GABRIEL LEDOS

ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE

CONSERVATEUR-ADJOINT A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

—

MORCEAUX CHOISIS

ET

BIBLIOGRAPHIE

DE

LACORDAIRE

LIBRAIRIE DES SAINTS-PÈRES

83, RUE DES SAINTS-PÈRES, 83

PARIS

—

TOUS DROITS RÉSERVÉS POUR TOUS PAYS

PQ
2338
.L2
A6
1920z
SMRS

MORCEAUX CHOISIS

ET

BIBLIOGRAPHIE

DE

LACORDAIRE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

(En vente à la même librairie)

LACORDAIRE (Vie de). Avec une préface du R. P. Olli-vier. (Collection : *Les Grands Hommes de l'Eglise au XIX^e siècle.)* Un élégant volume in-12, orné d'un beau portrait. — 4^me édition.

LE P. DE RAVIGNAN. (Collection : *Les Grands Hommes de l'Eglise au XIX^e siècle.*) Un joli volume in-12, avec un portrait.

SAINTE GERTRUDE. (Collection : *Les Saints.*) Un joli volume in-12 (4^me édition).

GABRIEL LEDOS

ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE

CONSERVATEUR-ADJOINT A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

MORCEAUX CHOISIS

ET

BIBLIOGRAPHIE

DE

LACORDAIRE

LIBRAIRIE DES SAINTS-PÈRES

83, RUE DES SAINTS-PÈRES, 83

PARIS

TOUS DROITS RÉSERVÉS POUR TOUS PAYS

SABLE
COLLECTION
SABLE

AVERTISSEMENT

Les pages qui entrent dans la composition de ce volume sont toutes empruntées, exclusivement, à celles que Lacordaire a publiées lui-même. Tout en nous félicitant que des mains pieuses aient recueilli après sa mort des œuvres conservées par des sténographies ou des copies, tout en reconnaissant qu'il s'y rencontre de fort beaux passages, nous ne pouvons oublier l'ennui que causait à Lacordaire cette reproduction, nécessairement plus ou moins infidèle, de sa pensée et que même les sténographies qu'il se croyait obligé d'autoriser dans certains journaux ne le satisfaisaient pas pleinement.

Il nous a paru qu'il serait illégitime de faire entrer tel ou tel de ces morceaux dans un simple choix. D'ailleurs les œuvres que Lacordaire a pleinement avouées, dont il a pris toute la responsabilité en les livrant lui-même au public, sont assez nombreuses pour donner largement matière à un choix, surtout lorsqu'il doit se réduire à des limites assez étroites.

Obligé de nous borner, nous avons laissé guider notre sélection moins par le désir de donner l'idée du talent d'orateur et des qualités d'écrivain de Lacordaire que par celui de faire pénétrer le lecteur

dans sa pensée, de lui montrer la façon dont l'illustre dominicain a compris et exposé les problèmes qui intéressent l'homme et la société et ces principes qui doivent régler notre conduite.

Aussi avons-nous jugé bon de grouper ces extraits non pas dans l'ordre chronologique, mais dans un certain ordre logique. Le premier aurait peut-être l'avantage de permettre de suivre le progrès de la pensée et de la forme chez Lacordaire, moins cependant qu'il ne semblerait au premier abord, puisque telle de ces œuvres n'a été publiée et par conséquent mise au point qu'un certain temps après sa conception. D'ailleurs en indiquant la date de chaque extrait, nous permettons au lecteur de refaire ce travail s'il le désire.

Nos textes sont ceux de l'édition des Œuvres publiée par la librairie Poussielgue, pour les ouvrages qui rentrent dans ces Œuvres ; mais ils ont été collationnés sur les textes publiés et revus par Lacordaire de son vivant.

L'annotation, naturellement réduite, se borne à donner quelques explications nécessaires.

Nous avons joint à ces extraits un essai de bibliographie lacordairienne. L'on pouvait déjà considérer comme une sorte de bibliographie de Lacordaire l'excellent *Index bibliographique* mis par M. l'abbé Julien Favre en tête de son *Lacordaire orateur* (1908). Mais l'auteur marquait lui-même qu'il avait seulement voulu indiquer les ouvrages consultés par lui. Nous ne saurions nous flatter d'avoir été

complet; il y a dans ce travail des lacunes dont nous sommes parfaitement conscients; il y en a d'autres, sans doute, que l'on pourra relever. Tel qu'il est nous espérons qu'il pourra rendre des services. Nous n'avons indiqué que très exceptionnellement des articles de journaux. L'on trouvera à cet égard dans le livre de M. l'abbé Favre des indications utiles, que nous avons jugé superflu de reproduire. En le faisant, nous aurions été amené fatalement à entreprendre le dépouillement systématique des journaux, ce qui aurait demandé un temps considérable pour des résultats médiocres, d'autant que les informations des journaux sont souvent sujettes à caution. En voici un exemple, emprunté précisément au livre de M. Favre. Cet érudit, p. 263, sous la date *vers la fin de février* (1838), nous dit : « Lacordaire se rend à Pont-à-Mousson et, devant les élèves du séminaire, il prononce un discours signalé par la *Quotidienne* du 11 mars, mais dont il ne reste aucun vestige. » Or, la *Quotidienne* n'a fait que reproduire des informations de journaux locaux, et Lacordaire, dans une lettre à Foisset (t. II, p. 20), nous déclare catégoriquement que c'est pure imagination du journaliste.

Notre essai se divise en deux parties, dont la première concerne les œuvres de Lacordaire, la seconde les ouvrages où l'on trouve des renseignements sur lui. Dans chaque partie, livres et articles sont rangés dans l'ordre chronologique. Nous avons

cru rendre service en ajoutant, toutes les fois que nous l'avons pu, la cote des ouvrages à la Bibliothèque nationale.

E. G. Ledos.

1er octobre 1913.

P.-S. — *Ce volume était à peu près complétement composé et en partie tiré quand a éclaté la guerre, qui a jeté une perturbation si longue et si douloureuse dans notre vie nationale. En revoyant les épreuves de la bibliographie, j'ai pu la grossir de quelques numéros; et je me rends cependant plus que jamais compte des lacunes qu'elle présente.*

Quant aux morceaux choisis, il me semble que quelques-uns présentent aujourd'hui une véritable actualité, et que la lecture en pourra être profitable.

MORCEAUX CHOISIS

DE

LACORDAIRE

I.

Raisonnement et rationalisme

Le raisonnement est une faculté de l'homme, un admirable instrument donné aux êtres finis, qui, ne pouvant, comme Dieu, embrasser la vérité d'un seul regard, ont besoin de la découvrir et de l'explorer à la façon d'une mine, où chaque filon met sur la trace d'un autre. Mais le défaut du raisonnement est, qu'à une certaine profondeur, il perd de sa lucidité, et que l'enchaînement de la déduction, dans ces régions avancées, ne se saisit plus que par des esprits très exercés. Or.... le nombre de ces esprits subtils et sûrs est très borné; la masse des hommes est mauvaise logicienne, et facilement séduite par la ressemblance du sophisme avec la réalité sévère du raisonnement. Tout le monde entend la tradition, qui n'est qu'un fait; tout le monde entend la conscience, qui n'est qu'un cri : mais le raisonnement se joue par mille ruses dans le labyrinthe

de l'esprit, et il a fallu toute la sagacité d'Aristote, l'un des plus pénétrants penseurs qui aient existé, pour en démêler, dans de longs volumes, les plis et les replis. C'était donc là le véritable sceptre de l'erreur, et ce que n'avait pu, sur le genre humain, la corruption de la tradition et de la conscience, le raisonnement était appelé à l'accomplir. En effet, tandis que la tradition, dégradée, avait laissé partout des traces de la vérité; tandis que la conscience, asservie par la volupté, avait partout et toujours poussé des gémissements, le raisonnement a eu seul la gloire de raser jusqu'aux fondements le temple sacré du vrai et du bien. Il a été le père de l'athéisme, l'auteur du blasphème total; il a donné le néant à quelques âmes qui s'en sont réjouies. Néanmoins Dieu, qui doit être en tout le maître, avait aussi préparé un remède contre ce terrible ennemi, et ce remède était l'anarchie produite par le raisonnement dans son propre empire. On vit tous ces illustres penseurs, ces rares génies, doués des plus beaux dons de l'intelligence, impuissants à fonder une école durable, et se succéder comme des flots qui se brisent au rivage, et s'ensevelissent l'un l'autre par l'effet même de leur mouvement. L'humanité fut avertie qu'il n'y avait là pour elle ni science, ni sécurité, ni paix ; pas une cabane où dormir une nuit, pas même un songe où se prendre et se bercer. Le rationalisme, amusement mortel de quelques esprits distingués, source des ruines les plus achevées, passa toujours assez loin de l'humanité pour lui laisser la conscience et la tradition : la conscience dans ses entrailles, la tradition dans ses sanctuaires.

(6e conférence de Notre-Dame, 1835. — *Œuvres*, éd. 1857, t. II, p. 100-102.)

II.

Ignorance de la science

La première qualité de la connaissance, c'est l'étendue. L'esprit de l'homme est fait de telle sorte, que, quand il acquiert un certain degré de connaissance, il ne s'y arrête pas, mais veut passer outre. Comme on dit qu'Alexandre, dès son jeune âge, rêvait la conquête de l'univers, ainsi, à peine l'esprit de l'homme s'est-il éveillé à la lumière de la vérité, à peine a-t-il entrevu des êtres et des rapports entre les êtres, qu'à l'instant il saisit l'univers comme son domaine, il veut le pénétrer, le conquérir. La raison en est simple : notre esprit est une lumière, la lumière veut s'unir à la lumière ; et vous aurez beau lui avoir versé de cette coupe pendant des siècles, il vous dira : Ce n'est pas encore assez ! D'ailleurs, tous les êtres étant enchaînés les uns aux autres, vous concevez très bien que, quand j'ai découvert un rapport entre deux êtres, ce rapport qui m'est manifesté, m'en fera apercevoir un autre, soit en montant, soit en descendant. C'est une chaîne, et tant que je n'ai pas atteint le dernier anneau, je monte ou je descends toujours. Je suis comme un aéronaute emporté dans sa nacelle hardie ; je vais tant que l'air me soutient ; et comme l'air, en apparence du moins, n'a pas de fin, je vais jusqu'à ce que, par un obstacle qui ne dépend pas de moi, je sois invinciblement arrêté. Ainsi est fait l'esprit de l'homme ; mais sa connaissance répond-elle à son désir de con-

naître ? Hélas ! non ; la connaissance humaine n'a pas d'étendue, et c'est son premier malheur. La terre qui nous porte, et qui est le point de départ de nos observations, est comme une barque au milieu d'un océan sans rivages, barque immobile, parce qu'elle décrit un cercle qui est invariable ; et ce centre même de notre vie, cette petite barque, perdue dans l'immensité, la connaissons-nous ? Connaissons-nous le point étroit d'où doivent procéder nos investigations et partir les rayons de notre connaissance ? Depuis que la science s'occupe de la configuration intime de notre globe, par suite des découvertes de la géologie, nous avons fait des milliers de systèmes qui se détruisent les uns les autres ; et, pour ce qui est au-dessous de la couche imperceptible soumise à nos expériences, nous l'ignorons complètement.

Puis, si de notre terre, si du centre nous nous élançons à la circonférence, que voyons-nous ? Nous découvrons des myriades de globes lumineux, semés à des distances que nos instruments ne peuvent calculer. Et quand ils le pourraient, ce ne serait rien encore. Car, au delà de ces vaisseaux lumineux, est-ce à dire qu'il n'y en a plus d'autres, et que nous découvrons tout ce qui est ? Est-ce qu'il n'y a pas d'étoiles au delà des étoiles ? Est-ce qu'il n'y a pas d'astres invisibles au delà des astres visibles ? L'homme est-il la plus parfaite des créatures ? N'existerait-il pas de purs esprits ? Au-dessous de nous, nous voyons les êtres décroître ; ils pourraient croître au-dessus de nous, et former de magnifiques hiérarchies. La science ne se prononce pas. Elle nous attache à la pelure de cette terre, à la superficie du ciel apparent ; puis elle nous dit : Avec tout le reste vous ferez de la philoso-

phie, de la religion ; mais de la science, jamais ! Je m'en tiens à son aveu.

Ainsi, la connaissance humaine, qui doit me soumettre tous les êtres, me soumet à peine ceux qui tombent sous les sens ici-bas. Elle n'a donc pas d'étendue, elle n'a pas davantage de profondeur.

Encore même que nous connaîtrions phénoménalement tous les êtres, il est au delà des phénomènes qui révèlent leur existence, il est des causes, des lois, des substances ; il ne suffit pas d'avoir entrevu les êtres, l'esprit humain va plus loin. Il se demande aussitôt : Mais ces phénomènes qui manifestent les êtres, quelle en est la cause ? La terre tourne autour du soleil en trois cent soixante-cinq jours et six heures moins quelques minutes : quelle est la cause de ce mouvement ? Vous l'appelez la force de la gravitation : qu'est-ce que la force de la gravitation ? Qu'est-ce qu'une force ? Toute cause est une force. Qui a vu des forces ? Vous nous demandez : Qu'est-ce que la force mystique, où l'avez-vous vue ? Mais cette force qui emporte votre globe, et vous avec lui, qui l'a vue, qui l'a touchée ? Il y a en moi une force qui m'anime, qui sort de mes lèvres en ce moment, qui cherche à vous remuer : pourquoi ne l'admettez-vous pas comme la force qui entraîne la terre autour du soleil ? Qu'est-ce qu'une force enfin ? le savez-vous ? Vous dites : C'est à l'aide des forces électriques, magnétiques, gravitantes, que les phénomènes se produisent : mais qu'est-ce que ces forces ? vous l'ignorez. Cependant, sans force, tout est immobile, tout est mort, rien ne respire, il n'y a plus un souffle, tout est comme une forêt dans ces moments qui précèdent les tempêtes, où règne une immobilité sourde, profonde, terrible.

Au delà des causes et au delà des forces sont les lois. Je m'aperçois que la cause agit selon une règle déterminée. qu'elle est dominée par une autre force, qui est la loi ; ainsi, vous dites que par la gravitation les corps s'attirent en raison inverse du carré des distances. Et pourquoi les corps s'attirent-ils en raison inverse du carré des distances ? Comment une force a-t-elle derrière elle une autre force qui la maintient dans un cercle qui ne lui permet pas de s'en écarter ? Qu'est-ce qu'une force qui est par-dessus une autre force, comme un rouage par-dessus un autre rouage ? Vous dites : Il y a une force, une cause ; cette cause est réglée, donc il y a une loi. Mais qu'est-ce que la loi ? vous l'ignorez ; pourtant vous vous appelez savants, vous vous extasiez devant la force et sa loi ; vous dites : Nous avons vu le phénomène, nous en avons constaté la cause, nous avons défini sa loi. Spectateurs d'une politique divine et inconnue, vous êtes comme le curieux qui assisterait aux conseils des rois, au pied de leurs palais, parmi les troupeaux de leurs gardes et de leurs serviteurs ; vous concluez du message qui passe aux ordres qu'il porte ; vous entrevoyez l'adresse et la suscription, et vous croyez connaître les destinées contenues dans ce papier mystérieux, scellées d'une main invisible pour vous.

Mais voici bien autre chose : au delà des causes et des lois, au delà de la force qui agit et de la force qui règle, je découvre dans mon esprit la substance ou l'essence, raison dernière de la loi, de la cause et du phénomène, et je me demande ce que c'est que cette substance, qui est le fond de tout. J'examine une goutte d'eau, j'interroge la science, elle me dit : C'est un combiné d'oxygène et d'hydrogène. Je le veux

bien ; mais ce que vous donne l'analyse, qu'est-ce que c'est ? Vous me direz : C'est un élément ; mais qu'est-ce qu'un élément ? Vous ne connaissez pas la substance d'une seule goutte d'eau, vous ne connaissez qu'une première décomposition ; et quand vous l'avez eu trouvée, toute la science s'est pâmée d'aise, elle a dit : La chimie est créée. C'est le XVIII^e^ siècle qui a découvert la décomposition de l'eau ; c'est de là que la science datera dans la postérité, jusqu'à ce que vienne un autre siècle qui fasse, s'il plaît à Dieu, une seconde découverte, et qui se proclame, avec autant de raison, le père de la science, de cette science toujours à faire, même quand elle est faite. Vous voyez des phénomènes qui révèlent des êtres, et vous concluez à des causes, à des lois, à des substances ; vous ne connaissez ni les causes, ni les lois, ni les substances, et comme les phénomènes n'en sont que les expressions, en définitive, vous ne connaissez rien, du moins avec profondeur.

Mais ce ne sont là que de très petits malheurs en comparaison de celui qui me reste à vous montrer, qui est le défaut de clarté. Car enfin, quand nous n'aurions point de connaissance en étendue et en profondeur, ce serait une ignorance ; nous ne saurions pas, et voilà tout. On en prendrait son parti ; on dirait : J'ignore, et on passerait son chemin. Mais vous n'ignorez pas seulement ; il y a, dans le peu que vous savez, des mystères qui font dresser les cheveux sur la tête, des mystères qui touchent à votre existence de chaque moment, à tous vos devoirs, à tous vos droits, à tous vos intérêts, à tout ce que vous êtes. Vous ne pouvez pas faire un pas sans rencontrer ces mystères et sans avoir besoin de les résoudre. J'en exposerai quelques-uns.

Voici de la matière ; est-elle créée, ou n'est-elle pas créée ? Si elle n'est pas créée, elle existe donc par elle-même : comment quelque chose d'aussi vide, d'aussi inerte, peut-il exister par soi-même ? Qu'est-ce qui peut limiter quelque chose qui existe par soi-même ? Quoi ! ma poussière existe par elle-même, et quand j'ai une fièvre, elle ne peut pas se guérir ! voilà qui est bien extraordinaire ! Si elle n'existe pas par elle-même, elle est donc créée. Mais, qu'est-ce que créer ? qu'est-ce que faire ce qui n'était pas, et le faire avec rien, sans le secours d'une matière préexistante ? Voilà un autre abîme. Ensuite, je regarde que si j'ai un corps qui est matière, j'ai pareillement un je ne sais quoi que j'appelle un esprit. L'esprit est-il différent de la matière ? Si l'esprit est la même chose que la matière, pourquoi ces colonnes ne vous parlent-elles pas ? Qui leur a dit d'être immobiles ? Je voudrais bien qu'on me mît quelque part en colonne et en vedette, et qu'on me dît : Tu resteras là mille ans. Mais si la matière est autre chose que l'esprit, si la matière est inerte, tandis que l'esprit est vivant ; si la matière se laisse tailler par un goujat, tandis que les plus grands hommes ont de la peine à nous gouverner ; si, dis-je, la matière est autre chose que l'esprit, comment la matière et l'esprit sont-ils unis dans l'homme pour ne former qu'une seule personne, un seul être vivant ? Comment deux choses aussi dissemblables que ce qui est mort et ce qui est vivant, forment-elles une seule unité, une seule personnalité vivante et agissante ? Puis, qui est-ce qui l'a fait, cet être ? pourquoi l'a-t-on fait ? J'ai été une éternité sans être ; apparemment on n'avait pas besoin de moi, et tout à coup on m'a secoué dans l'éternité de mon sommeil, on m'a mis

je ne sais où. Cette puissance, qui s'était passée de moi, qui m'avait méprisé pendant toute l'éternité, elle m'a éveillé, elle m'a donné des yeux, une bouche, un entendement ; et pourquoi ? Comment tout à coup a-t-elle eu besoin de moi, après que j'avais été si longtemps inutile ? Si j'étais bon pour elle, elle aurait pu s'en aviser plus tôt ; si je n'étais pas bon pour elle, pourquoi m'a-t-elle mis au monde, et dans quel monde ? Je regarde, je ne vois que des hommes qui se dévorent les uns les autres ; tous les fils d'Adam, attachés à la glèbe du corps et de l'âme, se disputant un pain rare et amer ; et, enfin, un tel amas de douleurs, qu'il n'est pas d'homme, s'il savait ce qui se passe à côté de lui, dans cette seule ville, qui eût le courage de dormir et de prendre sa nourriture, tant le monde renferme d'existences flétries, de cœurs désolés, de chairs nues, d'âmes corrompues, de tortures de toute espèce !

(19e conférence de Notre-Dame, 1843. — *Œuvres*, éd. 1857, t. II, p. 362-369.)

III.

Science et Foi

L'homme veut voir plus loin que les phénomènes ; il ne s'arrête pas aisément à la frontière de la vérité ; son entendement étant lumière, toute obscurité le révolte. En vain le monde invisible se manifeste-t-il à lui par mille éclatants phénomènes, comme il ne peut se le représenter et se le figurer, il entre à son égard dans une sorte de défiance et d'antipathie ; il n'en approche qu'avec tremblement, tel qu'un homme

qui va se livrer au fer du médecin, qui frissonne à la vue des appareils dont on l'entoure, et qui a besoin de tout son courage pour s'abandonner à la main d'où dépend son salut. C'est pourquoi l'âme reste libre devant le monde invisible, poussée vers lui d'une part à cause des phénomènes qui en attestent l'existence, retenue dans un autre sens par l'inexorable bandeau qui en dérobe la substance intime à ses investigations. La foi seule le met avec lui dans un rapport ferme et constant, la foi que saint Paul appelle *la substance des choses qui sont à espérer, la démonstration de celles qui ne se voient pas* [1]. Mot profond, qui nous indique que l'objet de la foi est l'*invisible*, que l'invisible est la *substance des choses*, et que la foi seule en donne la *démonstration* ou la certitude absolue, en nous attachant d'une manière inébranlable, quoique libre, au témoignage que Dieu nous en rend. La foi est ainsi tout ensemble un acte de raison et un acte de vertu : un acte de raison, parce qu'elle est appuyée sur les phénomènes visibles qui manifestent les choses invisibles ; un acte de vertu, parce que les phénomènes n'amenant pas jusqu'à notre portée le fond mystérieux des choses qu'ils nous révèlent, l'âme a besoin d'un effort et d'un consentement pour y adhérer.

Il est probable, Messieurs, qu'en ce moment une pensée vous agite, et que vous vous dites à vous-mêmes : Pourquoi, s'il en est ainsi, toute doctrine ne serait-elle pas un mélange de science et de foi, puisque l'objet de toute doctrine est nécessairement phénoménal et substantiel, composé de quelque chose qui apparaît et de quelque chose qui n'apparaît pas ? Il

1. *Épître aux Hébreux*, chap. xi, vers. 1. (L.)

est vrai, Messieurs, je salue votre pensée et je m'en empare : il n'y a pas de doctrine où la science et la foi ne se rencontrent et n'aient besoin l'une de l'autre, du moins à un certain degré, et c'est précisément pour cela que tout, dans le monde, même les choses les plus palpables, est exposé à devenir pour l'esprit un sujet de doute ou de négation.

Commençons par les sciences physiques. Il n'est pas rare d'entendre dire à de jeunes et même à de vieux médecins : Quand j'aurai découvert dans le corps la place de l'âme, je croirai à l'âme[1]. On peut répondre : Vous croyez donc aux corps, parce que vous en avez vu ? Eh bien ! je vous annonce une triste, une déplorable nouvelle, c'est que vous n'en avez jamais vu ? Qu'avez-vous vu, en effet, dans ce que vous nommez un corps ? certaines propriétés, l'étendue, la pesanteur, la couleur, la figure ; mais la substance, ce qui est là-dessous, je vous dis que vous ne l'avez pas vue. Si vous en avez la preuve, indépendamment de toute réflexion, élevez la température de quelques degrés : que deviennent ces propriétés, l'étendue, la pesanteur, la couleur, la figure ? Tout change, tout échappe, comme la bulle de savon qui s'évanouit dans l'air. Vous ne tenez que l'extérieur, et vous vous y attachez comme si c'était quelque chose de substantiel ; mais pour peu que les conditions changent, que la chaleur de l'atmosphère monte de quelques degrés, tout vous est ravi, vous restez seul dans votre laboratoire. Et cependant vous croyez à l'existence des corps, vous y croyez fermement, et

1. On attribue au docteur F.-J.-V. Broussais, l'auteur du *Cours de phrénologie* (Paris, 1836, in-8), la phrase : « Il y a quarante ans que je dissèque et je n'ai pas trouvé trace d'âme. »

vous faites bien, parce que vous avez dans les phénomènes des raisons suffisantes d'y croire. Mais c'est une foi, non pas une foi divine, puisque l'objet n'en est pas divin, pas plus que les phénomènes ; c'est une foi naturelle, et si bien une foi, aux yeux mêmes du sens vulgaire, que rien n'est plus fréquent que d'entendre des expressions comme celles-ci : Je crois, il croit à l'existence des corps.

Il en est de même dans les sciences physiologiques. On étudie les phénomènes de la vie, on les décrit, on les compare ; on voit s'expliquer l'un par l'autre et se correspondre le mal, le remède, les modifications qu'il produit. Mais la substance de la vie, la connaissez-vous ? Pour les uns, c'est l'organisation ; selon d'autres, c'est le sang : ceux-ci pensent que c'est l'esprit ; ceux-là confessent n'en rien savoir. Empressée à recueillir des faits, la science se soucie même peu d'aller plus loin, et quand on lui parle de la substance, elle croit se rendre hommage à elle-même en disant : Je ne m'occupe pas de ces choses-là, ce n'est point là du positif; mon domaine, ce sont les faits. C'est comme si elle disait : Mon domaine est dans la superficie, je ne vais pas une ligne plus bas. On croit donc encore à la vie de la même façon que l'on croit aux corps, parce qu'on en voit les phénomènes extérieurs.

Au delà de la vie des sens est celle de l'esprit : perceptions primitives, idées acquises, jugements, déductions, principes et conséquences, toutes choses dont nous avons en nous la conscience et la certitude. Mais la substance qui pense, la voyez-vous ? Les spiritualistes l'appellent âme, et affirment que c'est une substance totalement différente des corps, sans figure, sans couleur, sans pesanteur, sans divisibilité, être

qui échappe à tout effort de l'imagination pour se le représenter. Les matérialistes soutiennent que l'âme est une chimère, et que la pensée est le résultat très simple d'une certaine perfection dans les organes du corps ; ce qui est prouvé, selon eux, entre autres raisons, par le développement parallèle de l'esprit et de la structure physique dans la série ascendante des êtres. Aussi rien n'est plus commun que ces expressions : Un tel croit à l'âme, tel autre n'y croit pas.

Enfin, si vous sortez des sciences particulières, pour considérer l'ordre logique, qui est le fondement de toute connaissance, il vous faut remonter à des premiers principes, à des axiomes que vous avouez indémontrables, faisant de la sorte reposer les propositions qui se démontrent sur des propositions qui ne se démontrent pas, et bâtissant l'édifice de la raison sur des fondements qui n'en ont point eux-mêmes, et que vous appelez superbement du nom d'axiomes. Vous dites, il est vrai, que ces axiomes sont si évidents, qu'ils n'ont pas besoin de preuves, et qu'il est impossible de remonter au delà. Messieurs, la vérité n'a pas de colonnes d'Hercule. Sur le cadran de la vérité, votre aiguille parcourt un certain espace ; elle va de midi à six heures, par exemple, puis voyant venir les ténèbres, vous dites : On ne passe plus. Vous vous trompez, la vérité passe au delà. Ensuite votre aiguille revient sur ses pas, elle retourne à midi, et vous dites encore : Ici il y a trop de lumière pour qu'il soit besoin de passer outre. Vous vous trompez une seconde fois, la vérité passe toujours ; car la vérité appelle la vérité ; et s'il nous était permis d'apercevoir la lumière infinie, nous verrions que la lumière va à la lumière, l'évidence à l'évidence, et que l'infini

rencontre, salue, étreint l'infini. La science, arrivée à un point auquel son impuissance l'arrête, vous crie : Halte-là. Mais la vérité ne vous dit jamais d'arrêter nulle part. La vérité est comme un fleuve : il descend à l'Océan, et les vapeurs venues de l'Océan remontent à sa source pour l'alimenter ; en sorte que, soit à la source, soit à l'embouchure, c'est toujours l'Océan tout entier qui se trouve. Et nous, placés dans notre petite nef intellectuelle, nous remontons le cours du fleuve et nous le descendons ; mais, d'un côté, nous rencontrons, comme des cataractes infranchissables, ces axiomes qui nous empêchent d'aller plus haut vers les origines de la vérité ; d'un autre côté, nous découvrons l'océan de l'infini, à travers lequel nous n'osons suivre les conséquences de la vérité. Partout et toujours, au commencement et à la fin, la lumière qui éclaire l'ombre, l'ombre qui obscurcit la lumière, le chemin et la borne, la science et la foi.

Voyez, Messieurs, où je suis arrivé. Jusque sur le terrain de la logique qui domine tout, qui s'applique à tout, qui éprouve tout, jusque dans les axiomes, fondement de la raison humaine, je vous ai fait reconnaître un élément obscur, et par conséquent un élément de foi ; non que les axiomes ne soient de la dernière évidence, mais cette évidence n'empêche pas que je cherche quelque chose au delà d'eux-mêmes, l'axiome substantiel au lieu de l'axiome logique, la lumière éternelle au lieu de la lumière communiquée, la vérité par soi au lieu de la vérité descendue à un esprit qui peut la perdre par un accident, par la folie. Ce qui vous conduit à voir que le monde naturel est lié à un monde supérieur, au monde divin ; la science naturelle à la science divine ; la foi naturelle à la foi

divine ; et que l'axiome est précisément le point de rencontre et de jonction de ces deux ordres auxquels nous appartenons, et que nous n'avons ni le droit ni le pouvoir de séparer, si nous voulons être conséquents.

(12e conférence de Notre-Dame, 1836. — *Œuvres*, éd. 1857, t. II, p. 224-230)

IV.

La Foi

La vie des esprits procède de deux pôles, l'un immuable et absolu, qui est le pôle de la vérité ; l'autre mobile, qui est le pôle de la liberté. Sans le premier, les esprits détachés de tout point fixe iraient à l'aventure dans la nuit du doute et de l'ignorance ; sans le second, privés de mouvement propre, ils ne seraient que les satellites obéissants d'un mécanisme fatal. Leur vie est donc à la fois une œuvre de vérité et de liberté. En tant qu'œuvre de vérité, elle est un objet de science ; en tant qu'œuvre de liberté, elle est un objet de foi. Car, selon que le disaient les anciens, *fluxi non est scientia. — Il n'y a pas de science de ce qui passe.* Or, rien n'est plus instable, plus rapide, plus imprévu que la liberté, et c'est pourquoi il est si difficile de se connaître soi-même, tout présent que l'on est à son propre cœur. Que ferai-je demain ? Où me conduira l'inconstance de ma volonté ? A quelles tentations serai-je soumis ? Y succomberai je, n'y succomberai-je pas ? Je puis l'entrevoir peut-être, je ne puis m'en assurer absolument. Un livre qui me tombera sous la main, une

parole que j'entendrai, une injure qui me sera faite, un ami que je disputerai vainement à la mort, une feuille que le vent jettera sous mes pieds, je ne sais quoi enfin, tout et rien sont capables de bouleverser mes sentiments, et d'inspirer à ma volonté d'inattendues résolutions. Infortuné ! vous voulez que je vous donne la science de moi-même, et moi-même je ne l'ai pas, moi-même je m'ignore, moi-même je me suis un objet de foi !

C'est la liberté, Messieurs, qui introduit dans les choses humaines l'élément de la foi, et qui en fait le seul moyen de nous connaître réciproquement. Si nous n'étions pas libres, la science disposerait de nous comme du reste de la nature ; elle pèserait un homme en la même façon qu'un peu de terre, et toutes les lois de l'humanité se réduisant à des nombres, nous n'aurions besoin pour nous gouverner que d'une académie de mathématiciens. Tel est aussi à notre égard le rêve final du matérialisme. Persuadé qu'il n'y a rien dans l'homme qu'une matière organisée, il recherche la combinaison suprême qui, tenant les passions en équilibre, produirait un ordre purement scientifique, où le crime et la vertu n'auraient plus de place ni de nom. Rendez tous les hommes égaux, par exemple, d'une égalité mathématique ; faites-en des chiffres alignés ; distribuez-leur selon une même mesure les objets qui flattent les sens et qui contentent l'orgueil : que leur manquera-t-il pour être également et souverainement heureux ? Rien sans doute, Messieurs, s'ils ne sont que des corps ; mais si par hasard une âme vit en eux, et dans cette âme la liberté de vouloir, assurez-vous que le ciel, la terre et la mer, donnés en pâture à chacun d'eux, n'assouviraient pas

la jalousie réciproque de leur félicité. Un moment suffit à la passion pour dévorer des mondes, et si la liberté n'est pas l'infini par la substance, elle est l'infini par le désir. C'est pourquoi il n'y a pas de mathématiques de la liberté, et ceux qui en cherchent l'équation dans la matière sont semblables à cet enfant que saint Augustin rencontra sur un sable de l'Afrique, et qui se proposait d'épuiser la mer avec une coquille rejetée par les flots [1]. Ces grands calculateurs sont les derniers des hommes pour le gouvernement de l'homme ; ils s'étonnent naïvement de la résistance que rencontre leur génie, ne se doutant pas que la liberté est plus vaste que tout empire, plus puissante que tout césar, plus profonde que tout abîme, et que la foi seule lui commande, parce que la foi est elle-même un acte de liberté.

Ainsi, par la même raison que nous sommes des êtres libres, nous sommes des êtres de foi, et il faut dire dans l'ordre naturel ce que Jésus-Christ disait dans un ordre plus haut : *Bienheureux ceux qui n'ont pas vu, et qui ont cru* [2] ! C'est-à-dire, bienheureux ceux qui n'ont pas besoin de la démonstration, parce que la démonstration n'atteint qu'un petit nombre d'intelligences, en des choses de seconde portée, tandis que la foi, tout ensemble populaire et sublime, va de l'âme de tous à l'âme de tous, en des choses qui, puisant leur racine dans la liberté, sont le fondement de la vie humaine !

Je le répète, Messieurs, la foi est le corrélatif de la

1. On sait que cet épisode fait le sujet d'une des fresques de la chambre de la signature, au Vatican, où elle accompagne la Théologie peinte par Raphaël.

2. Saint Jean, *Évangile*, chap. xx, vers. 29. (L.)

liberté, comme la science est le corrélatif de la nécessité, et demander pourquoi nous devons croire, c'est demander pourquoi nous sommes libres. De là découle une conséquence que je ne puis vous taire, et qui achèvera de vous expliquer le grand rôle de la foi dans l'ordre purement naturel.

La science se rapportant à la nécessité, c'est-à-dire à ce qui est immuable en soi, il suffit de l'esprit pour être savant ; il n'en est pas de même pour être croyant. La foi est un acte de confiance, et par conséquent une affaire de cœur. Elle suppose en celui qui l'accorde la même droiture qu'en celui qui l'inspire, et jamais n'en furent capables ni l'ingrat, ni le fourbe, ni l'égoïste, ni aucun de ceux que l'Écriture appelle énergiquement les *enfants de la défiance* [1]. Se confier, c'est se donner ; nul ne se donne que les magnanimes, ou au moins les généreux. Non pas que la foi exclue la prudence, et qu'il faille se livrer à la première parole tombée d'une bouche inconnue, mais parce que la prudence supposée satisfaite, il faut encore un élan pour arracher de soi ce mot difficile : Je crois.

Alexandre, roi de Macédoine, était sur les bords du Cydnus. Il y fut atteint d'un mal qui menaçait de sauver la Perse, et son médecin, qu'il aimait tendrement, dut lui préparer un breuvage décisif. Mais la veille, un billet tracé par une main connue avertit le malade d'être en défiance de son ami comme d'un traître qui avait vendu ses jours. Alexandre se tut. Le lendemain, quand la coupe lui fut apportée, il tira de dessous son chevet le papier accusateur, le remit à son médecin, prit la coupe et l'avala d'un

1. Saint Paul, *Épître aux Éphésiens*, chap. II, vers. 2. (L.)

trait [1]. Toute l'antiquité a loué cette action d'Alexandre, et ses plus fameuses victoires, Granique, Issus, Arbelles, n'ont pas environné sa tête de plus d'admiration. Sur quoi un écrivain célèbre, mais que je ne veux pas nommer [2], se demande ce qu'il y a de si beau dans cette action si vantée : car enfin, Alexandre était le chef d'une armée nombreuse engagée sur un territoire ennemi, le maître d'un royaume naissant, l'homme de la Grèce, chargé de ses vengeances et de ses desseins ; il devait, à tous ces titres, respecter sa vie, d'où dépendait le sort de tant d'autres ; et quel mérite était-ce de l'exposer sans défense aux hasards d'un empoisonnement ? Mais l'écrivain que j'ai cité, après avoir fait ces remarques, se reprend et dit : « Ce qu'il « y a de si beau dans cette action d'Alexandre! Infor- « tunés, pourrez-vous le comprendre, s'il faut vous « le dire ? Ce qu'il y a de si beau, c'est qu'Alexandre « croyait à la vertu, c'est qu'il y croyait sur sa tête, « au péril de sa vie [3] ! »

Voilà, Messieurs, une magnifique explication de la foi d'un grand cœur, et c'est aussi l'explication de toute foi, qu'elle s'adresse à l'homme ou qu'elle s'adresse à Dieu. Quiconque fait un acte de foi, qu'il le sache ou non, boit la coupe d'Alexandre ; *il croit sur sa tête, au péril de sa vie ;* il entre dans cette lignée

1. Arrien, *De expeditione Alexandri,* l. II, c. IV, § 7 et suiv.

2. J.-J. Rousseau, *Émile*, l. II.

3. La citation n'est pas tout à fait exacte ; voici le texte de Jean-Jacques : « Quelques lecteurs.... demanderont, je le prévois, ce que je trouve enfin de si beau dans l'action d'Alexandre. Infortunés ! s'il faut vous le dire, comment le comprendrez-vous ? C'est qu'Alexandre croyoit à la vertu ; c'est qu'il y croyoit sur sa tête, sur sa propre vie ; c'est que sa grande âme étoit faite pour y croire ! »

d'Abraham appelé *le Père de tous les croyants* [1], parce que, dans sa vieillesse, épuisé d'âge mais non de cœur, il leva un fer obéissant sur le fils unique qui était tout son amour et toute sa race, espérant contre l'espérance en la parole qui lui avait promis une postérité. Et s'il est une créature qui, à l'opposé de ces magnanimes souvenirs, n'ait jamais tiré de son âme un acte de foi, vous pouvez l'accuser sans crainte d'avoir déshonoré en elle l'ouvrage de Dieu. Car la foi n'est pas seulement une vertu, c'est-à-dire un effort généreux et efficace vers le bien, elle est le portique sacré par où passent toutes les vertus, le prodrome sanglant où commencent les sacrifices et où reviennent les victimes justement immolées au sanctuaire de Dieu. Il n'y a pas un acte de dévouement, pas un acte d'amour, pas un acte honorable ou saint qui n'ait été d'abord un acte de foi, et telle est la raison pour laquelle l'Écriture déclare si souvent que c'est par la foi que l'homme est justifié et sauvé. Les Juifs s'imaginaient que le principe du salut était l'observance de la loi en vue des récompenses de Dieu ; saint Paul ne cesse de leur dire que les œuvres sont impuissantes si elles ne sont vivifiées par un élément supérieur. *Il n'y a qu'un Dieu*, s'écrie-t-il, *qui justifie les circoncis par la foi, et l'incirconcis encore par la foi* [2]. Qu'est-ce que les œuvres, en effet, si elles sont accomplies sous l'impulsion d'une vue purement scientifique ? un simple calcul d'intérêt ou de bonne administration de soi-même et des autres. On est juste, sobre, économe, laborieux, fidèle observateur de sa parole, parce

1. Saint Paul, *Épître aux Romains*, chap. IV, vers. 11. (L.)
2. *Épître aux Romains*, chap. III, vers. 30. (L.)

que c'est là un ordre dont l'exactitude rapporte plus qu'elle ne coûte ; mais placez ces esprits bien réglés en présence de la coupe d'Alexandre, c'est-à-dire en présence d'un sacrifice qui se peut éviter sans dommage, en face d'une vertu qui n'a pas sa rémunération visible, alors vous connaîtrez le vide d'un cœur où manque la foi. Je n'entends pas même la foi divine, mais cette foi vague, innommée, indescriptible, qui fait le fond de tout ce qui est grand. Aussi, quand saint Paul prononce ce souverain arrêt : *Sans foi il est impossible de plaire à Dieu* [1], on peut ajouter : et aux hommes.

De là vient, Messieurs, la faiblesse de la société dans les temps présents. Jamais la science n'a jeté sur les choses une plus vive et plus complète illumination qu'aujourd'hui ; jamais non plus le lien social n'a été si facile à se rompre dans les mains qui essaient tour à tour d'en rassembler le faisceau. C'est que la science n'est pas le principe de l'ordre humain ; elle n'en est qu'un glorieux ornement, et si elle opprime la foi au lieu de la soutenir, elle n'est que l'instrument parricide d'une ruine où l'homme reconnaîtra trop tard qu'il faut croire pour vivre un seul jour, même quand il ne faudrait pas croire pour vivre éternellement. La foi humaine est la vie de l'homme naturel, comme la foi divine est la vie de l'homme surnaturalisé, et ces deux hommes n'en faisant qu'un, la foi divine entretient la foi humaine, comme la foi humaine appuie la foi divine, ne fût-ce qu'en prouvant la synthèse qui existe entre les deux ordres dont les éléments distincts, mais harmonieux, composent notre destinée.

(58e conférence de Notre-Dame, 1849. — *Œuvres*, éd. 1857, t. IV, p. 164-171.)

1. *Épître aux Hébreux*, chap. xi, vers. 6. (L.)

V.

Génération de la Foi

De la même manière que s'engendre en nous la raison, qui est l'adhésion aux idées naturelles, de la même manière s'engendre aussi la foi, qui est l'adhésion aux idées divines. En sorte que la théorie de la raison est aussi la théorie de la foi, et que la génération de l'une est semblable à la génération de l'autre. Et quand à moi, prêtre, vous demandez quelles sont les sources de ma foi, je vous demande à mon tour à vous, hommes, quelles sont les sources de votre raison, et je vous réponds par votre réponse.

C'est ce qu'il s'agit de vous faire voir.

Quel que soit le système que l'on embrasse sur l'origine des idées ou des premiers principes naturels, toujours est-il que ces idées ou ces premiers principes sont reçus dans l'intelligence humaine, puisque l'intelligence humaine ne les possède pas comme Dieu, de soi-même, par une vertu propre et éternelle. La raison commence donc par un acte passif. Il n'y a que Dieu qui commence par l'activité et qui finisse par l'activité. L'homme est passif en naissant à la raison, comme en naissant à la vie : de même qu'il reçoit le premier jet de la vie sans son concours, il reçoit aussi le premier germe de la raison sans coopération de sa part. Mais ce germe tout seul, même une fois reçu, ne croît point par sa force native abandonnée à elle-même ; il a besoin d'un secours extérieur qui l'éveille

dans l'intelligence : ce secours, c'est la parole. Quiconque n'a pas entendu la parole, soit la parole réelle, soit la parole factice et imparfaite des signes, celui-là, encore qu'il ait toutes les aptitudes d'un être intelligent, encore qu'il possède au dedans de lui la racine des idées, on ne le verra point se développer dans le sens de l'esprit ; sauvageon inculte et stérile, il languira sans honneur entre la région des images qu'il perçoit, et la région des idées qu'il pressent tout au plus : ce sera le sourd-muet[1]. Enfin il faut que la semence idéale, éveillée par la parole, arrive à l'état d'une invincible clarté ; car il y a une implacable antipathie entre les ténèbres et l'intelligence, et toute idée, tant qu'elle n'est pas claire, n'est qu'un rudiment ébauché de l'édifice rationnel.

Telle est, Messieurs, la loi de formation de la raison. C'est aussi la loi de formation de la foi.

L'homme ne possède pas plus par lui-même les idées divines que les idées naturelles, et beaucoup

1. Ce passage avait ému les sourds-muets. L'un d'eux, Ferdinand Berthier, dans son livre sur *L'abbé de l'Épée* (Paris, Michel Lévy frères, 1852, in-8, p. 26-27), rapporte l'entrevue qu'il eut à ce sujet avec Lacordaire : « Lors du séjour du célèbre dominicain à Nancy, en 1844, un professeur sourd-muet de cette ville, M. Richardin, me pressa de l'accompagner chez lui. Il y tenait d'autant plus qu'il était loin d'être satisfait de la manière de voir de l'éloquent dominicain par rapport aux sourds-muets en ce qui touche la foi. Il se permit donc de l'interpeller à cet égard, et cette interpellation provoqua de la part du grand prédicateur un sourire plein d'indulgence. Il saisit la plume et jette à la hâte sa réponse sur le papier. Qu'on juge de l'explosion de la joie de mon collègue à la lecture de l'explication suivante du texte de saint Paul : L'apôtre des gentils veut dire que la foi vient de la révélation faite à l'homme par la parole de Dieu, peu importe que l'homme entende la parole de Dieu par l'ouïe ou par un sens qui supplée à l'ouïe. — La foi est l'adhésion de l'âme à la parole de Dieu, manifestée à l'homme *de quelque manière que ce soit.* »

moins encore, parce que la distance est plus grande entre lui et Dieu qu'entre lui et la nature. Il est donc passif dans la réception originelle des idées divines, comme il est passif dans la réception primordiale des idées naturelles. Jamais il ne sera capable de les conquérir ou de les créer en lui, s'il n'en a reçu le don bénévole de Dieu : ce don, les chrétiens l'appellent la grâce, c'est-à-dire le don gratuit par excellence. Il est communiqué à l'homme dans le baptême, qui est la naissance spirituelle de l'âme, ou, s'il n'a pu être baptisé, par d'autres voies qu'expose la doctrine catholique, et dont nous n'avons pas à traiter présentement. La grâce, sous le point de vue qui nous occupe, est une effusion des idées divines, par où l'intelligence est mise en rapport avec l'horizon du monde supérieur ou divin. Toutefois ce n'est là qu'un germe, et de même que la semence idéale naturelle a besoin d'être éveillée ou suscitée par la parole humaine, la semence idéale divine a besoin d'être éveillée ou suscitée par une autre parole, qui est celle de l'Église. Comme votre mère vous a parlé, l'Église, cette mère universelle, vous a parlé aussi. Dans l'ordre de la nature, l'humanité, par l'organe de votre mère, a déposé en vous un sens commun humain, et, dans l'ordre des choses éternelles, Dieu, par l'organe de l'Église, a déposé en vous ce qu'on peut appeler le sens commun divin. De là ce mot de saint Paul : *La foi vient d'entendre, et l'entendre vient de la parole du Christ* [1]. Aussi voyez ce que le Christ a dit à l'Église : *Allez, et enseignez.* L'Église arrive chez des sauvages qui n'ont jamais ouï la parole divine, qui n'ont tout

1. *Épître aux Romains*, chap. x, vers. 17. (L.)

au plus que quelques débris de la tradition. L'Église arrive près d'eux, représentée par un missionnaire qui ne sait pas même leur langue : que va-t-il faire ? Ce qu'il va faire ? il plante une croix et se met à genoux auprès. Les sauvages se rassemblent autour de cet inconnu qui prie. Et lui, dans un langage grossier, qu'il articule à peine, il leur explique le Dieu mort sur ce bois. Et de même qu'à votre berceau, la parole de votre mère ouvrit votre oreille pour y déposer les idées qui devinrent l'élément de votre raison, de même la parole de l'Église ouvre l'oreille de ces sauvages, va jusqu'à leur intelligence, y rencontre le germe divin, l'excite, le développe : les sauvages tombent à genoux, croient au Christ mort pour eux, l'adorent avec des larmes qu'ils ne se connaissaient pas, et leur âme, transfigurée, aspire à l'éternité, vérifiant le mot de saint Paul : *La foi vient d'entendre, et l'entendre vient de la parole du Christ.*

Peut-être, Messieurs, m'objecterez-vous qu'il existe au moins une différence entre la génération de la foi et celle de la raison : c'est que la parole humaine, en tombant sur la racine obscure des idées naturelles, les élève à la plus haute clarté, tandis que la parole de l'Église, malgré toute sa puissance, ne tire pas les idées divines de leur sombre et mystérieuse profondeur. Vous vous trompez, Messieurs : les idées divines, pas plus que les idées naturelles, n'arrivent à être pour l'esprit l'objet d'une exacte compréhension, attendu qu'il reste toujours dans les unes et dans les autres le grand inconnu de la substance ; mais les idées divines, comme les idées naturelles, brillent et éclairent, et si elles n'éclairaient pas, jamais l'entendement ne les accepterait. Il est impossible à l'enten-

dement de voir l'obscurité, de même qu'il est impossible à l'œil de voir les ténèbres, si ce n'est à l'aide de la lumière ; or, ce que l'entendement ne voit pas, n'existe pas pour lui. Pour qu'il se rende aux idées divines, il faut qu'il les voie ; et pour qu'il les voie, force est qu'elles ne manquent pas de clarté. Ainsi, Messieurs, voici une idée divine : *Bienheureux ceux qui pleurent !* Aucun sage ne l'avait eue, aucun ne l'avait exprimée ; c'est une idée folle au premier coup d'œil. Cependant elle est de la dernière lucidité pour les vrais chrétiens, et elle a tari plus de larmes que tous les livres des philosophes ensemble n'en ont séché. Je conviens cependant qu'elle est obscure pour vous. Comment cela ? Comment une idée claire pour une âme est-elle obscure pour une autre ?

Il me semble, Messieurs, très aisé de l'expliquer. Même dans l'ordre de la nature, ne voyons-nous pas des principes qui sont évidents pour les uns, tandis qu'ils sont insaisissables pour d'autres ? Un mathématicien entend, dès le premier mot, une proposition qui n'a pas même de sens pour l'homme ignorant des mathématiques. Et quant aux axiomes eux-mêmes, premier trésor de l'intelligence, croyez-vous les avoir entendus sans peine à l'instant électrique de leur énoncé ? Non, Messieurs, mille fois non : si votre mère vous eût dit, par exemple, qu'une même chose ne peut être et ne pas être en même temps sous le même rapport, assurément vous ne l'eussiez pas comprise, quoiqu'elle n'eût fait que vous proposer la première vérité de l'ordre logique. C'est à force d'images, de comparaisons, de répétitions, d'application de votre part, que vous êtes parvenus à former votre raison. Est-il donc étonnant que la parole divine,

venant vous visiter dans un âge tardif, au milieu d'un siècle qui a fermé votre oreille à ses leçons, ait quelque peine à ébranler votre esprit ? Pardonnez-moi de vous le dire, vous êtes les sourds-muets de l'ordre divin. Ce n'est qu'en écoutant la voix de l'Église, en la méditant, que vous vaincrez la résistance de vos préjugés, et l'obscurcissement qu'ils ont produit en vous. Voyez, par expérience, depuis que vous cherchez la vérité au pied de cette chaire, combien d'idées ont passé devant vous dont l'enchaînement, l'ordre, la puissance, vous étaient inconnus ? Et pourtant ce que je vous ai dit, c'est un atome dans l'espace, une goutte d'eau dans l'Océan. Que serait-ce, si une étude sérieuse vous mettait en rapport avec les richesses cachées de l'enseignement religieux ! Vous ne le faites pas, Messieurs, et vous vous plaignez ; vous accusez la foi d'impossibilité, et vous ne lui accordez pas chaque semaine un quart d'heure de votre vie !

C'est, Messieurs, que la foi n'est pas seulement un acte d'intelligence, mais aussi un acte de volonté. La volonté est la faculté d'aimer : et de même que de l'intelligence sortent deux fleuves, le fleuve de la raison et celui de la foi ; de même il sort de la volonté deux eaux profondes, les eaux de l'amour naturel et celles de l'amour divin. L'amour naturel nous attache au monde créé ; l'amour divin nous porte vers le monde incréé : le premier nous éloigne de la foi, le second nous y pousse, même lorsqu'il n'est encore qu'imparfait et à l'état de pressentiment ou de désir. Écoutez-vous bien vous-mêmes : soit que le malheur ait rompu quelqu'un de vos liens, soit qu'une note mélancolique résonne au fond de votre âme,

chaque fois qu'un souffle heureux vous élève plus haut que la terre, la foi vous apparaît et vous donne d'elle une sensation. L'axe de votre volonté s'est incliné d'un mouvement imperceptible, et aussitôt la foi vous a répondu par une lointaine et obscure lueur. Si vous pouviez aimer, vous pourriez croire. Mais comment aimer ce qui ne se voit pas, lorsqu'on n'y croit pas encore ? Si la foi dépend de l'amour, l'amour ne dépend-il pas de la foi ? Cette objection suppose, Messieurs, que le beau et le bon divins sont étrangers à l'homme, et que l'homme est dans l'impuissance d'être attiré par eux avant que la foi règne pleinement sur son intelligence. S'il en était ainsi, la foi serait impossible ; car il est nécessaire, selon les conditions de notre être, que la volonté donne le branle à l'esprit, et la volonté ne se remue que sollicitée par la beauté et la bonté d'un objet. De même donc que la parole de l'Église trouve dans l'âme et y éveille le germe des idées divines, elle doit aussi trouver dans l'âme et y éveiller le germe de l'amour divin, en la même façon que la nature, en s'adressant au cœur de l'homme pour le toucher, y rencontre la fibre toute prête et toute tendue de l'amour terrestre. La loi est encore ici la même pour les deux ordres.

(13e conférence de Notre-Dame, 1836. — *Œuvres*, éd. 1857, t. II, p. 243-250.

VI.

L'incompréhensible

Vous pourriez croire, Messieurs, que le christianisme renferme deux parties distinctes : l'une raisonnable, qui est la source du bien qu'il a opéré dans le monde ; l'autre mystérieuse, qui n'est qu'une enveloppe dont on a couvert par hasard de hautes vérités et de saintes vertus. L'Évangile, en effet, ne se décompose-t-il pas ainsi naturellement ? S'il y est question de miracles et de dogmes qui consternent la raison, on y voit plus souvent encore un sage qui enseigne au peuple une morale simple et sublime, la douceur, la modestie, la patience, le désintéressement, la justice, et ce qui comprend tout dans un seul précepte, l'amour sincère de Dieu et des hommes. Faut-il s'étonner qu'un code aussi parfait, émané d'une âme pure qui soutint jusqu'à la mort les leçons qu'elle avait données, ait produit à la longue dans le genre humain un salutaire et mémorable effet ? Il est impossible de lire l'Évangile sans souhaiter au moins de devenir meilleur, et ce vœu, devenu celui d'un grand nombre, a fini par se réaliser dans quelques-uns qui, de siècle en siècle, ont orné le monde de leurs vertus. L'incompréhensible n'est là qu'un accessoire sans portée ; c'est la fable qui précède ou qui revêt la vérité. Je conviens, Messieurs, que le christianisme aboutit tout entier à l'amour de Dieu et des hommes, et que là gît le secret du changement prodigieux qu'il a introduit et qu'il maintient parmi nous. Mais cet

amour, si longtemps méconnu de la terre, si difficile encore aujourd'hui à connaître par sa propre expérience, loin d'être la cause de la révolution morale opérée par le christianisme, est cette révolution elle-même dans son effet dernier, dans son effet le plus profond. L'Évangile, dites-vous, a fait aimer Dieu et les hommes : il est vrai, je le sais, je le dis, mais comment est-il parvenu à les faire aimer, eux qui ne l'étaient pas depuis quatre mille ans ? Par où a-t-il tiré le cœur humain de l'égoïsme de ses passions, et surtout de l'égoïsme de ses vertus ? Est-ce parce qu'il a dit : Aimez Dieu, aimez les hommes ? Hélas ! Messieurs, s'il n'eût dit que cela, il eût eu juste la puissance qu'exercent sur nous tant de philosophies mortes ou vivantes qui nous honorent de leurs conseils. On eût élevé une statue à Jésus-Christ au seuil d'une académie ; on eût possédé son portrait dans les musées des peuples civilisés, et, depuis l'imprimerie, on eût écrit dans toutes les langues de l'Europe que l'Évangile est un beau livre : mais le pauvre n'eût connu ni le livre ni le sage, et le cœur de tous eût continué de jouir de soi dans les sens et dans l'orgueil.

Voulez-vous savoir comment Jésus-Christ nous a élevés vers Dieu et nous a penchés vers l'homme ! Sortez de Notre-Dame, et regardez à votre gauche. Sur un monument sans mérite par l'architecture, vous lirez cette inscription : Hôtel-Dieu. Peut-être l'inscription a-t-elle disparu de la pierre, je l'ignore ; mais elle subsiste dans la mémoire et dans la langue du peuple, ce qui suffit. Franchissez la voûte, montez l'escalier, levez les yeux sur l'image qui est au-dessus de cette porte, vous y lirez : l'Homme-Dieu. Allez plus loin encore, pénétrez dans la cellule d'une de ces

servantes volontaires qui consacrent leurs jours aux infirmités du pauvre ; vous êtes jeune, beau, riche, et elle-même est revêtue d'une beauté qui sort de la vertu ; offrez-lui votre main, elle vous répondra : Moi, l'Épouse de Dieu ! Si ces trois mots incompréhensibles : *l'Hôtel-Dieu*, *l'Homme-Dieu*, *l'Épouse de Dieu*, ne vous éclairent pas encore, demandez à cette âme pourquoi elle a quitté les espérances du monde pour se consumer dans un hôpital, entre des douleurs étrangères : elle vous dira son secret. De qui voulez-vous l'apprendre, sinon de ceux qui ont l'amour dont vous cherchez la cause ? Elle vous dira qu'elle aime Dieu parce que Dieu l'a aimée jusqu'à mourir, et qu'elle aime les hommes parce que Dieu, en prenant leur nature et en mourant pour eux, en a fait une partie de son adorable bonté. Si Dieu n'est pas homme, s'il n'est pas mort, assurez-vous qu'il n'y a plus d'épouse de Dieu, ni d'Hôtel-Dieu ; la vertu du chrétien sort de l'incompréhensible comme la fleur sort de la terre. L'incompréhensible est l'âme du chrétien, il est sa lumière, sa force, sa vie, sa respiration. Dites que cela est fou, je le veux bien. Je n'ai pas entendu vous prouver que cela n'est pas fou, mais que cela vous sert. Voilà soixante ans que vous essayez de vous passer de cette folie, et de conserver les bienfaits du christianisme en en répudiant les dogmes ; c'est à vous de voir si vous avez réussi.

L'homme est un animal divin, et l'incompréhensible est sa nourriture. Si jamais ce don du ciel lui était pleinement retiré, vous auriez un spectacle que je ne peux pas dépeindre, parce qu'on ne l'a jamais vu. Le paganisme lui-même, tout dénué qu'il était, renfermait des restes confus de l'incompréhensible

primordial, et c'est ce débris qui a fait sa grandeur en de certains peuples et en de certains temps. Quand Rome eut résolu d'asseoir sur une colline solitaire le centre et le fondement de sa puissance future, elle y bâtit à la fois un temple et un camp, laissant entre deux un espace vide, qui était comme le siège où elle se tiendrait debout, une main sur ses armes et l'autre sur le ciel. C'est de là qu'elle a regardé et dominé l'univers, y puisant une sagesse aussi invincible que son courage ; et lorsque ses triomphateurs lui amenaient les rois et les dépouilles des nations, ils montaient à ce Capitole comme au lieu tutélaire où leurs victoires avaient pris naissance dans la volonté des dieux qui l'habitaient. Ce caractère religieux dura autant que la vertu et la liberté de Rome. Les sacrés mystères présidaient à tout ; on les portait jusque devant l'ennemi, et ces fameux généraux qui avaient reçu de la fortune et de leur génie tant d'assurances de vaincre, n'osaient se confier à une bataille sans avoir consulté par des augures l'impénétrable conseil des dieux du monde et de la patrie. Mais quand Cicéron put avouer qu'il ne concevait pas que deux augures eussent le secret de se regarder sans rire [1], Rome tomba du Capitole au Palatin, du temple des dieux au palais des Césars, et bientôt Tibère suivi de Néron prodigua le mépris de sa tyrannie aux vivants et aux morts du peuple-roi. Riez tant qu'il vous plaira des poulets sacrés ; mais sachez du moins que quand il n'y eut

1. *De Natura Deorum*, l. I, c. 26 : *Mirabile videtur quod non rideat haruspex cum haruspicem viderit.* Dans le *De divinatione*, l. II, c. 24, Cicéron attribue le mot à Caton : *Vetus autem illud Catonis admodum scitum est, qui mirari se aiebat, quod non rideret aruspex aruspicem cum vidisset.*

plus de poulets sacrés, il n'y eut plus de Scipions. Et le même spectacle, issu de la même cause, vous le rencontrerez partout dans l'histoire du monde. Partout la décadence des peuples est née de la décadence de l'incompréhensible, et la terre a dévoré tous ceux qui n'ont plus regardé du ciel que ce que l'œil en découvre à l'horizon.

J'aime donc les Égyptiens d'avoir placé le sphinx à l'entrée de leurs temples. C'est bien là le vieil ami de l'homme, et son naturel introducteur dans l'infini. Méprisez-le tant que vous voudrez ; appelez-en à la raison pure, aux droits sacrés de l'intelligence humaine : pour moi, je m'en tiendrai au sphinx tant que je le verrai à la porte des vertus qui fondent et des gloires qui ont une postérité.

(57e conférence de Notre-Dame, 1849. — *Œuvres*, éd. 1857, t. IV, p. 132-137.)

VII.

Credo quia absurdum

Nos adversaires pensent nous effrayer beaucoup par ce seul mot : Mais ce que vous avancez là est extravagant. Je le crois bien, et qu'aurais-je à vous dire si je n'avais à vous dire rien d'extravagant ? A quoi bon cet appareil religieux, si je n'avais à vous apprendre que ce que l'homme, en secouant ses tisons au coin de son feu, peut savoir par lui-même ? Qu'est-ce que la religion, qu'est-ce que le commerce avec Dieu, s'il laissait notre esprit juste au point où il était auparavant ? Dieu se serait mis en rapport avec

nous, et nous avec lui, pour avoir la satisfaction réciproque, l'un de ne rien donner, l'autre de ne rien recevoir. Vous voyez, Messieurs, que la supposition n'a pas de sens, et qu'il faut en revenir à ce mot fameux d'un docteur[1] : *Credo, quia absurdum. — Je le crois, parce que cela est absurde.* L'expression est trop forte ; mais il est facile d'en réduire l'exagération, et de comprendre qu'en effet, s'il n'y avait rien d'extravagant dans la doctrine, on ne croirait pas, on verrait tout simplement. Il faut, pour croire, quelque chose qui surpasse la raison, et ce qui surpassera la raison a évidemment pour elle un caractère d'extravagance. C'est pourquoi saint Paul disait : *Si quelqu'un de vous paraît sage à ce siècle, qu'il se fasse fou pour se faire sage*[2].

Eh bien ! me direz-vous ? voilà un beau mérite ; c'est justement le mérite de la superstition que vous combattiez naguère en la notant de déraison. Je vais, Messieurs, vous dire la différence.

Premièrement, nous croyons nos dogmes. Tandis que vous, savants et philosophes, vous ne croyez pas aux propres inventions de votre esprit, et que le doute les mine sans cesse par une sourde infiltration, nous, prêtres de Jésus-Christ, fidèles de l'Église catholique, nous croyons sincèrement ces dogmes que notre raison n'a pas faits et qu'elle ne se démontre pas. Nous les croyons depuis dix-huit siècles passés, jusqu'à donner notre sang pour eux. C'est assurément là une grande merveille : le doute de la raison à l'égard

1. Parole souvent attribuée, à tort, à saint Augustin et que l'on ne rencontre sous cette forme chez aucun docteur ni Père de l'Église.

2. *Première Épître aux Corinthiens*, chap. III, vers. 18. (L.)

de ses propres œuvres, la foi de la raison envers des œuvres qui ne sont pas les siennes ! Mais il y a plus : non seulement nous croyons nos dogmes, mais nous vous les proposons et nous vous les faisons croire à vous, hommes de raison, hommes d'orgueil, hommes indignés de notre extravagance. Un jour ou l'autre, vous y venez ; un jour ou l'autre, vous nous apportez à genoux l'adoration volontaire de ce que vous aviez haï et méprisé. Nul ne vous contraint. Et ce phénomène inimaginable de la conversion de la raison à l'extravagance, il ne se passe pas obscurément dans quelques âmes perdues, il se passe chaque jour, à la face du soleil, dans une multitude d'esprits. Il n'est pas une heure de l'Église où elle ne reçoive des embrassements longtemps rebelles, où elle n'enfante à la foi et à l'amour ses propres ennemis ; mère heureuse qui est reconnue de ceux qu'elle n'a point allaités, qui est serrée dans les bras de ceux qui la meurtrissaient. On lui naît par le blasphème comme on lui naît par la bénédiction. On lui naît dans la force de l'âge mûr, comme un effet des longues veilles de l'intelligence, des expériences de l'homme d'État, des illuminations de l'homme de génie. On lui naît, comme un vaisseau entre dans le port après les tempêtes d'une longue navigation. On lui donne la dernière vue de l'esprit, le dernier mouvement du cœur, la ferme et inébranlable palpitation de l'âme qui a trouvé et qui se repose. Tel est son sort depuis saint Paul jusqu'à Bossuet.

Qu'en dites-vous, Messieurs ? n'est-ce pas là une efficacité surhumaine ? Car, enfin, qui peut vous faire croire ? Quelles armes ou quel art possède la doctrine catholique pour s'emparer de vous, qui ne voulez pas d'elle, pour vous persuader des dogmes

inaccessibles à la raison ? Quel maléfice a-t-elle jeté sur vous ? Qui a mis dans sa main le ressort invisible dont elle dispose, et par où elle vous pousse, comme l'effort suprême de votre destinée, à adorer l'extravagance ?

Il est vrai que sa prétention n'est pas seulement de vous faire croire ses dogmes, mais aussi d'en rendre compte à votre raison, tout supérieurs qu'ils lui sont. Car, de même que, dans l'ordre des mœurs, l'extravagance doit être unie au sublime, il est nécessaire que, dans l'ordre de la vérité, l'extravagance ne soit pas séparée de la plus haute lumière. C'est pourquoi la doctrine catholique, qui n'a pas créé ses dogmes et qui ne les démontre pas, les présente pourtant à la raison, une fois acceptés d'elle, comme la science suprême de la nature et de l'humanité, comme le nœud de tous les mystères, la clef de toute explication, le lien de toute coordination de la pensée, le chef-d'œuvre de l'entendement, en dehors de quoi *la lumière même luit dans les ténèbres*, selon l'expression de l'apôtre saint Jean[1]. Comme l'astre du jour illumine tout sans être illuminé par rien, ainsi la doctrine catholique, flambeau premier du monde, répand sur quiconque ne ferme pas les yeux une irradiation souveraine qui le ravit, et lui découvre, avec l'horizon de l'éternité, l'horizon non moins mystérieux du temps. De là une sorte d'hommes aussi nouveaux que les saints, mêlant ensemble la plus profonde philosophie à la plus ardente foi, tels que saint Augustin, saint Anselme, saint Thomas, saint Bonaventure, et tous leurs pareils, hommes hardis comme le philosophe et simples comme

1. *Évangile selon saint Jean*, c. I, v. 5.

l'enfant, ne reculant devant aucune question, n'ayant peur d'aucun doute, entendant tout et répondant à tout, bâtissant par l'affirmation le grand édifice de la vérité, le défendant par une polémique quotidienne contre tout venant et tout assaillant. La doctrine catholique est la seule qui ait produit cette race d'hommes ; avant elle et en dehors d'elle, il n'y a pas plus de théologiens qu'il n'y a de saints. Les théologiens sont dans l'ordre de la vérité ce que les saints sont dans l'ordre des mœurs ; ils sont destinés à établir la suprématie de raison qui est dans la doctrine catholique, comme les saints sont destinés à en manifester la suprématie morale. A mesure que le monde enfante d'illustres lettrés pour combattre la doctrine de Dieu, l'Église enfante d'illustres théologiens pour les tenir en échec, pour opposer génie à génie, science à science raison à raison, et assurer à tout le moins à nos dogmes l'honneur d'un combat qui ne finit jamais.

Ainsi passons-nous, de siècles en siècles, à travers les nations les plus civilisées, affirmant et discutant : affirmant nos dogmes comme venant de Dieu, les discutant comme s'ils n'en venaient pas, enlevant la raison plus haut qu'elle-même, nous rabaissant jusqu'à elle pour lui faire plaisir, également forts par l'extravagance et par le raisonnement, rebutés pour l'une, craints pour l'autre, respectés pour tous deux. Si l'erreur nous serre de trop près, si quelquefois, dans la suite des âges, une vacillation se fait sentir dans le trop-plein de notre vie, nous assemblons un Concile, autre phénomène encore qui n'est qu'à nous, dont nulle doctrine ne supporterait l'essai. Pendant que vous disputez, nous délibérons. Nos vieillards, chefs et juges de la doctrine, s'asseoient en cercle sur des

fauteuils, ploient le genou devant Dieu, invoquent l'Esprit-Saint, écoutent une discussion solennelle en présence de l'univers, qui les regarde, et se levant une dernière fois, sûrs d'eux-mêmes et de Dieu, magistrats de la vérité, ils prononcent l'arrêt qui unit tous les esprits, et posent une pierre contre laquelle nul ne se heurtera plus sans s'y briser la tête.

(28e conférence de Notre-Dame, 1844. — *Œuvres*, éd. 1857, t. II, p. 587-592.)

VIII.

Innéité du Christianisme

Quand.... la raison divine, se mettant en communication avec la raison humaine, lui affirme qu'il existe un Dieu, que le monde a été créé par lui, que l'homme est déchu de son état primitif, que la Providence a travaillé à sa réparation, et qu'elle nous jugera selon nos œuvres ; la raison divine, en affirmant toutes ces choses, ne dit rien à quoi la raison humaine ne rende témoignage elle-même, à un certain degré. Ce sont deux astres de différentes grandeurs, qui se rencontrent et qui réunissent leurs ombres et leur clarté. Oui, Messieurs, le christianisme n'est pas ce que vous vous figurez peut-être ; ce n'est pas une loi particulière donnée à quelques hommes dans un coin du globe, et répandue ensuite en tous lieux par la prédication de l'Église. Indépendamment de ce que le témoignage divin est aussi ancien que l'humanité, on doit confesser que le christianisme est révélé à quiconque vient à la vie. C'est du christianisme que saint Jean a dit : *Il était la lumière véritable qui illu-*

mine tout homme venant en ce monde ; il était dans le monde, et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a pas connu ; il est venu chez les siens, et les siens ne l'ont pas reçu [1]. Quand le christianisme frappe à la porte de votre âme, ah ! ne croyez pas que ce soit un étranger qui vous demande l'hospitalité. Non, il revient dans une famille qui est la sienne, dans une maison qu'il a bâtie ; il sait le coin de votre cœur où il a laissé sa trace. Ainsi, quand, loin dans la vie, vous retrouvez un ami des premiers jours, et que vous le conduisez dans la maison, dans le jardin que vous avez hérités de vos pères, il reconnaît tout ; il se rappelle que là vous fîtes telle chose ensemble, que là vous eûtes une même pensée, qu'ici vous vous disiez de ces paroles que l'homme n'oublie jamais et qu'il emporte jusqu'au tombeau. Il en est bien autrement encore du christianisme. Ah ! c'est celui-là qui est l'ami d'enfance, l'ami premier. Avant même que cet habitacle temporaire de votre corps fût achevé, un germe était semé dans votre intelligence. La Sagesse éternelle qui, dès le commencement, se jouait dans la création, toucha votre âme, et, de ses doigts sacrés, elle y creusa doucement d'ineffaçables sillons. Et quand nous venons pour la récolte, nous les amis de l'ami, les envoyés de l'envoyé, ce qui fait notre force auprès de vous, c'est que nous savons mettre la main aux endroits fertiles de votre nature, c'est que nous savons retrouver ces traces déjà immémoriales en vous, mais dont le secret nous a été confié. Nous vous disons : Reconnaissez celui que vous connaissiez déjà, recevez celui que vous avez reçu.

1. *Évang.*, chap. I, vers. 9 et suiv. (L.)

Le christianisme intérieur se trahit malgré vous dans vos actes. Chaque fois que vous faites une bonne action, et qui peut désespérer de soi jusqu'à penser qu'il n'en fera jamais une seule ? chaque fois que vous faites une bonne action, vous affirmez les dogmes du christianisme, vous en êtes les involontaires apôtres. Chaque fois que vous donnez un verre d'eau à un pauvre, fussiez-vous l'athée le plus déclaré, vous affirmez que Dieu existe ; vous affirmez Dieu créateur du monde et père au fond du ciel ; vous affirmez l'homme coupable et la réparation ; vous affirmez que Dieu n'est pas indifférent au bien, qu'il jugera, et qu'au jour de sa justice, un verre d'eau sera compté. Insensés, ou plutôt infortunés, vous attaquez le christianisme, et vous ne voyez pas la contradiction perpétuelle où vous êtes avec vous-mêmes ! Chacune de vos bonnes œuvres confesse l'existence du bien et du mal, et vous ne pouvez confesser l'existence du bien et du mal sans confesser les vérités chrétiennes, puisque toutes les autres vérités découlent de celles-là.

Non, le christianisme n'est pas une doctrine qui tombe au milieu des peuples, on ne sait pourquoi, comme ces aérolithes autour desquels les savants se rassemblent et composent des systèmes. Non, cet aérolithe du christianisme n'est point tombé du ciel inattendu ; il était dans notre conscience[1]. De même que l'aiguille aimantée se tourne toujours vers le pôle, à quelque distance qu'elle en soit ; de même, il y a dans notre cœur un aimant qui le fait se tourner

1. Dans la première édition des conférences parue en 1844, Lacordaire avait fait *aérolithe* féminin ; dans l'édition de 1857, en rectifiant le genre de ce mot, il a laissé au féminin *tombée*, *inattendue*, *elle*. L'édition de 1860 a réparé cet oubli.

du côté du véritable nord, c'est-à-dire vers Dieu, le père, le réparateur, le sanctificateur.

(11e conférence de Notre-Dame, 1836. — *Œuvres*, éd 1857, t. II, p. 209-212.)

IX.

Supériorité du Christianisme

Des trois cultes qui se partagent le monde, en voilà deux hors de cause [1] : le christianisme seul est maintenant devant nous.

Regardez-le, Messieurs, non pour vous demander s'il est vrai, mais s'il ressemble aux deux autres. Leur ressemble-t-il ? Est-ce la même incapacité logique, la même immoralité, la même absence de physionomie divine ? Vous pouvez bien le combattre ; mais il faut que vous le combattiez. Car il enseigne, il discute, il écrit ; il a rempli la terre de sa parole, et vos bibliothèques de ses travaux. A quoi que vous touchiez, vous le rencontrez. Il oppose ses sages à vos sages, ses savants à vos savants, ses écrivains à vos écrivains, ses politiques à vos politiques, ses hommes de génie à vos hommes de génie ; depuis dix-huit siècles, précédé des traditions et des œuvres de quatre mille ans, il vous suit pas à pas, ne laissant jamais sans réponse un de vos reproches, pas plus que sans secours un de vos besoins. Si vous niez, il affirme ; si vous méprisez, il honore ; si vous le foulez aux pieds, il se relève ; si vous le croyez mort, il revit. A-t-il tort ? je ne sais ;

1. L'islamisme et l'idolâtrie.

a-t-il raison ? je l'ignore. Ce que je vois, ce dont tout l'univers est témoin, c'est qu'il raisonne et tient en haleine l'esprit humain. Tantôt l'autorité politique l'a servi, tantôt elle l'a méconnu : mais aussi bien dans la bonne que dans la mauvaise fortune, sous la persécution comme avec la protection, il a fait son service et tenu sa voie. Rien des vicissitudes dont il a été le spectateur ne l'a étonné ; il a vu la science des temps qui finissent avec celle des temps qui commencent, et on l'accusera de tout, sauf d'avoir manqué de grandeur et de puissance d'esprit.

Autant les autres cultes ont été incapables, je ne dis pas de sanctifier, mais d'améliorer les mœurs publiques, autant celui-ci les a relevées et divinisées. Qui comparera la vie des peuples chrétiens avec la vie des peuples régis par la loi des idoles ou par celle de Mahomet ? Ah ! certainement je connais les misères de la chrétienté, puisque je connais les miennes ; mais, malgré la trace qu'y laissent la chair et le sang, quelle pureté dans un certain nombre d'âmes choisies ! Quel respect de la vertu dans la conscience de tous ! Quelle lutte dans ceux-là mêmes qui tombent, et qui, le regard ouvert sur le modèle de toute sainteté, se retiennent, jusque dans le vice, à l'espérance et au vouloir de devenir meilleurs ! Si le secret de ce travail salutaire ne vous est pas connu suffisamment par votre propre expérience, si l'histoire des âmes dans le christianisme ne vous a pas été révélée, jugez-en du moins par le dehors : comparez les plaisirs, les jeux, les spectacles des païens avec les nôtres ; mettez en regard nos faiblesses avec les abominations de l'Orient. Le christianisme n'a pas détruit le mal, puisque le mal fait partie de la nature humaine déchue ; mais il l'a

déshonoré dans l'opinion, chassé des places publiques, poursuivi jusque dans ses repaires, atténué dans la vie du plus grand nombre, et effacé du cœur de beaucoup. Il est la seule religion qui ait opéré dans le monde une révolution morale ; toutes les autres ont adoré les mauvais penchants de l'homme, ou les ont proscrits sans efficacité. Et cette révolution morale n'a pas été d'un siècle ou d'un peuple ; elle a régné des débauches d'Auguste aux adultères de Louis XIV, sur une multitude de nations qui en ressentent chaque jour encore le persévérant bienfait. Il n'est pas une mère chrétienne qui n'en soit l'instrument, et qui ne communique aux âmes qu'elle a reçues de Dieu dans son sein une vertu de purification et d'honneur. Avant que le chrétien se corrompe, il a passé par les joies de la pureté, et il en garde dans ses os une mémoire que toutes les profanations du vice ne peuvent entièrement guérir. Le vice est tellement incompatible avec la foi chrétienne, que cette foi s'obscurcit ou s'éteint dans ceux qui ne veulent plus combattre leurs passions, et l'incrédulité, sous ce rapport, est une des plus glorieuses couronnes du christianisme. Ni le musulman ni le païen n'ont besoin d'apostasier pour être tranquilles dans l'opprobre de leurs sens : le chrétien seul a un Dieu qui le force à rougir.

Ce Dieu pourtant s'est fait homme, il a porté une chair comme la nôtre ; il a été semblable dans son corps aux idoles des nations, et à la différence de toutes celles qui l'avaient précédé, de toutes celles qui devaient le suivre, il a exercé sur la terre un pouvoir régénérateur. En lui comme à leur source, en sa figure comme à leur centre, viennent se réfléchir tous les caractères qui ont fait du christianisme un incompa-

rable monument. Levez les yeux cette fois : Voilà Jésus-Christ ! Qui de vous le blasphémera sans une certaine crainte de se tromper ? Au sortir de l'enfance peut-être, à l'âge où les yeux ne mesurent rien parce qu'ils n'ont encore rien comparé, vous passerez devant lui sans suspendre votre marche et sans incliner la tête : mais attendez un peu. Les ombres de la vie vont grandir derrière vous ; vous connaîtrez l'homme, et de l'homme au Christ reportant des regards plus humbles, parce qu'ils auront vu davantage, vous commencerez à découvrir dans cette physionomie des signes qui vous troubleront. Un jour ou l'autre, vous vous direz : Serait-ce donc là Dieu ? Quelle que soit la réponse, votre conscience aura posé la question. Et quelle question ! Quel homme que celui qui contraint un autre homme à se poser la question de sa divinité ! Et quand même vous n'éprouveriez pas encore le pressentiment de ce doute, songez que depuis dix-huit siècles il agite et partage l'humanité. Aujourd'hui plus que jamais c'est le grand débat du monde. Derrière ces querelles politiques qui retentissent si haut, il en est une autre qui est la véritable et la dernière : c'est de savoir si les nations civilisées par le christianisme abandonneront le principe qui les a faites ce qu'elles sont, si elles iront jusqu'au bout de l'apostasie, et quel sera dans ce cas le sort qui les attend. Être ou n'être pas chrétien, telle est l'énigme du monde moderne. Et, de quelque manière que vous la résolviez dans votre esprit, elle existe, je n'en veux pas davantage. Elle existe : Jésus-Christ règne par ce doute suspendu sur nos destinées, autant que par la foi de ceux qui lui ont donné toute leur âme. Sa divinité est le nœud de l'avenir, comme elle l'était du

passé, et fût-ce une ruine, c'est une ruine qui porte tout. On sait ce que sont devenues les nations converties du paganisme à l'Évangile ; on ignore ce que deviendraient les nations chrétiennes au sortir de l'Évangile, qui les a nourries et formées ; car on ne découvre aucune doctrine prête à les recevoir, mais un abîme où la matière s'asseoirait seule au trône vide de Dieu.

Toutes ces choses, Messieurs, n'ont besoin que d'un regard ; on les voit et on les sent aussi vite que l'on voit la lumière et que l'on sent la chaleur. Comme il est impossible de confondre la vie avec la mort, il est impossible de confondre le christianisme avec les faux cultes qui en ont corrompu les traditions. Loin de s'obscurcir par ces travestissements, dus à la liberté de l'homme, le christianisme y puise la preuve qu'il est indestructible et inimitable, et par conséquent divin. Il demeure d'autant plus grand, qu'on le compare ; d'autant plus seul, qu'il a des rivaux ; d'autant plus facile à reconnaître, qu'il doit être discerné. Y eût-il mille étoiles au firmament de la religion comme à celui de la nature, l'œil n'y découvre qu'un astre souverain. Celui qui nie le soleil est aveugle du corps, celui qui nie le christianisme est aveugle de l'âme.

(54e conférence de Notre-Dame, 1849. — *Œuvres*, éd. 1857, t. IV, p. 65-70.)

X.

Universalité du Catholicisme

C'est une maxime que l'étendue dévore l'unité.

La société catholique a seule échappé à cette loi des choses finies. A peine arrosée du sang tombé de la croix, à peine animée du souffle de la Pentecôte, elle a franchi l'Euphrate et le Rhin, elle a visité la Scythie, l'Inde, l'Éthiopie, et pendant que l'empire se partageait entre des maîtres, ou cédait de sa terre aux barbares dont il était assiégé, elle répandait, sur la surface multiple du sol romain, son unité doctrinale, hiérarchique, législative, judiciaire et administrative, resserrant et fortifiant son organisme social à mesure que l'ancien monde voyait périr le sien. L'Angleterre, l'Hibernie, la Germanie, toutes les plages du Septentrion lui ouvrirent, chacune en son temps, leur territoire plus neuf. Elle passa le cap de Bonne-Espérance avec Vasco de Gama, elle descendit en Amérique avec Christophe Colomb, elle suivit, la croix à la main, tous les aventuriers du XVe et du XVIe siècle, élevant à côté de leurs noms les noms de Las Casas, de saint Louis Bertrand, de saint François Xavier ; fondant des chrétientés à l'abri des comptoirs, poursuivant et charmant les sauvages jusque dans leurs plus secrètes forêts ! Où n'est-elle pas aujourd'hui ? Où n'est-elle pas avec son unité tout entière ? Voici qu'elle s'éparpille sans se diviser dans toutes les baies de l'Océanie. Du haut de sa chaire une et immuable, le père de cent cinquante millions d'hommes dispersés par toute la

terre élève la voix qui enseigne, il est cru ; il nomme des évêques, on les reçoit ; il promulgue une loi, on la vénère ; il prononce un jugement, on s'y soumet ; il règle des cérémonies, on les pratique. La distance, la configuration, le climat, rien n'altère la majesté qui commande et l'obéissance qui accomplit, ou si quelque différence se remarque entre le respect qui est proche et celui qui est lointain, elle est toute en faveur du pouvoir, à mesure qu'il est plus désarmé.

Quel miracle, Messieurs ! L'Angleterre touche à tout par sa politique et ses vaisseaux ; mais dites-lui d'établir quelque part sa hiérarchie, sa législation, sa magistrature et son administration, sans s'assujettir par la force le point du globe où elle les portera : l'Angleterre croira que vous vous moquez. C'est pourtant ce que la Rome catholique fait tous les jours sans que personne y prenne garde, tant sa souveraineté organique universelle est devenue un élément naturel de l'humanité. On a vu cette même Angleterre dont je parlais, se séparer de Rome, la proscrire, inventer contre elle des supplices atroces, et, malgré cet appareil, pendant trois cents ans consécutifs, Rome a conservé au sein de cette île superbe une chrétienté qui recevait ses envoyés, ses lois, ses jugements, qui priait avec elle, qui pensait avec elle, qui souffrait et se réjouissait avec elle, qui mourait heureuse pour elle. Encore une fois, Messieurs, quel miracle ! et comment l'expliquer ?

Ah ! je vais vous le dire : c'est que la nature se révolte contre l'orgueil et la domination ; mais contre la vérité, contre le bien, contre Dieu, il n'y a pas de montagnes, pas de déserts, pas de glaces, ni de soleil ardent, ni de mers orageuses, ni de barrières armées.

Et c'est pourquoi le prophète, annonçant de loin cette puissance d'universalité qui est dans l'Église, et s'y complaisant d'amour, ne se lassait pas de porter à la nature un triomphal défi, ainsi que nous entendons, dans l'office même de ce jour, Isaïe crier de toute sa force : *Montagnes, montagnes et collines, vous serez abaissées; chemins tortueux, vous serez redressés; sentiers escarpés et âpres, vous serez doux comme la plaine* [1]. Et ailleurs, et mille fois : *Passez, passez par les portes, préparez la voie au peuple, aplanissez la route, choisissez les pierres, élevez un signe pour que tout le monde le découvre* [2]. Et pourquoi, ô prophète, pourquoi les portes doivent-elles s'ouvrir, les barrières tomber, la nature perdre toutes ses jalouses précautions ? Ah ! répond le prophète : *c'est que le Roi vient, il vient avec justice et douceur, il est pauvre, il est monté sur une ânesse et sur le fils de l'ânesse* [3]. Voilà ce qui ouvre tout et ce qui change tout. *Ouvrez les portes, laissez passer la nation juste, la nation qui garde la vérité* [4]. La science n'avait pas passé ; la puissance n'avait pas passé ; Ninive, Babylone, Alexandre, les Romains n'avaient pas passé ; mais le Fils de l'homme, monté sur le fils de l'ânesse, il passera, il a passé, et passé pour ne sortir jamais.

Me demanderez-vous encore pourquoi ? et vous le dirai-je sous une autre forme ? C'est que la vérité donne du courage pour gravir des montagnes, pour habiter les déserts et s'accoutumer au soleil. Un missionnaire part, sachant bien qu'il ne vivra que dix

1. Isaïe, chap. XL, vers. 4. (L.)
2. *Ibid.*, chap. LXII, vers. 10. (L.)
3. Saint Matthieu, chap. XX, vers. 5, et Zacharie, chap. IX, vers. 9. (L.)
4 Isaïe, chap. XXVI, vers. 2. (L.)

ans : que lui importe ? La vérité qu'il annonce est éternelle, l'éternité lui rendra les jours qu'il aura perdus. Nul ne vous rendra les vôtres, ô hommes qui ne travaillez que pour vous, nul ne sera votre récompense que vous-mêmes. Mais Dieu se souvient d'un verre d'eau donné en son nom ; l'apôtre le sait, il quitte sa patrie, sa famille, il se quitte lui-même pour porter jusqu'aux extrémités du monde le verre d'eau de la vérité, et c'est ce verre d'eau, protégé par Dieu qui l'envoie, et par la charité qui le porte, c'est ce verre d'eau qui triomphe de l'espace où tous les conquérants ont péri.

(31e conférence de Notre-Dame, 1845. — *Œuvres*, éd. 1857, t. III, p. 63-67.)

XI.

Immutabilité de la doctrine catholique

J'affirme d'abord que la doctrine catholique a fondé des idées immuables, c'est-à-dire, chose merveilleuse ! des idées qui, malgré la mobilité des temps, malgré l'instabilité de l'esprit humain, ont subsisté toujours, et dans lesquelles on sent une racine de persévérance et d'immortalité, une racine granitique autant qu'elle est féconde, en sorte que tout ce qu'il y a de plus dur, le diamant, nous représente ces idées immuables, qu'a fondées la doctrine catholique, sans que leur opiniâtre dureté exclue leur mouvement et leur floraison dans l'univers ! Eh bien ! cela est-il vrai ? Est-il vrai que l'immutabilité, sans laquelle l'unité des esprits n'est qu'une chimère, soit un don ou un effet de la doctrine

catholique ? Quoi ! depuis dix-huit cents ans tous les docteurs et tous les fidèles catholiques, tant d'hommes si divers de facultés, de naissance, de passions, de préjugés nationaux, tous ces évêques, tous ces papes, tous ces conciles, tous ces livres, tous ces millions d'hommes et d'écrits, quoi ! tous ont pensé et ont dit la même chose, et toujours ! Cela est-il possible ? Mais que pensent-ils donc, que disent-ils donc ? Écoutez, ils disent qu'il y a un Dieu en trois personnes, qui a fait le ciel et la terre ; que l'homme a manqué à la loi de la création ; qu'il est déchu et corrompu jusqu'à la moelle des os ; que Dieu, ayant eu pitié de cette corruption, a envoyé la seconde personne de lui-même sur la terre ; et que cette personne s'est faite homme, a vécu parmi nous, et est morte sur une croix ; que, par le sang de cette croix volontairement offert en sacrifice, le Dieu-Homme nous a sauvés, qu'il a établi une Église, à laquelle il a confié, avec sa parole, des sacrements qui sont une source de lumière, de pureté et de charité, où tous les hommes peuvent boire la vie ; que quiconque s'y abreuve vivra éternellement, et que quiconque s'en sépare, en repoussant l'Église et le Christ, périra éternellement. Voilà la doctrine catholique, ce que disent aujourd'hui comme hier, au nord et au midi, à l'orient et à l'occident, ses papes, ses évêques, ses docteurs, ses prêtres, ses fidèles, ses néophytes : idées fondamentales aussi bien qu'immuables, parce qu'elles décident de toute la direction active des intelligences qui en font profession. Trouvez-moi, maintenant, une éclipse à cette immutabilité ; trouvez-moi une page catholique où ce dogme soit nié en tout ou en partie ; trouvez-moi un homme qui, s'en étant écarté, n'ait pas été à l'instant chassé de

l'Église, eût-il été le plus éloquent des écrivains, comme Tertullien, ou le plus élevé des évêques, comme Nestorius, ou le plus puissant des empereurs, comme Constance et Valens. Trouvez-moi un homme à qui la pourpre, ou le génie, ou la sainteté ait servi contre les anathèmes de l'Église, une fois qu'il a eu touché par l'hérésie à la robe sans couture du Christ ?

Certes, le désir n'a pas manqué de nous prendre ou de nous mettre en faute contre l'immutabilité. Car, quel privilège pesant à tous ceux qui ne l'ont pas ! Une doctrine immuable, quand tout change sur la terre ; une doctrine que les hommes tiennent dans leurs mains, que de pauvres vieillards, dans un endroit qu'on appelle le Vatican, gardent sous la clef de leur cabinet, et qui, sans autre défense, résiste au cours du temps, aux rêves des sages, aux plans des rois, à la chute des empires, toujours une, constante, identique à elle-même. Quel prodige à démentir ! Quelle accusation à faire taire ! Aussi tous les siècles, jaloux d'une gloire qui dédaigne la leur, s'y sont-ils essayés. Ils sont venus tour à tour à la porte du Vatican, ils ont frappé du cothurne ou de la botte ; la doctrine est sortie sous la forme frêle et usée de quelque septuagénaire, elle a dit :

« Que me voulez-vous ? — Du changement. — Je ne change pas. — Mais tout est changé dans le monde : l'astronomie a changé ; la chimie a changé ; la philosophie a changé ; l'empire a changé ; pourquoi êtes-vous toujours la même ? — Parce que je viens de Dieu, et que Dieu est toujours le même. — Mais sachez que nous sommes les maîtres, nous avons un million d'hommes sous les armes, nous tirerons l'épée ; l'épée qui brise les trônes pourra bien couper la tête d'un

vieillard et déchirer les feuillets d'un livre. — Faites, le sang est l'arome où je me suis toujours rajeuni. — Eh bien, voici la moitié de ma pourpre, accorde un sacrifice à la paix, et partageons. — Garde ta pourpre, ô César, demain on t'enterrera dedans, et nous chanterons sur toi l'*Alleluia* et le *De profundis*, qui ne changent jamais. »

J'en appelle à vos souvenirs, Messieurs, ne sont-ce pas là les faits ? Aujourd'hui encore, après tant d'essais infructueux pour obtenir de nous la mutilation du dogme public qui fait notre unité, qu'est-ce que l'on nous dit ? Qu'est-ce que toutes les feuilles spirituelles et non spirituelles qui s'impriment en Europe ne cessent de nous reprocher ? « Mais ne changerez-vous donc jamais, race de granit ! ne ferez-vous jamais à l'union et à la paix quelques concessions ? Ne pouvez-vous nous sacrifier quelque chose, par exemple, l'éternité des peines, le sacrement de l'Eucharistie, la divinité de Jésus-Christ ? ou bien encore la Papauté, seulement la Papauté ? Dorez au moins le bout de ce gibet que vous appelez une croix ! » Ils disent ainsi : la croix les regarde, elle sourit, elle pleure, elle les attend : *Stat crux dum volvitur orbis*[1]. Comment changerions-nous ? L'immutabilité est la racine sacrée de l'unité ; elle est notre couronne, le fait impossible à expliquer, impossible à détruire ; la perle qu'il faut acheter à tout prix, sans laquelle rien n'est qu'ombre et passage, par laquelle le temps touche à l'éternité. Ni la vie ni la mort ne l'ôteront de mes mains ; empires de ce monde, prenez-en votre parti ! *Stat crux dum volvitur orbis.*

1. Devise des Chartreux.

Ne soyons pas encore si fiers, Messieurs, il reste une difficulté. A la bonne heure, dit-on, vous êtes immuables ; mais vous l'êtes d'une immutabilité autocratique, d'une immutabilité à la brahmane, à la mahométane, à la païenne ; voilà bien de quoi vous enorgueillir ! Le brahme aussi est immuable, le mahométan de même et le païen l'a été. Qu'avez-vous de plus qu'eux ? Ce que nous avons de plus qu'eux, c'est que nous acceptons librement, par un acte d'intelligence, le dogme public qui constitue notre unité. Nous ne sommes pas les enfants de la violence, de la crainte, ni d'aucune servitude. Voyez d'abord comment nous sommes nés. Si j'ai bonne mémoire, nous ne sommes pas nés sous cet escabeau qu'on appelle un trône ; nous ne nous sommes pas éveillés un jour sous la robe des prétoriens, au pied du Palatin. Nous étions bien sous le Palatin, mais par-dessous ses caves, dans les catacombes. Nous étions là, traqués comme des bêtes fauves d'un bout du monde à l'autre, et voici comment nous faisions des prosélytes à notre foi. Un homme arrivait de je ne sais où, avec un langage étranger ; il entrait dans une grande ville, se présentait dans une boutique, s'asseyait pour qu'on réparât sa chaussure, et pendant que l'ouvrier travaillait à ce vil ouvrage, l'étranger ouvrait la bouche ; il annonçait à l'artisan qu'un Dieu était venu apporter sur la terre une doctrine de souffrance et de crucifiement volontaire, une doctrine qui humiliait l'orgueil et flagellait les sens. « Camarade, lui disait-il, quitte là ton outil, viens avec nous ; nous avons les Césars contre nous, on nous tue par milliers, mais nous avons des trous par-dessous terre où tu trouveras un lit, un autel et un tombeau. Nous y dormons, nous y prions, nous y chantons, nous y mourons, et puis

l'on nous met entre trois tuiles, dans le roc, en attendant le jour de la résurrection, où nos restes paraîtront en honneur et en gloire. Camarade, descends avec nous aux catacombes, viens apprendre à vivre et à mourir ! » L'artisan se levait, il descendait aux catacombes, et il n'en sortait plus, car il avait trouvé sous terre la lumière et l'amour.

Était-ce là une conquête faite par voie d'autocratie ? Ah ! quand, après trois siècles de tortures, du haut du *Monte Mario*, Constantin vit dans l'air le *Labarum*, c'était le sang des chrétiens qui avait germé dans l'ombre, qui était monté comme une rosée jusqu'au ciel, et qui s'y déployait sous la forme de la croix triomphante. Notre liberté publique était le fruit d'une liberté morale sans exemple. Notre entrée au forum des princes était le fruit d'un empire que nous avions exercé sur nous-mêmes jusqu'à la mort. On pouvait régner après un pareil apprentissage du commandement ; on pouvait couvrir la doctrine de pourpre après tout le sang qu'elle avait porté. Le règne ne fut pas long d'ailleurs, à supposer qu'on puisse appeler de ce nom le temps qui s'écoula entre Constantin et les barbares, temps si plein de combats, où la doctrine catholique ne quitta jamais un seul jour la plume et la parole. Les barbares vinrent donc, et avec eux une nouvelle société à convertir. Le fut-elle par voie d'autocratie ? Saint Remi, sans doute, disait à Clovis : « Courbe la tête ! » Mais quel était l'agneau, de l'évêque ou du guerrier ? Quel était l'agneau, de Clotilde ou de Clovis ?

(29e conférence de Notre-Dame, 1845. — *Œuvres*, éd. 1857, t. III, p. 22-28.)

XII.

Gratuité de l'amour de Dieu

Quand on a des dettes, on sort de la propriété en les payant ; quand on n'en a pas, qu'on est parfaitement libre et le maître, on sort de soi et de sa propriété par un moyen très simple, quoique merveilleux, par le don gratuit. On se possède et on se donne ; on se donne d'autant mieux qu'on se possède avec plus de plénitude. Se posséder est le premier acte de la vie divine ; se donner est le second. Mais le premier acte est nécessaire, tandis que le second dépend de la libre volonté de Dieu, sauf dans cette effusion intérieure d'où procède le mystère de la très sainte et ineffable Trinité. Le don gratuit est une conséquence de la liberté absolue de Dieu à l'égard de tout ce qui n'est pas lui, c'est-à-dire à l'égard de tout. La créature, au contraire, se doit avant de se donner, parce qu'elle a reçu d'autrui avant même qu'elle fût. Que ne doit pas l'homme en particulier à ceux qui l'ont précédé dans la vie ? Que n'a-t-on pas fait pour cet être innommé encore, inexistant, qui pouvait venir ou ne pas venir, et qui, apparaissant un jour, a pris sa place dans un ordre préparé, mais préparé par les sueurs, les larmes et le sang des générations ? Cependant l'homme n'est pas tout lien et toute servitude, et c'est pourquoi il connaît aussi la gloire du don gratuit. Le don gratuit est l'âme de l'amour humain comme de l'amour divin ; car l'amour, quel qu'il soit, renferme dans son essence le dévouement volontaire, et qu'est-ce que le dévoue-

ment volontaire, sinon le don gratuit de soi-même, l'imitation de l'acte par lequel Dieu se communique à des êtres dont il n'avait pas besoin et qui n'avaient aucun droit sur lui ?

Mais il existe entre le don gratuit humain et le don gratuit divin des différences sensibles, qu'il importe de vous dire. L'homme, dans ses affections les plus pures et les plus ardentes, cède à l'attrait des qualités qui ornent l'objet de son choix. Son choix est libre, et pourtant déterminé par des mérites qui le précèdent et dont il n'est pas l'auteur. Dieu, au contraire, avant de choisir et d'aimer, ne découvre rien nulle part que le néant. Le premier moteur de ses préférences n'est pas la créature, puisqu'elle n'existe pas, ni les beautés qu'elle renferme au moment de la création, puisque c'est lui qui en est le dispensateur souverain. Il aime, et il se donne par un mouvement qui vient de lui seul, et qui est la cause originelle de tout le bien qui se rencontre dans l'être créé. Celui-ci, en vertu de son libre arbitre, aidé de la grâce, peut se tourner ensuite vers Dieu, et mériter vraiment son amour ; mais il n'en reste pas moins établi que Dieu a commencé, et a commencé sans autre raison déterminante que sa libre et absolue volonté.

En second lieu, quoique l'homme n'ait pas besoin d'aimer tel ou tel de ses semblables, il a cependant besoin d'aimer ; son cœur est un abîme qui appelle à haute voix la plénitude et le rassasiement que l'amour seul contient. Lors donc qu'il se donne, il se donne par une impulsion dont il est à la fois la victime et le bénéficiaire ; il pourra mourir de son amour, mourir de douleur ou de joie ; mais en quelque manière que son sacrifice se consomme, il se trouvera lui-même

dans son sang répandu, et il ne pourra se rendre le témoignage de s'être livré sans s'être satisfait. Pour Dieu il n'en est pas ainsi. L'amour, qui est sa nature encore plus que celle de l'homme, obtient au dedans de lui-même, dans les plis et replis de sa triple personnalité, une ineffable et pleine satisfaction, et lorsque de cet éternel enivrement il jette un regard sur les mondes qui ne sont pas encore, il sait, il voit qu'il n'a pas besoin d'eux pour aimer et pour être aimé. Le mystère est accompli tout entier au dedans de son essence, et s'il lui permet de déborder sur les siècles, ce sera par une effusion dont la gratuité sublime ne trouvera jamais l'univers assez reconnaissant.

Enfin ce que l'homme donne à l'homme dans l'amour le plus généreux n'est pas au-dessus de l'homme; celui qui reçoit est l'égal de celui qui donne, et ce qui est donné et reçu entre eux est de même nature que le cœur de l'un et de l'autre, faible, borné, mortel. Mais qu'il en est autrement quand c'est Dieu qui est le donateur ! Ce qu'il épanche sur sa créature, c'est l'infini, c'est une semence de l'éternité, une aspiration à sa propre vie dans une âme qui en est naturellement incapable, et plus tard, si cette âme est reconnaissante et fidèle, une union étroite et indissoluble entre elle et lui, entre le néant et la perfection, la misère sans bornes et la suprême félicité. Là encore le don est gratuit d'une gratuité incompréhensible à notre pensée, et devant laquelle l'homme ne peut plus parler de ce qu'il donne, fût-ce mille fois son être tout entier.

(68e conférence de Notre-Dame, 1851. — *Œuvres*, éd. 1857, t. IV, p. 462-466.)

XIII.

La Création, œuvre de la bonté

L'homme n'agit pas seulement par intérêt ; il est capable d'agir aussi par devoir, c'est-à-dire de sacrifier son propre avantage à l'avantage commun, au nom d'une loi suprême qui règle les rapports des êtres et leur impose des actes dont le bénéfice est pour autrui. Ce motif est infiniment plus noble que le premier ; il ravit l'âme à l'égoïsme, et lui donne pour mobile une impulsion d'en haut, qui, n'étant autre chose que la vue et le sentiment de l'éternelle justice, semble digne de se rencontrer en Dieu et d'avoir commandé sa résolution quand il créa le monde. Pourtant, Messieurs, il n'en est rien. Dieu est la justice même ; dès qu'il agit, il le fait sous l'empire de cette loi d'équité qui est comprise dans son essence ; mais avant d'agir au dehors pour la première fois, avant de fonder l'univers, il ne lui devait rien. Il était libre à son égard de toute la liberté de l'être en face du néant. Il pouvait lui communiquer l'existence ou la lui refuser selon son plaisir, sans blesser aucun droit, sans méconnaître aucun devoir. L'homme lui-même ne doit rien au néant, et en tirant un autre homme de son sein généreux, il accomplit un acte de pleine et absolue souveraineté. Il est père, parce qu'il l'a voulu, comme Dieu est créateur, parce qu'il l'a voulu.

Mais quoi ! aucun motif n'a-t-il donc inspiré la volonté créatrice ? Cela n'est pas possible, Messieurs, nous vous l'avons démontré. Le motif existe ; ne nous

lassons pas de le chercher dans le mystère de nos propres délibérations.

Au-dessus du devoir, s'il est possible, ou du moins dans une place non moins profonde et sacrée, gît un autre mobile de nos actions : c'est l'amour. Nous allons, parce que nous aimons ; nous souffrons, nous vivons, nous mourons, parce que nous aimons. L'amour guide nos actes les plus ardents, et si quelquefois nous nous sentons capables de tout, si, poussant la vie et la mort devant nous avec une force presque sacrilège, nous nous croyons quelquefois déjà dans l'énergie de l'immortalité, c'est l'amour assurément, c'est l'amour qui nous persuade et qui nous emporte. Nul coursier n'est plus vite, nul ne franchit plus d'abîmes avec plus de bonheur, nul ne nous conduit plus loin, plus haut, et ne nous donne mieux la sensation de l'être qui va créer. Serait-ce donc l'amour qui pousse la volonté divine, et qui lui dit incessamment : Va et crée, va et crée! Serait-ce l'amour que nous aurions pour premier père ? Mais, hélas ! l'amour lui-même a une cause dans la beauté de son objet ; et quelle beauté pouvait avoir devant Dieu cette ombre morte et glacée qui a précédé l'univers, et à laquelle nous ne donnons un nom qu'en trahissant la vérité ? Qu'est-ce que le néant pouvait dire au cœur de Dieu ? Comment aimer ce qui n'est pas ? Ou même, comment aimer la beauté finie quand on possède en soi la beauté parfaite et sans mesure ? Déjà l'amour avait produit en Dieu son ineffable fruit ; déjà le Père, le Fils, le Saint-Esprit, respiraient coéternellement dans le colloque et dans l'étreinte de leur triple et une et infinie beauté. Ils voyaient, ils touchaient, ils parlaient ensemble leur béatitude, et immuables tous trois dans un même ravissement, ils ne

pouvaient plus rien voir, ni rien sentir, ni rien entendre qui méritât d'eux une goutte épanchée de leur amour. Le mystère était accompli tout entier, mon Dieu, et que restait-il pour émouvoir votre cœur, et pour qu'il nous découvrît de loin dans l'inanité totale où nous ne vous attendions même pas ?

Il restait quelque chose, Messieurs, n'en doutez pas, il restait quelque chose de plus généreux que l'intérêt, de plus élevé que le devoir, de plus puissant que l'amour. Sondez votre cœur, et si vous avez peine à m'entendre, si vos propres dons vous sont inconnus, écoutez Bossuet parlant de vous : « Quand Dieu, dit-il, fit le cœur de l'homme, il y mit premièrement la bonté [1]. » Voilà, Messieurs, une parole divine, et Bossuet n'eût-il prononcé que celle-là, je le tiens pour un grand homme. La bonté ! c'est-à-dire cette vertu qui ne consulte pas l'intérêt, qui n'attend pas l'ordre du devoir, qui n'a pas besoin d'être sollicitée par l'attrait du beau, mais qui se penche d'autant plus vers un objet qu'il est plus pauvre, plus misérable, plus abandonné, plus digne de mépris ! Il est vrai, Messieurs, il est vrai, l'homme possède cette adorable faculté, j'en jure par vous tous. Ce n'est ni le génie, ni la gloire, ni l'amour qui mesurent l'élévation de son âme, c'est la bonté. C'est elle qui donne à la physionomie humaine son premier et plus invincible charme ; c'est elle qui nous rapproche les uns des autres ; c'est elle qui met en communication les biens et les maux, et qui est partout, du ciel à la terre, la grande médiatrice des êtres. Regardez au

1. *Oraison funèbre de Louis de Bourbon, prince de Condé* : « Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté. »

pied des Alpes ce vil crétin sans yeux, sans sourire et sans larmes, qui ne connaît pas même sa dégradation, et qui semble un effort de la nature pour s'insulter elle-même dans le déshonneur de ce qu'elle a produit de plus grand : gardez-vous de croire qu'il n'ait trouvé le chemin d'aucune âme, et que son opprobre lui ait ravi l'amitié de l'univers. Non, il est aimé, il a une mère, il a des frères et des sœurs, il a une place au foyer de la cabane, il a la meilleure et la plus sacrée, parce qu'il est le plus déshérité. Le sein qui l'a nourri le porte encore, et la superstition de l'amour n'en parle que comme d'une bénédiction envoyée par Dieu. Voilà l'homme !

Mais puis-je dire : Voilà l'homme, sans dire aussi : Voilà Dieu ? De qui l'homme tiendrait-il sa bonté, si Dieu n'en était l'océan primordial, et si en formant notre cœur, il n'y avait pas versé avant tout une goutte du sien ? Oui, Dieu est bon ; oui, la bonté est l'attribut qui recouvre en lui tous les autres, et ce n'est pas sans raison que l'antiquité gravait au fronton de ses temples cette inscription fameuse où la bonté précédait la grandeur[1]. Mais toute perfection suppose un objet où s'appliquer. Il fallait donc à la bonté divine un objet aussi vaste et profond qu'elle-même : Dieu l'a découvert. Du sein de sa plénitude, il a vu cet être sans beauté, sans forme, sans vie, sans nom, cet être sans être que nous appelons le néant ; il a entendu le cri des mondes qui n'étaient pas, le cri d'une misère sans mesure appelant une bonté sans mesure. L'éternité s'est troublée, et elle a dit au temps : Commence! Le temps et l'univers ont obéi à la vo-

1. D. O. M. (*Deo optimo maximo.*)

lonté de Dieu, comme la volonté de Dieu avait cédé, mais librement, à l'inspiration de la bonté.

Je dis librement, Messieurs, parce que toutes les perfections divines s'exercent au dedans d'elles-mêmes dans le mystère de la sainte Trinité, et que leur action extérieure n'est plus dès lors nécessaire à leur dilatation, mais un effet spontané du libre arbitre de Dieu. Dieu était bon avant de créer le monde, et sa bonté absolue se produisait à l'infini dans la communication éternelle des trois personnes incréées. Quand donc il a fait l'univers, il l'a fait par un mouvement libre de son cœur, et non par nécessité. Il l'a fait gratuitement, sans l'impulsion de l'intérêt, sans la contrainte du devoir, sans l'entraînement d'un amour qui fût mérité, dans la seule fin de satisfaire sa bonté en communiquant la vie. C'est pourquoi saint Thomas d'Aquin, traitant cette question, dit que *Dieu est le seul être parfaitement libéral, parce que seul il n'agit pas pour son utilité, mais à cause de sa bonté* [1].

(47e conférence de Notre-Dame, 1848. — *Œuvres*, éd. 1857, t. III, p. 532-537.)

XIV.

La Providence

Pendant que le ciel et la terre roulent dans leur cycle impassible, l'homme s'agite en d'autres révolutions, et la Providence lui apparaît sur un double théâtre, le théâtre privé des âmes, et le théâtre public de l'histoire. Quel est celui de nous qui n'a point ren-

1. *Somme*, quest 44, art. 4. (L.)

contré dans sa vie une autre main que la sienne, une main imprévue, habile, profonde, inexplicable par un autre nom que le nom de la Providence ? On en peut douter quelquefois, on n'en doute pas toujours. Si le succès cause aisément l'ingratitude de l'orgueil, le malheur que nous n'avons pas cherché nous révèle en nous un autre artisan que nous. Et encore que je ne puisse pas dire d'où nous vient cette certitude, elle nous vient pourtant. Une âme est bien maudite qui ne s'arrête jamais dans ses annales intérieures à un certain point, pour se dire : ce n'était pas moi. Mais, quoi qu'il arrive des sages et des superbes, les simples de ce monde, ceux qui n'ont point de ressources contre leur conscience, ceux-là s'aperçoivent de Dieu dans le tissu de leur vie, et tous les astres ensemble ne les touchent pas autant que cette entrevue privée que les Écritures appellent la visitation de Dieu. *Qu'est-ce que l'homme*, disait David, *pour que vous ayez souvenir de lui, et le fils de l'homme pour que vous le visitiez* [1] ? Et Job, s'épanchant dans les mêmes termes, disait aussi : *Qu'est-ce que l'homme pour que vous approchiez de lui votre cœur ? Vous le visitez dès le matin, et vous l'éprouvez aussitôt* [2].

Mais ces mystères de l'existence intime brisent tout à coup leur enveloppe, et deviennent, en s'appliquant aux peuples, des événements qui font de leur histoire l'histoire même de Dieu. On travaille bien contre cette histoire pour lui ravir dans le passé son caractère divin ; on lui fait du temps un linceul pour y cacher la Providence aux regards trompés : heureusement l'his-

1. *Psaume* VIII, vers. 5. (L.)
2. Job, chap. VII, vers. 17 et 18. (L.)

toire n'est jamais finie, elle se poursuit vivante sous les yeux des générations, et tous, avant de mourir, nous la voyons un jour ou l'autre telle qu'elle est. Vous la voyez, Messieurs : et sans regarder en arrière ni en avant de notre âge, et en nous tenant à l'heure précise où nous sommes parvenus, je vous le demande, qui tient le sceptre de nos destinées ? Qui se flatte de nous conduire ? Qui peut se promettre ou même nous nommer le port ? Ni les hommes d'expérience pourtant, ni le sens, et l'esprit et le courage ne manquent à notre nation ; elle est encore ce peuple éloquent et brave que dépeignait César, doué du plus beau territoire qui soit au monde, d'une antiquité supérieure à toute antiquité des peuples ses contemporains et ses rivaux, et d'une histoire qui lui assure les titres de premier-né de l'Église, de bouclier de la foi et d'épée de Dieu pour la justice. Si une terre habitée par des hommes pouvait se passer du gouvernement de la Providence, ce serait la nôtre : et pourtant, au quatorzième siècle de notre âge, au sein de tant de souvenirs et de trésors, nous voici incertains de nous-mêmes, tremblants devant l'avenir, et, que nous le voulions ou non, attendant de Dieu seul le secret et l'heure de notre salut. Vous vous étiez flattés de le mettre à l'écart ; vous vous disiez désabusé de son Christ, et n'accordiez plus à l'Évangile que l'honneur vieilli d'avoir été le préparateur ou le précurseur du règne de la raison. Qu'en dites-vous à l'heure qu'il est ? Le bras de Dieu est-il si peu de chose, son secours inutile, son nom une simple antiquité de la métaphysique et de l'abstraction ? Dans quel fabuleux labyrinthe il a pris votre sagesse ! et si je pouvais autre chose que pleurer dans vos égarements les malheurs de la patrie, avec quelle sanglante

volupté ne jouirais-je pas de votre incroyance vaincue par ses fruits !

Or ce que vous voyez, le monde l'a vu dans tous les temps. Sous des formes qui changent et des noms qui se succèdent, la vanité des peuples se montre tôt ou tard. Je dis tôt ou tard, parce que la Providence n'est pas toujours également visible ; si elle paraissait toujours, elle ne paraîtrait jamais. Une apparition n'a lieu qu'en vertu d'une absence. Dieu se cache et se révèle tour à tour, afin d'être mieux vu. Son silence fait le relief de sa parole, son ensevelissement donne crédit à sa résurrection. C'est pourquoi il veut être attendu, et David, son prophète, disait excellemment au peuple d'Israël : *Attends le Seigneur..... et tu le verras.* Et quand le verra-t-il, Messieurs ? Écoutez : *Tu le verras quand les pécheurs périront. — Exspecta Dominum..... cum perierint peccatores videbis* [1].

Oui, Dieu est dans l'histoire ; il est dans l'histoire des âmes et dans celle des peuples. Et lorsqu'il me dit par l'Évangile que *les cheveux de ma tête sont comptés* [2], je n'ai pas besoin de le croire, je le sais, je le sens, je le vois. O Dieu, c'est vrai, vous avez compté mes cheveux, et pas un ne tombera de ma tête sans votre permission. Vous m'avez marqué mon heure et ma place ; vous me versez votre lumière, vous me portez dans votre main, vous combattez pour moi. Je ne suis qu'un passereau, mais un passereau, vous l'avez dit, *n'est pas en oubli devant vous* [3]. Combien plus un homme et un chrétien ! un homme fait à votre image, un chrétien baigné dans le sang de votre Fils ! C'est là, Mes-

1. *Psaume* XXXVI, vers. 34. (L.)
2. Saint Luc, chap. XII, vers. 7. (L.)
3. *Ibid.*, chap. XII, vers. 6. (L.)

sieurs, la force indicible du chrétien : plus que toute chose ici-bas, il est dans la droite de Dieu. La Providence, qui enveloppe et gouverne tout, l'enveloppe et le gouverne avec prédilection. Que sera-ce de l'Église, cénacle immortel des âmes rachetées, où, dans l'obscurité du temps et du changement, la foi, l'espérance, la charité, la prière, toutes les vertus et toutes leurs œuvres se tiennent debout devant Dieu en attendant son jour ! Si ce jour vient pour tout le monde, combien plus vite pour l'Église, et plus inévitablement ! Combien tout enfant de cette mère féconde et sublime doit-il répéter avec une certitude que rien n'a jamais confondue, le mot de David : *Attends le Seigneur,..... et quand les pécheurs périront, tu le verras !*

(67e conférence de Notre-Dame, 1851. — *Œuvres*, éd. 1857, t. IV, p. 433-438.)

XV.

La Prédestination

Messieurs, il est manifeste que Dieu suit un plan, parce qu'aucune sagesse n'agit à l'aventure ; mais il est manifeste aussi que ce plan ne se réalise pas dans toutes ses parties d'une manière infaillible, sans quoi le mal serait inefficace, ou bien il eût été directement prédestiné de Dieu comme un élément essentiel de l'ordre expressément voulu de lui, ce qu'il est impie d'affirmer. Le mal n'est pas prédestiné de Dieu ; le mal existe, le mal est une violation du plan divin : donc ce plan n'obtient pas son entière réalisation. Mais Dieu le rectifie incessamment en transportant

ses grâces, et en tirant le bien du mal par une manœuvre sublime qui maintient dans le monde la vérité et la justice, sans que jamais la prévarication des intelligences puisse en éteindre le règne et le flambeau. Le mal se fait ainsi sa part, mais une part impuissante, qui n'altère l'ordre que pour mieux le révéler. Sous la main réparatrice de Dieu, les ténèbres éclairent, le mensonge témoigne, la négation affirme, le blasphème adore, et toute l'armée des esprits reconnaît tôt ou tard dans son triomphe la victoire de Dieu.

Le gouvernement divin, considéré dans la coordination de ses actes, se décompose donc en deux plans, le plan primitif et le plan rectifié. Le plan primitif renferme l'enchaînement des choses et des grâces, tel qu'il eût été, si les créatures libres eussent en tout répondu aux inspirations de Dieu, et soumis pleinement leur volonté à la sienne. Le plan rectifié renferme l'enchaînement des choses et des grâces, tel qu'il est résulté de l'obéissance et de la révolte, du mérite et du démérite des esprits, dont l'efficacité réelle forme avec l'action divine le mouvement complexe et définitif de l'univers moral. Ainsi, pour me servir d'un exemple, le paradis de délices où l'homme fut placé à son origine appartenait au plan primitif de la Providence, l'Incarnation et la Passion du Fils de Dieu appartiennent au plan postérieur ou rectifié : car le Verbe divin n'eût pas pris chair et souffrance, si l'homme n'avait pas rompu la trame de sa destinée par la prévarication. Sans doute Dieu avait permis et prévu cette prévarication ; mais il ne l'avait ni souhaitée, ni préparée, parce qu'il est impossible à la sainteté infinie de souhaiter et de préparer le mal. D'où il suit que comme il y a deux plans du gouvernement divin, le

plan primitif et le plan rectifié, il s'y rencontre aussi deux prédestinations, la prédestination primitive et la prédestination rectifiée. En effet, tout plan suppose que l'intelligence prévoit une suite d'actions coordonnées pour un but, et que la puissance éclairée par la prévision pourvoit à ce que les moyens soient en proportion avec la fin. Or, ce double acte de prévoir et de pourvoir, appliqué au gouvernement de la Providence, s'appelle prédestination ; et puisque la Providence s'est tracé deux plans de conduite, l'un idéal, l'autre repris en sous-œuvre, il s'ensuit que le mystère de la prédestination a éternellement subi le même partage et la même loi. Ainsi, pour me servir d'un nouvel exemple, la vocation de Saül à la royauté d'Israël appartenait à la prédestination primitive de ce jeune homme ; sa réprobation, causée par ses fautes, fut un effet de la prédestination rectifiée. C'est pourquoi Dieu, dans l'Écriture, annonce qu'il se repent, qu'il retire ses promesses, qu'il transporte ses grâces, et il emploie mille expressions semblables qui n'auraient point de vérité si, réellement, il n'avait sous les yeux de premières résolutions modifiées par le défaut de concours des êtres qu'il avait idéalement prédestinés. Sans doute l'intelligence divine n'est pas sujette comme la nôtre à des successions et à des retours, et tout en Dieu prend la forme sacrée de l'unité. Mais cette unité, comme nous le voyons dans le mystère même des trois personnes coéternelles, n'exclut pas la distinction, et par conséquent rien n'empêche que d'un seul regard Dieu n'embrasse à la fois ce qu'il eût fait des esprits fidèles et ce qu'il fera des mêmes esprits révoltés contre son amour. En ce sens, il n'y aura, si on le veut, qu'une seule trame du gouvernement divin,

un seul plan, une seule prédestination ; mais, de même que l'analyse physique découvre sept couleurs dans l'unité de la lumière, l'analyse métaphysique découvrira deux ordres de résolutions dans l'unité du prévoir et du vouloir de Dieu. C'est là, ce semble, le nœud des contradictions apparentes de l'Écriture sur ce sujet profond. Quand saint Paul dit de Jacob et d'Ésaü : *Avant qu'ils fussent nés et qu'ils eussent fait ni bien ni mal, afin que le décret de Dieu eût pour base l'élection et non les œuvres, il leur fut annoncé que l'aîné servirait le plus jeune* [1] ; quand, dis-je, saint Paul tient ce langage, il parle évidemment de la prédestination primitive, antérieure à tout mérite, et n'ayant d'autre règle que la liberté même de Dieu. Quand saint Pierre dit : *Mes frères, efforcez-vous par vos bonnes œuvres de rendre certaines votre vocation et votre élection* [2], il parle évidemment de la prédestination rectifiée, c'est-à-dire de ce que peut l'usage de notre libre arbitre aidé de la grâce pour confirmer, infirmer ou même étendre l'effet de la prédestination primitive à notre égard. C'est en ce sens que saint Thomas d'Aquin a dit : *Encore que deux baptisés reçoivent une grâce égale, ils n'en usent pas également ; mais l'un en tire un plus grand profit par ses soins, l'autre manque à la grâce de Dieu par sa négligence* [3].

(68e conférence de Notre-Dame, 1851. — *Œuvres*, éd. 1857, t. IV, p. 471-475.)

1. *Épître aux Romains*, chap. IX, vers. 11 et suiv. (L.)
2. *IIe Épître*, chap. I, vers. 10. (L.)
3. *Somme*, 3e partie, question 69, art. 8, 2e argum. (L.)

XVI.

Le petit nombre des élus

Bien que ce fameux texte, *Il y a beaucoup d'appelés, et peu d'élus*, vous paraisse d'une évidente clarté, il est bien loin d'en être ainsi. C'est précisément le texte qui a le plus divisé les Pères et les commentateurs. En effet, il n'est écrit que deux fois dans l'Évangile avec des circonstances qui lui donnent un sens opposé au sens vulgaire. Dans la première occasion, le royaume du ciel est comparé à un père de famille qui loue des ouvriers dès le matin pour travailler à sa vigne, et qui en reçoit d'autres successivement à des heures plus avancées, jusqu'à ce que, le soir venu, il donne à tous la même récompense sans faire aucune distinction entre ceux qui sont venus le matin et ceux qui sont venus tardivement. Sur quoi les premiers montrant de l'indignation, le père de famille leur dit : *De quoi vous plaignez-vous ? ne suis-je pas convenu avec vous d'un denier ? Prenez ce qui vous appartient, et allez-vous-en. Quant à celui-ci, qui est venu bien après vous, il me plaît de lui donner la même récompense qu'à vous. Est-ce que je ne suis pas libre de faire ce que je veux, et faut-il que votre œil soit mauvais parce que je suis bon ? Ainsi, les premiers seront les derniers, et les derniers seront les premiers ; car il y a beaucoup d'appelés, et peu d'élus* [1]. Il est manifeste que la difficulté de la parabole ne consiste pas dans le petit nombre des

1. Saint Matthieu, chap. xx, vers. 13 et suiv. (L.)

ouvriers récompensés de leur travail ; elle consiste, au contraire, en ce que tous étant récompensés, ceux qui paraissent avoir le moins de mérite ne sont pas plus maltraités que les autres. Et l'explication qui en est donnée est celle-ci : *C'est que les premiers seront les derniers, et que les derniers seront les premiers.* Mais cette explication étant obscure elle-même, le père de famille l'éclaircit par ce mot final : *car il y a beaucoup d'appelés, et peu d'élus.* Ce qui veut dire, non pas qu'il y a peu d'hommes sauvés, conclusion qui n'aurait aucun rapport avec la parabole, ou même la contredirait ; mais que, beaucoup étant appelés par une grâce commune, de premiers qu'ils étaient deviennent les derniers, tandis que quelques-uns étant choisis par une grâce spéciale, de derniers qu'ils étaient deviennent les premiers.

Dans la seconde occasion, le royaume du ciel est comparé à un roi qui prépare les noces de son fils, et qui, tout étant prêt, envoie ses serviteurs aux invités pour les presser de venir. Mais ceux-ci refusent sous divers prétextes, et quelques-uns même maltraitent les envoyés du prince, lequel, irrité de leur conduite, fait entrer à leur place dans la salle du festin les premiers venus que l'on a rencontrés sur le chemin. Puis entrant lui-même après eux pendant qu'ils sont à table, il aperçoit l'un des convives qui n'est pas revêtu de l'habit nuptial, et il lui dit : *Mon ami, pourquoi êtes-vous entré sans avoir l'habit nuptial ? Et, celui-ci se taisant, le roi dit à ses officiers : Liez-lui les pieds et les mains, et jetez-le dans les ténèbres extérieures, là où il y aura des pleurs et des grincements de dents ; car il y a beaucoup d'appelés, et peu d'élus* [1]. Il est manifeste

1. Saint Matthieu, chap. XXII, vers. 12 et suiv. (L.)

encore que la difficulté de la parabole ne porte pas sur le petit nombre des convives définitivement admis, puisqu'on les a ramassés indifféremment sur les routes, et qu'un seul est chassé de la salle du banquet. Si donc, en cette circonstance, il y a beaucoup d'appelés, et peu d'élus, cela veut dire seulement, dans la bouche du roi comme dans celle du père de famille, que peu d'hommes reçoivent une grâce spéciale qui leur permette de se conduire avec plus de familiarité que les autres dans les choses divines, et de compter sur une surabondance de miséricorde à leur égard. C'est la tentation d'un certain nombre qui, étant appelés au hasard sur le chemin pour remplacer d'autres invités, se persuadent qu'ils sont des élus de faveur, et qui négligent d'assurer leur salut par une exacte fidélité. Jésus-Christ, dans cette parabole, veut leur apprendre que s'il y a en effet des derniers qui deviennent les premiers, il n'appartient à personne de présumer ainsi de soi.

Vous le voyez, Messieurs, vous voilà loin de la clarté que vous aviez cru reconnaître dans ce texte : *Il y a beaucoup d'appelés, et peu d'élus.* Mais il en est un autre que je ne dois pas vous dissimuler, et qui, sans être décisif, offre cependant un sens moins facilement réductible à notre vœu d'étendre le royaume du ciel autant que nous le permettent les fondements de la foi. Dans son sermon sur la montagne, Jésus-Christ disait à la multitude : *Entrez par la porte étroite, parce que la porte est large et la voie est spacieuse qui mène à la perdition, et il y en a beaucoup qui entrent par elle. Combien est étroite la porte, et resserrée la voie qui conduit à la vie, et il y en a peu qui la trouvent* [1] ! La force

1. Saint Matthieu, chap. VII, vers. 13 et 14. (L.)

de ce texte n'est pas dans l'opposition de la voie large et de la voie étroite ; car, de ce qu'une voie est étroite, il ne s'ensuit pas que le petit nombre y passe, lorsqu'elle est la seule qui conduise au but. Les Thermopyles n'étaient qu'un sentier tortueux et rude dans les montagnes, et cependant l'armée de Xerxès le franchit, parce qu'elle n'avait pas d'autre issue pour pénétrer en Grèce. Mais Jésus-Christ ajoute que *beaucoup entrent par la voie large, et que peu trouvent la voie étroite*, parole qui serait décisive, si elle s'appliquait à tous les temps et à tous les lieux. Or il n'est pas manifeste qu'il en soit ainsi. La Vulgate a traduit la phrase hébraïque en une manière qui la restreint aux commencements de la prédication de Jésus-Christ, et ce n'est pas sans doute par inadvertance qu'elle a préféré cette traduction. En comparant les discours du Seigneur entre eux, on y remarque plus d'une fois la distinction des deux époques diversement caractérisées, l'époque de son ministère, et celle de sa mort. S'il dit : *La voie est étroite qui mène à la vie, il y en a peu qui la trouvent*, il dit aussi : *Lorsque j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi* [1]. Les deux paroles sont vraies dans leur temps. Jésus-Christ, lorsqu'il s'adressait au peuple sur la montagne, n'avait à sa suite que quelques disciples choisis, et tout autour, aussi loin que s'étendait le monde, une multitude qui n'entendait point encore sa voix. Mais lorsqu'il jetait son regard par delà sa mort, il voyait les nations entrer en foule dans son Église, les rois et les reines, selon la prédiction d'Isaïe [2], baiser la trace de ses pieds, et sa croix,

1. Saint Jean, chap. XII, vers 32. (L.)
2. Chap. LX.

portée parmi les étendards romains, pénétrer plus loin que tout empire connu. Son âme alors ne pouvait plus dire : *Il y en a peu qui trouvent ;* elle disait : *Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi.*

(71e conférence de Notre-Dame, 1851. — *Œuvres*, éd. 1857, t. IV, p. 570-575.)

XVII.

L'éternité des peines et la bonté divine

Il est vrai, Messieurs, un homme ne serait pas capable de punir éternellement, d'abord parce qu'il ne comprend pas l'éternité, et ensuite parce que toutes ses vertus sont courtes comme sa vie et étroites comme son cœur. Vous invoquez la bonté : savez-vous bien ce que c'est ? Savez-vous que c'est la bonté qui met le sceau à la réprobation des pécheurs ? Je vous étonne sans doute : mais, écoutez-moi, et connaissez enfin combien sont futiles les espérances et les raisonnements de l'homme contre les jugements de Dieu.

Vous liez dans votre esprit l'idée de bonté à l'idée d'un pardon toujours possible et toujours accordé, quelle que soit la persévérance du méchant dans le mal ; vous en faites ainsi un adversaire irréconciliable de la justice, et vous brisez en Dieu l'unité nécessaire de ses perfections. Je ne m'arrête pas à vous dire que c'est là une pensée sacrilège, qui détruit dans l'intelligence la notion métaphysique et morale de Dieu ; mon dessein est d'aller plus loin au fond des choses, et de vous faire voir, en définissant la bonté, comment elle s'accorde avec la justice pour assurer l'éternelle

réprobation des pécheurs, une fois qu'ils ont perdu avec le temps de l'épreuve le temps de la réconciliation. Qu'est-ce donc que la bonté ? La bonté, c'est l'amour gratuit. Celui-là est bon qui aime sans cause, qui aime le premier, qui aime avec ardeur, qui aime jusqu'à mourir : et tel est l'amour de Dieu. Dieu ne nous devait rien, puisque nous n'étions pas ; il ne découvrait en nous aucune raison de nous aimer, puisque nous n'avions rien avant qu'il nous eût donné quelque chose ; son amour pour nous, comme pour toute créature, était donc un amour gratuit, un acte d'infinie bonté. Or, écoutez bien, je vous prie, l'amour, tout bon qu'il soit, j'oserais dire, tout aveuglément bon qu'il soit, a partout un besoin qui est dans son essence et dont il ne peut s'affranchir : ce besoin de l'amour, étonnez-vous tant qu'il vous plaira, ce besoin de l'amour, c'est d'être aimé. L'amour pardonne tout, sauf une seule chose, qui est de n'être pas aimé. Je voudrais qu'il en fût autrement, si c'est votre désir, mais je me croirais tombé en démence de ne pas pardonner à l'amour ce besoin qu'il a d'être aimé. Et s'il ne l'est pas, que fera-t-il ? Ce qu'il fera ! je vais vous le dire, en vous dérobant à vous-même, au fond de votre cœur, le secret de l'amour.

Ou je me trompe, ou vous avez aimé, ne fût-ce qu'une fois. Je ne distingue pas en ce moment les affections légitimes de celles qui ne le sont pas ; je les prends toutes, pourvu qu'elles soient sincères, dans les entrailles de leur réalité. Vous avez donc aimé, et je suppose qu'aujourd'hui même votre âme est sous l'empire de cette généreuse et terrible passion. Elle a choisi, elle s'est donnée, elle se dévoue tout entière ; mais, ô douleur ! on repousse ce don que vous savez

fait de vous. Quelle sera votre ressource ? Votre ressource sera de ne point vous lasser, d'espérer contre l'espérance, de croire à l'efficacité d'un sentiment aussi vrai, aussi fort que le vôtre. Ployez le genou, s'il est besoin ; abaissez votre orgueil ; que rien ne vous coûte pour persuader l'ingratitude et pour réduire l'insensibilité. Mais enfin si vous ne réussissez pas, que ferez-vous ? Je vous donnerai un conseil que je tiens d'un grand moraliste ; Labruyère a dit : « Lorsqu'on a beaucoup fait et beaucoup fait en vain pour être aimé, il y a encore une ressource, c'est de ne plus rien faire du tout[1]. » On a repoussé votre empressement, essayez l'abandon. Je n'entends pas un abandon sincère, définitif, mais un abandon d'épreuve, où la tendresse se ménage le retour. Après cela, ce dernier effort de votre âme étant demeuré impuissant, voici un jour ce qui se passera en vous ; vous vous direz : Allons, sois homme, n'abuse pas plus longtemps de cette faculté d'aimer qui t'a été donnée d'en haut, retourne à la raison, prends ton âme et va-t'en. Telle est l'histoire du cœur humain dans l'amour, et telle est aussi celle de Dieu. Car, au ciel et sur la terre, l'amour n'a qu'un nom, qu'une essence, qu'une loi, qu'un effet.

Dieu vous a prévenu d'affection de toute éternité. Vous n'étiez rien pour lui, rien pour l'univers, rien pour vous-même : il vous a choisi avant que vous fussiez. Ce corps dont vous profanez la grâce, c'est lui qui vous l'a donné comme un vase antique sorti tout

1. *Caractères. Du Cœur*, 54 (éd. G. Servois, 1865, I, p. 208). La citation exacte est : « Quand on a assez fait auprès de certaines personnes pour avoir dû se les acquérir, si cela ne réussit point, il y a encore une ressource, qui est de ne plus rien faire. »

pur de la main du statuaire ; il a ouvert vos yeux pour que vous le vissiez dans le monde avant de le voir dans sa substance ; il a creusé vos oreilles pour que vous entendissiez sa voix, et dessiné vos lèvres pour que vous lui répondissiez. Au dedans de ce chef-d'œuvre sorti de ses amoureuses mains, il a mis une lumière vivante qui se luit à elle-même, et dont les rayons ont une affinité avec sa propre lumière, afin que l'une et l'autre se recherchassent pour s'unir un jour dans l'extase d'une même flamme et d'une même éternité. Mais vous, fils ingrat d'une piété si gratuite, vous avez fui l'amour qui ne vous demandait que l'amour. Vous avez ramené sur vous l'adoration que vous lui deviez ; vous avez fermé vos yeux pour ne pas le voir, vos oreilles pour ne pas l'entendre, vos lèvres pour ne pas lui répondre, et, perdu dans la débauche d'un lâche égoïsme, vous avez préféré vivre souillé et malheureux loin de lui, que d'attendre en une paix sans reproche l'heure de sa dernière révélation. Dieu s'en est affligé ; il a craint d'avoir trop peu fait pour vous, et, descendant des ombres qu'il avait laissées sur lui, il est venu placer devant vous sa personne, sa voix, ses actes, sa vie, et, de peur que ce ne fût pas encore assez, il est mort sous vos yeux crucifié de vos mains. Cela fait pour tous, il s'en est armé contre chacun ; il poursuit l'humanité âme par âme, jour par jour, et ce n'est que vaincu et méprisé jusqu'à la dernière heure, qu'enfin il reprend son amour et s'en va pour jamais. Car l'amour, c'est sa loi, ne repasse point aux mêmes rivages, et une fois qu'il les a quittés, il n'y reparaît plus.

Le Dante a mis sur la porte de son enfer cette fameuse inscription :

Par moi, l'on va dans l'éternelle douleur,
Par moi, l'on va dans la cité de la plainte,
Par moi, l'on va dans la nation perdue [1]....
Vous qui entrez, laissez l'espérance [2].

Mais pourquoi laisser l'espérance ? Pourquoi en un lieu où la bonté divine doit se trouver, puisqu'elle est inséparable de Dieu, faut-il abdiquer toute heureuse perspective, si lointaine qu'elle soit ? Le poète nous l'explique dans un vers que je ne me rappelle jamais sans un tressaillement d'admiration :

C'est l'éternelle justice qui m'a fait, et le premier amour [3].

Si ce n'était que la justice qui eût creusé l'abîme, il y aurait du remède, mais c'est l'amour aussi, *c'est le premier amour qui l'a fait :* voilà ce qui ôte toute espérance. Quand on est condamné par la justice, on peut recourir à l'amour ; mais quand on est condamné par l'amour, à qui recourra-t-on ? Tel est le sort des damnés. L'amour qui a donné son sang pour eux, cet amour-là même, c'est celui qui les maudit. Eh quoi ! un Dieu sera venu ici-bas pour vous, il aura pris votre nature, parlé votre langue, touché votre main, guéri vos blessures, ressuscité vos morts ; que dis-je ? un Dieu se sera livré pour vous aux liens et aux injures de la trahison, il se sera laissé mettre nu sur une place publique entre des prostituées et des voleurs, attacher

1. *Enfer*, c. III, v. 1-3. Per me si va nella città dolente,
Per me si va nell' eterno dolore,
Per me si va tra la perduta gente.
2. *Ibid.*, v. 9. Lasciate ogni speranza, voi ch' entrate.
3. *Ibid.*, v. 4-6. Giustizia mosse 'l mio alto Fattore :
Fecemi la Divina Potestate,
La Somma Sapienzia, e 'l Primo Amore.

à un poteau, déchirer de verges, couronner d'épines ; il sera mort enfin pour vous sur une croix ! et, après cela, vous pensez qu'il vous sera permis de blasphémer et de rire, et d'aller sans crainte aux noces de toutes vos voluptés ! Oh ! non, détrompez-vous, l'amour n'est pas un jeu ; on n'est pas impunément aimé par un Dieu, on n'est pas impunément aimé jusqu'au gibet. Ce n'est pas la justice qui est sans miséricorde, c'est l'amour. L'amour, nous l'avons trop éprouvé, c'est la vie ou la mort, et s'il s'agit de l'amour d'un Dieu, c'est l'éternelle vie ou l'éternelle mort.

(72e conférence de Notre-Dame, 1851. — *Œuvres*, éd. 1857, t. IV, p. 609-615.)

XVIII.

Le mal et la mort

Lorsque nous voulons connaître l'état de santé du corps de l'homme, la Providence y a pourvu par un moyen aussi simple que sûr. Le cœur, source de la vie, communique son mouvement aux artères, où il jette le sang qu'il nous a préparé, et cette impulsion retentit jusqu'aux extrémités de nos organes, là où leur frêle enveloppe nous permet de les interroger. Y a-t-il aussi un cœur et des artères dans le genre humain ? Nous est-il possible de les toucher de près, et de connaître à leur battement quel est l'état moral de ce grand corps dont nous sommes les membres, auquel nous portons le flux de notre vie, et qui nous rend le reflux de la sienne ? Je le crois, Messieurs, et peut-

être, en m'écoutant, ne m'accuserez-vous pas de pousser trop loin l'investigation d'un mystère où il suffirait du doute pour rassurer notre esprit.

Moïse avait conduit son peuple aux portes de la terre promise. Averti de sa fin, et qu'il allait se rapprocher de l'heure où le Dieu qu'il avait vu dans les ombres et les foudres du Sinaï lui apparaîtrait dans la simplicité de son essence, le front brillant encore des deux éclairs redescendus avec lui des hauteurs de l'Horeb, il assembla les générations du peuple élu, et, debout devant elles, après leur avoir rappelé les miracles et les lois du Dieu de leurs pères, il éleva la voix, et leur dit : *Je prends le ciel et la terre à témoin que je vous ai proposé aujourd'hui la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction..... Considère, ô Israël, qu'aujourd'hui même je t'ai proposé la vie et le bien, et d'un autre côté la mort et le mal* [1]. Ainsi, ce grand législateur, jetant sur la nation qu'il avait formée un dernier et prophétique regard, lui révélait son avenir par un seul mot qui explique aussi l'histoire de toutes les races humaines : le bien, c'est la vie ; le mal, c'est la mort. Le bien, c'est la vie du corps, de l'âme et des sociétés ; le mal, c'est la mort du corps, de l'âme et des sociétés. En effet, Messieurs, qu'est-ce que le bien, sinon la conformité à la loi éternelle de l'être telle que Dieu la porte en lui-même ? et qu'est-ce que le mal, sinon l'opposition à cette loi ? Quiconque fait le bien se conforme à la loi de l'être ; quiconque fait le mal, s'éloigne de cette loi. Et la loi de l'être étant nécessairement celle de la vie, puisque la vie n'est que l'être en activité, il s'ensuit que le bien se confond avec la vie même, et le

1. *Deutéronome*, chap. xxx, vers. 15 et 19. (L.)

mal avec la mort. L'expérience nous le prouve, s'il est possible, encore plus manifestement.

Vous êtes jeune : vos yeux rayonnent de l'immortalité de tout ce qui commence, et vous sentez dans les derniers replis de votre chair une obéissance à vos désirs qui ne vous permet pas même de croire à la fragilité de vos années. Cependant prenez garde : prenez garde, non pas à la foudre, mais au péché. Si vous ouvrez votre âme et vos sens à cet hôte mystérieux, il y opérera sourdement des ravages dont le contre-coup apparaîtra bientôt sur votre front. Des rides précoces en terniront la chaste limpidité ; la lumière de vos regards s'affaiblira sous vos paupières devenues pesantes ; vos lèvres contractées ne laisseront plus passer qu'un sourire diminué et triste ; une profanation lente s'étendra sur tout votre visage, et y gravera les ruines que votre âme se fait au dedans. Vous vous croirez seul avec votre conscience ; mais la mort y est avec vous, et elle traduit incessamment vos débauches en une éloquente accusation. Tout œil la reconnaît. Elle est la sœur du péché, et le péché est son aiguillon : *Stimulus autem mortis peccatum* [1]. Comme le bœuf se hâte sous le dard qui le presse, ainsi la mort se hâte sous les coups du péché ; elle s'infiltre dans les veines pour en tarir le sang, elle relâche la vigueur des nerfs, elle pénètre au fond des os et en dévore la substance, jusqu'à ce qu'enfin elle et le péché se saisissant dans une dernière étreinte, le cadavre tombe, et le ciel et la terre passent avec mépris : car il y a là un homme qui a tué lâchement la vie dans son sein.

Le même et effrayant mystère s'accomplit dans les

1. *Ire Épître aux Corinthiens*, chap. xv, vers. 56. (L.)

nations. Le bien les fonde, le mal les couche au tombeau. Ni l'antiquité, ni la grandeur, rien n'est capable de sauver un peuple corrompu. Il traîne quelque temps sur la scène du monde les restes ignobles de son histoire, défendu par la jalousie de ses voisins et par ce je ne sais quoi qui tient en l'air un édifice ruiné : mais tôt ou tard sa décadence morale avertit le destin. Il vient, on ne sait d'où, des races neuves et innommées ; elles regardent de loin cet empire usé qui semble encore vivant par ses fonctions, ses magistratures, ses armées et ses souvenirs, mais qui n'a plus de substance ni de ciment, parce qu'il n'a plus de vertu. Elles se disent : Voilà Rome ! Et quelque chose leur répond : Venez, mes Goths ; venez, mes Parthes ! N'ayez pas peur de cette vieille pourpre qui est encore au dos de la maîtresse du monde ; car elle ne couvre plus Scipion, elle ne couvre que le vice et la mort avec lui. Passez le Rhin, insultez le Danube, renversez l'Euphrate, étendez à terre vos peaux de bêtes, et jetez-y votre proie !

Si je ne me trompe, Messieurs, nous avons découvert dans l'humanité deux artères capables de nous révéler le secret de son état moral, l'artère de la vie et l'artère de la mort ; la vie, qui est le signe et la récompense du bien, la mort, qui est le signe et la récompense du mal.

(71e conférence de Notre-Dame, 1851. — *Œuvres*, éd. 1857, t. IV, p. 555-558.)

XIX.

Balance du bien et du mal

La peine étant un signe du bien, et la jouissance un signe du mal, en la manière et dans les limites que j'ai posées, il nous est possible d'en tirer quelque horoscope pour l'appréciation de l'état moral du genre humain. Nous n'avons, en effet, qu'à nous demander lequel l'emporte ici-bas de la peine ou de la jouissance, du travail ou du repos. Or, assurément la réponse n'est pas difficile. Dieu s'y est pris de bonne heure pour nous attacher à la noble gymnastique d'une laborieuse activité ; dès que nous eûmes failli, il prononça contre nous l'arrêt du labeur, dans ces miséricordieuses paroles qu'il ne faut jamais se lasser de redire : *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front* [1]. Depuis lors l'arrêt n'a pas cessé de s'accomplir. En vain la civilisation s'est formée ; en vain les arts de la paix, le commerce, l'industrie, les inventions économiques de la science ont succédé aux dévastations de la guerre : rien n'a pu soustraire l'homme à la loi du travail pénible, et c'est à peine si, après soixante siècles d'efforts pour en diminuer le fardeau, il a pu se flatter d'un imperceptible succès. Le christianisme, à la mort du Fils de Dieu, a retranché des misères de notre sort : il a relevé l'esclave, la femme, l'enfant, adouci le pouvoir, donné à notre cœur certaines larmes qui apaisent l'amertume des autres : mais il n'a rien ôté de leur ré-

1. *Genèse*, chap. III, vers. 19. (L.)

sistance aux froides couches de la terre, et de leur ardeur aux rayons du soleil. Nous sommes demeurés les sujets du travail pour demeurer les frères de la vertu.

Cependant, je le répète encore une fois, afin que vous n'accusiez pas ma pensée, la peine n'est pas de soi-même un bien, ni la jouissance un mal. La peine nous incline au devoir par un état permanent de sacrifice et d'impuissance ; elle est le rivage escarpé qui repousse l'erreur de nos flots, et les retient dans le cours que leur trace la volonté de Dieu. Souvent, du haut des montagnes, j'ai regardé les plaines fécondes qu'arrosent les sueurs de l'homme ; j'ai vu le laboureur prévenir le jour, et une multitude de femmes, d'enfants, de vieillards, de jeunes gens, le dos courbé vers la terre, y creuser des sillons ou en recueillir les richesses semées de leurs mains. Je les ai vus, après de longues heures, prendre un sobre repas sous l'ombre étroite d'un arbre ou d'un pan de mur, et le soir venu, s'en retourner par bandes fatiguées au seuil hospitalier de leurs rustiques maisons. Ce spectacle m'a touché toujours ; il m'a toujours donné l'idée que Dieu le voyait avec plaisir, et que si toutes ces âmes n'étaient pas pures devant lui, du moins elles ne l'offensaient pas sans quelque compensation pour son cœur de père et son équité de juge. Autre chose est le mal se développant sans frein dans la fièvre continue de l'oisiveté, autre chose le mal comprimé par des jours sans repos et des nuits sans illusions. La poésie antique avait placé la vertu sous le chaume ; elle disait que les dieux, descendant de l'Olympe, s'arrêtaient volontiers dans les vallons obscurs, au bord des gerbes amoncelées par la main pacifique de

l'homme des champs. La sagesse a répété sur un autre mode ces accents de la poésie, et le christianisme, en nous révélant la foi naïve des campagnes, nous a permis de dire en un sens plus élevé que le poète romain :

> O fortunatos nimium sua si bona norint
> Agricolas [1] !

Dieu n'a pas voulu que la plus grande part des hommes étouffât dans l'air pesant des villes, au foyer de toutes les richesses et de toutes les tentations. Il les a dispersés dans les solitudes de la terre, le long des fleuves, au pied des montagnes, en face du firmament qu'il habite, et il leur a fait d'un travail plus pur et plus dépendant de sa providence un singulier secours et une perpétuelle religion.

Hélas ! je le sais, tout se corrompt, même les champs. Mais cette corruption n'est pas l'état naturel des choses ; elle accuse un poison venu de plus haut, et prophétise les catastrophes qui préparent la chute ou le renouvellement des nations.

Bref, Messieurs, de la comparaison de la peine avec la jouissance et de la vie avec la mort, ce double symptôme révélateur, nous pouvons conclure que la quantité matérielle du bien l'emporte ici-bas sur la quantité matérielle du mal. Mais encore que nos calculs manquassent de vérité, la question ne serait pas résolue contre la Providence. Car il ne suffit pas de comparer les faits aux faits, et de les peser dans la rigueur servile d'une balance mathématique ; il faut surtout connaître leur valeur métaphysique et morale, et les juger sous ce rapport, qui décide de tout. Or, métaphysi-

1. Virgile, *Géorgiques*, l. II, v. 458-459.

quement et moralement, le bien domine le mal d'une incontestable hauteur. Le mal n'est qu'une négation ; il introduit dans l'être une difformité qui blesse l'œil de Dieu, mais qui n'y détruit pas substantiellement son ouvrage. Dieu y reconnaît encore sa main. Comme une statue mutilée sort de la terre où les siècles l'avaient enfouie, ainsi l'âme dégradée par le péché apparaît aux regards de son père ; c'est un marbre déshonoré, mais où respire encore la vie, et auquel l'Artiste suprême peut rendre sa première beauté. Il y travaille avec ardeur ; il aime ce débris ; il y frappe des coups qui émeuvent son espérance et attendrissent ses regrets. Ce n'est qu'à la mort que le mal persévérant prend une consistance à l'épreuve de l'amour divin, et que Dieu le voit comme un impardonnable ennemi. Jusque-là, il appartient encore à l'architecture du bien, il est une pierre espérable de la sainte cité, et peut-être y entrera-t-il en un lieu magnifique, qui étonnera l'innocence sans la décourager.

Vous le voyez donc, la quantité matérielle disparaît ici devant la valeur métaphysique et morale ; l'opposition absolue entre le bien et le mal n'est pas une réalité du temps. Dieu, du haut de sa providence, ne découvre pas l'humanité terrestre comme partagée en deux camps pour jamais séparés ; ici des monstres, là des bienheureux. Il voit partout des êtres faibles, les uns qui ont précédé leurs frères aux régions de la vertu, les autres qui aspirent à les rejoindre, ceux-ci plus proches, ceux-là plus loin, quelques-uns désespérés d'eux-mêmes, mais non pas de la bonté divine, tous enfin formant un seul corps dont les membres s'assistent, et où le mal sert à promouvoir le bien, comme le bien sert à l'expiation du mal. C'est

pourquoi il est écrit que dix justes auraient suffi pour obtenir de Dieu le pardon d'une ville réprouvée, parce que ces dix justes, en appliquant leurs mérites à des frères criminels, mais capables encore de retour et de miséricorde, auraient rétabli dans la balance divine un équilibre entre le bien et le mal. Qui sait d'ailleurs à quelle force d'intensité peut atteindre la vertu, et quel devient son prix dans ces immolations intimes que nous révèle imparfaitement la vie des saints ? Le comte de Maistre a dit excellemment : « Il y a eu dans le cœur de Louis XVI telles acceptations capables de sauver la France[1]. » N'y en a-t-il pas d'autres plus obscures devant les hommes, mais plus précieuses encore devant Dieu ? Les jours d'une sœur de Charité ne suffiraient-ils pas pour faire contre-poids aux crimes d'une multitude ? Je le crois sans peine, puisque Dieu ne demandait que dix justes pour épargner une ville coupable de désordres qu'on ne peut pas même nommer. Je le crois encore mieux, lorsque je considère que le salut du monde est dû à un seul sacrifice, sacrifice incomparable sans doute par la dignité de la personne et par le mouvement du cœur qui l'offrait, mais qui cependant, toute proportion gardée, nous prouve que l'intensité du bien dans une âme unique peut couvrir un abîme d'iniquités.

O vous donc, enfants du mal, sachez, malgré votre nombre, qu'il ne dépend pas de vous de prévaloir contre la cité de Dieu et d'en obscurcir l'éclat surabondant ! David a suffi pour renverser Goliath, une

1. *Considérations sur la France*, ch. III. Le texte exact est : « Ainsi, il peut y avoir eu dans le cœur de Louis XVI, dans celui de la céleste Élisabeth, tel mouvement, telle acceptation, capable de sauver la France. »

âme suffit à Dieu pour se faire un rempart contre l'armée de vos infidélités. Il y versera des ardeurs qui étoufferont les vôtres, et des baumes qui purifieront la terre de l'odeur de vos nuits. Allez, faites votre œuvre, dormez votre sommeil, comme vous l'a dit Bossuet [1] : tandis que vous effacez en vous l'image de Dieu par des souillures dont vous voudriez vous cacher la honte, quelque pauvre jeune fille veille pour vous dans l'honneur d'une virginité qui a tout vaincu, la misère, la séduction, la jeunesse, la beauté, le besoin d'aimer, qui est si grand dans les cœurs purs. Tandis que vous épuisez l'or dans un luxe sans fruit, quelque servante, la vôtre peut-être, rétrécit son pain de chaque jour, et en fait à la Providence, dans le sein des malheureux, un sacrifice qui la justifie de votre impitoyable dureté. Tandis que, pour une offense où votre orgueil a légitimement souffert, vous répandez le sang d'un homme, des chrétiens donnent le leur aux extrémités du monde pour affirmer la foi qui sauvera leurs bourreaux, et ils tirent de leur supplice plus de grâce qu'il n'en faut pour laver cent fois le sang dont vous êtes couvert. Ainsi, sous l'action de Dieu, la grandeur surnaturelle du bien compense, s'il en est besoin, la quantité matérielle du mal, et l'humanité, malgré ses fautes, ne présente point au ciel ce spectacle horrible dont on voudrait accabler notre foi. Le mal, tel qu'il est, contribue plutôt à l'accroissement du bien, comme la terre corrompue donne à la végétation un aliment plus fort.

(71e conférence de Notre-Dame, 1851. — *Œuvres*, éd. 1857, t. IV, p. 562-568.)

1. *Oraison funèbre de Michel Le Tellier.*

XX.

Jésus-Christ

Jésus-Christ n'a eu qu'un malheur, le plus beau de tous, il est vrai, le plus digne d'un Dieu, mais un malheur pourtant : il a été populaire. Si, plus sobre de son ascendant, il eût laissé le peuple loin de lui, il serait, à l'heure présente, sur un trône incontesté ; nul n'ouvrirait son Évangile que pour le bénir, et ne prononcerait son nom que pour le louer. On lui pardonnerait jusqu'à ses miracles, car tous sont empreints d'un caractère d'humanité qui en rachète la toute-puissance, et la cache en quelque sorte dans l'effusion de l'amour. Ce n'est plus Moïse recevant la loi de Dieu à travers les foudres et devant un peuple épouvanté ; ce n'est plus Élie faisant du ciel une voûte d'airain, ou en arrachant le feu qui dévore des blasphémateurs : c'est une main qui touche des yeux fermés pour leur donner la lumière, qui redresse et fortifie des membres souffrants, qui rappelle un fils du tombeau pour le rendre à sa mère, qui guérit les lépreux, console l'amitié d'une sœur par la résurrection d'un frère, et ne laisse qu'une fois, sous l'impression de sa mort, le ciel et la terre lui rendre témoignage par leur bouleversement. Tout est humain dans Jésus, même le miracle ; tout est humble et doux, même l'absolue souveraineté, et il n'en coûte rien à l'esprit pour faire de sa personne le modèle achevé du plus parfait des sages et du plus grand des législateurs. Mais, pour son malheur, il a

vaincu le monde, et jamais l'orgueil ne le lui pardonnera.

(*Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne. 1re lettre.* éd. 1860, p. 8-9.)

XXI.

Caractère de Jésus

Le caractère humain se compose de trois éléments : l'intelligence, qui est le siège des pensées ; le cœur, qui est le siège des sentiments ; la volonté, qui est le siège des résolutions. C'est la fusion de ces trois éléments qui détermine par sa mesure tout type moral et lui donne son prix. Il ne nous faut pas chercher ailleurs le secret de la perfection que nous remarquons dans le héros de l'Évangile. Sans doute, pour ceux qui le croient Dieu, la divinité est par-dessous et pénètre tout le tissu visible, mais sans rien changer à la nature de l'âme pas plus qu'à la nature du corps. Jésus-Christ n'a en lui, pour constituer sa physionomie, que des pensées, des sentiments et des résolutions, mais dans un équilibre et avec des nuances qui font son charme propre, et qu'il s'agit précisément de connaître.

Je ne vous tromperai pas, Messieurs, en vous disant de son intelligence qu'elle avait pour don et pour signe ce quelque chose que nous appelons le sublime. Le sublime est l'élévation, la profondeur et la simplicité fondues ensemble d'un seul jet. Quand on vient annoncer au vieil Horace que son fils a fui du combat où se décidait la suprématie entre Albe et Rome, et qu'en voyant son indignation, on lui dit pour l'apaiser :

« Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ? » le vieillard répond ce mot si célèbre : « Qu'il mourût[1] ! » Le mot est sublime ; c'est le cri du devoir sorti instantanément d'une grande âme et nous emportant tout d'un coup au-dessus de toutes les faiblesses qui parlent en nous contre le sacrifice de nous-mêmes. Rien n'est plus simple, mais rien n'est plus élevé ni plus profond. Dieu a donné à l'homme la faculté d'atteindre au sublime dans ses actes et dans ses écrits ; mais ce sont des moments rares et fugitifs. Les plus grands hommes ont été sublimes quatre ou cinq fois dans leur vie : tels que César disant au batelier qui le conduisait à travers une tempête : « Que crains-tu ? tu portes César[2]. » La simplicité manque trop souvent aux plus belles actions, ou bien, quand elles sont simples, elles ne nous ravissent pas assez haut, ou encore elles ne renferment pas dans leur sein une profondeur qui donne suffisamment à penser. Il en est de même de nos écrits. Il n'est pas rare d'y trouver l'harmonie, la grâce, la beauté, et comme un fleuve qui nous conduit entre des rivages doux et fleuris. On se laisse ainsi aller des pages entières. Tout à coup, et comme par hasard, les cheveux se dressent, la respiration devient étroite, la peau se contracte, et un glaive froid va jusqu'à l'âme... C'est le sublime qui est apparu. Mais ce n'est qu'une apparition, et c'est pourquoi il nous tire de notre état naturel, nous faisant une sorte de violence abrupte et courte.

Il n'en est pas de même de Jésus-Christ. Ses actes et ses paroles sont empreints d'une élévation, d'une

1. P. Corneille, *Horace*, acte III, sc. 6.
2. Plutarque, *C. J. Caesar*, c. XXXVIII, § 3.

profondeur et d'une simplicité continues, qui font que le sublime y est comme naturalisé et ne nous cause plus d'étonnement, sans rien perdre toutefois de son empire sur l'âme. C'est pourquoi, après tant de chefs-d'œuvre des plus fameuses littératures, l'Évangile est demeuré un livre unique au monde, un livre reconnu inaccessible à l'imitation. *Bienheureux les pauvres en esprit* [1], dit Jésus-Christ. Quoi de plus simple ? Et pourtant comme nous voilà tout de suite au-dessus de la terre ! L'ange qui saisit Habacuc et l'enleva de son champ jusqu'en Babylonie [2] ne fut pas plus rapide. Trois mots ont suffi pour bouleverser nos idées sur la béatitude, sur la valeur des choses d'ici-bas, sur le but de la vie, pour nous arracher à la cupidité terrestre et nous faire planer joyeusement, comme l'aigle, au-dessus des royaumes : *Bienheureux les pauvres en esprit !* On le redira dans tout le monde ; l'âme qui aura entendu cette parole une fois y reviendra toujours, et elle y trouvera toujours une main cachée pour l'enlever. La méditation y découvrira, en la creusant, des trésors de profondeur, une économie sociale nouvelle, qui changera les rapports des hommes entre eux, ennoblira le travail et la peine, abolira l'esclavage et fera de la pauvreté une profession aussi utile que sainte. Tel est l'Évangile, c'est-à-dire Jésus-Christ, d'un bout à l'autre, et l'on ne peut mieux définir cette souveraine intelligence qu'en disant qu'elle avait reçu de Dieu le don de la sublimité continue.

D'ordinaire les grands esprits épuisent toute leur force dans leurs pensées, et ils ne peuvent plus donner

1. Saint Matthieu, chap. v, vers. 3. (L)
2. Daniel, chap xiv, vers. 35.

à leur cœur qu'un branle affaibli et secondaire. Cela est surtout remarquable dans les fondateurs d'empires et de doctrines, hommes froids, superbes, maîtres d'eux-mêmes, voyant l'humanité bien au-dessous d'eux, et l'agitant dans le secret de leurs desseins, comme le vent agite un champ de blé qui est mûr et qui attend la main du moissonneur. La conception de leurs plans les absorbe ; le succès les corrompt en justifiant leur orgueil ; le revers les aigrit, et tout les pousse au mépris du genre humain, qui n'est pour eux qu'un piédestal debout ou par terre. Encore même qu'ils ne descendent pas si bas dans la dégradation du cœur, il ne leur est pas permis d'élever leur faculté d'aimer aussi haut que leur faculté de concevoir. Le regard de l'aigle n'est pas donné naturellement à l'œil de la colombe. On remarque ces nuances jusque dans les écrivains. Racine, pardonnez-moi ces comparaisons, Racine est tendre ; Corneille l'est beaucoup moins, parce que son génie approche davantage du sublime. On sent en lui quelque chose d'héroïque et de dur, comme ces Romains dont il a dit lui-même :

> Et je rends grâce au ciel de n'être pas Romain,
> Pour conserver encor quelque chose d'humain [1].

Or, Jésus-Christ, sous ce rapport, est une exception à jamais mémorable et sans espérance d'être reproduite, si ce n'est de loin, en ceux qui le prennent pour le maître de leur âme. Il a porté la puissance d'aimer jusqu'à la tendresse, et à une tendresse si neuve, qu'il a fallu lui créer un nom, et qu'elle forme un genre à

1. Corneille, *Horace*, acte II, sc. 3. Le premier vers est cité inexactement ; Corneille a dit : Je rends grâces aux dieux de n'être pas Romain.

part dans l'analyse des sentiments humains : je veux dire l'onction évangélique. Jésus-Christ a été tendre pour tous les hommes ; c'est lui qui a dit d'eux cette parole : *Tout ce que vous ferez au plus petit d'entre mes frères, c'est à moi-même que vous l'aurez fait* [1] ; parole qui a mis au monde la fraternité chrétienne, et qui chaque jour encore enfante l'amour. Il a été tendre pour les pécheurs ; il s'asseyait à leur table, et lorsque l'orgueil doctrinal lui en faisait le reproche, il répondait : *Je ne suis pas venu pour ceux qui se portent bien, mais pour ceux qui sont souffrants* [2]. S'il aperçoit un publicain monté sur un arbre pour le voir, il lui dit : *Zachée, hâte-toi de descendre, il faut qu'aujourd'hui je loge dans ta maison* [3]. Si une femme pécheresse s'approche et se hasarde jusqu'à verser des parfums sur sa tête, au grand scandale d'une nombreuse assemblée, il la rassure par cette immortelle allocution : *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé* [4]. Si on lui présente une femme adultère, pour obtenir de lui une sentence qui le compromette par sa douceur même, il répond : *Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre* [5]. Il a été tendre pour sa patrie ingrate et parricide, et, voyant de loin ses murailles, il pleurait en disant : *Jérusalem ! Jérusalem ! qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi, que de fois j'ai voulu rassembler tes enfants comme la poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu* [6] ! Il a été tendre pour ses amis, jus-

1. Saint Matthieu, chap. XXV, vers. 40. (L.)
2. *Ibid.*, chap. IX, vers. 12. (L.)
3. Saint Luc, chap. XIX, vers. 5. (L.)
4. *Ibid.*, chap. VII, vers. 47. (L.)
5. Saint Jean, chap. VIII, vers. 7. (L.)
6. Saint Matthieu, chap. XXIII, vers. 37. (L.)

qu'à laver leurs pieds et permettre à un tout jeune homme de reposer sur sa poitrine dans un des moments les plus solennels de sa vie. Même dans le supplice il a été tendre pour ses bourreaux, et, levant son âme pour eux vers son Père, il disait : *Seigneur, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font*[1]. Aucune vie d'ici-bas ne présente un tel tissu de lumière et d'amour. Chaque parole de Jésus-Christ est un accent de tendresse et une révélation sublime ; au même moment où il nous ouvre l'infini par son regard, il nous presse de ses deux bras sur son sein. On croit s'envoler par la pensée, on est retenu par la charité.

Et, chose qu'il ne faut pas oublier de dire, la tendresse de Jésus-Christ, quoique sans bornes, est d'une virginité sans tache. Il est difficile à ceux qui ont reçu une âme propre aux choses de l'amour de contenir ce don précieux dans une chaste limite ; c'est l'objet d'un combat souverain, où l'on serait tenté quelquefois de regretter le don, ou de souhaiter dans son usage plus de liberté. Jésus-Christ ne semble pas connaître cette peine ; il porte son amour dans un vase si pur, que l'ombre même du doute n'approche pas de son cœur, et que dix-huit siècles d'une postérité qui a cherché ses fautes, n'ont pas osé dire une parole de soupçon contre sa vertu. Le caractère de sa tendresse est d'être ineffablement chaste.

Reste une chose, Messieurs, pour achever l'appréciation du caractère de Jésus-Christ, et conclure ensuite de son caractère à sa sincérité. Une intelligence sublime, un cœur tendre, ne suffisent pas pour constituer une volonté capable de grandes résolutions. La

1. Saint Luc, chap. XXIII, vers. 34. (L.)

volonté est un monde à part, où la faiblesse, en dépit de nos vues et de nos sentiments, tient trop souvent le gouvernail. Le caractère de Jésus-Christ, sous ce rapport, est la certitude absolue de soi-même. Nul plus que lui ne s'était proposé un difficile dessein ; il voulait être reconnu comme Dieu, aimé comme Dieu, servi comme Dieu, adoré comme Dieu : il semble que la volonté dût quelquefois fléchir sous un si lourd fardeau, et que du moins Jésus-Christ devait recourir à tous les moyens humains capables d'assurer le succès d'une aussi gigantesque ambition. Il n'en est rien, Messieurs, Jésus-Christ a méprisé tous les moyens humains, ou plutôt il s'en est abstenu.

La politique compte au premier rang de ces moyens. Elle est l'art de saisir dans un moment donné la tendance des esprits, d'assembler des opinions et des intérêts qui recherchent satisfaction, de pressentir ce que veut un peuple sans qu'il en ait toujours lui-même une conscience exacte ; de se poser, à l'aide des circonstances, comme son représentant naturel, et de le pousser un jour sur une pente qui nous emportera avec lui pour cinquante ans. Telle est la politique, art illustre, dont on peut user pour le bien et pour le mal, et qui est la source des vicissitudes heureuses et malheureuses parmi les nations. Jésus-Christ était admirablement placé pour se faire l'instrument d'une révolution qui eût servi ses desseins religieux. Le peuple dont il était issu avait perdu, sous le joug des Romains, les restes de son antique nationalité ; la haine de Rome y était au comble, et chaque jour les déserts et les montagnes de la Judée voyaient se former des bandes libératrices sous le commandement de quelque patriote pourvu de hardiesse ou de considération. Ces mou-

vements étaient secondés par des prophéties célèbres, qui avaient annoncé de longue main au peuple juif un chef et un sauveur. Le rapport de ces idées et de ces intérêts avec le nouveau royaume dont Jésus-Christ annonçait la venue prochaine, était manifeste. Cependant, loin d'y conniver et de s'en servir, il les foule aux pieds. On lui demande, pour le sonder, s'il faut payer le tribut à César ; il se fait apporter une pièce de monnaie, et s'informant de qui en est l'image et l'inscription, il répond ensuite froidement : *Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu* [1]. Il va plus loin. Il annonce la ruine temporelle de sa nation ; il parle contre le temple, objet de la vénération religieuse et patriotique des Juifs, et il prédit ouvertement qu'il n'en restera pas pierre sur pierre ; ce qui fut cause qu'on rangea ce grief parmi les accusations portées contre lui devant la souveraine magistrature.

Sa doctrine, très favorable au peuple et aux petits, était de nature à lui concilier une grande popularité, ce qui est un ressort admirable pour les révolutions. Il obtint en effet de l'ascendant sur le peuple, jusque-là qu'on veut l'élire pour roi d'Israël ; mais il s'enfuit pour éviter cet honneur, et brise entre ses mains une arme que le vulgaire des grands hommes eût estimée un don et un aveu du Ciel.

Après la politique vient la force, qui en est un appendice, mais que l'on peut considérer en dehors des causes qui la communiquent ordinairement. Jésus-Christ n'a rien tant à cœur que d'éloigner ses disciples d'y croire et d'en user. Il les envoie, dit-il, comme des

1. Saint Matthieu, chap. XXII, vers. 21. (L.)

agneaux ; il leur annonce toutes sortes d'afflictions, sans leur donner d'autres secours que la patience, la douceur et l'humilité. Si, oublieux de ces leçons, ils veulent appeler le feu du ciel sur une ville qui ne les avait pas reçus, il leur reproche de ne pas connaître encore *de quel esprit ils sont* [1]. Au moment de son arrestation, lorsqu'il pourrait se défendre, et qu'un apôtre tire l'épée, Jésus-Christ lui dit : *Remets ton épée dans le fourreau, car quiconque tirera l'épée périra par l'épée* [2]. Tandis que d'autres doctrines demanderont à la victoire une sanction, insensées qui ne savent pas que la victoire est mobile et la conscience immuable, Jésus-Christ choisit la croix pour son étendard, et proteste contre tous les succès de la force par le succès de son supplice.

Il néglige pareillement la science et la philosophie, ces moyens plus nobles et plus vrais de donner la conviction. Il s'entoure de bateliers au lieu de s'entourer de savants, et évitant l'apparence même d'une organisation scientifique et philosophique de sa doctrine, il la communique par des paraboles et des sentences détachées. Il laisse à ses disciples et à son Église le soin futur d'y mêler des raisonnements et d'en ordonner toutes les parties.

Enfin, l'habileté même la plus vulgaire lui semble inconnue ; il fait de sa mort, du temps où il aura reçu d'elle un si terrible échec à sa divinité, et où il ne sera plus là pour soutenir les siens, il fait, dis-je, de sa mort un piège à la foi de ses disciples en leur promettant de ressusciter, et en rapportant la confirmation de toute

1. Saint Luc, chap. IX, vers. 55. (L.)
2. Saint Jean, chap. XVIII, vers. 11. (L.)

sa vie à cette épreuve qui ne peut finir, s'il n'est pas Dieu, que par une ignoble supercherie ou un éclatant démenti.

Je ne connais pas, Messieurs, d'autres moyens humains de fonder quelque chose ici-bas que ceux dont je viens de faire mention : la politique, la force, la science, la philosophie, l'habileté. Jésus-Christ s'est abstenu de tous sans exception, et cependant il n'a pas manqué une seule heure, un seul instant, de confiance en lui-même, de certitude absolue de soi. C'est même l'abstention des moyens humains qui prouve au dernier degré son inébranlable résolution et l'énergie toute-puissante de sa volonté. Pourtant, on ne fait rien sans moyens, sans instruments. Quel était donc le moyen ou l'instrument de Jésus-Christ ? Ah ! Messieurs, quel il était ? Ne le voyez-vous pas ? C'était lui-même, sa force intime, la conversation qu'il avait au dedans de lui, la possession sûre de son essence. Les hommes tremblent, parce qu'ils se voient ; Jésus-Christ ne tremblait pas, parce qu'il se voyait aussi. Il savait que sa parole toute simple était *la voie, la vérité et la vie* [1] ; il la semait à tout venant, comme le laboureur sème le blé. Le laboureur aussi n'a pas besoin de la politique, de la force, de la science, de la philosophie, de l'habileté ; il a le blé, la terre et le ciel ; il ouvre la main et jette la vie. Et pendant que la politique humaine va son train, que la force bat la force, que la science use la science, que la philosophie d'aujourd'hui enterre la philosophie d'hier, et que l'habile est pris dans ses propres filets, le froment tombé de la main de Dieu dans la main de l'homme, et de la main

1. Saint Jean, chap. XIV, vers. 6. (L.)

de l'homme dans le sein de la terre, le froment pousse, croît, verdit, mûrit ; on le cueille, on le mange, et l'humanité vit ! Ainsi faisait Jésus-Christ ; ainsi fait quiconque croit fermement tenir de Dieu la vérité ; il en vit d'abord, il la sème ensuite, et le monde, *qui est le champ* [1], le monde en vit à son tour.

Résumons-nous, Messieurs. Voici le caractère de Jésus-Christ tel que l'Évangile nous l'a révélé : sous le rapport de l'intelligence, sublimité continue ; sous le rapport du cœur, tendresse chaste et ineffable ; sous le rapport de la volonté, certitude absolue de soi-même.

(37e conférence de Notre-Dame, 1846. — *Œuvres*, éd. 1857, t. III, p. 229 241.)

XXII.

Jésus sur la croix

Restaient la croix et le tombeau ; c'était là que l'éternité attendait Dieu et l'homme. La croix et le tombeau vivent encore ; mais ils ne regardent plus que l'homme. Au temps dont je parle, c'était tout ensemble la grande affaire de l'homme et la grande affaire de Dieu. Approchons-nous donc d'eux, et de la croix d'abord, comme du centre où il a plu à l'éternelle sagesse d'attacher pour nous la lumière, l'amour et la vie. Ce n'était alors, au lendemain des acclamations de Jérusalem, au surlendemain des joies de Béthanie, qu'un horrible instrument, un supplice de

1. Saint Matthieu, chap. XIII, vers. 38. (L.)

douleur et d'opprobre. Il épouvantait le monde, et c'était lui qui devait le rassurer ; il était maudit, et c'était lui qui devait le bénir. Mais cette transfiguration n'avait pas encore eu lieu, et la croix du Calvaire, la croix du Fils de l'homme, avait encore ce jour-là toute son horreur et toute sa nudité. Regardons-y, pour voir qui nous trouverons fidèle à ce rendez-vous du ciel et de la terre.

Dieu n'y est pas, puisque le Fils se plaint que son Père l'ait abandonné. L'ange du jardin des Oliviers n'y est pas non plus, et quand le Crucifié laisse échapper ces mots : *J'ai soif*, ce n'est pas la main invisible d'un esprit pur qui lui présente la coupe. Rien du ciel n'apparaît encore. L'air est calme ; le soleil brille dans les splendeurs de l'Orient ; la montagne de Sion ne gémit point ; le temple est en paix, et le voile qui couvre le Saint des saints n'est pas ému : c'est l'heure du monde, et le monde est présent. Voici les bourreaux qui ont achevé leur travail et qui se reposent ; à côté d'eux les pharisiens, qui n'ont pas achevé le leur, et qui regardent avec insulte celui qui a révélé l'hypocrisie de leurs vertus ; plus loin, la garde romaine et le centurion qui la commande, l'œil fixe, le cœur agité d'un pressentiment qui l'obsède, mais qui ne l'a point encore éclairé ; enfin les passants qui secouent la tête, et qui, sans s'inquiéter davantage du spectacle, disent gaiement : *Vah ! toi qui détruis le temple de Dieu et qui le rétablis en trois jours, sauve-toi toi-même* [1]. Partout l'abandon, le silence, l'outrage, le blasphème ; et cependant c'est là le Fils de Dieu, le Sauveur du monde, le Roi des siècles, l'héritier de tout ce qui a

1. Saint Matthieu, chap. XXVII, vers. 40. (L.)

été fait, Celui devant qui tout genou fléchira au ciel, sur la terre et dans les enfers ! Ah ! personne des siens n'est-il là, et ne viendra-t-il des vivants ni des morts aucun ami pour le reconnaître et le saluer dans la divinité de sa misère ?

Oh ! non, tous ne sont pas absents. Si Dieu l'est par un décret de sa sagesse et de sa justice, s'il a frappé de terreur, par un autre décret, la plupart de ceux qu'a aimés son Fils, pourtant il en reste un groupe au pied de sa croix, et ses yeux, en se baissant, peuvent discerner sa mère ; Marie de Cléophas, sœur de sa mère ; Salomé, mère des enfants de Zébédée ; Marie-Madeleine ; l'apôtre saint Jean ; et quelques femmes fidèles qui ne sont pas nommées, mais qui avaient coutume de le suivre et de le servir. C'était là tout l'amour du monde au pied de la croix. Mais c'était assez ; c'était assez pour que le Sauveur y reconnût tous ceux qui l'avaient aimé avant sa venue sur la terre, et tous ceux qui l'aimeraient un jour. Il voyait dans sa Mère, la vierge par excellence, toute l'assemblée des vierges ; dans Marie de Cléophas et dans Salomé, tout le chœur des mères et des épouses chrétiennes ; dans saint Jean, la représentation des apôtres, des martyrs, des prophètes, des jeunes hommes voués à la chasteté, et des hommes puisant au sein de la foi la dignité surnaturelle de tous les offices humains ; il voyait enfin, dans Marie-Madeleine, l'innombrable et sacrée multitude des pécheurs convertis retrouvant dans la pénitence la robe nuptiale trempée au sang de l'Agneau.

A la vue de ce petit troupeau, *pusillus grex*[1], comme il avait appelé lui-même l'océan de ses élus, le Sau-

1. Saint Luc, chap. XII, vers. 32.

veur se tait pour tous, excepté pour sa mère et pour saint Jean. Il dit à sa mère : *Femme, voilà votre fils ;* à saint Jean : *Voilà votre mère.* Ce fut sur la croix le seul mot relatif aux simples affections du cœur. Toutes les autres paroles venaient de la vie éternelle et y retournaient. Marie-Madeleine ne fut pas plus distinguée que les autres ; ce n'était pas la passion qui devait être son triomphe, ni le caractère de sa sainteté. Jésus-Christ l'attendait sur un autre théâtre, dans un moment plus doux ; et c'est là que, mettant le sceau à sa prédestination, il lui réservait des grâces que nul autre ne reçut alors et n'obtint depuis.

(*Sainte Marie-Madeleine*, 1re éd , 1860, p. 113-119.)

XXIII.

Marie-Madeleine au tombeau

Dans ce moment solennel de la résurrection du Sauveur, moment qui a décidé de tout, de la victoire de Dieu sur le monde et de la vie sur la mort, ce n'est pas à sa mère que Jésus apparaît d'abord ; ce n'est pas à saint Pierre, le fondement de l'Église et le sommet de la théologie ; ce n'est pas à saint Jean, le disciple bien-aimé : c'est à Marie-Madeleine, c'est-à dire à la pécheresse convertie, au péché devenu l'amour par la pénitence. Le Sauveur l'avait dit auparavant : *Il y a plus de joie dans le ciel pour un pécheur qui se convertit que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de conversion* [1]. Mais c'était une

1. Saint Luc, chap. xv, vers. 7. (L.)

bien sublime traduction de cette parole que le privilège accordé à Marie-Madeleine de voir la première le Fils de Dieu ressuscité du tombeau, vainqueur du démon, du péché, du monde, de la mort, et d'acquérir la première, dans cette vue, la certitude et la consolation du salut éternel des hommes. Quel amour avait dû mériter la gloire de cette apparition, et quel sentiment dut accueillir cette récompense de l'amour! Il y a là un abîme où le style de l'homme ne peut pas plus pénétrer que son cœur. Je le comprends à demi, je l'entrevois, je l'adore, et, si je ne puis davantage, du moins je m'arrête toujours avec une réflexion qui m'attendrit sur cette parole de l'Évangile : *Il apparut d'abord à Marie-Madeleine* [1]. C'est là, sur le front de cette illustre et bienheureuse femme, une étoile qui ne pâlit point, et qui réjouira jusqu'à la fin des siècles tous ceux qui étudient, dans une âme éclairée de Dieu, les mystères de son commerce avec nous.

Il apparut donc d'abord à Marie-Madeleine, et si nous ne pouvons bien pénétrer tout ce qui se passa dans le cœur de l'un et de l'autre, dans le cœur de Dieu qui donnait à sa plus chère amie de la terre les prémices de sa vie recouvrée, et dans le cœur de la créature qui recevait de son Dieu cette marque d'une prédilection inouïe, du moins pouvons-nous suivre l'Évangile avec la modestie d'une tendre admiration, et y chercher dans l'ombre de nos défaillances l'imparfaite joie qui nous est permise ici-bas.

Jusqu'ici, toutes les paroles que nous avons entendues au sujet de Marie-Madeleine ne lui ont point été adressées directement. Quand Jésus dit d'elle :

1. Saint Marc, chap. XVI, vers. 9. (L.)

Beaucoup de péchés lui seront remis parce qu'elle a beaucoup aimé, c'est à Simon le pharisien qu'il parle ainsi. Lorsqu'il dit : *Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point enlevée*, c'est à Marthe qu'il répond. Lorsqu'il dit : *Partout où cet Évangile sera publié, dans tout le monde, on racontera d'elle, à sa gloire, ce qu'elle vient de faire*, c'est à ses disciples qu'il donne cet avertissement. Ici pour la première fois, à la porte de son tombeau, à l'aube de sa résurrection, Jésus parle directement à Marie, et il lui parle pour ne plus reprendre l'entretien que dans la région inaccessible où le portera son ascension. C'est le couronnement, l'adieu, la page où Madeleine va disparaître de l'Évangile et entrer pour le reste de sa vie dans les sombres avenues de l'histoire. Baisons donc avec amour ces dernières paroles tombées des lèvres du Christ dans l'âme de son amie, et étudions-les pour le plaisir de notre foi et le charme de notre pèlerinage inachevé.

Femme, pourquoi pleurez-vous ? Il ne le lui avait point dit, lorsqu'au jour de sa conversion elle pleurait à ses pieds. Maintenant l'heure des larmes est passée ; la pénitence, la croix, le tombeau, tout a disparu dans les splendeurs triomphales de la résurrection. Marie ne doit plus pleurer que ces larmes qui sont éternelles dans le cœur des saints, parce que c'est Dieu qui les cause et l'extase qui les répand.

Qui cherchez-vous ? Il n'y a plus rien à chercher, Marie : vous avez trouvé Celui que vous ne perdrez plus. Vous ne le verrez plus sur la croix entre les mains de la mort. Vous n'irez plus à son tombeau pour l'y embaumer dans les parfums de la charité. Vous ne le demanderez plus à personne sur la terre, à personne dans le ciel, à lui moins qu'à tout autre ; car lui c'est

votre âme, et votre âme c'est lui. Séparés un moment, vous vous êtes rejoints dans le lieu où il n'y a plus d'espace, plus de barrière, plus d'ombre, plus rien de ce qui empêche l'union et l'unité. Vous êtes un comme il le souhaitait, un comme vous l'espériez, un comme l'est Dieu dans son Fils, au fond de cette essence que vous habitez par la grâce et que vous habiterez un jour par la gloire.

Marie ! Oh ! quel accent eut ce mot ! accent de reproche, parce que Madeleine n'avait pas reconnu Jésus ; accent de révélation par le reproche. *Marie !* hélas ! ici-bas même, que notre nom est doux dans la bouche d'un ami, et qu'il va loin au fond douloureux de notre être ! Et si c'était Dieu qui le prononçât à voix basse, si c'était Dieu mort pour nous, ressuscité pour nous, qui nous appelât par notre nom, quel écho ne remuerait-il pas dans les infinies profondeurs de notre misère ! Marie-Madeleine entendit tout dans son nom ; elle entendit le mystère de la résurrection, qu'elle ne comprenait pas ; elle y entendit l'amour de son Sauveur, et dans cet amour elle le reconnut. *Maître !* répondit-elle. Un mot lui suffit, comme un mot avait suffi au Fils de Dieu. Plus les âmes s'aiment, plus leur langage est court.

Ne me touche pas, car je ne suis pas encore monté à mon Père. Deux fois Jésus-Christ avait laissé Madeleine le toucher, et deux fois il l'en avait louée. Et maintenant, après sa résurrection, lorsque son corps est déjà transfiguré par une vie supérieure, il s'oppose aux chastes empressements de Marie. Il ne veut pas qu'elle approche de lui ces mains qui ont autrefois embaumé ses pieds et sa tête. Pourquoi cette austérité imprévue, et comment la résurrection peut-elle

restreindre l'ancienne familiarité d'une tendresse éprouvée ? C'est que Jésus n'est plus ce qu'il était, objet pour tous d'un attouchement qui encourage la foi, et d'une charité qui se prenne aux conversations de la vie. Il est entre la terre et le ciel, visible encore quelques jours, mais allant à son Père, et ce n'est plus que là, là où toute chair sera transformée comme la sienne, qu'il veut être touché et possédé par les siens. Il donne à Marie-Madeleine, en cette leçon sévère, un indice qu'il faut tendre plus haut, et que désormais Béthanie est au sein du Père qui a envoyé son Fils, et où le Fils va le rejoindre pour y préparer à ses amis le lieu de l'embrassement qui ne finit point. Ne touchez pas le Fils de l'homme, car il n'est pas encore monté à son Père, et vous-même, Marie, vous n'y êtes pas encore montée. Vos lèvres, toutes pures qu'elles sont, tout empreintes du feu que le séraphin de la pénitence et celui de l'amour y ont laissé, ne sont pas capables de donner au corps ressuscité, au corps glorieux du Christ, les stigmates de la tendresse purifiée par la mort. Il vous faut mourir avec Jésus pour toucher de nouveau Jésus. Alors seulement, alors vous et lui vous serez semblables ; alors vous apporterez à ses pieds le baume de la résurrection, et vous y déposerez le souffle virginal de l'immortalité reconquise.

Va trouver mes frères et dis-leur : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. C'est le dernier mot du Sauveur à Marie-Madeleine, et ce mot lui donne, de préférence à tous, la révélation du mystère qui va clore le passage du Fils de Dieu parmi nous et l'œuvre de notre rédemption. Apôtre de l'ascension près des apôtres eux-mêmes, Madeleine en conservera le caractère tout le reste de sa vie, et nous la verrons

tendre au Christ disparu dans les nuées, par des élévations qui ne nous surprendront point, parce que nous croyons aux merveilles de la charité qui aspire, comme nous croyons aux merveilles de la charité qui descend.

(*Sainte Marie-Madeleine*, 1re éd , 1860, p. 124-135.)

XXIV.

Le christianisme et le monde

Le christianisme... n'existerait pas dans le monde s'il ne s'était rencontré des gens obscurs, des plébéiens, des ouvriers, des philosophes, des sénateurs, des petits et des grands, pour suivre l'Évangile malgré toutes les lois des Césars. La croix n'a pas cessé d'être une folie et ce qu'il y a de *plus faible en Dieu* n'a pas cessé, selon la parole de saint Paul[1], *d'être plus fort que toutes les forces de l'homme*. Celui qui veut faire quelque chose pour l'Église et qui ne part pas de cette conviction, tout en ne négligeant rien des moyens que les circonstances lui permettent d'employer, sera toujours impropre au service de Dieu. Les premiers chrétiens ne mouraient pas seulement, ils écrivaient et parlaient, ils s'efforçaient de convaincre le peuple et les empereurs de la justice de leur cause, et saint Paul annonçant Jésus-Christ à l'Aréopage, se servait des ruses de la plus ingénieuse éloquence pour le persuader. Il y a toujours dans le cœur de l'homme, dans l'état

1. *Ire épître aux Corinthiens*, chap. I, vers. 25.

des esprits, dans le cours de l'opinion, dans les lois, les choses et les temps, un point d'appui pour Dieu ; le grand art est de le discerner et de s'en servir, tout en mettant dans la vertu secrète et invisible de Dieu lui-même le principe de son courage et de son espérance. Le christianisme n'a jamais bravé le monde ; jamais il n'a insulté la nature et la raison ; jamais il n'a fait de sa lumière une puissance qui aveugle à force d'irriter ; mais aussi doux que hardi, aussi calme qu'énergique, aussi tendre qu'inébranlable, il a toujours su pénétrer l'âme des générations, et ce qui lui restera fidèle jusqu'au dernier jour ne lui sera conquis et gardé que par les mêmes voies.

(*Testament*, 1861, publié par le comte de Montalembert, 1870, p. 93-94.)

XXV.

Durée du christianisme en dépit des attaques

Vous vous étonnez que le christianisme n'ait pas soumis toute créature à son empire ? Hélas ! je m'étonne bien plus qu'il vive et que je vous parle en son nom. N'est-ce pas le christianisme qui vous a dit : Tu seras humble ? N'est-ce pas le christianisme qui vous a dit : Tu seras chaste ? N'est-ce pas le christianisme qui vous a dit : Tu passeras dans le monde comme n'en étant pas, tu jouiras comme ne jouissant pas, tu pleureras comme ne pleurant pas ? N'est-ce pas le christianisme qui vous a dit : Bienheureux les pauvres ? N'est-ce pas le christianisme qui vous a dit : Soumettez-vous à toute créature à cause de Dieu ? N'est-ce pas

lui enfin, et lui seul, qui a brisé tous vos penchants, foulé aux pieds toutes vos gloires, abaissé ce que vous aimiez, et élevé ce que vous haïssiez ? Et il vit pourtant : opiniâtre à vous suivre dans vos générations superbes, il a grandi avec vous dans des miracles plus puissants que vos fautes, et, courbant sous ses signes et sous ses ordres les siècles épouvantés de le revoir toujours, il s'est mis en possession de vous d'une manière d'autant plus terrible que vous êtes maîtres de vous, et que vous le lui avez mille fois prouvé. C'est vous qui avez créé contre lui ces débauches de géants qui ont précédé et attiré le déluge ; c'est vous qui avez inventé l'idolâtrie pour le perdre ; c'est vous qui avez crucifié le Christ attendu des nations, et qui l'avez enveloppé des opprobres où sa beauté s'est fait jour à jamais ; c'est vous qui avez séparé l'Orient et l'Occident, suscité l'islamisme, divisé l'Europe, élevé le doute et la négation à des hauteurs sublimes : vous avez fait tout cela, afin qu'il fût clair que vous êtes libres, et plus clair encore que Dieu est dans le christianisme pour vous, sans vous et malgré vous.

Ne croyez même pas que vous vous arrêterez au point d'erreur et de haine où vous êtes aujourd'hui : le progrès s'applique au mal comme au bien. Si Dieu travaille à la régénération de l'humanité sur un plan progressif, quelqu'un travaille à sa ruine sur un plan progressif aussi. Car l'abîme appelle l'abîme, l'écho grossit avec la voix, et l'Enfer regarde le Ciel pour l'imiter. A mesure que Dieu fait un pas pour le salut du monde, l'Enfer en fait un pour sa perte. C'est une nécessité de la lutte entre le bien et le mal. Si le mal demeurait stationnaire pendant que le bien s'accroît, il ne serait bientôt plus qu'un enfant aux prises avec un colosse.

Il faut donc qu'il se développe lui-même, et que, suivant la Providence avec une inquiète jalousie, il se tourmente pour égaler ses œuvres et leur opposer de nouveaux boulevards. Tel fut le passé, tel sera l'avenir. A chaque phase du christianisme correspond dans l'histoire une certaine phase de l'erreur.

(70e conférence de Notre-Dame, 1851. — *Œuvres*, éd. 1857, t. IV, p. 541-542.)

XXVI.

L'Église

L'Église... est la société des âmes par l'amour de Dieu. Quiconque aime Dieu en est le membre vivant, sous quelque ciel qu'il soit caché et dans quelque âge qu'il habite. *Deux amours ont fait deux cités*, a dit saint Augustin[1] : l'amour de ce monde a fait la cité des hommes, l'amour de Dieu a fait la cité de Dieu. Et ce dernier amour, c'est Jésus-Christ qui en est le père ; c'est lui qui, dès l'origine des choses, immolé d'avance pour nous, a ému dans son supplice notre sang, trop froid et trop coupable pour se porter naturellement vers Dieu. Mort par amour, il a créé l'amour qui meurt, et la société des âmes s'est fondée par lui dans cet invulnérable ciment. Tous, il est vrai, ne connaissent pas la source du feu qui les consume. Il en est qui ne peuvent pas nommer Jésus-Christ, parce que Jésus-Christ ne leur fut jamais nommé. Victimes obscures de la croix qui les sauve, elles n'ont point été conduites

1. *Cité de Dieu*, l. XIV, c. 28.

par leur naissance au pied du Calvaire ; elles n'y ont pas vu l'Homme-Dieu dans l'agonie qu'il souffrait pour leur salut. Mais une goutte de ce sang les a cherchées à travers d'invisibles sillons, et, mêlée au leur comme un arome de l'éternelle vie, elles ont répondu par un gémissement tacite au sourd appel de la charité. L'Église n'est donc pas seulement ce qu'elle nous apparaît. Elle n'est pas seulement dans cette construction visible où tout est histoire, authenticité, hiérarchie, vertus et miracles éclatants ; elle est aussi dans les demi-jours, dans les ombres effacées, dans ce qui n'a ni forme ni mémoire, saintetés perdues pour la vision des hommes, mais non pas pour celle des anges, et qui, ne donnant rien à l'orgueil légitime de la vérité, lui font cependant sous terre un fondement qui la porte. Il n'est pas une âme, d'ailleurs, même la plus connue, qui n'ait un sanctuaire impénétrable et qui n'offre à Dieu dans ce Saint des saints un encens mystérieux qui ne compte pas pour la démonstration de ce monde, mais qui pèse dans la gloire de l'autre. A ceux qui ne voient l'Église que par ce qui s'en voit, nous faisons au dedans de nous une réponse qui ne les atteint pas, mais qui nous atteint nous-mêmes, et nous rend d'autant plus forts que nous n'avons rien à dire. La création non plus n'est pas tout entière dans les globes lumineux du firmament ; elle n'est pas tout entière dans les cèdres de Salomon, dans les flots des grandes mers, dans les ailes de l'aigle et le regard du lion ; elle est aussi dans le sable du désert, dans l'herbe qui se penche sous une goutte d'eau, dans l'insecte que le soleil échauffe et qu'il ne voit pas. L'amour, qui fait le fond de l'Église, est le plus impalpable des fluides vivants, et, si jamais

encore l'œil de l'homme n'a pu surprendre dans le fil léger de ses nerfs l'ambroisie qui les anime, combien plus ignore-t-il les voies de l'amour divin ? L'Évangile a ordonné à notre main gauche de ne pas voir les bienfaits de notre main droite, et si tel doit être le secret de l'aumône, qui n'est qu'une vertu du dehors, quelle doit être la pudeur de l'amour dans ses élans intérieurs, sur le nid nuptial et sanglant de Jésus-Christ ?

C'est à vous que je parle, Emmanuel, et, tout jeune que vous êtes dans les mystères de l'âme, vous en savez assez pour ne pas restreindre l'Église aux murs visibles de Jérusalem et aux tours extérieures de Sion. Partout où est l'amour de Dieu, Jésus-Christ s'y trouve ; partout où est Jésus-Christ, l'Église y est avec lui ; et s'il est vrai que tout chrétien doit s'unir au corps de l'Église dès qu'il en connaît l'existence, il est certain aussi que l'ignorance invincible le soustrait à cette loi, pour le laisser sous le gouvernement immédiat de Jésus-Christ, premier et souverain chef de toute la chrétienté. L'Église a donc une étendue qu'aucun œil humain ne saurait embrasser, et ceux qui nous opposent les bornes qu'elle paraît avoir sous leurs yeux n'ont aucune idée du double rayonnement qui est dans sa nature, et qui lui suscite des âmes à l'orient et à l'occident du monde, sous le soleil disparu comme sous le soleil levé.

Mais ce ne sont pas seulement les âmes touchées de l'amour de Dieu qui appartiennent à l'Église. Si admirable que fût une société composée de justes, il y manquerait cependant une chose à laquelle tient la bonté divine, il y manquerait les pécheurs. Or Jésus-Christ les a trop aimés pour les avoir exclus de son

œuvre et de toute société avec lui. *Je ne suis pas venu*, disait-il, *appeler les justes, mais les pécheurs* [1]. Les justes sont ceux qui aiment, les pécheurs sont ceux qui n'aiment pas. Détournés de Dieu par une faiblesse imputable à leurs fautes, mais imputable aussi aux fautes de leurs pères, ils gardent dans leur éloignement la puissance du retour. Leur cœur est aliéné, il n'est pas éteint. Dieu y discerne des replis où un reste de feu survit encore ; il y découvre des passages secrets destinés au repentir, des portes mal fermées à la lumière, des souvenirs qui couvent des espérances, quelquefois un seul point demeuré invulnérable, et par où la vie rentrera subitement comme un hôte endormi sur le seuil. Les pécheurs sont à la grâce de Dieu ce que le chaos était à sa puissance au temps de la création. *La terre*, dit l'Écriture, *était nue et vide, et les ténèbres couvraient la face de l'abîme ; mais*, ajoute-t-elle, *l'esprit de Dieu était porté sur les eaux* [2]. Ainsi en est-il de l'âme pécheresse ; l'esprit de Dieu est porté sur ses ruines comme un baume et un ferment, et un ferment qui excite la vie, un baume qui cicatrise les coups de la mort.

(*Lettres à un jeune homme*, 3e lettre, 1860, p. 92-96.)

1. Saint Matthieu, chap. IX, vers. 13. (L.)
2. *Genèse*, chap. I, vers. 2. (L.)

XXVII.

L'Église libératrice de l'esprit humain

Combien j'ai senti avec admiration la supériorité de l'Église, cet instinct ineffable qui la pousse, ce discernement divin qui écarte d'elle l'ombre d'une illusion !

Une philosophie tombe de la plume éloquente d'un écrivain renommé [1]. Elle fait des disciples, elle est défendue avec un zèle inconcevable à une époque d'anarchie où rien n'est défendu par personne, parce que chacun croit avoir quelque chose à défendre ; elle constitue une école, qui devient comme une puissance. Le monde lui-même s'émeut ; il admire cette nouveauté qu'il n'était plus accoutumé de voir, quelque chose qui a l'air de vivre et de s'entendre. Cela lui paraît grand. Il proclame l'écrivain et le philosophe chrétien comme le seul sauveur de l'Église, si l'Église peut être sauvée. Il s'étonne que l'Église ne dise pas comme lui ; il l'accuse d'ingratitude ; il prophétise sa ruine, puisqu'elle n'a pas su reconnaître ses derniers défenseurs. O cité de Dieu ! qui tromperez jusqu'à la fin les vains raisonnements des hommes, ainsi ont-ils parlé de vous ! Pour moi, je vous rends gloire ; vous ne m'avez jamais paru plus divine.

Il y a sans doute un aspect infirme à toutes les choses qui se passent dans le temps, même aux choses saintes, puisque les hommes y sont mêlés. Dieu leur a laissé ce côté faible pour exercer notre foi. Mais, à la diffé-

1. La Mennais et sa philosophie du sens commun.

rence des choses humaines qui ont d'abord une apparence de grandeur, et qui bientôt deviennent petites, l'Église grandit avec les siècles, et elle n'a jamais besoin, pour être justifiée, que d'attendre. Encore un peu de temps, *adhuc modicum*, et tout est changé.

J'ai fait une autre réflexion. Je me suis demandé comment une philosophie dont j'aperçois si clairement le vice aujourd'hui, avait pu si longtemps tenir en suspens ma raison ; et j'ai compris que, luttant contre une intelligence supérieure à la mienne, et voulant lutter seul contre elle, il était impossible que je ne fusse pas vaincu. Car la vérité n'est pas un auxiliaire toujours suffisant pour rétablir l'équilibre des forces ; autrement, jamais l'erreur ne triompherait de la vérité. Il faut donc qu'il y ait dans le monde une puissance qui soutienne les intelligences faibles contre les intelligences fortes, et qui les délivre de l'oppression la plus terrible de toutes, celle de l'esprit. Cette puissance, en effet, est venue à mon secours ; ce n'est pas moi qui me suis délivré, c'est elle. Arrivé à Rome, au tombeau des saints apôtres Pierre et Paul, je me suis agenouillé, j'ai dit à Dieu : « Seigneur, je commence à sentir ma faiblesse ; ma vue se couvre ; l'erreur et la vérité m'échappent également ; ayez pitié de votre serviteur qui vient à vous avec un cœur sincère ; écoutez la prière du pauvre. » Je ne sais ni le jour ni l'heure ; mais j'ai vu ce que je ne voyais pas, je suis sorti de Rome libre et victorieux. J'ai appris de ma propre expérience que l'Église est la libératrice de l'esprit humain ; et, comme de la liberté de l'intelligence découlent nécessairement toutes les autres, j'ai aperçu sous leur véritable jour les questions qui divisent le monde aujourd'hui.

Oui, le monde cherche la paix et la liberté ; mais il les cherche sur la route du trouble et de la servitude. L'Église seule en fut la source pour le genre humain, et seule, dans ses mamelles outragées par ses fils, elle en conserve le lait intarissable et sacré. Quand les nations seront lasses d'être parricides, elles retrouveront là le bien qu'elles ne possèdent plus. C'est pourquoi le prêtre ne se mêlera pas aux querelles sanglantes et stériles de son siècle ; il priera pour le présent et pour l'avenir ; il quittera son repas, comme Tobie, pour ensevelir les morts de la captivité ; il embaumera dans la charité les douleurs du monde, le plus qu'il pourra ; il prédira, sans se lasser, aux générations contemporaines qu'il n'y a ni paix ni liberté possibles hors de la vérité ; il sera plein de compassion et d'espérance ; il recueillera les âmes qui souffrent et qui cherchent Dieu, versant sur leurs blessures la parole qui ranime ceux qui sont las ; il remerciera Dieu de vivre dans un temps où l'ambition n'est plus même possible ; il comprendra que, plus les hommes sont agités, plus la paix qui règne sur le front et dans l'âme du prêtre est une puissante chose ; que plus les hommes sont dans l'anarchie, plus l'unité de l'Église est une puissante chose ; que plus les hommes sont forts en apparence, plus la faiblesse extérieure de l'Église, qui vit de la seule force de Dieu, est une puissante chose ; que plus le siècle prophétise la mort du christianisme, plus le christianisme en sera glorieux un jour, lorsque le temps, fidèle à l'éternité, aura balayé cette orgueilleuse poussière, qui ne se doute pas que, pour être quelque chose dans l'avenir, il faut être quelque chose dans le présent, et que rien ne mène à rien. Le prêtre enfin sera ce qu'est l'Église, désarmé, pacifique, cha-

ritable, patient, voyageur qui passe en faisant le bien, et qui ne s'étonne pas d'être méconnu du temps, puisqu'il n'est pas du temps.

O Rome, c'est ainsi que je t'ai vue ! J'ai visité avec un amour infini les reliques toujours jeunes de tes saints, et les reliques admirables aussi de toutes tes grandeurs. Au pied solitaire de ton Vatican, je n'ai plus entendu les clameurs de tes ennemis que comme une pâle résurrection de ces voix d'esclaves qui, de lustre en lustre, redisaient à ton Capitole que ses triomphateurs étaient mortels. Mais tu as hérité de leur gloire, et non de leur caducité. Après tant de siècles, je t'ai trouvée debout, toujours vierge, toujours mère, toujours maîtresse, éternel outrage de l'erreur et de l'impuissance humaine. Assise au milieu des orages de l'Europe, il n'y avait en toi aucun doute de toi-même, aucune lassitude ; ton regard, tourné vers les quatre faces du monde, suivait, avec une lucidité sublime, le développement des affaires humaines dans leur liaison avec les affaires divines ; seulement la tempête, qui te laissait calme parce que l'esprit de Dieu soufflait en toi, te donnait, aux yeux du simple fidèle, moins accoutumé aux variations des siècles, quelque chose qui rendait son admiration compatissante. La croix brillait sur ton front comme une étoile dorée et immortelle ; mais c'était toujours la croix. O Rome ! Dieu le sait, je ne t'ai point méconnue, pour n'avoir pas rencontré de rois prosternés à tes portes ; j'ai baisé ta poussière avec une joie et un respect indicibles ; tu m'es apparue ce que tu es véritablement, la bienfaitrice du genre humain dans le passé, l'espérance de son avenir, la seule grande chose aujourd'hui vivante en Europe, la captive d'une jalousie universelle, la reine du monde.

Voyageur suppliant, j'ai rapporté de toi, non de l'or ou des parfums, ou des pierres précieuses, mais un bien plus rare, plus inconnu : la vérité. Une parole prophétique est sortie de ton sein ; et lorsque le temps aura fait un pas, lorsque sera accompli ce qui doit s'accomplir, cette parole, méconnue du monde présent, qui ne sait rien, éveillera dans son tombeau le pontife qui en a été l'organe, afin qu'il puisse entendre les acclamations de la postérité. O Rome ! un de tes fils, à qui tu as rendu la paix, de retour dans sa patrie, a écrit ce livre. Il le dépose à tes pieds, comme une preuve de sa reconnaissance ; il le soumet à ton jugement, comme une preuve de sa foi.

(*Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais*, conclusion, 1834. — *Œuvres*, éd 1857, t. VI, p. 161-166.)

XXVIII.

Lutte du monde contre l'Église

Partout où la doctrine catholique prend racine, là même où elle n'est déposée que comme une graine entre des rochers, la sainteté y prend naissance et s'y manifeste en quelques âmes par des fruits qui défient l'estime et le mépris de la raison. Cette extravagance sublime date d'une folie plus haute encore et plus inénarrable, de la folie d'un Dieu mourant sur une croix, la tête couronnée d'épines, les pieds et les mains percés, le corps tout meurtri. Depuis ce jour-là, cette contagion n'a cessé de choisir des victimes dans l'univers ; mais, par une préférence sin-

gulière et jalouse, elle ne les choisit qu'au sein de l'Église catholique, apostolique, romaine. A nous seuls est resté l'héritage de la croix, la tradition vivante du martyre volontaire, la dignité de l'extravagance et la gloire du sublime. Et encore que nous ne buvions pas tous à longs traits de ce vin généreux, tous nous y trempons nos lèvres, et en rapportons dans la vie quelque chose du divin empoisonnement. Nul ne s'y trompe, tout le monde nous reconnaît à cette marque : la croix n'a jamais subi d'imitation ni de contrefaçon.

Eh ! Messieurs, le monde ne s'en tait pas, il n'essaie pas de nous ravir ce privilège ; il essaie seulement d'en faire contre nous une raison et un instrument d'oppression. Que dit-il aujourd'hui quand, pour toutes nos œuvres, nous réclamons le droit commun ? Quelles armes nous oppose-t-il ? Il ne nous conteste pas le droit, il ne nie pas que la liberté ne soit écrite dans la nature et dans la Constitution du pays. Mais il nous dit : Nous ne pouvons pas lutter avec vous de vertus et de dévouement ; vous avez dans votre essence d'incroyables ressources dont nous ne possédons pas le secret, et par conséquent, l'égalité n'existant pas entre vous et nous, la liberté doit vous être refusée comme une compensation en notre faveur. Il faut vous enchaîner pour établir l'équilibre des forces humaines, et encore, vos mains liées au mur, nous ne sommes pas certains qu'elles ne seront pas plus longues que les nôtres. Tel est, Messieurs, vous le savez, le langage présent du monde ; et à quel autre s'est-il adressé qu'à nous ? Quel autre peut s'enorgueillir d'une servitude qui a pour justification la grandeur même de la vertu ? Le monde a raison : nous sommes les fils uniques du Christ. Comme on lui cloua les mains et

les pieds pour l'empêcher de sauver le monde, il est juste qu'on attache à la croix sa véritable postérité. Et encore nous ne voyons pas la fin. Quoi qu'il arrive de ce temps passager où nous vivons, ne croyez pas que la persécution de l'incrédulité contre la foi s'arrête à ce qui s'est vu et à ce qui s'est fait jusqu'ici. Comme il est dans la nature des choses et dans le mouvement général du monde que tous les principes qui y sont contenus se développent désormais à pleines voiles, de jour en jour l'inégalité de mœurs entre l'Église et ce qui n'est pas elle se manifestera davantage, et la suprématie surhumaine de l'Église devenant de plus en plus intolérable, lui attirera de ses ennemis une plus parfaite et plus glorieuse persécution. L'Écriture nous l'a prédit, et une seule ligne de l'Écriture ne passera pas. On ne se contentera pas un jour de nous nier un droit, on nous les niera tous ; le monde, fatigué de nous obéir malgré lui et de nous respecter malgré lui, tentera un dernier effort pour secouer de sa peau la lèpre de la divinité. Mais alors comme aujourd'hui, la vertu de Dieu nous assistera ; liés, impuissants, immobiles, cette vertu sortira de nous comme elle sortait de la robe du Christ, sans que nous parlions, sans que nous bougions, par l'effet même de notre servitude, semblable au parfum qu'on a voulu renfermer, et qui, condensé par l'obstacle, s'échappe par tous les pores plus suave et plus violent ; semblable encore à une source qu'on a scellée, et dont les eaux jaillissent jusqu'au ciel. Ainsi, quand le monde entier se sera coalisé pour mettre le sceau à la fontaine divine de la sainteté, comme il l'avait autrefois mis au tombeau du Sauveur, le troisième jour, l'eau se fera un nouveau passage, et les races humaines détrompées viendront

s'abreuver dans son cours plus long, plus large et plus inextinguible.

(28e conférence de Notre-Dame, 1844. — *Œuvres*, éd. 1857, t. II, p. 583-586.)

XXIX.

Fécondité des ressources de l'Église

L'Église est semblable à ce géant, fils de la terre[1], qui puisait dans sa chute même une nouvelle force ; elle retourne par le malheur aux vertus de son berceau, et recouvre sa puissance naturelle en perdant la puissance empruntée qu'elle tenait du monde. Le monde ne saurait lui enlever que ce qu'elle en a reçu, c'est-à-dire la richesse, l'illustration du sang, une part dans le gouvernement temporel, des privilèges d'honneur et de protection : vêtements tissus par une main qui n'est pas pure, tunique de Déjanire[2] que l'Église ne doit point porter sur sa chair sacrée, mais seulement par-dessus le sac de sa pauvreté native. Si l'or, au lieu d'être l'instrument de la charité et l'ornement de la vérité, altère l'une et l'autre, il faut qu'il périsse, et le monde alors, en dépouillant l'Église, ne fait que lui rendre la robe nuptiale qu'elle tient de son divin époux, et que nul ne peut lui ravir. Car comment ravir la nudité à qui la veut ? Comment ôter le rien à qui en fait son trésor ? C'est dans le dépouillement volontaire que Dieu a mis la force de son Église, et nulle main vivante ne peut pénétrer dans cet abîme

1. Antée.
2. Tunique de Nessus envoyée par Déjanire à Hercule.

pour y prendre quelque chose. Aussi les persécuteurs habiles n'ont pas tant cherché à spolier l'Église qu'à la corrompre. C'est là le dernier degré de la profondeur dans le mal, et tout serait perdu par cette ruse, si Dieu permettait jamais que la corruption fût universelle. Mais la corruption enfante la vie, et la conscience renaît de ses ruines mêmes ; cercle vicieux dont Dieu a le secret, et par quoi il domine tout.

(*Vie de saint Dominique*, 1840, c. III. — *Œuvres*, éd. 1857, t. I, p. 194-195.)

XXX.

Unité et hiérarchie de l'Église

Il n'y a point d'universalité sans unité. Il fallait donc un centre à l'apostolat, un chef unique aux apôtres et aux évêques, leurs successeurs. Cette pensée était encore plus hardie, plus neuve que celle de l'apostolat. Quoi ! un seul chef à tout l'univers ! Quoi ! placer sur la tête d'un seul homme une autorité contre laquelle pourraient avoir un jour à combattre tous les princes de la terre ! Constituer l'unité sur une tête qu'un coup d'épée peut faire tomber ! Cela était neuf, hardi, impossible, et cependant cela est. Non loin du lieu où siégèrent par la force des armes les dominateurs du monde ancien, siège un vieillard dont la voix commande et est respectée non pas seulement dans les limites du plus grand empire humain qui ait jamais existé, mais en deçà et au delà de toutes les mers. Il a traversé non pas un siècle, mais dix-huit siècles. Il a vu s'élever contre lui des schismes, des hérésies, des

rois, des républiques, et il est demeuré ferme sur le tombeau qui fait sa puissance, ayant pour toute garde cette courte parole : *Tu es Pierre, et sur celle pierre je bâtirai mon Église* [1].

Toutefois l'Église n'était pas encore complète. Si tous ses ministres eussent été évêques sous un seul pontife suprême, les liens de l'unité se fussent facilement rompus, à cause de la dignité et de l'indépendance trop grandes où eût été chaque ministre. Jésus-Christ institua donc le presbytérat, qui devait, sous l'autorité des évêques, répandre la parole évangélique, offrir le sacrifice et distribuer une partie des Sacrements ; puis le diaconat, pour aider les prêtres dans leur ministère.

Le vicaire de Jésus-Christ devait avoir juridiction, lier et délier par toute la terre ; seul il pourrait instituer les évêques, leur assigner un territoire et un troupeau. Les évêques devaient avoir juridiction, lier et délier dans leurs provinces respectives, assigner sous eux aux prêtres un territoire et un troupeau. Les prêtres devaient communiquer directement et habituellement avec les simples fidèles, offrir pour eux le saint sacrifice, administrer les Sacrements, sauf ceux de la Confirmation et de l'Ordre, annoncer la parole de Dieu. Les décisions de la Foi, les règlements de discipline générale, le gouvernement de l'Église n'appartiendraient qu'au souverain pontife et aux évêques. L'Église ainsi constituée avait l'unité d'une monarchie, l'action expansive d'une démocratie, et entre deux le tempérament d'une forte aristocratie, unissant de la sorte dans son sein tous les éléments de la puis-

1. Saint Matthieu, chap. xvi, vers. 18.

sance : l'unité qui coordonne, l'action qui étend, la modération qui empêche l'unité d'être absolue et l'action d'être indépendante ; économie parfaite qu'aucun gouvernement n'a jamais possédée, parce que, dans tous les gouvernements humains, les trois éléments de la puissance ont toujours cherché à se détruire l'un l'autre à cause des passions de l'homme. Dieu seul par son Fils a fait ce chef-d'œuvre.

(2e conférence de Notre-Dame, 1835. — *Œuvres*, éd. 1857, t. II, p. 34-36.)

XXXI.

L'Unité

Je ne vous parlerai pas, mon cher ami, des édifices et des champs de Rome. Mon âme est troublée d'une vision où ces splendeurs terrestres ne sont que l'ombre d'une autre beauté. Rome m'apparaît dans ses apôtres, dans ce pêcheur d'un lac de Galilée qui s'en vint un jour loger au pied du Viminal, n'apportant avec lui qu'une parole qui lui avait été dite en son petit pays par un homme crucifié : *Tu es Pierre, et sur celle pierre je bâtirai mon Église* [1]. Je vois dans Rome l'unité vivante du christianisme, et vous savez que l'unité est en soi la plus merveilleuse des choses : car elle est la forme même de l'être, ce par quoi tout vit, tout se conserve, tout se renouvelle et se perfectionne, et Dieu lui-même ne peut mieux se définir qu'en lui appliquant sous tous les rapports l'idée de l'unité. Par l'unité d'essence il est esprit ; par l'unité de temps il est éternel ; par

1. Saint Matthieu, chap. xvi, vers. 18.

l'unité de lieu il est immense ; par l'unité de vue il est la science infinie ; il est enfin l'unité dans tous les sens, mais non pas une unité stérile, incapable d'engendrer sans se détruire. Il a en lui-même un Fils inséparable de lui : du Père qui en est le principe, et du Fils qui en est l'image, sort l'Amour qui termine tout, sans que l'unité divine, par cette expansion d'elle-même en elle-même, perde rien de son indestructible immutabilité. Au contraire, elle y gagne, s'il est permis de parler ainsi ; car le triomphe de l'unité est de vaincre la pluralité elle-même. Tous les êtres que Dieu a faits ont reçu de lui, à des degrés divers, la puissance de l'unité, et ils périssent en cessant de la posséder dans la mesure dont ils ont besoin selon leur plus ou moins de perfection. Les germes que nous voyons semés à la surface de la terre, et y produire cette admirable variété de plantes qui ornent notre séjour, ne sont autre chose que des forces unitaires qui attirent à elles et s'incorporent des unités inférieures, telles que l'eau, l'air et la lumière, qui se décomposent elles-mêmes en d'autres unités subordonnées, jusqu'à ce qu'on arrive enfin aux dernières limites de l'être, à ces unités sourdes que nous appelons des éléments, sans savoir au fond ce que c'est. Ainsi, de l'être divin à l'être élémentaire, de l'incompréhensible à l'incompréhensible, s'étend une chaîne non interrompue d'unités dont les supérieures attirent les inférieures, pour leur communiquer une vie plus élevée, et les mener de chef-d'œuvre en chef-d'œuvre jusqu'à Dieu, le *principe* et la *fin*, l'*alpha* et l'*oméga*, qui par l'incarnation du Verbe rattache à son unité suprême toutes les natures créées, l'âme et le corps.

L'unité, qui est la forme de l'être, l'est encore de la

vérité ; car la vérité n'est que l'être en tant que connu, et l'être présent à l'intelligence ne peut s'y montrer que comme il est, c'est-à-dire *un*, et de même que les êtres sont liés entre eux, les vérités sont liées entre elles, et tout l'effort de l'intelligence est de découvrir les rapports des choses, comme tout l'effort de la vie est de les établir. De même aussi que le défaut d'unité est le signal de la mort, il est également le signe de l'erreur.

Enfin l'unité est la forme du beau : rien n'est beau que ce qui est un, ou, en d'autres termes, que ce qui est harmonieux. Parcourez dans votre esprit les divers genres de beautés qui sont connues de l'homme, et vous les verrez toutes resplendir du caractère de l'unité. Qu'est-ce que dix mille soldats répandus çà et là dans les rues avec leurs uniformes grossiers ? mettez-les en ligne, et regardez. Qu'est-ce qu'un million de pierres carrées répandues au hasard sur le sol ? faites-en une figure, et regardez. Au contraire, arrêtez votre attention sur quelque chose de parfait, sur le visage de l'homme, où la vie, la lumière et le mouvement de l'âme sont exprimés par la vie, la lumière et le mouvement du corps, ce qui fait de cette face sublime le point de rencontre du beau visible et du beau intellectuel, le chef-d'œuvre de la beauté créée : arrêtez-y votre attention, et des unités merveilleuses qui en composent l'unité totale, ôtez-en une seule, par exemple, l'unité du regard, et voyez. L'unité n'est pas le beau en soi, pas plus qu'elle n'est l'être et la vérité en soi ; mais elle est leur forme nécessaire, la condition sans laquelle il n'y a point d'être, point de vérité, point de beauté, et par conséquent point de vie, point d'intelligence, point d'amour. Car la vie est le résultat

ou le terme de l'être, l'intelligence est le résultat ou le terme de la vérité, l'amour est le résultat ou le terme du beau ; et Dieu, qui est la souveraine unité, est aussi la vie souveraine, l'intelligence souveraine, l'amour souverain.

(*Lettre sur le Saint-Siège*, 1837. — *Œuvres*, éd. 1857, t. VI, p. 173-176.)

XXXII.

Force de l'unité

C'est par l'ascendant de l'unité que tôt ou tard l'Église catholique ramènera les nations au bercail. Après des déchirements dont nul ne saurait dire la violence et la durée, quand les poètes auront succédé aux poètes, les prophètes aux prophètes, l'orgueil à l'orgueil, et quand l'impuissance de la matière pour gouverner l'homme sera constatée aussi bien que l'impuissance de l'homme lui-même ; alors peut-être les pasteurs des peuples, levant vers le ciel leur pensée haletante, commenceront à croire que la société est une œuvre divine. Ils regarderont dans l'antiquité oubliée pour voir si jamais il fut un peuple créé par la seule nature et régi par la seule raison, ou bien si toujours le peuple naquit de l'autel, la raison de la foi, la nature de Dieu. Une fois la question comprise, une fois qu'il sera reconnu que la société n'est pas possible avec le rationalisme, et qu'elle ne l'est qu'avec le catholicisme, seule religion véritable parce que seule elle a l'unité de temps par son histoire, l'unité de lieu par son ministère, l'unité de doctrine par ses symboles

immuables, l'unité en soi par la papauté ; une fois ce pas fait, il s'agira de savoir pourquoi le catholicisme aura subi pendant plusieurs siècles une diminution de son influence naturelle et légitime, afin d'en conclure la manière de la reconquérir. Si les souverains, éclairés par le malheur, daignent y réfléchir, ils s'avoueront peut-être que ç'a été leur faute en grande partie, et que ce sont eux qui ont fait l'Europe ce qu'elle est. A quoi servirait-il de se dissimuler les causes, quand l'heure sera venue d'y porter remède ? Je parle de l'avenir, et non du présent ; plus de liberté m'est permise. Je crois donc que les souverains auront à respecter plus consciencieusement l'autorité spirituelle, à accepter plus efficacement le principe qu'elle ne leur appartient pas, et qu'elle ne saurait leur appartenir. Dieu leur a donné la guerre, la paix, la justice, l'administration des intérêts temporels ; il a couvert leurs fronts de la majesté de la puissance armée ; il les a faits son glaive pour frapper le crime et pour protéger le faible ; il veut que nous les honorions même quand ils ne servent pas le maître qui leur a communiqué la vie et l'empire : mais, tout grands qu'ils sont, la vérité ne plie pas sous leurs ordres, et leurs lèvres n'en sont pas plus l'organe que celles de l'enfant et du pauvre. La vérité et la grâce divine ont été répandues sur les hommes par un autre canal qu'il a plu à Dieu de choisir, et qui remonte de race en race, de sacerdoce en sacerdoce, jusqu'au premier autel où l'homme époux, père, patriarche, pontife, offrit à son Créateur l'hommage incompréhensible alors d'une victime. Là, par la force de la tradition, et non par la force de l'épée, réside le premier pouvoir du monde, le pouvoir spirituel. Qui veut l'obtenir le peut, pâtre ou roi. Qu'il quitte

son père et sa mère, qu'il s'associe par la chasteté à la souche virginale, d'où coule, avec l'ordination des anciens, la sève qui transforme la créature ; qu'il aille, dans la sévérité de la retraite, adoucir son cœur toujours trop fier, sa parole trop âpre pour la vérité, ses mains trop rudes pour toucher le malheur ; qu'il couvre son corps de la pénitence contre les illusions du monde ; qu'il sache prier, pleurer, se haïr à force d'amour, être pauvre, inconnu, moqué, plus fort que le diamant contre la puissance orgueilleuse ou corruptrice, et plus faible qu'une mère contre quiconque souffre et demande : c'est à ce prix que s'obtient le pouvoir spirituel, à ce prix qu'on règne sur les âmes, et ce magnifique empire n'a de limites que la vertu.

(*Ibid.*, p. 214-217.)

XXXIII.

Le Pape

Comment placer au milieu du monde, pour y être le chef d'une religion unique et d'une société répandue partout, un homme sans défense, un vieillard qui sera d'autant plus menacé que l'accroissement de l'Église dans l'univers augmentera la jalousie des princes et la haine de ses ennemis ? Comment attacher le sort de la religion à une seule tête, que le premier soldat venu peut couper, ou qu'une caresse d'empereur peut séduire ? Comment sauver cette tête précieuse de tant de passions qui doivent s'amasser contre elle, de l'impiété, du schisme, de l'hérésie, des guerres, de la vicissitude infinie des empires et des opinions, enfin de

ce hasard de l'avenir qui un jour ou l'autre détruit tout ? Que sont devenus les patriarches de Constantinople, les métropolitains de Moscou, les califes musulmans ? Ceux qui réfléchiront à cette difficulté avec la seule connaissance des hommes et des affaires de leur temps la trouveront considérable, et ceux qui l'examineront à la lumière de l'histoire seront étonnés qu'elle ait été vaincue. Elle l'a été pourtant. Ce vicaire de Dieu, ce pontife suprême de l'Église catholique, ce père des rois et des peuples, ce successeur du pêcheur Pierre, il vit, il élève entre les hommes son front chargé d'une triple couronne et du poids sacré de dix-huit siècles ; les ambassadeurs des nations sont à sa cour ; il envoie ses ministres à toute créature et jusqu'en des lieux qui n'ont pas encore de nom. Quand des fenêtres de son palais il laisse errer ses regards, sa vue découvre l'horizon le plus illustre qui soit au monde, la terre foulée par les Romains, la ville qu'ils avaient bâtie des dépouilles de l'univers, le centre des choses sous leurs deux formes principales, la matière et l'esprit ; où tous les peuples ont passé, où toutes les gloires sont venues, où toutes les imaginations cultivées ont fait au moins de loin un pèlerinage ; le tombeau des martyrs et des apôtres, le concile de tous les souvenirs, Rome ! Et quand le pontife étend ses mains pour la bénir conjointement avec le monde, qui en est inséparable, il peut se rendre un témoignage qu'aucun souverain ne se rendra jamais, c'est qu'il n'a ni bâti, ni conquis, ni reçu sa ville, mais qu'il en est la vie intime et persévérante, qu'il est en elle comme le sang dans le cœur de l'homme, et que le droit ne peut aller plus loin qu'une génération continue qui ferait du parricide un suicide.

Dieu, qui avait prédestiné l'Italie à être un jour le siège de l'unité catholique, lui donna une forme et une situation propres à ce grand dessein. Vous avez remarqué, mon cher ami, comment l'Asie, l'Afrique et l'Europe sont liées entre elles par le bassin de la Méditerranée, qui s'ouvre ensuite à l'occident pour laisser un passage vers l'Amérique aux vaisseaux de toutes les nations. Au sein de cette mer commune, l'Italie s'avance comme un long promontoire. Retenue fortement au cœur de l'Europe et en même temps séparée d'elle par une ceinture de hautes montagnes, elle étend ses deux bras vers l'Afrique et l'Asie, offrant à ceux qui viennent de l'Occident le golfe où repose Gênes, à ceux qui viennent de l'Orient, le golfe où repose Venise. Sa partie la plus septentrionale avait pris le nom de Gaule, de ce fort pays qui est devenu la France, et sa partie la plus enfoncée au midi avait pris le nom de Grande-Grèce, de cet autre pays non moins illustre qui troublait le sommeil des rois de Perse et qui était mêlé à toutes les affaires de l'Asie. Ainsi disposée par la Providence, longue, étroite, coupée en deux par les Apennins, d'un territoire faible en étendue et d'une population médiocre, confinant à tout et ouverte à tous, l'Italie était un centre qui n'avait pas de circonférence personnelle, et qui, ne pouvant être par elle seule un grand empire, était admirablement faite pour être le centre et l'unité du monde. Elle l'est devenue en effet, non pas une fois et par hasard, mais constamment et sous plusieurs formes : par la guerre au temps des Romains, par le commerce et les arts au moyen âge, enfin par la religion avec l'Église catholique. Et, à une époque bien antérieure, déjà l'Étrurie était un foyer de religion et d'arts, comme si Dieu

avait voulu que cette puissance unitaire de l'Italie se perdît, pour être plus imposante, jusque dans la nuit des siècles.

Je ne quitterai pas ces remarques sans vous en faire encore une autre de la même nature ; car elles sont plus importantes que peut-être vous ne le pensez. Rien n'est isolé dans les choses ; le corps, l'esprit, la grâce divine, tout est lié, tout est harmonieux. Le corps de l'homme n'est pas le corps de la brute ; la configuration d'un pays appelé à une destinée n'est pas la configuration d'un pays appelé à une autre destinée, et la forme générale de notre globe est aussi rationnelle qu'elle est mystérieuse. Quand les anciens, qui savaient tant de choses par tradition, voulaient bâtir une ville, ils faisaient une étude profonde et religieuse du lieu. C'est ainsi que les Romains mandèrent des prêtres étrusques pour déterminer l'emplacement de Rome, et dès notre bas âge nous avons su qu'en creusant la terre du Capitole on trouva une tête d'homme fraîchement coupée, d'où est venu à cette colline le nom merveilleux qu'elle porte encore[1]. Je veux donc vous faire remarquer le caractère du lieu où Rome est bâtie, si sublime et singulier, qu'on peut voyager toute sa vie, et que jamais l'imagination ne rapportera de nulle part sous le ciel un souvenir pareil au souvenir de l'*agro romano*.

Rome est bâtie à peu près au milieu de la presqu'île italique, plus au midi qu'au nord, et en revanche plus à l'occident qu'à l'orient. Elle est assise sur quelques collines séparées par des ravins plutôt que par

1 Légende accréditée notamment par Tite-Live, I. 55. — Sur le caractère religieux de l'établissement des villes antiques, voir Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, l. III, c. IV.

des vallées, au bord du Tibre, fleuve jaune et grave qui roule lentement ses eaux entre ses rivages sans verdure. A cinq ou six lieues à l'orient s'étend comme une ligne sombre la chaîne des Apennins ; à quatre ou cinq lieues vers l'occident, on aperçoit de quelques points élevés la ligne blanche et brillante de la Méditerranée ; au nord s'élève une montagne isolée qu'on appelle le Soracte, et qui se tient là comme un géant à l'entrée de la plaine ; au midi ce sont les collines où se dessinent Castel-Gandolfo, Marino, Frascati et la Colonna. Entre ces quatre horizons, dont aucun ne ressemble à l'autre et qui luttent de grandeur et de beauté, s'épanouit comme un large nid d'aigle la campagne romaine, reste éteint de plusieurs volcans, solitude vaste et sévère, prairie sans ombre, où les ruisseaux rares creusent le sol et s'y cachent avec leurs saules, où les arbres qui se dressent çà et là sont sans mouvement comme les ruines que l'œil découvre partout, tombeaux, temples, aqueducs, débris majestueux de la nature et du peuple romain, au milieu desquels la Rome chrétienne élève ses saintes images et ses dômes tranquilles. Que le soleil se lève ou qu'il se couche, que l'hiver ou l'été passent là, que les nuages traversent l'espace ou que l'air y prenne une suave transparence, selon les saisons et les heures, tout change, tout s'anime, tout pâlit ; une nouveauté sans fin sort de ce fond immobile, semblable à la religion dont l'antiquité s'allie à la jeunesse et qui emprunte au temps je ne sais quel charme dont elle couvre son éternité. La religion est le caractère de cette incroyable nature : les montagnes, les champs, la mer, les ruines, l'air, la terre elle-même, mélange de la cendre des hommes avec la cendre des volcans, tout y est profond,

et celui qui se promenant le long des voies romaines n'a jamais senti descendre dans son cœur la pensée de l'infini communiquant avec l'homme, ah ! celui-là est à plaindre, et Dieu seul est assez grand pour lui donner jamais une idée et une larme.

(*Ibid.*, p. 179-184.)

XXXIV.

Infaillibilité

Le genre humain doit être enseigné, comme nous l'avons établi dans notre première Conférence ; il est nécessairement enseigné, qu'il le veuille ou ne le veuille pas ; et il n'est pas juge de l'enseignement qu'il reçoit, parce qu'il n'en est pas capable. D'où il suit qu'il doit être enseigné par une autorité qui ne puisse pas le tromper, et qui ait ainsi le droit d'exiger sa foi. Tout autre mode d'enseignement est un mode tyrannique, puisqu'il soumet l'homme à une autorité faillible, qui peut l'asservir à l'erreur.

Mais cette infaillibilité, nécessaire à l'Église établie de Dieu pour gouverner le genre humain, n'est pas un apanage de notre esprit. Elle suppose, en effet, que l'intelligence ne sera jamais obscurcie par l'ignorance et les passions, ces deux sources fécondes de l'erreur. Or l'homme est sans cesse exposé à l'ignorance par la faiblesse de son intelligence, qui est finie, et aux passions par la faiblesse de son cœur, qui est corrompu. Tout ce qu'il peut faire, c'est de s'en affranchir dans un cas donné, c'est-à-dire, d'être certain. Le genre humain, pris en masse, est affecté de la même impuis-

sance, et affecté à un degré plus grand encore, parce qu'il est beaucoup plus sujet à l'ignorance et aux passions que tel homme pris en particulier dans certaines conditions d'études et de vertus. Sans doute si le genre humain ne fût pas tombé dans Adam des privilèges de sa création, il eût reçu de ses communications perpétuelles avec Dieu une lumière et une pureté suffisantes pour le conduire ; mais cet ordre n'existe plus. C'est l'Église seule qui reçoit l'esprit de Dieu, c'est elle qui a succédé aux droits primitifs du genre humain. C'est par elle que nous pouvons seulement rétablir nos rapports originels avec Dieu ; c'est à elle qu'il a été dit : *Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles* [1].

Ne voyez donc pas, Messieurs, dans l'infaillibilité de l'Église un privilège étrange et incompréhensible. C'est, au contraire, tout ce qu'il y a de plus simple et de plus nécessaire aux hommes, le rétablissement de leurs rapports avec la vérité. S'il y a quelque chose d'étrange dans le monde, ce n'est pas que la vérité soit donnée par Dieu au genre humain dans un enseignement pur d'erreurs ; c'est que cet enseignement soit méconnu, malgré le besoin que nous en avons ; et le désordre introduit en nous par le péché originel peut seul expliquer cette anomalie. L'Église, remarquez-le, Messieurs, ne crée pas la vérité ; la vérité est en Dieu, elle est dans la parole que Dieu a parlée aux hommes, et tout le privilège de l'Église est d'enseigner cette parole sans pouvoir la transformer en erreur. Comment enseigner le genre humain, comment lui demander sa foi sans la possession de ce privilège ?

1. Saint Matthieu, chap. XXVIII, vers. 20. (L.)

Aussi, Messieurs, toute religion qui ne se dit pas infaillible, se convainc d'erreur par cela même ; car elle avoue qu'elle peut tromper, ce qui est le comble tout à la fois du déshonneur et de l'absurde dans une autorité enseignante au nom de Dieu. Elle avoue n'être qu'une philosophie, et aura par conséquent le sort d'une philosophie. Vous en avez eu la preuve récemment ; vous avez vu des hommes se poser devant l'humanité comme fondateurs d'une religion[1] : beaucoup, parmi eux, étaient des hommes de talent, d'enthousiasme et de bonne foi. Eh bien ! ils ont échoué devant la nécessité d'une mission divine, d'une promesse d'infaillibilité. Tous ensemble, et leur chef à leur tête, ils n'ont osé se présenter devant vous et vous dire : Écoutez et croyez, car nous sommes infaillibles ! Et c'est pourquoi le raisonnement les a brisés. Car ce qui fait tout périr aujourd'hui, ce qui fait que le monde est flottant sur ses ancres, c'est le raisonnement, c'est que l'homme ne croit plus à l'homme, et ne veut pas encore se soumettre à Dieu. Sans une autorité divine, il n'y a rien de stable, rien de fort, mais du vent qui passe en détruisant. Si la société s'ébranle d'un bout de l'Europe à l'autre, que croyez-vous qui l'agite dans ses fondements ? Ce n'est pas le fer qui renverse les princes : le fer se croise avec le fer, la force se heurte contre la force ; quand les puissances de la terre n'ont à lutter que contre la force, elles écrasent de leurs armées ceux qui se soulèvent. Mais l'ennemi terrible, celui qui renverse toute chose, et contre lequel ni république ni roi ne peuvent rien, c'est le raisonnement, le raisonnement qui n'a plus le contrepoids de l'autorité et de l'infaillibilité.

1. Le Saint-Simonisme.

Et cependant, malgré cette nécessité de l'infaillibilité, l'Église catholique est la seule qui ait osé se dire infaillible. Les religions païennes, loin d'y prétendre, n'osaient pas même enseigner une doctrine à leurs sectateurs ; la religion mahométane se contente de faire lire le Coran à ses disciples ; les protestants rejettent loin d'eux l'infaillibilité, et n'enseignent quelque chose aux peuples qu'en contredisant perpétuellement leur principe. Ne rien enseigner, ou faire lire un livre réputé divin, voilà toute la ressource des religions qui ne se disent pas infaillibles. Et si vous demandez pourquoi elles ne se disent pas infaillibles, c'est qu'elles ne le peuvent pas, c'est qu'elles sentent très bien que leurs variations perpétuelles ou l'absurdité de leurs dogmes trahiraient sans cesse cette prétention. Il n'est pas si aisé qu'on le croit de se dire infaillible. Toute fausse religion commence par l'homme : et quel est l'homme assez hardi pour proclamer infaillibles ses pensées et celles de ses successeurs ? Comment Luther, par exemple, se serait-il proclamé infaillible, lui qui attaquait l'infaillibilité de toute Église ? Tout homme qui veut fonder une nouvelle religion, c'est-à-dire corrompre une ancienne religion, car nul que Dieu n'a fondé une religion sur la terre, tout homme qui a ce dessein se trouve tout à la fois dans la nécessité et dans l'impossibilité de se proclamer infaillible. S'il ne se proclame pas infaillible, lui et ses successeurs, il n'obtiendra pas la foi de ses propres sectateurs, il périra par le raisonnement, qui introduira dans sa doctrine une variation sans fin. S'il se proclame infaillible, il sera la risée de l'univers. Voilà pourquoi les faux inventeurs de dogmes se cachent au fond des temples, ensevelissent dans le mys-

tère et sous des formes symboliques leur doctrine, ou bien invoquent le raisonnement, comme les hérétiques, et bâtissent sur ce sable mouvant des Églises éphémères, des dogmes fugitifs. L'Église catholique, en se proclamant infaillible, a donc fait ce qui est sans doute absolument nécessaire, mais ce qui est au-dessus des forces de l'homme. Et cette infaillibilité s'est réellement manifestée en elle par une constance indestructible dans ses dogmes et sa morale, malgré la différence des temps, des lieux et des hommes.

Pourquoi ne riez-vous pas quand je vous dis que je suis infaillible, non pas moi, mais l'Église, dont je suis membre, et qui m'a donné mission ? Encore une fois, pourquoi ne riez-vous pas ? C'est que l'histoire de l'Église lui donne quelque droit, même à vos yeux, de se poser comme infaillible ; c'est que, dans une suite de dix-huit siècles accomplis, à travers tous les mouvements de l'esprit humain, elle est restée ferme comme une pyramide. Vous voudriez bien l'insulter à cause de cela même ; vous dites bien : Ce n'est qu'un tombeau, et il n'y a au fond qu'un peu de cendre. Oui, mais ce tombeau, c'est celui du Christ, cette cendre est une cendre qui vit longtemps, et toujours la même, et malgré vous, elle vous donne à penser.

(3e conférence de Notre-Dame, 1835. — *Œuvres*, éd. 1857, t. II, p. 61-69.)

XXXV.

L'Autorité du genre humain et celle de l'Église

« On ne saurait prouver directement, dit-il [1], l'infail-
« libilité de la raison humaine, parce que les preuves
« qu'on en donnerait, ou ne prouveraient rien, ou sup-
« poseraient l'infaillibilité même qu'il s'agit de prou-
« ver. *Mais si l'on ne suppose pas la raison humaine*
« *infaillible, il n'y a plus de certitude possible, et, pour*
« *être conséquent, il faudrait douter de tout sans excep-*
« *tion* [2]. »

Or, n'y eût-il que ce raisonnement dans les cinq volumes de l'*Essai*, il suffirait à lui seul pour en engendrer des milliers, non seulement parce qu'il est *prodigieux*, mais par cela seul que c'est un raisonnement. Au contraire, quand on demande à l'Église sur quoi repose son autorité, elle ne raisonne pas, elle raconte, elle agit ; elle fait comme ce philosophe [3] devant qui on niait le mouvement, et qui se contenta de marcher. Elle fait comme son divin Fondateur, qui enseignait avec autorité, *quasi potestatem habens* [4], et qui prouvait son autorité, non par des dissertations, mais par des *signes*. Pour que l'autorité du genre humain fût appuyée sur des faits, et égalât en clarté l'autorité de l'Église, il faudrait que le genre humain eût opéré

1. La Mennais.
2. IIe vol. de l'*Essai*, chap. XIV, en note.
3. Diogène.
4. Saint Marc, chap. I, vers. 22.

des miracles, rendu la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, guéri les lépreux, ressuscité les morts, et qu'il sortît lui-même du tombeau.

Car où est le genre humain ? Qui l'a vu ? Qui l'a entendu ? Où sont ses missionnaires ? Quel est son organe ? A peine sommes-nous nés, que l'Église s'approche de notre berceau ; elle nous ouvre les oreilles et les yeux ; elle nous fait entendre les premiers sons de la langue universelle, dépositaire des vérités divines ; ses cérémonies frappent nos sens encore étonnés d'être ; ses monuments nous avertissent, par leur grandeur, de la puissance infinie qui porta les hommes à les élever : tout nous révèle sa vie et son action. S'agit-il des peuples encore ensevelis dans l'erreur, le bruit de la civilisation catholique, porté sur toutes les mers par les vaisseaux de l'Europe, vient sans cesse troubler leur ignorance ; des ambassadeurs envoyés par l'Église, sous le simple nom de missionnaires, leur apportent sans jamais se lasser, avec le don de la parole sainte, la connaissance de l'autorité, qui en est l'organe vivant et infaillible. Placé au lieu le plus célèbre du monde, le père des chrétiens, le vicaire de Jésus-Christ y élève une voix que le sauvage entend dans ses forêts, le Chinois à l'extrémité du monde, l'Indou au bord de ses fleuves, le Tartare dans ses déserts, l'Arabe au milieu des sables de son pays, l'insulaire au fond de ses îles où l'Océan gronde en vain, les rois dans leurs palais, le pauvre sous son toit, le prisonnier dans son cachot, le voyageur partout. La lumière du soleil et la voix de l'Église font toutes les deux chaque jour le tour du monde. Mais, encore une fois, qui a vu, qui a entendu le genre humain ? Où sont ses missionnaires ? Quel est son organe ? Qui est le vicaire de l'humanité ?

L'humanité repose obscure dans le passé et dans l'avenir; et le lieu du monde où elle est le plus visible, ce sont les bibliothèques, ces autres sépulcres. L'Église nous cherche et nous parle la première : le genre humain interrogé se tait d'un silence éternel. L'Église est vivante ; le genre humain est mort ou n'est pas né, et les générations qui s'agitent entre ces deux tombeaux, condamnées à l'ignorance, ne connaissent ni leurs pères ni leur postérité. Est-ce donc ce qui n'est plus et ce qui n'est pas encore, est-ce donc la poussière des livres et les rêves de l'inconnu que Dieu nous a donnés pour la règle de nos jugements, et comme le chemin le plus court pour arriver à lui ? Rappelons-nous pourquoi saint Augustin estimait nécessaire que la vérité se transmît par voie d'enseignement et d'autorité : c'était pour que les sages, purifiés par l'action de l'Église, devinssent capables de la contemplation de la vérité, et pour que la vérité fût mise à la portée du peuple. Or le genre humain purifiera-t-il le cœur des sages, et sa voix de mort, sortant de la poudre des bibliothèques, sera-t-elle entendue du peuple ? Il est bien aisé de dire : Le genre humain croit telle et telle chose, voici la parole du genre humain. Mais, en bonne foi, n'est-ce pas plutôt la vôtre ? Le genre humain n'a point de parole, pas plus que l'Église n'aurait de parole si elle n'était composée que de simples fidèles, si les prêtres et les évêques eux-mêmes n'avaient au-dessus d'eux un chef unique, organe vivant du corps entier. Le genre humain a des membres qui tous ont besoin d'être instruits et dirigés, il n'a point de tête qui instruise et dirige ses membres ; et ses oracles, s'il en rend, sont comme les pages de la sibylle, ou comme les feuilles du chêne de Dodone emportées par le vent.

Supposez même que l'autorité du genre humain pût être aussi clairement établie que celle de l'Église, quelle différence de clarté dans la manifestation de leurs pensées ! Je n'ai qu'à écouter l'Église pour connaître sa doctrine, et le dernier gardeur de troupeaux est capable de la connaître comme moi, pourvu qu'il veuille être docile ; mais quel labeur pour parvenir à démêler la doctrine du genre humain ! M. de La Mennais, qui n'a fait qu'en tracer une esquisse fort rapide, a néanmoins été contraint d'entasser six à sept cents pages de citations, extraites des poètes, des philosophes, des lois et des historiens d'une multitude de siècles et de contrées. Quand vous lisez cela, votre vue se trouble à tout moment ; le genre humain, au lieu de vous apparaître en une fois, comme l'Église, passe devant vous sous mille costumes divers, en parlant mille langues. Si vous voulez vérifier les textes, les peser, les comparer, sentir la justesse des interprétations qu'on en donne, c'est un travail considérable, même pour l'archéologue le plus instruit ; les six cents pages forceront d'en lire des millions. Si vous ne vérifiez rien, qui vous assure de la portée véritable des textes qui passent devant vos yeux ? Car il ne s'agit pas de l'exactitude matérielle, mais de la relation d'une ou deux phrases avec la pensée intime des peuples anéantis.

(*Considérations sur le syst. philos. de M. de La Mennais*, 1834, c. x. — *Œuvres*, éd. 1857, t. VI, p. 135-139.)

XXXVI.

Le Saint-Siège et les gouvernements

Une des plus graves erreurs aujourd'hui répandues contre le Saint-Siège, c'est qu'il est entré dans l'alliance des gouvernements absolus, et qu'il voit avec inimitié tout pays dont les institutions essaient de rappeler les anciennes franchises de l'Europe catholique. On classe Rome dans un parti, elle qui est la mère commune de tous les peuples, et qui respecte toutes les formes de gouvernement qu'ils se donnent, ou que leur crée la force des choses ou du temps ; et cette fausse accusation lui attire nécessairement des haines que mérite bien peu l'antique impartialité dont elle conserve fidèlement la tradition. Il suffit d'habiter Rome avec un esprit droit et attentif pour s'apercevoir tout de suite de la sphère élevée où elle respire, et combien les nuages de la terre, qui troublent ailleurs et partagent quelquefois les Églises particulières elles-mêmes, passent loin à ses pieds. On sent qu'on habite la patrie universelle, l'asile de la défaite et de la victoire, le lieu unique au monde où la réconciliation est éternellement assise, tenant dans ses mains les deux clefs qui ouvrent et qui ferment sans s'étonner d'être amies.

(*Lettre sur le Saint Siège*, préface, 1837. — *Œuvres*, éd. 1857, t. VI, p. 170-171.)

XXXVII.

Italie et Papauté

L'Italie reproche à la Papauté son domaine temporel, et le considère comme un obstacle à sa nationalité et à son unité. Ce sont là de grandes accusations, et d'avance, indépendamment de l'histoire et du raisonnement, je ne les suppose pas fondées, par cela seul que le domaine temporel de la Papauté existe et se soutient dans le monde depuis mille ans. Je crois à l'œuvre des siècles. J'y crois parce que je crois à Dieu et aux hommes. Tout ce qui s'est perpétué longtemps, à travers d'innombrables vicissitudes, s'est fait par beaucoup d'hommes et a été aidé par ce quelque chose d'invisible et de supérieur que nous appelons la Providence. Personne ne peut le nier, hors ceux qui n'admettent dans le monde que le concours et l'effet des causes aveugles. Or ce qui a été fait par beaucoup d'hommes, dans des temps très divers, et aidé d'âge en âge par l'intelligence première et souveraine, me paraît digne d'une grande attention, et je n'estimerais pas volontiers qu'un tel ouvrage fût contre le droit et l'intérêt d'une multitude de générations. Dieu ne peut pas sacrifier sa justice contre un atôme, combien plus contre un peuple ? Et les hommes eux-mêmes, si livrés qu'ils soient à leurs passions, je ne les crois pas capables d'une iniquité immensément prolongée. Si donc le domaine temporel du Pape s'est créé et assis en Italie, s'il a eu pour se fonder et se soutenir

de grands hommes, de grandes alliances, une grande opinion et la majesté des siècles, j'en conclus qu'il n'a jamais fait de mal à l'Italie par essence, mais par accident, comme il arrive aux meilleures choses et aux plus saintes institutions.

Lorsque je parcours l'histoire de l'Italie depuis que Charlemagne y eut confirmé et étendu le domaine temporel de l'Église, j'y remarque deux partis principaux qui me semblent résumer sa vie politique, le parti Guelfe et le parti Gibelin. Le premier, qui est celui des papes, est aussi le parti de l'indépendance nationale ; le second, qui est celui des empereurs, est le parti de la domination étrangère. Il était naturel qu'il en fût ainsi. Italiens, le plus souvent, par leur naissance, les papes l'étaient aussi par l'intérêt de leur souveraineté. L'Empire, qui était quelquefois leur sauvegarde, était bien plus encore leur obstacle et leur servitude ; et il fallait sans doute qu'il en fût ainsi pour que le parti Guelfe mêlât ensemble la haine de l'étranger et l'amour du pontificat. Si l'on nous oppose qu'en ces derniers temps, la Papauté s'est presque constamment alliée à l'Autriche, je répondrai que c'est là un accident qui ne peut faire juger de la direction essentielle du principat romain. Si le général Bonaparte n'avait pas ouvert les portes de l'Italie à l'Autriche par la destruction de la République de Venise, si l'Europe de 1815, inspirée par des vues plus généreuses et plus profondes, n'eût pas consommé la faute du général Bonaparte en consacrant la ruine de l'État vénitien ; si l'Autriche elle-même n'eût pas étendu sur la Péninsule, en vertu de ces circonstances néfastes, un sceptre aussi lourd qu'inintelligent, jamais la Papauté n'eût apparu à l'Italie comme une complice de

l'étranger. Victime de l'Autriche d'abord, victime aussi des passions irréligieuses qui ont empoisonné presque partout en Europe la sainte cause du droit, Rome n'a pu prendre entre ces deux despotismes son assiette naturelle. Pie VII vit la difficulté, et son grand cœur essaya d'y pourvoir ; Pie IX, vingt-trois ans après la mort du prisonnier de Fontainebleau, voulut à son tour rompre la destinée que faisaient au Siège Apostolique les erreurs du XIX^e^ siècle. On sait la récompense qu'obtint son magnanime effort, et si l'ingratitude, la faiblesse et la perversité, en trahissant son cœur, y ont éteint la lumière ou la force de ses desseins, il n'en est pas moins vrai que Rome, opprimée par deux malheurs, tenta deux fois d'en vaincre la fatalité et de se montrer à l'Italie telle qu'elle eût souhaité d'être pour elle.

Pourquoi le Pape serait-il par nature étranger à l'Italie, ennemi de son indépendance nationale, ne cherchant que sa ruine et son déshonneur ? Pourquoi ne serait-il pas un Italien sincère, un serviteur dévoué de ses véritables intérêts ? L'histoire prouve qu'il l'a été souvent, la raison demande pourquoi il ne le serait pas toujours. Est-ce parce qu'il est Pape avant d'être prince, c'est-à-dire le chef spirituel de deux cents millions de chrétiens avant d'être chef temporel de trois millions d'hommes ? Mais en quoi le devoir de l'un nuit-il au devoir de l'autre ? Prince italien, le Pape doit aimer et servir l'Italie ; vicaire de Jésus-Christ, il doit aimer et servir l'Église universelle. Ces deux amours et ces deux services, loin d'être incompatibles, se prêtent bien plutôt un mutuel appui. Là où le cœur du prince ne verrait qu'une patrie, l'âme du Pontife lui fait voir une portion de la chrétienté. Il

aime deux fois l'Italie : d'abord d'un amour naturel, comme son pays, ensuite d'un amour divin, comme une part de l'héritage de Jésus-Christ. En temps de paix, ce double sentiment n'a point d'obstacle ; il peut souffrir, en temps de guerre, soit que le Pape s'y mêle, soit qu'il reste neutre ; mais c'est là un malheur qui n'altère pas en soi l'esprit de nationalité. Est-ce que la nationalité germanique a jamais été compromise par les innombrables guerres que se sont faites les divers peuples de cette noble race ? Est-ce que la Bavière n'a cessé d'être Germaine pour s'être alliée à la France dans un intérêt de conservation, ou la Prusse à la Suède, ou la Saxe à la Pologne ? Ces alliances, nécessitées par l'intérêt propre de chaque communauté particulière, les ont-elles séparées de la grande communauté germanique ? S'est-on avisé de haïr la Bavière ou le Mecklembourg, le duché de Bade ou celui de Weimar, pour avoir tenu au maintien de leur personnalité au sein de la Confédération qui les unit ?

Chose digne de remarque ! c'est bien plus le chef de l'Église qui a été sacrifié au prince italien, que le prince italien au Chef de l'Église. En effet, le Pape est presque toujours un Italien, et depuis plusieurs siècles il n'a pas cessé de l'être ; son conseil, le collège des Cardinaux, est composé d'Italiens ; les consulteurs des congrégations romaines, c'est-à-dire des tribunaux qui décident toutes les affaires de la chrétienté, sont pour la plupart originaires des diverses contrées de l'Italie. Certes, s'il y avait lieu de se plaindre, ce ne serait pas l'Italie qui en aurait le droit, mais les Églises de France, d'Espagne, d'Angleterre, d'Irlande, d'Allemagne, de Hongrie, d'Amérique, qui se voient complètement

exclues du gouvernement général de la chrétienté, ou qui n'y participent que par la présence d'une faible minorité de Cardinaux dans le conclave qui élit le Pontife romain.

Supposons que Cologne, au lieu de Rome, eût été choisie par la Providence pour être le siège de la Papauté, et que le Rhin, au lieu du Tibre, coulât sous les fenêtres du Vatican : que serait aujourd'hui la principauté temporelle du vicaire de Jésus-Christ ? Une province de la Confédération germanique, indépendante à l'intérieur des autres États allemands, soutenue à l'extérieur par une armée de huit cent mille hommes, empruntant à la patrie commune la majesté incomparable de son histoire, de ses traditions, de ses mœurs, de sa littérature, et de cette vaste unité assise depuis mille ans sous la garde des plus beaux fleuves et du plus mâle courage. A son tour, du Rhin à l'Elbe, le vicaire de Jésus-Christ jetterait sur sa patrie l'éclat d'une autorité morale et divine aussi grande que le monde. Homme de tous par l'onction du sacerdoce, mais Allemand par la race, entouré de Cardinaux, de Prélats et de Théologiens du même sang que lui, il paraîtrait à Francfort par ses envoyés comme la plus magnifique expression de la grandeur nationale ; et il ne viendrait à personne l'idée de lui appliquer le titre douloureux d'ennemi ou même d'étranger. Mêlé aux guerres de l'Allemagne ou protégé par une neutralité reconnue, on ne lui imputerait pas plus qu'à d'autres les malheurs inévitables dans une longue existence. Père, on le jugerait comme un père ; roi, on le jugerait comme un roi. L'histoire lui ferait avec équité sa part dans les maux et les biens, et peut-être dirait-on de lui ce que le paysan du Rhin disait volon-

tiers des évêques électeurs : *Il fait bon vivre sous la crosse.*

Longtemps il en fut ainsi en Italie. Mais l'Italie a cessé d'être indépendante et heureuse ; elle n'a pu, comme l'Allemagne, demeurer maîtresse chez elle, unir en Confédération durable ses magnifiques provinces, et dresser sur un peuple libre la cime étincelante de ses immortels monuments. Captive de l'étranger, humiliée dans le plus légitime orgueil qui fût au monde, divisée, rançonnée, corrompue par la servitude, elle a levé vers le ciel des mains qui demandaient justice, et ne l'obtenant pas, elle a perdu elle-même quelque chose de la justice et le sens sacré des dons qui lui avaient été faits. Au lieu de voir dans la Papauté une victime comme elle de funestes événements, elle y a vu l'auteur ou le complice de ses maux. On lui a persuadé que sans la présence du chef de l'Église sur son sol et dans son histoire, elle eût, comme toutes les nations de l'Europe, conquis son indépendance et assis sa nationalité. Hélas ! ce qui a fait le malheur de l'Italie, c'est sa beauté terrestre et sa grandeur historique. Belle, tous les puissants l'ont convoitée ; grande, tout ce qui aspirait à le devenir a voulu l'épouser. L'ombre de ses Césars a plané vingt siècles sur elle, y attirant de loin ceux qui se portaient pour héritiers de leurs droits ; et ce lambeau de vieille pourpre, cent fois déchiré, a cent fois servi à l'envelopper d'un linceul. La liberté même de ses municipes, dernier reflet du monde romain, leurs jalousies, leurs querelles, le nombre de ses capitales, et jusqu'à la longue et étroite configuration de son territoire, ouvert de trois côtés sur des mers qu'elle ne put dominer toujours, tout a servi la cause de ceux qui lui payaient en servitude

l'éclat de son soleil et l'éclat de ses souvenirs. La Papauté a senti comme elle, tout le long des âges, le poids de ceux qui se la disputaient, et peut-être sans cette majesté qui touchait au ciel, l'Italie eût connu bien plus tôt les chaînes qui l'ont enfin étreinte et broyée. Oui, la Papauté a retardé pendant des siècles la chute de l'Italie, et jamais l'heure de cette chute n'eût sonné si de fatales circonstances n'eussent réuni sur une seule tête la puissance germanique et la puissance espagnole, soutenues de tout l'or des Indes. Le jour où Clément VII sacra Charles-Quint dans la cathédrale de Bologne, c'en fut fait de l'indépendance italienne ; mais ce sacre était innocent de l'ère douloureuse qui s'ouvrit, il n'y avait de coupable que le mariage de Philippe d'Autriche avec Jeanne de Castille : la France elle-même ne put arracher l'Italie aux serres de l'aigle impériale, et il lui fallut bien du sang et plus d'un grand homme pour abaisser cette maison d'Autriche, que l'épée triomphante du général Bonaparte et les traités de 1815 devaient plus tard imposer de nouveau à l'infortunée victime de Charles-Quint.

Il est vrai, le domaine temporel de la Papauté empêchera toujours l'Italie de se fondre en un seul royaume, et de changer ses capitales couronnées en de simples chefs-lieux de départements. Mais est-ce un mal pour elle ? L'Allemagne aussi, l'Allemagne ne connaîtra jamais cette unité numérique que rêve aujourd'hui l'Italie. La rivalité de l'Autriche et de la Prusse, ainsi que le profond attachement des petits royaumes et des duchés allemands pour leur autonomie, sera un obstacle éternel à la réunion de toute la race germanique sous une seule capitale et un seul gouvernement. Et qui s'en plaint ? Qui reproche à la

Bavière de ne pas se donner à l'Autriche, à Francfort et à Hambourg de préférer leur liberté municipale à la gloire de se perdre dans une immense autocratie ? La nationalité allemande en existe-t-elle moins ? L'unité morale et fédérative, qui lie tous ses membres dans un faisceau si glorieux, est-elle moins forte que ne serait l'unité matérielle d'une absolue centralisation ? La Suisse est-elle moins une, parce qu'elle est divisée en cantons confédérés ? Les États-Unis d'Amérique sont-ils inférieurs à ce qu'ils seraient si Washington se changeait tout à coup en capitale unique et dominatrice de l'Union ? Certes, voilà des exemples qui peuvent justifier la sagesse divine d'avoir placé le domaine temporel de la Papauté au cœur même de l'Italie, comme un obstacle éternel à l'unité du nombre et du gouvernement. Ce n'est point le hasard qui l'a voulu, mais le décret d'une Providence généreuse pour l'Italie, en même temps que prévoyante pour le siège pontifical.

(*De la Liberté de l'Italie et de l'Église*, 1860, p. 11-22.)

XXXVIII.

Le Prêtre

Le prêtre ! Vous êtes-vous jamais rendu compte de la difficulté de concevoir un prêtre ? Vous êtes-vous jamais expliqué, non pas comment il y a toujours eu des prêtres et comment il y en a encore un si grand nombre, mais comment il y en a un seul ? Celui qui méditera sur le prêtre et qui ne sera pas frappé

de son existence, celui-là je le plains. Qu'est-ce donc qu'un prêtre ? Est-ce un homme qui fait de la morale, un officier de morale, comme disait le XVIII^e siècle ? Mais, en dehors du christianisme, où est la morale du prêtre ? Qu'est-ce que la morale des pontifes de la Grèce et de Rome ? Le prêtre est-il un philosophe ? Mais la philosophie combat le prêtre. Est-il un fonctionnaire public d'un certain genre ? Mais tous les souverains de l'Europe et du monde se réuniraient pour faire un prêtre, qu'ils ne viendraient à bout que de faire un homme ridicule et avili. Il y a dans cette capitale des hommes d'État, des hommes d'esprit, des poètes, des orateurs, des artistes : je les prie de s'entendre pour faire un prêtre. Ils verront ! Un jour, au temps de la république française, un des chefs du gouvernement [1] se présenta dans un temple, vêtu d'une robe blanche avec une ceinture bleue, et tenant à la main un vase de fleurs qu'il offrit à l'Être suprême, fondateur de la république. En soi, cet acte n'avait rien que de simple et de raisonnable : pourquoi un magistrat, couvert d'habits solennels, n'aurait-il pas offert à Dieu l'une des choses les plus pures et les plus aimables de la création, un bouquet de fleurs ? Il tomba pourtant sous le poids d'un ridicule accompli. Il avait fait acte de prêtre, sans avoir reçu la transfiguration sacerdotale, sans s'être élevé à l'incompréhensible figure du prêtre. Le prêtre ! l'homme qui n'existe ni par la morale, ni par la philosophie, ni par l'État, ni par le monde ! l'homme impossible à créer, et qui cependant est toujours et partout ! Quel est-il enfin ? Le prêtre est l'homme oint par la

1. Robespierre.

tradition pour répandre le sang, non comme le soldat, par courage, non comme le magistrat, par justice, mais comme Jésus-Christ, par amour ; le prêtre est l'homme du sacrifice, par lui réconciliant chaque jour le ciel et la terre, et par lui chaque jour annonçant à toute âme les vérités primordiales de la vie, de la mort et de la résurrection.

(9e conférence de Notre-Dame, 1836. — *Œuvres*, éd. 1857, t. II, p. 176-178.)

XXXIX.

Chasteté sacerdotale

Quel devait être le sacerdoce de la chasteté, sinon un sacerdoce de vierges ? La doctrine catholique l'osa, non pas pour une portion choisie, destinée, comme les vestales, à offrir au monde un rare échantillon de la vertu ; mais pour tous sans exception, pour tous, en tous temps, en tous lieux, sous tous les soleils. Elle osa compter à ce point sur elle-même, que d'exiger pour condition suprême du sacerdoce la continence absolue, et de ne vouloir se confier qu'à l'innocence à jamais conservée ou à jamais retrouvée par le repentir. Nul, en effet, ne peut donner ce qu'il n'a pas, et la chasteté seule devait avoir le privilège d'engendrer la chasteté.

Eh bien ! Messieurs, qu'en dites-vous ? Telle était la prétention de la doctrine catholique ; l'a-t-elle réalisée ? A-t-elle créé par toute la terre, chez tous les peuples, une race de prêtres chastes, renonçant à ce qui avait paru, pendant quatre mille ans, à l'hu-

manité l'indispensable condiment de la vie ? L'a-t-elle fait ? Et, remarquez-le, ce ne sont pas des vieillards réduits par les glaces de l'âge à l'impuissance du mal que la doctrine catholique choisit pour ses prêtres ; non, ce sont des jeunes gens, c'est l'homme dans la sève et la fleur de la vie ; c'est saint Jean couché sur la poitrine de son maître ; c'est saint Paul courant vers Damas à bride abattue ; c'est saint Antoine emportant tout son printemps au désert de Kolsim. Voilà le prêtre catholique, selon la règle générale. L'Église prend par les cheveux la jeunesse toute vive, dévouée par son cœur, séduite par son imagination ; elle la purifie dans la prière et la pénitence, l'élève par la méditation, l'assouplit par l'obéissance, la transfigure par l'humilité, et, le jour venu, elle la jette par terre dans ses basiliques, elle verse sur elle une parole et une goutte d'huile : la voilà chaste ! Ils iront, ces jeunes gens, ils iront par toute la terre, sous la garde de leur vertu ; ils pénétreront dans le sanctuaire des sanctuaires, celui des âmes ; ils écouteront des confidences terribles ; ils verront tout ; ils sauront tout ; mille tempêtes passeront sur leur cœur. Ce cœur restera de feu par la charité, de granit par la chasteté. C'est à ce signe toujours que les peuples reconnaîtront le prêtre. Le prêtre pourra être avare, orgueilleux, pharisien ; son caractère souffrira, sans doute, de ces vices honteux ; mais néanmoins, tant que le signe de la chasteté restera sur son front, Dieu et les hommes lui pardonneront beaucoup : ce que ces derniers ne lui pardonneront jamais, ce sera une faute, quelquefois l'ombre d'une faute de fragilité : tant, aux yeux de tous, le sacerdoce et la chasteté seront une seule et même dignité, une seule et même

expression du Dieu qui a sauvé le monde sur la croix !

Grâces à Dieu, Messieurs, le sacerdoce catholique a subi cette épreuve ; il la subit depuis bientôt vingt siècles. Ses ennemis l'ont regardé sans cesse dans le présent et dans l'histoire ; ils ont signalé des scandales partiels ; mais le corps entier est demeuré sauf. La foi des générations attentives ne s'y méprend pas : elle croit à une vertu qu'elle a trop éprouvée ; elle amène à nos pieds des enfants de seize ans, des cœurs de seize ans, des aveux de seize ans, elle les y amène à la face de l'univers et à l'étonnement de l'impie ; elle y amène la mère avec la fille ; les chagrins précoces avec les chagrins vieillis, ce que l'oreille de l'époux n'entend pas, ce que l'oreille du frère ne sait pas, ce que l'oreille de l'ami n'a jamais soupçonné. L'humanité proclame par cette confiance miraculeuse la sainteté du sacerdoce catholique, et la fureur de ses ennemis viendra se briser toujours contre cette arche qu'il porte avec lui. Ils la poursuivront, comme l'armée de Pharaon, jusque dans les eaux profondes ; mais le mur, le cristal de la chasteté, s'élèvera toujours entre eux et nous ; ils maudiront ce fruit divin qui naît en nous et qui nous protège ; ils le maudiront vainement, parce que la malédiction qui tombe sur la vertu est comme celle qui tombait sur la croix de Jésus-Christ l'avant-veille de la résurrection.

(22e conférence de Notre-Dame, 1844. — *Œuvres*, éd. 1857, t. II, p. 452-454.)

XL.

Chasteté religieuse, son utilité pour la société

Chose étonnante ! la vie nous embarrasse, et si quelque pauvre fille, lasse du monde, et méprisée de lui, porte sa virginité dans un cloître ; si par son choix, par son goût, parce que Dieu lui a fait un cœur capable de vivre de lui seul, elle va cacher dans le travail et l'obéissance volontaires la fleur de sa jeunesse, comme la colombe prend ses petits sous son aile et s'envole dans les bois, il se trouvera une opinion assez dénaturée pour taxer d'hérésie politique, de confiscation d'une tête au détriment de la société, cette fuite d'une pauvre fille qui n'a rien, qui ne demande rien aux hommes que de demeurer chaste et de gagner son pain dans une communauté de cœurs pareils au sien. La vie nous embarrasse ; on voudrait en régler l'essor, on souffre qu'elle se perde dans la débauche, on la jette au vent par le crime : mais la concentrer par la chasteté, la condenser dans la force de la vertu, pour qu'elle s'écoule sur le monde par des canaux réguliers, pleins et mesurés, c'est là l'impardonnable prétention d'une doctrine qui envahit tout. On veut le résultat matériel de la chasteté, parce qu'il est nécessaire à la rotation de la machine sociale ; on ne veut pas de la vertu, parce que la vertu vient de Dieu, parce qu'elle est le signe de Dieu, et que le monde met au premier rang de ses besoins que Dieu ne soit pas trop clair.

(23e conférence de Notre-Dame, 1844. — *Œuvres*, éd. 1857, t. II, p. 477-478.)

XLI.

Nécessité et liberté des ordres religieux

Il est évident... que, dans notre état social, aucune contrainte, aucune séduction, de quelque nature qu'elle soit, ne peut déterminer un si grand nombre de personnes à préférer la vie commune à la vie individuelle. L'acte par lequel on se dévoue aujourd'hui à ce genre d'existence est un acte de choix, un acte essentiellement libre, et la quantité d'hommes et de femmes qui mettent là tout leur avenir, sans crainte comme sans regret, est une preuve que la vie commune est la vocation d'un certain nombre d'âmes. En tout temps, cette disposition s'est manifestée ; mais elle est plus frappante aujourd'hui, si l'on considère à la fois l'état précaire des communautés religieuses et la passion d'individualité qui dévore le cœur des hommes. Il faut que, malgré des conditions si défavorables, il y ait aussi dans la nature humaine d'autres goûts, d'autres penchants plus forts que les instincts de l'égoïsme même légitime. De quel droit les empêcherait-on de se satisfaire, s'ils ne nuisent à personne ? Et en quoi nuisent-ils ? Quel mal font au monde ces filles pauvres qui se sont formé un abri pour leur jeunesse et leurs vieux jours à force de vertus ? Quel mal lui font ces solitaires laborieux qui ne demandent à la liberté de leur pays que l'avantage de mêler leurs sueurs ? Quel mal lui font ces sœurs et ces frères des hôpitaux, ces prêtres qui se destinent en commun à porter le christianisme et la civilisation aux peuples

encore barbares, ou à évangéliser leur propre pays, ou à élever la jeunesse que leur confiera la volonté des pères de famille ? Quel mal y a-t-il à tout cela ? Si ce ne sont point des mérites, ce sont au moins des goûts innocents. Et se pourrait-il concevoir qu'un pays où l'on proclame depuis cinquante ans la liberté, c'est-à-dire le droit de faire ce qui ne nuit pas à autrui, poursuivît à outrance un genre de vie qui plaît à beaucoup et qui ne nuit à aucun ? A quoi bon verser tant de sang pour *les droits de l'homme ?* Est-ce que la vie commune n'est pas un droit de l'homme, quand même elle ne serait pas un besoin de l'humanité ? Cette pauvre fille qui ne peut pas se marier, qui ne peut pas trouver un ami sur la terre, n'a-t-elle pas le droit de porter sa dot de mille écus à une famille dont elle deviendra la fille et la sœur, qui la logera, la nourrira, la consolera, et lui donnera, pour plus grande sûreté, l'amour de Dieu, qui ne trompe jamais ? Si quelques hommes n'aiment pas ce genre de vie, personne ne les force de le prendre. Si, riches et contents, ils n'ont pas senti les misères de l'âme et du corps, à la bonne heure ; mais il leur sied mal d'ôter aux autres un asile qui serait encore sacré, quand il ne servirait qu'à satisfaire un caprice de la nature.

Ce qui trompe là-dessus quelques hommes droits, c'est la pensée toujours présente des anciens couvents. Autrefois les couvents faisaient partie de l'organisation civile. Objets d'envie par leurs richesses, ils débarrassaient les familles nobles du souci de leurs cadets et de la nécessité de doter leurs filles. Une foule de vocations, aidées par une industrie domestique, peuplaient d'âmes ennuyées et médiocres les longs corridors des monastères. Le peuple aussi se laissait prendre

au bonheur de vivre derrière ces hautes murailles qui cachaient, croyait-il, une existence molle, devenue telle, en effet, bien souvent par la convoitise des gens du siècle. Tout cela est vrai, quoique peut-être exagéré : mais on oublie que cet ordre de choses est complètement détruit par le fait seul que l'État ne reconnaît plus les vœux religieux, et tel est l'objet véritable de la législation que l'on invoque contre les communautés. Elles ont cessé d'être des institutions civiles, et n'ayant plus dès lors d'autres liens que la conscience, la conscience les protège contre les abus qu'introduit toujours dans les choses saintes la main de la force. Aussi les communautés religieuses présentent en France depuis quarante ans un spectacle si pur et si parfait, qu'il faut un souvenir bien ingrat pour leur opposer les fautes d'un temps qui n'existe plus. La gloire de la France, dans ces quarante ans, est d'avoir reproduit toujours les choses qui ne doivent mourir jamais. Elle a été comme la nature, qui renverse les vieux arbres où s'abritèrent les générations, mais qui en conserve le germe, et en tire des troncs nouveaux où la postérité cherchera de l'ombre et des fruits. Il ne faut donc pas dire : La France est foulée aux pieds, puisque tout ce qu'elle a détruit reparaît ; il faut dire, au contraire : La France est victorieuse, puisqu'elle a conservé les germes dont l'anéantissement ne serait que l'acquisition de la stérilité, et qu'ils se développent avec des conditions nouvelles dans son sein rajeuni. Quiconque aspire à la destruction d'un germe, aspire à constituer la mort, et son labeur sera certainement vain, parce que Dieu, qui a livré à la volonté de l'homme les existences individuelles, ne lui a pas donné puissance sur leur source. La nature et la société, par leur inal-

térable sève, se riront toujours de ces spéculateurs qui croient changer les essences, et qu'une loi peut mettre à mort les chênes et les moines : les chênes et les moines sont éternels.

. . . . . .

Pour commencer par l'élément matériel, en quoi consisteraient le droit et la liberté, s'il n'est pas permis à des citoyens d'habiter une même maison, de s'y lever et de s'y coucher à la même heure, de manger à la même table, et de porter le même vêtement ? Que devient la propriété, que deviennent la liberté du domicile et la liberté individuelle, si l'on peut chasser de chez eux des citoyens parce qu'ils y accomplissent en commun les actes de la vie domestique ? Il faudrait au moins déterminer le nombre où commencerait le délit, et au-dessous de ce nombre, la communauté restant possible, la loi serait impuissante jusqu'à ce qu'elle eût déclaré qu'un citoyen français n'est apte à loger avec un autre citoyen français que sous le bon plaisir du roi et des chambres. Dans les associations ordinaires, le droit de se réunir est bien moins évident, les garanties d'ordre beaucoup moins complètes, et cependant la loi les permet dès qu'elles n'excèdent pas le nombre de vingt personnes. Pourquoi ôterait-on aux communautés religieuses le bénéfice de cette disposition, qui n'est pas même une disposition libérale ? On respectera la liberté de vingt individus se réunissant à des jours fixes dans un lieu qui n'est pas leur propriété ni leur vrai domicile, et l'on traitera d'attentat aux lois la réunion de vingt individus dans leur propre maison où ils vivent paisiblement ! Car, et ceci est digne de remarque, aucune association ne donne à l'État des garanties d'ordre aussi étendues que les

communautés religieuses. La vie commune exige tant de vertus, qu'un monastère où elle est observée sans le secours des lois civiles et par la seule force de la conscience, est une merveille digne d'admiration. On pourrait même dire qu'une communauté n'est pas une association, mais une simple famille, en ayant tous les droits et tous les caractères ; et pour montrer la différence qui existe entre ces deux choses, l'association et la communauté, il suffit de faire observer que si l'on assujettissait les associations à se transformer en communautés, elles seraient dissoutes à l'instant même par l'impuissance de remplir cette condition.

Il est vrai que l'élément spirituel qui constitue la famille religieuse est un vœu. Si elle n'était constituée que par un consentement quotidien, il faudrait avoir perdu le sens pour s'y opposer : mais un vœu ! un acte irrévocable ! une tyrannie d'un moment sur tout l'avenir ! C'est la même objection que les partisans du divorce présentent contre l'indissolubilité du mariage : on aime un jour, et ce jour vous lie à jamais ! La famille naturelle comme la famille religieuse est sujette à la loi de perpétuité, de la domination du passé sur l'avenir, et il faut bien que cette objection ne soit pas si formidable, puisque, malgré elle, le mariage n'a pas cessé d'être généralement indissoluble depuis Adam. Quel est d'ailleurs le passé qui n'engage pas l'avenir ? Quel est dans la vie humaine le moment qui soit vraiment irrévocable ? On se persuade qu'on échappe à ce qui est derrière soi : mais libre qu'on est de s'en repentir, on n'est pas libre des devoirs qui en découlent, et le repentir même les consacre. Quoique cette parité entre la famille naturelle et la famille religieuse suffise pour légitimer la dernière, toutefois

nous sommes loin d'accepter ce moyen de défense ; car le vœu des époux est sous la protection du Code pénal, tandis que le vœu du religieux est sous la protection de sa conscience ; c'est-à-dire que la force maintient l'indissolubilité du mariage, tandis que la liberté seule maintient l'indissolubilité du nœud claustral. Si le religieux s'ennuie, il peut s'en aller : qui le retient ? sa volonté seule, son adhésion renouvelée chaque jour à sa promesse, son amour persévérant pour Dieu. Il est vrai que son vœu est une loi qui l'oblige : mais cette loi est son propre ouvrage, et il ne lui obéit qu'autant qu'il le veut. Faire la loi et lui obéir volontairement, n'est-ce pas là la plus haute expression de la liberté ?

Si le vœu est sacré parce que c'est un acte libre dans son principe et dans son exécution, il l'est bien davantage encore considéré dans son essence. Car sous ce point de vue, c'est un rapport intime de l'âme avec Dieu, un acte de religion. Ici la conscience réclame son inviolabilité. Elle demande qui a le droit de lui interdire sous une peine quelconque une relation de son choix avec Dieu.

(*Mémoire pour la restauration en France... des Frères prêcheurs*, 1839, ch. I. — *Œuvres*, éd. 1857, t. I, p. 6-13.)

XLII.

Sainteté des ordres religieux

Tous les ordres religieux, quels que soient leur caractère particulier, leur origine, leur but et leurs moyens, doivent se rencontrer dans un point commun, qui est

la sainteté. Là est le confluent de tout ce qui fut atteint du souffle de Dieu. Là se rejoignent tous ceux qui donnèrent à Dieu et aux hommes leur vie, quelle qu'ait été la forme de la donation : les vierges sans tache, les mères chrétiennes ; les apôtres, les docteurs, les martyrs de la vérité ; l'ouvrier gagnant son pain dans un travail vulgaire en soi, mais élevé par l'intention ; le soldat tombé avec le sentiment de la justice ; le criminel transformant son supplice en immolation volontaire par le repentir ; le religieux ceint de la corde de saint François ou du cilice de saint Bruno, pourvu qu'il y ait en dessous une chair dévouée ; tout corps et toute âme enfin qui n'a pas vécu pour soi, mais pour Dieu dans les hommes, et pour les hommes en Dieu. La sainteté, lien de tous les êtres moraux, n'est que le dévouement puisé à sa source la plus haute. C'est pour cela que le sacrifice est l'action religieuse par excellence, et que la croix, symbole présent et futur du christianisme, paraîtra au dernier jour pour juger les vivants et les morts. Quiconque pourra être mesuré à la taille de la croix sera sauvé ; quiconque n'aura rien dans ses membres et son cœur qui s'adapte à la croix sera perdu : les uns iront au royaume de l'amour, les autres au royaume de l'égoïsme. Ici-bas, ces deux royaumes sont mêlés. L'Église, foyer de l'amour, et le monde, foyer de l'égoïsme, se pénètrent et se repoussent sans cesse, et, dans ce combat inépuisable, les ordres religieux sont l'effort le plus extrême de l'Église pour vaincre le monde à force de dévouement, et par conséquent de sainteté.

(Même mémoire, ch. v. — *Œuvres*, éd. 1857, t. I, p. 99-100.)

XLIII.

Vœux

Légitime comme acte libre et comme acte de foi, le vœu religieux ne l'est pas moins comme acte de dévouement. Il engage celui qui le fait à la pauvreté, à la chasteté, à l'obéissance, c'est-à-dire à réaliser sur la terre, autant qu'il dépend de lui, les ardents désirs des meilleurs amis de l'humanité et les rêves des politiques les plus hardis. Que désire l'homme qui aime son semblable, sinon que tous ses frères gagnent par leur travail un pain suffisant, que le mariage ne leur apporte pas la misère et la honte pour postérité, et qu'un sage gouvernement leur procure la paix sans la leur faire payer de la servitude ? Que rêve le politique le plus spéculatif, sinon une fédération universelle qui assure à tous les hommes l'égalité morale d'éducation et de fortune, qui, à cet effet, maintienne la population en harmonie avec la fécondité du globe, qui donne enfin le pouvoir aux plus dignes par l'élection, et l'obéissance aux moins dignes par la conviction ? Ces désirs et ces rêves, le possible et l'improbable, sont accomplis par la communauté religieuse.

Au moyen du vœu de pauvreté, tous les frères qui s'y sont assujettis deviennent égaux, quels qu'aient été dans le monde leur naissance et leur mérite. La cellule du prince est la même que celle du gardeur de pourceaux. Et cette égalité n'a pas pour bornes les murs étroits du monastère, elle s'étend à toute l'humanité. De même que Dieu en prenant la forme hu-

maine s'est fait l'égal de tous les hommes, le religieux en prenant la forme de la pauvreté s'est fait l'égal de tous les petits.

Par le sacrifice de la chasteté, il rend dans le monde un mariage possible à la place du sien ; il encourage ceux à qui leur fortune ne permet pas ce lien séduisant et onéreux. Car le célibat comme la pauvreté ne sont pas de la création du moine : ils existaient tous deux avant lui, et il n'a fait que les élever à la dignité d'une vertu. Le soldat, le domestique, l'ouvrier nécessiteux, la fille sans dot, sont condamnés au célibat. Mais quoi ! nous renvoyons nos serviteurs lorsqu'ils se marient, et nous chassons les moines parce qu'ils ne se marient pas !

Que dirai-je en faveur de l'obéissance religieuse ? Tout l'univers ne sait-il pas que c'est une obéissance passive ? J'oserai pourtant affirmer le contraire, et soutenir qu'au monde il n'y a qu'une seule obéissance parfaitement libérale, qui est l'obéissance religieuse. Personne jusqu'ici n'a méconnu la nécessité où est l'homme d'obéir, mais on a cherché avec raison à préserver l'obéissance de la bassesse et de l'injustice.... L'obéissance n'est active, libérale, glorieuse, que lorsqu'elle est un acquiescement de l'intelligence et de la volonté, et elle ne saurait avoir pour tous ce caractère que dans un gouvernement où l'élection et la loi n'impliquent ni majorité ni minorité. C'est ce qui arrive dans les communautés religieuses, telles qu'elles sont généralement constituées. Tous les religieux élisent directement leur supérieur immédiat, et indirectement leur supérieur médiat : et, de plus, ils ne regardent pas l'élection comme le résultat de leur volonté propre, mais de l'influence invisible de l'Esprit saint, qui a

dirigé leurs cœurs. L'universalité du vote et la conviction profonde de l'intervention divine élèvent leur obéissance au plus haut degré d'honneur qui soit possible ici-bas. L'élu commande aux électeurs, parce que Dieu et eux l'ont voulu en même temps. Mais ce qui suffit pour assurer l'honneur de l'obéissance, ne suffit pas encore pour en assurer la justice. Au-dessus de celui qui gouverne et de ceux qui sont gouvernés est une loi éternelle, immuable, universelle, reconnue de tous pour être dans son principe l'essence divine elle-même, loi manifestée depuis l'origine du monde, renouvelée et dévoilée de plus en plus par le Dieu fait homme, loi d'amour qui se résume ainsi : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de tout ton esprit, de toute ton âme, et le prochain comme toi-même*[1]. Et encore : *Celui qui veut être le premier parmi vous qu'il soit le dernier, et celui qui veut être le plus grand qu'il soit le serviteur de tous*[2]. Et, outre cette loi suprême qui règle tous les rapports des frères avec les frères, il en est encore une autre également au-dessus de tous, la règle particulière de l'ordre établie par son fondateur et ses patriarches, où tous les offices avec tous les devoirs sont prévus dans un tel détail, que rien ne reste à l'arbitraire de ce qu'il a été possible de lui ôter.

Quand on parle de l'obéissance passive des religieux, il est évident qu'on ne s'entend pas. Si l'on veut dire que les religieux promettent d'obéir à tout ce qui tombera dans la tête de leur supérieur, c'est une erreur de fait ridicule : ils promettent d'obéir à

1. *Deutéron.*, chap. VI, vers. 5.
2. Saint Luc, chap. XXII, vers. 26.

un supérieur de leur choix en tout ce qui est conforme à la loi divine et aux statuts de leur ordre. Si l'on veut dire qu'ils obéissent avec un parfait acquiescement de leur intelligence et de leur volonté, c'est précisément ce qui affranchit leur soumission de tout caractère passif. Dans aucune société il n'existe d'aussi fortes barrières contre les abus du pouvoir, et d'aussi grandes garanties en faveur des citoyens.

(Même mémoire, ch. I. — *Œuvres*, éd. 1857, t. I, p. 15-19.)

XLIV.

Difficulté de se faire religieux

Nous vivons dans un temps où un homme qui veut devenir pauvre et le serviteur de tous, a plus de peine à accomplir sa volonté qu'à se bâtir une fortune et à se faire un nom. Presque toutes les puissances européennes, rois et journalistes, partisans de la monarchie absolue ou de la liberté, sont ligués contre le sacrifice volontaire de soi, et jamais dans le monde on n'eut tant de peur d'un homme allant pieds nus et le dos couvert d'une casaque de méchante laine. Si les ordres religieux étaient comme autrefois possesseurs de vastes patrimoines, les conservant et les augmentant par des privilèges civils ; si leurs vœux, reconnus de l'autorité publique, leur donnaient une autre force que celle qui naît d'un consentement chaque jour renouvelé, un autre caractère que celui de la liberté la plus absolue, on concevrait les alarmes de tous les pouvoirs et de tous les partis. Les uns repousseraient le privi-

lège par cela seul qu'il est privilège ; d'autres craindraient pour le fisc, privé des avantages qu'il retire du passage rapide des propriétés de main en main ; d'autres réclameraient la liberté individuelle et la liberté de conscience menacées par des engagements religieux, n'ayant pas pour seule garantie la persévérance intérieure de l'âme dans les mêmes dispositions ; d'autres ne supporteraient pas des établissements auxquels la société moderne n'aurait pas ôté, par quelque importante modification, le sceau du passé. Toutes ces pensées sont compréhensibles.

Ce qui est inexplicable, c'est que quelques hommes las des passions du sang et de l'orgueil, pris pour Dieu et pour les hommes d'un amour qui les détache d'eux-mêmes, ne puissent se réunir dans une maison à eux, et là, sans privilège, sans vœux reconnus de l'État, uniquement liés par leur conscience, y vivre à 500 fr. par tête, occupés de ces services que l'humanité peut bien ne pas concevoir toujours, mais qui, dans tous les cas, ne font de mal à personne. Cela est inexplicable pourtant cela est. Et quand nous, ami passionné de ce siècle, né au plus profond de ses entrailles, nous lui avons demandé la liberté de ne croire à rien, il nous l'a permis. Quand nous lui avons demandé la liberté d'aspirer à toutes les charges et à tous les honneurs, il nous l'a permis. Quand nous lui avons demandé la liberté d'influer sur ses destinées en traitant, tout jeune encore, les plus graves questions, il nous l'a permis. Quand nous lui avons demandé de quoi vivre avec toutes nos aises, il l'a trouvé bon. Mais aujourd'hui que, pénétré des éléments divins qui remuent aussi ce siècle, nous lui demandons la liberté de suivre les inspirations de notre foi, de ne plus prétendre à rien,

de vivre pauvrement avec quelques amis touchés des mêmes désirs que nous, aujourd'hui nous nous sentons arrêtés tout court, mis au ban de je ne sais combien de lois, et l'Europe presque entière se réunirait pour nous accabler, s'il le fallait.

(Même mémoire, ch. I. — *Œuvres*, éd. 1857, p. 3-5.)

XLV.

Injustice de la proscription des ordres religieux

Nous le demandons à ceux-là mêmes que notre présence étonne ou irrite : est-il juste, dans un pays où la liberté individuelle est un principe, de poursuivre un genre de vie qui ne fait de mal à personne, et qui est tellement propre à l'humanité, que les chances les plus dures ne l'empêchent pas de se reproduire ? Est-il juste, dans un pays où la propriété et le domicile sont sacrés, d'arracher de chez eux, par la violence, des gens qui y vivent en paix, sans offenser qui que ce soit ? Est-il juste, dans un pays où la liberté de conscience a été achetée par le sang, de proscrire toute une race d'hommes parce qu'ils font un acte de foi qu'on appelle vœu ? Est-il juste, dans un pays où l'idée de la fraternité universelle domine tous les esprits généreux, de réprouver de saintes républiques où l'on se consacre à la pauvreté et à la chasteté par un amour immense d'égalité avec les petits ? Est-il juste, dans un pays où l'élection et la loi sont la base de l'obéissance civile, de flétrir des corps constitués

par une élection plus large et une loi plus protectrice ? Est-il juste, dans un pays où tout le monde est admissible aux fonctions sociales, de les interdire à des citoyens qui n'ont d'autre tort que d'apporter dans la concurrence générale un plus grand esprit de sacrifice ? Nous le demandons au ciel et à la terre : tout cela est-il juste, et n'est-ce pas créer parmi nous une classe de parias ?

Je ne sais à ces demandes qu'une réponse, et la voici :

« Il est vrai, tout ce que vous nous reprochez est le comble de l'injustice et une contradiction sociale manifeste. Mais nous sommes les ennemis de votre doctrine religieuse ; elle est trop puissante pour que nous la combattions à armes égales. Vous puisez dans votre foi une si grande abnégation de vous-mêmes, que nous autres, gens du monde, mariés, ambitieux, incapables d'avenir parce que le présent nous étouffe, nous ne pouvons vous disputer l'ascendant. Il faut pourtant vous vaincre, puisque nous vous haïssons. Nous n'emploierons pas contre vous le fer et le feu ; mais nous vous mettrons par la loi hors de la loi ; nous ferons considérer votre dévouement comme un privilège dangereux dont il faut purger l'État par un ostracisme : vous serez hors de la liberté, parce qu'avec vos vertus vous êtes hors de l'égalité. »

(Même mémoire, ch. I. — *Œuvres*, éd. 1857, t. I, p. 21 23)

XLVI.

Liberté chrétienne

De quel droit la liberté chrétienne s'est-elle établie ? Je réponds d'abord, de droit divin. Ce n'est point, en effet, par une concession des princes qu'il nous a été donné d'enseigner l'univers. Ce ne sont pas les Césars, c'est Jésus-Christ qui nous a dit : *Allez et enseignez toutes les nations.* Ce ne sont pas les Césars, c'est Jésus-Christ qui nous a dit : *Remettez les péchés ; ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel.* Ce ne sont pas les Césars, c'est Jésus-Christ qui nous a dit : *Crucifiez votre chair avec ses vices et ses concupiscences.* Ce ne sont pas les Césars, c'est Jésus-Christ qui nous a dit : *Recevez le Saint-Esprit.* Par conséquent, nous ne tenons pas notre liberté des Césars, nous la tenons de Dieu, et nous la garderons parce qu'elle vient de lui. Les princes pourront bien se réunir pour combattre les prérogatives de l'Église, les charger de noms flétrissants afin de les rendre odieuses, dire que c'est une puissance exorbitante qui perd les États : nous les laisserons dire, et nous continuerons à prêcher la vérité, à remettre les péchés, à combattre les vices, à communiquer l'esprit de Dieu. Si l'on nous envoie en exil, nous le ferons dans l'exil ; si l'on nous jette dans les prisons, nous le ferons dans les prisons ; si l'on nous enchaîne dans les mines, nous le ferons dans les mines ; si l'on nous chasse d'un royaume, nous passerons dans un autre. Il nous a été dit que, jusqu'au jour où il sera demandé compte à chacun de

ses œuvres, nous n'épuiserons pas les royaumes de la terre. Mais si l'on nous chasse de partout, si la puissance de l'Antéchrist vient à s'étendre sur toute la face du monde, alors, comme au commencement de l'Église, nous fuirons dans les tombeaux et dans les catacombes. Et si enfin on nous poursuit jusque-là, si l'on nous fait monter sur les échafauds, dans tout noble cœur d'homme nous trouverons un dernier asile, parce que nous n'aurons pas désespéré de la vérité, de la justice et de la liberté du genre humain.

Je dis la liberté du genre humain ; car à qui la liberté chrétienne a-t-elle été donnée ? à qui Jésus-Christ l'a-t-il transmise en patrimoine avec son sang ? A tous, et, en particulier, aux pauvres, aux petits, aux malheureux. On parle tous les jours de nouvelles théories de civilisation, de lois agraires, des droits du peuple. Eh bien ! voici son héritage ! Vous autres, vous avez de la science, du crédit, des pompes, l'honneur et la joie de ce monde ; Dieu n'a pas pu ou n'a pas voulu en donner à tous, peu importe, mais à tous il a donné sa parole. Voudriez-vous ôter à ceux qui n'ont rien le droit de l'entendre ? Voudriez-vous leur ôter cette parole : *Bienheureux les pauvres ! Bienheureux ceux qui pleurent !* Prenez garde, en la leur ôtant, de vous l'ôter à vous-mêmes ! Tôt ou tard le monde vous manquera, et alors vous serez aises de trouver la liberté de la croix. La croix est le sceptre du pauvre ; mais c'est aussi le dernier que porte la main des rois. Respectez-la pour les autres, par pitié pour vous-mêmes.

Je dis donc que la liberté chrétienne, qui constitue la puissance de l'Église sous le rapport extérieur, vient de Dieu, et qu'elle est le patrimoine du genre humain. J'ajoute qu'elle est de droit naturel, parce

qu'elle n'est que le moyen de propager la vérité, la grâce, la vertu, trois choses qu'on ne saurait ravir à l'homme et qui sont essentiellement libres vis-à-vis de tout pouvoir humain.

En effet, la vérité, pour commencer par elle, est une chose qui n'appartient à personne, que nul souverain ne peut réclamer comme sa propriété ; la vérité est à tous, et il n'y a point de droit contre elle, qui est la source de tous les droits. Quel droit pourrait-on avoir contre la vérité ? Celui d'empêcher qu'elle ne fût connue ? Mais ce droit impliquerait la négation de toute justice, car la vérité est le droit de tous, par cela seul que l'homme est un être intelligent. Sans doute la vérité s'exprime et se transmet par la parole ; mais la parole, quand elle n'exprime que la vérité, se confond avec elle ; elle n'est que la vérité communiquée, c'est-à-dire, la vérité usant de son droit de se faire connaître. Voudrait-on dire que la vérité est en droit d'être connue, qu'il n'y a point de droits contre elle, mais que les princes ont le droit de discerner ce qui est la vérité de ce qui est l'erreur ? Encore que ce droit appartînt à la puissance civile, il n'en résulterait rien contre l'Église, qui est la vérité et la dépositaire de la vérité ; mais il s'en faut bien qu'on puisse dire d'une manière absolue que le droit de discerner la vérité de l'erreur appartienne à la puissance civile. Cette puissance est composée d'un certain nombre d'hommes qui ne sont pas infaillibles, et qui peuvent affirmer seulement que telle chose leur paraît vraie ou fausse, que telle chose paraît utile ou nuisible à l'État, sans qu'ils aient le droit de porter un jugement obligatoire sur la vérité ou l'erreur. Nul ne peut être tenu en conscience de croire ce que croit

la puissance civile, et par conséquent le droit de discerner la vérité de l'erreur ne lui appartient pas ; car, si ce droit lui appartenait, chaque citoyen serait obligé en conscience d'adhérer au jugement qu'elle aurait porté. Qui ne rirait à la pensée d'un pouvoir humain venant afficher à la porte de Notre-Dame quelle est la vérité d'aujourd'hui, et, ce soir, quelle sera la vérité de demain ? Les princes, il est vrai, l'ont tenté plus d'une fois ; mais si d'autres ont eu la lâcheté de se soumettre à cette abjecte servitude, l'Église y a résisté toujours au prix de son sang, et opposé à une ambition aussi ridicule que funeste de la part des rois, la double sauvegarde d'un profond mépris et d'un profond respect.

De même que la vérité, la grâce est libre de soi. Car qu'est-ce que la grâce ? C'est une action de Dieu sur l'homme : comment l'homme aurait-il le droit d'empêcher cette action ? Il est vrai que la grâce se confère par des signes sensibles ; mais ces signes ne sont, comme la parole à l'égard de la vérité, que l'expression de la grâce, que la grâce se communiquant par une certaine voie. Par conséquent, les Sacrements et la grâce sont indivisibles ; on ne peut attenter aux uns sans attenter à l'autre. Nous ne ferons pas l'injure aux puissances temporelles, lorsqu'à une époque qui n'est pas très éloignée de nous, elles envoyaient des huissiers dans nos temples pour saisir par arrêt les saintes hosties, le corps du Dieu vivant, nous ne leur ferons pas l'injure de croire qu'elles n'en voulaient qu'à un peu de pain. Elles ne s'attaquaient pas à ces choses sensibles, mais à la force qui s'y cache. Et qu'est-elle cette force, sinon celle que la foi nous a donnée, et qui vient de l'action de Dieu sur nous ?

Si ce n'était pas Dieu que je porte à l'autel, si ce n'était que du pain, vous n'auriez pas besoin de tant de bataillons pour l'arracher de mes mains.

Reste la vertu. Et c'est ici surtout que la lumière est éclatante ; car quels droits peut-on avoir contre la vertu ? L'homme est né pour le bien ; c'est plus que son droit, c'est son devoir. Y a-t-il des droits contre le devoir ? Je veux être humble, doux, chaste : qui a droit contre l'humilité, la douceur et la chasteté ? Je veux quitter les habits du riche, et revêtir par amour ceux du pauvre : qui a droit contre un vêtement honnête et fraternel ? Je veux vendre mon patrimoine et le distribuer aux membres souffrants de Jésus-Christ et de l'humanité : qui a droit de mettre des gardes au cœur qui s'ouvre, et de proscrire la charité ? Ah ! si, quand nous vînmes annoncer pour la première fois l'Évangile, on eût pu nous dire que nous étions des incendiaires, que nous troublions l'empire et le voulions renverser, la puissance civile eût été dans son droit en se prémunissant contre nous. Mais « cher-« chez dans vos prisons, disait Tertullien, et voyez « s'il s'y trouve un seul chrétien accusé de crime. « Ceux que vous y retenez ne sont accusés que « d'une chose, de porter le nom de chrétiens. Et que « leur demandez-vous pour les mettre en liberté ? De « prendre entre deux doigts un peu d'encens, et de le « jeter devant une statue. Donc, concluait-il, ce n'est « pas à cause de leurs vices, que vous les accusez, « mais à cause de leurs vertus [1]. » Soyons francs, Messieurs : on peut disputer sur la vérité, elle est livrée

1. Ce n'est pas ici une citation textuelle de Tertullien, mais un résumé de son argumentation.

ici-bas à la dispute des hommes, mais jamais sur la vertu. La vertu brille d'un caractère qui ne laisse aucune prise à l'injustice et à la tyrannie, et, encore que le christianisme ne fût pas libre à titre de vérité, il le serait à titre de vertu.

Vous le voyez, Messieurs, non seulement la puissance de l'Église est fondée sur le droit divin, non seulement elle est légitime en vertu du droit naturel, mais elle n'est pas autre chose, en dernière analyse, que l'exercice même de la liberté humaine. Quiconque attente à l'Église attente à notre liberté, je ne dis pas politique et civile, mais à notre liberté morale, à ce qui nous fait hommes. Comme intelligence, l'homme a le droit de connaître et de communiquer la vérité ; comme être moral, il a le droit de pratiquer la vertu et de l'enseigner aux autres ; comme être religieux, il a le droit de communiquer avec Dieu, et de recevoir ses inspirations et ses dons. Liberté de la vérité, liberté de la grâce, liberté de la vertu, voilà toute la puissance de l'Église, tout son droit, toute son ambition.

(6e conférence de Notre-Dame, 1835. — *Œuvres*, éd. 1857, t. II, p. 110-116.)

XLVII.

Apostolat de la parole

La religion est une pensée, et la parole est le soleil qui rend la pensée visible, vivante et communicable : comme le soleil fait chaque jour le tour du monde pour éclairer les corps, ainsi la parole, fille aînée de Dieu, doit chaque jour faire le tour du monde pour éclairer les esprits. Son premier mot, à l'origine des

choses, avait été celui-ci : *Fiat lux : — Que la lumière soit faite* [1]. C'est encore sa devise et sa fonction ; ce sera l'une et l'autre jusqu'au siècle futur où le Verbe de Dieu lui-même illuminera directement l'assemblée des esprits dans la Jérusalem éternelle. Et jusque-là le ministère de la parole restera le premier ministère du monde, le ministère de la vérité, de la sainteté, de la justice, de l'ordre, de la création, de la résurrection, de la vie et de la mort. Parlez ! ne vous taisez pas ; ne vous taisez ni devant le glaive qui vous menace, ni devant la majesté qui vous regarde, ni devant votre sœur qui vous conjure, ni devant votre mère qui se met à genoux pour vous supplier, ni devant les peuples qui vous crient : Silence ! ni devant les flots de la mer qui s'émeuvent pour étouffer votre voix. Parlez ! Tel avait été l'ordre de Jésus-Christ à ses apôtres, et l'un d'eux, saint Paul, écrivait joyeusement : *Je travaille pour l'Évangile jusqu'à porter des chaînes comme un malfaiteur ; mais la parole de Dieu n'est point enchaînée : — Laboro usque ad vincula, quasi male operans ; sed verbum Dei non est alligatum* [2]. Tout, en effet, importe peu à l'Église, pourvu qu'elle parle ; mais alors même qu'elle est libre, elle n'exerce pas toujours et partout cette puissance de la parole en la même manière ni au même degré. Il est des temps et des lieux où, tranquille maîtresse des esprits, n'ayant à combattre que des désordres, suite naturelle de l'infirmité de notre cœur, elle se borne à une parole d'édification qu'on pourrait appeler la prédication intérieure et pastorale. Il en est d'autres où elle trouve des in-

1. *Genèse*, chap. I, vers. 3. (L.)
2. *II^e Épître à Timothée*, chap. II, vers. 9. (L.)

telligences rebelles, soit parmi les peuples qui n'ont pas encore reçu le mystère de la vérité, soit parmi ceux-là mêmes qui en furent éclairés, mais qui, dégoûtés de la lumière patrimoniale, en détournent les yeux pour se faire des astres de leur choix. Alors l'Église appelle à son secours une parole qu'il serait difficile de définir par des caractères constants, à cause de la variété des erreurs qu'elle doit combattre et des âmes qu'elle veut vaincre, mais qu'on peut appeler la prédication extérieure ou apostolique.

(Éloge de Mgr de Forbin-Janson, 1844. — *Œuvres*, éd. 1857, t. VI, p. 318-319.)

XLVIII.

La parole et l'éloquence

La prophétie est une parole de Dieu manifestant à l'homme des vérités que sa raison ne saurait atteindre par elle-même, et qui cependant sont nécessaires à l'accomplissement de sa destinée.

Ce qui domine dans cette définition, c'est la parole ; la parole est le premier élément prophétique. Mais qu'est-ce que la parole ?

Un homme vient au monde. Ses yeux, ses oreilles, ses lèvres, tous ses sens sont fermés. Il n'a aucune idée du néant qui le rejette, ni de l'être où il arrive ; il s'ignore lui-même, et tout le reste avec lui. Laissez-le tel que la nature vient de l'ébaucher, laissez-le là nu, muet, plutôt mort que vivant : il vivra peut-être, mais il vivra sans le savoir, hôte informe de la création, âme perdue dans l'impuissance de se trouver elle-même. Ses yeux s'ouvriront sans qu'on y lise une

pensée, et son cœur battra sans qu'on y sente une vertu. Heureusement quelque chose veille sur lui. La providence de la parole le couvre de ses fécondes ailes ; la parole se penche incessamment vers lui, le regarde, le touche, le retourne, essaie par ses frémissements d'éveiller cette âme endormie. Et enfin, après des jours qui ont été des siècles, tout à coup, de cet abîme sourd et insensible, de cet enfant qui à peine a fait croire par un sourire qu'il entendait l'amour qui l'a mis au monde, la parole s'échappe et répond. L'homme vit cette fois ; il pense, il aime, il nomme ceux qu'il aime, il leur rend en une parole tout l'amour qu'il en a reçu.

Mais ce n'est là que le commencement de l'homme. Lui, le prédestiné de l'infini, ne connaît encore que le sein de sa mère, son berceau, sa chambre, quelques images pendues aux murs, tout l'espace que l'œil embrasse d'une fenêtre : une heure est pour lui l'histoire, une maison l'univers, une caresse la fin dernière des choses. Il faut qu'il sorte de cet étroit horizon, et se prépare à marquer sa place dans cette société haletante où tous, ayant les mêmes droits dans les mêmes devoirs, vont lui disputer la gloire de vivre. Tout à l'heure, il descendra l'escalier paternel, il paraîtra dans la place publique ; son oreille entendra le froissement douloureux des ambitions qui se heurtent et des idées qui se repoussent, et, comme une feuille tombée dans les flots d'une mer émue, il s'étonnera pour la première fois du prix que coûte la vie et des mystères qu'elle contient. Qui les lui expliquera ? Qui l'introduira bien ou mal dans la science de l'homme, cette science dont les éléments sont le passé, le présent, l'avenir, la terre et le ciel, qui touche au néant par un de ses

pôles, à l'infini par l'autre ? Ce sera la parole encore : non plus la parole de son père et de sa mère, mais une parole hasardeuse, qui étouffera peut-être en lui les germes de la vérité, qui peut-être les y développera, selon l'esprit des maîtres qui dirigeront le sien. Car il aura des maîtres ; il ne peut se soustraire à ce second règne de la parole sur lui. La parole l'a mis au monde ; la parole a donné l'éveil et le premier cours à sa pensée : quoi qu'il veuille, quoi qu'il fasse, pour son bonheur ou son malheur, la parole achèvera son œuvre ; elle en fera un vase de foi ou d'incroyance, une victime de l'orgueil ou de la charité, un esclave des sens ou du devoir ; et si la liberté lui demeure toujours contre le mal, ce sera pourtant à la condition d'appeler à son aide une meilleure parole que la parole qui l'aura trompé.

Voilà l'histoire de l'homme, écoutez celle du peuple. Un peuple est assoupi dans les mœurs de la barbarie ; il ne connaît pas même le premier des arts, qui est d'assujettir la terre à ses besoins. Comme l'animal, il vit d'une proie. L'a-t-il rencontrée, il dort auprès du feu qui le réchauffe, ou de l'arbre qui le couvre, jusqu'à ce que la faim lui commande de disputer aux forêts et au hasard son incertaine subsistance. Il n'a point de patrie. Le sol même où il est errant n'a reçu de son travail aucune consécration, de sa puissance aucune limite, et, encore qu'il y garde les os de ses ancêtres, il y marche sans passé et sans avenir. Vient-on l'y troubler, il s'y défendra comme une bête fauve dans sa tanière, mais sans pouvoir faire du morceau de bois qui lui servira de défense ni une épée ni un drapeau. L'idée lui manque, et avec elle la vertu, le progrès, l'histoire, la stabilité.

Mais voici que tout change. Ce peuple s'assied ; il

dresse sa tente, il creuse des fossés, il pose des gardes, il a quelque chose de durable et de saint à garder. Un temple lui offre sous une image sensible le Dieu qui a fait le monde, le père de la justice et l'habitant des âmes. Il l'adore en esprit, il le prie avec foi. Le soleil ne passe plus sur sa tête comme un feu qui s'éteint le soir et se rallume au matin, mais comme la grave mesure des âges, apportant à chaque jour son devoir, à chaque siècle sa durée. Il en compte les révolutions, et distribue sa propre histoire dans le cycle où toutes les nations ont renfermé la leur. Ce peuple vit enfin ; il révèle sa présence par des hommes qui ont un nom, par des actes qui ont un empire. Mais qui l'a tiré de sa mort antérieure ? Qui a fait d'une peuplade barbare une société régulière et civilisée ? Qui, Messieurs, qui ? Eh ! la même puissance qui a fait l'homme : la parole. Orphée est descendu des montagnes de la Thrace ; il a chanté, et la Grèce est sortie toute vivante des accents de sa lyre. Un missionnaire a paru dans des solitudes avec un crucifix pour harpe ; il a nommé Dieu, et des sauvages simples jusqu'à la nudité ont couvert de feuilles leur pudeur naissante. Les enfants ont souri à l'homme de la parole, et les mères ont cru aux lèvres qui apportaient à leurs fils la bénédiction du Grand-Esprit.

Voulez-vous d'autres scènes prises aux sociétés vieillies ? Un peuple, après avoir tenu longtemps avec honneur le sceptre de sa destinée, a perdu peu à peu le sens des grandes choses ; il n'a plus su croire, ni délibérer, ni se dévouer ; on l'a vu, accroupi à un comptoir, pesant des écus dans une balance au lieu d'y peser le sort du monde, et n'ayant plus d'entrailles que pour le bruit monotone et sot de l'argent. Avec

l'abaissement du caractère est venue la servitude ; les tyrans se sont joués de ce peuple en lui imposant des lois dignes de ces mœurs. Ils ont trouvé des complices jusque dans les traditions de la liberté, et le forum, la tribune, le sénat, ont été les noms dont ils ont couvert l'avilissement des âmes et l'opprobre de leur tyrannie. Mais pendant que régnaient la corruption et la peur sur cette tourbe dégénérée ; pendant que tout se taisait, excepté le mensonge, la calomnie, la délation, la bassesse de cœur et d'esprit, à un moment qu'on n'attendait plus, il s'est fait un réveil et un retour : Domitien a disparu, Nerva lui a succédé. Qui a ainsi suspendu le cours des ruines ? Qui a ramené, ne fût-ce qu'un jour, des noms et des souvenirs honnêtes ? Ne le demandez pas, Messieurs : la parole s'est glissée dans les interstices de la tyrannie ; elle a rencontré çà et là, comme dans un champ moissonné, des âmes demeurées pures de leur siècle, et, semant par elles le levain de la force antique, elle a ranimé le sénat, le peuple, le forum, les dieux éteints, la majesté tombée, et tous ensemble, ressuscitant en un même jour, ils ont donné aux vivants et aux morts une sainte et dernière apparition de la patrie.

Au delà du peuple, Messieurs, il n'y a plus que le genre humain, et lui peut-être aussi aura-t-il éprouvé la puissance magique de la parole. Lui peut-être aussi, plongé dans la corruption et la servitude, aura-t-il une fois, dans le cours de sa longue histoire, connu le tressaillement divin de la résurrection. Si vous l'aviez oublié, rappelez-vous ce qu'était le monde à l'aurore des temps que nous disons les nôtres. Assistez par la pensée à l'une des fêtes où il apportait à la fois ses dieux et ses mœurs, ses idées et ses joies. Choisissez

le cirque ou l'amphithéâtre, les jeux ou les mystères, telle scène antique qu'il vous plaira. Regardez : tel était le monde. Ce monde-là n'est plus. Des autels chastes convient les générations au redressement laborieux de leurs sens, et la croix, signe de mortification et d'humilité, au lieu de donner l'esclave en spectacle à des maîtres cruels et dissolus, marche devant les princes pour leur enseigner la douceur, devant les peuples pour leur donner le courage d'une vie grave et pauvre. Le sang versé n'appelle plus d'applaudissements, si ce n'est quand on le donne dans un grand et volontaire sacrifice ; la chair déshonorée par l'impudeur de l'âme ne s'offre plus à l'adoration publique, et la pureté sans tache a su se bâtir au milieu des grandes villes des retraites qui ne sont pas même illustres, tant le cœur de l'homme s'est élevé dans l'intelligence de la vertu. L'œil ne rencontre plus sur le front des passants des traces de mutilations ; l'oreille n'est plus frappée du bruit abject des supplices privés, et la justice publique elle-même n'apparaît que rarement aux regards respectés des citoyens. Une rue est un asile où se rencontrent des créatures qui ont toutes en elles-mêmes le signe de leurs droits, et l'inégalité visible des conditions n'y enlève point aux pauvres leur place et leur dignité. Que dirai-je de plus ? le cœur de l'homme est encore faible et dévoré de passions, et cependant l'humanité est transfigurée ; elle porte au plus profond de ses entrailles une semence de bien contre laquelle aucun crime ne peut prévaloir, et qui condamne au mépris de tous les mêmes choses qui avaient usurpé dans l'ancien monde les hommages de tous. Qui a fait cela ? Encore une fois, Messieurs, et je me lasse de le répéter, c'est la parole. Un homme est

venu qui s'est dit Dieu, et qui a dit au nom de Dieu : *Bienheureux les pauvres ! Bienheureux les doux ! Bienheureux ceux qui pleurent ! Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice ! Bienheureux les purs de cœur ! Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice* [1] ! Il a dit cela, et la parole qui fait l'homme, qui fonde la civilisation, qui affranchit les peuples, cette même parole sur les lèvres du Christ a donné une nouvelle force ou plutôt une nouvelle naissance à l'humanité.

Il est manifeste par là, Messieurs, que la parole est la première puissance du monde, qu'elle est la cause de toutes les révolutions heureuses ou malheureuses dont l'enchaînement compose l'histoire, et qu'ainsi vous ne devez pas vous étonner qu'elle soit un élément de l'ordre surnaturel, et que prophétiser ce soit parler.

(56e conférence de Notre-Dame, 1849. — *Œuvres*, éd. 1857, t. IV, p. 98-104.)

XLIX.

Théologie

La théologie n'est ni la science, ni la raison, ni la foi, elle est toutes les trois dans un accord sublime ; elle est le sommet conciliateur de notre esprit, le repos de l'âme se possédant tout entière et n'ayant plus qu'une ombre à franchir pour voir Dieu. Comme l'univers, l'intelligence et la parole de Dieu, ne sont

1. Saint Matthieu, chap. v, vers. 3 et suiv. (L.)

que les degrés d'une même connaissance, un triple portique d'une seule vérité, il est aisé d'entendre comment, passant de l'un à l'autre, puis les tenant embrassées d'un seul regard, la théologie les ramène à la lumière et à la béatitude de l'unité. Ainsi, du haut des montagnes, le voyageur contemple en un indivisible instant les collines, les vallées, les lacs, les forêts, les maisons habitées par l'homme, les chemins publics et les sentiers perdus, et de cette multitude d'objets épars et divers il se fait sans peine un seul et ravissant spectacle. Mais autant le ciel l'emporte en grandeur sur la terre, autant l'infini surpasse l'immensité, autant et plus l'harmonie de la science, de la raison et de la foi dans la théologie, surpasse les spectacles que nous nous faisons dans l'ordre étroit et pourtant magnifique de l'univers. La théologie emprunte à la science tout ce qu'elle a découvert des lois de la nature et de celles de l'humanité, non pour les dire comme elle, mais pour en déduire la connaissance de Dieu et de l'homme ; elle emprunte à la raison, sous sa forme populaire et sous sa forme philosophique, des vérités qui sont déjà la religion, quoiqu'elles ne la soient pas tout entière, et elle les élève en un fondement et un préambule de plus hautes vérités ; enfin elle emprunte à la foi, fille du Verbe de Dieu, une vision et une certitude des choses divines qu'elle reporte ensuite sur les choses de la nature et de l'humanité, donnant à la science une plus grande élévation, à la raison une plus grande étendue, à la foi une plus grande clarté, à toutes l'unité qui fait leur force, leur joie, et leur efficacité pour le bonheur du genre humain.

Que dirais-je de plus, mes Frères, sinon que cette science reine et maîtresse existe réellement, qu'elle

existe sous des noms fameux, dans des ouvrages innombrables, et que depuis dix-huit siècles accomplis, elle soutient, avec une éloquence et une énergie que personne ne peut méconnaître, la lutte du bien contre le mal. Mais remarquez-le, elle n'existe qu'en une seule religion, dans le christianisme. Partout ailleurs, même au sein des nations les plus ingénieuses, elle n'a pu se former. C'est en vain que vous en chercherez la trace, soit dans l'idolâtrie, soit dans l'islamisme, soit dans ces doctrines de l'Asie que nous réunissons sous le nom commun de bouddhisme, et en nommant ces trois grandes formes religieuses, j'ai nommé toutes celles qui se sont produites avec éclat et durée en dehors du système chrétien.

Et certes, ce n'était pas chez des peuples sans culture que régnait l'idolâtrie. La nommer, c'est nommer la Grèce et Rome, c'est-à-dire deux pays demeurés incomparables dans les arts de l'esprit, et même dans les spéculations de la sagesse. Nuls philosophes n'ont surpassé les leurs, et les écoles chrétiennes, sans craindre de s'abaisser, ont salué dans Platon et Aristote les princes immortels de la raison. Mais où était leur théologie ? Si vous laissez les fêtes de leur culte et les vers de leurs poëtes, vous ne trouvez plus rien ; les *Métamorphoses d'Ovide* sont le traité le plus sérieux de leur religion, et lorsque nous avons voulu en parler sous un nom qui fût vrai, nous n'avons pu lui en donner d'autre que celui de *Mythologie*.

Plus heureux, l'islamisme a un code écrit, code à la fois brillant, étrange, raisonnable et insensé, mais cependant un code : l'homme qui l'a dicté, jaloux et plagiaire de la Bible, y a jeté de bonnes choses, dont l'unité de Dieu est la principale, élevant par là, ce

semble, un édifice religieux supérieur à celui des peuples polythéistes. Et cependant, singulière destinée, nous voyons dans la Grèce et dans Rome une haute, quoique imparfaite civilisation, tandis que l'islamisme n'a produit que la guerre pour moyen et la barbarie pour terme. Les faux dieux de l'antiquité païenne ont présidé des siècles qui furent le crépuscule des nôtres ; le Dieu unique de Mahomet, inauguré chez des peuples qui avaient vu la lumière du christianisme, n'a guidé que des bandes guerrières campées sur des sols célèbres, où elles n'ont pu créer ni les lois, ni les sciences, ni le commerce, ni l'industrie, ni la liberté civile, et bien moins encore la théologie, qui est le couronnement de tous les dons et de toutes les grandeurs de l'esprit. C'est que Mahomet, en fondant sa doctrine, ne l'avait pas confiée à la foi et à la vertu, mais à la force toute nue du cimeterre ; il avait dit aux siens : Conquérez le monde, et faites des croyants du monde conquis par vous ; il ne leur avait point dit : *Allez et enseignez toutes les nations.* Fils de l'imposture et de la guerre, l'imposture et la guerre lui ont donné la victoire, mais non pas la conscience.

Que si, après cela, vous jetez les yeux à l'extrémité de l'Asie, sur ces vastes empires qui ont tant d'hommes et si peu de puissance, vous y trouverez des doctrines religieuses fondées sur des livres sacrés, et qui ont donné lieu à de considérables spéculations, mais spéculations semblables à des rêves, où la connaissance de la nature est aussi étrangère que la connaissance de l'humanité. Le méditatif de l'Inde ou du Thibet ne réfléchit pas, il songe ; sa tête est un monde où l'infini s'enfle et déborde, mais sans grandeur, sans harmonie, sans réalité. Et cette vieille civilisation, dépourvue de

vrais sages et de vrais savants, n'est qu'un enfant qui tourne sur lui-même et qui attend depuis quarante siècles l'âge viril.

Le christianisme seul possède une théologie, et il est aisé d'en entendre la raison : c'est que le christianisme seul possède la vérité, et avec elle une force d'analyse, de polémique et de synthèse qui lui permet de ne rien craindre et de tout s'assimiler. Que vous touchiez à quoi que ce soit, au ciel ou à la terre, à la métaphysique, à l'ordre moral, à l'économie des peuples, aux questions d'autorité et de liberté, à ce qui est ancien ou à ce qui est nouveau, le christianisme est prêt : toute vérité l'appuiera, toute erreur le grandira. Et c'est pourquoi ce progrès magnifique des siècles, en ajoutant chaque jour aux connaissances du genre humain, ajoute aussi chaque jour à la solidité du christianisme. Tout travaille pour lui. Le physicien, qui arrache à la nature le secret de la lumière, croit ne détrôner que le soleil ; il confirme la parole de Dieu, disant au ciel avant tous les astres : *Que la lumière soit.* Le géologue, en découvrant l'ordre séculaire des couches du globe, croit faire mentir la nouveauté de la création : il confirme la lenteur de Dieu dans son œuvre créatrice et cette succession des époques décrites par Moïse. Le voyageur, en fouillant les sables de l'Égypte ou les ruines de Ninive, croit y rencontrer dans le granit survivant des preuves de l'infidélité de la Bible : il en rapporte en lettres et en images une édition authentique de l'histoire qu'elle a consacrée. La vapeur, en s'attelant à nos chars et en rapprochant les hommes, croit les éloigner de Dieu : elle prépare le grand règne de la fin, le règne où la conscience prévaudra sur la force, et où ces faux cultes dont nous

parlions tout à l'heure, abrités encore contre la vérité par le fer et le feu, verront s'évanouir au contact de l'Évangile les remparts sanglants qu'ils lui ont opposés jusqu'ici. Car c'est là l'inévitable résultat où marchent ensemble la théologie et la civilisation, ces deux choses sœurs, nées toutes deux du progrès de la science, de la raison et de la foi, toutes deux invincibles par la victoire de cette parole : *Allez et enseignez toutes les nations.*

(Discours pour la translation du chef de saint Thomas d'Aquin, 1852. — *Œuvres*, éd. 1857, t. V, p 221-226.)

L.

L'Écriture sainte

Ce n'est pas l'abus des Écritures, mais leur mépris, qui est la blessure de notre âge. Échappé que vous êtes au grand naufrage des convictions, l'erreur inconséquente est sans péril pour vous. Vous êtes sauvé tout entier par cela seul que vous êtes sauvé. Aussi est-ce une autre crainte qui me préoccupe à votre sujet, la crainte que vous ne lisiez pas ou que vous lisiez sans profit nos codes sacrés.

Car, ne vous y trompez pas, c'est une lecture difficile, et difficile par une raison à laquelle vous n'avez pas songé. Je ne fais pas allusion à votre ignorance des langues originales de l'Écriture ; vous ne savez pas l'hébreu, et vous n'avez du grec qu'une teinture trop légère pour vous servir. Mais là n'est pas l'obstacle. Si un protestant, qui est seul au monde en pré-

sence de la Bible, a un besoin logique d'en connaître les sources, et par conséquent les idiomes où repose son antiquité, il n'en est pas ainsi d'un catholique, qui sait ce qu'il est. Vivant dans l'Église perpétuellement assistée de Dieu pour la conduire et l'éclairer, il lui suffit qu'elle sache ce qu'il ignore. Sa science est la sienne, sa lumière lui appartient, et, dans l'immense communion des siècles et des docteurs chrétiens, il puise l'honneur invincible de parler toutes les langues, d'entendre et de résoudre toutes les difficultés. L'Église est née dans les régions sémitiques : ses premiers apôtres étaient de la race d'Abraham, et, par eux, elle a connu tous les secrets de la postérité de Sem. Elle en a recueilli les traditions, partagé les mœurs, épelé les dialectes. Tout ce vieux monde hébraïque a été son berceau, et elle s'est jouée du Nil au Sinaï, du Sinaï à Jérusalem et à Babylone. Le monde grec en même temps lui ouvrait ses portes démantelées par où s'échappait tout le fleuve de la première Europe, et Rome, maîtresse de tout, l'introduisait de la terre latine aux entrailles de l'Occident. Car il y avait à cette heure-là trois choses présentes partout : les synagogues juives, les colonies grecques et les légions romaines. Saint Paul était à la fois Juif par son origine, Grec par la ville de Tarse, lieu de sa naissance, Romain par le droit de cité, et, quelque part qu'il se portât, il n'était étranger que par Jésus-Christ, jusqu'à ce que le lendemain ce titre lui créât une quatrième fraternité. Toutes les langues et tout le savoir humain s'étaient ainsi donné rendez-vous au berceau de l'Église ; et depuis, à mesure qu'elle s'est avancée entre les ruines du monde ancien et les rudiments du nouveau, elle s'est initiée toujours,

avec une fidélité digne de sa mission, aux progrès de la science humaine. C'est pourquoi ses enfants, certains de son infaillibilité surnaturelle, certains aussi de son universelle culture, se reposent sur elle des dons qu'ils n'ont pas reçus, et tranquilles dans sa double lumière, pauvres ou riches, ils apportent à la table commune de la vérité une faim dont ils ne rougissent pas.

Ne vous inquiétez donc pas d'ignorer l'hébreu ou de mal savoir le grec ; l'Église les sait pour vous, et elle ne vous demande que la bonne volonté de les apprendre pour elle, si tel était l'honneur de votre prédestination. Mais, Emmanuel, il y a dans l'Écriture une plus grande difficulté que celle des langues, une difficulté plus intime encore et plus profonde, c'est celle de sa beauté. L'Écriture est belle d'une beauté qui n'a rien d'humain, qui ne procède d'aucune passion et qui n'en provoque aucune. En tout autre livre, les choses nous touchent par leur nature, qui est la nôtre, et, si le génie de l'écrivain les a couvertes d'éloquence ou de poésie, elles nous ravissent aisément jusqu'à l'enthousiasme ou au moins jusqu'à l'émotion. Il n'en est pas de même de l'Écriture. Elle est, d'un bout à l'autre, surhumaine par son fonds, quoiqu'il n'y soit question que de l'homme et de ses destinées ; et il y règne un souffle si simple, si chaste, si peu terrestre, que jamais le côté faible et ardent de notre être n'y trouve son aliment. C'est à peine si çà et là, dans quelque fragment d'une histoire plus proche de nous, nous sentons légèrement s'émouvoir la brise de l'humanité. Joseph retrouvant ses frères qui l'ont autrefois vendu, Tobie embrassant son vieux père après une longue absence et de plus longues alarmes,

les Machabées délivrant leur patrie du joug de l'étranger : ces scènes et quelques autres nous ramènent au foyer de notre nature, mais rarement et avec une sorte de divine parcimonie. Quand je lus ce fameux *Cantique des cantiques*, que Voltaire appelait avec tant de goût *une chanson de corps de garde*, je fus étonné de demeurer si froid devant une si grande et si orientale nudité d'expression ; je me demandai pourquoi, ne comprenant pas encore que, s'il y a un art de cacher le vice sous des formes de style savamment calculées, il y a aussi un art de cacher la vertu sous des couleurs qui sembleraient celles de la passion. Il en est du *Cantique des cantiques* comme du crucifix : tous les deux sont nus impunément parce qu'ils sont divins.

Mais si cette perfection est un témoignage de divinité, elle est aussi une épreuve pour le lecteur. Il se lasse aisément d'être emporté si haut, loin des parfums et des illusions de la terre. Comme les Israélites errant dans les solitudes de l'Arabie regrettaient, sans le vouloir, la captivité de l'Égypte, il regrette les champs bien-aimés des littératures qui l'ont ému. Le souffle lui manque pour suivre l'inspiration des prophètes et le langage des martyrs ; il y croit, il les goûte même par l'onction intérieure de l'Esprit de Dieu qui habite en lui ; mais *le poids de celle gloire* [1], pour me servir d'une expression de saint Paul, est trop pesant à une âme qui n'a pas encore atteint la virilité de l'âge surnaturel. Aussi l'Église, qui le sait, n'impose-t-elle pas à ses enfants cette grande lecture comme un devoir ; semblable à une mère prudente, elle leur distribue la

1. *IIe Épître aux Corinthiens*, chap. IV, vers. 17.

parole de Dieu dans une mesure qui convient à leur faiblesse. Un mot, une phrase lui suffisent pour les instruire et les toucher. Soit qu'elle leur parle du haut de la chaire par ses ministres, soit qu'elle dicte pour eux des livres à ses docteurs, c'est toujours l'Écriture qui est sur ses lèvres ou sous sa plume, comme un or précieux qui, sans rien perdre de sa substance et de son prix, se déroule entre les doigts de l'artiste et y reçoit l'alliage de son génie. Cet alliage, il est vrai, quand il est appliqué à l'Écriture, est un alliage humain, l'empreinte d'un art moins parfait que celui de Dieu. Cependant, à cause de l'alliance entre Dieu et l'homme par la grâce, nous pouvons parler la parole de Dieu sans la profaner, et ce que nous y mêlons de notre âme est un attrait qui la rapproche heureusement de notre infirmité. Quand, par exemple, vous lisez l'Écriture dans Bossuet, quelle majesté, quelle force, quelle lumière n'en jaillit pas à vos yeux? Le mot qui vous eût laissé froid vous remue ; c'est un prophète expliquant un prophète. La foi est ravie sans être abaissée, et c'est notre faiblesse même qui est ici le char où nous montons vers Dieu.

(*Lettres à un jeune homme,* 2e lettre, 1860, p 64-68.)

LI.

La lecture de l'Évangile

Vous commencerez donc par l'Évangile, qui est Jésus-Christ vivant. Là, dans sa chair, expression de son âme et voile transparent de sa divinité, vous le verrez lui-même. Ce n'est point Moïse, ni David, ni

le prophète Isaïe, si grands qu'ils soient, qui vous parleront de lui : c'est sa propre bouche qui vous dira sa pensée, ses regards qui vous diront son amour, sa main qui pressera la vôtre pour vous encourager en vous bénissant. Vous le verrez naître dans le silence d'une nuit, sur la paille d'une étable, et vous lui apporterez avec d'humbles bergers les prémices de l'adoration du genre humain. L'Orient, terre antique des ressouvenirs, enverra visiter son berceau, et, dès cet éveil d'une gloire qui doit remplir le monde, le sang innocent coulera pour l'étouffer. Une terre impure recevra dans l'exil l'enfant qui purifiera tout et fera de l'univers une seule patrie. Vous reviendrez avec lui au toit de ses ancêtres, non plus le palais de David, dont il est le dernier fils, mais l'obscure maison d'un artisan qui vit de ses mains, et là vous admirerez cette enfance, objet de tant de présages et ensevelie dans de si simples vertus. Vous retiendrez votre souffle pour entendre le sien, et l'histoire, muette tout exprès, ne vous apportera qu'un mot ou deux, mots énigmatiques qu'une mère alarmée pèse dans le sanctuaire de son inaltérable virginité. Sion enfin s'émeut, la Judée se trouble ; toutes les douleurs accourent au-devant de Celui qu'elles attendaient ; Jean le baptise, le peuple l'écoute, les docteurs le haïssent et le persécutent, les pêcheurs quittent leurs barques pour le suivre, et la parole de Dieu, s'échappant de sa source à toute heure, court du tombeau des âmes au tombeau des corps pour rappeler partout la vie. L'homme voit ce qu'il n'avait jamais vu, la souveraine bonté dans la souveraine puissance, et la plus haute lumière dans la plus populaire simplicité. L'Évangile est au monde, immortel désormais, plus profond que les sages, plus

pur que les vierges, plus fort que les rois, encore inconnu de Rome, où sera son trône, et déjà maître du temps qui ne l'a pas consacré.

Oh ! qu'écrirai-je de l'Évangile, puisque l'Évangile est écrit ! Ouvrez-le, vous qu'il a fait mon fils, et, après y avoir imprimé vos lèvres rassurées, livrez-vous à lui comme à l'âme de votre mère. Votre mère venait de Dieu, et elle vous aimait ; l'Évangile aussi vient de Dieu, et c'est le seul livre qui ait reçu le don d'aimer. Par un prodige aussi admirable que lui-même, quatre hommes l'ont écrit sous l'inspiration de Celui qui l'avait parlé, et, malgré la différence personnelle de leur caractère et de leur génie, on retrouve en tous quatre le même naturel sublime et simple, le même accent, la même vérité, le même amour et le même Dieu. C'est toujours l'Évangile, parce que c'est toujours Jésus-Christ.

Après l'Évangile viennent les actes de ses premiers disciples, de ceux qui avaient entendu et vu le Sauveur. Je ne vous le cache pas, les *Actes des Apôtres* m'émeuvent plus que l'Évangile. En celui-ci tout est trop divin, si l'on peut parler de la sorte ; en ceux-là l'homme paraît ; mais en quel moment et sous quel souffle ! Jésus-Christ vient de quitter la terre, y laissant des traces ineffaçables de son passage, y laissant quelques amis de son choix avec lesquels il a vécu, qui l'ont touché dans sa chair comme un homme, et l'ont cependant adoré comme un Dieu. Les voilà seuls, en face de l'univers, qui ne croit rien de ce qu'ils croient, qui n'en sait même rien encore, et qu'ils doivent convertir à leur foi du pied de la croix qui a vu périr leur maître. Y eut-il jamais pour des hommes un semblable moment ? Et quels hommes ? des artisans,

des pêcheurs. Ils vont dire au monde les premières paroles de la prédication chrétienne ; ils vont faire dans les âmes, après la leur, les premiers miracles de la toute-puissance apostolique, et tracer dans la corruption du siècle les premiers linéaments de ces mœurs, où la charité s'enflammera des glaces de la pureté. Toutes les origines et toute l'éloquence du christianisme sont dans ces courtes pages où saint Paul, qui n'avait pas vu le Christ et qui le persécutait, se lève à côté de saint Pierre, désormais inséparable de lui, moins grand par l'autorité, plus éclatant par la parole, égaux tous les deux en trois choses, leur amour, leur supplice et leur tombeau.

Là, entre ces deux hommes, vous verrez apparaître toutes les scènes de l'antiquité chrétienne : la communauté des âmes et des biens, la fraternité, l'apostolat, la hiérarchie, l'esprit de secte déjà naissant, la vindicte de l'excommunication, le premier concile avec le premier oracle de l'infaillibilité, la foi donnée aux gentils contre l'attente universelle et à la surprise des apôtres eux-mêmes, les flammes de l'Esprit-Saint tombant avec le don des langues sur quiconque croit et adore, tout l'ordre intérieur enfin de l'Église manifesté au dehors par des signes sensibles, et ce qui s'accomplira secrètement dans toute la suite des siècles, accompli ouvertement à la face de trois mondes, le monde juif, le monde grec et le monde romain. C'est à Jérusalem qu'a commencé ce drame surnaturel ; c'est à Rome qu'il se termine, après avoir passé par Antioche, Athènes et Corinthe. Saint Paul, tout chargé de chaînes apporte aux Romains la liberté de l'univers, et le bruit de ses pas dans la capitale future du christianisme est la dernière parole qu'on entende de lui.

Que d'heures, mon cher Emmanuel, que d'années il vous faudra donner à cette lecture de l'Évangile et des Actes ! Je ne vous les nombre pas ni ne vous les détermine ; mais vous vous garderez d'aller plus loin avant que cette image de Jésus-Christ et de ses apôtres ait pris de votre cœur une immortelle possession.

(*Ibid.*, p. 79-83.)

LII.

Multiplicité des Évangiles

Si la Providence l'eût voulu, Jésus-Christ n'eût eu qu'un seul historien conduisant d'un bout à l'autre le fil de sa vie avec une clarté chronologique qui eût mis chaque partie dans sa vraie place, et le tout à l'abri de la plus légère discussion. Mais la Providence ne l'a pas voulu. Elle souhaitait que l'Évangile fût l'œuvre de plusieurs hommes différents d'âge, de génie, de style et de point de vue, et dont aucun ne rassemblât sous sa plume tous les matériaux de la vie du Christ, mais de simples fragments dont le choix même fût arbitraire. La pensée de Dieu en cela était de faire de la biographie de son Fils un miracle de vérité intime que l'œil le plus vulgaire pût discerner, et qu'on ne rencontrât en aucune autre vie de quelque homme que ce fût. En effet, dès le premier regard, la multiplicité des évangélistes est frappante, non seulement à cause du frontispice, qui porte des noms différents, mais par le reflet de leur nature personnelle en chacun des Évangiles. On voit, on sent que saint Matthieu,

saint Marc, saint Luc, saint Jean, sont des âmes diverses, et qu'ils burinent chacun de leur côté la figure de leur maître bien-aimé, sans prendre le moindre souci de ce que fait leur voisin, ni même de ce que demande la suite de la chronologie. De là un choix arbitraire de fragments, un défaut de liaison, des contradictions apparentes, des détails omis dans celui-ci et rapportés dans celui-là, une multitude de variétés dont on ne se rend aucune raison. Cela est vrai. Et pourtant c'est bien dans les quatre évangélistes la même figure du Christ, la même sublimité, la même tendresse, la même force, la même parole, le même accent, la même singularité suprême de physionomie. Ouvrez saint Matthieu le publicain, ou saint Jean le jeune homme vierge et contemplatif ; choisissez telle phrase que vous voudrez dans l'un et dans l'autre, aussi différente par l'expression que par le sujet, et prononcez-la devant dix mille hommes assemblés, tous lèveront la tête, ils ont reconnu Jésus-Christ. Et plus on montrera le désaccord extérieur des évangélistes, plus cet accord intime d'où ressort l'unité morale du Christ deviendra une preuve de leur fidélité. S'ils rendent unanimement si bien la figure inimitable de Jésus-Christ, c'est qu'il est devant eux ; ils le voient, tel qu'il fut et tel qu'ils n'ont pu l'oublier. Ils le voient avec leur sens, avec leur cœur, avec l'exactitude d'un amour qui va donner son sang ; ils sont à la fois témoins, peintres et martyrs. Cette pose de Dieu devant l'homme ne s'est vue qu'une fois, et c'est pourquoi il n'y a qu'un Évangile bien qu'il y ait quatre évangélistes.

(43e conférence de Notre-Dame, 1846. — *Œuvres*, éd. 1857, t. III, p. 428-430.)

LIII.

La religion est une vertu

La religion, qui est une passion de l'humanité, en est aussi une vertu ; je dois vous expliquer comment.

La vertu, nous l'avons déjà dit, est une force de l'âme qui accomplit le bien. Or, si pour désirer Dieu, il n'est pas besoin de force ; si pour sentir notre vide et y appeler quelque chose de plus puissant que la nature et que l'humanité, il n'est besoin que de se laisser aller ; si Dieu, qui est le plus riche des êtres, nous cause aisément une passion, cependant, sous un autre point de vue, en tant que notre commerce avec Dieu doit être efficace, en tant qu'il est nécessaire que nous divinisions notre vie pour être réellement en communion avec Dieu, là, Messieurs, notre infirmité se déclare et nous trahit. Tant que nous ne faisons que tendre la main à Dieu, cela va bien ; mais Dieu est pesant à porter. Souvenez-vous de l'histoire de saint Christophe. Saint Christophe avait voué sa vie à passer au bord d'un torrent les voyageurs. Par une nuit d'orage, il entend frapper à sa porte, il ouvre, il voit un enfant nu et transi qui demande à passer. Le géant le presse d'achever la nuit dans sa cabane, lui représente le vent, la tempête, l'obscurité ; l'enfant insiste, il veut passer. Christophe, fidèle à son vœu, le prend sur ses épaules et se hasarde à travers les flots et les rochers ; mais, à mesure qu'il s'avance, son fardeau semble s'accroître ; il devient intolérable ; le géant s'arrête et dit à l'enfant : « Mais sais-tu bien que tu es

devenu pesant comme un monde ? — Ne t'étonne pas, répond l'enfant, car tu portes Celui qui a fait le monde.

Ainsi, Messieurs, en est-il de Dieu, quand il s'agit d'unir notre vie à la sienne, non plus seulement par un besoin et un désir, mais par une efficace réalité, par une transformation de notre être à la splendeur du sien. Il est facile à Prométhée d'aspirer au ciel et de porter la main sur le feu sacré : mais prends garde, Prométhée, le feu brûle quand on y touche. Dieu est la lumière et la sainteté infinies ; ce n'est pas peu de chose de s'en approcher avec une intelligence faible, un cœur corrompu, une chair stigmatisée par les passions. Ce n'est pas peu de chose de recevoir Dieu dans son intelligence, dans son cœur et dans ses sens, et de mêler deux natures aussi disproportionnées dans une réelle communion. Cette œuvre appelle une force énergique, une vertu tout à fait sublime, qui sache soumettre l'esprit de l'homme à l'esprit de Dieu, sans que l'esprit de l'homme perde sa personnalité et sa liberté ; qui transporte le cœur jusqu'à l'amour de l'invisible, et l'y retienne dans une joie sans substance et sans corps ; qui abaisse les sens, les châtie et les immole, afin que leur poids n'incommode pas l'ascension de l'âme vers les inaccessibles hauteurs de la Divinité. Quel prodige ! et ce prodige, il faut qu'il s'accomplisse : plongés que nous sommes dans la nature et l'humanité, garrottés et souillés par leur contact, il faut que nous marchions, Dieu dans notre main droite, et le monde dans notre main gauche ; sacrifiant sans cesse le monde et le portant toujours. Certes, cela est difficile, c'est exiger de l'homme quelque chose de plus qu'humain ; et pourtant le commerce efficace avec Dieu est à ce prix. Sans cette transfiguration dou-

loureuse, la religion n'est qu'une affaire de mendiant qui demande l'aumône, et qui la laisse tomber parce que sa main est trop lâche pour en soutenir le poids.

J'entends tous les jours des gens qui disent : Si la religion est si manifeste et si bien établie, pourquoi ne suis-je pas religieux ? Pourquoi ne vois-je pas la vérité de la religion ? Écoutez la réponse : Vous n'êtes pas religieux par la même raison que vous n'êtes pas chaste : vous n'êtes pas chaste, parce que la chasteté est une vertu, et vous n'êtes pas religieux, parce que la religion est une vertu. Vous imaginez-vous que la religion soit une science qu'on apprend et qu'on exerce comme les mathématiques ? Eh ! Messieurs, si la religion n'était qu'une science, il suffirait pour être religieux d'avoir dans sa chambre un tableau noir et un morceau de craie blanche pour barbouiller des équations algébriques. La religion, il est vrai, est une équation à résoudre, mais une équation entre l'homme et Dieu, entre la misère et la richesse, entre les ténèbres et la lumière, entre la sainteté et la corruption, entre le fini et l'infini, entre le néant et l'être absolu. Et cette équation terrible, on ne la résout pas avec l'esprit, on ne la résout qu'avec la vertu, non pas même avec la vertu qui fait les sages et les héros du monde, mais avec la vertu de Dieu, acceptée de nous, fruit de notre cœur et du sien, incompréhensible hyménée qui est sous vos yeux, qui vous parle, et que vous n'entendez pas dans l'inexprimable recherche qu'il fait de vous, parce que vous êtes arrêtés par une triple faiblesse qui vous enivre de vous-mêmes : faiblesse d'esprit, faiblesse de cœur, faiblesse des sens.

(26e conférence de Notre-Dame, 1844. — *Œuvres*, éd. 1857, t. II, p. 542-545.)

LIV.

La vie

Qu'est-ce donc que la vie ? Qu'est-ce, Messieurs, que cette puissance mystérieuse qui nous a été imposée comme une étrangère, et dont nous répondons comme de nous-mêmes ?

Souvent, dans ma jeunesse, j'ai gravi les hautes montagnes. Elles ont sous leurs formes sévères un charme qui nous plaît. Il semble qu'en nous élevant avec elles, nous prenons un essor de l'âme plus haut, un regard plus profond, et ce n'est pas en vain que le poète a dit :

Jéhovah de la terre a consacré les cimes [1].

Nous montions donc, ravis de notre jeunesse, émus du spectacle qui grandissait à tout moment sous nos pieds ; mais, à mesure que nous montions, légers et joyeux, quelque chose de la nature s'évanouissait devant nous. Le bruit et le vol des oiseaux devenaient rares, l'air s'agitait à travers un feuillage moins épais : peu à peu même les arbres s'enfuyaient au-dessous de nous dans une perspective lointaine, et un gazon sans fleurs nous restait comme un dernier vestige de grâce et de fécondité. Bientôt ce n'était plus qu'une solitude âpre, morne, silencieuse, sans souffle, et, pour ainsi dire, sans respiration : la nôtre s'arrêtait aussi, et regardant, écoutant, nous nous disions sous le poids de la fatigue et de la stupeur : La nature est morte !

1. Lamartine, *Nouvelles méditations poétiques*, XXV, vers. 1.

Que lui manquait-il donc ? Qui nous donnait cette impression funèbre à son égard ? Il lui manquait deux choses : le mouvement et la fécondité. La vie est un mouvement fécond, la mort une immobilité stérile. Et comme la fécondité nous apparaît toujours avec le mouvement, nous croyons que là où il est, là est la vie. Entendre ou voir le mouvement, c'est entendre ou voir la vie, et tout se mouvant dans la nature, nous croyons que toute la nature est vivante, même celle que nous appelons morte par comparaison. Car il y a bien des degrés dans le mouvement, et ainsi bien des degrés dans la vie. A peine oserons-nous dire, si ce n'est par une métaphore poétique, que l'air et la lumière soient vivants, parce que s'ils se meuvent, c'est sous l'impression d'une force qui, loin de leur appartenir, ne leur laisse pas même l'ombre de l'individualité. Ils sont plutôt le foyer de la vie que vivants eux-mêmes. Sous leur influence, la pierre, le minéral, le métal, êtres obscurs et inanimés, reçoivent pourtant leur part de vie dans une substance qui leur est propre, et où se cachent des mystères d'affinités, d'accroissement et de relations. Plus haut qu'eux, épanouissant leurs racines et leurs branches, se couvrant de feuilles, de fleurs et de fruits, sur un tronc organisé, les plantes commencent un règne mieux défini, et nous préparent dans leurs ascensions et leurs rayonnements une ombre vivante et une nourriture aussi douce que leur ombre. Mais, attachées à la terre qui les nourrit elles-mêmes, elles ne peuvent obéir à notre voix ni suivre nos pas ; leur mouvement captif les retient sur le sol où elles puisent la fécondité. L'animal les y cherche. C'est en lui le premier que s'inaugure la vie proprement dite, parce qu'en lui le mouvement, qui dans les êtres infé-

rieurs n'était qu'individuel, devient spontané et senti. Doué de vision et d'audition pour connaître la nature, de mémoire pour se rappeler ses impressions, d'instinct pour désirer et pour fuir, l'animal se meut sur la terre sinon comme un roi, du moins comme un hôte, et sa figure est déjà le présage d'une autre figure qui exprimera dans ses plis et ses regards le feu de la pensée.

J'ai nommé l'homme. Animal aussi, je le vois en une chair qui se traîne pesamment ; ses bras n'ont ni la vigueur du lion, ni l'agilité de l'aigle, et à les comparer par leur vitesse dans le temps et dans l'espace, on croirait l'homme sujet. C'est lui pourtant qui est le roi. Immobile à son foyer, caduc et impuissant, il est encore la plus haute vie de l'univers visible : car il pense, et penser, c'est se mouvoir dans l'infini. Écartez tout l'horizon qui se mesure, toute image, fût-ce celle de la terre et du ciel, qui tombe sous une limite, oubliez le nombre, le poids, la figure : l'homme pense ! D'un trait de l'esprit qui l'anime et le fait pensant, il traverse tous les mondes créés, tous les mondes possibles, et seul, dans la clarté tranquille de sa raison, il conçoit et nomme l'infini. Non pas l'univers, mais l'universel lui apparaît ; non pas le temps, mais l'éternité ; non pas l'espace, mais l'immensité. Tout se transforme sous l'acte de sa pensée, et prend une étendue qui explique et contient tout. On pourrait l'accuser de chimères ; mais l'accuser de chimères, ce serait anéantir sa raison, et nul être vivant ne peut s'anéantir : on tue l'individu, on ne tue pas la race, et dans la race subsiste la réalité, qui se rit de la mort, et la vérité, qui se rit de la négation.

L'homme se meut dans l'infini par la pensée : il s'y meut encore par la volonté. Tandis que l'animal

obéit à l'instinct qui le pousse, l'homme, plus fort que ses penchants terrestres, leur commande et les assujettit. Il habite par le désir les solitudes inénarrables de l'éternel et de l'immense, et son amour se prend à l'idéal invisible de la beauté. Il aime comme il pense, sans mesure dans ses affections comme il est sans mesure dans ses concepts, et, son cœur se dilatant à l'égal de son intelligence, il se sent libre encore sous le poids de l'infini. Il pense, il aime, il est libre ! Telle est sa vie, tels êtes-vous tous, Messieurs, et votre conscience, en m'écoutant, vous rend le témoignage que je ne flatte ni votre nature ni votre destinée. Au-dessus de vous sans doute, la foi me l'apprend, il existe des esprits dépouillés de chair, plus purs que vous, ayant de la vérité une vue plus directe, mais non pas une autre sphère, un autre mouvement, une autre liberté : l'homme, aussi bien que l'ange, n'a rien au-dessus de lui que l'infini réel et vivant, c'est-à-dire Dieu.

(1re conférence de Toulouse, 1854. — *Œuvres*, éd. 1857, t. V, p. 6-10.)

LV.

Vie au point de vue chrétien

Pour l'homme du monde, la vie n'est qu'un espace à franchir le plus lentement possible par le chemin le plus doux ; mais le chrétien ne la considère point ainsi. Il sait que tout homme est vicaire de Jésus-Christ pour travailler par le sacrifice de soi-même à la rédemption de l'humanité, et que, dans le plan de cette grande œuvre, chacun a une place éternelle-

ment marquée qu'il est libre d'accepter ou de refuser. Il sait que s'il déserte volontairement cette place que la Providence lui offrait dans la milice des créatures utiles, elle sera transportée à un meilleur que lui, et lui abandonné à sa propre direction dans la voie large et courte de l'égoïsme. Ces pensées occupent le chrétien à qui sa prédestination n'est pas encore révélée, et, convaincu que le plus sûr moyen de la connaître est de désirer l'accomplir, quelle qu'elle soit, il se tient prêt pour tout ce que Dieu voudra. Il ne méprise aucune des fonctions nécessaires à la république chrétienne, parce qu'en toutes peuvent se rencontrer trois choses d'où dépend leur valeur réelle : la volonté de Dieu qui les impose, le bien qui résulte de leur fidèle exercice, et le dévouement du cœur qui en est chargé. Il croit même fermement que les moins honorées ne sont pas les moins hautes, et que la couronne des saints ne tombe jamais plus droit du ciel que sur un front pauvre, blanchi dans l'humilité acceptée d'un dur service. Peu lui importe donc où Dieu marquera sa place ; il lui suffit d'apprendre quelle est sa volonté.

(Vie de saint Dominique, 1840, ch. II. — *Œuvres*, éd. 1857, t. I, p. 176-177.)

LVI.

Vie chrétienne

Qu'est-ce que la vie chrétienne ? La vie chrétienne est le culte de Jésus-Christ, pour arriver par ce culte à l'amour de Dieu et des hommes, et par l'amour de Dieu et des hommes à la vision de l'Essence divine.

Jésus-Christ, voilà votre maître ; l'amour, voilà votre loi ; la vision de Dieu, voilà votre fin.

Dès votre enfance on vous l'avait dit, ou plutôt l'on vous avait façonné, sans vous le dire, à ce grave enseignement. Votre mère vous apprenait à joindre vos mains et à lever vos yeux en prononçant le nom de Jésus-Christ ; elle ployait vos genoux devant son image, et portait à vos lèvres, ignorantes de ce qu'elles faisaient, le signe aimable, et pourtant si sévère, de notre salut. Quand la raison parut dans vos actes et inspira, quoique imparfaitement, vos premières pensées, votre mère encore vous conduisit aux pieds d'un vieillard, dans l'ombre et le silence d'un lieu solennel, et vous pressa de lui découvrir les troubles naissants de votre cœur, vos élans et vos peines, tous ces mouvements obscurs qui étaient en vous les avant-coureurs du bien et du mal. Ainsi donnâtes-vous à Jésus-Christ, dans la personne consacrée d'un de ses disciples, les prémices de votre conscience. Elle se forma lentement à ce souffle incorruptible d'une âme où se versait la vôtre ; vous apprîtes de ces épanchements les joies de la réconciliation et les joies plus pénétrantes encore d'une pureté qui se contient devant Dieu et n'a point à rougir de son regard. Si les passions vous furent révélées par l'instinct de la nature, ou par l'imprudence d'une parole qui ne sut pas vous respecter, vous eûtes dans la prière, dans la révélation de vos fautes, dans les splendeurs de nos solennités, un appui plus fort que les séductions du dedans et les trahisons du dehors. Un jour votre front porta douze ans. On vous avait préparé pour ce jour ; il devait vous initier au plus profond des mystères de Jésus-Christ, et ressusciter pour vous, après dix-huit siècles d'absence,

la réalité de sa communion dernière avec ses premiers amis. Vous vîntes en face du ciel et des hommes vous agenouiller devant le pain qui avait été la vie de vos pères et qui devenait la vôtre ; vous le reçûtes dans une foi sans tache, dans un amour ému, et vous pûtes croire que rien ne vous séparerait jamais des délices de la vérité. Le pontife le crut comme vous ; il marqua votre front du signe de la force avec une huile qui était le signe de la douceur, et il vous commit à la grâce de Dieu pour être désormais en ce monde, tout enfant que vous étiez encore, le champion de la vraie justice et de l'éternel honneur. Vous vous en souvenez, telles furent les leçons semées dans votre âme, telles les impressions de vos commencements, et ainsi rien ne vous est nouveau dans les noms et les choses du Christianisme. Mais ce qui vous est nouveau, c'est d'en reprendre la trace à vingt ans, aux premiers jours de votre liberté et au bruit d'un monde qui n'est pas unanime à vous redire ce que vous disait votre mère et ce que vous affirme votre foi. Il vous faut combattre et convaincre : combattre pour demeurer fidèle, convaincre pour transmettre à d'autres la vie qui vous fut donnée. Comme il n'y a pas de chrétien sans amour, il n'y a pas de chrétien sans prosélytisme, et ce que je vous demande avant tout, dès aujourd'hui, c'est d'embrasser le monde dans votre ambition. Vous ne sortirez jamais assez de vous-même pour y être puissant ; jamais vous ne croirez assez pour vous, si vous ne croyez pas pour les autres. Ne dites pas : Je veux me sauver ; dites-vous : Je veux sauver le monde. C'est là le seul horizon digne d'un chrétien, parce que c'est l'horizon de la charité.

(*Lettres à un jeune homme*, 1re lettre, 1860, p. 40-43.)

LVII.

Jésus-Christ est notre maître

O Emmanuel, vous avez un grand maître ! Jusqu'ici, je le crains, vous n'avez pas su à quel degré il doit l'être et il l'est réellement. Vous ne l'avez considéré qu'en tant qu'il est le *Verbe fait chair*, le Fils unique de Dieu *venu en ce monde pour rendre témoignage à la vérité* [1], le principe et l'*auteur de la foi* [2] ; vous n'avez pas regardé plus haut ni plus loin, et séparant ce qui est indivisible, quoique distinct, vous avez ignoré peut-être qu'avant son incarnation le Verbe était déjà pour nous la vie et la lumière, la *lumière qui illumine tout homme venant en ce monde* [3], et par conséquent la source première et éternelle de notre raison. Oui, la raison et l'Évangile descendant du même foyer, le même souffle les communique à l'homme, et vous n'entendriez pas la parole de Jésus-Christ si vous n'entendiez pas celle du Verbe qui inspire votre intelligence, et lui donne en des idées primordiales le germe de toute conception. C'est là ce que l'apôtre saint Jean nous révèle à l'ouverture de son texte. Il a vu le Verbe dans le sein de son Père ; il l'a vu créant toutes choses, parce que la vie est en lui ; il a reconnu que cette vie du Verbe est la lumière des hommes, qu'elle les éclaire tous à leur avènement au

1. S. Jean, *Évangile*, chap. XVIII, vers. 37. (L.)
2. S. Paul, *Ép. aux Hébr.*, chap. XII, vers. 2. (L.)
3. S. Jean, *Évangile*, chap. I, vers. 14.

monde, qu'elle est dans le monde avec eux, mais qu'elle y luit dans les ténèbres, parce que le monde ne sait pas d'où elle vient ni qui elle est ; et qu'enfin le Verbe s'est fait chair pour rendre manifeste le lien qui l'unit à nous dès l'origine, et consommer ainsi, par une effusion plus parfaite de la grâce et de la vérité, le mystère de notre prédestination à la vie même de Dieu. Cette page si courte est le regard de l'aigle dans l'infini. Elle a placé saint Jean au faîte de ceux qui ont vu les choses divines, et il est impossible, sauf au jour de la vision dernière, de mieux apprendre que là ce que nous sommes, et ce qu'est Jésus-Christ pour nous.

Là Jésus-Christ nous apparaît tout entier, avant et après son épiphanie terrestre. Verbe de Dieu, coéternel à son Père, il a reçu de lui, parce qu'il est l'expression de sa pensée, le ministère de la création, et en particulier le ministère des intelligences, dont il est le flambeau. Docteur universel, il parle intérieurement à tout esprit, il meut toute conscience, et nul, quelle que soit sa place dans la hiérarchie des êtres pensants, n'est dans la vérité et la justice que par une conformité à ce qu'il entend de lui. Il est le père de notre raison, et par la raison le père de toutes les vertus morales et politiques, qui font du genre humain une société. Le genre humain est la première église fondée par le Christ, église qui ne connaît pas son fondateur, mais qui vit sous ses lois et en appelle à lui, sous le nom de Dieu, toutes les fois que le besoin de son salut lui inspire de regarder plus haut qu'elle-même.

Ce n'est donc pas seulement comme Verbe fait chair, comme auteur de la foi, architecte et pierre angulaire de l'Église catholique, que Jésus-Christ est votre maître ; il l'est aussi comme Verbe de Dieu, comme lu-

mière invisible de la raison et chef inconnu de l'humanité. L'humanité et l'Église, la raison et la foi, la nature et la grâce ne sont pas des choses contraires, ni même séparées ; elles sont unies dans le Christ, *que Dieu a constitué l'héritier de toutes choses, par lequel il a fait les siècles, qui est la splendeur de sa gloire, la figure de sa substance, et qui porte tout sur l'efficacité de sa parole* [1]. C'est cette parole, secrète dans notre âme, publique dans le monde, qui forme l'enseignement total du Verbe, et fait de lui notre maître unique autant que souverain. Il vous l'a dit, ne l'oubliez pas : *Vous n'avez qu'un maître* [2]. Ou cela veut dire que l'Évangile est tout, et la raison rien, ce qui est absurde ; ou cela veut dire que l'Évangile et la raison, pages distinctes d'un seul texte, renferment la même substance et sont l'ouvrage d'un même auteur. L'Évangile affirme la raison, la raison ne nie l'Évangile qu'en se trahissant elle-même. Le chrétien est homme par la raison, l'homme est chrétien par l'Évangile, et ainsi l'homme et le chrétien se pénètrent l'un l'autre pour ne former ensemble qu'un esprit qui vient de Dieu, fils et reflet de son indivisible lumière.

J'insiste sur ce point ; car il est décisif pour la compréhension de la vie chrétienne, soit que nous y regardions le côté par où elle dirige l'intelligence, ou celui par où elle dirige la volonté. Avant tout, il faut que nous sachions jusqu'où Jésus-Christ est notre maître ; s'il l'est seulement d'une part de notre vie, ou s'il en est l'instituteur exclusif et total. Saint Jean, l'ami du Christ, a résolu la question. Nous nous mouvons

1. S. Paul, *Ép. aux Hébr.*, chap. I, vers. 2 et 3.
2. S. Matth., *Évangile*, chap. XXIII, vers. 10.

dans deux sphères, celle de la nature et celle de la grâce ; mais l'une et l'autre ont le Verbe, Fils de Dieu, pour auteur et pour flambeau. C'est pourquoi l'Église, infailliblement assistée de l'esprit qui l'a mise au monde, n'a jamais abdiqué la défense de la raison ; elle l'a toujours tenue pour une portion de son héritage, et récemment encore [1] elle en a proclamé les droits contre ceux qui, dans une ardeur mal réglée, croyaient rehausser la foi en lui sacrifiant l'autre lumière de notre entendement. Entrez, mon cher ami, dans cette large voie, qui seule est la véritable. Ne vous faites pas de Jésus-Christ, notre maître, une exception au cours général des choses ; de l'Église une petite société perdue au milieu des âges et des nations ; de la foi une lampe obscure luisant en quelques âmes privilégiées ; de la vie chrétienne, enfin, une existence qui n'a de rapport qu'à elle-même, et qui proteste contre tout. Non, c'est là le thème de nos ennemis, ce n'est pas le nôtre. Enfants de Dieu, l'univers est l'habitation de notre corps, les siècles la mesure de nos jours, le genre humain le compagnon et le théâtre de nos destinées, la raison notre illuminatrice, la foi une seconde splendeur née dans la première, l'Église un monde qui embrasse le passé, le présent, l'avenir, les peuples de la terre avec les esprits du ciel, et, entre ces deux extrémités, tout ce que le Verbe de Dieu a pu concevoir sans nous le dire, et faire sans nous le montrer. L'inconnu même est à nous ; il vit de notre vie, nous vivons de la sienne ; et, au jour où le drame se clora par l'apparition totale de ce que nous sommes, il sera clair que l'unité régnait du pôle visible au pôle invisible de

1. Encyclique du 8 nov. 1846, condamnant le fidéisme.

la création, et qu'elle y régnait par le Christ, *image de Dieu, premier-né de toute créature, en qui tout a été fait aux cieux et en terre, ce qui se voit et ce qui ne se voit pas, les Dominations et les Principautés et les Puissances, tout enfin, et lui avant tout, et tout en lui, lui le chef de l'Église comme il est le principe du monde, le premier-né des morts aussi, tenant enfin la primauté en toutes choses, parce qu'il a plu à Dieu que toute plénitude habitât en lui, et que le sang de sa croix réconciliât et pacifiât en lui tout ce qui est de la terre et tout ce qui est du ciel* [1].

(*Ibid*, p. 11-16.)

LVIII.

Le devoir et le sacrifice

S'il n'existe pas de devoir pour les intelligences libres, tous les actes sont indifférents ; les uns ne sont pas justes, honorables, grands, héroïques, ni les autres honteux et abjects. Ils sont également indignes de blâme et d'estime, et par conséquent incapables d'épreuve. C'est le devoir qui est le principe du mérite et du démérite, et qui donne lieu de sonder les âmes pour en faire jaillir le sacrifice et la vertu. Car l'idée du devoir entraîne l'idée du sacrifice, comme l'idée du sacrifice est celle même de la vertu. Je sais bien qu'on a prétendu confondre le devoir avec l'intérêt, et qu'il y a toute une sagesse morale qui repose sur cette assimilation. Mais dans la doctrine du chris-

1. S. Paul, *Épître aux Coloss.*, chap. I, vers. 15 et suiv. (L.)

tianisme, un abîme les sépare l'un de l'autre. Car, bien qu'il y ait à remplir son devoir un intérêt lointain et final, c'est un intérêt invisible, discutable, auquel on est libre de ne pas croire, et auquel la passion ne croit pas. Ce qui est clair pour elle, c'est l'objet présent qui la sollicite ; tout le reste s'évanouit, pour ne laisser aux prises dans l'âme fascinée que la jouissance et le sacrifice ; et si la passion est vaincue, elle ne l'est que par un acte de foi douloureux à l'idée du devoir. C'est mon devoir : tel est le mot suprême de la conscience. Jamais la conscience n'a dit : C'est mon intérêt. Si elle le disait, elle serait perdue, parce qu'elle se désarmerait en substituant une idée basse à une idée généreuse, un calcul susceptible d'illusion à une certitude dogmatique absolue. Tout ce qui s'est fait de grand dans le monde s'est fait au cri du devoir ; tout ce qui s'y est fait de misérable s'est fait au nom de l'intérêt. L'histoire de l'homme aussi bien que son cœur ne permettront jamais de confondre deux mobiles qui sont plus que dissemblables, puisqu'ils sont ennemis, et au jour même où Dieu couronnera les bons, rien ne brillera plus sur leur tête récompensée que la naïveté de leur dévouement.

Faut-il être pauvre ? En vain me direz-vous que c'est mon intérêt, que tout le monde ne peut pas être riche, qu'en voulant sortir de ma position, je donne à ceux qui sont plus pauvres que moi le droit de sortir de la leur et de me dévorer. Ce raisonnement fût-il irréprochable, il me semble, à moi pauvre, une dérision. Pourquoi ne maudirais-je pas mon sort ? Pourquoi, fût-il sans remède, n'accuserais-je pas la société, la nature, et Dieu, qui les institua ? Pourquoi m'interdirais-je l'envie et la haine contre les favoris du hasard ?

Ah ! voulez-vous me toucher, prenez-moi par le côté généreux de mes entrailles. Dites-moi que la pauvreté est un grand sacrifice, que je suis un soldat aux frontières de la société, que j'y dois mourir, s'il le faut ; que c'est ma vocation, ma gloire ; que la vertu, et non la terre, est le bien de l'homme ; que Dieu lui-même, venu parmi nous, est né dans la cabane du pauvre, qu'il a vécu avec eux, qu'il en a partagé les travaux et les humbles joies. Dites-moi que le temps n'a qu'une heure, et que le témoignage d'une bonne conscience a l'éternité. Je vous entendrai peut-être par le seul effort du cœur, et si j'ai la foi, je vous entendrai par tous les pores de mon âme. Je bénirai la place où Dieu m'a mis ; j'y démêlerai des grandeurs et j'y susciterai des joies. L'espérance aussi planera par-dessus le sacrifice ; mais, toute divine qu'elle est, et différente d'un intérêt visible et terrestre, elle ne viendra pourtant qu'après l'amour, à la seconde place, fille de la vertu, et non pas sa mère.

Vous donnerais-je d'autres preuves ? Dites-moi, si, pris de compassion et d'amitié pour vos secrètes blessures, je voulais vous persuader d'être chastes, oserais-je bien vous dire que c'est votre intérêt ? Votre intérêt ! Sans doute, vous savez bien qu'en vous abandonnant sans mesure à la soif des sens, vous appellerez sur vous des infirmités honteuses suivies d'une mort prématurée. Mais de même qu'il y a un art de diriger l'acquisition d'une fortune injuste, n'y a-t-il pas aussi un art de diriger le nécessaire et le luxe des passions ? N'y a-t-il pas un art d'épargner ses sens en les satisfaisant, de conserver sur ses lèvres et dans ses yeux la dignité d'un homme pur, tout en goûtant les délices du mal ? Le monde ne dit pas au jeune homme : « Vau-

tre-toi dans la fange ; » il lui dit : « Aie la sagesse du vice. Sache que le plaisir est une plante rare et délicate qui s'épuise vite : ne commets pas la faute de la flétrir en un jour ; ménage-la comme une divinité que la nature a mise en toi ; bois avec mesure, en faisant une libation aux dieux, afin de t'arrêter au point où l'infamie succède à la jouissance, et où la mort punit l'excès de la vie. » Voilà le langage du monde, et comment il couvre de voiles et de fleurs et du bandeau nuptial toutes les corruptions et tous les périls de la volupté. Mais moi, si quelque jeune âme a touché mon cœur de tendresse, et que je veuille faire tomber de ses mains la coupe trompeuse du mal, je lui dirai : « Ami, enfant de ta mère et frère de ta sœur, enfant de ta mère qui t'a mis au monde dans la continence sacrée du mariage, frère de ta sœur, dont tu gardes et dont tu respires la vertu, ah ! ne déshonore pas en toi-même ce grand bien qui t'a fait homme. Sois chaste, ami, conserve dans une chair fragile l'honneur de ton âme, la source religieuse d'où s'épanche la vie et où fleurit l'amour. Prépare à ta couche future des amitiés saintes, des embrassements que le ciel et la terre puissent bénir ; sois chaste pour aimer longtemps et pour être aimé toujours. Il y a au monde, entre ta mère et ta sœur, entre tes aïeux et ta postérité, une frêle et douce créature qui t'est destinée de Dieu ; cachée à tous les regards, elle nourrit en silence la fidélité qu'elle te promettra ; elle vit déjà pour toi qu'elle ignore, elle t'immole ses penchants, elle se reproche tout ce qui pourrait déplaire un jour au moindre de tes désirs : ah ! garde-lui ton cœur comme elle te garde le sien ; ne lui apporte pas des ruines en échange de sa jeunesse ; et puisqu'elle se sacrifie pour toi par un amour anti-

cipé, fais à ce même amour, dans les replis de tes passions, un juste et sanglant sacrifice. »

Voilà, Messieurs, voilà le langage qui peut susciter la vertu ; et que serait-ce si je vous parlais de la vertu poussée jusqu'à l'héroïsme ? Quel intérêt, par exemple, animait ce martyr chinois à qui le bourreau demandait quelque argent pour lui abattre la tête d'un coup, et qui répondait : « Abats-la en autant de coups qu'il te plaira ; pourvu qu'elle tombe, cela suffit : quant à mon argent, j'aime mieux le laisser aux pauvres ! » Quel intérêt animait Régulus, lorsque, ramené de Carthage à Rome sur sa parole, il conseillait au sénat de ne pas signer la paix après une défaite, sûr qu'en donnant ce conseil il se vouait à un supplice inexorable et lâche ? Mais je me lasserais, Messieurs, et je vous lasserais par ces questions. Périsse donc une fois pour toutes cette idée de l'intérêt appliqué à l'accomplissement du devoir ! Entre le devoir et l'intérêt il existe le même rapport qu'entre Régulus et ses bourreaux, entre Rome et Carthage : Carthage était une boutique, Rome était le Capitole, maître du monde.

Et maintenant il vous est aisé de comprendre le but suprême de l'épreuve. Ce but est de connaître par un acte irrécusable la quantité de sacrifice qui est contenue dans une âme. La connaissez-vous, Messieurs, votre quantité personnelle de sacrifice ? Savez-vous jusqu'où vous iriez dans l'abnégation de vous-mêmes en présence d'un devoir ? Vous êtes-vous mesurés avec la pauvreté, l'exil, la torture, la mort, le déshonneur ? Et pourtant vous ne valez quelque chose que par cette quantité, qui gît obscure et inconnue au fond de votre âme. Ce n'est ni le génie, ni la naissance, ni la fortune, qui déterminent la valeur réelle

d'un homme : ce sont là des dons de Dieu dont on peut user ou abuser, et qui d'eux-mêmes conduisent indifféremment à l'opprobre ou à la gloire. Le génie oblige, la naissance et la fortune aussi ; et à quoi obligent-ils, si ce n'est à de plus héroïques dévouements ? C'est pourquoi, si vous tenez à connaître ce que vaut un homme, mettez-le à l'épreuve, et s'il ne vous rend pas le son du sacrifice, quelle que soit la pourpre qui le couvre, détournez la tête et passez : ce n'est pas un homme.

(61e conférence de Notre-Dame, 1850. — *Œuvres*, éd. 1857, t. IV, p. 239-245.)

LIX.

La vertu

La vertu est une dans son essence. Elle a pour principe et pour exemplaire la loi éternelle de justice qui est en Dieu, pour siège l'âme humaine, pour cause seconde de son être la liberté, la raison, la conscience agissant de concert, pour fin la transfiguration volontaire de l'homme par sa ressemblance acquise avec la nature divine. Elle est la médiatrice de la terre et du ciel, la médiatrice aussi de tous les siècles et de toutes les générations. C'est par elle que l'ordre subsiste, par elle que le respect s'établit et que l'affection circule dans les veines arides du genre humain. Toute philosophie qui la dédaigne périra sous le mépris ; tout parti qui la repousse est un parti vaincu ; toute amitié où elle est absente manque de racine et n'aura pas de durée ; tout bonheur où on ne la sent pas sera comme une fleur ouverte le matin et fanée le soir ;

toute gloire qui ne se l'attache pas comme une sœur est une gloire flétrie. Elle est la beauté du temps et l'immortalité de ce qui passe. Semblable à la sagesse de Dieu qui pénètre partout, elle habite la chaumière du pauvre comme le palais des rois, et l'onction qu'elle verse dans le sillon du pâtre est aussi pure que celle dont elle remplit le cœur et le calice du prêtre. L'enfant se joue avec elle au sortir de son berceau ; l'adolescent y puise la candeur de son visage et la tendresse de son regard ; l'homme fait lui demande le courage, la consolation, l'estime publique ; le vieillard sa couche dernière, et le monde le secret de sa création.

Quoique une dans son essence, la vertu cependant se multiplie à cause de la diversité des objets et des actes auxquels on doit l'appliquer, semblable à cette semence de l'Évangile, la plus petite de toutes, et qui devient un grand arbre sous lequel s'abritent les oiseaux du ciel.

(3e conférence de Toulouse, 1854. — *Œuvres*, éd. 1857, t. V, p. 83-84.)

LX.

L'honneur

L'honneur fut dans tout l'Occident l'âme et l'auréole de la vie publique. Ce n'était pas la gloire trop chère à l'orgueil, ce n'était pas la vertu toute seule, avec ses sobres inspirations : c'était plus que la gloire et plus que la vertu : un sentiment chaste de soi-même, une crainte infinie de toute honte méritée, la plus haute délicatesse dans la plus sainte pudeur. C'était saint

Louis captif et disant à son vainqueur, sous la menace de la mort : *Fais-toi chrétien, et je le ferai chevalier.* C'était du Guesclin, Bayard, Godefroy de Bouillon, caractères nouveaux qu'ignorait l'antiquité, qui eussent ravi Plutarque, tout accoutumé qu'il était aux âmes illustres, et dont le resplendissement, conservé d'âge en âge, illuminait encore les temps dégénérés de Louis XIV. L'honneur est la ligne équinoxiale de l'humanité ; l'humanité s'échauffe et se purifie à mesure qu'elle en approche, elle se glace et se ternit à mesure qu'elle s'en éloigne.

(6e conférence de Toulouse, 1854. — *Œuvres*, éd. 1857, t. V, p. 189-190.)

LXI.

Le caractère

Le caractère est l'énergie sourde et constante de la volonté, je ne sais quoi d'inébranlable dans les desseins, de plus inébranlable encore dans la fidélité à soi-même, à ses convictions, à ses amitiés, à ses vertus, une force intime qui jaillit de la personne et inspire à tous cette certitude que nous appelons la sécurité. On peut avoir de l'esprit, de la science, même du génie, et ne pas avoir de caractère. Telle est la France de nos jours. Elle abonde en hommes qui ont tout accepté des mains de la fortune, et qui n'ont cependant rien trahi, parce que pour trahir il faut avoir tenu à quelque chose. Pour eux les événements sont des nuages qui passent, un spectacle et un abri, pas davantage. Ils les subissent sans résistance après les

avoir préparés sans le vouloir, jouets inconséquents d'un passé dont ils ne furent pas maîtres, et d'un avenir qui leur refuse ses secrets. Voilà notre pays, Emmanuel ; et il n'est pas difficile d'en pénétrer la cause. Le caractère, qui n'est que la force de la volonté, tient à la force de la raison, et la force de celle-ci tient à la ferme vue des principes de la vie humaine. Là où l'entendement ne discerne que des faits, il ne saurait y avoir de conviction, et où la conviction manque, que reste-t-il pour appuyer la volonté ? Ce sont les principes qui fortifient, parce qu'ils éclairent ; en dehors d'eux il n'y a plus que des phénomènes, c'est-à-dire des apparences, selon l'admirable énergie du mot, et il est impossible que des apparences, si réelles qu'on se les figure, produisent autre chose dans l'esprit qu'un matérialisme étroit ou un scepticisme décourageant. Il faut voir en haut pour s'asseoir en bas. Ce n'est pas le roc de la matière qui porte l'homme, parce que l'homme est un esprit. Or, dès que l'esprit monte vers les principes, dès qu'il n'est plus sensation et imagination, il aborde les contrées où la foi commence, où la parole intérieure du Verbe se rencontre dans son âme avec sa parole extérieure, où se forme l'alliance divine de toutes les lumières, de toutes les certitudes, et par elle la force des saints, la force des apôtres et des martyrs, la force des magistrats assis sur le siège de la justice, la force des politiques qui gouvernent le monde, la force des écrivains qui lui parlent, et cette autre et sacrée force, la plus nécessaire de toutes, la force de l'homme vulgaire contre les passions de sa nature et les adversités de sa vie. Détruisez l'intime accord de la raison et de la foi dans les profondeurs de l'intelligence ; poussez du pied, comme de vains

songes, les pèlerinages de l'âme au pays de Dieu : faites cela, et étonnez-vous que la vue baisse, que l'éternité s'efface devant le temps, l'infini devant la matière ; que l'instinct prenne le pas sur la raison, et que l'homme, débarrassé de ses ancres et de ses mâts, devienne une feuille emportée par les flots. On ne tombe pas sans déchoir.

(*Lettres à un jeune homme*, 1re lettre, 1860, p. 18-19.)

LXII.

Le Mépris de la mort

Le mépris de la mort, voilà le principe de la force morale. Tant que la conviction de la justice ne va pas jusque-là ; tant qu'on craint de mourir, comme si mourir était autre chose que vivre et qu'atteindre Dieu, il n'y a rien à espérer de l'homme dans les grandes occasions. Une menace suffira pour le vaincre ; il flottera, sans caractère, à la merci des événements, et, si l'histoire le connaît, elle ne connaîtra que sa honte. C'est le mépris de la mort qui fait le soldat, qui crée le citoyen, qui donne au magistrat sa toge, au prince sa sauvegarde dans les périls et sa majesté dans l'infortune. Charles Ier, roi d'Angleterre, avait connu bien des faiblesses, et une erreur, en séparant son trône des traditions de la patrie, l'avait enfin jeté sans défense à ses ennemis. C'était, aux yeux de la foule, un abaissement sans remède. Mais, quand le monarque, vaincu et prisonnier, entra dans la salle où siégeaient ses accusateurs devenus ses juges, il y

parut si calme et avec tant d'autorité, que le respect couvrit sa personne d'un retour de grandeur, et qu'impuissant à reconquérir son trône et à sauver sa vie, il put mourir du moins avec la certitude qu'il mourait,en roi[1]. L'histoire l'a cru comme lui, et sa statue, debout à White-Hall, émeut encore la postérité qui la regarde, et qui admire, en une si grande misère, un si magnifique effet de la force au cœur.

Jeunes gens, je me tourne vers vous. C'est une habitude ancienne qu'il faut que vous me pardonniez. Je vous ai si souvent appelés au chemin des grandes choses, qu'il m'est malaisé d'écarter de ma parole votre souvenir et votre nom. Vous avez devant vous une longue carrière : mais, si vous préférez la vie à la justice, si la pensée de la mort vous trouble, cette carrière, que vous vous peignez si belle, sera tôt ou tard obscurcie par des faiblesses indignes de vous. Citoyens, magistrats, soldats, vous rencontrerez des heures où le mépris de la mort est la seule source du bien dire et du bien faire, où les vertus privées ne servent plus à couvrir l'homme, mais où il y faut l'intrépidité d'une âme qui regarde plus haut que ce monde, et qui y a placé sa vie avec sa foi. Si cette foi vous manque, c'est en vain que la patrie comptera sur vous, c'est en vain que la vérité et la justice vous regarderont du haut du ciel, leur éternelle demeure, et que la Providence amènera sous vos pieds des événements capables d'immortaliser votre vie. Vous ne les comprendrez pas. La gloire passera devant vous, elle vous tendra la main, et vous ne pourrez pas même lui dire son nom.

1. Guizot, *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, chap. VIII.

Mais qu'est-ce que la gloire ? Les temps sont bien changés où elle avait des autels. C'est du sort de la vérité sur la terre, de l'expansion universelle de la justice, qu'il est question désormais parmi nous. Le christianisme nous a ouvert des voies que l'antiquité ne connaissait pas ; tout s'est agrandi, le droit, le devoir, la responsabilité, l'homme et le monde. Il y faut, par conséquent, de plus hautes vertus encore, de plus grands sacrifices et de plus viriles âmes. Quand les trois cents Spartiates attendaient, aux Thermopyles, les innombrables hordes de la barbarie efféminée, ils connurent bien qu'ils devaient mourir, et l'un d'eux, voulant laisser une épitaphe sur la tombe de ses frères d'armes, grava de la pointe de son dard, au haut d'un rocher, cette inscription fameuse : *Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts ici pour obéir à ses saintes lois.* Il y avait là, de quelque point de la terre ou du ciel qu'on y regarde, un spectacle héroïque, et les siècles chrétiens ne lui ont pas refusé leur admiration. Mais pourtant ils avaient plus près d'eux d'autres Thermopyles, des Thermopyles baignées d'un sang plus pur et plus abondant. Comme la Grèce, le christianisme avait eu ses barbares à vaincre, et les obscurs défilés des catacombes étaient les Thermopyles où ses fidèles l'avaient sauvé par leur mort. Assurément ils eussent pu graver aussi sur le roc une inscription digne de leur martyre, et l'inscription n'eût plus été : *Passant, va dire à Sparte :* elle eût été celle-ci : *Passant, va dire au genre humain que nous sommes morts pour obéir aux saintes lois de Dieu.* Mais celui pour qui ils mouraient leur avait appris une modestie dont l'héroïsme antique n'avait aucune idée. Ils moururent donc sans faste, inconnus de la Grèce et d'eux-mêmes,

et, lorsque enfin la gloire les chercha sous terre, elle ne trouva que leur sang.

Ici, Messieurs, vous m'arrêterez peut-être, vous me demanderez où est la félicité dont le nom avait bercé votre oreille au commencement de ce discours, comme le but de votre vie et la fin dernière de l'homme. Nous voici arrivés au sang, au martyre, au sacrifice sous ses formes les plus âpres : n'est-ce pas là une étrange route ? Étrange, si vous le voulez, Messieurs, mais je ne m'en dédis pas. Dans le sillon glorieux où le cours des idées nous a conduits, je sens comme vous les épines qui menacent ou pénètrent ma chair ; elles sont dures, elles forment une route dont vous pouvez tout dire, excepté qu'elle n'est pas la route des héros et des saints, la route de tous ceux qui ont honoré leur nature, immortalisé leur vie, servi leurs frères et respecté Dieu.

(3e conférence de Toulouse, 1851. — *Œuvres*, éd. 1857, t. V, p. 95-99.)

LXIII.

Orgueil et humilité

Nous avons beau, Messieurs, décréter l'égalité dans les chartes, l'orgueil n'en ratifie la proclamation que pour abaisser ceux qui sont plus haut que nous, mais non pour élever ceux qui sont plus bas. La haine de la supériorité ne fait qu'appeler à soi la haine de l'égalité et le mépris de l'infériorité. Ce sont là les trois enfants légitimes de l'orgueil. Si du moins, dans ce cœur fasciné par le besoin de la primauté, régnait une

véritable élévation ! Mais l'orgueil s'allie trop bien avec la bassesse ; une bassesse sourde vit dans l'orgueil, et se fait des gémonies que les plus cruels tyrans n'auraient pas inventées. Cette conscience, si délicate à l'endroit du trône où elle se place, cette conscience se vend et s'achète ; elle s'humilie pour grandir ; elle mendie à genoux la pourpre qui couvrira sa nudité ; elle accepte le mépris pour obtenir le droit de le rendre.

Voilà, Messieurs, l'homme tel qu'il est, le sentiment qu'il a de lui-même, et les conséquences normales de ce sentiment. Or, je dis qu'évidemment et sans grand effort de logique, c'est là un sentiment faux, inhumain, infortuné. C'est un sentiment faux : car il est impossible que tout le monde soit le premier, et par conséquent le vœu de la nature ou de la Providence, quelque nom que vous lui donniez, n'a pu être de nous appeler à la primauté. Si la primauté était notre but et notre vocation, un seul être existerait, et encore ne serait-il pas le premier, parce que, pour qu'il y ait un premier, il faut qu'il y ait des derniers. C'est un sentiment inhumain : car il conclut à l'avilissement de tout ce qui n'arrive pas à être le premier, au mépris de tout ce qui n'est pas assez heureux ou assez fort pour se faire une situation élevée. Enfin, c'est un sentiment infortuné : car il est en contradiction avec toutes les réalités de la vie. L'orgueil demande infiniment, et la vie ne donne que peu, d'autant plus cruelle qu'elle favorise quelques-uns, et qu'elle montre de loin à l'ambition haletante ses rares parvenus. L'orgueil dit à un artisan qu'il est souverain, et le malheureux s'en va, l'esprit plein de cette souveraineté, tendre dans la rue la main à un travail qui ne lui vient pas toujours, et qu'il déshonore d'avance par ses vices. Comment voulez-vous

que le bonheur habite dans une contradiction si poignante entre ce que nous sentons et ce qui est réellement ?

La doctrine catholique, Messieurs, s'est proposé de changer de fond en comble le sentiment que nous avons naturellement de nous-même. Elle s'est attaquée à ce sentiment qui semblait indestructible, et n'être pas différent de notre essence ; elle a espéré nous en former un autre tout contraire. et j'admire cette espérance et cette singulière sécurité. J'admire une doctrine qui ne craint pas de renverser l'homme par sa base, qui non seulement veut extirper en lui un sentiment radical, mais qui crée un sentiment opposé à l'ancien, et se promet d'en faire l'inauguration au plus profond de son cœur. L'homme vivait d'orgueil, il vivra d'humilité. Et qu'est-ce que l'humilité ? L'humilité est une acceptation volontaire de la place qui nous a été marquée dans la hiérarchie des êtres, une possession de soi-même avec une modération égale à ce que l'on vaut, et qui nous porte à descendre vers ce qui ne nous vaut pas. L'orgueil tendait à monter ; l'humilité cherche à descendre. L'orgueil impliquait la haine de la supériorité, la haine de l'égalité, le mépris de l'infériorité ; l'humilité renferme en soi l'amour et le respect de la supériorité dans ceux que la Providence a faits nos supérieurs, l'amour et le respect de l'égalité dans ceux que la Providence a faits nos égaux, l'amour et le respect de l'infériorité non seulement dans ceux que la Providence a faits nos inférieurs, mais encore pour nous-même et d'une manière absolue. L'orgueil aspirait à être le premier, l'humilité aspire au dernier rang. L'orgueil voulait être roi, l'humilité veut être serviteur. Sentiment

incroyable, qui n'avait pas même de nom dans la langue des hommes, et qui s'est fait un nom, une histoire et une gloire !

Je dis une gloire, car ne croyez pas que l'humilité eût pour but de vous abaisser ; elle avait pour but de vous relever ; aucune autre doctrine, Messieurs, n'a prétendu exalter l'âme humaine autant que la doctrine catholique ; aucune autre ne lui a proposé une ambition plus grande et plus extraordinaire. Elle ne lui parle que de ses origines et de ses fins divines ; elle substitue pour elle l'éternité à l'immortalité ; elle lui donne Dieu pour frère et le ciel pour patrie ; elle lui inspire d'elle-même un si profond respect, que les moindres obscurcissements de la droiture et de la conscience lui causent de l'horreur, et qu'elle essaierait en vain de vivre tranquille quand la plus légère souillure a compromis la splendeur de sa dignité personnelle. Ainsi la plus haute exaltation de l'âme doit s'allier et s'allie, dans la doctrine catholique, à la plus profonde humilité.

(21e conférence de Notre-Dame, 1844. — *Œuvres*, éd. 1857, t. II, p 415-418.)

LXIV.

Abdication de l'esprit propre

La première condition du royaume des âmes et de son établissement, était d'obtenir la foi à son fondateur, c'est-à-dire que Jésus-Christ devînt pour une innombrable quantité d'hommes la règle de toutes leurs pensées, et que, s'abdiquant eux-mêmes dans

ce qu'ils ont de plus nécessaire et de plus profond, qui est leur intelligence propre, ils acceptassent l'intelligence de Jésus-Christ comme la leur, jusqu'à pouvoir dire avec saint Paul : « Ce n'est plus moi, c'est Jésus-Christ qui vit en moi[1]. » Non pas, Messieurs, que Jésus-Christ, pour établir son règne par la foi, nous demandât le sacrifice de notre raison, car il est lui-même raison, et c'est lui qui nous donne la nôtre par un reflet de la sienne, selon qu'il est expressément écrit dans l'Évangile de saint Jean. Mais il devait nous demander le sacrifice de notre esprit propre, ce qui est tout autre chose que le sacrifice de notre raison. En effet, la raison n'est pas en nous à l'état pur ; si elle était à l'état pur, éclairés que nous serions par une lumière une et égale, nous marcherions dans la plus parfaite unanimité. Au lieu de cela, bien que participant à la raison une et universelle, sans quoi nous ne serions pas des intelligences, nous y mêlons des faiblesses, des obscurités, des habitudes, des partis pris, mille circonvallations mystérieuses qui en coupent les grands chemins, en diminuent la clarté, et font de la raison en nous quelque chose d'étroit et de personnel que nous appelons l'esprit propre. C'est l'esprit propre, résultat de notre servitude et de notre liberté, qui divise les hommes dans la maison de leur commune mère, et ne leur permet pas de fonder ici-bas, par eux-mêmes, la sainte république de la vérité. Nous tenons, en effet, doublement à l'esprit propre : nous y tenons parce que c'est la raison qui en fait le fond, et qu'il n'y a rien de plus juste que de tenir à la raison ; nous y tenons peut-être encore bien davantage par ce quel-

1. *Épître aux Galates*, chap. II, vers. 20.

que chose de particulier qui nous distingue et qui se compose des innombrables impressions que le flux et le reflux de l'intelligence ont déposées en nous depuis le premier jour où nous avons usé de cette admirable faculté de voir, d'entendre, de juger, de raisonner et de sentir. Or, par la foi en Jésus-Christ, nécessaire à la constitution du royaume des âmes, nous devons abdiquer cet esprit propre qui nous est si naturel et si cher ; il faut que nous fondions notre raison dans la raison supérieure du Christ, que nous brisions le moule personnel, plus ou moins faux et étroit, qui nous fait ce que nous sommes, pour entrer dans le moule large et profond d'où est sorti l'Évangile, et qui est l'intelligence même de Jésus-Christ.

Ce sacrifice, Messieurs, nous est infiniment pénible, parce qu'il choisit, pour nous arracher à nous-mêmes, la racine de notre être spirituel. Il nous l'est encore par un autre côté. Non seulement nous voulons nous garder nous-mêmes, tels que la nature et la liberté nous ont faits, nous voulons de plus nous imposer aux autres, devenir leurs modèles, leurs maîtres, et créer un royaume des âmes dont nous serons les rois. Pour peu que l'homme ait reçu du Ciel une haute intelligence, c'est là son penchant ; dans l'ordre de l'esprit, comme dans tous les ordres d'action, l'homme veut régner. S'il a été favorisé de ce qu'on appelle la naissance, il veut être roi de naissance ; si la fortune est son partage, il veut être roi de fortune ; si le pouvoir lui est échu, il veut être roi de pouvoir ; enfin, si l'esprit est le don qui lui a été communiqué, il veut être roi d'esprit. Ce dernier royaume même est le plus convoité de tous, et les rois les plus absolus ne sont pas contents s'ils ne forcent toute intelligence à s'éclipser

devant la leur. Quand donc Jésus-Christ nous demande de sacrifier notre esprit propre à sa souveraine raison, il nous demande l'abdication de la royauté qui nous tient le plus au cœur ; il entre dans une conjuration qui a pour objet de nous jeter à bas du trône le plus légitime où nous puissions aspirer. Car quoi de plus légitime que de régner par l'esprit, ce don qui ne vient pas du hasard, de l'élection, du travail des autres, mais de notre propre fonds, semé par la nature et cultivé par nous ? Et d'autant plus le possédons-nous, que ce soit par la science ou par la philosophie, d'autant plus nous sentons-nous irrités contre cet usurpateur qu'on appelle le Christ, qui ne prétend pas à moins qu'à mettre son esprit à la place du nôtre, qu'à nous faire respirer sa pensée et parler sa parole. Voilà le secret, Messieurs, de cette aversion de tant de savants et de philosophes contre Jésus-Christ : ce sont des gens qui ne veulent pas être détrônés, et naturellement ils ont mille fois raison.

Cependant il a fallu que tous tant que nous sommes depuis dix-huit siècles, enfants du Christ, nous consentissions à être détrônés, à nous faire petits, à être enseignés non pas seulement dans notre enfance, mais jusqu'au bout de notre vie, et que, chargés d'ans et d'honneurs, ayant gouverné les hommes sous d'autres aspects que ceux de l'esprit, à nos derniers moments, prêts à paraître devant Dieu, nous abdiquassions encore une fois ce règne de l'entendement, si cher à l'orgueil, pour nous reposer en Jésus-Christ comme des enfants, et le charger de nous porter avec ses deux mains bénies au siège de l'esprit pur et éternel, qui est Dieu son Père.

Aucun autre sur la terre, Messieurs, aucun autre ne

l'a obtenue, cette suprême dictature de l'entendement. Les tyrans ont opprimé la pensée humaine en l'empêchant de se manifester, ils ne l'ont jamais gouvernée, elle échappe à tous les ressorts de la plus savante administration. Les sages ont formé des écoles, mais des écoles éphémères dont les disciples eux-mêmes ont renié les lois. Faut-il s'en étonner ? Le disciple du sage est homme comme lui ; il adore la pensée du maître jusqu'au jour où la sienne, mûre pour une légitime ingratitude, lui permettra d'atteindre aux honneurs de l'enseignement, et de marquer sa place dans l'histoire des mobiles dynasties de la sagesse. Sur un terrain plus solide pourtant, les sectes religieuses n'ont guère mieux réussi. L'hérésie nous rend l'esprit propre ; le schisme nous rend l'esprit propre ; le protestantisme nous rend l'esprit propre : toutes ces doctrines, loin d'enchaîner la foi, ont eu pour but de l'affranchir. Le mahométisme lui-même, comme autrefois l'idolâtrie, n'a pas pu constituer une autorité doctrinale, et abandonne par conséquent ses fidèles aux chances de leur propre direction. Tout autre que le Christ ou nous laisse ou nous rend notre esprit, et c'est là même le charme éternel de l'erreur. Que nous dit-on aujourd'hui ? Qu'est-ce que le siècle présent, incertain de ses voies et presque également incapable de hardiesse dans le mal et dans le bien, demande du Christ avec supplication ? N'est-ce pas de détendre le faisceau de son empire, de retrancher certains articles de l'ancienne constitution chrétienne, de reviser le pacte primitif de l'Évangile, de signer enfin une transaction entre le temps et l'éternité ? Mais le Christ se rit de ces désirs fragiles qui ne sortent pas d'une entière obéissance à son adorable raison ; entre lui et nous il

ne peut rien y avoir que lui ou nous, l'abdication de notre esprit propre, ou le règne de notre esprit propre : c'est à prendre ou à laisser.

Ce n'est pas même assez pour Jésus-Christ de mettre son esprit à la place du nôtre ; roi de notre intelligence, il n'est encore qu'au commencement de son ambition, il veut plus que la pensée, il veut l'affection. Et quelle affection, mon Dieu ? un amour qui soit le comble de l'amour humain, et devant lequel disparaisse toute histoire d'amour. Et afin que vous jugiez du prodige qu'il y a à cela, examinez un peu de près la difficulté que nous avons nous-mêmes à être aimés de notre vivant.

A peine la fleur du sentiment point-elle en nous, que nous cherchons dans les compagnons de notre adolescence des sympathies qui s'emparent de notre cœur et le tirent de sa chère et triste solitude. De là viennent, dans l'histoire de toutes les vies généreuses, ces premiers temps, ces souvenirs anciens qu'aucun autre n'effacera, et qui, jusqu'à la dernière vieillesse, laisseront à notre âme un parfum du passé. Cependant, malgré la force de ces jeunes liaisons, le simple cours des années en suspend le progrès ; nos yeux, en s'affermissant, deviennent moins sensibles aux beautés de notre âge ; quelque chose qui n'est plus de l'enfance nous délivre de ce charme premier qu'aucun autre peut-être n'égalera, mais qui ne nous suffit plus. L'amitié se refroidit dans une confiance grave et virile, et à notre âme montée d'un degré sur le cycle de la vie, il faut un attrait nouveau qui la subjugue en la remplissant. En dirai-je le nom ? Et pourquoi ne le dirai-je pas ? Il est deux choses devant lesquelles, avec l'aide de Dieu, je ne reculerai jamais : le devoir et la

nécessité. C'est une nécessité de mon discours que je prononce le nom trop profané du second sentiment de l'homme ; je le prononce donc, et je dis : A l'homme gravitant de l'adolescence vers la maturité, il faut un attrait qui satisfasse à la fois sa jeunesse et sa force, son besoin de renouvellement et d'avenir ; Dieu lui a préparé l'amour, qui doit, s'il est vrai, c'est-à-dire pur, achever l'éducation de sa vie et le rendre digne d'avoir une postérité. Mais, ô faiblesse de notre nature ! bientôt les soucis de la virilité plissent notre front ; les rides y creusent à la pensée un honorable témoignage : que faut-il de plus ? Incapable d'obtenir désormais la réciprocité d'un enivrement apaisé déjà pour nous, et qui n'a plus assez d'illusions pour se nourrir, nous nous reposons dans un attachement plus calme, plus serein, doux encore, mais qui ne mérite plus d'être comparé à l'entraînement de cette passion que j'ai nommée tout à l'heure par son nom propre.

Toutefois les ressources de l'âme humaine ne sont pas à bout ; fille de l'amour éternel, le génie de sa source l'inspirera jusqu'à la fin. Avec les premières ombres de la vieillesse, le sentiment de la paternité descend dans notre cœur et prend possession du vide qu'y ont laissé ses précédentes affections. Ce n'est pas une décadence, gardez-vous de le croire ; après le regard de Dieu sur le monde, rien n'est plus beau que le regard du vieillard sur l'enfant, regard si pur, si tendre, si désintéressé, et qui marque dans notre vie le point même de la perfection et de la plus haute similitude avec Dieu. Le corps baisse avec l'âge, l'esprit peut-être encore, mais non pas l'âme par laquelle nous aimons. La paternité est autant supérieure à l'amour,

que l'amour lui-même est supérieur à l'amitié. La paternité couronne la vie. Ce serait l'amour sans tache et plein, si de l'enfant au père il y avait le retour égal de l'ami à l'ami et de l'épouse à l'époux. Mais il n'en est rien. Quand nous étions enfants, on nous aimait plus que nous n'aimions, et, devenus vieux, nous aimons à notre tour plus que nous ne sommes aimés. Il ne faut pas s'en plaindre. Vos enfants reprennent le chemin que vous avez suivi vous-mêmes, le chemin de l'amitié, le chemin de l'amour, traces ardentes qui ne leur permettent pas de récompenser cette passion à cheveux blancs que nous appelons la paternité. C'est l'honneur de l'homme de retrouver dans ses enfants l'ingratitude qu'il eut pour ses pères, et de finir ainsi, comme Dieu, par un sentiment désintéressé.

Mais il n'en est pas moins vrai que poursuivant l'amour toute notre vie, nous ne l'obtenons jamais que d'une manière imparfaite, qui fait saigner notre cœur. Et l'eussions-nous obtenu vivants, que nous en reste-t-il après la mort ? Je le veux, une prière amie nous suit au delà de ce monde, un souvenir pieux prononce encore notre nom ; mais bientôt le ciel et la terre ont fait un pas, l'oubli descend, le silence nous couvre, aucun rivage n'envoie plus sur notre tombe la brise éthérée de l'amour. C'est fini, c'est à jamais fini, et telle est l'histoire de l'homme dans l'amour.

Je me trompe, Messieurs, il y a un homme dont l'amour garde la tombe ; il y a un homme dont le sépulcre n'est pas seulement glorieux, comme l'a dit un prophète, mais dont le sépulcre est aimé. Il y a un homme dont la cendre, après dix-huit siècles, n'est pas refroidie ; qui chaque jour renaît dans la pensée d'une multitude innombrable d'hommes ; qui est visité

dans son berceau par des bergers, et par les rois lui apportant à l'envi et l'or, et l'encens, et la myrrhe. Il y a un homme dont une portion considérable de l'humanité reprend les pas sans se lasser jamais, et qui, tout disparu qu'il est, se voit suivi par cette foule dans tous les lieux de son antique pèlerinage, sur les genoux de sa mère, au bord des lacs, au haut des montagnes, dans les sentiers des vallées, sous l'ombre des oliviers, dans le secret des déserts. Il y a un homme mort et enseveli, dont on épie le sommeil et le réveil, dont chaque mot qu'il a dit vibre encore et produit plus que l'amour, produit des vertus fructifiant dans l'amour. Il y a un homme attaché depuis des siècles à un gibet, et cet homme, des millions d'adorateurs le détachent chaque jour de ce trône de son supplice, se mettent à genoux devant lui, se prosternant au plus bas qu'ils peuvent sans en rougir, et là, par terre, lui baisent avec une indicible ardeur les pieds sanglants. Il y a un homme flagellé, tué, crucifié, qu'une inénarrable passion ressuscite de la mort et de l'infamie, pour le placer dans la gloire d'un amour qui ne défaille jamais, qui trouve en lui la paix, l'honneur, la joie, et jusqu'à l'extase. Il y a un homme poursuivi dans son supplice et sa tombe par une inextinguible haine, et qui, demandant des apôtres et des martyrs à toute postérité qui se lève, trouve des apôtres et des martyrs au sein de toutes les générations. Il y a un homme enfin, et le seul, qui a fondé son amour sur la terre, et cet homme, c'est vous, ô Jésus ! vous qui avez bien voulu me baptiser, me oindre, me sacrer dans votre amour, et dont le nom seul, en ce moment, ouvre mes entrailles et en arrache cet accent qui me trouble moi-même, et que je ne me connaissais pas.

Qui donc est aimé des grands hommes ? Qui dans la guerre ? Est-ce Alexandre, César, Charlemagne ? Qui dans la sagesse ? Est-ce Aristote ou Platon ? Qui est aimé des grands hommes ? Qui ? Nommez-m'en un seul ; nommez-moi un homme mort qui ait laissé l'amour sur son tombeau. Mahomet est vénéré des musulmans ; il n'est point aimé. Jamais un sentiment d'amour n'a effleuré le cœur du musulman répétant sa maxime : « Dieu est Dieu, et Mahomet est son prophète. » Un seul homme a rendu tous les siècles tributaires envers lui d'un amour qui ne s'éteint pas ; roi des intelligences, Jésus-Christ est encore le roi des cœurs, et, par une grâce confirmatrice de celle qui n'appartient qu'à lui, il a donné à ses saints le privilège de produire aussi dans la mémoire des hommes un souvenir pieux et constant.

Toutefois, ce n'est pas tout, le royaume des âmes n'est pas encore établi. Jésus-Christ, étant Dieu, ne devait pas se contenter d'une foi inébranlable et d'un amour immortel ; il devait exiger l'adoration. L'adoration est l'anéantissement de soi-même devant un être supérieur, et ce sentiment, Messieurs, est loin de nous être inconnu. Il gît, comme tous les autres, au fond de notre nature ; il y joue un plus grand rôle que peut-être vous ne le pensez. Tous, plus ou moins, ne nous le dissimulons pas, tous nous voulons être adorés. C'est ce désir inné de l'adoration qui a produit toutes les tyrannies. Vous vous étonnez quelquefois qu'un prince noue des intrigues infinies pour s'affranchir des lois divines et humaines, qu'il joigne la violence à la ruse, verse des flots de sang et marche droit à l'exécration du genre humain : vous vous demandez dans quel but. Eh ! Messieurs, dans le but très naturel

d'être adoré, de voir toute pensée soumise à la sienne, toute volonté conforme à sa volonté, toute puissance, toute loi, tout droit, tout devoir émanant de lui, et le corps même de l'homme courbé comme un esclave devant son corps mortel. Voilà le fond de notre cœur comme le fond de Satan. Mais, par un contre-poids qui était dû à cette affreuse maladie de l'orgueil, nous ne pouvons souhaiter l'adoration pour nous qu'en ayant horreur d'adorer autrui. De là vient l'exécration qui s'attache au despotisme. L'humanité, abaissée par une puissance qui méconnaît toute loi, concentre en soi-même sa sourde indignation : elle attend le jour inévitable de la faiblesse, et, ce jour venu, elle se retourne et écrase du talon la vile créature qui l'avait méprisée jusqu'à lui demander de l'encens. Un grand orateur a dit à une tribune célèbre : « Il n'y a qu'un pas du Capitole à la roche Tarpéienne. » Je dirai avec autant de vérité, quoique avec de moins magnifiques expressions : Il n'y a qu'un pas de l'autel à l'égout. Quiconque a été adoré, tôt ou tard la main populaire le précipitera du haut de la majesté divine usurpée, et le traînera, la corde au cou, aux gémonies de la rue et aux gémonies plus sanglantes encore d'un opprobre éternel. Ainsi le veut l'histoire, cette puissance chargée de la promulgation des jugements de Dieu sur l'orgueil de l'homme.

Cependant, malgré l'histoire, Jésus-Christ est adoré. Homme mortel et mort, il a su conquérir une adoration qui subsiste, et dont il n'y a pas d'autre exemple ici-bas. Quel empereur a gardé ses temples et ses statues ? Qu'est devenue toute cette population de dieux créés par la flatterie ? La poussière n'en existe même plus, et le souvenir qui en survit n'est qu'une occasion pour

la pensée d'admirer l'extravagance des hommes et la justice de Dieu. Jésus-Christ seul est demeuré debout sur ses autels, non pas dans un coin du monde, mais par toute la terre et chez les nations célèbres par la culture de l'esprit. Les plus grands monuments de l'art abritent ses saintes images ; les cérémonies les plus magnifiques réunissent les peuples à l'ombre de son nom ; la poésie, la musique, la peinture, la sculpture s'épuisent à parler de lui et à lui faire un encens digne de l'adoration que les siècles lui ont vouée. Et encore sur quel trône l'adore-t-on ? sur une croix. Que dis-je, sur une croix ! On l'adore sous la vile apparence du pain et du vin. Ici la pensée se confond tout à fait. Il semble que cet homme ait pris plaisir à abuser de son étrange puissance et à braver l'humanité tout entière en la courbant éperdue devant les simulacres les plus vains. Descendu par son supplice plus bas que la mort, il a fait de la honte même le siège de sa divinité, et, non content de ce triomphe, il a voulu que nous reconnussions sa suprême essence et son éternelle vie par une adoration qui donnât à nos sens un affreux démenti. Rien se peut-il concevoir d'un tel succès dans une telle audace ?

Il est vrai, des mains nombreuses ont essayé de le jeter bas de ses autels ; mais leur impuissance n'a servi qu'à confirmer sa gloire. A chaque outrage il a paru grandir ; le génie l'a protégé contre le génie, la science contre la science, l'empire contre l'empire ; il s'est fait des armes de toutes les armes qu'on a levées contre lui, et, quand on le croyait à terre, le monde l'a vu debout, calme, serein, maître, adoré.

(39e conférence de Notre Dame, 1846. — *Œuvres*, éd. 1857, t. III, p. 278-290.)

LXV.

Mortification

Il n'y a ici-bas que deux puissances, la vie et la mort : la vie, parce qu'elle est le principe de toute activité; la mort, parce qu'elle brave la vie, et qu'acceptée volontairement, elle est dans l'ordre moral l'extrême point de la grandeur. Aussi est-ce une loi du monde, que ceux qui veulent mourir sont les maîtres de ceux qui veulent vivre. Pourtant il se rencontre aussi dans la mort une infirmité, c'est qu'au moment où elle devient maîtresse de la vie par l'héroïsme, elle demeure, pour me servir d'une expression fameuse, comme *ensevelie dans son triomphe*. Si donc il était possible d'unir ensemble la vie et la mort, la puissance de l'une à la puissance de l'autre, l'activité qui fait à la mort qui défait, on arriverait par là sans doute à une incomparable puissance, devant laquelle toute autre fléchirait.

Or, ce miracle s'est accompli. Jésus-Christ, Dieu et homme, le maître de la vie et de la mort, qui *déposait son âme parce qu'il le voulait, et non par nécessité* [1], Jésus-Christ a laissé à son Église une chose fameuse sous un nom nouveau : il lui a laissé le glaive sanglant et pacifique de la *mortification*. Il a dit à nous tous par saint Paul, mais surtout à ses prêtres, les héritiers les plus directs de sa croix : *Mortificate membra*

1. S. Jean, *Évangile*, chap. x, vers. 18. (L.)

vestra quae sunt super terram : — Mortifiez vos membres qui sont sur la terre [1]. Et mieux encore : *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes, ut et vita Jesu manifestetur in corporibus nostris : — Portons, ne cessons de porter dans notre corps la mortification de Jésus, afin que la vie de Jésus se manifeste dans notre corps* [2]. La mortification est donc une mort qui ne tue pas la vie, mais qui la manifeste ; elle est la réduction de la chair sous la loi de l'esprit, le sacrifice des sens à la raison, l'esclavage du corps pour que l'âme soit libre, enfin le signe éclatant d'un homme immolé aux hommes et à Dieu.

(Panégyrique de saint Pierre Fourier, 1853 — *Œuvres*, éd. 1857, t. V, p. 264-265.)

LXVI.

Sanctification

Si Dieu est le but de notre vie, comme il est démontré, nous devons non seulement y tendre, nous devons y atteindre et nous unir à lui ; car, sans cette union, l'homme serait le jouet éternel d'un désir trompeur ; il irait à l'infini par une route perdue, semblable au voyageur qui voit le désert se couvrir au loin d'ombre et de fraîcheur, mais qui poursuit en vain sur le sable la trace imaginaire de son repos. L'homme et Dieu doivent se rencontrer quelque part et quelque jour ; ils doivent se reconnaître, et Dieu ouvrir à l'homme

1. *Épître aux Colossiens*, chap. III, vers. 5. (L.)
2. *II^e Épître aux Corinthiens*, chap. IV, vers. 10. (L.)

le sein profond où il fut conçu dans l'amour. Cette union, nécessaire à l'accomplissement de notre destinée, entraîne avec elle cette conséquence que l'homme doit prendre en Dieu quelque chose de la nature divine ; car deux êtres qui n'ont rien de commun ne sauraient s'unir entre eux, et ils ne peuvent avoir quelque chose de commun sans posséder quelque chose de la même nature. De même donc que Dieu s'est fait homme par l'assomption de l'humanité, l'homme, pour entrer en jouissance de Dieu, qui est sa fin dernière, doit à son tour revêtir en quelque sorte la divinité. Je dis en quelque sorte, pour adoucir une expression qui, tout exacte qu'elle est, porte en elle un caractère apparent de hardiesse usurpatrice. Mais je me rassure en me rappelant ces fortes paroles de l'apôtre saint Pierre : *Dieu nous a fait de très grandes et précieuses promesses, afin que par elles vous vous rendiez participants de la nature divine* [1]. Il ne dit pas, vous l'entendez, *participants de la félicité divine ;* il ne dit pas non plus *participants de la vie éternelle*, ce qui est à toutes les pages de l'Évangile ; il dit bien davantage, et dans un sens qui n'exclut rien, *participants de la nature divine*, c'est-à-dire de sa perfection, et par conséquent de sa justice et de sa bonté, ce qui confirme expressément la doctrine établie dans notre conférence antérieure, que la fin dernière de l'homme n'est pas seulement la félicité, mais la perfection.

Il faut que nous arrivions à accomplir en Dieu, sous une forme spirituelle, les deux actes que notre poitrine accomplit ici-bas dans l'atmosphère sensible ; il faut que, transportés dans l'atmosphère divine,

1. *II^e Épître*, chap. II, vers. 4. (L.)

Dieu y soit notre air vivifiant, que nous l'aspirions comme la lumière et la chaleur de notre être transfiguré, et que nous le respirions dans un souffle qui soit le sien et le nôtre, sa vie et notre vie, sa paix et notre paix, son éternité et notre éternité. Tandis que l'antiquité païenne, tout en faisant des dieux de toutes choses, n'avait osé donner qu'à deux hommes le nom sérieux de divin, et qu'elle disait le *divin Homère* et le *divin Platon*, nous tous, sans exception, nous sommes appelés à ce titre. Et, si je rencontre un enfant, le premier venu au milieu de la rue, je puis lui dire en vérité : « Mon garçon, n'es-tu pas un homme ? — Oui. — Eh bien, il faut que tu sois un homme divin, car c'est là ton droit et ta destinée. » Que si néanmoins cette appellation vous blesse encore et vous semble un écho lointain du paganisme, je veux vous dire avec le langage propre de l'Écriture quelque chose de plus étonnant peut-être.

Deux fois le spectacle intérieur du ciel s'est ouvert au regard des prophètes : une fois dans l'Ancien Testament, à l'œil d'Isaïe ; une seconde fois, dans le Nouveau, à l'œil de saint Jean, et voici ce que l'un et l'autre ont vu et entendu. Un siège était posé, et sur ce siège quelqu'un, et des voix disaient dans l'immensité du silence : *Saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu tout-puissant* [1]. C'était là devant Dieu toute la voix du ciel et de la terre, toute la voix des esprits et des mondes, tout le bruit enfin de la créature parlant à l'Éternel. *Saint, saint, saint !* titre unique donné par le chœur des âmes à leur Père comme la louange

1. Isaïe, *Prophétie*, chap. IV, vers. 3. — S. Jean, *Apoc.*, chap. IV, vers. 8. (L.)

parfaite et l'expression où tarit la gloire dans les bouches créées. Eh bien, ce même titre, c'est le nôtre, et saint Paul, écrivant aux premiers chrétiens, leur disait : « A vous, Romains ; à vous, Corinthiens ; à vous, Galates ; à vous, Éphésiens ; à vous qui êtes appelés saints : *vocalis sanctis* [1]. » Nous pouvons, il est vrai, trahir ce nom qui nous est attribué comme à Dieu, mais non pas nous en ôter le droit ni l'héritage, et, lorsque nous le chanterons un jour, si nous l'avons mérité, ce seront les saints qui loueront le Saint dans la gloire commune d'une même perfection et d'une même félicité.

(2e conférence de Toulouse, 1854. — *Œuvres*, éd. 1857, t. V, p. 32-35.)

LXVII.

Vie intime

Il y a deux vies, la vie extérieure et la vie intime. La vie extérieure ne serait rien sans la vie intime. C'est la vie intime qui est le support de l'autre, et par conséquent, voulant étudier la vie de Jésus-Christ, la première chose que je dois faire, c'est d'étudier sa vie intime. Mais qu'est-ce que la vie intime ? La vie intime est la conversation de soi-même avec soi-même. Tout homme converse avec soi, tout homme se parle, et cette parole qu'il se dit à lui-même, c'est sa vie intime, comme la parole que Dieu se dit de toute

1. *Épître aux Romains*, chap. I, vers. 7 ; *Ire Épître aux Corinthiens*, chap. I, vers. 2 ; *Épître aux Éphésiens*, chap. I, vers. 1.

éternité dans le mystère de ses trois saintes personnes, c'est sa vie intime. Tout homme, toute intelligence a cette parole du dedans, cette conversation de soi à soi, qui fait sa vie véritable. Le reste n'est qu'une apparence, quand il n'est pas le produit de cette vie intime. C'est cette vie intime qui est tout l'homme, qui fait toute la valeur de l'homme. Tel porte un manteau de pourpre qui n'est qu'un misérable, parce que la parole qu'il se dit à lui-même est la parole d'un misérable ; et tel passe dans la rue, nu-pieds, en haillons, qui est un grand homme, parce que la parole qu'il se dit à lui-même est la parole d'un héros ou d'un saint. C'est au jour du jugement qu'on verra ce volte-face du dehors en dedans, et que, le colloque mystérieux de chaque homme étant connu, l'histoire commencera. Quant à présent, nous marchons comme nous pouvons de la vie extérieure à la vie intime ; car si ce don de juger de l'intérieur par l'extérieur ne nous avait pas été donné, si notre vie extérieure était autre chose qu'une transpiration permanente de notre vie intime, nous ne serions pour les uns et les autres que des spectres ; nous passerions sans nous voir, comme des masques qui se croisent dans la nuit. Heureusement, et grâce à Dieu, il y a des soupiraux par où notre vie intime s'échappe à tout moment, et l'âme a ses pores comme le sang a les siens. La bouche est la première et la plus illustre de ces voies qui amène l'âme hors de son invisible sanctuaire ; c'est en parlant des lèvres que l'homme communique cette parole secrète qui est sa véritable vie. Et, bien que tout homme parle ainsi du dedans au dehors, cependant il est des hommes en qui cette manifestation d'eux-mêmes est plus indispensable, plus exigée, plus authentique. Ce sont

ceux qui se présentent au monde avec des doctrines destinées par eux à devenir des lois. Car la première réponse que le monde leur fait est celle-ci : Qui êtes-vous ? que dites-vous de vous-mêmes ? Ce que les prêtres de Jérusalem envoyèrent dire à Jean-Baptiste au désert : *Tu quis es ? Quid dicis de teipso* [1] ? Avant tout, puisque vous êtes un homme autre que les autres, dites-nous ce que vous êtes, ce que vous affirmez de vous-même : *Quid dicis de teipso ?*

Et ce n'est pas peu de chose, Messieurs, que de forcer un homme à dire ce qu'il est, ou ce qu'il croit qu'il est. Car cette parole souveraine de l'homme, ce seul mot qu'il va dire de lui et sur lui décidera de tout. Ce sera la base d'où l'on partira pour le juger. Il faudra que tous les actes de sa vie, dès ce moment, soient en rapport avec la réponse faite à la demande : *Quid dicisde teipso?*

(37e conférence de Notre-Dame, 1846 — *Œuvres*, éd. 1857, t. III, p. 217-219.)

LXVIII.

Sainteté

Qu'est-ce que la sainteté ? La sainteté, Messieurs, n'est pas uniquement.... le confluent de toutes les vertus chrétiennes dans une même âme ; ce n'est là que la sainteté commune, celle qui est nécessaire à tout chrétien pour être sauvé, et dont je n'entends point parler ici. Il n'est point de chrétien, lorsqu'il est à l'état d'union avec Dieu, en qui ne se rencontrent, à un degré

1. S. Jean, *Évangile*, chap I, vers. 22. (L.)

plus ou moins parfait, l'humilité, la chasteté et la charité ; nous les appelons alors des hommes pieux ; nous pourrions même, à largement parler, les appeler des saints ; mais enfin ce n'est pas ce que nous entendons par cette grande expression : *les saints !* Qu'est-ce donc que les saints ? Qu'est-ce que la sainteté ainsi entendue ?

La sainteté, c'est l'amour de Dieu et des hommes poussé jusqu'à une sublime extravagance. Et vous concevez très bien, Messieurs, que, si réellement il y a communion de l'infini avec le fini, si le cœur de Dieu se fait une habitation et une vie dans le cœur de l'homme, il est impossible qu'au moins dans certaines âmes plus ardentes, la présence d'un élément aussi prodigieux ne déborde pas, et ne produise pas des effets extraordinaires, que l'infirmité de notre nature et de notre langage nous contraindra d'appeler extravagants. Car, que veut dire ce mot ? Il veut dire *ce qui va en dehors*, ce qui est excentrique, pour user d'une expression moderne, sauf que le mot extravagant est un mot bien fait, tandis que le mot excentrique est un mot mal fait. L'un peint l'action que l'autre définit géométriquement ; or un mot doit être peintre et non géomètre. C'est pourquoi je préfère me servir du premier et, en cela je reste encore bien au-dessous de l'énergie de saint Paul, qui a dit, sans précautions oratoires, que *le monde n'ayant pas voulu connaître Dieu par la sagesse, il a plu à Dieu de le sauver par la folie de la prédication*[1]. Je n'oserais pas dire que la sainteté est une folie, même après saint Paul, parce que je craindrais que vous ne m'imputassiez d'aller trop loin, et je suis bien aise de vous montrer aujourd'hui

1. *Ire Épître aux Corinthiens*, chap. I, vers. 21.

que je sais unir la prudence du serpent à la simplicité de la colombe, quoique, à ne vous rien déguiser, je suis tout à fait du sentiment de saint François de Sales lorsqu'il disait : « Ma chère Philothée, je donnerais vingt serpents pour une colombe. »

Il y a donc dans la sainteté un phénomène d'extravagance, un amour de Dieu et des hommes qui blesse le sens humain. Mais ce ne peut être là, Messieurs, le caractère unique de la sainteté ; l'extravagance toute seule ne serait que de la bizarrerie, et la bizarrerie ne prouve rien en faveur de l'homme qui la met dans ses actes, si ce n'est peut-être beaucoup de vanité et un peu de mauvaise éducation. L'extravagance doit donc être corrigée dans la sainteté par un autre élément, et elle l'est, en effet, par le sublime, c'est-à-dire par la beauté morale à son plus haut degré, par cette beauté qui cause le ravissement du sens humain, en sorte qu'il y a tout ensemble dans la sainteté quelque chose qui blesse le sens humain et quelque chose qui le ravit, quelque chose qui produit la stupeur et quelque chose qui produit l'admiration. Et ces deux choses n'y sont pas séparées comme deux fleuves qui coulent l'un à côté de l'autre ; mais l'extravagant et le sublime, ce qui blesse le sens humain et ce qui le ravit, mêlés et fondus l'un avec l'autre, ne font de la sainteté qu'un seul tissu où il est impossible à l'esprit d'analyse le plus vif, au moment où il voit le saint agir, de démêler ce qui est extravagant de ce qui est sublime, ce qui est sublime de ce qui est extravagant, ce qui terrasse l'homme de ce qui l'enlève jusqu'à Dieu. Voilà la sainteté.

Je vous citerai un exemple, afin que vous me compreniez mieux.

Sainte Élisabeth de Hongrie, ayant abandonné le palais de ses pères et le palais de son époux, s'était confinée dans un hôpital pour y servir de ses mains les pauvres de Dieu. Un lépreux s'y présenta. Sainte Élisabeth le reçut et se mit à laver elle-même ses effroyables plaies. Quand elle eut fini, elle prit le vase où elle avait exprimé ce que la parole humaine ne peut pas même peindre, et elle l'avala d'un trait. Voilà, Messieurs, qui est parfaitement extravagant. Mais remarquez d'abord une chose que vous ne pouvez pas mépriser : la force. La force, Messieurs, c'est la vertu qui fait les héros, c'est la racine la plus vigoureuse du sublime en même temps que la plus rare. Rien ne manque autant à l'homme que la force, et rien n'attire davantage son respect. Vous n'êtes pas des êtres méchants ; mais vous êtes des êtres faibles, et c'est pourquoi l'exemple de la force est le plus salutaire qu'on puisse vous donner, comme aussi l'un de ceux qui attirent le plus votre admiration. Sainte Élisabeth, en avalant l'eau du lépreux, avait donc fait un grand acte, parce qu'elle avait fait un acte fort. Mais il y avait là mieux que la force, il y avait la charité. Dans la sainteté, l'amour de Dieu étant inséparable de celui des hommes, puisqu'elle n'est autre chose que l'excès de ce double amour, il s'ensuit que, dans tout acte des saints, là où se trouve le sacrifice pour Dieu, ce sacrifice rejaillit inévitablement sur l'homme. Et quel était le bénéfice de l'homme dans l'action de sainte Élisabeth ? Quel était-il ? Me le demandez-vous bien ? Sainte Élisabeth faisait à cet abandonné, à cet objet d'unanime répulsion, même au milieu des siècles de foi, elle lui faisait une inexprimable révélation de sa grandeur, elle lui disait : « Cher petit frère du bon

Dieu, si, après avoir lavé tes plaies, je te prenais dans mes bras pour te montrer que tu es bien mon frère royal en Jésus-Christ, ce serait déjà un signe d'amour et de fraternité, mais un signe ordinaire dont je te restituerais seulement le bénéfice, à toi qui depuis ton enfance en as été privé, à toi qui sur ta poitrine n'as jamais senti la poitrine d'une âme vivante ; mais, cher petit frère, je veux faire pour toi ce que l'on n'a fait pour aucun roi du monde, pour aucun homme aimé et adoré. Ce qui est sorti de toi, ce qui n'est plus toi, ce qui n'a été à toi que pour être transformé en une vile pourriture par son contact avec ta misère, je le boirai comme je bois le sang du Seigneur dans le saint calice de nos autels. » Voilà le sublime, Messieurs, et malheur à qui ne l'entend pas ! Grâce à sainte Élisabeth, pendant toute l'éternité il sera connu qu'un lépreux a obtenu d'une fille des rois plus d'amour que la beauté n'en a jamais conquis sur la terre.

Après cela, qu'un homme d'esprit traite d'extravagante cette action, nous le lui concédons ; nous l'avons dit nous-même, nous sommes persuadé qu'il est beaucoup plus naturel de boire avec ses amis du vin de Château-Margaux. Mais cet homme d'esprit mourra probablement un jour ; ses écrits, peut-être, ne lui survivront guère ; on oubliera ses joies et ses douleurs : et quand sainte Élisabeth sera morte, les rois avec les pauvres se disputeront ses vêtements et sa mémoire ; on mettra un peu de sa chair au-dessus de tous les trésors ; on enchâssera ses restes dans l'or et les pierreries ; on convoquera les artistes les plus fameux du monde pour lui faire une habitation de la mort digne de sa vie ; et, de siècle en siècle, des princes, des savants, des poètes, des mendiants, des lépreux,

des pèlerins de tout rang se presseront à son tombeau et y laisseront, par le fragile attouchement de leurs lèvres, d'éternels stigmates d'amour. Ils lui parleront comme à un être vivant, ils lui diront : « Chère petite sœur du bon Dieu, tu avais des palais, tu les as quittés pour nous ; tu avais des enfants, tu nous as pris pour les tiens ; tu étais grande dame, tu t'es faite notre servante ; tu as aimé les pauvres, les petits, les misérables ; tu as mis ta joie dans le cœur de ceux qui n'en avaient pas : et maintenant nous te rendons la gloire que tu nous as donnée, nous te restituons l'amour que tu avais perdu pour nous. O chère petite sœur ! prie pour ceux de tes amis qui n'étaient pas nés quand tu étais au monde, et qui te sont venus depuis ! »

Ainsi en est-il de toutes les extravagances des saints. Toutes profitent à l'humanité, au moins par l'exemple.

(28e conférence de Notre-Dame. — *Œuvres*, éd. 1857, t. I, p 577-582.)

LXIX.

L'Amour

Rien n'est plus simple, plus un que l'amour, et cependant il renferme trois actes dans l'unité de son mouvement. Il est d'abord un acte de préférence. L'homme, si vaste que soit son cœur, ne peut s'attacher à tout avec la même force ; entouré d'objets qui, à divers degrés, portent l'empreinte du bien, il éprouve des nuances dans l'attrait qui l'incline vers eux, nuances sympathiques dont l'ordre ne dépend pas uniquement de la bonté comparée des êtres, mais aussi de leur

secrètes ressemblances avec nous. Souvent même nous ne nous rendons aucun compte des motifs de notre préférence ; ce qui est certain, c'est que nous préférons, et que l'amour commence en nous par ce coup premier, qui est le choix. Ce qui est certain encore, c'est que le choix, dans celui qui en est l'auteur, comme en celui qui en est le terme, donne le branle aux joies élevées de l'amour. On est heureux de choisir, on est heureux d'avoir été choisi. Deux êtres se sont rencontrés dans l'immensité du temps et de l'espace, à travers les chances innombrables de la création ; ils se sont reconnus comme s'ils se fussent donné rendez-vous de toute éternité, ils se sont liés par une préférence réciproque qui les honore tous deux, et qui flatte dans leur orgueil le côté qui en est pur et vénérable. Rien ne surpasse le charme virginal de cet instant, qui reste le premier dans la mémoire, comme il a été le premier dans le cœur. Quand les années ont affaibli d'autres impressions, celle-là subsiste encore dans sa sereine jeunesse, et nous ramène aux jours heureux où nous eûmes la gloire de choisir et d'être choisis. Mais le choix, Messieurs, le choix, où serait-il sans le libre arbitre ? où serait-il sans la faculté de préférer qui l'on veut ? Sans doute les motifs de la préférence existent dans la perfection de l'être qui en est l'objet ; mais ils existent aussi et parallèlement dans la volonté qui fait le choix. Elle peut méconnaître, elle peut rejeter une excellence qui ne lui est pas sympathique pour une autre qui lui correspond, et là est le prix de son acte, acte souverain qui ne confère un honneur et ne produit une joie que parce qu'il est souverain.

L'amour cependant ne s'arrête pas à l'acte de choix, il exige le dévouement à l'être choisi. Choisir, c'est

préférer un être à tous les autres ; se dévouer, c'est le préférer à soi-même. Le dévouement est l'immolation de soi à l'objet aimé. Quiconque ne va pas jusque-là n'aime pas. La préférence toute seule n'implique, en effet, qu'un goût de l'âme qui a besoin de s'épancher dans la cause d'où il sort, goût honorable et précieux, sans doute, mais qui, se bornant là, n'aboutit qu'à se rechercher soi-même dans un autre que soi. Si beaucoup d'affections s'arrêtent à ce point, c'est que beaucoup d'affections ne sont qu'un égoïsme déguisé ; on éprouve un attrait, on s'y abandonne, on croit aimer, on a peut-être des lueurs de l'amour véritable ; mais, l'heure du dévouement arrivée, on reconnaît à l'impuissance du sacrifice la vanité du sentiment qui nous préoccupait sans nous posséder. On en voit surtout de fréquents et lamentables exemples dans les passions qui ont pour principe la beauté fugitive du corps. Rien d'intelligible et d'immortel n'intervenant entre les âmes qui se livrent à ces tristes séductions, le charme en disparaît bientôt dans l'ardeur même qu'elles produisent, et elles ne laissent dans le cœur que les dévastations d'un égoïsme agrandi par des jouissances trompeuses. La vertu seule produit l'amour, parce que seule elle produit le dévouement. Nous en voyons la preuve dans toutes les affections où elle mêle le baume divin de sa présence. C'est elle qui inspire la mère penchée nuit et jour sur le berceau d'un fils ; c'est elle qui inspire la poitrine du soldat, et le conduit à la mort au nom de la patrie ; c'est elle qui fortifie le martyr contre les menaces des tyrans, et le couche dans les supplices comme dans le lit nuptial et joyeux de la vérité. Voilà les traits où le monde, tout corrompu qu'il est, reconnaît et admire l'amour, et si l'amour

n'a pas en tout temps l'occasion de se révéler par d'illustres sacrifices, il montre incessamment par de moindres immolations qu'il porte avec lui le germe qui le rend *aussi fort que la mort* [1], pour me servir d'une expression de Salomon.

Mais, Messieurs, le dévouement est-il possible sans le libre arbitre ? Se dévouer, avons-nous dit, c'est préférer un autre à soi-même, c'est se donner à autrui pour être sa chose. Or comment se donner, si l'on n'est pas libre ? comment préférer un autre à soi, si l'on n'a pas la disposition de soi ? L'être privé du libre arbitre est sous l'ascendant fatal d'une domination étrangère ; il ne pense, il ne se meut que par la pensée et la volonté qui le retiennent captif, de cette captivité intérieure où rien n'est plus laissé à l'action propre de la personnalité. Un tel être, ainsi dépouillé de lui-même, conserve-t-il le droit de se donner ? Il peut bien mourir ; mais il meurt comme la pierre tombe, esclave de la mort, et non pas de l'amour. De même donc que le libre arbitre est la condition de l'amour, en tant que l'amour est sentiment de préférence, il en est aussi la condition, en tant que l'amour est impulsion de dévouement.

Reste un troisième acte par où se couronne le merveilleux drame dont notre volonté est le théâtre et l'auteur. Après que nous avons choisi l'objet de notre préférence, après que nous nous sommes donnés à lui par le sacrifice, tout n'est pas achevé. Lui-même doit nous préférer, lui-même doit se donner à nous, et il résulte de ce choix et de ce dévouement réciproques une fusion des deux êtres dans les mêmes pensées,

1. *Cantique des cantiques*, chap. VIII, vers. 6. (L.)

les mêmes désirs, les mêmes vouloirs, fusion si ardente et si intime, qu'elle irait jusqu'à les consommer dans une substance unique, si cette puissance de joindre l'unité substantielle à la pluralité personnelle n'était pas le partage exclusif de la très-sainte et indivisible Trinité. Du moins en sentons-nous comme les avant-coureurs, et est-ce pour nous une douloureuse limite que celle où expire avec la puissance de l'union la puissance de l'amour créé. L'union, Messieurs, tel est le terme de l'amour, le terme où il n'a plus rien à produire que la persévérance de ses actes et l'immortalité de son bonheur. Mais, aussi bien que la préférence et le dévouement, l'union ne saurait se passer de l'élément du libre arbitre ; car, pour s'unir, il faut être deux, et l'on n'est deux qu'à la condition de conserver de part et d'autre la plénitude de sa personnalité, ce qui n'a lieu que par le libre arbitre. L'âme où le libre arbitre n'existe pas, où il n'a jamais existé, qui, à aucun moment, n'a été capable d'émettre une pensée propre ni un vouloir propre, cette âme est absorbée dans autrui ; elle est annihilée par l'impuissance d'être l'égale d'une âme libre, et de lui rendre dans la réciprocité de l'amour la préférence, le dévouement et l'union qu'elle en reçoit.

Je ne sais si c'est une illusion, mais il me semble que rien n'est plus clair que cette relation essentielle du libre arbitre et de l'amour ; et par suite, rien n'est plus clair aussi que les raisons où la sagesse divine a puisé la résolution de nous mettre au monde avec le don périlleux de la liberté. Dieu n'avait pas besoin de nous ; c'est librement qu'il nous a choisis pour nous communiquer ses biens et nous unir à lui ; c'est librement qu'il nous a aimés. Or, de sa nature, l'amour

exige l'amour ; il est impossible de préférer sans vouloir être préféré, de se dévouer sans vouloir qu'on nous rende le dévouement, et, quant à l'union, on ne saurait même la concevoir sans l'idée de la réciprocité. La réciprocité est la loi de l'amour ; elle en est la loi entre deux êtres égaux : combien plus entre deux êtres dont l'un est créateur et l'autre créature, dont l'un a tout donné, et l'autre a tout reçu ! Dieu avait un droit infini à être aimé de l'homme, parce que lui-même l'avait aimé d'un amour éternel et infini, et, par conséquent, il devait le placer dans la seule condition où l'homme pouvait lui rendre préférence pour préférence, dévouement pour dévouement, union pour union, c'est-à-dire dans la gloire et l'épreuve du libre arbitre. C'était le droit de Dieu ; mais, chose remarquable, c'était aussi le droit de l'homme, ou du moins son honneur, puisque, sans ce don du libre arbitre, l'homme n'eût pu ni choisir ni se dévouer, ni par conséquent aimer dans le sens véritable et généreux de ce mot.

(50e conférence de Notre-Dame, 1848. — *Œuvres*, éd. 1857, t. III, p. 625-631.)

LXX.

Réalité de l'amour et du dévouement

Ingénu que j'étais, je vous parlais tout à l'heure d'entraînements sympathiques, de préférences désintéressées, de sacrifices volontaires ; je vous peignais l'ascendant du bien sur le cœur de l'homme : je vous trompais, Messieurs, s'il faut en croire le rationalisme,

je vous trompais cruellement, et moi-même avec vous. Voulez-vous connaître la vérité ? L'homme n'agit que par un seul motif, qui est son intérêt propre ; il appelle bien ce qui lui est utile, mal ce qui nuit aux choses et aux jouissances dont il est en possession. Le devoir, s'il l'observe, n'est qu'un moyen de préserver ses droits ; l'amour, s'il l'éprouve, n'est qu'un sentiment de plaisir. L'égoïsme est au fond de tout acte humain, de quelque apparence ou de quelque nom qu'on veuille le couvrir, et ces expressions superbes de dévouement, d'abnégation, d'immolation de soi-même, ne servent qu'à déguiser nos vrais penchants sous une pompe qui flatte notre orgueil. La mère s'aime et se recherche dans son enfant ; le soldat s'idolâtre dans la gloire de son capitaine ou de sa patrie ; la mort est payée par l'admiration qui nous fait revivre, croyons-nous, dans la postérité. Assurément, s'il était permis d'espérer de l'homme un sentiment pur d'intérêt personnel, ce serait dans l'âme du chrétien qu'il faudrait le chercher, puisque le christianisme repose sur le mystère d'une Dieu mort gratuitement pour nous. Et cependant à quoi le chrétien dévoue-t-il sa vie ? à travailler pour son salut, c'est-à-dire pour éviter l'enfer et pour obtenir le paradis. Ses œuvres les plus héroïques ne sont qu'un marché qu'il passe avec Dieu, Il sait que toutes sont enregistrées, que pas une ne tombe à terre, et qu'il en retrouvera un jour la moindre parcelle en accroissement de félicité. Est-ce là l'oubli de soi-même ? Est-ce là cette charité descendue du ciel, immolée sur une croix, et ressuscitée du tombeau pour vivre dans le cœur des générations ? Hélas ! il vaudrait mieux nous confesser à nous-mêmes notre indélébile égoïsme, et reconnaître avec la sincérité d'une vraie philosophie

que tout être, quel qu'il soit, ne saurait agir et vivre que pour lui.

On nous demande un aveu, Messieurs ; commençons par le faire. Oui, il est impossible à aucun être doué d'intelligence et de volonté de se séparer complètement de ses actes. Je pense, je veux, j'aime ; en quelque manière que je m'y prenne, c'est moi qui pense, qui veux, qui aime ; il n'est pas en mon pouvoir d'ôter ce moi du moi. Que je fasse une bonne ou une mauvaise action, j'y suis présent et j'en jouis. Je vais plus loin ; je ne la ferais pas si je n'en jouissais pas. Car toute action suppose une fin, et la fin dernière de l'homme étant la béatitude, pour laquelle Dieu l'a expressément créé, il est absolument chimérique d'imaginer qu'il agisse jamais sans avoir devant lui la pensée et le mobile de son bonheur. Et toutefois, je vous le demande, n'y a-t-il aucune différence entre Néron et Titus, entre Néron tuant sa mère et Titus faisant les délices du genre humain ? N'y a-t-il aucune différence entre le soldat qui tourne le dos dans une bataille, et le soldat qui meurt la face vers l'ennemi et sa patrie dans le cœur ? Léonidas aux Thermopyles, Démosthènes à Chéronée, est-ce la même chose ? Vous pouvez le dire, je vous défie de le penser. Vous ne le direz même pas devant une assemblée d'hommes faisant à votre parole l'honneur de l'écouter ; votre conscience se mentit-elle à elle-même, le courage lui manquerait pour mentir en face de l'humanité. S'il est ici quelqu'un qui confonde dans une même estime ou dans un même mépris le crime et la vertu, qu'il se lève, qu'il parle ! Et pourtant, Messieurs, il est bien vrai, Titus comme Néron cherchait son bonheur ; il n'y avait entre eux sous ce rapport aucune différence, et si l'égoïsme consiste à

vouloir être heureux, Titus était égoïste au même titre que Néron.

Mais l'égoïsme consiste-t-il à vouloir être heureux, c'est là précisément la question. Il serait bien étrange que le bonheur et l'immoralité fussent une même chose. Le bonheur est la vocation de l'homme ; il est le patrimoine naturel et prédestiné de tous les êtres intelligents. Quiconque d'eux vient au monde, y vient pour être heureux. C'est son droit ; que dis-je ? c'est son devoir. Car son devoir est d'obéir à Dieu, et Dieu lui a intimé deux ordres égaux et parallèles en l'appelant à la vie : l'ordre de la perfection et l'ordre de la béatitude. Mais remarquez bien ce que j'ai dit : le bonheur est le patrimoine de tous, de tous sans exception ; il est la terre natale et la patrie future de tous ceux qui ne l'auront pas répudié volontairement. Et de là il suit une grande chose, c'est que nul ne doit s'attribuer le bonheur d'autrui, et que tous, enfants du même père, héritiers du même royaume, il nous est commandé de vivre ensemble dans la fraternité divine d'une même béatitude. Celui qui usurpe la part d'un autre, qui veut être heureux aux dépens de ses frères, qui divise par la ruse ou la violence la tunique sans tache et sans couture de la félicité, celui-là est coupable du crime qui renferme tous les autres, il est coupable d'égoïsme, et dès l'origine du monde il a porté un nom et un sceau : le nom de Caïn et le sceau de la réprobation. Celui, au contraire, qui veut être heureux avec tous, qui n'ôte rien à personne de son droit patrimonial au bonheur, qui donne même de sa part, celui-là, dès l'origine du monde aussi, a porté un nom et un sceau : le nom d'Abel et le sceau de la charité. La charité ne consiste pas à être malheureux, pas

plus que l'égoïsme à être heureux : elle consiste à ne pas troubler le bien des autres et à leur communiquer le sien, communication qui, loin d'appauvrir, enrichit à la fois le donataire et le donateur. Le bien a reçu de Dieu cette admirable élasticité, que le partage le multiplie sans l'amoindrir, et que tombant dans la main droite il rentre dans la main gauche, semblable à l'Océan qui reçoit toutes les eaux de la terre parce qu'il les rend toutes au ciel.

A la bonne heure, me direz-vous, cette explication justifie le sentiment intime de l'humanité, qui a toujours mis entre le bien et le mal une différence infinie, qui a exécré Néron et adoré Titus ; mais, en accordant que le bonheur personnel est la fin nécessaire de tous les actes de l'homme, ne détruisez-vous pas la notion même de l'amour et du dévouement ? Comment peut-il y avoir sacrifice, préférence des autres à soi, là où l'on se recherche soi-même ?

Messieurs, je n'ai pas dit que le bonheur personnel fût la fin nécessaire de tous les actes de l'homme ; car ce mot de personnel exclut du bonheur de chacun le bonheur de tous, et j'ai prononcé, au contraire, que le bonheur était un patrimoine universel et indivisible, que nul ne s'appropriait exclusivement sans être coupable du crime d'égoïsme. Entendez donc que le devoir, l'amour, le dévouement, consiste à faire de son bonheur celui des autres, et du bonheur des autres le sien propre, tandis que l'égoïsme consiste à faire son bonheur du malheur de tous. Néron souhaitait que le peuple romain n'eût qu'une tête pour l'abattre d'un seul coup : voilà l'égoïsme. Titus estimait perdre le jour où il avait manqué de rendre un homme heureux : voilà l'amour. « Aimer, a dit Leib-

nitz, c'est mettre sa félicité dans la félicité d'un autre[1]. » Cette sublime définition n'a pas besoin de commentaire ; on l'entend ou on ne l'entend pas. Celui qui a aimé l'entend ; celui qui n'a pas aimé ne l'entendra jamais. Celui qui a aimé sait qu'une ombre dans le cœur de son choix obscurcissait le sien ; il sait que rien ne lui coûtait, prières, larmes, veilles, travail, privations, pour créer un sourire sur des lèvres attristées ; il sait qu'il fût mort pour racheter une vie compromise ; il sait qu'il était heureux d'autrui, heureux de ses grâces, heureux de ses vertus, heureux de sa gloire, heureux de son bonheur, et qu'eût-il fallu son sang pour assurer ou pour accroître ce bonheur étranger, devenu le sien, il en eût donné jusqu'à la dernière goutte, avec le seul regret de ne pouvoir mourir qu'une fois. Celui qui a aimé sait cela. Celui qui n'a pas aimé l'ignore ; je le plains, et ne lui réponds pas.

Je le plains, parce qu'il n'a rien connu de la vie humaine, ni de la vie divine ; je ne lui réponds pas, parce que le témoignage d'un mort ne prouve rien contre les vivants. Que nous fait, à nous autres chrétiens, s'il faut en venir à nous, que nous fait d'être accusés d'indifférence pour Dieu, par un homme qui n'a jamais aimé Dieu ? Sait-il ce qui se passe en nous ? Peut-il même le conjecturer ? Il croit que, l'œil fixé sur le ciel et sur l'enfer, nos œuvres dans une main, la balance dans l'autre, nous marchandons avec Dieu le prix de notre abnégation. Il ignore que la crainte et l'espérance ne sont que les préliminaires de l'initiation chrétienne, et qu'en vertu du premier comman-

1. *Epistola XXX. ad Antonium Magliabechum*, éd. Dutens. *Opera omnia*, V, 1768, p. 127.

dement, qui renferme tous les autres, selon la parole même de Jésus-Christ, le chrétien doit aimer Dieu de tout son cœur, de tout son esprit, de toutes ses forces, par-dessus toutes choses, sous peine, ajoute saint Paul, de *n'être rien* [1]. Il ignore qu'au delà du seuil de la foi, l'âme est touchée par la beauté invisible d'un amour que n'égalèrent jamais ni en durée, ni en profondeurs, ni en sacrifices, les plus héroïques affections de ce monde, et que cet amour nous entraînant dans l'abîme de charité où respire Dieu lui-même, nous y puisons le besoin d'associer toutes les créatures à la perfection et à la félicité dont nous goûtons les prémices, dont nous attendons l'ultérieure révélation. Qui peut nier cet élargissement du cœur de l'homme dans le christianisme ? Qui peut le nier, sauf celui qui ne l'a jamais connu, et qui, abaissé dans les étroites passions des sens, où tout est égoïsme, mesure par son âme l'âme du chrétien et l'âme de l'homme ?

(*Ibid.*, p 636-642.)

LXXI.

Amour de Dieu

Que si, las de nos faiblesses, nous nous rejetons vers Dieu, père de nos idées et de nos vertus, sans doute nous ne rencontrons plus d'élément corruptible ; mais la Majesté divine elle-même nous accable et nous refroidit. Nous voyons Dieu de trop loin et nous le voyons trop grand. L'univers nous le cache en même temps qu'il nous le découvre, et notre âme,

1. *I^re^ Épître aux Corinthiens*, chap. XIII, vers. 2 (L.).

toute faite qu'elle est à son image, ne nous le révèle que par des idées, c'est-à-dire par des concepts généraux qui nous dévoilent son existence et ses attributs, sans nous montrer ni sa substance ni sa personne. Nous concluons de l'univers interprété par notre esprit, qu'il est une cause première, et, cette cause première une fois reconnue, nous lui appliquons invinciblement, par une autre conclusion nécessaire, les notions d'éternité, d'infinité, d'intelligence, de justice, de sagesse et de bonté. Ce sont là de sublimes perspectives de notre âme, une clarté vraie, un point d'appui qui porte et rehausse notre vie au delà de tout ce qui apparaît ici-bas. Mais pourrons-nous, avec cela seul, aimer Dieu de tout notre cœur ? pourrons-nous lui donner notre sang comme nous le donnons pour une mère, pour une épouse, pour un fils, pour un ami, pour le sol et les traditions de la patrie ? pourrons-nous l'aimer de personne à personne comme un être vivant que nous tenons dans nos bras, qui nous parle, qui nous répond, qui nous dit : Je vous aime ? Ah ! sans doute, ce mot est trompeur dans la bouche de l'homme ; il est souvent trahi, plus souvent oublié ; mais pourtant il est dit, il est dit sincèrement, il est dit avec la pensée qu'on ne le retirera jamais. Il remplit de son immensité un jour de notre existence, et, lorsqu'il tombe à terre comme une fleur qui s'est fanée, nous lui donnons quelque part encore dans notre souvenir un tombeau doux et sacré. Est-ce ainsi que nous aimons Dieu ? est-ce ainsi que la beauté intelligible, considérée dans l'être où elle vit substantiellement, ravira nos facultés et nous arrachera ces serments qui subsistent encore après qu'ils ne sont plus ? Non, s'il faut s'en tenir à notre histoire, non, nous n'aimerons

pas ainsi Dieu, ou nous ne l'aimerons qu'autant qu'on l'aime en aimant la justice, qu'autant qu'on l'aime en mourant pour le droit, c'est-à-dire que nous l'aimerons comme une idée, d'une affection idéale, mais non d'une affection personnelle. Quand un ancien se dévouait pour une cause juste, Dieu sans doute n'était pas étranger à son action, puisque c'est lui qui est le père de la justice. Mais peut-on dire qu'il en fût le but ? peut-on dire qu'il était aimé parce que la justice l'était ? Je le crois, Messieurs, je ne désavoue pas cet amour initial de la beauté divine ; mais, assurément, vous ne le confondrez pas avec cet amour qui regarde en face, qui étreint, qui se promet et qui se donne, qui fait de l'objet aimé et de l'âme aimante comme une seule personnalité. Ne refusons rien à l'amour idéal, laissons-le venir aussi proche de Dieu que possible, mais ne lui accordons pas ce qu'il ne fut jamais et ce qu'il ne fit jamais, qui est d'aimer Dieu comme on aime une créature, en y ajoutant de plus que l'amour d'une créature, d'être le premier et le dernier.

Or écoutons saint Paul : *Qui nous séparera de la charité du Christ ? Sera-ce la tribulation, l'angoisse, la faim, la nudité ? sera-ce le péril et la persécution ? sera-ce le glaive ? Mais nous sommes plus forts que toutes ces craintes, à cause de Celui qui nous a aimés. Oui, j'en suis certain, ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni le présent, ni l'avenir, ni la force, ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune créature ne pourra nous séparer de la charité de Dieu, qui est dans le Christ Jésus Notre-Seigneur* [1]. Entendez-vous ces accents nouveaux ? reconnaissez-

1. *Épître aux Romains*, chap. VIII, vers. 35 et suiv. (L.)

vous votre cœur à ces élans inconnus ? D'où viennent-ils, et qu'était-il donc arrivé au monde ? Ah ! ce qui lui était arrivé ? une seule chose : le monde avait vu Dieu. Il l'avait vu, non plus derrière ses œuvres et à travers les idées, mais vivant avec lui, dans sa parole, ses actes, sa physionomie ; non plus caché dans l'infini, mais caché dans notre propre chair, et y jetant la lumière et la gloire de sa personnalité ; non plus sous le voile d'une beauté créée, mais dans le simple éclat de la beauté divine. Et, nulle beauté n'apparaissant au monde sans y faire naître un amour nouveau, le Christ, Homme-Dieu, avait eu, pour premier effet de son épiphanie parmi nous, la récompense d'un amour que l'homme ne connaissait pas, ou, du moins, dont il avait perdu la trace, en perdant, avec son innocence, la vision de ses premiers jours. Et quand le Christ, après avoir vécu, vint à mourir pour nous, sa beauté, tombant de la croix, reprit, dans les abîmes de la charité, le caractère de l'infini qu'elle semblait avoir perdu ; sa mort illumina sa vie, et cette image, invincible désormais, traverse tous les temps sous les regards de ceux qui l'adorent et sous les regards de ceux qui la répudient, maîtresse de ceux-là par un amour qui surpasse tous les autres, maîtresse de ceux-ci par l'impuissance où ils sont d'aimer comme le Christ aima.

Ainsi se consomme, par la vision de la beauté divine, et sous l'impulsion de l'amour divin, la vie surnaturelle commencée en nous par la lumière et le mouvement invisible de la grâce. La grâce agit au dedans pour nous éclairer, le Christ se montre au dehors comme l'objet de la lumière qui nous pénètre à l'intérieur ; la grâce meut au dedans les ressorts obscurs de notre liberté, le Christ nous appelle au dehors

comme l'objet de cette intime émotion. Et nul, si éloigné qu'il soit, n'est à l'abri de le voir et de l'entendre. On rencontre ici-bas Jésus-Christ comme on rencontre un autre homme. Un jour, au détour d'une rue, dans un sentier solitaire, on s'arrête ; on écoute, et une voix nous dit dans la conscience : Voilà Jésus-Christ. Moment céleste, où, après tant de beautés qu'elle a goûtées et qui l'ont déçue, l'âme découvre d'un regard fixe la beauté qui ne trompe pas ! On peut l'accuser d'être un songe quand on ne l'a pas vue, mais ceux qui l'ont vue ne peuvent plus l'oublier. Au lieu qu'en toute autre contemplation la lumière, si pure qu'elle soit, tombe sur des êtres changeants et corruptibles, ici la lumière est éternelle, l'objet inaltérable, et la rencontre de l'un avec l'autre, de l'idéal sans tache avec le réel parfait, produit en l'âme la plus grande passion dans la plus grande vertu, une passion qui échauffe la vertu, une vertu qui embaume et immortalise la passion. Tandis que l'âge et les moindres accidents troublent nos plus chères amitiés, l'amour de Dieu par Jésus-Christ s'alimente de tous nos malheurs et de toutes nos faiblesses. On peut le perdre au sortir de l'enfance, parce qu'on ne l'a conçu que par autrui, sur les genoux de sa mère ; mais, lorsqu'une fois il nous est devenu propre, le fruit de notre expérience et de notre virilité, rien n'en ébranle plus en nous les chaudes certitudes. Il remplace ce qui s'y amoindrit et s'y décolore chaque jour. Il habite dans nos ruines pour les soutenir, dans nos abandons pour les consoler, et, lorsque enfin nous touchons aux sommets blanchis de la vie, dans la région des glaces qui ne se fondent plus, il est notre dernière chaleur et notre suprême aspiration. Nos

yeux ne peuvent plus voir ; mais ils peuvent encore pleurer, et ces larmes sont pour le Dieu qui en versa lui-même sur nous.

C'est ainsi que l'amour de Dieu s'est créé sur la terre, et c'est l'amour de Dieu qui fait toute la force du christianisme, avec toute sa gloire.

(5e conférence de Toulouse, 1854. — *Œuvres*, éd. 1857, t. V, p. 161-166.)

LXXII.

Amour de Dieu

De même qu'il n'y a pas d'équation naturelle possible entre une intelligence limitée et une vérité qui ne l'est pas, il ne saurait exister non plus d'équation naturelle possible entre la vie d'un être fini et la vie d'un être infini. Si donc Dieu nous appelle à son éternité, si notre destinée est de vivre de lui, en lui et avec lui, il faut de toute nécessité qu'il communique à notre âme un élément médiateur, par où elle soit soulevée hors de ses limites et portée vers lui par un mouvement d'un ordre surnaturel ou divin. Notre vie présente est le creuset laborieux d'où doit sortir notre vie future ; s'il ne s'y trouve que de la matière, fût-ce la plus précieuse, il n'en sortira que de la fange ; s'il ne s'y trouve que de l'esprit, fût-ce le plus pénétrant, il n'en sortira que des idées et des sentiments humains. Que Dieu donc intervienne, et qu'il y verse l'or de son éternité, ou, pour parler sans figure, qu'il nous attire à lui par une action directe sur notre âme ; qu'il nous arrache sans violence aux affections de la nature, et nous inspire un amour tel, que la vie présente ne

nous semble plus qu'un fardeau, et la terre un exil.

Cet amour existe, Messieurs ; vous ne pouvez le nier. David l'exhalait dans ses psaumes, les martyrs en embaumaient leur supplice, les saints l'ont chanté et glorifié de génération en génération ; tous, sur des modes divers, ont répandu devant Dieu la mélancolie d'une âme oppressée par le ferment d'un amour surhumain. *Comme le cerf*, disaient-ils, *brame après l'eau des fontaines, ainsi mon âme aspire après vous, ô mon Dieu ! Mon âme a soif du Dieu fort et vivant ; elle a soif de venir et de paraître devant la face de Dieu. Mes larmes ont été mon pain de l'aurore et de la nuit, lorsqu'ils me disaient : Où est ton Dieu? Je m'en suis souvenu, et j'ai versé mon âme en moi-même, parce que j'irai jusqu'au lieu du tabernacle admirable, parce que j'irai dans la joie, dans la louange et le rassasiement, jusqu'à la maison de Dieu. O mon âme, pourquoi es-tu triste, et pourquoi me troubles-tu ? Espère en Dieu, parce que je le louerai encore, parce qu'il est le salut que je verrai, parce qu'il est mon Dieu* [1]. Ces accents-là, Messieurs, ne sont pas de la terre ; ils jaillissent de cœurs délivrés du temps et qui habitent déjà, en une réalité commencée, la région qui dégoûte de tout le reste. Mais par où s'y sont-ils introduits ? Est-ce par l'effet naturel d'une contemplation de l'intelligence ou d'un mouvement de l'enthousiasme ? Non, assurément, et jamais, ni en Orphée, ni en Platon, ni en aucun esprit qui n'avait que l'esprit de l'homme, de telles vibrations n'ont ému le sanctuaire de notre sensibilité. Elles procèdent d'un art qui se cache au génie, d'une tradition qui ne dit son secret qu'aux saints. Interrogez les saints ; ils n'ont pas la jalousie de leurs

1. *Ps.* XLI. (L.)

dons, ils les ont reçus pour rien, ils vous les livreront pour rien. Ils vous diront où ils puisent la vie douloureuse et consolée qui les ravit au monde. Regardez là-bas : sous la garde d'une pierre taillée, sous le symbole plus vil encore d'un pain pétri par l'homme, repose l'invisible vertu qui donne la sainteté, et qui avec la sainteté produit et féconde dans l'âme le germe de la vie divine. Ce que la parole prophétique est pour l'intelligence, le sacrement l'est pour la volonté. La prophétie nous révèle les mystères impénétrables de l'essence et de la pensée de Dieu ; le sacrement nous communique l'esprit, le désir, la faim de Dieu, le droit de le posséder par grâce, puisque nous ne le pouvons par nature, et même un goût réel avant-coureur de cette possession.

L'expérience des saints ne vous suffit-elle pas, consultez l'expérience opposée. Vous qui n'avez que le cœur pour aimer Dieu, comme vous n'avez que la raison pour le connaître, aimez-vous Dieu ? Je ne vous demande pas si vous l'aimez d'un amour tendre et profond, mieux que vos amis les plus chers, mieux qu'une mère n'aime son fils, mieux que toutes choses et vous-mêmes, non par une vue des biens visibles dont il est l'auteur, mais par une contemplation anticipée de la beauté personnelle qui est en lui. Je ne vous demande pas si vous l'aimez jusqu'à trouver pour le dire quelqu'un des accents que David nous prêtait tout à l'heure. Mais l'aimez-vous du dernier et du plus faible des amours ? Votre pensée le cherche-t-elle jamais ? Avez-vous en lui quelque plaisir caché ? Est-il une part, si légère que ce soit, du trésor de votre cœur ? J'ose vous dire que non, et que la feuille emportée par le vent dans un soir d'automne vous touche plus que l'immensité des divines perfections.

Sénèque a dit : *Amicitia pares invenit vel facit*, — *L'amitié trouve ou fait des égaux*[1]. Telle est la raison de votre froideur pour Dieu ; vous le savez infini, et vous ne concevez pas ce qu'il pourrait y avoir entre lui et vous. Il est dans son lieu, vous dans le vôtre ; vous ne lui demandez que l'oubli, et ne lui donnez que la même chose que vous lui demandez. Et jamais, par le seul effort de la nature, vous ne sortirez de cet état d'insensibilité. La nature vous inspirera des passions ardentes, ou même, si vous le voulez, des affections héroïques, mais pour les choses qui se touchent et les beautés qui se voient ; elle vous prosternera devant un peu de poussière ; elle fera de cette poussière l'âme de votre vie, votre vie elle-même, et vous croirez mourir en perdant dans une dernière étreinte ce bien précieux d'un amour à qui mille fois vous aviez juré l'immortalité. Vous ferez mieux encore, vous mourrez pour un objet aimé ; vous mourrez avec joie, lui faisant de votre dernier soupir l'holocauste d'une éternelle adoration. Tout cela, vous le pouvez, quand il ne s'agit point de Dieu : mais s'agit-il de Dieu, cette grande faculté de l'amour s'évanouit en vous, et votre cœur, si prompt à tout le reste, se refuse à l'infini. Si vous n'aimiez rien, il ne faudrait que vous plaindre ; aimant par nature et y mettant la félicité de votre courte vie, il faut s'étonner de vous voir insensible à Dieu, et en conclure que quelque chose vous manque

1. La citation exacte est : *Amicitia pares aut accepit aut facit.* Elle n'est pas de Sénèque, mais se trouve — et c'est ce qui a pu créer chez Lacordaire une confusion — dans le recueil de J. Gruter : *L. Annaei Senecae et P. Syri mimi, fortan etiam aliorum singulares sententiae* (s. l., in bibliopolio commeliniano, 1604, in-8°), v. 25. Ce recueil a été souvent réimprimé.

pour atteindre à cette suprême affection. Ce qui vous manque, un sage vient de vous le dire. De même que saint Thomas d'Aquin a défini la vérité *une équation entre l'intelligence et son objet*[1], Sénèque, avec une précision non moins éloquente, a défini l'amour *une fusion qui trouve ou qui fait des êtres égaux*. Or, l'égalité n'existant point entre Dieu et nous, c'est à lui de se pencher vers sa créature par un mouvement de grâce, et de l'attirer divinement à une vie commune avec lui. Si nous y consentons, c'est notre mérite et notre salut ; si nous n'y consentons pas, c'est notre faute aussi bien que notre perte.

(55e conférence de Notre-Dame, 1849. — *Œuvres*, éd. 1857, t. IV, p. 90-94.)

LXXIII.

Union de l'âme et de Dieu

La science humaine a posé cet axiome : Les corps sont impénétrables, c'est-à-dire que deux corps ne peuvent pas être l'un dans l'autre. La science divine, au contraire, a posé cet axiome : Les êtres inférieurs sont pénétrables par les êtres supérieurs. Et la nature elle-même nous en donne la preuve dans ses phénomènes les plus vulgaires. Tout le monde sait que les corps y sont à deux états, l'un inférieur, qui est la solidité, l'autre supérieur, qui est la fluidité ; et il n'échappe à personne que la matière fluide pénètre la matière solide, et en est comme l'âme et la vie. Exposez le métal le plus dur à l'action d'une quantité

1. *Somme théologique*, I, 16, 1 c.

suffisante de chaleur, et il en sera bientôt atteint et pénétré jusque dans ses derniers replis. Il s'amollira comme une cire ; ses parties se dilateront sans se disjoindre, et cette substance, qui semblait froide, impassible, incapable de s'ouvrir à une autre, tombera par son alliance intime avec une substance plus énergique dans le mystère sensible de la liquéfaction. Elle ne cessera pas d'être elle-même ; mais une autre sera en elle et avec elle, toutes les deux conservant leurs propriétés relatives dans cette fusion qui les unit sans les altérer. Ce que fait la chaleur, la lumière le fait, l'électricité le fait, le magnétisme le fait, et la vie générale de la nature n'est que le résultat de la pénétration incessante des corps inférieurs par les corps supérieurs. Que tout à coup le soleil arrêtât l'émission de ses chaudes ondes ; que l'air ne transmît plus aux animaux, aux plantes, aux métaux, les influences invisibles qui courent sans se lasser jamais d'un pôle à l'autre de la création, à l'instant la respiration universelle suspendrait son mouvement, et l'univers glacé ne serait plus qu'un cadavre sous l'œil ému de son auteur.

Voulez-vous que nous nous rapprochions davantage de nous-mêmes ? Qu'est-ce que notre vie ? Est-elle autre chose que le phénomène de la pénétration de notre corps par notre âme ? Ici, Messieurs, le mystère grandit, mais sans demeurer moins évident. Il grandit, à cause de la différence de nature entre l'âme et le corps ; il demeure évident, parce que nous en sommes plus que les témoins, en étant nous-mêmes les acteurs. Nous nous sentons constitués ce que nous sommes par le rapport de deux substances distinctes, dont l'une, manifestement supérieure à l'autre, pénètre celle qui lui est inférieure, et y porte le mouvement, la sen-

sibilité, la conscience, la connaissance et le vouloir. Touchez le corps par un de ses cheveux, l'âme en est aussitôt avertie, et, sur quelque point qu'il vous plaise de renouveler l'expérience, la même solidarité vous rendra la même réponse. L'âme est donc intimement présente au corps, jusque dans ses plus lointaines extrémités. Or, comment y serait-elle présente si elle en était séparée, si, au moyen d'une active pénétration, elle ne se glissait au cœur de chaque atome, de chaque particule même imperceptible de notre être corporel ? Le phénomène si compliqué de la vie humaine, aussi bien que celui de la vie purement sensible, est donc l'effet d'une seule cause, qui est la loi universelle de pénétrabilité des substances inférieures par les substances supérieures.

Et Dieu étant l'Être souverain par excellence, Celui qui donne et mesure à tous l'efficacité, faut-il entrer en étonnement s'il pénètre mieux et plus loin qu'aucune de ses créatures, et si, à la lettre, non pas seulement pour l'âme, mais pour le corps, se vérifie le mot de saint Paul : *Glorificate et portate Deum in corpore vestro*, — *Glorifiez et portez Dieu dans votre corps* [1] ? D'où vient que les premiers fidèles, interrogés qui ils étaient, et voulant dans une seule parole révéler à leurs juges les dernières profondeurs de la foi, leur répondaient avec un saint orgueil : « Je suis Théophore, c'est-à-dire Porte-Dieu. » Telle est la certitude de tout chrétien qui a observé en lui les secrètes opérations de la présence ou de la grâce divine. Comme une mère sent au vif de ses entrailles l'enfant qu'elle y a conçu, ainsi le chrétien sent la vie divine qui habite en lui,

1. *Ire Épître aux Corinthiens*, chap. VI, vers. 20. (L.)

et il en reçoit des secousses qui ne le trompent point sur l'hôte ineffable dont il garde le dépôt. Plus l'âme grandit en sainteté, plus elle est avertie de cette glorieuse cohabitation par des joies qui la meurtrissent et la rendent insensible à tout ce qui ne contient pas Dieu. O joies des saints, larmes inconnues, délices sans rivages, quiconque une seule fois a entrevu votre ombre dans son propre cœur, celui-là n'a plus besoin qu'on lui démontre l'existence de la grâce ni ce qu'elle est ; il le sait d'une leçon qui ne s'oublie jamais, et après laquelle nulle autre n'apprend plus rien !

La grâce, Messieurs, est de deux sortes, ou plutôt elle agit sur nous en deux manières, l'une transitoire et excitative, l'autre permanente et vivificative.

Dieu d'abord nous touche, nous éveille, il frappe à la porte de notre âme, selon la belle expression dont il se sert dans saint Jean : *Ecce sto ad ostium et pulso* [1]. Quand un homme se présente au seuil de votre maison, vous êtes libre, fût-il prince ou roi, de ne pas le recevoir. Vous êtes chez vous ; votre maison est un sanctuaire inviolable, parce que votre âme y réside en son corps, et que votre personnalité serait en servitude si elle n'avait un asile où elle pût se soustraire à tous les regards et demeurer paisiblement et souverainement en soi. Cependant, tout sacré que soit le lieu d'un homme dans un pays où l'homme est respecté, il est permis à la loi d'y paraître, si elle y vient armée d'un délit ou d'un crime par où nous avons nous-mêmes méconnu et déshonoré nos droits. Mais ce que peut la loi humaine, Dieu se l'interdit à notre égard. Il se tient à la porte, il frappe jusqu'à ce que

1. *Apocalypse*, chap. III, vers. 20. (L.)

nous consentions à lui ouvrir notre âme ; il nous permet de le refuser, de le repousser, de lui dire : Va-t'en, tu m'importunes ! Et tous les jours ! hélas ! Dieu nous est importun, non pas seulement à ceux qui l'ignorent, mais à ceux qui le connaissent, qui l'aiment, qui le servent, à nous prêtres et religieux, dépositaires de ses oracles et de son sang. Trop livrés que nous sommes aux choses qui passent, et certains du retour de Dieu, nous lui disons sans remords : Attends, ce n'est pas l'heure, je suis occupé de moi, je règle le sort d'une phrase, peut-être celui du monde; tu reviendras ! Dieu courbe la tête, il respecte la liberté qu'il nous a donnée, il s'en va, ou plutôt il reste, attendant que nous soyons moins épris de nous, et qu'un mécompte ou une lassitude nous fasse sentir le besoin de son secours.

Car tel est le but de la grâce, en tant qu'elle est transitoire et excitative, celui de nous aider par un secours divin à atteindre dans nos actes la fin surnaturelle de notre création, qui est de connaître et de posséder Dieu directement. De même que le soleil ne cesse de verser la lumière et la chaleur à l'univers, quoique déjà l'univers en soit pénétré jusque dans ses plus froides zones, ainsi Dieu ne cesse de verser dans les âmes, même en celles où il habite déjà, le flot invisible de sa propre lumière et de sa propre chaleur, afin de les soutenir dans les œuvres de vie que l'ordonnance des choses divines réclame incessamment de leur libre activité. A plus forte raison ce secours d'en haut est-il nécessaire aux âmes en qui Dieu n'habite point encore, et qui, privées de foi et d'amour, languissent dans un éloignement d'où elles ne reviendraient jamais si Dieu ne les cherchait le premier. Mais, soit qu'elle prévienne, soit qu'elle concoure, la grâce exci-

tative n'est que le moyen de Dieu pour nous attirer à lui ou pour nous confirmer dans cette étroite union qui est la grâce permanente et vivificative.

Le monde, Messieurs, ne croit plus à cette union ; il ne croit plus à la présence réelle de Dieu dans l'homme : mais aussi que voyons-nous, et qu'est devenu l'homme pour l'homme ? Où est l'autorité, le respect, la vénération ? Les anciens, tout mal éclairés qu'ils fussent par les débris d'une tradition corrompue, avaient conservé l'idée de l'habitation de Dieu dans les choses, et même l'idolâtrie n'était qu'une vaste et fausse application de cette vérité. Ils croyaient qu'une image placée dans un temple et invoquée par un prêtre appelait en elle une émanation de la nature divine : c'était trop. Mais du moins c'était un principe de grandeur demeuré dans les ruines morales du genre humain. On savait que l'homme était petit, et qu'il avait besoin, pour ne pas trop déchoir, de reconnaître en lui quelque chose de la race des dieux. On consacrait tout, pour ne pas tout mépriser. Les dieux se rencontraient à l'origine et dans le sang des nations, aux frontières de leur territoire, sous les murs de leurs villes, dans les prescriptions de leurs lois, et s'il était besoin de proclamer un prince ou un consul, encore que le peuple eût droit de le nommer au scrutin des comices ou de le recevoir des mains de l'hérédité, on ajoutait cependant quelque cérémonie à l'homme couronné par le suffrage ou par la tradition. On ne pensait pas qu'un acte d'élection ou de naissance tombé sur le corps d'un homme suffît pour le transfigurer aux yeux de ses semblables, et pour courber devant lui la majesté des armées, des magistratures et des volontés. Il y avait au maître-autel des Reims de ce

temps-là de saintes ampoules d'où descendait une huile mystérieuse sur le front des peuples et sur celui des rois, et quand Dieu avait résolu d'élever à la puissance quelqu'un de ces êtres fragiles qui doivent gouverner le monde en attendant qu'ils meurent, voici comment les choses se passaient. Un pâtre, laissant là son troupeau, montait à quelque ville habitée par un prophète, et rencontrant un vieillard, il lui disait : « Savez-vous où est le voyant ? — C'est moi qui suis le voyant, répondait le vieillard ; dites au serviteur de s'éloigner, car j'ai à vous dire quelque chose de la part de Dieu. » — Et tirant une fiole remplie d'huile, mais qui avec l'huile contenait la foi du monde et la Providence du ciel, il la versait sur la tête de l'enfant avec ces fortes paroles : « Le Seigneur t'a sacré roi d'Israël ; va donc, et fais tout ce qui te tombera sous la main ; car désormais la main de Dieu est avec la tienne [1]. »

Maintenant nous n'avons plus de saintes ampoules : nous avons l'habileté, la science, le génie, la vertu, la gloire, les scrutins magnifiques et populaires. Mais l'heure vient où la foule, dédaignant son propre suffrage, dit à l'habileté : Tu n'es qu'un fourbe ; à la science : Tu n'es qu'un pédant ; au génie : Tu n'es qu'un fou ; à la vertu : Tu n'es qu'un mensonge ; à la gloire.... ah ! la gloire ! L'exilé de Sainte-Hélène disait à l'un de ses derniers confidents : « Nous étions comme le dôme des Invalides, resplendissants d'or au soleil de l'été ; mais la pluie du malheur est tombée sur nous, elle détache chaque jour quelque parcelle de l'or, nous ne sommes plus que du plomb ; et bientôt

1. *I^er^ Livre des Rois*, chap. IX, vers. 18 ; chap. X, vers. 7.

un peu de terre. » Voilà la gloire ! Celle-là était grande, et pourtant qu'a-t-elle laissé, qu'un tombeau ? Ainsi tout périt dans notre âge, parce que tout y est humain. La grâce seule descend de l'éternité et y retourne, et, en y conduisant les choses et les hommes qui le veulent, elle leur donne encore en passant, par un surcroît qui ne lui coûte rien, la stabilité du temps.

(60e conférence de Notre-Dame, 1850. — *Œuvres*, éd. 1857, t. IV, p. 214-221.)

LXXIV.

L'amitié

L'amitié est le plus parfait des sentiments de l'homme, parce qu'il en est le plus libre, le plus pur et le plus profond. Dans les relations de la piété filiale et de l'amour maternel, l'enfant n'a pas choisi son père et sa mère ; il est né d'eux sans lui, et, à mesure que son cœur s'ouvre avec sa jeunesse, il connaît davantage le besoin d'aimer par un acte qui le donne à qui il veut. Si ses parents, trop avertis de ce qui manque à l'affection du meilleur fils, s'efforcent de la conquérir par une faiblesse qui les rapproche de l'enfance, ils ne font ordinairement que se préparer plus d'ingratitude ; et si, jaloux de cette sainte autorité que leur confient l'âge et la raison, ils l'exercent avec la virilité d'une tendresse qui n'oublie pas le devoir, l'enfant, plus docile, il est vrai, mieux dompté, mieux instruit de sa place, ne laisse pas cependant de concevoir cette crainte qui, toute filiale qu'elle est, arrête l'essor d'une trompeuse égalité.

A peine homme, avant même qu'il le soit, l'enfant de la plus aimable mère aspire à se séparer d'elle et à vérifier cette parole de l'Écriture, si douce et si terrible à la fois : *L'homme quittera son père et sa mère, et il s'attachera à son épouse.* Là, du moins, trouvera-t-il cette liberté du choix qui est une des conditions de l'amour ? Il s'en faut bien. Mille circonstances impérieuses désignent à l'homme la compagne de sa vie. La naissance, la fortune, le hasard, lui dictent des lois au moment où son cœur seul devrait commander, et, victime couronnée de roses amères, il s'avance à l'autel pour tout promettre et pour donner bien peu. Que de noces où l'amour est absent ! Que de foyers domestiques qui n'ont pour dieux lares que l'indifférence mal déguisée ! Et si vraiment les deux âmes se sont parlé, si la rare étincelle d'une commune affection a illuminé les deux serments, que de pièges dans ce bonheur et que de causes de sa caducité précoce !

L'amour conjugal, le plus fort de tous pendant qu'il subsiste, a cependant une infirmité qui naît de son ardeur même. Les sens n'y sont point étrangers. C'est la beauté du corps qui en est le principal aliment, et cette beauté, courte et fragile, n'est pas même assurée de garder tant qu'elle dure l'empire sur le cœur qu'elle a subjugué. Trop souvent, lorsque le monde l'admire encore, elle a perdu la félicité de son règne, et la foule lui offre des vœux qui tombent sur une ruine secrète et douloureuse. Cette belle tête ne dit plus rien à qui l'avait adorée, et un horrible abandon, un abandon inconnu qu'on ne peut pas même plaindre, succède à l'enivrement d'un culte qui s'était promis l'immortalité. Que si le charme se prolonge autant que sa cause, cette cause elle-même ne tarde pas à se flétrir.

La jeunesse, qui est un élément nécessaire de la beauté sensible, se hâte vers sa fin, et c'est vainement que l'art lutte contre une décadence qui est inexorable. L'époux veut se faire illusion ; il se la fait quelque temps. Mais il vient une heure où elle n'est plus possible, et l'amour, qui tenait à ce fil délicat des traits et des couleurs, s'évanouit peu à peu en recherchant encore ce qu'il aimait hier.

L'amitié, quand elle est vraie, n'est pas susceptible de ces revers de fortune. Fondée sur la beauté de l'âme, elle naît dans des régions plus libres, plus pures et plus profondes que toute autre affection. Ce n'est pas le sein d'une femme penchée sur un berceau qui lui donne le jour ; elle n'a pas pour portique un contrat qui lie des intérêts, et que sanctionne un autel dont le feu contient des cendres ; elle sort de l'homme par un acte de suprême liberté, et cette liberté subsiste jusqu'à la fin, sans que jamais la loi de l'homme ou la loi de Dieu en consacre les résolutions. L'amitié vit par elle-même et par elle seule ; libre dans sa naissance, elle le demeure dans son cours. Son aliment est une convenance immatérielle entre deux âmes, une ressemblance mystérieuse entre l'invisible beauté de l'une et de l'autre, beauté que les sens peuvent apercevoir dans les révélations de la physionomie, mais que l'épanchement d'une confiance qui s'accroît par elle-même manifeste plus sûrement encore, jusqu'à ce qu'enfin la lumière se fasse sans ombres et sans limites, et que l'amitié devienne la possession réciproque de deux pensées, de deux vouloirs, de deux vertus, de deux existences libres de se séparer toujours et ne se séparant jamais. L'âge ne saurait affaiblir un tel commerce ; car l'âme n'a point d'âge. Supérieure au temps,

elle habite le lieu éternel des esprits, et, tout attachée qu'elle est au corps qu'elle anime, elle n'en connaît pas, si elle le veut, les défaillances et les souillures. Et même, par un privilège admirable, le temps confirme l'amitié. A mesure que les événements passent sur la vie de deux amis, leur fidélité s'affermit par l'épreuve. Ils voient mieux l'unité de leurs sentiments au choc qui aurait pu la détruire ou l'ébranler. Comme deux rochers suspendus au bord des mêmes vagues et leur opposant une résistance qui ne fléchit jamais, ainsi regardent-ils le flot des années attaquer en vain l'immuable correspondance de leurs cœurs. Il faut vivre pour être sûr d'être aimé.

Mais n'est-ce point un songe ? l'amitié est-elle autre chose qu'un nom sublime et consolant ? Il y a des mères qui aiment leurs fils ; il y a des épouses qui aiment leurs époux. Ce sont des liens imparfaits, mais ils existent : l'amitié existe-t-elle ? n'est-ce pas une fleur de la jeunesse qui se flétrit avant le printemps ? N'est-ce pas un de ces nuages d'or qui apparaissent au lever du matin, et qui ne voient jamais le soir ?

J'ai cru longtemps que la jeunesse était l'âge de l'amitié, et que l'amitié elle-même était comme le gracieux préambule de toutes nos affections. Je me trompais. La jeunesse est trop légère pour l'amitié ; elle n'est encore assise ni dans ses pensées ni dans ses volontés, et elle ne peut, en se donnant, que donner l'espérance. D'une autre part, la maturité est trop froide pour ce grand sentiment ; elle a trop d'intérêts qui la préoccupent et l'enchaînent. Il lui manque la généreuse liberté de l'être qui n'appartient pas encore au monde, et aussi cette naïveté qui croit, cet élan qui se livre, cette indépendance qui ne craint rien de la

vie. Dois-je donc rétracter le titre même de ce chapitre et inscrire l'amitié parmi les rêves de la postérité d'Adam ? Mais l'Évangile m'arrête, ma propre histoire m'arrête aussi. Sans doute j'ai laissé sur le chemin, comme des dépouilles profanées, bien des affections qui m'avaient séduit ; j'ai vu périr dans mon cœur l'immatérielle beauté de plus d'une âme aimée. Cependant il me serait aussi difficile d'être incrédule en amitié que de l'être en religion, et je crois à l'attachement des hommes comme je crois à la bonté de Dieu. L'homme trompe, et Dieu ne trompe jamais ; c'est là leur différence : l'homme ne trompe pas toujours, c'est là sa ressemblance avec Dieu. Créature faible et faillible, son amitié a d'autant plus de prix qu'il la conçoit et la porte dans un vase plus fragile. Il aime sincèrement dans un esprit sujet à l'égoïsme ; il aime purement dans une chair corrompue ; il aime éternellement dans un jour qui finit : je le crois et je le sais. Sauf la première enfance, aucun âge n'est impropre à l'amitié. La jeunesse y apporte plus de promptitude dans la sympathie, la maturité plus de constance, la vieillesse plus de détachement et de profondeur. Ni le rang, du reste, ni la fortune, ni rien de ce qui sépare les hommes n'a ici d'action. On a vu des rois aimer un de leurs sujets, des esclaves s'attacher à leur maître. L'amitié naît de l'âme dans l'âme, et l'âme ne compte que par elle-même. Une fois qu'on se rencontre là, tout disparaît : comme un jour et bien mieux, lorsque nous nous rencontrerons en Dieu, l'univers ne sera plus pour nous qu'un spectacle oublié. Mais il est difficile de se rencontrer en un lieu aussi lointain que l'âme, aussi caché derrière l'océan qui l'entoure et sous la nuée qui le couvre. L'Écriture dit de Dieu qu'il habite

une *lumière inaccessible*[1] ; on peut dire de l'âme qu'elle habite une ombre impénétrable. On croit y toucher, et c'est à peine si la main qui la cherche a saisi la frange de son vêtement. Elle se contracte et se retire au moment où l'on se croit sûr de la posséder, tantôt serpent, tantôt colombe craintive, flamme ou glace, torrent ou lac paisible, et toujours, quelle que soit sa forme ou son image, l'écueil où l'on se brise le plus et le port où l'on entre le moins. C'est donc une rare et divine chose que l'amitié, le signe assuré d'une grande âme et la plus haute des récompenses visibles attachées à la vertu.

(*Sainte Marie-Madeleine*, chap. I, 1860, p. 21-33.)

LXXV.

La pureté

Notre vie s'ouvre par un état sourd, irresponsable, où la grâce aussi bien que la raison semble dormir dans les langes de notre berceau. Nous n'avons que des germes en nous, et nous-mêmes nous ne sommes qu'un germe dont l'activité cachée se développe lentement sous l'inspiration des deux mondes auxquels notre âme appartient. Enfin, après de longues préparations, l'âge d'homme s'inaugure en nous par une secousse ; notre pied frappe la terre comme le cheval qui vient de connaître sa force, et nous nous précipitons dans le mystère du bien et du mal avec la pléni-

1. Saint Paul, *Ire épître à Timothée*, chap. VI, vers. 16.

tude de l'instinct et de la liberté. A ce moment, le premier de notre course, nous nous trouvons munis d'une grâce que j'appellerai la grâce de possibilité, c'est-à-dire que le péché poursuit notre jeunesse de la sienne avec une ferveur qui nous laisse juste la stricte puissance de lui désobéir. Tout jeune homme l'éprouve ; tous, enfants de cet âge, vous avez connu votre faiblesse contre une passion sanglante qui touche à ce qu'il y a de plus doux et à ce qu'il y a de plus vil : à ce qu'il y a de plus doux, parce qu'elle se rattache aux affections du cœur ; à ce qu'il y a de plus vil, parce qu'elle tombe naturellement dans la fange extérieure des voluptés. C'est là votre blessure. Elle est grande et profonde, et si la grâce vous est donnée pour en cicatriser les charmes, c'est une grâce jeune comme vous, qui n'a point encore mûri dans les combats du bien. Elle vous parle, elle vous touche, elle vous fait libres ; mais parce qu'elle n'est qu'une première et virginale émanation de la bonté divine, parce que vous ne lui avez point imprimé par une longue correspondance le caractère de la vertu, elle n'apporte à votre aide que l'action sobrement efficace dont vous avez besoin pour être capable de résister.

Ah ! pleurez votre âge, mais n'en désespérez pas. Évitez surtout une erreur, ne vous dites pas : J'aimerai Dieu et je le servirai plus tard ; je l'aimerai et le servirai quand la passion des sens sera refroidie dans mon sein frémissant. Car vous attendriez en vain cette heure de paix ; elle ne vient pas toute seule et du simple cours des années. Le temps ne fortifie dans les êtres que ce qu'il y trouve, et s'il y trouve le vice, il le scelle de jour en jour d'un sceau plus pesant. Ne vous figurez pas que le vieillard respire sous ses che-

veux blancs le calme d'une tempérance qui lui soit comme innée : cela est vrai de l'homme qui a combattu ses passions dès l'aurore de sa liberté, et qui leur a fait prendre vers le ciel une route d'autant plus sûre qu'elle coûtait plus d'efforts. Mais l'homme qui a lâchement abandonné les rênes de son âme, qui a compté sur l'âge, et non sur la vertu, celui-là ne reçoit de la vieillesse que l'opprobre au lieu du secours. Les ressorts de sa volonté, détendus par une longue déshabitude de l'empire, sont impuissants à le gouverner, et son intelligence, corrompue par les images séculaires de la volupté, suscite de ses os une fumée qui l'enivre, et ne lui permet pas même de demander au sommeil la pureté que lui refuse le jour. Ne tournez donc point vos espérances vers le temps : le temps ne vous amènera que la maturité de vos vices ou de vos vertus. Commencez en vous, dès cette heure, le règne des choses que vous aimez, le règne du bien, si c'est le bien qui a vraiment votre amour. Ce règne vous coûtera. La lutte est le caractère de l'âge spirituel où vous vous trouvez, mais une lutte féconde où chaque victoire vous affermira dans la puissance de vaincre, et enfoncera l'ancre de vos destinées dans le sol de l'éternité.

(69e conférence de Notre-Dame, 1851. — *Œuvres*, éd. 1857, t. IV, p. 504 506.)

LXXVI.

Le mariage

Nous sommes tous, Messieurs, sous cette loi de la solidarité surnaturelle, et, bien qu'elle n'ait pas pour

base un droit strict, cependant elle est d'une application continuelle et considérable dans le gouvernement de la Providence, comme on le voit à chaque page des livres saints. Nos pères ont travaillé pour nous dans les deux ordres, l'ordre du temps et celui de l'éternité ; ils ont, au ciel et sur la terre, tracé le sillon de nos voies, et nous rencontrons, en y marchant, les plantes amères ou les plantes fécondes qu'ils y ont semées pour nous. Nous sommes héritiers de la grâce comme héritiers du sang, quoiqu'à des titres divers, et ce qu'ont été pour nous nos ancêtres, nous le serons à notre tour pour les générations qui sortiront de la nôtre. Nous leur léguerons un trésor de bien ou de mal, qui leur aplanira le chemin du ciel, ou le leur rendra plus difficile et plus strict. Et à cette occasion, Messieurs, permettez-moi de donner un conseil à ceux d'entre vous qui n'ont pas encore enchaîné dans les liens du mariage leur première liberté. Qu'ils sachent bien que s'allier à une famille c'est s'allier à des bénédictions ou à des malédictions, et que la dot véritable n'est pas celle que l'officier public constate sur le papier. La dot véritable, Dieu seul la connaît. Mais, à un certain degré, par la mémoire des hommes, vous pouvez la connaître aussi. Cherchez donc non pas l'or visible, mais l'or invisible ; demandez-vous si le sang qui va se mêler au vôtre contient des traditions de vertus humaines et divines, s'il s'est longtemps purifié dans les sacrifices du devoir, si la main que vous allez recevoir s'est jointe à l'autre main pour invoquer Dieu, si les genoux qui vont se ployer devant l'autel avec les vôtres sont accoutumés et heureux de s'humilier ainsi. Demandez-vous si l'âme est riche de Dieu. Remontez aussi haut que possible dans son histoire

héréditaire, afin que tous les rameaux en étant explorés comme une mine où votre destinée prendra ses racines en arrière de vous, vous sachiez ce que pèse devant Dieu cette génération qui vous était étrangère et qui va se joindre à la vôtre pour n'en faire qu'une seule à votre postérité. Si l'auréole de la sainteté y manque visiblement, fuyez à l'autre pôle quand même on vous apporterait tous les trésors du monde, et ne confondez pas dans une alliance adultère de longues bénédictions avec de longues malédictions. Hélas ! si tant de gémissements plus forts que la pudeur s'élèvent du sein des familles, c'est qu'en les formant un jour on avait compté la dot de la terre sans compter la dot du ciel.

(*Ibid.*, p. 502-504)

LXXVII.

La famille

L'homme était.... aux pieds de son Créateur et de son Père, enivré de l'inertie d'un sommeil surhumain, ne sachant rien de ce qu'on méditait sur lui, et Dieu le regardait en pensant. Fallait-il diviser cette belle créature pour la multiplier ? Fallait-il créer à côté d'elle une image d'elle-même, sans autre communauté que la similitude, et faire sortir le genre humain d'un premier homme associé à un second ? C'eût été détruire l'unité dans la racine même d'où elle devait fleurir. Il y eût eu deux sangs, il n'en fallait qu'un. Il fallait que l'humanité tout entière sortît d'un seul homme, que la pluralité vivante jaillît de

l'unité vivante, et que l'homme multiplié sans divisions reconnût dans son semblable, émané de lui, *les os de ses os, et la chair de sa chair* [1]. C'est avec cette pensée que Dieu s'incline vers l'homme, et qu'il va le toucher ; mais où le touchera-t-il ? Le front de l'homme, où repose avec son intelligence le siège éminent de sa beauté, se présentait naturellement à la main créatrice, et semblait appeler la bénédiction nouvelle qui allait descendre sur nous. Dieu ne le toucha point. Si belle faculté que soit l'intelligence, elle n'est pas le terme de notre perfection ; calme comme la lumière, froide comme elle, ce n'était pas du point qui lui correspond dans l'architecture extérieure de l'homme, que Dieu devait susciter le miracle de notre pluralité consubstantielle. Il connaissait un endroit meilleur ; il y posa la main. Il la posa sur la poitrine de l'homme, là où le cœur marque par son mouvement le cours de la vie, là où toutes les saintes affections ont leur retentissement et leur contre-coup. Dieu écouta un moment ce cœur si pur qu'il venait de créer, et arrachant par une pensée de sa toute-puissance une partie du bouclier naturel qui le couvre, il forma la femme de la chair de l'homme, et son âme du même souffle qui avait fait l'âme d'Adam.

L'homme vit l'homme. Il se vit dans un autre avec sa majesté, sa force, sa douceur, et une grâce de plus, nuance délicate, qui ne lui présentait une dissemblance que pour établir entre les deux parties de lui-même une plus étroite fusion. Premier regard de l'homme sur l'homme, quel fûtes-vous ? Premier instant nuptial de l'humanité, qui vous dira ? Nous ne chercherons

1. *Genèse*, chap. II, vers. 23. (L.)

pas à vous le peindre, Messieurs, nous ne diminuerons pas dans une vaine poésie la solennité de ces noces dont Dieu fut le consécrateur ; mais imitant l'austère simplicité de l'Écriture, nous vous dirons ce qu'elle nous a dit.

Après donc que Dieu eut conduit à l'homme sa compagne, selon l'expression des saintes pages, il prononça sur eux en ces termes la bénédiction d'une inépuisable fécondité : *Croissez et multipliez-vous, et remplissez la terre* [1]. Et avec ces paroles, efficaces comme toutes les paroles de Dieu, l'homme reçut le don de produire et de perpétuer le miracle de la diffusion de son être dans des rejetons personnellement distincts de lui, mais un avec lui par la forme et par le sang. L'humanité était fondée, et l'homme, en qui elle venait de l'être, l'homme roi, époux, père, portant dans son sein l'innombrable postérité de ses fils, entonna l'hymne du premier hyménée, le chant du premier amour, la loi de la première famille, la prophétie de toutes les générations. Écoutons-le, Messieurs, écoutons notre ancêtre parlant à sa race au nom de Dieu ; écoutons la première parole de l'homme qui ait traversé les siècles et qui ait enseigné le genre humain. *Voici*, dit-il, *l'os de mes os et la chair de ma chair ; celle-ci s'appellera vierge parce qu'elle a été tirée de l'homme ; c'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à son épouse, et ils seront deux dans une chair* [2]. Telle est la loi de la famille, de la société, de la civilisation ; tel est l'oracle qui réglera à jamais le sort de l'humanité. Tout législateur qui en méprisera

1. *Genèse*, chap. I, vers. 28. (L.)
2. *Ibid.*, chap. II, vers. 23 et 24. (L.)

le commandement ne fondera que la barbarie ; tout peuple qui s'en écartera n'atteindra point l'ère de la justice et des saintes mœurs. C'est de la constitution de la famille que dépendra dans tous les âges le progrès ou la décadence de la société, et la constitution de la famille, signée de l'homme et signée de Dieu, est écrite dans la charte dont vous venez d'entendre la proclamation. La femme ne sera point l'esclave de l'homme ; elle en sera la sœur, *l'os de ses os*, *la chair de sa chair ;* partout où on la dégradera de ce rang, l'homme sera dégradé lui-même ; il ne connaîtra point les pures joies du véritable amour. Assujetti à la domination des sens, la femme ne lui sera qu'un instrument de volupté ; elle ne lui parlera point de Dieu avec l'autorité de la tendresse, elle n'adoucira point son cœur par le charme constant du sien, elle ne polira point sa vie par la délicatesse innée de son geste et de sa voix. Le seuil domestique, symbole de la servitude, au lieu de rappeler à l'homme les heures saintes et fortunées de son passage terrestre, ne lui rappellera que l'inconstance de ses plaisirs, que la dureté de ses passions.

Mais la femme ne sera point seulement la sœur de l'homme en vertu de la communauté d'origine ; elle en sera l'épouse, elle lui apportera dans la virginité de son corps et de son âme un don inestimable, un don que l'homme ne pourra plus recevoir d'un autre, tant que la mort n'aura pas rompu le serment qui en aura été le prix. *La femme*, dit Adam, *s'appellera vierge ; c'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à son épouse, et ils seront deux dans une chair.* Ils seront deux, et non davantage ; ils seront deux jusqu'à ne plus être qu'une chair ; et comme

la mort dissout l'unité de la chair, la mort seule aussi détruira l'unité du mariage, source de la vie. Si la fragilité du cœur humain oublie cet ordre, s'il ose élever l'adultère jusqu'à la sainteté du mariage, en profanant celle-ci, la femme n'existera plus ni comme épouse ni comme mère ; l'enfant issu de ses entrailles par une imparfaite union ne reconnaîtra plus en elle qu'une victime déshonorée, et dans ses propres jours que le fruit d'une égoïste paternité.

Ainsi, alliance fraternelle de l'homme et de la femme, alliance exclusive et indissoluble, où l'homme cependant exerce l'autorité principale, parce qu'il est la souche d'où sa compagne a été prise, et qu'elle lui a été donnée par Dieu, selon le langage de l'Écriture, comme *un être semblable à lui* [1] : telle est la constitution régulière de la famille, hors de laquelle il n'y a plus qu'oppression de la femme et de l'enfant, affaiblissement du sens moral, substitution de la volupté à l'amour, de l'égoïsme au dévouement, enfin barbarie ou décadence, selon l'âge des nations où s'est introduit le mépris des lois fondamentales de la société.

(51e conférence de Notre-Dame, 1848. — *Œuvres*, éd. 1857, t. III, p. 666-670.)

LXXVIII.

La femme

A la grâce de l'enfance, si particulièrement favorable au salut des hommes, il faut ajouter la grâce du

1. *Genèse*, chap. II, vers. 18. (L.)

sexe. Dieu, en tirant du sein de l'homme la compagne de ses jours, et en lui imposant le devoir d'une constante subjection, l'en a dédommagée par deux dons précieux, le don de la foi et le don de la charité. Il a dit à la femme, en la mettant au monde : Tu croiras et tu aimeras. Bien des pièges sans doute ont entouré vos mères pour leur dérober l'honneur de cette vocation. Mais si je leur manquais ici de respect, si j'outrageais en elles l'éminence du caractère chrétien, vous les vengeriez dans votre cœur en y rappelant leurs vertus, et, malgré tant de faiblesses célèbres, vous témoigneriez du privilège de grâce qui leur fut accordé. Le jeune homme, quand il regarde le monde, peut douter de la femme ; il ne le peut plus quand il regarde sa mère. Le monde corrompt tout, même la femme : mais elle échappe au monde par deux portes que Dieu lui a dès longtemps ouvertes, la virginité et la maternité. C'est là qu'est son trône, et ce trône est debout. S'il en est qui en descendent, et il n'en est que trop, Dieu leur a préparé des secours d'une efficacité qui les rappelle aisément. Leur jeunesse est courte ; comme la fleur tombe, ainsi tombe cette beauté qui conjure leur perte : elles se voient déchues presque aussitôt que reines, et leur âme, désabusée de l'homme, qui n'aime qu'un jour, se retourne vers le seul cœur qui contienne une inextinguible affection et qui soit digne du leur. L'éternelle Beauté se penche vers elles, et sans rendre à leur front un éclat qui les tromperait encore, elle leur rend la jeunesse d'une foi vive et d'une ardente charité. On les voit, dans leur faible chair, soutenir l'âpreté de la pénitence, et elles feraient douter quelquefois laquelle est la plus précieuse, de la vertu qui n'a jamais péri, ou de la vertu qui est sortie du

tombeau. C'est pourquoi deux paroles presque également sublimes ont été dites à la femme dans l'Évangile du Fils de Dieu : la Vierge Marie entendit l'une, la pécheresse Madeleine entendit l'autre. La première disait : *Je vous salue, pleine de grâce* [1]. La seconde disait : *Beaucoup de péchés lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé* [1].

(71e conférence de Notre-Dame, 1851. — *Œuvres*, éd. 1857, t. IV, p. 578-580.)

LXXIX.

Rôle éducateur de la femme

Le second ministère que l'Évangile a créé pour la femme chrétienne, c'est le ministère d'éducation. A qui l'homme naissant sera-t-il confié ? A qui le remettra-t-on pour lui inspirer une âme bonne ? Quelle est la main assez délicate, assez ingénieuse, assez tendre pour assouplir cette bête fauve qui vient de naître entre le bien et le mal, qui pourra être un scélérat ou un saint ? Ne cherchons pas si loin. Déjà son éducation a commencé dans le sein même qui le portait. Chaque pensée, chaque prière, chaque soupir de sa mère a été un lait divin qui coulait jusqu'à son âme et le baptisait dans l'honneur et la sainteté. Le père n'y peut rien directement. A la mère seule il a été donné que son âme touchât pendant neuf mois à l'âme de l'enfant, et lui imposât des prédispositions

1. S. Luc, *Évangile*, chap. I, vers. 28. (L.)
2. *Ibid.*, chap. VII, vers. 47. (L.)

à la vérité, à la bonté, à la douceur, germes précieux dont elle achèvera la culture au grand jour, après les avoir semés dans les profondeurs inconnues de sa maternité. L'enfant paraît ; il échappe à cette première éducation de l'Évangile par les entrailles de sa mère ; mais il est reçu dans des mains que l'Évangile a bénies, il n'a plus à craindre le meurtre ou l'exposition ; il dort tranquille sous la protection de sa mère armée de Jésus-Christ. Et dès que ses yeux s'ouvrent, quel est le premier regard qu'il rencontrera ? Le regard pur et pieux d'une chrétienne. Et dès qu'une parole, se glissant par les tortueux canaux de l'ouïe, pourra s'introduire jusqu'à son âme, qui la lui dira ? Qui lui jettera la première parole, la première révélation, le premier cri d'une intelligence à une intelligence ? Qui ? Ce fut Dieu autrefois ; c'est encore lui maintenant par notre mère purifiée et sanctifiée. C'est la femme chrétienne qui a succédé à Dieu dans le ministère sacré de la première parole. Quand Adam l'entendit, et que la flamme de son esprit s'alluma de ce coup sous l'horizon étincelant du ciel, c'était Dieu qui lui avait parlé. Et nous, quand notre cœur s'éveille à l'affection, et notre esprit à la vérité, c'est sous la main, sous la parole, sous le poids de l'amour maternel que ce prodige s'accomplit.

L'enfance disparaît bien vite, et la jeunesse s'annonce avec ses instincts de liberté. L'éducation devient plus périlleuse sans cesser d'être nécessaire ; toute puissance nous pèse comme un joug. Une seule demeure, sinon intacte, du moins respectée. Nous entendons encore la vérité de la bouche d'une mère aimée de Dieu ; son regard n'a pas perdu toute autorité ; son reproche n'est pas sans aiguillon pour causer le re-

mords, et quand elle est tout à fait désarmée, ses larmes lui restent comme un dernier commandement auquel nous ne résistons pas. Elle se fraye à notre insu des passages qui conduisent aux endroits les plus secrets de notre cœur, et nous sommes étonnés de l'y trouver au moment où nous nous croyons seuls. Vertu singulière, se survivant à elle-même, et qui atteste dans ses débris mêmes à quelles sources efficaces Dieu l'avait trempée !

Quand la mère finit, l'épouse commence. L'homme est maître à son tour ; mais sa magistrature n'exclut pas celle qu'il donne sur lui-même, et son cœur obéit d'autant mieux que sa pensée commande avec un empire qui n'est pas disputé. La fougue de la jeunesse s'est apaisée ; l'homme ne souhaite plus l'indépendance comme un bien qui passe tous les autres, et qui le met en possession de lui-même ; il se possède assez, il est sûr de son pouvoir, il retourne vers la douceur de l'enfance par la pente de sa volonté et le poids même de la vie. L'amitié lui manque, il n'a plus d'égaux : et qui n'a besoin d'égaux ? Qui n'a besoin d'une personne assez tendre pour commander, assez dévouée pour dire la vérité ? L'homme la demande à l'épouse, après l'avoir eue de sa mère ; il recherche autant l'autorité qu'il l'a crainte un moment. Il l'accepte du moins sans résistance, parce que l'amour en fait le fond, et qu'il y puise les consolations de chaque jour contre les amertumes de la maturité. Car la vie devient sévère en déclinant vers le soir ; les déceptions abondent ; la lumière des choses se ternit ; les soucis creusent le front, et l'ambition même, lasse du succès, laisse échapper ce cri de la vanité trompée :

Mon cœur, lassé de tout, demandait une erreur
Qui vînt de mes ennuis chasser la nuit profonde,
Et qui me consolât sur le trône du monde.

Or, cette erreur cherchée, si c'est une erreur, qui la donne que l'épouse ? C'est elle qui colore les événements heureux, qui embaume les revers, qui reçoit au seuil domestique ce fugitif des honneurs tout meurtri de sa chute, ce proscrit de la pensée qui n'a remporté de la science que le martyre du doute. L'épouse chrétienne infiltre dans ces âmes brisées le détachement et la certitude ; elle ressuscite dans leur âme le Dieu qui réjouissait leur jeunesse, et ravive leur vie mourante aux sources de l'éternité.

Si la grâce lui manque pour cette dernière scène de l'éducation humaine, tout n'est pas perdu ; les transfigurations de la femme chrétienne ne sont pas encore achevées, non. Après avoir été mère, puis épouse, la femme chrétienne se reproduit sous une nouvelle forme : elle est fille ! Et quel est l'homme, à soixante ans, qui n'apprend pas de sa fille ? Quel est l'homme qui, n'ayant pas connu Dieu dans la vie et dans la raison, et voyant sa jeune enfant s'agenouiller chaque soir devant l'invisible Majesté, ne soupçonne, à la naïveté de sa prière et de sa joie, à la paix de son cœur, quelque chose du mystère qui s'approche de lui par une si vive représentation ? O tendresse des voies de Dieu! Notre mère nous apprenait son nom quand nous étions enfants ; l'épouse l'a redit, dans l'intimité nuptiale, à l'âme enivrée du jeune homme ; la fille le raconte au vieillard courbé par l'âge, et lui ramène, dans ses jours de décadence, une révélation toute jeune et toute vierge ! Le ciel dira combien d'âmes ont été le fruit de cette dernière

violence de la vérité ; combien, qui n'avaient rien vu et rien entendu, se sont éveillés du songe de l'erreur sur leur lit de mort, et ont adoré de leur souffle expirant l'éternel amour se montrant à eux sous la forme angélique d'une fille bien-aimée.

(34e conférence de Notre-Dame, 1845. — *Œuvres*, éd. 1857, t. III, p. 147-151.)

LXXX.

L'Éducation

Laissez l'enfant au cours naturel de ses instincts, que deviendra-t-il ? Un égoïste, un despote, un petit monstre, qui, après avoir abusé de sa faiblesse contre sa nourrice et sa mère, abusera de sa force contre ses compagnons d'âge et de plaisir, jusqu'à ce que, parvenu à la maturité du vice, il ne présente plus qu'un spectacle inférieur à celui que donne le sauvage, le spectacle de l'animalité pure, se repaissant de débauche et de cruauté. Il faut, il faut l'arrêter de bonne heure, châtier sa tyrannie, lui apprendre qu'il a des devoirs avant d'avoir des droits ; il faut courber sa tête et ployer ses genoux ; il faut qu'il s'humilie, qu'il demande pardon de ses fautes, qu'il pleure d'avoir offensé, qu'il subisse avec persévérance l'instruction de la verge et l'initiation de l'amour, et qu'abattu, relevé, froissé, taillé, caressé, il arrive au milieu des hommes, sinon doux et vraiment aimable, du moins poli comme un marbre au sortir de l'âme et des coups du sculpteur. Sans éducation point de civilisation, c'est-à-dire que l'homme est nativement barbare, et que la bonté se développe

en lui par une culture profonde, dont l'art exige une sainte tendresse dans une mâle vertu. Malheur à l'empire qui ne sait plus élever ses enfants ! Malheur à l'empire qui confond l'enseignement avec l'éducation, qui croit que le bien jaillit de la science et de la littérature, quelles qu'elles soient, et qu'aligner des mots qui se pondèrent, c'est préparer l'âme de l'homme et du citoyen ! L'éducation est la tradition de l'obéissance, du respect et du dévouement, à une âme impatiente du joug et pétrie d'égoïsme, tradition sublime dont rien ne répare l'absence, et dont la nécessité prouve invinciblement la prépondérance spontanée du mal sur le bien.

(64e conférence de Notre-Dame, 1850. — *Œuvres*, éd. 1857, t. IV, p. 324-325.)

LXXXI.

L'homme est un être enseigné

L'homme est un être enseigné.

Pourquoi ai-je pris la parole dans cette enceinte ? Si je jette les yeux autour de moi, je découvre des fronts de tous les âges, des cheveux qui ont blanchi dans les veilles de la science, des visages qui portent la trace de la fatigue des combats, d'autres qu'animent les douces émotions des études littéraires, de jeunes hommes enfin qui viennent de cueillir à peine la troisième fleur de la vie. Assemblée, assemblée, dites-moi : Que me demandez-vous ? Que voulez-vous de moi ? La vérité [1] ? Vous

1. C'est ce cri célèbre qui, au dire de Lacordaire lui-même, frappa si vivement Mgr de Quélen.

ne l'avez donc pas en vous, vous la cherchez donc, vous voulez la recevoir, vous êtes venus ici pour être enseignés.

Lorsque vous étiez enfant, vous aviez une mère, ce fut sur son sein que vous reçûtes votre première éducation. Elle vous éclaira d'abord dans l'ordre des sensations, en vous dirigeant continuellement dans vos rapports avec les objets extérieurs. De plus, par la transmission longue et laborieuse de la parole, elle ouvrit en vous la source de l'intelligence. Puis elle déposa au fond de votre âme un trésor plus précieux, celui de la conscience ; elle vous punit et vous récompensa selon vos actions, vous donna la mesure du juste et de l'injuste, et fit de vous un être moral. Elle vous initia encore aux mystères de la foi, et vous apprit à croire aux choses invisibles, dont les choses visibles ne sont que le reflet ; elle fit de vous un être religieux. C'est ainsi que, dès l'aurore de votre vie, vous fûtes enseigné dans les quatre ordres qui constituent tout votre être : dans l'ordre des sensations, des idées, de la conscience et de la foi.

Quand l'homme a passé l'âge du premier enseignement, il se range dès lors dans une des deux classes qui se partagent l'humanité : les hommes éclairés, et ceux qui ne le sont pas. Les hommes qui ne sont pas éclairés forment ce qu'on appelle le peuple, et le peuple, absorbé dans sa pauvreté et son travail incessant, reste à jamais incapable de revenir sur son éducation première par ses études personnelles et ses réflexions propres. Il ne saurait discuter à fond ses sensations, ses idées, sa conscience, sa foi. Il ne peut s'affranchir de l'enseignement qui lui a été donné, qu'en acceptant de nouveaux enseignements, dont il se croira peut-être

le juge, mais dont il ne sera au fond que le serviteur. Aussi, quand vint au monde Jésus-Christ, le libérateur des intelligences, il disait de la mission que son Père lui avait confiée : *Le Seigneur m'a envoyé pour évangéliser les pauvres* [1]. Pourquoi les pauvres ? Sans doute parce qu'ils sont le plus grand nombre, et que toutes les âmes étant égales devant Dieu, quand il les pèse dans la balance de l'éternelle justice, l'âme du peuple doit l'emporter ; mais aussi et bien davantage encore, parce que le peuple, dans son impuissance d'apprendre et de savoir, a besoin d'un maître qui le mette en possession de la vérité par un enseignement sans frais et sans péril.

S'il en est ainsi du peuple, c'est-à-dire de la presque totalité du genre humain, n'y aura-t-il pas du moins une exception pour ceux que nous avons appelés les hommes éclairés ? Ne pourront-ils briser avec l'enseignement qui les a faits ce qu'ils sont, et se reconstruire eux-mêmes, par leurs propres forces, une intelligence qui vienne d'eux ? C'est, il est vrai, leur prétention. Vous vous en souvenez, Messieurs, lorsque vint l'époque où vous sortîtes de la famille pour entrer dans la société, il vous sembla qu'il s'était éveillé en vous une puissance nouvelle que vous appelâtes raison. Vous vous prîtes à adorer cette puissance, et, vous agenouillant devant elle, vous disiez : Voici mon seul maître et mon seul roi ! C'est la raison qui m'enseignera désormais s'il existe des sensations, des idées, une conscience, des choses qui ne se voient pas et qui soutiennent ce monde que nous voyons. Vous le disiez, Messieurs, mais c'était en vain, vous ne pûtes pas vous dépouiller

1. S. Luc, *Évangile*, chap. IV, vers. 18. (L.)

de l'homme primitif ; votre raison était un don de votre éducation ; vous étiez les fils de l'enseignement, les fils du préjugé, les fils de l'homme : vous l'êtes encore. En effet, la classe éclairée se divise elle-même en deux autres : l'une, des hommes qui sont libres de leur temps, et que l'on peut nommer hommes de loisir ; l'autre, de ceux qui sont forcés au travail par la nécessité de leur position. Celle-ci est incomparablement la plus considérable. Le partage des propriétés fait que chacun a besoin de son labeur pour conserver la position sociale que lui ont transmise ses pères, et, dans une semblable servitude, on ne saurait s'occuper activement des grandes questions qui agitent l'humanité, et se livrer à des études philosophiques qui, à elles seules, suffiraient pour absorber toute une existence. Cette classe est donc à peu près dans la même impuissance que le peuple : elle est, avec l'orgueil de plus, parmi ces pauvres de l'intelligence que Jésus-Christ est venu évangéliser. Car prenez garde, Messieurs, de prendre dans un sens trop matériel et restreint les termes de l'Évangile. La première indigence est l'indigence de la vérité, comme la première richesse est la richesse de l'âme par la vérité. Et quand l'homme a reconnu son bien, quand il est riche de la vérité, il n'échangerait pas le sort qu'elle lui a fait contre toute la fortune des rois.

Mais, les parts ainsi faites, que reste-t-il donc flottant superbement à la surface de l'humanité, et capable d'user de sa raison pour se reconstruire soi-même ? Quelques hommes privilégiés, qui ont reçu du Ciel le génie, chose rare, la fortune, chose moins rare, mais qui pourtant l'est aussi, et enfin des dispositions innées à un travail soutenu. Génie, fortune,

travail, trois conditions nécessaires pour devenir une intelligence supérieure. Voilà ceux qui pourraient rejeter les idées venues par l'enseignement, pareils à l'aigle qui, prenant son aiglon dans ses serres, s'il voit qu'il ne peut fixer le soleil, le rejette à terre comme un vil fardeau. Mais ceux-là ont beau faire, la captivité pèse aussi sur leur tête. Ce n'est pas chaque homme seulement qui se trouve enseigné, ce sont encore les nations et les siècles. Après avoir vaincu sa nourrice et ses maîtres, il reste à l'homme de génie une autre tâche, celle de vaincre sa nation et son siècle.

Le peut-il ? Cela s'est-il vu ? Regardez autour de vous : quel homme, si grand qu'il soit, ne porte pas sur son front le signe de son peuple et le signe de son siècle ?

(1re conférence de Notre-Dame, 1835. — *Œuvres*, éd. 1857, t. III, p. 14-18.)

LXXXII.

Le maître

Qu'est-ce.... qu'un maître ? Qu'est-ce que ce caractère qui doit être le nôtre, et que la langue, interprète infaillible des idées communes, appelle d'un nom d'autant plus expressif qu'il s'applique aujourd'hui à moins d'hommes et à moins de choses ? Les ambassadeurs, dans des occasions solennelles, continuent à dire : *Le roi mon maître*. Mais ce langage n'est plus dans leur bouche qu'une tradition sans écho, et si vous interrogez non pas même un peuple, mais un simple citoyen, il ne vous dira pas que son prince est son

maître, car il estime n'en pas avoir d'autre que lui-même, dût-il s'exposer au mot de Henri IV : « Mon ami, vous avez un sot maître. » Le soldat, malgré la rigueur de la discipline, n'a que des chefs, et il dit d'eux : Mon général, mon capitaine, mon lieutenant. L'artisan et le commis disent : Mon patron. Le serviteur dit : Monsieur. Nulle part, semble-t-il, il n'y a plus de maîtres. L'écolier seul se sert encore de cette expression, et, malgré la meilleure volonté d'être et de faire comme les autres, il dit comme autrefois : Mes maîtres. Il le dira même plus tard, s'il en a rencontré de véritables, avec une expression de reconnaissance et d'orgueil.

D'où vient cela ? Pourquoi ce nom, si pénible à l'amour-propre, revêt-il une couleur heureuse dans son application à ceux qui dirigent nos années de culture et d'effervescence ? Est-ce parce que cet âge est plus simple, plus naturellement et plus entièrement soumis à l'autorité ? Je ne le pense pas. L'enfant et le jeune homme sont impatients du frein, et, quelque justice qu'ils doivent rendre un jour à ceux qui les auront formés en les retenant sous le joug de l'obéissance, ils n'en ont pas moins l'instinct inné de l'affranchissement. C'est d'ailleurs, dans le sens classique du mot de maître, qu'il faut chercher les causes d'une popularité qu'il n'a plus que là. Il ne veut pas dire que nous ayons sur nos élèves un empire absolu : car, plus haut que nous, l'État et la famille sont là pour les protéger. Il n'exprime pas non plus le droit qui nous appartient de les punir de leurs fautes : car les magistrats aussi exercent le même ministère de justice, et on ne les appelle point des maîtres. Il ne signifie pas davantage la part qui nous est communiquée de l'autorité paternelle :

car le père s'appelle père, et il n'a jamais songé à revendiquer pour lui un nom plus grave ou plus impérieux. Il se contente de celui que la nature lui donne, et qui satisfait son cœur en suffisant à son devoir.

Qu'y a-t-il donc sous ce nom de maître qui nous est conféré par privilège ? Quel est son sens, son origine ? Quelle est la cause du prestige qu'il conserve pour nous seuls, et quelles obligations nous rappelle-t-il à nous-mêmes qui le portons ?

Bossuet disait : « Sortez du temps et du changement. » Je vous dirai : Sortez de toute idée de commandement, de juridiction, de discipline, de pouvoir sous une forme ou sous une autre ; car là n'est point ce qui nous fait maîtres. Nous le sommes dans une acception tout autrement élevée, qui nous protège contre les craintes de l'orgueil, en même temps qu'elle nous avertit de la grandeur et des périls de notre mission. Nous sommes maîtres parce que nous sommes initiateurs ; nous sommes maîtres au sens où le Sauveur du monde disait à ses disciples : *Ne vous appelez point maîtres ; car c'est moi seul qui le suis pour vous* [1]. C'est-à-dire : Ne faites pas comme les sages qui enseignent la vérité en leur nom et se donnent pour les pères de la doctrine ; car moi seul je suis la doctrine et la vérité. Nous sommes maîtres au sens où Raphaël l'était de la foule qui se pressait sur ses pas pour apprendre de lui le génie du dessin, l'inspiration de la couleur et la magie du pinceau. Nous sommes maîtres au sens où l'antiquité l'est encore de nous, par la tradition du goût et de l'harmonie dans les choses de l'esprit. C'est la pensée qui est le siège de notre pouvoir. Il nous vient des ré-

1. S. Matthieu, *Évangile*, chap. XXIII, vers. 8.

gions qu'habitent la vérité, la beauté, la justice, l'ordre et la grandeur, tout ce qui fait de l'homme un être divin, et de l'enfant un être qui a la vocation de devenir un homme. Peut-être ne le comprend-il pas tout d'abord, et ne voit-il en nous que les gardiens austères de ses jeunes facultés : mais, à mesure qu'elles grandissent par la lumière que nous y versons, il connaît son erreur, il connaît que l'âme est la patrie de la vraie liberté, et que la liberté s'y fait par la science et la vertu. Comme la terre enchaînée sur ses pôles pourrait d'abord, si elle venait à prendre conscience d'elle-même, gémir de la force qui la retient autour du soleil, mais ensuite, se voyant inondée de clarté dans le mouvement qui l'emporte, accepterait sa place et sa loi des mains de la Providence : ainsi l'enfant, captif extérieur de la règle et du travail, sent tôt ou tard, au libre vol de sa pensée, à la joie mâle du savoir, à l'onction plus grave encore du bien accompli, qu'il est dans l'orbite de sa destinée véritable, au chemin de l'honneur et de la félicité. Il le sent, et une part de sa gratitude retombe, après Dieu, sur ceux qui l'initièrent à ce règne invisible et tout-puissant des belles choses : il les appelle ses maîtres, comme la postérité reconnaissante appelle de siècle en siècle ceux qui lui ont laissé dans des œuvres dignes d'elle un exemplaire et un souvenir de cette beauté qui n'a point d'âge. Et nous, interprètes vivants de ces grands génies, nous nous présentons avec eux à l'esprit de nos élèves ; nous leur donnons le secret de la langue qu'ils parlaient ; nous leur apprenons à balbutier, dans des imitations graduées, des mots harmonieux, des phrases puissantes, un discours moins tissu par l'art que par l'inspiration, à trouver enfin dans eux-mêmes, après l'avoir senti

dans les autres, la verve qui remue et l'éloquence qui émeut. Par là, quoiqu'en un rang inférieur, nous sommes aussi leurs maîtres ; étrangers à la gloire, nous ne le sommes point au sacerdoce, et le dévouement achève en nous l'auréole dont la pensée a dessiné les premiers traits.

Je dis le dévouement, et ce mot me conduit aux devoirs que nous impose le titre dont je viens de vous expliquer l'origine et la force. Ces devoirs sont grands. Il ne s'agit pas seulement pour nous d'éveiller l'esprit de nos élèves et de le rendre sensible aux touches du beau : c'est l'homme tout entier qui est dans nos mains, ce sont toutes ses facultés qui nous sont confiées pour les former dans un long apprentissage à leur exercice légitime. Dieu a commencé, la famille a ébauché, le monde achèvera : entre Dieu et la famille d'une part, le monde de l'autre, notre tâche est de faire assez pour que l'ouvrage de Dieu et de la famille ne soit pas vain, et que l'action du monde ne soit pas impuissante à son tour. Continuateurs et précurseurs, continuateurs de Dieu et de la famille, précurseurs du monde, nous devons réunir en nous des qualités qui tiennent de ces deux extrêmes : la science de Dieu, la tendresse de la famille, et la justice du monde. Il nous faut envelopper tout ce que nous enseignons dans la lumière divine, réchauffer tous nos actes dans l'amour paternel, et tenir sur les fautes le sceptre équitable, mais vengeur, de cette société qui attend l'enfant pour le traiter en homme. Voilà nos devoirs.

(Discours à l'école de Sorèze, le 7 août 1856. — *Œuvres*, éd. 1857, t. V, p. 339-344.)

LXXXIII.

Succès et mérite

Les récompenses décernées par des maîtres, les larmes causées par la justice obtenue, les pressentiments des mères devant les triomphes de leurs enfants, non, cela n'est point trompeur, et s'il y a des prophètes plus divins, soyez convaincus qu'il n'y en a pas de plus sûrs.

On pourrait dire que le succès témoigne des dons de la nature bien plus qu'il ne manifeste le travail de l'intelligence, et que par conséquent il est un faux indice du mérite réel : mais la Providence a voulu que sans une culture sérieuse les dons naturels les plus parfaits ne portassent pas leurs fruits, comme ces plantes dont la sève, si riche qu'elle soit, s'altère faute de soins, et ne rend plus à l'homme qu'une moisson dégénérée. Le travail est la condition nécessaire du développement de l'esprit, et le travail lui-même n'est possible, surtout dans la jeunesse, qu'avec le concours généreux de la vertu. Le jeune homme qui méprise la discipline, qui n'aime point ses maîtres, qui ne voit dans une école qu'une prison, dont l'émulation n'est excitée ni par le besoin de sa propre excellence, ni par l'espérance des joies qu'il causerait à sa famille ; le jeune homme insensible aux progrès de ses camarades comme aux siens propres, pour qui les jours ne sont qu'un fardeau sous lequel il se débat, qui ne songe ni à Dieu, ni à la patrie, ni même à l'avenir, si ce n'est

pour se le représenter sous la forme du plaisir et de la liberté : ce jeune homme, croyez-le, portât-il le germe du talent le plus rare, languira sans honneur, impuissant au succès parce qu'il est impuissant à la vertu. Il y a donc, Messieurs, dans cette solennité, sous des apparences littéraires et bornées, le couronnement sérieux de tous les mérites produits par tous les efforts. Le travail en est le fond : il est le premier principe de tout bien. C'est lui qui mûrit la pensée après l'avoir entr'ouverte ; dans le sillon qu'il creuse chaque jour, la nature sème derrière lui le vrai, le beau, le grand, toutes les idées dont la faculté préexiste en nous, mais qui attendent, pour y devenir des réalités vivantes, la main créatrice de la réflexion. Par elle l'esprit s'étend, l'imagination s'allume, le goût se forme, la langue s'orne et se polit ; mais en même temps le corps exercé de concert sous cette patiente discipline perd de sa rudesse et de sa grossièreté. Le front prend des lignes plus amples pour contenir à son aise sous sa noble architecture une intelligence devenue plus vaste ; les yeux s'animent d'un feu qui n'est pas celui des passions, mais le feu légitime et pur de la pensée ; les lèvres, qui demeuraient immobiles sous l'inaction, ou serrées par l'indifférence, apprennent à se mouvoir, à sourire, à plaire ; les joues se colorent d'un éclat où transpire la pudeur : toute la tête devient expressive, et au lieu des traits âpres de l'homme sans culture, ou des traits morts de l'homme sans virilité, elle revêt un mélange de force et de grâce, de douceur et de vie, de tendresse et de grandeur, magnifique image d'une âme qui est elle-même une image de Dieu.

(Discours à l'école de Sorèze, le 7 août 1856. — *Œuvres*, éd. 1857, t. V, p. 336-338.)

LXXXIV.

Études classiques

Avez-vous remarqué, Messieurs, le sentiment que nous inspirent les anciens peuples dont nous avons étudié l'histoire au temps de notre jeunesse ? On ne nous mettait pas devant les yeux, comme notre spectacle habituel, les Perses, les Indiens ou les Chinois, toutes ces races de l'Orient, les plus vieilles de toutes peut-être, et qu'à ce titre même de leur antiquité on a voulu quelquefois amener sur le théâtre vivant de notre âge, mais sans y réussir. Les peuples avec qui nous avons vécu dès notre enfance, en laissant à part la nation prédestinée qui avait le dépôt de toutes les vérités et de toutes les promesses de Dieu, ces peuples nos vieux maîtres et nos vieux amis, c'étaient, ce sont encore les Grecs et les Romains. Pourquoi, Messieurs ? Pourquoi ceux-là, et non pas d'autres ? Quel charme tout-puissant en fait encore nos instituteurs, et met leurs livres dans les mains sacrées qui tiennent l'Évangile ouvert devant le monde régénéré ? Peut-être avez-vous cru que la cause en est dans les beautés de leur littérature et de leurs arts. Et il est vrai qu'ils ont divinement écrit, parlé, sculpté leur gloire et leurs pensées, admirables ouvriers de l'intelligence, modèles parfaits du goût, qu'on égalera peut-être, que probablement on ne surpassera jamais, et dont il sera toujours juste de dire avec Horace [1] :

1. *Art poetique (Épître aux Pisons)*, v. 323-324. — Dans la que-

Graiis ingenium, Graiis dedit ore rotundo
Musa loqui.

Mais ce n'est là, Messieurs, que la surface ou la première page de notre admiration pour eux. Il en est une cause plus profonde, que je voudrais vous dire comme je la sens, et pour laquelle j'ai retenu jusqu'ici ma voix et mes efforts.

Sachez donc, et pardonnez-moi cette emphase, sachez que non seulement la justice nous a été commandée, que non seulement il nous a été dit : Tu respecteras le droit; mais que le droit, la justice, le bien, la vérité, toutes les choses divines nous ont été confiées pour être leur garde et leur vengeur. Sachez que nous sommes ici-bas la garde prétorienne de la justice, l'épée du droit, le sanctuaire qui les contient et l'armée qui les protège ; car ils ont des ennemis, n'en doutez pas, d'immortels ennemis : tous ceux qui haïssent ce qui les gêne, tous les blasphémateurs de l'ordre, parce que l'ordre les condamne, bataillons épais que le génie conduit quelquefois, que la souveraineté elle-même ne dédaigne pas toujours de soudoyer, et qui, depuis six mille ans, tiennent Dieu en échec et l'humanité en péril. La justice n'est qu'une doctrine, et toute doctrine a derrière elle un fossé large et profond prêt à l'ensevelir; ce qui la sauve, c'est le sang qu'elle y peut mettre pour le combler. Or ce sang, c'est le nôtre. Et, pour le donner, pour le verser à flots dans les occasions présentes et possibles où la justice en aura besoin, il faut que nous ayons dans la poitrine une bien autre

relle des classiques, qui divisa si fort les catholiques et dans laquelle Veuillot mena si âprement la campagne contre les classiques païens, Lacordaire resta au contraire fidèle à l'opinion opposée.

vertu que la prudence, la tempérance et la justice elle-même ; il y faut cette vertu dernière qui couronne les autres en les élevant à la dignité du martyre, la vertu que Rome appelait la force, — *fortitudo*, et les Grecs du nom même de Rome : car Rome, dans la langue grecque, signifiait force, nom prophétique donné par la Providence à cette ville qu'elle avait destinée à gouverner le monde par l'empire du droit et l'empire du caractère.

Car pensez-vous que Rome ait régné par le fer de ses légions, et que la Grèce ait vaincu l'Asie avec la lance et le bouclier ? Si vous le pensiez, vous n'auriez pas la première idée de l'homme ni la première idée de Dieu. Rome a soumis le monde, la Grèce a vaincu l'Asie par des vertus. Tandis que les autres races humaines, courbées sous une servitude immobile, passaient obscures à travers les temps, le génie de la vie publique s'éveillait sur la terre grecque et aux bords du Tibre. La parole y créait l'opinion, et, l'opinion donnant naissance à la responsabilité de tous devant la conscience de tous, le pouvoir devenait une magistrature, les lois une expression des rapports naturels des hommes entre eux, l'obéissance un respect de l'ordre, la gloire un ornement de la patrie, la liberté un droit et un sentiment, le droit de se régir, et le sentiment de soi-même. Cette nouvelle vie dont Moïse, au Sinaï, avait jeté les fondements dans l'âme d'un autre peuple, l'aîné d'Athènes et de Rome, cette vie enfanta des vertus inconnues de l'Orient. Elle fit de l'homme un citoyen, c'est-à-dire un homme public, et, la conscience s'agrandissant avec le devoir, on vit la force s'introduire dans les mœurs, les caractères se tremper, l'héroïsme se produire, et un cri d'admira-

tion s'éleva du monde vers la postérité, qui l'écoute encore et ne s'en lassera jamais. Parti des cimes de l'Horeb, en face du premier peuple arraché à la servitude, il s'est répété des champs de l'Attique aux sommets du Latium, enchaînant entre eux dans la même immortalité le nom des Machabées et celui des Scipions, la mémoire de David et le souvenir de Philopœmen. Rapprochement sublime de tout ce qui fut grand, concile sacré de toutes les âmes et de tous les actes forts, où notre enfance a vécu, où le christianisme, sans peur comme sans jalousie, a mené s'instruire les générations qui lui furent commises, et d'où il les a présentées d'âge en âge, sous un bouclier trois fois saint, aux événements et aux sacrifices de l'humanité rachetée. Là se formèrent les peuples nouveaux que Clovis et Théodoric établissaient sur les ruines du vieux monde, et que Charlemagne unit un jour sous la triple majesté de la religion, de la guerre et des lettres. Là naquit la chevalerie, fleur éclose de sentiments humains purifiés dans une foi divine ; et de là elle partit pour reporter la croix au tombeau du Sauveur. Là se sont préparés les siècles où nous vivons, siècles de luttes douloureuses, plus vastes qu'elles ne l'avaient encore été, mais où l'héroïsme, dans les moments solennels, n'a manqué à aucune cause digne de l'inspirer. Ainsi de Moïse à nous, sur une route de trois mille ans, l'histoire a rencontré les mêmes vertus qui la firent naître. Contemporaine des peuples libres et des peuples chrétiens, elle a vécu de leur gloire, et, en la perpétuant, elle a suscité une admiration qui fait sa propre immortalité.

(3e conférence de Toulouse, 1854. — *Œuvres*, éd. 1857, t. II, p. 91-95.)

LXXXV.

La Philosophie

N'en doutez pas, Messieurs, tuer la philosophie, c'est tuer la raison dans son plus profond exercice et dans sa plus haute manifestation. Là où il n'y a plus de philosophie commence inévitablement le règne de la physique, et vous en avez vu dans votre siècle une éclatante preuve. D'où sont sortis sous nos yeux tant de systèmes, qui aspiraient à changer de fond en comble la face de la société ? La plupart, vous ne l'ignorez pas, émanaient d'hommes pour qui les lois mathématiques étaient le dernier mot du monde, et qui croyaient sérieusement que l'ordonnance d'un peuple était affaire de nombre, de mesure et de poids. Il ne leur manquait qu'une chose, la connaissance de Dieu et de l'homme.

Mais la philosophie ne sert pas seulement de préparation au christianisme en exerçant la raison et en la tournant vers le spectacle intérieur de l'âme ; elle est aussi son bouclier contre un ennemi terrible qui ne la quitte jamais et qui s'efforce, par une persévérance toujours trompée, mais toujours vivante, de lui porter le coup mortel. S'il est des esprits qui rétrécissent à plaisir le domaine de la raison, afin de donner à l'homme une bassesse qui le tranquillise, il en est d'autres qui se croient plus habiles et plus forts en acceptant la raison tout entière, pour mieux nous ravir la vérité. Ceux-là ne dédaignent point les causes et les lois générales ; ils n'enchaînent pas l'in-

telligence au corps et le corps aux purs phénomènes : scrutateurs hardis et subtils de l'infini, ils s'élèvent comme le philosophe par delà le temps et l'espace, mais pour y détrôner la lumière à son centre même, et y jeter des nuages qui désespèrent l'entendement. C'est la race des sophistes, race éternelle, moqueuse, implacable, qui cherche l'erreur avec passion, et pour qui l'ombre, quelque forme qu'elle prenne, est une découverte et une félicité. Socrate entendait leur voix autour de lui, lorsqu'il enseignait à la jeunesse athénienne l'existence et l'unité de Dieu ; ce furent eux qui lui versèrent la ciguë pendant qu'il prophétisait à ses disciples l'immortalité de son âme et de la leur. Jésus-Christ les vit au pied de sa croix, et l'Église, héritière de toutes les vérités qu'il a données au monde, n'a pas cessé un seul jour de traîner à sa suite ces générations corrompues par la splendeur de ce qu'ils voient et la puissance de ce qu'ils savent. Chaque siècle, chaque science, chaque peuple a ses sophistes ; il n'est pas un progrès dans la lumière qu'ils ne combattent par un progrès dans l'art du doute et de la négation. Socrate fut leur première victime ; Jésus-Christ fut la seconde ; ils espèrent que le genre humain sera la troisième, et ils y travaillent ardemment.

Or il ne se peut pas que Dieu ait laissé le champ libre à ces ennemis de notre âme. S'il permet à quelques esprits d'abuser de la raison, de la science et du talent, il faut qu'il y ait dans le monde un contre-poids à cette confédération des facultés humaines contre la vérité. Il faut qu'à côté des intelligences qui profanent leur auguste et sacré ministère, il y en ait d'autres plus élevées encore, plus pénétrantes, plus admirables et plus aimées, qui suivent les sophistes jusque dans les

plus ténébreux repaires de leurs conjurations, et leur arrachent ce masque d'une fausse sagesse, dont ils couvrent la décadence et la honte de leurs traits. Qu'il en soit ainsi, Messieurs, l'histoire le prouve. Si Gorgias et ses pareils troublent la jeunesse d'Athènes par les leçons d'un scepticisme mercenaire, le siècle de Périclès enfante contre eux Socrate et Platon. Si Lucrèce met en beaux vers l'athéisme qui va faire descendre Rome des hauteurs de ses temples et de ses mœurs, Rome crée, pour défendre ses vieilles croyances, cet illustre esprit, qui fut tout à la fois l'un des plus grands orateurs et des plus purs philosophes de l'antiquité, Marcus-Tullius Cicéron. Si Celse et Porphyre tendent tous les ressorts de la dialectique pour ébranler le christianisme au berceau, Dieu suscite, pour les humilier, cet enfant d'Alexandrie, dont le père baisait la poitrine avec respect, tant il la croyait pleine du Saint-Esprit, le célèbre et ingénieux Origène. Si Manès amène de l'Orient, sur le théâtre du monde régénéré, l'odieuse doctrine qui porte son nom, l'Afrique lui oppose le plus grand homme qu'elle ait produit, saint Augustin, à la fois théologien, orateur et philosophe. Si Abailard ne sait pas maintenir la raison dans ses limites naturelles à l'égard de la foi, la Providence le place entre saint Anselme de Cantorbéry et saint Thomas d'Aquin, tous les deux irréprochables dans leur génie. Si Montaigne prend pour devise : *Que sais-je ?* Descartes naît sur son tombeau, et, faisant de la pensée la première certitude de l'homme, il s'écrie : *Je pense, donc je suis.* Si Bayle, dans un long dictionnaire, s'efforce de ruiner toutes les doctrines par l'artifice d'une contradiction qui semble équilibrer le non et le oui, le siècle de Louis XIV le contraint de s'as-

seoir entre Pascal et Bossuet. Si Voltaire, le plus mémorable des sophistes, consacre cinquante années de gloire à flétrir toute chose, la France tire de ses malheurs, pour réhabiliter tout ce qu'il a flétri, les Chateaubriand, les de Bonald, les de Maistre. Ainsi, de l'aube de la Grèce à l'aube des jours qui furent les nôtres, jamais Dieu n'a laissé les sophistes en possession de la toute-puissance dans les royaumes de l'esprit. Toujours près d'eux, au-dessus d'eux, il a fait se lever l'astre qui luit dans l'éternité, l'astre indéfectible du vrai et du beau.

Et qu'étaient-ils, tous ces grands hommes que j'ai nommés comme les défenseurs et les représentants de la vérité, qu'étaient-ils, sinon des philosophes, mais des philosophes chrétiens ? C'est la philosophie véritable qui fait dans le monde le contre-poids de la fausse ; ce sont les philosophes chrétiens qui, d'âge en âge, pied à pied, science contre science, génie contre génie, gloire contre gloire, opposent aux sophistes l'airain invulnérable de la solide lumière. Rejetez la philosophie, déclarez-la suspecte ou inutile, sous le prétexte que la foi du pâtre et de l'enfant suffit au salut de la vérité, et vous verrez bientôt ce que deviendra la foi elle-même, aux prises avec la terrible puissance du sophisme. Ce n'est pas en vain que Dieu a semé les étoiles à la voûte du firmament, et ce n'est pas en vain non plus qu'il a semé dans le genre humain les constellations qui s'appellent Platon, saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, Pascal et Bossuet [1].

(Discours sur les études philosophiques. 10 août 1859. — *Discours prononcés à Sorèze*, Paris, 1862, p. 46-50.)

1. Ce discours peut être regardé comme une protestation contre la mesure prise par le gouvernement impérial de réduire la part de l'enseignement philosophique dans les lycées.

LXXXVI.

Liberté de l'enseignement

L'enseignement doit être libre, ou la liberté des cultes n'est qu'un vain mot.

Mais, dira-t-on, n'y a-t-il pas des sciences et un enseignement profanes ? j'entends : quand il ne s'agit que de Dieu, du bien, du mal, des peines et des récompenses futures, de la destinée des hommes, il est permis à chacun d'enseigner tout ce qu'il veut ; s'il s'agit de quelques idiômes plus vieux que les peuples et que les livres seuls parlent encore, nul n'y a droit, hors l'Université. Ce qui est sacré appartient à tout, ce qui est profane appartient à l'Université. Mais s'il se trouvoit que la religion et la science, la Bible et l'histoire fussent indivisibles, comment pourroit-on être libre à l'égard de l'une, et esclave à l'égard de l'autre! Si le pape qui partagea de nouveaux mondes entre d'avides conquérants, leur eût dit : « Tout ce qui est à l'orient du méridien sera libre, tout ce qui est à l'occident sera esclave, » où seroit la liberté sous le ciel ? Ainsi le monde moral est une sphère où la foi et la raison, l'orient et l'occident se rencontrent, sur quelque point que chemine l'homme ; lui interdire l'une des routes, c'est briser la sphère sous ses pieds.

Les langues, l'histoire, l'astronomie, la physique, les mathématiques, la philosophie, tout cela est plein de Dieu. Les langues, par exemple, nous servent à parler de lui, à transmettre son nom de peuple en

peuple, du passé à l'avenir ; elles sont les monuments de Dieu encore plus que des nations qui les ont parlées ; elles sont Dieu lui-même, car il est écrit quelque part que le verbe, c'est Dieu ! Et pourtant on les a faites prisonnières ! Une faction arrête, aux portes de l'avenir, la parole et la pensée des temps primordiaux ; elle se constitue le canal obligé des traditions du genre humain, et il faudra son bon plaisir pour que Dieu puisse parler du commencement à la fin des choses !

Laissons cette distinction risible du sacré et du profane. Il seroit vraiment curieux que l'Université déterminât la limite, et qu'elle fît le cadastre des sciences terrestres pour mieux asseoir son monopole. D'ailleurs, si les cultes sont libres, ce qui est profane peut devenir sacré, et ce qui est sacré peut devenir profane, au gré de chacun. Que je fasse mon Dieu de Mahomet, voilà toute l'histoire bouleversée dans l'Université ; que j'adore le soleil, comme les anciens Perses, la classe d'astronomie ne saura plus que devenir ; qu'il me plaise d'élever un temple au crocodile égyptien, le conseil royal de l'instruction publique en perdra l'esprit. Il n'y a qu'une chose claire, c'est qu'avec le monopole de l'enseignement prétendu profane, il n'est pas de père, en France, qui puisse enseigner sa foi à ses enfants, pas de famille où ne pénètrent le schisme, la moquerie des croyances héréditaires, l'impossibilité d'adresser à Dieu une prière commune.

En effet, qu'il y ait des sciences sacrées et des sciences profanes, il n'y a toujours, dans les enfants, qu'une tête pour les apprendre. Comment faire alors pour accorder les droits de la religion avec ceux de l'Université, la liberté avec la servitude ? Apparemment, comme Salomon, couper l'enfant en deux ou choisir.

Eh bien ! Salomon donna l'enfant tout entier à sa vraie mère, et l'État ne nous laisse rien des nôtres. Étrange jugement! Si du moins l'État faisoit tirer au sort à qui de la liberté ou de la servitude écherra chaque intelligence qui vient de naître, peut-être la religion auroit-elle sa part. S'il faisoit jouer aux dés cette tunique de la vérité qui n'a pas été cousue de main d'homme, peut-être le hasard la jetteroit-il sur les épaules d'Atlas. Mais non, le profane emporte le sacré ! La servitude est de droit pour le tout, quand il lui reste une part dans quelque chose !

Avenir, 17 octobre 1830.

La servitude de l'enseignement est incompatible avec quelque liberté que ce soit ; car la liberté s'obtient par l'enseignement, se conserve par l'enseignement, a pour but l'enseignement, c'est-à-dire le progrès du genre humain dans la religion, dans les sciences, dans les arts, dans l'industrie, dans la chair et dans l'esprit. Si les siècles ont enfanté péniblement la liberté, s'il en a coûté aux hommes tant de larmes pour arriver à ce crépuscule de la barbarie où ils vivent encore, quelle en a été la cause, sinon qu'il leur a fallu dérober l'enseignement avec autant de peine que Prométhée enleva le feu du ciel ? Car bien avant le calife Omar, qui pensoit que tout étoit dans le Coran, et jusqu'à Napoléon, qui croyoit que tout étoit au bout d'une épée, les despotes ont voulu enseigner seuls les peuples, plus hardis en cela que Dieu lui-même qui n'a pas voulu enseigner seul l'homme venant au monde, de peur d'en faire un esclave de la vérité. La liberté s'est donc levée tard, parce que la transmission de la pensée fut longtemps difficile, et que l'Église catho-

lique a été la première société spirituelle assez forte pour mettre le genre humain en communication avec lui-même.

Personne ne doute de cela, tout le monde sait que l'enseignement et la liberté ont creusé, le long des âges, deux sillons illustres et inséparables dans leur fortune. Comment donc l'enseignement seroit-il esclave, aujourd'hui que la liberté est devenue la victoire ? Quoi ! parce qu'il sera sorti de la tête d'un soldat dans des jours de fer, une académie tout armée, une espèce de Minerve, moitié païenne, moitié gothique, la France ne pourra, dans des jours meilleurs, souffler sur ce fantôme qui aspire à l'immortalité ! c'est trop d'ingratitude et d'inconséquence ; c'est trop oublier la source d'où jaillit la liberté, et qu'il est encore au monde des rois qui arrêtent, aux portes de leur empire, les leçons de l'Europe, comme d'autres y arrêtent la peste.

Songeons-y une fois : si la liberté peut exercer le monopole de l'enseignement, après en avoir été six mille ans la victime, le pouvoir absolu a eu le même droit et le conserve encore. Tout ce que peut la liberté, le pouvoir absolu le peut ; car la liberté ne peut que ce qui est saint et juste. Malheur à elle si l'oppression de l'enseignement est un de ses droits ! Le parricide n'apporte longue vie à rien, et l'humanité ne prétend pas se donner tant de peine pour léguer de race en race ses espérances et sa jeunesse à un chapitre de dix professeurs. L'humanité veut le progrès, c'est la fin de toute liberté, mais le progrès est-il possible avec le monopole ? Il a droit de vie et de mort sur l'intelligence des hommes, pendant le tiers de leur existence ; il règle en souverain la durée des études, leurs objets, leurs méthodes ; il se croit comme le soleil obligé d'être

immobile. Clovis brûla un jour ce qu'il avoit adoré ; le monopole adore aujourd'hui ce qu'il adoroit hier, ce qu'il adorera demain. Il est encore à genoux devant le grec et le latin, comme au temps où ces deux langues renfermaient toute la littérature et toute la politesse moderne. Quand il sortiroit de sa nature stationnaire et jalouse, il ne sortiroit pas de la nécessité qui veut que, sans concurrence, l'invention languisse et le progrès tombe. Est-ce en suivant une méthode consacrée qu'on en découvrira de nouvelles ? Est-ce en faisant une éducation universitaire qu'on découvrira l'effet d'une éducation émancipée ?

Vouloir la liberté sociale et le progrès de l'humanité, sans liberté d'enseignement, c'est vouloir un phénomène sans cause.

On ne l'a même pas assez remarqué : presque toute liberté est une liberté d'enseignement. La liberté de la presse est une liberté d'enseignement, la liberté des cultes est une liberté d'enseignement ; la liberté de la tribune et du barreau, celle de l'industrie, des arts, des voyages sont des libertés d'enseignement. Et la raison de cela est dans la définition même de la liberté, de ce nom mystérieux, qui a toujours ému les peuples, malgré les vicissitudes terribles de son histoire, malgré le sang et les sophismes ; semblable au nom divin de la religion que l'hypocrisie, l'erreur et les bûchers n'ont pu flétrir, et dans lequel toutes les nations espèrent avec une invincible patience. Qu'est-ce donc que la liberté ? C'est le règne de la pensée sur la forces ; c'est, dans l'ordre politique, le combat victorieux de l'esprit contre la chair, à quoi se réduit tout le christianisme. Le genre humain demande, comme l'Église catholique, que le glaive matériel soit

soumis au glaive spirituel, et il ne se lassera de le demander que quand il l'aura obtenu, parce qu'il ne concevra jamais que des régiments de cavalerie aient un droit naturel à gouverner les hommes ni que la pensée d'un seul ait droit à l'empire sur la pensée de tous.

Avenir, 18 octobre 1830.

La liberté d'opinions est-elle.... respectée dans l'enfance ? L'État traite-t-il l'enfance d'après cette fiction sublime de la loi qui couvre nos berceaux de la toge civile ? Ah ! l'univers le sait ; il sait s'il existe une jeunesse plus avilie que la nôtre par les outrages d'un enseignement arbitraire et forcé. Ces Français qui ont le droit d'être publicistes dans leurs langes ne peuvent apprendre les choses humaines et divines qu'avec le consentement d'une coterie présidée par un ministre ! L'Université, comme Omphale, fait filer Hercule. Chaque écolier, au sortir de ce cachot intellectuel qu'on nomme une classe, peut écrire contre ses maîtres ; mais il est obligé de composer leur thème ou de traduire leur version, sous peine de rester un ignorant toute sa vie. On le force à bégayer, pendant dix années, des opinions étrangères, comme les vainqueurs font épeler leur langue à une race conquise. Il faudra qu'il soit fou de batailles sous Bonaparte, fou des Jésuites sous M. de Villèle, fou de la liberté sous M. de Broglie, tour à tour le jouet et la victime des pensées les plus disparates. Car, dans nos sociétés divisées et instables, il n'existe pas, comme chez les anciens, cet esprit national, uniforme et perpétuel, qui donnoit à l'enseignement un caractère grave, digne de l'enfance de l'homme. C'est pitié aujourd'hui

de voir des ministres qui ne peuvent pas maintenir leurs idées au pouvoir, deux jours de suite, prétendre diriger l'éducation d'un peuple. Hé ! Messieurs, l'enfant, sur les genoux de sa mère, en sait autant que vous ; laissez-le jouer avec son siècle, et ne vous mêlez pas de lui tenir les lisières, surtout quand la Charte vous en refuse le droit.

Il ne faut pas se méprendre sur l'intention du gouvernement à l'égard du monopole de l'instruction, et croire qu'il le maintient par zèle pour les sciences, pour un but purement littéraire. Il se tromperoit beaucoup, fût-ce là sa pensée ; l'Université tue la science, la littérature, tous les progrès possibles, surtout en province. Mais l'intention positive du gouvernement est d'avoir la jeunesse dans sa main, de pétrir ses idées à son gré ; c'est-à-dire de violer ouvertement la liberté d'opinions. Si le monopole de l'enseignement n'étoit qu'un monopole de versions et de thèmes, il faudroit aller voir le ministre de l'instruction publique comme une curiosité ; il auroit tout juste le département des niaiseries que le Régent destinoit à Voltaire.

Mais quoi ! diront-ils, l'enfance est-elle capable d'avoir ses opinions à elle, et si nous ne les lui formons pas, est-ce que la paternité n'en usurpera pas le soin ? Je vous admire : entre deux usurpations, si l'une étoit nécessaire, pourquoi préférez-vous la vôtre ? Aimez-vous l'enfant plus que son père ? La nature vous a-t-elle imposé les obligations sacrées qui découlent de la transmission du sang et du nom ? Si la Charte interdit au père de toucher à l'esprit de ses enfants, Dieu lui en fait un devoir, Dieu lui rend ses droits : montrez-nous le même titre.

Au surplus, n'allons pas si loin. Tout Français est

libre d'avoir ses opinions, et comme les opinions dépendent des livres, des conversations, des hommes qui entourent l'homme, il s'ensuit que tout Français est libre de lire ce qu'il veut, d'entretenir qui il peut et de choisir ses guides dans la vie comme il lui plaît. Cela étant, il ne s'agit plus de savoir si les enfants sont capables d'opinions personnelles, mais s'ils aiment mieux les idées de leur père que celles d'indifférents et d'étrangers, le foyer paternel que l'Université. Il s'agit de savoir s'ils ne sentent pas, dès leur bas âge, l'oppression de cet enseignement nécessaire qui vient tout à coup bouleverser leurs notions primitives, et s'ils ne protestent pas avec indignation contre lui. Nous en appelons aux familles qui, depuis trente ans, ont perdu la paix domestique par la tyrannie de l'Université. N'ont-elles pas vu, dans les premières années, leurs enfants revenir à elles, le cœur serré, se plaindre qu'ils étoient froissés tous les jours dans leurs sentiments les plus intimes ? N'ont-elles pas vingt fois essuyé leurs larmes et gémi de vivre dans des temps sacrilèges ? Oui, sachez-le, princes de l'enseignement, despotes ridicules, sachez que l'enfance vous abhorre, qu'elle connoît son malheur, que quelque chose lui révèle ses droits, et que la liberté vous balaiera un jour, dans son progrès, comme la terre emportoit dans son cours les détracteurs de Galilée.

Avenir, 25 octobre 1830.

LXXXVII.

Société et égoïsme

Comme il s'est trouvé des sages pour nier Dieu, la création, la distinction de la matière et de l'esprit, la vérité, la différence du bien et du mal, il s'en est trouvé aussi pour soutenir que la société est une institution purement humaine, bien plus encore, une institution contre nature. On a voulu nous persuader qu'elle était la source de tous nos maux, et que notre décadence avait commencé le même jour que notre civilisation. Qui de nous, au temps de sa jeunesse, ne s'est pas représenté qu'il errait librement dans les solitudes du nouveau monde, n'ayant pour toit que le ciel, pour breuvage que l'eau des fleuves inconnus, pour nourriture que le fruit spontané de la terre et le gibier tombé sous ses coups, pour loi que sa volonté, pour plaisir que le sentiment continu de son indépendance et les hasards d'une vie sans limites sur un sol sans possesseur ? C'étaient là de nos rêves. Notre cœur frémissait en se reconnaissant, si, dans un livre célèbre, nous venions à tomber sur ce passage où l'homme de la civilisation dit à l'homme du désert : « Chactas, retourne « dans tes forêts ; reprends cette sainte indépendance « de la nature que Lopès ne veut point te ravir ; moi-« même, si j'étais plus jeune, je te suivrais[1]. » Il nous semblait, en lisant ces paroles, les entendre nous-mêmes ; notre âme oppressée s'envolait avec elles dans

1. Chateaubriand, *Atala*.

des régions idéales, et ne revenait qu'avec douleur au fardeau monotone de la réalité.

Étions-nous donc dans le vrai ? Ce mouvement de notre âme hors de la société était-il une aspiration vers l'état primitif que Dieu nous avait fait, ou bien une révolte contre l'ordre établi en notre faveur par sa Providence ? C'était une révolte, Messieurs, un élan de l'égoïsme impatient des bornes que nous impose la communion universelle avec nos semblables, et faisant effort pour livrer l'univers à notre individualité toute seule. Tandis que, dans le plan de la bonté divine, le bonheur est le droit et le patrimoine de tous, nous cherchons à sortir de l'humanité pour nous retirer du partage des biens et des maux, et nous affranchir des devoirs qui résultent inévitablement d'un grand ensemble de relations. Nous haïssions dans la société la dépendance et le travail. La dépendance d'abord : car la société n'existe que par l'unité; l'unité se forme par des liens ; les liens, quand il s'agit d'êtres intelligents, se changent en lois obligatoires pour la conscience, et maintenues par la double autorité de la force publique et de l'opinion. C'est là un joug accepté de la vertu, qui ne sépare point son sort des autres, mais pesant à l'égoïsme, qui ne vit que pour lui ; et c'est pourquoi, la solitude étant destructive de toutes les lois, parce qu'elle l'est de tous les rapports, l'égoïsme aspire à la solitude pour échapper à la dépendance. Il ne hait pas moins le travail, autre conséquence de l'état de civilisation. Quelques hommes perdus sur un territoire immense vivent à peu de frais. La nature abandonnée à elle-même fournit à leurs besoins, et, l'isolement diminuant en eux l'attrait qui reproduit la vie, leur nombre ne s'accroît qu'avec une lenteur qui n'inquiète

jamais leur oisiveté. L'homme social, au contraire, a une paternité féconde comme son cœur ; il voit, sous la bénédiction de Dieu, la famille se changer en tribu, la tribu en cité, la cité en nation ; les tentes s'abritent derrière des murailles ; les territoires se déterminent par des bornes ; la nature manque devant les flots de l'humanité. Il faut que l'art supplée à son défaut d'espace et de vigueur ; il faut qu'un travail assidu seconde les inventions de l'art. Des métiers innombrables sollicitent les bras de l'homme, et les bras de l'homme à leur tour sollicitent les métiers. Nos veines ne se remplissent que du fruit de nos sueurs. Chaque goutte de notre sang est achetée de la terre au prix d'une vertu.

C'est plus qu'il n'est nécessaire pour effrayer l'égoïsme, et pour lui persuader que l'ordre social n'est qu'une imposture dans un martyre. Je ne le réfute pas, Messieurs, je vous explique seulement comment il se fait que le dogme chrétien de la société ait des contradicteurs et des ennemis. Dépendance, travail, ces mots sont durs, je ne puis le nier, et qui ne les accepte pas est nécessairement en révolte contre la réalité des choses humaines.

Il y a peu de jours, Messieurs, vous avez gravé sur les monuments de votre capitale cette inscription mémorable : *Liberté*, *égalité*, *fraternité*. C'est bien, en effet, une partie de la charte primitive qui a uni les hommes entre eux et fondé le genre humain ; mais ce ne l'est pas tout entière. C'est la charte des droits, non celle des devoirs. Or l'homme vivant en société ne peut pas plus se passer de devoirs que de droits. Si la liberté lui est nécessaire pour rester une créature morale, pour ne pas être étouffé dans les étreintes d'une domi-

nation exagérée et injuste, l'obéissance lui est nécessaire aussi pour se soutenir, à l'aide d'une loi commune et sacrée, au foyer vivant qui le fait une nation. Si l'égalité lui est nécessaire pour ne pas déchoir du rang où Dieu l'a placé par une origine qu'il partage avec tous ses semblables, la hiérarchie lui est nécessaire aussi pour ne pas tomber, faute d'un chef et d'un commandement, dans l'impuissance de la dissolution individuelle. Si la fraternité lui est nécessaire pour qu'un sentiment de confiance et d'amour élargisse les liens étroits de l'ordre social, pour que l'humanité demeure une grande famille issue d'un père commun, la vénération lui est nécessaire aussi pour reconnaître et affermir l'autorité de l'âge, la magistrature de la vertu, la puissance des lois en ceux qui en ont le caractère, soit comme législateurs, soit comme souverains. Écrivez donc, Messieurs, si vous voulez fonder de durables institutions, écrivez au-dessus du mot de liberté le mot d'obéissance, au-dessus du mot d'égalité le mot de hiérarchie, au-dessus du mot de fraternité le mot de vénération, au-dessus du symbole auguste des droits le symbole divin des devoirs. Je vous l'ai dit ailleurs, le droit est la face égoïste de la justice, le devoir en est la face généreuse et dévouée [1]. Appelez-en au dévouement, afin que le dévouement vous réponde, et que votre édifice triomphe des passions ardentes qui, depuis l'origine de la société, ne cessent d'en conjurer la ruine.

(51e conférence de Notre-Dame, 1848. — *Œuvres*, éd. 1857, t. III, p. 655-659.)

1. Voir plus bas, p. 346.

LXXXVIII.

La propriété

Patrie, famille, liberté, religion, tous les grands intérêts de l'homme ont dans la propriété leur premier et leur plus sûr fondement. Qui l'attaque, attaque l'édifice même de l'humanité, et qui la défend, défend avec elle tout ce qui soutient notre nature, tout ce qui l'élève, la console et la sauve. La propriété est le salut du monde, et si elle était l'invention d'un législateur, ce serait la plus belle loi qui eût été conçue par le génie méditant sur les besoins de l'univers. Mais nul parmi nous, ni dans les temps anciens, ni dans les temps nouveaux, ne peut revendiquer cette gloire. Dieu seul a fondé la propriété en donnant au premier homme, pour les transmettre à toute sa descendance, le sentiment de la patrie, le goût de la famille, la noblesse d'un cœur libre et l'aspiration de tout son être vers l'éternité d'où il est sorti. Le premier qui prononça cette parole : *Ce champ est à moi*, n'émit donc point une nouveauté, encore moins un blasphème : il fut l'écho de Dieu et le père du genre humain.

Je vois bien cependant ce que l'on peut dire contre la propriété. On peut se plaindre qu'elle est le bénéfice d'un petit nombre, et retournant contre elle tous ses avantages, lui reprocher d'être pour ceux qui n'en jouissent pas une cause qui les rend étrangers dans leur propre patrie, sans famille dans leur famille même, esclaves au milieu de la liberté des autres, et victimes

d'une religion qui consacre par son ascendant leur douloureuse infériorité. Ce langage, Messieurs, est celui de votre siècle. Il est l'arme des ruines et le drapeau d'une humanité qui ne s'est pas encore vue. Je n'y répondrai qu'un mot.

Sans doute la propriété, en la restreignant au domaine de la terre, n'appartient pas à tous, mais tous peuvent y prétendre et y parvenir par le travail aidé de la vertu. La propriété est la grande récompense terrestre de ce qu'il y a de plus excellent dans l'homme, ses sueurs et ses combats contre lui-même. Si quelquefois une autre route y conduit, si l'improbité n'est pas toujours châtiée par la misère, du moins c'est là un scandale qui n'est qu'une exception, et l'on peut dire généralement que la terre arrive aux mains qui la méritent et qu'elle demeure aux maîtres qui l'honorent par le travail, la sobriété, l'économie, l'amour du pauvre et le culte de tout bien. Sa possession n'est plus un privilège pour personne ; tous peuvent la perdre, tous peuvent l'acquérir. Les progrès du christianisme nous ont conduits là, et désormais, objet d'une émulation généreuse entre tous, la propriété est dans ceux qui la perdent le signe d'une décadence méritée ; dans ceux qui l'acquièrent, le signe d'une élévation conquise au prix de l'effort. Quoi de plus admirable qu'il y ait ici-bas un concours universel et permanent à qui possédera la terre, et qu'elle passe ainsi de main en main, de génération en génération, à qui sait le mieux s'en rendre digne !

Cependant je n'admets pas que le bénéfice de la propriété soit étranger à celui qui n'est pas propriétaire. Non, ce bénéfice s'étend à tous. Comme la propriété est la base même de la patrie, de la liberté et

de la religion, tous en jouissent par là ; tous, en tant qu'ils vivent dans un pays qui est à eux, sous des lois qui garantissent leur liberté, et à la lumière d'une religion qui guide et remplit leur conscience, tous sont admis au partage et au bienfait de la propriété. Ils lui doivent les joies de la patrie, les honneurs de la liberté, les béatitudes anticipées de la religion, et s'ils estiment que ce ne soit rien, je ne prends pas la peine de leur répondre, parce qu'il est inutile de répondre à l'ingratitude.

Il reste, Messieurs, que la propriété est la sauvegarde de tous nos droits et de tous nos devoirs, et qu'en ceux qui en sont investis, elle est sans doute le plus grand avantage que la société puisse attribuer à ses membres, mais aussi une fonction, un ministère, un sacerdoce, et par conséquent une responsabilité. C'est sur eux que reposent la paix et la grandeur de la patrie, la sainteté du foyer domestique, l'honneur des traditions généreuses, la sécurité de tous dans leurs immunités naturelles et civiles, la liberté de nos âmes, et par-dessus tous ces biens, comme leur couronnement sublime, l'immortelle intégrité du lien qui nous unit à Dieu. Les anciens avaient inventé un dieu pour le placer aux bornes de leurs champs et y jouer à la fois le rôle de gardien et de consécrateur : c'était une idolâtrie, mais une idolâtrie qui contenait une ombre de la vérité. Le champ d'un homme, si petit qu'il soit, ce champ où il a versé ses sueurs après celles de ses pères, où le travail l'a préservé de la mollesse et du vice, où il a semé et recueilli le pain de sa femme et de ses enfants, ce champ est sacré, et quoiqu'il ne soit qu'un peu de terre, il touche à Dieu par la vertu ; non pas seulement par la vertu qui le cultive et le rend

fécond, mais la vertu plus vaste qui rejaillit de ses sillons fertilisés jusqu'au cœur d'une nation tout entière et fait d'elle une société d'hommes libres, craignant Dieu et servant la justice.

Sur la tombe de Virgile [1], au bord de cette mer de Naples si digne de garder le souvenir et les restes du poète dans la magie de sa lumière, on a gravé ces mots :

Cecini pascua, rura, duces.
Ma voix chanta les prés, les champs et les héros.

C'est là, en effet, toute la gloire de Virgile, mais c'est là aussi et éternellement toute la gloire de l'homme. *Les champs et les héros* sont unis entre eux par une mystérieuse harmonie, et si jamais la culture indépendante disparaissait du monde pour faire place à une culture d'état par des valets de république, il ne resterait qu'un dernier service à espérer de la terre, celui d'un tombeau.

(*Discours sur le droit et le devoir de la propriété.* 1858. — *Discours prononcés à Sorèze.* Paris, 1862, p. 17-21.)

LXXXIX.

Heureux les pauvres

Jésus-Christ.... a prononcé cette adorable parole, qui est en tête de tout son Évangile : *Bienheureux les pauvres de gré, parce que le royaume du ciel est à eux* [2] ! Vous pensez peut-être que cela veut dire : Bienheureux

1. Près de l'entrée de la grotte du Pausilippe.
2. S. Matthieu, *Évangile*, chap. v, vers. 3. (L.)

ceux qui sont méprisés sur la terre, parce qu'ils seront honorés dans le ciel ; bienheureux ceux qui souffrent sur la terre, parce qu'ils se réjouiront dans le ciel ; bienheureux ceux qui ne sont rien ici-bas, parce qu'ils seront tout dans le ciel ! Il est vrai, c'est en partie le sens de cette ineffable parole, mais ce ne l'est pas tout entier. Elle veut dire aussi : Bienheureux les pauvres de gré, parce que le royaume du ciel est à eux dès ici-bas, parce que l'onction de la béatitude descendra dans leur âme, l'élargira, l'élèvera au-dessus des sens, et la remplira même au milieu du dénuement! Jésus-Christ nous révélait par là une vérité qui n'est pas seulement de l'ordre surnaturel, mais qui appartient aussi à l'ordre moral, et même à l'ordre purement économique : c'est que le bonheur est une chose de l'âme, et non du corps ; c'est que la source en est dans le dévouement, et non dans la jouissance ; dans l'amour, et non dans la volupté. Or le dévouement appartient au pauvre par droit de naissance, et l'amour, trop souvent refusé au riche, habite volontiers le cœur simple de l'artisan, qui n'a jamais été servi ni adoré, qui n'a point mis tout son être dans l'orgueil, et qui, sachant se donner, sait aimer et être aimé. L'Évangile, en détournant l'homme de la terre et en le reportant vers les choses du dedans, répondait donc à une disposition même de la nature.

(33e conférence de Notre-Dame de Paris, 1845. — *Œuvres*, éd. 1857, t. III, p. 128-129.)

XC.

Le pauvre

Le pauvre est celui de nous qui gagne sa vie de chaque jour par le travail de ses mains, et qui, étranger à l'orgueil de la richesse, de la science et du pouvoir, rencontre dans le labeur et la dépendance un auxiliaire perpétuel des vertus qui font le chrétien. Comme l'enfant et la femme, le pauvre est naturellement soumis, sentant le besoin de Dieu, n'ayant aucun intérêt à le maudire ou à le mépriser. Nul autre ne porte plus assidûment sur ses épaules la croix du Sauveur : nul n'accomplit mieux dans sa chair la mortification de l'Évangile, et pour peu qu'il consente pieusement à son sacrifice, il est le vrai pénitent du monde, l'holocauste qui fume devant Dieu et lui rappelle incessamment la voie douloureuse que suivit ici-bas son Fils unique et bien-aimé. Le pauvre est celui dont Jésus-Christ disait : *Je vous rends grâces, ô mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux savants, pour les révéler aux petits* [1]. Le pauvre est celui dont l'apôtre saint Jacques disait : *Est-ce que Dieu n'a pas choisi les pauvres de ce monde pour en faire les riches de la foi et les héritiers du royaume* [2] ?

Je sais qu'on me reprochera de tenir ce langage, comme étant inopportun : mais que voulez-vous que

1. S. Matthieu, *Évangile*, chap. xi, vers. 25. (L.)
2. *Épître catholique*, chap. ii, vers. 5. (L.)

je fasse ? Ce qui est écrit est écrit. Les malheurs de notre siècle ne peuvent pas me retirer le droit ni m'ôter le devoir de justifier les voies de Dieu, et si ces voies sont aujourd'hui confondues, à qui le doit-on ? Qui a corrompu le pauvre ? Qui a fait descendre jusqu'à lui le sommeil de l'indifférence et le rire de l'impie ? Qui lui a fait une science pour le dégoûter de Dieu, et une autre science pour l'enivrer du monde ? Est-ce ma faute à moi, est-ce celle de Dieu ? Le pauvre est trop généralement dans un regrettable état : mais cet état est contre nature, il est le fruit d'une longue conjuration de la science et du pouvoir contre le christianisme ; il accuse les hommes, et les effets révélateurs qui en découlent sont une nouvelle justification de la Providence, à laquelle l'impiété ne s'attendait pas.

(71e conférence de Notre-Dame de Paris, 1851. — *Œuvres*, éd. 1857, t. IV, p. 580-582.)

XCI.

L'association

Il est admis que l'association est le seul grand moyen économique qui soit au monde, et que si vous n'associez pas les hommes dans le travail, l'épargne, le secours et la répartition, inévitablement le plus grand nombre d'entre eux sera victime d'une minorité intelligente et mieux pourvue des moyens de succès. Je ne prends pas sur moi de louer tous les plans d'association qui se pressent au jour, toutes les tentatives de communauté qui demandent l'eau et le feu ; je loue seulement l'intention, parce qu'elle est un hom-

mage aux vrais besoins de l'humanité. Ne l'oubliez pas, Messieurs, tant que nous sommes isolés, nous n'avons à espérer que la corruption, la servitude et la misère : la corruption, parce que nous n'avons à répondre que de nous-même à nous-même, et que nous ne sommes pas portés par un corps qui nous inspire respect pour lui et pour nous ; la servitude, parce que, quand on est seul, on est impuissant à se défendre contre quoi que ce soit ; enfin, la misère, parce que le plus grand nombre des hommes naît dans des conditions trop peu favorables pour soutenir jusqu'au bout son existence contre tous les ennemis intérieurs et extérieurs, s'il n'est assisté par la communauté des ressources contre la communauté des maux. L'association volontaire, où chacun entre et sort librement, sous des conditions déterminées par l'expérience, est le seul remède efficace à ces trois plaies de l'humanité, la misère, la servitude et la corruption. L'Église, dès le lendemain de la Pentecôte, l'a proclamé très haut ; elle a fondé parmi ses premiers disciples la communauté volontaire de biens et de vie ; elle a frappé de mort l'hypocrisie, qui tentait déjà d'en corrompre les lois : et depuis, dans le cours des âges, elle n'a cessé de porter ses fidèles à l'association sous toutes les formes et pour tous les objets. Sa maxime constante a été d'unir pour sanctifier et protéger, comme la maxime constante du monde est de diviser pour régner.

(36e conférence de Notre-Dame de Paris, 1845. — *Œuvres*, éd. 1857, t. III, p. 191-192.)

XCII.

L'État

L'État, c'est l'homme à sa plus haute puissance ; l'État, c'est cette force morale qui siège à la frontière des peuples, et qui en garde le territoire, en forçant le respect des étrangers ; l'État, c'est la protection de tous les droits, de tous les devoirs ; c'est la justice vivante, qui, à tout moment, veille sur des millions d'hommes et fait que pas un de leurs cheveux ne tombe impunément ; l'État, c'est le sang qui a été versé depuis des siècles par un peuple, ce sont ses ancêtres, son histoire, des batailles gagnées et des batailles perdues ; c'est son drapeau sans taches, car, alors même qu'il en a eu, nous ne les avouons jamais, et c'est notre devoir que le drapeau national ne soit jugé que par Dieu ; l'État, c'est l'unité et la solidarité d'une grande famille humaine. Ah ! oui, l'État, c'est une chose sublime et sacrée, et le christianisme n'y a jamais touché.

(16e conférence de Notre-Dame de Paris, 1843. — *Œuvres*, éd. 1857, t. II, p. 305.)

XCIII.

Gouvernement

Gouverner, c'est diriger des êtres libres vers leur fin. Je dis des êtres libres, car les êtres qui ne le sont

pas, étant assujettis à une loi irrésistible et fatale, n'ont pas besoin d'être gouvernés. Ils agissent le second jour comme le premier, le troisième comme le second, et l'éternité les retrouve, sans qu'il leur en coûte rien, au point même de leur commencement. Ne touchez pas à cette mécanique, ne vous en occupez pas ; elle a reçu de Dieu une impulsion qui lui suffit, et qui ne s'arrêtera que sur un ordre dont la souveraineté ne rencontrera pas plus d'obstacles que n'en a rencontré le mouvement. Telle est la nature, et c'est pourquoi la nature, si nous la considérons en dehors de ses relations avec l'humanité, n'a pas besoin d'être gouvernée : elle va toute seule, sous le joug pesant des lois mathématiques, qui sont sa règle immuable et son éternel frein. Là où sont les mathématiques, le gouvernement n'a point de place, et c'est la raison qui fait que les esprits accoutumés à ce genre de spéculation sont généralement de très pauvres gouverneurs d'hommes, parce qu'ils ignorent les choses qui résistent, et que la liberté échappe par son essence même à tous leurs calculs. C'est de la liberté que naît le gouvernement, le gouvernement est la direction des êtres libres vers leur fin.

Mais pourquoi, me demanderez-vous, les êtres libres doivent-ils être dirigés vers leur fin ? Ils doivent l'être, parce qu'ils peuvent s'en écarter, et que s'il est une bonté qui veille sur leur sort, sa pente naturelle est de leur prêter une assistance qui dépend des divers modes par où ils sont exposés à leur perte. Or ces modes sont nombreux.

Vous êtes voyageur. Vous suivez une route large et éclairée ; mais peu à peu le jour descend, l'obscurité se fait, le chemin se perd dans des sentiers incertains,

vous ne savez plus où poser le pas sans vous égarer. Un homme se présente et vous dit : Où allez-vous ? Voici votre route. Cet homme, c'est un gouvernement.

Ou bien votre voie vous est connue, mais vous êtes las, sans pain et sans abri, et déjà le silence du soir vous présage l'abandon d'une nuit cruelle. Un homme vient et vous dit : Que faites-vous là ? Venez sous mon toit, vous y passerez la nuit. Cet homme, c'est un gouvernement.

Ou peut-être êtes-vous plein de courage et sachant bien votre route ; mais vous rencontrez en plein jour un ennemi plus fort que vous. Tandis que vous résistez ou retournez en arrière, un homme accourt et vous dit : En avant, chassons ce misérable. Cet homme, c'est un gouvernement.

Il y a donc trois actes de gouvernement : éclairer, soutenir, combattre : éclairer les aveugles, soutenir les faibles, combattre les ennemis. Mais pour éclairer ceux qui par ignorance s'écartent de leur fin, il faut la connaître soi-même, et par conséquent posséder la science des destinées. Or, la science est le fait des esprits, elle n'appartient qu'à eux. Et ainsi le gouvernement n'est possible qu'à une intelligence, ou, pour mieux dire, il est une intelligence, et une intelligence supérieure, puisqu'elle doit diriger les autres, en leur dévoilant le mystère d'où dépend leur sort. En outre, soit pour soutenir les faibles, soit pour combattre les obstacles que les forts peuvent rencontrer, il est nécessaire de posséder une puissance prépondérante, sans quoi, en voulant défendre les autres, on ne ferait qu'ajouter sa ruine à la leur. Le gouvernement est donc une puissance qui domine toute puissance, et

dès qu'il s'en présente une qui surpasse la sienne, il cesse à l'instant même d'être un gouvernement.

(67e conférence de Notre-Dame de Paris, 1851. — *Œuvres*, éd. 1857, t. IV, p. 411 413.)

XCIV.

Droit chrétien

Ni droit-principe, ni droit immuable, ni droit universel, voilà, Messieurs, le droit ancien. Une triple inhumanité en faisait le fond. Faute d'un droit-principe qui remontât jusqu'aux sources de l'équité, le faible n'avait aucune protection contre le fort ; faute d'un droit immuable, le petit nombre était sans armes contre le grand nombre ; faute d'un droit universel, l'homme était ennemi de l'homme. Jésus-Christ trouva la société humaine dans cet horrible état d'impuissance à l'égard de son principe fondamental, qui est la justice ; on aura beau, par haine pour lui, creuser l'antiquité, on n'y découvrira pas un autre droit que celui que je viens de dire, et que vous avez tous reconnu. Qu'a-t-il fait de cette société misérable, qui nous glacerait d'épouvante si un seul de ses jours nous apparaissait vivant ? qu'en a-t-il fait ? Il eût pu la fouler aux pieds et en jeter au vent les débris immondes et tyranniques : il ne l'a pas fait. Il eût pu, du moins, la mépriser, et, content de fonder à côté d'elle, pour les âmes droites, une société pure et équitable, abandonner l'ancienne à l'opprobre de la comparaison : il ne l'a pas fait non plus. Il n'a ni détruit ni méprisé, il a créé un monde et relevé l'ancien par le nouveau ; il

a donné à la société humaine ce qu'aucun de ses législateurs les plus fameux ne lui avait donné : un droit universel, un droit immuable, un droit-principe.

C'est le spectacle auquel nous allons présentement assister.

Jésus-Christ vient au monde; il naît, comme tous les hommes, dans une cité ; il naît dans un droit particulier ; il naît dans une patrie qui avait son histoire, son fondateur, ses conquêtes, son illustration ; il naît comme un homme qui était attendu par un grand peuple. Et quelle est la première chose qu'il fait tout en se posant comme l'héritier des promesses et des espérances de ce peuple? Dit-il : Je suis Juif; je viens pour agrandir ma nation et la porter jusqu'aux extrémités du monde, plus loin que David et Salomon, nos pères ? Non, il ne dit pas un mot de cela, il dit simplement : Je suis le Fils de l'homme. Et peut-être vous n'en êtes pas surpris : peut-être il vous semble naturel qu'à chaque page de l'Évangile Jésus-Christ affecte de s'appeler le Fils de l'homme, tandis qu'à peine, çà et là, il prend le titre de Fils de Dieu ? Cependant, cela n'est pas si peu de chose que vous le croyez, et cette seule expression, le Fils de l'homme, renfermait toute une révolution, la plus grande qui se fût vue jamais. Avant Jésus-Christ on disait : Je suis Grec, Romain, Juif ; menacé ou interrogé, on répondait fièrement : *Civis romanus sum ego*. Chacun se couvrait de sa patrie et de sa cité ; Jésus-Christ n'invoque qu'un seul titre, celui de Fils de l'homme, et il annonce par là une ère nouvelle, l'ère où l'humanité commence, et où, après le nom de Dieu, rien ne sera plus grand que le nom de l'homme, rien de plus efficace pour obtenir secours, honneur et fraternité. Chacune des pa-

roles du Fils de l'homme, chacune de ses actions est empreinte de cet esprit, et toutes ensemble, paroles et actions, forment l'Évangile, qui est le droit nouveau et universel. Une fois l'Évangile au monde, Jésus-Christ envoie ses apôtres le porter au genre humain : *Allez*, leur dit-il, *et prêchez l'Évangile à toute créature* [1]. La propagation, la communion, l'universalité, deviennent le mot d'ordre de tout mouvement, et là où l'on n'entendait que le bruit de l'égoïsme, on n'entend plus que le pas de course de la charité.

Où sont les Grecs ? où sont les Romains ? où est la cité ? où est le droit hellène et le droit quirite ? Saint Paul ne peut plus retenir dans sa poitrine le chant de l'humanité triomphante, il s'écrie : *Il n'y a plus de Juif ni de Grec, il n'y a plus d'esclave ni d'homme libre, il n'y a plus d'homme ni de femme, mais vous êtes tous un en Jésus-Christ* [2] ! O hommes des quatre vents du ciel, hommes qui vous croyez de race et de droits différents, vous ne savez ce que vous dites ; vous n'êtes point ici-bas par mille et par millions, vous n'êtes pas même deux, vous n'êtes qu'un.

Ainsi, non seulement l'homme, non seulement l'humanité, mais l'unité de l'homme et de l'humanité. Qui touche à l'homme touche à l'humanité ; et qui touche à l'humanité touche à Dieu, qui l'a faite, qui en est le père et le protecteur.

Le comte de Maistre, poussé par sa mauvaise humeur contre la Révolution française, et il y avait bien un peu de quoi, a dit quelque part, à propos de la *Déclaration des droits de l'homme* : « J'ai rencontré dans

1. S. Marc, *Évangile*, chap. xvi, vers. 15 (L.)
2. *Épître aux Galates*, chap. iii, vers. 28. (L.)

ma vie des Allemands, des Français, des Italiens, des Persans ; mais je n'ai jamais rencontré l'homme [1]. » Le comte de Maistre se trompait, Messieurs ; j'ai rencontré, comme lui, des Allemands en Allemagne, des Italiens en Italie, des Français en France, mais j'ai aussi rencontré l'homme, et je l'ai rencontré dans l'Évangile.

L'Évangile était la Charte de l'homme, la déclaration du droit universel. Mais, quelque hardie que fût cette déclaration, s'il est permis de parler de hardiesse à propos d'une œuvre divine, ce n'était encore qu'une déclaration. Il n'était pas impossible, peut-être, que quelque autre en eût la pensée, et dît comme Térence :

Homo sum, humani nihil a me alienum puto [2].

Tant que l'Évangile n'était qu'une parole, c'était la parole la plus belle du monde, un livre unique, un projet sans égal, et voilà tout. Il fallait que l'Évangile, annoncé à toute la terre, devînt un droit vivant, la règle fondamentale des relations humaines, et que ceux-là mêmes qui en nieraient la divinité comme doctrine, en acceptassent le joug comme législation. Or n'est-ce pas ce que nous voyons ? La société catholique, en se répandant et se constituant d'un bout du monde à l'autre, n'a-t-elle pas porté avec elle le droit évangélique ? Ne l'a-t-elle pas imposé à tous ses membres dispersés et unis ? N'en a-t-elle pas fait le fond des mœurs générales, en sorte qu'une action païenne,

1 *Considérations sur la France*, chap. VI : « J'ai vu, dans ma vie, des Français, des Italiens, des Russes, etc. : je sais même, grâce à Montesquieu, *qu'on peut être Persan*. Mais quant à l'homme, je déclare ne l'avoir rencontré de ma vie ; s'il existe, c'est bien à mon insu. »

2. *Heautontimorumenos*, acte I, sc. I, v. 25.

lors même qu'elle ne serait pas réprimée par les lois de chaque pays, est devenue quelque chose d'impossible et qui inspire l'horreur ? Il est ainsi, et le règne de l'Évangile comme droit est beaucoup plus étendu que le règne de l'Évangile comme idée. Tel qui n'adore pas le Dieu en Jésus-Christ, y révère le sage, et il n'est pas un de ses ennemis qui lui conteste le titre du plus grand des législateurs.

(32e conférence de Notre-Dame de Paris, 1845. — *Œuvres*, éd. 1857, t. III, p. 87-92.)

XCV.

Droit et devoir

L'Évangile protège toutes les faiblesses contre toutes les forces, toutes les puretés contre toutes les convoitises, toutes les modesties contre tous les orgueils ; il protège l'hysope contre le cèdre, la cabane contre le palais : il devait avoir des ennemis. La racine des mœurs païennes subsiste toujours dans le cœur de l'homme, et toujours elle a des représentants ; il existe une tradition du mal comme une tradition du bien, et il est impossible que cette tradition occulte n'arrive pas souvent à la puissance publique. Un empereur voudra répudier sa femme, le droit évangélique le lui défend ; un autre en voudra épouser deux, le droit évangélique le lui défend ; un troisième convoitera la direction des consciences, le droit évangélique le lui défend. Vous voyez quelles causes perpétuelles d'irritation, quelle guerre sourde et inextinguible du

droit païen contre le droit chrétien. Il faut le défendre, mais comment ?

Dieu s'y est pris avec une grande profondeur. Il nous a donné le droit évangélique, non sous la forme directe du droit, mais sous la forme du devoir. Il ne nous a pas dit : Voici vos libertés ; il nous a dit : Voici vos obligations. Cette différence est capitale. Ce n'est pas que le devoir ne renferme le droit, comme le droit renferme le devoir. Je ne puis avoir un devoir à votre égard sans que vous ayez un droit sur moi, et vous ne pouvez être lié par un devoir envers moi, sans que j'aie un droit sur vous. Mais le droit est la face égoïste des relations, tandis que le devoir en est la face généreuse et dévouée, et c'est pourquoi il y a toute la différence du ciel à la terre, du dévouement à l'égoïsme, entre constituer une société sur le devoir ou la constituer sur le droit. Aussi, l'Évangile, qui est la naturalisation même de la charité, n'a pas été une déclaration des droits de l'homme, mais une déclaration de ses devoirs. Et de là s'ensuit tout le système de la défense évangélique contre la persécution païenne. Quand Bossuet, parlant d'une manière plus générale de la défense du droit, a voulu en donner la formule dans sa *Politique sacrée*, il a écrit ce mot admirable que tout le monde connaît : *Il n'y a pas de droit contre le droit.* Cependant, quelque énergique et vraie que soit cette parole, ce n'est pas encore la formule véritablement chrétienne ; la formule véritablement chrétienne est celle-ci : *Il n'y a pas de droit contre le devoir.*

(*Ibid.*, p. 95-97.)

XCVI.

La guerre

La guerre est l'acte par lequel un peuple résiste à l'injustice au prix de son sang. Partout où il y a injustice, il y a cause légitime de guerre jusqu'à satisfaction. La guerre est donc, après la religion, le premier des offices humains : l'une enseigne le droit, l'autre le défend ; l'une est la parole de Dieu, l'autre son bras. *Saint, saint, saint, est le Seigneur, le Dieu des armées* [1] : c'est-à-dire le Dieu de la justice, le Dieu qui envoie le fort au secours du faible opprimé, le Dieu qui renverse les dominations superbes, qui crée Cyrus contre Babylone, brise en faveur des peuples les portes d'airain, change le bourreau en soldat et le soldat en hostie. Mais la guerre, comme les plus saintes choses, peut être retournée contre son but, et devenir l'instrument de l'oppression. C'est pourquoi, pour juger de sa valeur dans un cas particulier, il faut connaître quel fut son objet. Toute guerre de délivrance est sacrée, toute guerre d'oppression est maudite.

Jusqu'aux croisades, la défense du territoire et du gouvernement légitime de chaque peuple occupa presque seule et retrempa la sainteté du glaive. Le soldat mourait aux frontières de la patrie, et ce nom était le plus élevé qui inspirait son cœur au moment des batailles. Mais quand Grégoire VII eut éveillé dans l'es-

1. Isaïe, chap. VI, vers. 3.

prit de ses contemporains l'idée de la république chrétienne, l'horizon du dévouement s'étendit avec celui de la fraternité. L'Europe, confédérée par la foi, comprit que tout peuple catholique opprimé, quel que fût l'oppresseur, avait droit à son assistance, et pouvait mettre la main sur le pommeau de son épée. La chevalerie naquit ; la guerre devint non seulement un service chrétien, mais encore un service monastique, et l'on vit des bataillons de moines couvrir de la haire et du bouclier les postes avancés de l'Occident. Il fut clair à toute âme baptisée qu'elle était la servante du droit contre la force, et qu'ouvrage de Dieu, qui entend la moindre plainte de ses créatures, elle devait être prête au premier cri de détresse. Comme un chasseur debout et armé écoute au pied d'un arbre de quel côté vient le vent, l'Europe en ces temps-là, la lance au poing et le pied dans l'étrier, écoutait attentivement de quel côté venait le bruit de l'injure. Qu'elle tombât du trône ou de la tour d'un simple château, qu'il fallût passer les mers pour l'atteindre ou ne fournir que la course d'un cheval, le temps, le lieu, le péril, la dignité n'arrêtaient personne. On ne calculait pas s'il y avait profit ou perte : le sang se donne pour rien ou ne se donne pas. La conscience le paie ici-bas, et Dieu là-haut.

Parmi les faiblesses que la chevalerie chrétienne avait prises sous sa garde, il y en avait une sacrée entre toutes, c'était celle de l'Église. L'Église, n'ayant ni soldats ni remparts pour se défendre, avait été toujours à la merci des persécuteurs. Dès qu'un prince lui voulait du mal, il pouvait tout contre elle. Mais quand la chevalerie se fut formée, elle prit sous sa protection la cité de Dieu, d'abord parce que la cité de Dieu était

faible, ensuite parce que la cause de sa liberté était la cause même du genre humain. A titre d'opprimée, l'Église avait droit comme tout autre à l'assistance du chevalier ; à titre d'institution fondée par Jésus-Christ pour perpétuer l'œuvre de l'affranchissement terrestre et du salut éternel des hommes, l'Église était la mère, l'épouse, la sœur de quiconque avait un bon sang et une bonne épée. Je me persuade qu'il n'est personne aujourd'hui qui soit incapable d'apprécier cet ordre de sentiments ; la gloire de notre siècle, parmi bien des misères, est de connaître qu'il est des intérêts plus hauts, plus universels que les intérêts de famille et de nation. La sympathie des peuples franchit de nouveau leurs frontières, et la voix des opprimés retrouve dans le monde un écho. Quel est le Français qui n'accompagnerait de ses vœux, sinon de sa personne, une armée de chevaliers marchant à travers l'Europe au secours de la Pologne ? Quel est le Français, même incroyant, qui ne compte parmi les crimes dont souffre cet illustre pays la violence faite à sa religion, l'exil de ses prêtres et de ses évêques, la spoliation des monastères, le rapt des églises, la torture des consciences ? Si l'arrestation arbitraire et l'emprisonnement de l'archevêque de Cologne [1] ont causé à l'Europe moderne une si vive émotion, que dut-ce être de l'Europe du XIII^e^ siècle apprenant qu'un

1. L'attitude énergique de Mgr Clément-Auguste, baron Droste zu Vischering, archevêque de Cologne (1773-1845), dans l'affaire des mariages mixtes entre catholiques et protestants, qu'il refusa de laisser bénir si les conjoints ne prenaient pas l'engagement de faire élever leurs enfants dans la religion catholique, exaspéra le gouvernement prussien, qui emprisonna l'évêque dans la forteresse de Minden en 1838. Cette affaire souleva une grosse émotion et donna naissance à toute une guerre de libelles.

ambassadeur apostolique venait d'être tué en trahison par un coup de lance ?

(*Vie de saint Dominique*, 1841, ch. v. — *Œuvres*, éd. 1857, t. I, p. 213-216.)

XCVII.

Le Repos du dimanche

Dès le temps de Louis XIV, l'un de nos poètes les plus populaires se plaignait de ce que l'Église ruinait en fêtes les pauvres gens [1]. C'était attaquer au cœur le droit évangélique. Qu'est-il arrivé ? La grande loi du repos, cette Charte primitive de l'humanité, antérieure même à notre chute, la loi du repos a été sacrifiée aux vœux du fabuliste et aux chiffres des économistes. Eh bien ! je vous le demande, le pauvre est-il plus riche, plus libre, moins asservi à ses maîtres, mieux portant, plus moral et plus heureux ? A qui l'abolition de la Charte du repos a-t-elle profité, sinon à ceux qui font travailler les autres, et qui n'ont pas besoin de repos ? Le pauvre s'en apercevra tôt ou tard ; il reconnaîtra qu'en voulant l'affranchir d'un devoir évangélique, on lui a ravi un droit précieux, qui était caché derrière, qu'on a trompé sa bourse, sa santé, son esprit et son cœur. Il reviendra vers son ancien maître, Jésus-Christ, qui se connaissait aux droits du pauvre, parce qu'il avait été pauvre lui-même ; il baisera de nouveau sa croix, mouillée des larmes de tous ceux qui souffrent,

1. La Fontaine, *Fables*, t. VIII, fable 2. *Le Savetier et le Financier*, v. 27 : « On nous ruine en fêtes. »

et il lui dira, dans un amour plus grand encore que par le passé : Je viens à vous, qui n'avez jamais trompé l'enfant du pauvre !

(32e conférence de Notre-Dame de Paris, 1845. — *Œuvres*, éd. 1857, t. III, p. 101.)

XCVIII.

Le Peuple et l'incrédulité

Il fallait.... que le peuple eût un signe contre l'incrédulité, et ce signe lui a été donné, afin qu'il ne manquât rien aux causes du salut que Dieu nous prépare. Quel signe donc a eu le peuple ? Quel signe ? Messieurs, le voici : l'âme et le corps du peuple n'ont rien gagné à l'incrédulité, et le peuple s'en est aperçu. Le peuple avait un Dieu dans le ciel ; quand la terre, si ingrate pour lui, le courbait trop bas, il se relevait les mains jointes, et, en appelant à Dieu de sa misère présente, il sentait la dignité et la consolation lui venir. Le peuple avait un Dieu, non pas seulement dans le ciel, mais plus proche de lui, un Dieu qui s'était fait homme et pauvre, qui était né dans une écurie, dont le corps avait couché sur la paille et qui avait souffert de la vie plus que lui. Le peuple avait un Dieu, non pas seulement dans le ciel, non pas seulement dans sa chair et dans sa pauvreté, mais il avait un Dieu sur cette même croix qui porte le peuple, et lorsqu'il se regardait, les deux bras étendus dans son supplice, il trouvait à sa droite son Dieu crucifié pour lui et lui tenant compagnie. Le peuple avait un Dieu, non pas seulement dans le ciel, non pas seulement dans sa chair, et dans

sa pauvreté, et dans sa propre croix, mais il avait un Dieu vivant dans l'Église pour l'enseigner, le défendre et le consoler ; il avait un Dieu vivant dans le prêtre pour recevoir les secrets pesants de son cœur ; il avait un Dieu vivant dans la sœur de Charité pour panser ses jambes quand elles lui refusaient le service, et pour honorer son âme dans la détresse de son corps. Le peuple avait un Dieu dans le ciel et sur la terre : vous lui avez ôté le Dieu du ciel, et vous ne lui avez pas gardé le Dieu de la terre. Qu'avez-vous donc mis à la place ? Quel autre Dieu lui avez-vous fait ? Ah ! j'ai tort, vous lui avez donné pour Dieu le doute, et pour déesse la négation ! Vous lui avez dit : « Peut-être. » Et, trouvant que c'était trop, vous avez repris avec autorité, vous avez dit : « Non! » De quoi se plaindrait-il? Il n'a plus de Dieu, plus de Christ, plus d'Évangile, plus d'Église ; mais vous lui restez, et avec vous les vers qui l'ont mis au monde et les vers qui mangeront son cadavre. N'est-ce pas assez pour satisfaire une âme ?

Peut-être, ne pouvant supporter vous-mêmes le spectacle de cette implacable spoliation accomplie de vos mains, vous vous retournerez vers le corps du peuple et lui vanterez ce qu'il vous doit de bien-être en échange du bien-vivre. Ah ! je vous y attendais. Le corps du peuple ! Mais écoutez donc le bruit de Manchester, de Birmingham [1], des Flandres, le cri non pas de la pauvreté et de la misère, ce sont des mots et des choses

1. Les modifications économiques produites par l'extension du machinisme, le développement du paupérisme, permirent de créer en Angleterre, parmi les classes laborieuses, l'agitation pour « la charte du peuple » dont Manchester et Birmingham, à titre de grandes villes industrielles, furent des centres actifs.

d'autrefois, mais le cri du paupérisme, c'est-à-dire le cri de la détresse arrivée à l'état de système et de puissance, et sortant, par une malédiction inattendue, du développement même de la richesse. L'économie politique de l'incrédulité a été écrasée par les faits sur tous les théâtres de l'industrie et de l'activité humaine ; elle se débat contre ces résultats aussi terribles qu'imprévus ; mais c'est l'hydre de Lerne entre les bras d'Hercule : le coup qu'elle a reçu est un coup mortel, parce que c'est la main du peuple qui le lui a porté !

En un mot, l'âme et le corps du peuple n'ont rien gagné à l'incrédulité, et aujourd'hui, le vingtième du mois de décembre de l'année 1846, l'avant-veille de la naissance commémorative du Fils de Dieu sur la terre, le peuple le sait.

(40e conférence de Notre-Dame de Paris. — *Œuvres*, éd. 1857, t. III, p. 329-331.)

XCIX.

La Société moderne

La société moderne est fondée sur deux idées capitales, qui peuvent bien, si on ne les regarde qu'à certains moments et dans certaines occasions, s'obscurcir aux yeux du spectateur, et même disparaître, mais qui remontent toujours à la surface, comme ces plantes enracinées au fond d'un fleuve, nourries de ses eaux et de son limon, et qui, blessées quelquefois par la force du courant, baissent un moment la tête, mais finissent toujours par ramener au-dessus des flots leur tige et leur couronne. La première de ces

idées, c'est qu'il n'existe entre les hommes d'autre distinction sérieuse que la distinction du mérite personnel, et que ni la naissance, ni la fortune, ni les emplois publics ne font rien pour élever un homme, s'il ne s'élève lui-même par sa capacité, ses services et sa vertu. La seconde, c'est qu'il existe au-dessus de tous, même au-dessus de la souveraineté, et en faveur de tous, des droits qui ne peuvent être ni retirés, ni méprisés, ni prescrits, et qui ne sont pas seulement protégés par la force idéale de la nature et de la religion, mais encore par la force sociale des lois, des mœurs et de l'opinion publique. Les limites de ces deux idées varient dans les esprits ; les uns en étendent le cercle, les autres le rétrécissent, mais tous, à part un petit nombre d'hommes, les vénèrent comme l'arche sacrée du siècle présent. Ce n'est pas que les adversaires de ces principes ne disent rien à leur sujet qui mérite d'être considéré ; ils disent, au contraire, des choses remarquables, entre autres celles-ci : Que réduire l'homme à son mérite personnel, l'isoler dans l'ordre de la gloire, tandis qu'il n'est isolé ni par le sang, qui se transmet, ni par la fortune, qui se transmet aussi, ni par la mémoire, qui le rattache invinciblement à ce qui l'a précédé, c'est violer l'instinct le plus fort de la nature, attaquer l'esprit de famille et de tradition, et ne faire plus de l'humanité qu'un tourbillon de poussière, sans lien et sans nom. Ils disent que la solidarité dans le mérite, loin de nuire au développement du mérite personnel, en est le plus vif aiguillon, et que de même qu'un père est excité par la pensée de ses enfants à augmenter son patrimoine, il l'est pareillement à accroître la dignité de son nom, comme aussi les enfants, par le souvenir de leur père, sont portés à ne pas dégénérer de son rang

dans l'opinion des hommes. Ils disent aussi qu'élever le droit des peuples par-dessus la souveraineté qui régit l'ensemble du corps social, c'est élever la liberté plus haut que l'autorité, et les mettre dans un conflit perpétuel, où nul n'étant arbitre du débat, chacun sera le maître de couvrir la tyrannie du nom de l'ordre, et la révolte du nom de la justice ; que, du reste, il suffit de regarder le monde moderne pour connaître la vanité des idées sur lesquelles il est assis, puisqu'on ne peut rien voir à la fois de plus misérable et de plus chancelant : la possession de l'or devenue le seul titre à l'exercice de tous les droits civiques, l'ambition vendant et achetant les consciences à ciel ouvert, le commerce déshonoré par une banqueroute qui n'a plus même la pudeur pour frein et la honte pour châtiment, l'obéissance sans amour, le pouvoir sans paternité, des mœurs qui ont l'hypocrisie de l'égalité et de la liberté plutôt qu'elles n'en ont le culte, et, par-dessous ce triste spectacle, le bruit d'une terre qui se remue, qui soupire et qui attend.

(*Éloge de Mgr de Forbin-Janson.* — *Œuvres*, éd. 1857, t. VI, p. 329-331.)

C.

Démocratie américaine et européenne

L'esprit américain, tel qu'il apparaissait à M. de Tocqueville [1], se résume dans les qualités ou plutôt dans les vertus que je vais dire.

1. Alexis de Tocqueville, prédécesseur à l'Académie française du P. Lacordaire, 1805-1859. Son ouvrage : *De la Démocratie en Amérique*, qui fonda sa réputation, parut en 1835.

L'esprit américain est religieux ;

Il a le respect inné de la loi ;

Il estime la liberté aussi chèrement que l'égalité ;

Il place dans la liberté civile le fondement premier de la liberté politique.

C'est juste le contre-pied de l'esprit qui entraîne plutôt qu'il ne guide une grande partie de la démocratie européenne. Tandis que l'Américain croit à son âme, à Dieu qui l'a faite, à Jésus-Christ qui l'a sauvée, à l'Évangile qui est le livre commun de l'âme et de Dieu, le démocrate européen, sauf de nobles exceptions, ne croit qu'à l'humanité, et encore à une humanité fictive qu'il a créée dans un rêve. Ce rêve est à la fois son âme, son Dieu, son Christ, son Évangile, et il ne pense à aucune autre religion, si ancienne et si invétérée soit-elle, que pour la persécuter et l'anéantir, s'il le peut. L'Américain a eu des pères qui portaient la foi jusqu'à l'intolérance ; il a oublié leur intolérance et n'a gardé que leur foi. Le démocrate européen a eu des pères qui n'avaient point de foi, mais qui prêchaient la tolérance ; il a oublié leur tolérance et ne s'est souvenu que de leur incrédulité. L'Américain ne comprend pas un homme sans une religion intime, et un citoyen sans une religion publique. Le démocrate européen ne comprend pas un homme qui prie dans son cœur, et encore moins un citoyen qui prie en face du peuple.

La même différence se retrouve en ce qui concerne la loi. L'Américain, qui respecte la loi de Dieu, respecte aussi la loi de l'homme, et, s'il la croit injuste, il se réserve d'en obtenir un jour l'abrogation, non par la violence, mais en se faisant une arme pacifique et sûre de tous les moyens de persuasion que l'homme porte avec lui dans son intelligence, et des moyens

plus puissants encore qu'il peut tenir d'un dévouement éprouvé à la cause de la justice. Pour le démocrate européen, et je le dis toujours avec les exceptions nécessaires, la loi n'est qu'un arrêt rendu par la force et que la force a le droit de renverser. Fût-ce tout un peuple qui lui eût donné son assentiment et sa sanction, il professe qu'une minorité, ou même un seul homme, a le droit de lui opposer la protestation du glaive et de déchirer dans le sang un papier qui n'a d'autre valeur que l'impuissance où l'on est de le remplacer par un autre. Il proclame hardiment la *souverainelé du bul*, c'est-à-dire la légitimité absolue et supérieure à tout, même au peuple, de ce que chacun estime au dedans de soi être la cause du peuple.

L'Américain, venu d'une terre où l'aristocratie de naissance eut toujours une part considérable dans les affaires publiques, a rejeté de ses institutions la noblesse héréditaire et réservé au mérite personnel l'honneur de gouverner. Mais, tout en étant passionné pour l'égalité des conditions, soit qu'il la considère au point de vue de Dieu, soit qu'il la juge au point de vue de l'homme, il n'estime pas la liberté d'un moindre prix, et, si l'occasion se présentait de choisir entre l'une et l'autre, il ferait comme la mère du jugement de Salomon, il dirait à Dieu et au monde : Ne les séparez pas ; car leur vie n'en fait qu'une dans mon âme, et je mourrai le jour où l'une mourra. Le démocrate européen ne l'entend pas ainsi. A ses yeux, l'égalité est la grande et suprême loi, celle qui prévaut sur toutes les autres et à quoi tout doit être sacrifié. L'égalité dans la servitude lui paraît préférable à une liberté soutenue par la hiérarchie des rangs. Il aime mieux Tibère commandant à une multitude qui n'a plus de droits

et plus de nom, que le peuple romain gouverné par un patriciat séculaire et recevant de lui l'impulsion qui le fait libre avec le frein qui le rend fort.

L'Américain ne laisse rien de lui-même à la merci d'un pouvoir arbitraire. Il entend qu'à commencer par son âme, tout soit libre de ce qui lui appartient et de ce qui l'entoure, famille, commune, province, association pour les lettres ou pour les sciences, pour le culte de son Dieu ou le bien-être de son corps. Le démocrate européen, idolâtre de ce qu'il appelle l'État, prend l'homme dès son berceau pour l'offrir en holocauste à la toute-puissance publique. Il professe que l'enfant, avant d'être la chose de la famille, est la chose de la cité, et que la cité, c'est-à-dire le peuple représenté par ceux qui le gouvernent, a le droit de former son intelligence sur un modèle uniforme et légal. Il professe que la commune, la province et toute association, même la plus indifférente, dépendent de l'État, et ne peuvent ni agir, ni parler, ni vendre, ni acheter, ni exister enfin sans l'intervention de l'État et dans la mesure déterminée par lui, faisant ainsi de la servitude civile la plus absolue le vestibule et le fondement de la liberté politique. L'Américain ne donne à l'unité de la patrie que juste ce qu'il lui faut pour être un corps ; le démocrate européen opprime tout l'homme pour lui créer, sous le nom de patrie, une étroite prison.

Si enfin, Messieurs, nous comparons les résultats, la démocratie américaine a fondé un grand peuple, religieux, puissant, respecté, libre enfin, quoique non pas sans épreuves et sans périls ; la démocratie européenne a brisé les nœuds du présent avec le passé, enseveli des abus dans des ruines, édifié çà et là une liberté précaire, agité le monde par des événements

bien plus qu'elle ne l'a renouvelé par des institutions, et, maîtresse incontestable de l'avenir, elle nous prépare, si elle n'est enfin instruite et réglée, l'épouvantable alternative d'une démagogie sans fond ou d'un despotisme sans frein.

(*Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie française.... le 24 janvier 1861.* 1861, éd. in-4, p. 14-18.)

CI.

La Révolution

Qu'il y ait de nos jours, sous nos yeux, dans notre cœur même, l'avènement d'une nouvelle et grande puissance, il n'est possible à personne d'en douter. Son nom est sur toutes les lèvres, objet de terreur et de haine pour les uns, d'admiration et de culte pour les autres. Le Nil a vu ses soldats, le Tage et le Borysthène ont entendu le bruit de sa marche, et plus loin, son bras s'est étendu des vallées des Andes aux plages immobiles où Confucius croyait avoir enchaîné pour toujours l'âme des générations. Le monde est debout, et ceux-là mêmes qui sont encore assis pressentent que le flot montera jusqu'à eux, et que, selon la prophétie d'un des premiers orateurs de cette gigantesque puissance, *la révolution fera le tour du globe.*

Je l'ai nommée ! Mais l'avoir nommée, ce n'est pas avoir répondu. Il est certain seulement que nous ne sommes plus sous l'ère du protestantisme et de l'incrédulité, mais sous l'ère de la révolution. Est-ce quelque chose de pire ou quelque chose de mieux ?

Est-ce un progrès dans le mal ou un retour vers le bien ? Est-ce un passage douloureux du mal au bien ?

Pour l'entendre, il faut remarquer que la révolution porte sur deux pôles bien distincts, le pôle négatif et le pôle affirmatif, le pôle de la destruction et le pôle de l'édification. Regarde-t-on le premier, tout est atroce. On ne voit que le renversement d'une société ancienne et illustre, la spoliation, la proscription, le meurtre, un roi honnête et généreux mourant sur l'échafaud, et par-dessus ces crimes, pour les représenter à jamais, la figure éternelle de Robespierre et de Danton. Mais est-ce là tout ? La révolution n'a-t-elle été que le délire d'une tempête dans une débauche de sang ? S'il en était ainsi, nous n'en parlerions pas comme d'une puissance ; elle eût passé, à la façon de Marius ou d'Attila, sans laisser parmi nous qu'une ombre tragique. Et cependant elle vit ! Après avoir été la contemporaine de nos pères, elle est déjà la contemporaine de notre postérité. Sa main a tracé les limites qui divisent notre territoire ; ses armées l'ont défendu contre l'Europe ; ses lois régissent depuis soixante ans tous nos rapports sociaux. Elle abaisse et élève nos princes. Enfin, maudite ou adorée, elle inspire ceux-là mêmes qui se croient ses ennemis, et tout le monde soutient son trône, jusqu'à ceux qui veulent le renverser. Une telle puissance ne s'explique point par le crime, elle ne s'explique que par des idées. Si la révolution n'eût été qu'un crime, elle eût expiré au pied de l'échafaud de Louis XVI.

Comme tout ce qui a exercé sur le monde une influence durable, la révolution a sa racine dans des idées remontant elles-mêmes à d'antiques sources, et qui, après un cours longtemps obscur et contenu, ont

fait à la fin une soudaine irruption dans les esprits. Quelles sont ces idées ? J'ai à peine besoin de vous les dire, tant leur présence est vive au cœur de tous. La révolution a voulu trois choses : l'égalité civile par des lois ne conférant de privilège à personne, la liberté religieuse par le respect de tous les cultes qui ne sont pas immoraux, enfin la liberté politique par des assemblées représentatives qui concourent à l'œuvre souveraine de la législation. En dehors ou au delà de ces trois points, ce n'est plus la révolution qui pense et agit, mais de simples systèmes où vient périr l'unanimité des vœux. Presque tous les grands fleuves se partagent en plusieurs branches avant d'entrer dans l'Océan ; il en est de même de toute pensée qui devient prépondérante ; elle a son Delta aux frontières de son cours. Mais le gros du fleuve n'en est pas moins reconnaissable, et nul ne se méprend sur le vrai Nil. Il en est de même sous ce rapport, du catholicisme, du protestantisme et de la révolution : chacun sait bien où est l'Église catholique, malgré les rameaux qui se sont séparés d'elle, et chacun sait aussi où est le protestantisme et la révolution, malgré les systèmes qui veulent se couvrir de leur nom et de leur égide.

(*Discours sur la loi de l'histoire.* — *Œuvres*, éd 1857, t. V, p. 310-312.)

CII.

Socialisme

Je vois l'établissement qui transporterait à la société le domaine de la terre et du travail comme l'éta-

blissement d'une servitude universelle, et la consécration d'une inégalité sans limites et sans ressources : servitude et inégalité telles, qu'aucun despotisme n'en a même approché par l'imagination.

La société, dit-on, serait seule propriétaire du sol et du travail ; mais qu'est-ce que la société ? En apparence, c'est tout le monde ; en réalité, quand il s'agit d'administration et de gouvernement, c'est toujours un nombre d'hommes excessivement limité. Que la société s'appelle monarchie, aristocratie ou démocratie, elle est toujours représentée et conduite par deux ou trois hommes, que la suite des choses humaines appelle au pouvoir et rend dépositaires de tous les éléments sociaux. A vingt ans, on ne le croit pas ; à quarante, on n'en doute plus : on sait que le gouvernement positif, malgré toutes les combinaisons imaginables, tombe toujours entre les mains de deux ou trois hommes, et que, ces trois hommes morts, il en vient immanquablement trois autres, et ainsi à jamais. On sait qu'à cause de cela même il est nécessaire d'opposer au pouvoir des points d'arrêt d'une force invincible, sans quoi la société s'abîmerait dans une autocratie tellement étroite, que la terre ne serait pas habitable un quart d'heure. Or, la propriété est un de ces points d'arrêt, une force invincible communiquée à l'homme, qui unit sa vie d'un jour à l'immortalité de la terre, à la puissance du travail, et lui permet de se tenir debout, ses mains sur sa poitrine et le sol sous ses pieds. Otez-lui le domaine de la terre et du travail, que reste-t-il qu'un esclave ? Car il n'y a qu'une définition de l'esclave : c'est l'être qui n'a ni terre ni travail à lui. Transportez ensuite ce double domaine à la société, c'est-à-dire à quelques hommes qui la gouvernent et

la représentent, que restera-t-il de la patrie, si ce n'est la servitude universelle, la faim et la soif enrégimentées sous la verge de deux ou trois quidams, la bassesse de tous sous un orgueil dont le type, après tant d'orgueils, ne peut pas même s'imaginer ? Le citoyen ne sera plus que le valet de la république, et ses deux bras mêmes, il ne pourra, sans crime de haute trahison, *les prendre et s'en aller*, comme l'a dit un homme éloquent ; la terre fuira sous ses pieds, le ciel sur sa tête, et il aura la gloire d'être pendu dans le vide, pour le plus grand bonheur de lui-même et de l'humanité.

Voyez, Messieurs, ce qui se passe là où la propriété existe pourtant, mais où elle n'est pas assurée contre la volonté du souverain par son inviolabilité. Vous prévenez ma pensée, vous nommez le pays [1] auquel je fais allusion : eh bien ! puisque vous le connaissez, n'avez-vous jamais senti la lourde chaîne que ses habitants traînent après eux jusqu'aux extrémités du monde, et qui les empêche de respirer un air libre sous aucun point du ciel ? N'avez-vous jamais rencontré quelqu'un de ces singuliers captifs, comblé de tous les avantages de la naissance et de la fortune, et qui ne peut pas répondre, quels que soient son nom, son histoire, ses services, sa puissance, sa faveur, que le lendemain matin il ne sera pas errant sur les chemins de l'Europe, mendiant excommunié de sa patrie, déchu du patrimoine de ses aïeux, dépouillé de la tête aux pieds, ne se reconnaissant plus lui-même : et pourquoi ? Parce qu'il aura eu dans sa pensée une autre pensée que la pensée de son maître, parce qu'il aura prié Dieu autrement que lui ! Et soixante millions

1. La Russie.

d'hommes en sont là ! Soixante millions d'hommes écoutent leur respiration, craignant qu'elle ne cesse d'être analogue à la respiration du maître, et que la terre même, les repoussant de son sein pour un si grand crime, ne leur refuse jusqu'à un tombeau ! Voilà ce qu'est l'homme sans la propriété de la terre et du travail, et ce qu'on reproche à l'Évangile de n'avoir pas fait de lui !

J'ajoute que cet ilotisme universel ne serait pas même compensé par une certaine égalité dans la dégradation commune ; mais que, sous aucun régime, le poids de l'inégalité ne serait plus grand et plus odieux. En effet, quelque distribution que l'on fasse du sol et du travail, il faudra bien pourvoir aux besoins de la société, et ces besoins entraînent des offices d'une nature infiniment variée, depuis ceux qui coûtent le plus à la délicatesse et à l'orgueil, jusqu'à ceux qui flattent davantage notre penchant pour la gloire et la commodité de la vie. Les progrès de la science économique n'effaceront jamais ces différences natives entre les offices sociaux. Or, dans le système que je combats, nul n'étant le maître de son travail, le choix en appartiendra nécessairement au pouvoir qui représente la société ; on ne sera pas seulement esclave en bloc, on le sera en détail. Un tel fera des vers, un autre tournera la meule, et toujours par décision d'en haut, c'est-à-dire par la volonté de deux ou trois hommes appelés fastueusement la république.

(33e conférence de Notre-Dame de Paris. — *Œuvres*, éd. 1857, p. 111-114.)

CIII.

La publicité

Ce n'est pas peu de chose que la publicité, et surtout une publicité universelle et perpétuelle. Plus qu'en aucun autre siècle, vous pouvez juger combien l'épreuve en est redoutable, puisque tout est plein des ruines qu'elle accomplit chaque jour, et par où elle répond à l'audace de ceux qui l'affrontent avec d'autant plus d'irréflexion qu'il n'y eut jamais dans ce monde moins de défiance de soi et plus de facilité de parler très loin et très haut. Autrefois, lorsqu'un homme doué des plus grands dons de l'intelligence, Pythagore, par exemple, croyait avoir reçu du ciel une pensée utile au bonheur des humains, il en était, en quelque sorte, effrayé : il la considérait longtemps en lui-même, puis, incertain de son propre génie, il allait de sanctuaire en sanctuaire interroger les sacerdoces fameux par leur tradition, les sciences *blanchies par l'âge*, selon le mot de Platon [1], et après des années nourries de ces divins entretiens, à peine se croyait-il le droit d'ouvrir ses lèvres pour enseigner à son tour. Ce n'était pas à la foule qu'il osait livrer le fruit de ses longues méditations, mais à de rares disciples, en s'éprouvant avec eux dans des abstinences, des jeûnes, et toutes les austérités d'une vie retirée des hommes. Aussi la gloire, à tout le moins, récompensait ce res-

1. Dans le *Timée* : μάθημα χρόνῳ πολίόν.

pect pour la vérité ; le nom de Pythagore vivait, si sa doctrine ne vivait pas. Il en est autrement de notre siècle, Messieurs ; le plus jeune de nos contemporains ne craint pas, dès qu'il découvre une idée dans son esprit, de la livrer au vent de la publicité ; il parle, il écrit, il imprime, il est mécontent si sa pensée ne fait pas en huit jours le tour de l'Europe. La publicité lui obéit ; elle emporte de l'Occident à l'Orient la feuille légère qu'une conscience intrépide vient de lui confier ; mais elle rapporte le lendemain plus vite encore le silence et l'oubli. Ce que le mystère eût protégé, la publicité le tue. Il est vrai que la publicité est la grande route des intelligences ; mais il ne suffit pas de prendre une grande route, il faut la suivre jusqu'au bout, et rien n'est plus difficile ni plus rare, à en juger par le spectacle dont nous sommes les témoins. Notre siècle est le siècle des grandes voies, mais des voies qui sont courtes.

C'est qu'en effet, la publicité renferme une confrontation immense de la pensée avec tous les esprits, avec tous les droits, tous les intérêts, tous les établissements, toutes les vérités acquises, toutes les mœurs assurées, avec tout ce qui se meut dans l'espace et dans le temps. Elle est une lutte du nouveau contre l'ancien, du progrès contre la stabilité, et réciproquement de l'ancien contre le nouveau, de la stabilité contre le progrès : lutte sanglante et quotidienne, où il est impossible à ce qui est vain de résister longtemps. C'est pourquoi, Messieurs, même aujourd'hui, l'erreur cherche l'empire dans les ombres du secret. Vous croyez peut-être que le péril du XIX^e^ siècle est dans une publicité sans frein, et il est vrai que cette publicité entraîne beaucoup de maux, mais non pas comparables à ceux qui se préparent dans les complots invisibles

de la pensée. Le grand jour n'est que le reflet de la nuit, la publicité n'est que l'écho du silence. Avant que la foudre s'échappe des bouches du volcan, elle a creusé sous terre des sillons d'où elle tire son énergie. Si l'Europe tremble, ce n'est pas parce qu'elle parle, mais parce qu'elle s'est tue longtemps dans les ténèbres des sociétés secrètes. Maintenant, c'est l'heure du jugement, car c'est l'heure de la publicité. Il faut que les doctrines comparaissent au tribunal de l'esprit humain et de l'expérience historique ; il faut qu'elles se dépouillent du charme de l'inconnu et des voiles de l'hypocrisie, qu'elles répondent à toute question, qu'elles satisfassent tout besoin, qu'elles vivent d'elles-mêmes aux prises avec l'inconstance de l'humanité. Aussi, tout jeunes que vous êtes, combien déjà n'en avez-vous pas vu mourir ! Combien ne mourront pas avant que votre propre mortalité vous enlève à ce spectacle d'impuissance et de changement ! Il est dur d'y assister, Messieurs, mais du moins nous y apprenons la vanité de l'erreur devant l'épreuve de la discussion et de la durée.

(53e conférence de Notre-Dame de Paris. — *Œuvres*, éd. 1857, t. IV, p. 18-21.)

CIV.

La liberté de la presse

Une seule chose fait peur à beaucoup de catholiques dans le régime libéral, c'est la liberté de la presse. Ils ne peuvent comprendre qu'on laisse à l'erreur la faculté illimitée de se produire et de se défendre contre

la vérité. Il leur semble que l'ordre est détruit par cela seul que le mensonge traite avec elle d'égal à égal, d'autant plus que la vérité se sert d'armes nécessairement inférieures et comme à demi brisées. C'est là, si nous ne nous trompons, la situation d'esprit de plusieurs catholiques de bonne foi, qui ont fait de grand cœur les funérailles du pouvoir absolu, mais qui se sentent quelquefois troublés par l'apparition de l'imprimerie, vieux fantôme pourtant, dont trois siècles ont démontré l'impuissance contre la religion, et qui fera rire, dans trois siècles, les petits enfants.

La liberté de la presse n'implique qu'une chose, qui peut déplaire à ceux qui ne sont pas catholiques, mais que les catholiques sont forcés d'admettre, c'est qu'il n'existe aucun tribunal civil capable de discerner le vrai du faux en matière politique et religieuse, d'où il suit qu'aucun tribunal civil n'a le droit de se constituer *à priori*, par voie de censure, juge suprême de la vérité. Seulement, quand un livre est devenu public, douze citoyens rassemblés peuvent dire à l'auteur : Nous ne savons si ce que vous avez écrit est vrai ou faux, mais ce que vous avez écrit est réprouvé par l'opinion commune, et elle vous condamne à tant de francs d'amende ou à tant d'années de prison. Ce jugement *à posteriori*, par voie de répression, n'est pas absolument logique ; il est néanmoins tolérable, parce qu'il ne fait pas du prince, c'est-à-dire d'un seul homme, le maître du bien et du mal dans son royaume, le modérateur souverain de la pensée, le pontife unique et réel de la nation. Le jury sans doute n'est pas plus infaillible que le prince. Mais il est composé de citoyens de tous les rangs et de toutes les opinions ; il n'est pas renfermé dans un palais, il voit, il entend, il change, il

ne prononce enfin qu'après la publication des idées, et par conséquent qu'après avoir été éclairé par l'impression générale qu'elles ont produite dans le pays. La censure, au contraire, elle cache je ne sais où, quelques hommes vendus à la conscience du pouvoir, qui décident de toute vérité selon la colère ou l'ignorance de chaque jour, étendent leurs ciseaux jusque dans le sanctuaire, coupent des pages de l'Évangile, émondent les bulles apostoliques ou les mandements épiscopaux, et réduisent Bossuet à implorer la miséricorde de M^me^ de Maintenon, pour qu'on respecte cette plume que le génie ni l'Esprit-Saint ne pouvoient défendre, dès ce temps-là, contre M. le chancelier. La censure n'est pas autre chose que la substitution du prince au Pape, et, vu que le prince ne se mêle pas toujours de penser, elle est en définitive la substitution d'un ministre d'État au Vicaire de Dieu. Je ne dis pas assez : car, le pape reconnoît pour règle l'Évangile et les traditions, au lieu que nos ministres ne reconnoissent aucune loi supérieure dans l'ordre spirituel, la censure n'est pas même la substitution de l'hôtel de la rue des Sts.-Pères au Vatican, mais un despotisme impie qui n'a pas de nom : c'est M. de Montalivet [1] fait Dieu. Nous le disons hardiment, l'idolâtrie n'a rien imaginé de pis ; car, quand elle a fait des dieux, ces dieux étoient du moins des hommes.

Que veulent donc les catholiques, quand ils songent à la liberté de la presse avec un sentiment de terreur ? Ils veulent l'infaillibilité ministérielle mise à la place de l'infaillibilité papale, le veau d'or à la place du

1. Camille comte Montalivet (1801-1880), après avoir été ministre de l'Intérieur, était devenu ministre de l'Instruction publique et des cultes dans le ministère Casimir Périer.

Sinaï. Ils veulent la dégradation où est tombée cette Église russe, dont les mandements se fabriquent dans les bureaux, et dont la crosse est un knout. Ils veulent, par un doute affreux contre la puissance de leur foi, se jeter pieds et poings liés dans l'antichambre du premier athée créé ministre, peu soucieux de tomber si bas, pourvu que l'univers descende avec eux dans la boue, et qu'il n'y soit pas tellement étouffé qu'on ne puisse lui parler de Dieu, à défaut d'autre chose.

Les catholiques espéreroient-ils qu'en rétablissant la censure, on auroit soin d'en exempter leurs écrits ? Ils se tromperoient bien, et ils devroient avoir une autre expérience des choses de ce temps. Le privilège de la liberté est impossible aujourd'hui, il est impossible à jamais, et les princes qui ont le plus désiré naguère les progrès de notre foi, n'ont jamais établi pour elle que le privilège de la servitude..... Les hommes sont tous frères et tous chrétiens ; ils ont tous été affranchis le même jour par le même sang, et nul prince ne peut être à l'égard d'aucun d'eux juge suprême de la vérité. sans que l'Église catholique ne soit anéantie à l'instant, Il n'y a donc à choisir qu'entre deux partis : la liberté de la presse ou la censure exercée par l'Église. Voilà la position.

Maintenant la censure peut-elle être exercée par l'Église [1] ? Non. Reste donc la liberté, et Dieu soit béni ! Dieu soit béni d'avoir fait l'homme une créature si élevée que la force conspire vainement contre son intelligence, et que la pensée n'ait ici-bas d'autre

1. Dans les *Mélanges catholiques*, I, p. 250, après « censure » le mot « civile » a été ajouté et souligné, et avant « non », la phrase suivante a été intercalée : « L'État peut-il et veut-il confier la censure à l'Église ? »

juge que la pensée! Loin que l'ordre soit détruit par le libre combat de l'erreur contre la vérité, c'est ce combat même qui est l'ordre primitif et universel....

.... Il n'est pas vrai d'ailleurs, dans aucun sens, que le mal soit plus fort que le bien, et que la vérité combatte, sur la terre, avec des armes dont l'inégalité ait besoin d'être réparée par le secours du pouvoir absolu. S'il en étoit ainsi, la vérité serait bien malheureuse ; car le pouvoir absolu n'a jamais travaillé que pour lui. Est-ce à l'aide du pouvoir absolu que le christianisme s'est fondé ? Est-ce à l'aide du pouvoir absolu que les hérésies du Bas-Empire ont été surmontées ? Est-ce à l'aide du pouvoir absolu que les peuples ariens de l'Occident ont été convertis ? Est-ce à l'aide du pouvoir absolu que la philosophie du dix-huitième siècle tombe en poussière aujourd'hui ? La vérité persécutée a triomphé partout de l'erreur protégée et puissante : voilà l'histoire. Et aujourd'hui l'on vient nous dire que, si la vérité est réduite à combattre l'erreur par ses seules armes, en plein air, librement, tout est perdu. Insensés ! il n'y a qu'une preuve que tout ne soit pas mensonge, vaine illusion, jeu de l'esprit, c'est que quelque chose haï depuis l'origine, esclave depuis l'origine, blessé et sanglant depuis l'origine, a pourtant triomphé depuis l'origine de tous les obstacles humains : et ce quelque chose battu des flots, vous croyez qu'il périra par la liberté! Beaucoup d'hommes ont secoué la tête en passant devant le Christ ; mais je vous le jure, je n'en ai point rencontré dans l'histoire dont le blasphème ait égalé le vôtre. Vous ne connoissez pas le Galiléen.

Catholiques, croyez-moi, laissons à ceux qui n'ont foi qu'aux princes de la terre les espérances de la servitude.... Ce sont des enfants d'un jour qui n'ont pas

encore vu d'éclipse, et qui se tordent les mains en invoquant je ne sais quel dieux. Pour nous, voyageurs depuis longtemps sur cette terre, ne nous troublons pas de si peu, et, notre crucifix sur la poitrine, prions et combattons : les jours ne tuent pas les siècles, la liberté ne tue pas Dieu.

(*Avenir*, 12 juin 1831.)

CV.

La tolérance

On accuse la vérité d'être intolérante, et l'on parle volontiers de la tolérance comme d'un apanage de l'erreur. Aucun préjugé n'est plus répandu, aucun n'est plus contredit par l'histoire et par le spectacle même des faits présents. S'il est un dogme historique, c'est que l'erreur est persécutrice, implacable, atroce, et cela toujours, dès qu'elle le peut et au degré où elle le peut. L'erreur, c'est Antiochus, la vérité, ce sont les Machabées. *Tous ceux*, disait saint Paul, *qui voudront vivre pieusement dans le Christ Jésus, souffriront persécution* [1] ! Et Jésus-Christ, le grand holocauste de la vérité, la victime par excellence de l'erreur, disait lui-même aux Juifs : *Voici que je vous envoie des prophètes, des sages, des docteurs ; vous tuerez les uns et les crucifierez, vous flagellerez les autres dans vos synagogues, vous les poursuivrez de ville en ville, afin que retombe sur vous tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre, depuis le sang d'Abel le juste jusqu'au sang*

1. *IIe Épître à Timothée*, chap. III, vers. 12. (L.).

de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel [1]. Cette prophétie ne tarda pas de s'accomplir, non seulement en Judée, mais dans toute l'étendue de l'univers. Qui a persécuté pendant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne ? Sont-ce les catholiques ou leurs ennemis ? Qui persécuta sous les empereurs d'Orient ? N'étaient-ce pas les ariens, les donatistes, les iconoclastes, et vous savez avec quelle fureur et quelle persévérance. L'Église, jusqu'à Charlemagne, eut sans cesse à se défendre contre les assassinats, les tortures, les incendies, les prisons, les exils, et tout cela, elle le souffrait de l'erreur. Il faut lire dans saint Augustin les atrocités commises en Afrique par les donatistes, comment ils s'organisèrent en bandes d'assassins et d'incendiaires, mutilant, arrachant les yeux, les remplissant de vinaigre et de chaux vive ; et toutefois saint Augustin ne cessait d'implorer les comtes et les tribuns de l'Afrique pour que la punition de leurs crimes n'allât jamais jusqu'à la mort, parce que ces crimes avaient été commis en haine de l'Église. Le seizième siècle, avec la résurrection de l'erreur, a vu se renouveler tous ces drames sanglants : il a vu les protestants briser nos images, abattre nos églises, renverser nos tombeaux, jeter au vent et dans les fleuves les reliques de nos pères, égorger nos prêtres et nos religieux, et inventer pour nous, dans la libre Angleterre, des supplices dont la description seule est elle-même un supplice cruel. Et aujourd'hui que les idées de tolérance paraissent si généralement répandues, qui persécute en Europe, qui emprisonne, qui bannit, qui envoie en Sibérie, qui arrache les conversions avec la

1. *Saint Mathieu*, chap. XXIII, vers. 34 et 35. (L.).

ruse et le bâton ? Est-ce l'Église ? Ah ! toute la terre le sait ! Regardez plus près de vous, dans les moindres hameaux, vous verrez l'Église en butte à une minorité tracassière, qui lui retranche le plus qu'elle peut l'eau et le feu, s'arme contre elle de la calomnie, et perd immanquablement, dès qu'il s'agit de ses droits, le sens du juste et de l'injuste. Le combat de l'erreur et de la vérité, c'est toujours Caïn et Abel ; Caïn ne cesse de dire à son frère : Viens, descendons ensemble dans le champ de la liberté....., mais c'est pour l'y meurtrir en trahison.

Il ne faut pas s'en étonner, Messieurs, que voulez-vous que fasse l'erreur ? Elle n'a pour elle ni la raison, ni le cœur, ni l'histoire, ni l'ordre, ni la logique ; elle rencontre à chaque pas des monuments invincibles, des persuasions qui ne bougent pas, des transfigurations de l'âme qui lui ravissent ses sectateurs : encore une fois, que voulez-vous qu'elle fasse ? Elle ne peut que s'irriter, et tomber de la démence dans l'homicide. Le sang qui était sur Caïn, voilà son signe : on essaie aujourd'hui de le déguiser, un temps viendra où la pourpre n'en sera plus ni lavée ni cachée. Pour nous, il est vrai, las d'une oppression dix fois séculaire, nous avons accepté avec reconnaissance l'union que nous proposait la cité des gens de bien ; nous avons cru que l'unité était un bienfait pour tout le monde aussi bien que pour nous. Il en est résulté que du sang a été versé pour notre cause, non pour convertir, mais par voie de représailles et de défense : on peut le regretter, car l'usage même du droit est quelquefois regrettable ; mais il reste toujours que notre nature, la nature de la vérité, est pacifique, patiente, pleine de tolérance et d'équité, et que seulement, après avoir souffert vingt

fois le martyre, il ne lui a pas été interdit de constituer un royaume où le glaive temporel la défendît du glaive temporel. Notre habit est pur, Messieurs, il est blanc, c'est l'habit de la vérité.

(7e conférence de Notre-Dame de Paris — *Œuvres*, éd. 1857, t II, p. 137-140.)

CVI.

Liberté des cultes

Un jour la France sera une terre de liberté, c'est le pressentiment du monde. Un jour, de vieux préjugés ayant achevé de s'éteindre, ses citoyens si longtemps désunis feront d'elle une patrie que nul ne regrettera d'habiter, parce que tous y trouveront la paix, le respect de leur religion, et l'espérance d'être secourus dès que leurs droits seront menacés. On ne verra plus alors le gouvernement, protecteur naturel de la liberté commune, s'emparer de vive force d'une église, condamner le prêtre à l'alternative d'en sortir ou d'y consacrer un sacrilège par sa présence, et, après qu'il en sera sorti, y introduire les armes à la main un prêtre étranger et lui amener un cercueil pour le bénir. Nous avons la certitude que nos descendants n'assisteront pas à des mystères si terribles et qu'ils plaindront leurs pères d'avoir vécu dans des temps où ces inexpiables choses pouvoient se voir. Soit que l'on considère, en effet, la conduite du gouvernement par rapport à la religion, par rapport à la liberté, ou par rapport à ses propres intérêts, on demeure confondu qu'il ait osé faire ce qu'il a fait. Mais il y a des destinées qui

doivent s'accomplir, et les destinées de la peur furent toujours des pires entre celles qui ont mérité le plus l'exécration. Charles IX avoit peur le soir de la Saint-Barthélemy.

. . . . . .

.... Il a fallu que le christianisme, cette religion admirée même de ses ennemis, vînt planter ses autels dans le monde, pour qu'on y vît une fois ce qui ne s'étoit jamais vu, le lieu de la prière et du sacrifice changé pour vingt-quatre heures en un cimetière immonde, au nom de la peur et du souverain. Les restes d'un homme sont sacrés, nous le savons, mais non pas dans le temple où on les introduit par la force : ils ne sont plus alors que sacrilèges.

Et ces lâches profanateurs ! savez-vous comment ils nous ont annoncé leur attentat contre notre religion ? C'est de l'hôtel de la police, du séjour abject où se pressent incessamment les filous, les filles perdues, et les espions plus vils encore, qu'un billet officiel nous a instruits que le lendemain notre foi serait déshonorée publiquement, à dix heures précises du matin. Ils ont eu raison, et le Ciel est juste : le sacrilège devoit passer par ce cloaque.

Et dans quel pays ce sacrilège a-t-il eu lieu ? est-ce en pays de servitude ? Non, il n'existe pas de souverain despotique qui eût vécu deux heures après avoir fait cela au peuple le plus avili des deux mondes. Mais il s'est rencontré un pays qui n'est ni esclave ni libre, déplorable jouet de deux pensées contraires, l'amour de la liberté et la défiance de Dieu, le plus noble pays de la terre, le plus heureux après qu'il aura rapproché dans son amour ce que ses rois avoient désuni dans leur politique, notre bien-aimée patrie, la France.

C'est dans sa capitale, au bruit des catholiques qui meurent pour elle à l'extrémité de l'Europe [1], devant la Charte qu'elle a récemment conquise et qui promet à tous pour leur culte une égale liberté, de la main d'un ministère qu'elle méprise, que cette injure immense a été faite aux catholiques, ses enfants aussi, fussent-ils les derniers dans son estime et dans son cœur de mère. La France ne peut pas les abandonner. Leur liberté est la sienne; il n'y a pas deux Chartes, l'une pour ceux qu'elle aime, l'autre pour ceux qu'elle hait [2], et le nom des proscrits a changé tant de fois, qu'elle doit prendre garde de tenir son bouclier étendu sur tous, de peur que la foudre n'atteigne ceux qu'elle n'y croyoit pas exposés. Si ce qu'ont souffert les catholiques est juste, on peut le répéter sur tous les points des pays, on peut le tenter contre les juifs, contre les protestants, contre les disciples de Saint-Simon : chacun a ses temples et son tombeau, chacun a sa discipline à conserver.

. . . . . .

En attendant, pauvres catholiques français, apprenons de nos malheurs même à aimer la liberté plus que ceux qui nous l'avoient promise. Que la liberté nous soit sacrée, puisque nous en avons tant besoin! Ce n'est pas d'elle que nous avons à nous plaindre, mais de ses ennemis, mais de nous qui avons si peu tenté encore pour l'arracher à ceux qui ne veulent pas nous la donner. Méditons sur nos injures, et, pour comprendre ce qui les rend possibles, songeons

1. Les Polonais.

2. Le membre de phrase : « Il n'y a pas deux Chartes, etc. », a été supprimé dans les *Mélanges catholiques*, t. I, p. 424.

à ce qu'eussent fait nos pères s'ils avoient été à notre place.

(*Avenir*, 31 mai 1831 [1].)

CVII.

L'Église et la liberté

De même que l'apostat de la vérité la maudit, de même l'apostat de la liberté, le peuple qui l'a perdue par sa faute, et on la perd toujours par sa faute, en prenant un cœur d'esclave, ce peuple-là n'aspire point à la recouvrer. Il souffre, il est avili ; mais, pour sentir son malheur et reconquérir le bien qu'il a perdu, il lui faudrait un cœur d'homme libre : il ne l'a point. Il aime les bénéfices de la servitude et redoute les charges de la liberté, surtout de celle qu'on n'a plus et qui s'achète si cher. Il lui faudrait mépriser jusqu'à sa vie, être prêt à la jeter au vent, pourvu que de sa mort quelque enseignement sortît, et que son dernier souffle aidât de loin à la délivrance et à l'honneur. Le peuple esclave ne connaît pas cet héroïsme, et peut-être il le méprise. Vous en avez des preuves, Messieurs, ailleurs même que dans l'histoire, et, sans jeter les yeux aujourd'hui sur le continent européen, je vous porte de ce pas sur les rivages de l'Afrique : regardez-y le nègre. Vous lui envoyez des escadres pour protéger sa liberté

1. Au sujet des obsèques de Grégoire, l'ancien évêque constitutionnel de Loir-et-Cher, auquel l'archevêque de Paris refusait un service religieux, vu son obstination dans ses erreurs, et dont les obsèques furent faites à l'Abbaye aux Bois, par la volonté du gouvernement.

contre la conjuration des marchands [1] ; vous faites bien, sans doute, c'est un devoir peut-être, un honneur certainement. Mais avez-vous la simplicité de croire que vous empêcherez la traite ? Partout où l'homme veut se vendre, il trouve des acheteurs ; partout où des cœurs d'esclaves se rencontrent, ils forment des maîtres, quand même il ne s'en trouverait pas de tout faits. Tant que le nègre vendra la chair de son compatriote, toutes les escadres du monde civilisé ne le relèveront pas des conséquences de cette atroce bassesse de cœur, et il en est de même, plus ou moins, de tous les peuples assouplis à la servitude et à la corruption. Ils ne cherchent pas la délivrance, mais le prix de leur âme et de leur corps, et ils s'estiment assez payés de l'abjection de l'esclavage par l'abjection du vice. C'était l'état du monde romain. Jésus-Christ, il est vrai, lui apportait la liberté, mais avec la vertu et par la vertu. Le marché était trop lourd pour lui, il ne l'accepta point. Même après l'Église fondée, l'empire continua dans la décadence ; il alla de Dioclétien aux eunuques de Constantinople, et quand l'Occident, renouvelé par les barbares, voulut lui venir en aide jusqu'au fond de l'Orient, quand il arma pour lui tous ses chevaliers, le malheureux ne tendit à la main latine qu'une main incapable de sincérité. Il repoussa par la trahison le sang qu'on lui donnait, ayant peur de voir trop près de lui des hommes qui savaient porter le fer et s'abdiquer.

Jésus-Christ put bien fonder une Église, mais non pas régénérer l'empire. Il forma des âmes libres en

1. En 1841 et 1842, l'Angleterre fit des accords avec la France et les États-Unis pour envoyer des croiseurs sur les côtes de l'Afrique et empêcher les négriers d'exercer leur trafic.

formant des âmes saintes qu'il attirait à lui du milieu de la corruption générale ; mais les peuples ne répondirent point à son appel en tant que peuples, afin qu'il fût manifeste que son œuvre n'était pas le résultat des circonstances politiques où le cours des choses avait amené le genre humain. Il eut contre lui la passion de la servitude, au lieu d'avoir pour lui le besoin de l'affranchissement. Et telle est encore la situation de son Église ici-bas. Quoique favorable à tous les droits légitimes qui composent ensemble l'honneur et la liberté des nations, elle suscite incessamment contre elle, sous le nom même de la liberté, les instincts de la servitude. On lui demande la licence, et on lui propose l'oppression : c'est le cri de la nature dans tous les temps. En les refusant toutes deux, aujourd'hui comme autrefois, elle répond sans doute aux vrais besoins de l'homme, mais elle y répond à la manière de Dieu, par une force qui s'impose, et par un bienfait dont nul ne peut réclamer la gloire que le bienfaiteur.

(44e conférence de Notre-Dame de Paris. — *Œuvres*, éd. 1857, t. III, p. 452-455.)

CVIII.

Amour de l'Église et amour de la Patrie

On vous dira que l'amour de l'Église est incompatible avec l'amour de la patrie, que tôt ou tard vous aurez à choisir entre l'une ou l'autre, et que vous ne demeurerez un membre fidèle de la première qu'en

devenant un fils dénaturé de la seconde. J'attache un grand prix à ne pas vous laisser cet écueil en perspective, parce que l'amour de la patrie est avec l'amour de l'Église le sentiment le plus sacré du cœur de l'homme, et que, s'il était possible que l'un fût ennemi de l'autre, ce serait, à mes yeux, le plus profond déchirement que la Providence eût ménagé à notre épreuve d'ici-bas ; mais il n'en est rien. La patrie est notre église du temps, comme l'Église est notre patrie de l'éternité, et, si l'orbite de celle-ci est plus vaste que l'orbite de celle-là, elles ont toutes deux le même centre, qui est Dieu ; le même intérêt, qui est la justice ; le même asile, qui est la conscience ; les mêmes citoyens, qui sont le corps et l'âme de leurs enfants. L'Église, il est vrai, peut être en contradiction avec le gouvernement d'un pays ; mais le gouvernement d'un pays n'est pas la nation, bien moins encore la patrie. Quel est celui d'entre nous qui ait jamais pensé que sa patrie est dans la tête ou le cœur des hommes qui la gouvernent ? Notre patrie est le sol qui nous a vus naître, le sang et la maison de nos pères, l'amour de nos parents, les souvenirs de notre enfance, nos traditions, nos lois, nos mœurs, nos libertés, notre histoire et notre religion. Elle est tout ce que nous croyons et tout ce que nous aimons sous la garde de ceux qui naquirent avec nous au même point du temps et de l'espace, de la terre et du ciel. Le gouvernement n'est pour nous qu'un moyen de conserver tous ces biens dans leur ordre et leur sécurité ; et si, loin d'accomplir cette mission, il la trahit ou la déshonore, nous nous réfugions dans le sentiment de la patrie pour y chercher secours, espérance et consolation. Quand Néron gouvernait le monde, Rome continuait d'exister dans ceux qui l'aimaient, et son forum

désert était la patrie de ceux qui en avaient encore une.

(*Lettres à un jeune homme*, 3e lettre. Paris, 1860, p. 120-122.)

CIX.

Des Candidatures du clergé

Le peuple de Paris avait sacré le prêtre, le prêtre était donc Français, citoyen, républicain; il pouvait voter aux élections, se porter comme candidat et siéger à l'Assemblée nationale : il le pouvait, mais le devait-il ? N'était-ce pas user prématurément de la bonne volonté populaire, et s'exposer, d'abord dans les comices électoraux, puis sur les bancs de la Constituante, aux caprices imprévus d'une opinion bien jeune encore ?

Cette question a partagé les esprits. Quant à nous, il nous a semblé que la France, dans la situation solennelle où elle est placée, avait besoin du concours de toutes les lumières et de tous les dévouements sans exception. Se retirer en un pareil moment, c'est abdiquer le service militaire à l'heure d'une bataille. Dans l'assemblée générale d'une nation qui reconstitue sa vie, aucun élément ne doit faire défaut, et la religion tient une trop grande place ici-bas pour avoir le droit de s'absenter là où les plus petits ont le droit de paraître et de plaider avec leur cause la cause de tous. Il est d'ailleurs des questions mixtes, c'est-à-dire jetées aux confins des deux ordres spirituel et temporel, qui réclament nécessairement la présence du clergé.

Mais, par-dessus tout, le clergé devait aspirer à

marquer sa place dans l'Assemblée nationale, pour constater aux yeux de la France et du monde entier l'affaiblissement des passions irréligieuses dans notre pays. Tant qu'une lutte y existera entre l'État et l'Église, tant que les choses divines y seront traitées avec la parcimonie de la défiance ou l'aveuglement de la haine, il est impossible que la France, quoi qu'elle fasse, pose ses destinées sur un durable fondement. Un ancien l'a dit : « On bâtira plutôt une ville en l'air qu'une cité sans religion. » La bourgeoisie a cru opérer ce prodige ; elle n'a pas péri à l'œuvre, parce que la portion lettrée d'un pays ne périra jamais; mais elle a fait une œuvre sans consistance, et dont la fragilité devrait à la fin lui causer plus que de l'étonnement. La République a été mieux inspirée ; elle appelle le prêtre : comment le prêtre se refuserait-il à cet appel qu'il n'avait pas entendu depuis soixante ans, et que les échos du monde ont déjà porté à tous les cœurs qui ne désespèrent point du salut de la patrie ? Ah ! si le prêtre s'était montré insensible à la voix du peuple, disons mieux, à la voix de la France, c'eût été le signe infaillible qu'il ne méritait pas qu'on prononçât son nom. On eût pu dire de lui qu'il était mort, et qu'il n'y avait plus qu'à le sceller dans sa tombe égoïsté et sourde.

Cependant le rôle politique du clergé ne nous paraît qu'un accident transitoire. Une fois la République constituée, le prêtre se retrouvera en présence d'une nation extrêmement jalouse de la distinction des deux pouvoirs spirituel et temporel, et qui s'est fait dès longtemps une si haute idée du sacerdoce, qu'elle souffre avec peine tout ce qui le fait descendre, même pour un temps, des hauteurs de l'Horeb et du Calvaire. La

France a été douée d'un goût exquis que les moindres dissonances blessent vivement ; nul peuple n'a entouré le sacerdoce chrétien d'une vénération plus élevée, et ceux-là même de ses enfants qui ne croient à la mission divine d'aucun sacerdoce, l'acceptant toutefois comme une hypothèse sociale, exigent de lui une sainteté de mœurs qui satisfasse au moins la pureté de leur goût intime et l'instinct de foi qui survit à toute incrédulité.

Le clergé de France ne s'exposera jamais sans dommage au souffle des passions politiques. Si éloquent fût-il, si dévoué et courageux, il paraîtra moins grand à la tribune que dans l'humble chaire où le curé de campagne apporte la gloire de son âge et la simplicité de sa vertu. Il regrettera dans les applaudissements du forum les âmes qui venaient obscurément lui demander la paix de la conscience et la joie de la vérité. On ne retrouvera plus sur sa vie le reflet de la sérénité du ciel, et lui-même, se regardant dans la certitude du sacrifice qu'il aura fait à la chose publique, ne reconnaîtra pas suffisamment dans cette croix volontaire la croix de Jésus-Christ.

(*Ère nouvelle*, 22 avril 1848.)

CX.

La Guerre entre la foi et la raison

La guerre est en Europe. Depuis cinquante ans cette partie du monde ressemble à un volcan qui fume dans l'intervalle des éruptions, et alors même

que tout paraît tranquille, chacun sent qu'il dort sur une terre dont le repos n'est aussi qu'un sommeil. Nul ne s'assied et ne se lève que comme le soldat qui a de la paille sous sa tente ; et chaque fois que l'Européen penche un moment sa tête par le poids de la réflexion, il y passe tout d'un coup des suspicions formidables, des questions aussi vastes par les choses qu'elles embrassent que par l'incertitude de leur solution. Le présent même lui est aussi inconnu que l'avenir, parce que l'avenir jette sur le présent son ombre gigantesque. En vain, dans cette obscurité, les plus hardis se font des théories ; en vain ils affirment la lumière et la paix, comme le cavalier qui passe la nuit dans une forêt fille sur son cheval : de temps en temps le bruit sourdis des tempêtes vient effrayer leur doctrine, et ils sentent que la guerre existe, quoique les armes soient pendues aux murs et que l'araignée semble y avoir tendu dans la poussière un fil paisible. Qu'est-ce donc que cette guerre, et où est-elle ?

La guerre n'est pas entre les peuples. Jamais les idées chrétiennes de l'origine commune des hommes et de la fraternité des races n'ont obtenu plus d'empire. Les peuples s'appellent d'un bout du monde à l'autre ; ils couvrent la mer de leurs vaisseaux pacifiques pour se chercher ; ils sillonnent de fer le sol qui résiste trop à leur empressement de se joindre, et ils empruntent au feu des ailes pour aller plus vite. La séparation des langues diminue en même temps que celle de l'espace ; les journaux circulent par tout l'univers comme des lettres de peuple à peuple ; les préjugés nationaux s'affaiblissent ; le Turc s'habille à l'européenne, et leur monarque, bravant les lois de l'Asie, montre à l'étranger ces femmes dont la vie et

la mort n'avaient jamais levé le voile. Il semble que le genre humain, dont les familles s'étaient dit adieu aux champs de Sennaar, il y a plus de quarante siècles, se retrouve enfin, et veuille élever la Babel de la réunion comme il avait autrefois élevé la Babel de la dispersion.

La guerre n'est pas non plus entre les rois. Quelque chose les avertit que le moment n'est pas opportun pour s'enrichir de provinces prises à leurs voisins. Ce n'est pas que l'ambition soit éteinte en eux plus qu'elle ne l'est chez les autres hommes, ni même que leurs plans ne soient tout faits pour des temps moins difficiles. La Prusse, par exemple, aspire à rassembler l'Allemagne sous sa domination parce qu'il est nécessaire que tôt ou tard l'unité germanique se constitue, et qu'autant vaut la Prusse que l'Autriche pour hériter du tout. La Russie est persuadée que quiconque parle une langue slave ou ne croit pas à la procession du Saint-Esprit lui appartient de droit, et qu'elle est destinée à ressusciter dans Constantinople l'empire d'Orient, dont elle sera tout à la fois le patriarche et le césar. Ce sont là des desseins qu'on accomplira si Dieu le permet, et quand la légitimité respective des souverains n'en souffrira pas trop. Mais en attendant, les rois sont unis, et ils ont raison de l'être.

La guerre n'est pas davantage entre les rois et les peuples, ou, en termes plus clairs, entre la monarchie et la république. En effet, la France est incontestablement le foyer de cette guerre qui remue l'Europe de fond en comble, et néanmoins la France est le pays le plus monarchique qui soit au monde, celui qui dans les trente dernières années, a donné à ses souverains le plus de marques d'amour, et d'un amour qui a été plus

d'une fois jusqu'au délire. La France a adoré l'empereur Napoléon, dont le souvenir l'occupe encore, et après qu'il eut été vaincu, elle lui dressa de ses mains le plus beau triomphe dont un mortel ait jamais reçu l'hommage, le triomphe d'un roi banni qui débarque avec cent hommes sur une terre où ses ennemis commandent, où sa tête est proscrite, et qui traverse pour entrer dans sa capitale deux cents lieues de pays sans avoir besoin que d'ôter son chapeau sur la route aux acclamations. La France a vu avec délices ses vieux Bourbons rentrer dans le royaume de leurs ancêtres ; elle a salué de tout son cœur l'avènement du roi Charles X, et voilà six années qu'elle fait des efforts incroyables pour maintenir son ancienne forme de gouvernement, jusque-là qu'elle possède à la fois une monarchie régnante et une monarchie prétendante, seuls partis qui aient véritablement de la force dans son sein. On pourrait même dire qu'il n'en existe pas d'autres, si l'on ne découvrait à fond de cale de la société je ne sais quelle faction qui se croit républicaine, et dont on n'a le courage de dire du mal que parce qu'elle a des chances de nous couper la tête dans l'intervalle de deux monarchies. La France est le seul pays de l'Europe qui, par la puissance de ses instincts monarchiques, soit réellement parvenu à l'unité. L'Angleterre est encore triple ; l'Espagne sent palpiter tous ses royaumes ; l'Italie est divisée en morceaux ; l'Allemagne, selon l'expression d'un grand seigneur russe, est encore un archipel de princes, et la Russie un assemblage de nations dont plusieurs ne portent le joug qu'en frémissant. Seule entre tous les États modernes, la France est arrivée à l'unité, qui est la raison de sa force politique et intellectuelle. Et la cause n'en est pas dans la nature de son ter-

ritoire et dans les accidents de sa vie historique : elle est dans l'esprit français lui-même, qui, parfaitement clair et logique, va toujours droit au fait. Or, quand on va droit au fait, c'est l'unité qu'on trouve au bout de tout. Ainsi, en religion, la France ne peut être que catholique ou incroyante, parce qu'il n'existe pas de milieu réel entre l'unité de l'Église et l'indépendance absolue de la raison : ainsi, en politique, elle ne peut être qu'une monarchie ou un chaos, parce qu'il n'existe pas de milieu réel entre la soumission commune à un seul chef et l'indépendance radicale de tous les citoyens. Les républiques sont des États bâtards comme les Églises protestantes sont des Églises bâtardes, et les peuples sont toujours allés de la république à l'anarchie, comme les protestants passent de leur foi mutilée à l'incroyance totale ; mais quelle que soit l'explication du fait, il est certain que la France est monarchique par le fond de ses entrailles, et que néanmoins elle est le foyer de la guerre qui agite l'Europe : d'où il suit que cette guerre n'est pas entre la république et la monarchie.

Serait-elle entre la tyrannie et la liberté ? Il est vrai qu'en plusieurs pays, par suite de l'affaiblissement du pouvoir spirituel, et par d'autres causes qui ont réuni dans la main d'un seul toute la direction sociale, les grands intérêts de l'homme, qui sont la religion, la propriété, la justice, n'y ont pas de suffisantes garanties ; et l'on peut concevoir que le malaise qui en résulte porte naturellement l'esprit des citoyens à désirer des changements. Toutefois, ce n'est pas là qu'est la cause du trouble universel, et je vous en donnerai une preuve qui me paraît décisive, c'est que dans les pays mêmes où la liberté civile et religieuse est pour ainsi dire sans bornes, la lutte continue entre les intelli-

gences aussi bien qu'entre les volontés. La Belgique est la contrée de l'Europe qui possède les institutions les plus libres, exécutées avec le plus de loyauté. La presse y est sans frein, les élections s'appliquent à la plupart des branches de l'administration publique, la religion y jouit d'une aussi grande indépendance qu'à Rome même ; l'enseignement appartient à qui veut le prendre, et chacun l'y prend en effet, soit le gouvernement, soit les évêques, soit les simples citoyens. Cependant regardez la Belgique : vous n'y remarquerez pas seulement des désordres nés d'une grande facilité d'abuser de soi, vous y reconnaîtrez la même agitation qui ébranle sourdement les royaumes les plus despotiquement gouvernés, deux partis aux prises dans des profondeurs où la liberté et la tyrannie ne sont plus la question.

Mais où donc est la guerre ? peut-être entre les idées ? J'entends ici par idées des points particuliers de doctrine, et vous savez bien, mon cher ami, qu'il n'existe en France aucune polémique sur les idées. Nos écrivains font des romans et des drames ; nos journalistes écrivent des articles contre ou pour tous les ministères possibles : mais personne ne s'occupe d'idées.

La guerre est plus haut que les idées, plus haut que les rois, plus haut que les peuples, entre les deux formes mêmes de l'intelligence humaine, la foi devenue par l'Église une puissance, et la raison devenue également une puissance qui a ses chefs, ses assemblées, ses chaires, ses sacrements. La guerre existe entre la puissance catholique et la puissance rationaliste, toutes deux aussi anciennes que le monde, mais qui se le disputent aujourd'hui sur une échelle plus vaste, parce

que toutes deux sont parvenues à un point de force interne et extérieure qui ne permet plus les combats de détail et d'avant-garde, et qui veut une solution. On sait l'histoire et le dogme de la puissance catholique : elle vient de Dieu par les patriarches, le peuple juif et Jésus-Christ : son dogme est que la nature humaine ne se suffit à elle-même dans aucun ordre de choses, par la raison qu'étant finie et déchue, elle n'a en elle ni son principe, ni son remède, ni sa fin. La puissance rationaliste descend aussi de haut ; elle vient du démon par tous ceux qui en ont imité l'orgueil, et son dogme est que la nature humaine se suffit à elle-même dans tous les ordres de choses, pour vivre et pour mourir. Arriver à être, dans l'ordre intellectuel, le souverain absolu de ses idées, dans l'ordre moral, le dernier juge de ses actions, dans l'ordre social, à ne reconnaître d'autre autorité que celle qu'on aura directement élue, dans l'ordre matériel, à vaincre les éléments et à tirer d'eux pour tous, si on le peut, la seule félicité réelle, tel est le programme de la puissance rationaliste et la charte qu'elle destine au genre humain. Le succès n'est évidemment possible que par la destruction de la puissance catholique, qui professe des maximes absolument opposées, soutenues de la foi de cent cinquante millions d'hommes et des croyances de cent millions d'autres chrétiens séparés par le schisme du centre de l'unité. Nous l'avons entendu de la bouche d'un rationaliste mourant qui faisait à ses amis et à ses ennemis sa confession dernière : *Point d'église ! point de prêtre !* et quiconque connaît l'état de la société moderne sait que cette parole est, à des degrés divers, l'expression d'une innombrable multitude d'intelligences pour qui tout est bon si l'Église est opprimée et dépouillée,

pour qui tout est exécrable si elle trouve par hasard dans un événement quelconque un peu d'ombre pour s'y reposer. Il suffit d'ailleurs qu'un homme, à l'heure de la mort, ait dit une telle parole, pour comprendre qu'elle n'est que l'écho d'une vie, et cette vie l'écho d'un siècle.

Ce n'est pas que tous les rationalistes le soient de la même façon, et aient une conscience claire de leurs vœux, ni du but où tend de soi-même la puissance dont ils font partie. La plupart des hommes ignorent leur route, ils croient que l'univers s'arrête à l'endroit où ils sont fatigués, et que les principes sont inconséquents comme les personnes, ou n'ont pas plus de portée qu'elles n'en ont. Mais loin que cette portion aveugle et paresseuse diminue la force du pouvoir qui lui donne l'impulsion, elle le sert merveilleusement, parce qu'elle forme des échelons où s'arrêtent les âmes et les instruments qui ne pourraient pas aller plus loin. S'il n'existait aucune nuance entre l'erreur et la vérité, peu d'hommes seraient assez forts pour tomber dans l'erreur ; ils ont besoin d'y descendre lentement et de se familiariser avec les ténèbres. C'est pourquoi pour juger une puissance il faut en poser le principe, déduire des conséquences accomplies celles qui en sortiront inévitablement, et, laissant de côté la foule, qui ne sait jamais ce qu'elle fait, voir l'action du point d'où elle part. Or, le principe du rationalisme est la concentration du genre humain en lui-même et son association exclusive avec la matière ; les conséquences qu'il a déjà produites sont un affaiblissement de l'autorité spirituelle en Europe, et en même temps la destruction des bases de l'autorité civile, qui ne se soutient presque plus nulle part que par un état militaire écrasant ; enfin son ac-

tion est un mouvement qui pousse les générations dans la voie de l'orgueil et des sens, où trouvant la nature trop peu féconde et la société trop étroite, elles appellent à leur secours les révolutions contre cette double limite. Toute doctrine qui ne veut pas périr doit donner l'infini à l'homme. Le rationalisme, qui repousse Dieu, seul infini, réel, et qui ne peut ni multiplier la matière au gré de la volupté, ni faire de l'ordre social régulièrement établi un océan assez vaste pour toutes les ambitions, est obligé d'ouvrir à ses créatures l'abîme sans fond de l'avenir. Le présent n'est plus l'ordre, c'est une barrière à la destinée humaine ; tout ce qui arrive à l'existence est condamné par cela seul qu'il est, religion, royauté, fortune, quoi que ce soit : être, c'est arrêter le genre humain. A la différence de Dieu, qui tira le monde du chaos en marquant sa place à chaque chose, le rationalisme y repousse le monde en attaquant l'idée même de place ; et comme Dieu fut loué par tous les astres du matin quand ils virent leurs sphères innombrables rouler harmonieusement dans le ciel, le rationalisme a ses poètes, ses orateurs, ses prophètes, hommes pour qui la lyre des choses n'a que deux cordes, le passé et l'avenir, et à qui la vue d'une voiture poussée par la vapeur sur des lignes de fer persuade que tout est changé, comme si, le cœur de l'homme subsistant, rien pouvait être jamais changé dans le monde.

. . . . . .

Les obscurcissements de la vérité dans de grands esprits ne sont pas toujours un symptôme triste ; ils sont quelquefois le présage que d'admirables miséricordes sont proches et que Dieu veut en avoir la gloire. Mais on éprouve une épouvante du cœur amère lorsque

en examinant les ressources de la puissance rationaliste, on découvre pêle-mêle dans son armée des hommes de toutes les conditions, et ceux-là même qui sont le plus intéressés à ce qu'elle ne triomphe pas. Cela prouve que l'aveuglement est profond, et il me semble qu'après cinquante années des plus mémorables enseignements l'heure eût été venue que l'intérêt personnel au moins fût éclairé. Mais Dieu ne veut pas sauver le monde par l'égoïsme, et il ne le peut même pas. La puissance catholique et la puissance rationaliste se partagent donc les hommes dans toutes les classes de la société, selon la parole de l'Évangile : *Deux hommes seront dans un même champ, l'un sera pris, et l'autre laissé. Deux femmes moudront à la même meule, l'une sera prise, et l'autre laissée* [1]. Il y a des rois catholiques et des rois rationalistes, des ministres catholiques et des ministres rationalistes, de grands seigneurs catholiques et de grands seigneurs rationalistes, des bourgeois catholiques et des bourgeois rationalistes, sans qu'aucune règle fixe rende raison du parti embrassé par chacun. On remarque même des anomalies singulières. Ainsi un assez grand nombre de saint-simoniens [2] sont devenus des enfants très soumis à l'Église, tandis que la foi s'est retirée d'hommes qui penchaient vers la vérité par eux-mêmes ou par leur position. La démocratie anglaise soutient l'Église catholique d'Irlande contre la chambre des lords, tandis que les cantons suisses même catholiques persécutent le Saint-Siège

1. *Saint Matthieu*, chap. XXIV, vers. 40 et 41. (L.)

2. Adeptes de la secte fondée par Claude-Henri de Saint-Simon (1760-1825) Le *Globe* était l'organe des Saint-Simoniens. Parmi les « convertis » dont parle Lacordaire, il faut citer Buchez, dont quelques disciples se firent dominicains.

et tout l'établissement ecclésiastique de leur pays [1]. Léopold de Belgique, qui est protestant, respecte la liberté de conscience de ses sujets catholiques plus qu'aucun prince du monde ; Louis-Philippe de France, dont le pouvoir est sorti d'une révolution, montre pour l'Église des dispositions bienveillantes, tandis que la Prusse marche à la tête du rationalisme européen, dont elle déteste si cordialement les effets politiques. Mais quoi ! elle emploie quatorze millions d'hommes à produire le rationalisme, et trois cent mille hommes à en empêcher certains résultats : il n'y a pas de proportion.

Ce simple regard nous découvre tout d'un coup l'effroyable confusion des choses. Il nous apprend que l'unité n'existe même plus entre la fin et les moyens, mais que tout va poussé par l'instinct et le moment. Il ne s'agissait donc pas pour le Saint-Siège d'embrasser la cause des rois ou celle des peuples. Plût à Dieu que la question fût réduite à des termes si faciles, et que l'Europe fût divisée en deux partis clairement déterminés, le parti du bien et celui du mal ! Mais il en est autrement, et il s'agissait de soutenir la puissance catholique contre la puissance rationaliste, question infiniment compliquée par la diversité des éléments qui concourent en faveur de l'une et de l'autre puissance. Quand même dans cet horrible chaos de doctrines et d'intérêts, le Souverain Pontife, qui découvre ensemble tout l'horizon de l'erreur et de la vérité, semblerait quelquefois se troubler en lui-même, il n'appartiendrait qu'à Jésus-Christ de lui dire intérieurement :

1. Allusion aux décisions de la conférence de Baden (Suisse, canton d'Argovie) en 1833, qui furent condamnées le 17 mai 1835 par une encyclique de Grégoire XVI.

Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ? Et nous, sûrs de sa mission, touchés des restes de mortalité que jamais Dieu n'ôte à ses saints sur la terre, nous devrions, prosternés à ses pieds, lui crier du fond de notre cœur : O évêque ! ô père, ô vicaire de Dieu ! pierre sur laquelle l'Église est bâtie, qui dois écraser ceux qui tomberont dessus et ceux sur qui elle tombera ! ô l'oint et l'élu ! prenez courage par notre obéissance : l'Europe désolée n'enfantera rien de plus contre la chaire apostolique que la république française et l'empereur Napoléon, et vous avez vaincu ces deux formidables colosses par vos prédécesseurs Pie VI et Pie VII, de glorieuse mémoire !

(Lettre sur le Saint-Siège. — *Œuvres*, éd. 1857, t VI, p. 197-209.)

CXI.

L'Église en France en 1842

Je retrouvai après sept années mon auditoire tel que je l'avais laissé, jeune et sympathique. Mais il s'en fallait bien que l'état général des affaires et des esprits fût le même. Une lutte passionnée et générale au sujet des droits de l'Église avait succédé au calme de 1835 et 1836. Le roi parut effrayé de mon retour au milieu de ces circonstances animées. Il manda l'archevêque aux Tuileries, et là, pendant une heure, en présence de la reine, il essaya d'obtenir de lui que je ne montasse pas dans la chaire où j'étais attendu. L'archevêque lui répondit avec fermeté : « Le P. Lacordaire est un bon prêtre, il appartient à mon diocèse, il y a prêché avec

honneur ; c'est moi qui l'ai rappelé volontairement et qui lui ai donné ma parole publique; je ne pourrais maintenant la lui retirer sans me déshonorer aux yeux de mon diocèse et de toute la France. » Le roi, ne pouvant vaincre son courage, finit par lui dire : « Eh bien ! Monsieur l'archevêque, s'il arrive un malheur, sachez que vous n'aurez ni un soldat ni un garde national pour vous protéger. »

Cette scène, qui fut bientôt connue, révèle à elle seule le degré d'excitation des partis tel qu'il était alors. Ce n'était plus seulement un homme célèbre entouré de quelques disciples qui protestait contre l'oppression de la société chrétienne en France, mais l'épiscopat entier soutenu de toutes les âmes qui attachaient du prix à leur foi. Les évêques publiaient des mandements ; des voix courageuses leur faisaient écho dans les deux Chambres. Une presse active répétait les plaintes en les multipliant ; enfin des associations et des comités tenaient en haleine tous ces moyens d'action en leur donnant un centre et une impulsion commune. Pour la première fois depuis 1789, l'Église de France réclamait sa liberté et ne l'attendait plus d'un prince ou d'un parti. Comment cette transformation avait-elle eu lieu ? Comment une patience si longue avait-elle enfin été remplacée par un courage militant ? Comment surtout, après la chute de l'*Avenir*, ses doctrines se trouvaient-elles invoquées par l'épiscopat, au grand étonnement du pouvoir qui, délivré de la gloire et du génie de l'abbé de la Mennais, croyait n'avoir plus affaire qu'à une Église sans organe, énervée dans les liens du despotisme administratif? Assurément le phénomène était curieux, et il mérite qu'on en recherche les causes.

En 1789, l'ancienne Église de France s'était vaillamment défendue à l'Assemblée constituante et elle avait cherché sincèrement à unir sa cause aux nouvelles destinées du pays. Rejetée du droit national par la servitude que lui imposait la constitution civile du clergé, elle avait porté sur les échafauds et dans l'exil une protestation qui, en sauvant son honneur, l'avait relevée des opprobres du dix-huitième siècle. Quand le premier consul, comprenant qu'il n'y avait en France d'autre religion que celle-là, l'eut fait rentrer par le Concordat dans le droit public français, cette Église mutilée, pauvre et éblouie d'un si grand bienfait, n'eut juste que le courage nécessaire pour ne pas sacrifier à la toute-puissance du maître du monde la majesté et la liberté du souverain Pontificat. Affranchie, en 1814, de cette main de fer, qui tenait tout captif sans compensation pour aucune idée et pour aucun progrès, elle avait mis toutes ses espérances dans la dynastie des Bourbons, persuadée que ce n'était pas de la Charte, mais du cœur des princes que lui viendrait le remède à tous ses maux. La révolution de 1830 ne l'avait point détrompée, et quand l'abbé de la Mennais voulut lui donner un autre point de ralliement que le panache blanc de Henri IV, une autre force que celle de la bonne volonté de ses rois, elle le repoussa comme un novateur inspiré par le souffle de la révolution. Et cependant voilà que dix années après elle reprend les traces de l'homme qu'elle avait méconnu : ses évêques réclament au nom de la Charte, en vertu du droit commun, la liberté d'enseignement, liée à toutes les libertés politiques, civiles et religieuses de l'Europe moderne. On s'associe, on adresse des pétitions aux Chambres, on émeut l'opinion publique, et le comte de Montalembert, l'un des

plus illustres disciples de M. de la Mennais, préside à tout ce mouvement, qu'il anime de son éloquence à la Chambre des pairs et qu'il soutient au dehors de son infatigable activité. Et comme il semble qu'il y ait là une contradiction avec l'Encyclique de Grégoire XVI, du 15 août 1832 [1], un évêque [2] dresse de cet acte un commentaire théologique, où il restreint dans les limites d'une libérale interprétation la pensée du souverain Pontife encore vivant. Rome se tait, la Compagnie de Jésus approuve, et moi-même, revêtu de l'habit religieux, je parais à Notre-Dame comme une de ces libertés qui sont dans la bouche et dans le cœur de tous les catholiques. Le roi en juge ainsi, et c'est l'archevêque de la capitale qui me défend sous mon froc, symbole inattendu non de l'Inquisition, mais de l'affranchissement.

Que s'était-il donc passé ? Une grande chose. Le temps avait coulé, et la servitude de l'Église continuant avec lui toujours plus pesante, sans qu'aucun miracle ni qu'aucun prince vînt à son secours, il avait bien fallu songer à d'autres moyens que l'espérance, à une autre action que cette main extraordinaire de Dieu qui ne paraît qu'à de rares intervalles dans le gouvernement de l'humanité. Ce que 1830 n'avait révélé tout d'abord qu'à quelques esprits était devenu à la longue une impression générale ; la parole de l'*Avenir* avait germé de son tombeau comme une cendre féconde, et la chute de l'abbé de la Mennais, précipité par sa faute comme une victime expiatoire, avait écarté du champ de bataille un général qui avait

1 L'encyclique *Mirari vos* qui condamna l'*Avenir*.

2. Les *Cas de conscience*, de Mgr Parisis, l'éminent évêque de Langres (1847).

trop d'ennemis pour conduire désormais aucune chose, aucun droit, aucune idée à la victoire. Remplacé par M. de Montalembert, qui était innocent de tout système philosophique ou théologique, ce jeune capitaine s'était trouvé à la fois la souplesse qui rapproche, l'ardeur qui entraîne, le rang qui attire, la parole qui émeut et l'activité qu'aucune lassitude n'atteint. La liberté d'enseignement avait été d'ailleurs admirablement choisie pour le drapeau de cette guerre. Réclamée dès 1814, admise même avant 1830 par une jeune portion du libéralisme français comme une nécessité logique des temps, écrite dans la nouvelle Charte, sans cesse promise et sans cesse refusée, elle avait fini par saisir toutes les intelligences et par devenir entre les incroyants et les chrétiens, entre les libéraux sincères et ceux qui ne l'étaient pas, une de ces positions morales d'où dépendent les doctrines et les siècles. C'était en outre une si étrange absurdité que dans un pays catholique les familles chrétiennes ne pussent pas faire élever leurs enfants par des maîtres qui eussent au moins leur foi, que l'horreur de cette oppression s'accroissait naturellement chaque jour et devenait insupportable aux esprits les plus modérés. Un évêque pouvait-il rester l'âme fermée à une douleur de conscience si profonde et si naturelle ? Pouvait-il, pour conserver sa paix, méconnaître toujours les gémissements des mères et cette flétrissure précoce de la foi dans le cœur des générations ? Ah ! il eût fallu, pour y être insensible toujours, que la France n'eût plus ni pères, ni mères, ni évêques, ni libéraux dignes de ce nom, et que le vent de l'incrédulité y eût tari jusqu'à la dernière source des plus naturelles affections. Il ne s'agissait donc plus ni de M. de la Mennais, ni

de l'*Avenir*, ni même de l'encyclique du pape Grégoire XVI, mais de sauver enfin, par un effort unanime, les inspirations les plus sacrées de la conscience et les sentiments les plus invincibles du cœur de l'homme. Personne n'avait vu là une question d'amour-propre ou de parti et, la foi étant sauve, chacun se battait avec la seule arme qui restât aux mains du droit. C'est pourquoi je ne rappelle pas ces souvenirs comme le triomphe personnel d'une école, mais comme la gloire commune de tous ; et, de même que les Croisés oublièrent toutes les distinctions et les rivalités de race le jour où Jérusalem captive fut rendue à la liberté de la croix, ainsi au jour où la liberté d'enseignement fut enfin conquise, on ne se souvint que d'une chose, c'est qu'on avait combattu ensemble pour l'arracher aux ennemis de la vraie civilisation.

(*Testament* publié par le comte de Montalembert, chap. IX, Paris, 1870, p. 119-125.)

ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE LACORDAIRIENNE

I. — Œuvres de Lacordaire

1. — **Du droit public,** in *Mémorial catholique*, t. I, mars 1824, p. 149-155. [Z. 30020

Article signé H. L.

2. — **A Monsieur le rédacteur du Lycée.** *Paris, impr. de Marchand du Breuil* (1830). In-8, 4 p. [8° Ld⁴. 4662

(Daté de Paris, 24 septembre 1830 et signé : H. Lacordaire. — Sur la pétition des aumôniers de collège.)

3. — [**Lettre au rédacteur du Lycée.** 24 sept 1830. Voir n° 401.

4. — **Réclamation d'un aumônier du collège Henri IV.** In : *Gazette des écoles*, 26 septembre 1830. [Fol. Lc⁵. 54

(Avec commentaire, non signé, de Guillard.)

5. — **Nouvelle lettre | à | M. le rédacteur du Lycée.** *Paris, impr. d'Hippolyte Tilliard*, 1830. In-8, 3 p. [8° Lf²⁴⁰. 3

(Signé : l'abbé Manglard ; l'abbé de Lestang ; Salacroux ; H. Lacordaire ; J. Pradines ; J. Broha. Paris, 30 septembre 1830.)

6. — **Nouvelle réclamation de MM. les aumôniers.** In : *Gazette des écoles*, 30 octobre 1830. [Fol. Lc⁵. 54

7. — **L'Avenir,** journal politique, scientifique et littéraire. *Paris.* In-fol. [Fol. Lc². 1259

N° 1. Samedi 16 octobre 1830. — N° 395. Mardi 15 novembre 1831. Dans une lettre à Foisset du 13 novembre 1830 (I, p. 200), L. déclare avoir écrit jusqu'alors tous les articles sur la liberté de l'en-

seignement, la suppression du budget du clergé, les prédictions, Goetz, un schisme, et que désormais tous ses articles seront signés : H. L. — Villard, dans la *Correspondance inédite* (1re éd., p. 567-570, 2e éd., p. 643-646) n° 258, donne la liste des articles de L., dont une grande partie a été reproduite par Fesch, *Lacordaire journaliste*, n° 853.

8. — **Mémoire sur l'état religieux et moral des collèges royaux de Paris**, in *Avenir*, 29 nov. 1830 [Fol. Lc². 1259 In *Le Lycée*, 4e année, 1830, t. VII, p. 350-1. [R. 7898

9. — **Déclaration | présentée au saint-siège | par les rédacteurs de l'Avenir.** | *Paris, Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*, 1831. In-8, 32 p. [8° Ld⁴. 4665

(Datée de Paris, 2 février 1831 et signée F. de La Mennais, prêtre; Ph. Gerbet, prêtre; Rohrbacher, prêtre; H. Lacordaire, prêtre; C. de Coux; A Bartels; Vte Ch. de Montalembert; Daguerre; Harel du Tancrel, rédacteur en chef; Waille, rédacteur gérant. Suivie d'une réponse de Lamennais à la lettre du P. Ventura)

10. — **Déclaration | présentée | au saint-siège | par | les rédacteurs de l'Avenir.** *Clermont, impr. de Thibaud Landriot* (1831). In-8, 24 p. [8° Ld⁴. 466

(Déclaration seule.)

11. — **Procès | de | l'École libre | publié | par l'Agence générale | pour la défense | de la liberté religieuse.** | *Paris, au bureau*, 1831. In-8, 223 p. [8° Ld⁴. 6436

(Le compte rendu du procès a été officiellement publié par le *Moniteur : Supplément du Moniteur du jeudi 22 septembre 1831. Cour des Pairs présidée par M. le baron Pasquier. Audience du 19 septembre. Affaire de MM. le Cte Charles de Montalembert, de Goux et Lacordaire.* Paris, imp. de Vve Agasse, s. d. In-fol. de 8 p. [Fol. Lc² 114.)

12. — [**Lettre à M. Benoist.** 23 mai 1831.] voir n° 404.

13. — **Recueil de pièces | relatives | aux obsèques de M. Grégoire | et à la nomination de M. Guillon | à l'évê-**

ché de Beauvais, | publié par l'Agence générale pour la défense de la liberté | religieuse. | *Paris, au bureau de l'Agence générale,* 1831. In-8, 11-37 p. [8° Ld⁴. 4681

(Contient de Lacordaire, p. 20-22, l'article de l'*Avenir* du 31 mai : *Obsèques de M. Grégoire.*)

14. — **Notice funèbre | sur | feu M. le comte | de Montalembert, | pair de France, |** insérée dans l'*Avenir* du 4 juillet 1831. | *Paris, impr. de Poussielgue,* 1831. In-8, 15 p. [8° Ln ²⁷. 14542

(Signé : H. Lacordaire.)

15. — **Agence | générale | pour la défense | de la liberté religieuse | établie à Paris. | Rentrée de l'Université. |** *Paris, impr. de Poussielgue,* 1831. In-8, 6 p. [8° Ld⁴. 4689

(Extrait de l'*Avenir* du 12 octobre 1831. Signé : H. L.)

16. — **Extrait | de l'Avenir | du 15 novembre 1831. |** *Paris, aux bureaux de l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse,* 1831. In-8, 37 p. [8° Lb⁵¹. 1060

(Suspension de l'*Avenir*. Paris, 15 nov. 1831. Signé : les membres du Comité de rédaction de l'*Avenir*, F. de La Mennais, prêtre; Ph. Gerbet, prêtre ; H. Lacordaire, prêtre, etc. Acte d'union proposé à tous ceux qui, malgré le meurtre de la Pologne, le démembrement de la Belgique et la conduite des gouvernements qui se disent libéraux, espèrent encore en la liberté du monde et veulent y travailler, signé des mêmes noms. Décision des actionnaires de l'*Avenir*. Avis à MM. les associés donateurs de l'Agence générale, signé des membres du Conseil de l'Agence : F. de la Mennais, président ; Bailly de Surcy ; C. de Coux; Ph. Gerbet ; H. Lacordaire; C^te Ch. de Montalembert, pair de France; A de Salinis ; E. D'Ault Dumesnil; Th. Combalot. Note de F. de la Mennais.)

17. — **Motifs | pour lesquels les rédacteurs de l'Avenir suspendent vo | lontairement, jusqu'à prochaine décision du saint-siège, | la publication de leur journal.** *Nancy, impr. de C.-J. Hissette* (1831). In-8, 16 p. [8° Lb⁵¹. 1061

(Reproduction de la première partie du numéro précédent et de l'article de la Mennais.)

18. — **Mélanges | catholiques. | extraits | de l'Avenir. |** *Paris, rue Jacob, 20,* 1831. 2 vol. in-8, 468 et 444 p.
[Z. 54777-54778

(Articles de Lacordaire : t. I. Mouvement d'ascension du catholicisme, p. 86-95; Aux évêques de France, p. 186-191 ; De la suppression du budget du clergé, p. 198-231 ; De la liberté d'enseignement, p. 232-246 ; De la liberté de la presse, p. 247 259 ; Ce qu'ils sont et ce que nous sommes. p. 342-348 ; Obsèques de M. Grégoire, p. 421-426 ; Souscription pour le rétablissement du palais archiépiscopal de Paris, p. 457-463 ; t. II. Révolution d'Italie, p. 23-29 ; La Pologne, p. 52-58 ; Bataille d'Ostrolenka, p. 71-75 ; Entrée du prince Léopold en Belgique, p. 137-144 ; D'une circulaire de M. le ministre des cultes au sujet de la prière pour le roi, p. 190-196 ; Ce que c'est que la loi, p. 232-237 ; Un tombeau de juillet, p 332-338 ; Notice sur feu M. le c^te^ de Montalembert, p. 339-365)

19. — [**Sainte-Beuve.**] **Volupté.** | *Paris, Eugène Renduel,* 1834. 2 vol. in-8, 335 et 291 p. [Y². 64597-64598

(Le ch. XXIII, t. II, p. 208-227, est de Lacordaire. Cf. 7^e^ éd. *Paris, Charpentier*, 1872 [Y². 61602], appendice, p. 405-6 : lettre de Sainte-Beuve au P. Chocarne du 25 janvier 1863.)

20. — **Considérations | sur le | système philosophique | de M. de La Mennais ; | par M. l'abbé | Henri Lacordaire, | chapelain du premier monastère de la Visitation de Paris.** | *Paris, Derivaux,* 1834. In-8, 208 p.
[Bibl. Mazarine. 41326

(Le chapitre préliminaire : *de l'État actuel de l'Église de France*, avait paru dans l'*Univers religieux* du 2 mai 1834 [gr. fol. Lc². 1368.] — La Bibliothèque nationale ne possède pas cette édition. L'exemplaire de la Bibliothèque Mazarine provient de l'abbé Carrière, et porte une dédicace autographe de Lacordaire.)

21. — **A M. le baron d'Eckstein.** Metz, 18 juin 1834, in *Univers religieux,* 22 juin 1834 [Gr. fol. Lc². 1368. — reproduit dans *la France catholique, Album religieux*

II, 1834, p. 69-71, avec la réponse d'Eckstein, p. 71-76. [Z. 5274

22. — C. (C.-F.) **Conférences de M. l'abbé Lacordaire à Notre-Dame**, in *L'Union ecclésiastique*, II, 1834-5, p. 278-282, 307-311. [H. 8930

(Analyse.)

23. — **Conférences de Notre-Dame** [Carême de 1835] in *Dominicale*, III, 1835, p. 208-213, 228-233, 248-252, 268-272, 288-292, 307-310, 328-330, 348-352 [H. 4969

24. — **Première** [— **huitième**] **conférence de M. Lacordaire à Notre-Dame en 1855** [*sic pour* 1835] in *Le Bon Paroissien*, I, 1836, p. 227-231, 244-247, 259-264, 275-280, 291-296; II, 1836, p. 6-11, 36-43, 52-57, 68-72, 85-90, 100-104, 116-121, 132-136, 165-170, 180-188, 213-219. [8° Lc³. 75

25. — **Conférences de Notre-Dame** [Carême de 1836], in *Dominicale*, V, 1836, p. 172-176, 196-200, 212-217, 237-241, 255-259, 275-280, 315-319. [H. 4971

26. — **Première** [**septième**] **conférence de M. l'abbé Lacordaire** [à Notre-Dame de Paris. Carême 1836], in *Le Bon Paroissien*, I, 1836, p. 52-61, 67-74, 84-89, 99-103, 115-119, 131-134, 148-156, 165-172, 181-184, 197-200. [8° Lc³. 75

(Extrait de *la Dominicale*)

27. — **Mémoire présenté au Souverain Pontife Grégoire XVI par les rédacteurs de l'Avenir,** in Lamennais, *Affaires de Rome* (Paris, P. D. Cailleux, 1836, in-8), p. 36-87.

2e éd. — Paris, 1839, in-32, p. 40-98. [8° Ld⁴. 4738. A

(« Rédigé presque en entier par M. Lacordaire », dit Lamennais. La première édition a disparu de la Bibliothèque nationale. — Réimprimé dans les diverses éditions.)

28. — S. (C.) **Lacordaire. — Analyse des Conférences** in *L'Austrasie*, I, 1837, p. 459-465; II, 1838, p. 39-57. [8° Lc⁹. 19

(Analyse des cinq premières conférences.)

29. — **Analyse | de la sixième Conférence | de | M. l'abbé Lacordaire.** | *Metz, impr. de Verronnais* (1838). In-8, 15 p. [D. 30198 (2)

(Conférence du 7 janvier 1838.)

30. — **Analyse des conférences de M. l'abbé Lacordaire, à laquelle sont jointes quelques observations par un vétéran.** *Metz, Félix Robert*, 1838. In-8, 48 p. [D. 23368

31. — **Lettre | sur le | Saint-Siège, | par | M. l'abbé H. Lacordaire, | chanoine honoraire de Paris.** | *Paris, Debecourt*, 1838. In-8, VIII-75 p. [H. 15642

32. — **Der heilige Stuhl, eine zeitgemässe, historisch-philosophische Betrachtung. Aus dem Französischen des Abbé H. Lacordaire. Mit einem Vorwort von Guido Görres.** *Regensburg, Manz*, 1838. In-8.

33. — **Mémoire | pour le rétablissement en France | de l'ordre | des Frères Prêcheurs; | par | M. l'abbé H. Lacordaire, | chanoine honoraire de Paris.** | *Paris, Debécourt*, 1839. In-8, 227 p. [8° Ld²². 33

(Lacordaire avait adressé aux Pairs et aux membres de la Chambre un mémoire particulier, que nous ne pouvons faire figurer autrement ici, ne l'ayant pas vu et n'en ayant pas une description bibliographique suffisante.)

34. — **Des ordres religieux en France, fragmens étendus du livre que vient de publier M. l'abbé Lacordaire.** In : *Revue de Bruxelles*, mai 1839, p. 136-165. [Z. 5885

35. — **De l'Inquisition, suite de la brochure de M. l'abbé Lacordaire.** In : *Revue de Bruxelles*, juin 1839, p. 130-155. [Z. 58851

36. — **Die geistlichen Orden und unsere Zeit, insbesondere über die Wiederherstellung des Prediger- Ordens in Frankreich. Aus dem Französischen des Abbé Lacordaire.** *Augsburg, Kollmann*, 1839. In-8.

(Cf. *Historisch-politische Blätter*, IV (1839), p. 161-167. [8° G. 46)

37. — **Pamietnik o potrzebie przywrocenia w kraju francuzkim zakonu Dominikanskiego.... przeklad X. Stan. Snarskiego, Dominikana.** *Wilno*, 1840.

38. — **Gedenkschrift over de herstelling in Frankryk van het order der predikheeren, door H. D. Lacordaire. Uit het fransch vertaeld door E. Degerickx.** *Gent, J. B. Rousseau*, 1841. In-12, 150 p.

39. — **Vie | de | saint Dominique, par le R. P. | Frère | Henri Dominique Lacordaire, | de l'ordre des Frères Prêcheurs.** | *Paris, Debécourt*, 1841. In-8, 387 p.. portrait de saint Dominique. [8° Oo. 324

2e éd. 1841. — *Ibid.* In-12, 371 p. [8° Oo. 324. A

40. — **Vida | de | Santo Domingo, | escrita en francés | por el rever. padre fray E. D. Lacordaire, | de la orden de los Hermanos Predicadores, | traducida al castellano | por Eug. de Ochoa.** | *Paris, Rosa*, 1841. In-16, 370 p. [8° Oo. 325

(En tête (p. 7-11) : Prólogo del traductor. — A la fin (p. 335-368) : Sermon del R. P. F. D. Lacordaire pronunciado en la iglesia de Nuestra Señora de Paris el domingo de sexagésima (4 de febrero de 1841). — La préface de Lacordaire n'a pas été traduite.)

41. — **Leben des heiligen Dominicus, aus dem Französischen des hochwürdigen Vaters Heinrich Dominicus Lacordaire,...** *Landshut, v. Vogel*, 1841. In-8.

(Cf. *Historisch-politische Blätter*, VIII (1841), p. 156-167 [8° G. 46

42. — **Zywot | swieetego Dominika | przez xiedza z. k. | H. D. Lacordaire.** | *Berlin, B. Behr*, 1841. In-12, 292 p., planches. [8° Oo. 326

(Ne comprend ni la préface, ni la notice sur les monuments primitifs de la vie de saint Dominique.)

43. — **Œuvre dominicaine.** *Paris, Bailly*, 1841. In-8.

(Appel aux souscriptions, par Lacordaire.)

44. — **Lettre** en tête de **Pèlerinage à Einsiedeln.** *Paris, Olivier Fulgence*, 1841. In-12, 63 p., avec fig. dans le texte. [M. 30741

(Paris, 5 février 1841.)

45. — **Sermon | du R. P. F. Lacordaire | à Notre-Dame.** — *S. l. n. d.* In-8, 24 p. [Bibl. Mazarine. 44326

(Extrait de l'*Univers* des 16 et 17 février 1841. — Sur la vocation de la nation française.)

46. — **Sermon du P. Lacordaire.** In : *Ami de la religion*, 108, 1841, p. 321-329. [8° Lc². 890

(Sur la vocation de la nation française. Analyse.)

47. — **De la mission de la France dans l'œuvre de la propagation et de la conservation de la foi.** In : *Annales de philosophie chrétienne*, t. XXII (3e série, III), 1841, p. 103-120. [R. 10217

(D'après l'*Univers*, 16 et 17 février 1841.)

48. — **Vie de saint Dominique.** *Bruxelles, Vanderborght*, 1841. In-18.

49. — **Vie de Saint Dominique :** 2e éd. 1841 p. Voir n° 39.

50. — **Analyse | des | deux premières conférences | de M. Lacordaire.** (Extrait de la *Guienne* du 12 décembre 1841.) *S. l. n. d.* In-8, 15 p. [D. 23370

(Signé : B. H.)

51. — **Prédications | du R. P. Lacordaire | à Nancy.** | *Nancy, impr. de L. Vincenot* (1842). 17 fasc. in-8 de 8, 7, 14, 8, 8, 10, 8, 8, 7, 11, 10 et 11 p. [D. 40006

(Les quinzième et dix-septième conférences mq. — Pas d'autre titre que le titre de départ. — Simple analyse.)

52. — **De l'Institut catholique.** [Discours du R. P. Lacordaire pour sa réception à l'Institut catholique de Lyon.] In : *L'Institut catholique*, t. I, 1842, p. 56-61. [Z. 50792

53. — **Cercle catholique, scientifique et littéraire, rue de Grenelle Saint-Germain, n° 13.** *Paris, impr. de H. V. de Surcy* (1842). In-8, 12-8-14 p. [8° R. 54

(Contient le résumé de l'allocution du P. Lacordaire du 23 avril 1842.)

54. — **Notice sur le R. P. Lacordaire et analyse des discours qu'il a prononcés à Tours.** *Tours*, 1842. In-8.

55. — **Conférences sur la religion par le R. P. Lacordaire à Notre-Dame (1843-1844).** In : *Mémorial catholique* III, 1843-1844, p. 273-280, 305-313 ; cf. p. 267-269. [Z. 54892

(Résumé critique.)

56. — **Éloge funèbre | de Monseigneur | Ch.-Auguste de Forbin-Janson, | prononcé dans la cathédrale de Nancy, | le 28 août 1844, | par | le R. P. Henri-Dominique Lacordaire, | des Frères Prêcheurs.** *Paris, Sagnier et Bray*, 1844. In-8, 46 p. [8° Ln^{27}. 7735

2e tirage en 1844. [8° Ln^{27}. 7735. A

57. — **Vie | de | saint Dominique, | précédée du mémoire | pour le rétablissement en France | de l'ordre des Frères Prêcheurs ; | et suivie | de la lettre sur le**

Saint-Siège ; | par le révérend père | Henri-Dominique Lacordaire, | de l'ordre des Frères Prêcheurs. | 3e édition. | *Paris, ancienne maison Debécourt, Sagnier et Bray,* 1844. In-8, 695 p., portr. de saint Dominique.

[8° Oo. 324 B.

185?, 4e éd. — *Paris, Sagnier et Bray.* In-8, 553 p. [8° Oo 324 F

58. — **Conférences | de Notre-Dame de Paris, | par | le R. P. Henri-Dominique Lacordaire, | des Frères Prêcheurs.** | *Paris, Sagnier et Bray.* In-8. [D. 39990

T. I. Années 1835-1836-1843. – 1844. 497 p.

Préface, p. 5-11. Conférences de 1835 (1-7), p. 15-151 ; de 1836 (8-13), p. 155-271 ; de 1843 (14-20), p. 275-425. Discours sur la vocation de la nation française, p. 429-453. Éloge funèbre de Mgr de Forbin-Janson, p. 455-494.

T. II. Années 1844-1845-1846. — 1847, 663 p.

Conférences de 1844 (21-28), p. 7-199 ; de 1845 (28-36), p. 203-408 ; de 1846 (37-44), p. 411-660.

T. III. Années 1848-1849-1850. — 1851, 658 p.

Conférences de 1848 (45-52), p. 7-247 ; de 1849 (53-59), p. 251-456 ; de 1850 (60-66), p. 459-656.

T. IV. Année 1851. — 1852, 496 p.

Conférences de 1851 (67-73), p. 7-251. Déclaration (p. 253-254). Éloge funèbre du général Drouot, p. 259-303. Éloge funèbre de Daniel O'Connell, p. 305-337. Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais, p. 340-494.

Réimpression en 1846-1854. — *Ibid.*, 4 vol. in-8. [D. 39991 (Même composition.)

59. — **Conférences de Notre-Dame, par le P. Lacordaire [1843].** In : *Journal des prédicateurs,* 1844, p. 68-76, 106-112, 135-142, 161-167. [D. 8263

60. — **Taulier (Frédéric). — Résumé des conférences du R. P. Lacordaire faites à Notre-Dame [de Grenoble] dans les mois de février, mars et avril.** (*S. L.*, 1844.) In-8, 125 p.

61. — [**Réponse à M. Ventavon**] Voir n° 472 et 473.

62. — **Conférences sur la religion par le R. P. Lacor-**

daire à Notre-Dame (1844-1845). In : *Mémorial catholique*, IV, 1844-1845, p. 265-272, 313-340. [Z. 54893

63. — [Lettre à Mangurin (1830).] 1844-5, voir nº 482.

64. — **Conférences faites à Notre-Dame de Paris, pendant l'Avent de 1844-1845.** *Louvain*, 1845. In-8.

65. — **Kanzelvorträge in der Liebfrauen-Kirche zu Paris vom 1. Dezember 1844 bis zum 19. Januar 1845 gehalten. Nebst biographischen Mittheilungen über Lacordaire von A. Du Bois und A. Bonnetty. Deutsch und mit Anmerkungen von W. Smets.** *Neuss, Schwann*, 1845. In-12.

65 *bis*. — **Supplément | à l'Institut catholique. | Analyse | des | conférences | du R. P. | Lacordaire, | à l'Église métropolitaine de Saint-Jean, | Pendant la station du Carême 1845, | à Lyon.** | *Lyon, chez l'éditeur et les principaux libraires, avril 1845. H. Augier, éditeur.* Gr. in-8, 87 p. [Z. 9109

Appendice contenant une allocution de Lacordaire « au milieu d'une société dévouée aux bonnes œuvres » et le récit de sa réception à l'Académie de Lyon et de la remise d'une médaille commémorative. — L'analyse de la 1re et de la 2e conférence avait déjà paru dans l'*Institut catholique*, t. VIII, 1845 [Z. 9107], p. 129-136 et 175-183.

66. — **Supplément | à l'Étoile du matin. | Conférences | du R. P. Lacordaire à l'église primatiale | de Saint-Jean, à Lyon** | *La Guillotière, impr. de J. M. Bajat*, s. d. [1845]. In-8, 48 p. [Z. 48561

(Ce « n'est point une analyse proprement dite, ce n'est point non plus une reproduction, d'ailleurs interdite, des conférences du P. Lacordaire. Nous avons préféré.... quelques extraits suivis, aussi textuels qu'ont pu le permettre nos souvenirs ».)

67. — **Conférences | du R. P. | Lacordaire, prêchées à Lyon | et à Grenoble, | Précédées de sa Biographie. |**

Lyon, chez les principaux libraires, 1845 (*Lyon, impr. de Marle aîné*). In-8, XXXVI-236 p., portrait lithogr. (lith. Naegelin, à Lyon). [D. 39988

P. II. « L'enceinte de la grande basilique de Saint-Jean est trop étroite pour recevoir la foule avide qui se présente, dès cinq heures du matin, pour pouvoir entendre, dans la soirée seulement, la parole évangélique de cet étonnant prédicateur. »

P. XXXI. « Un ancien grand vicaire de je ne sais quel diocèse de la Barbarie... n'a pas craint de confier ses observations à un journal sans portée littéraire, au *Journal de la Guillotière*. Dans ses déloyales critiques, le grand vicaire a l'outrecuidance de dire que M. Lacordaire n'est ni chrétien, ni philosophe, ni orateur. »

68. — [**Lettre au C^te^ de Falloux.**] 1845. Voir n° 489.

69. — [**Fragments de discours et de la lettre à Falloux.**] 1845. Voir n° 492.

70. — **Conférences à Notre-Dame par le R. P. Lacordaire** [Avent de 1845]. In : *La Tribune sacrée, écho du monde catholique*. T. I (1845-1846), p 42-48 (1^re^ conférence), 101-111 (2^e^ et 3^e^), 138-148 (4^e^), 214-221 (5^e^), 267-282 (6^e^ et 7^e^), 334-341 (8^e^). [D. 53655

In : *Journal des prédicateurs*, II, 1845-1846, p. 75-84, 102-110, 151-153. [D. 8263

71. — **Conférences sur la religion par le R. P. Lacordaire à Notre-Dame (1845-1846).** In : *Mémorial catholique*, V. 1845-1846, p. 265-276. [Z. 54894

72. — **Lettre du Révérend Père Lacordaire à M. Auguste Nicolas, auteur des « Études philosophiques sur le christianisme ».** In : *Correspondant*, XI, 1845, p. 898-910. [Z. 21417 (11)

In : *La Tribune sacrée*, I, 1845-1846, p. 444-446. [D. 53655

In : Nicolas (Auguste), *Études philosophiques sur le*

christianisme. 2e édition. T. I. *Paris, Aug. Vaton*, 1846. In-8, xx-418 p. [D. 45790

73. — **Conférences.** — *Paris*, 1846. T. I. Voir nº 58.

74. — **Conférences de Notre-Dame de Paris. Années 1835, 1836, 1843.** *Louvain, Fonteyn*, 1846. In-8, 292 p.

75. — **Conférences de Notre-Dame de Paris, pendant l'Avent de 1845-1846.** *Louvain, Fonteyn*, 1846. In-8, 130 p.

76. — **Lettre à Aug. Nicolas.** 1846. Voir nº 72.

77. — **Die Anwesenheit des ehrw. P. Lacordaire in Strassburg (1. und 2. Conferenz. — Fortsetzung der Conferenzen. — Schluss der Conferenzen).** In : *Katholisches Kirchen- und Schulblatt für das Elsass*, VII, 1846, p. 65-72, 97-106, 129-143. [D. 39736

78. — **Die Kanzelvorträge in der Notre-Dame-Kirche zu Paris, gehalten in den Jahren 1835, 1836, 1843 und 1844. Aus dem Französischen übersetzt von Jos. Lutz. Nebst einer Abhandlung : Lacordaire und seine Stellung zu Staat und Kirche in Frankreich.** *Tübingen, Laupp'sche Buchhandlung*, 1846. In-8.

79. — **Kanzelvorträge in der Liebfrauen-Kirche zu Paris vom 30. November 1845 bis zum 18. Januar 1846 gehalten. In's Deutsche übersetzt von Wilhelm Smets.** *Neuss, Schwann*, 1846. In-8.

80. — **Sermon prononcé en l'assemblée de charité tenue à Notre-Dame de Paris, le jeudi 12 février** [1846], **par M. l'abbé Lacordaire.** In : *Journal des prédicateurs*, II, 1845-1846, p. 122-128. [D. 8263

81. — **Sermon pour l'œuvre du calvaire de Montmartre,**

prononcé à Notre-Dame, le 19 février 1846, par le R. P. Lacordaire. In : *Journal des prédicateurs*, II, 1845-1846, p. 372-377. [D. 8263

82. — **Discours pour le Sacré Cœur, par le R. P. Lacordaire, prononcé à Saint-Roch, pour l'érection de l'église du Sacré-Cœur, à Moulins.** In : *La Tribune sacrée*, t. II (1845-1847), p. 355-367. [D. 53655

83. — **Conférences de Notre-Dame, par le R. P. Lacordaire** [Avent de 1846]. In : *Journal des prédicateurs*, III, 1846-1847, p. 69-77, 100-111, 133-142, 164-174, 191-196. [D. 8263

84. — **Éloge funèbre | du | général Drouot, | prononcé dans la cathédrale de Nancy, | le 25 mai 1847, | par le R. P. Henri-Dominique Lacordaire, des Frères Prêcheurs.** | *Paris, Sagnier et Bray*, 1847. In-8, 48 p. [8° Ln^{27}. 6281

85. — **Éloge funèbre du général Drouot.** *Louvain, Fontcyn*, 1847. In-8.

86. — **Conférences....** *Paris*, 1847. T. II. *Voir* n° 58.

87. — **Conférences du R. P. Lacordaire, tenues à la cathédrale de Liège.** *Liège, Redouté*, 1847. In-8.

88. — **Conférences de Notre-Dame de Paris...., précédées d'une notice biographique et ornées du portrait de l'auteur.** *Bruxelles*, 1847-1851. Gr. in-8, LXXXI-338, 500, 472 p.

89. — **Conferenzen in der St Paulskirche zu Lüttich, gehalten in den Monaten Februar, März und April des Jahrs 1847. In's Deutsche übertragen von Hilmar Heinrich Beissel.** *Aachen, Boisserée*, 1847. In-8, 115 p.

90. — **Die Kanzelvorträge in der Notre-Dame-Kirche zu Paris. Aus dem Französischen übersetzt von Joseph Lutz. II (Vorträge von 1845 und 1846). Nebst einer Abhandlung : Lacordaire und seine Stellung zu den socialen und philosophischen Bestrebungen in Frankreich.** *Tübingen, Laupp,* 1847. In-8, LXII-424 p.

(Cf. ci-dessus n° 78.)

91. — **Kanzelvorträge in der Notre-Dame Kirche zu Paris gehalten in den J. 1835, 1836, und 1843. Aus dem Französischen von Franz Joseph Schröteler. Nebst einer Abhandlung : Lacordaire und sein Wirken zur Wiederbelebung der katholischen Religion in Frankreich. I. Band.** *Köln und Neuss, Schwann,* 1847. In-8, VIII-445 p.

92. — **Conférences | de | Lacordaire, des Frères Prêcheurs ; | précédées | d'une notice biographique, | par P. Lorain, | et ornées | du portrait de l'auteur.** | *Bruxelles, J. B. de Mortier.* In-8. [D. 39994

T. I. Conférences de Notre-Dame de Paris. Années 1835-1843. — 1847, LXXXI-338 p., portrait.

La *Biographie historique* remplit les pages en chiffres romains. Le reste comme dans l'édition de Paris 1844.

T. II. Conférences de Notre-Dame de Paris. Années 1844-1846. — 1847, 496 p.

Les conférences remplissent les pages 7-461, l'éloge du général Drouot les pages 465-494.

T. III. Conférences de Notre-Dame de Paris. Années 1848 à 1850. — 1849 *(sic)*, 472 p.

T. IV. Conférences de Notre-Dame de Paris. Année 1851. — 1852, 336 p.

Éloge funèbre de Daniel O'Connell, p. 5-27. — Conférences, p. 31-208 (y compris la déclaration). — Considérations sur le système de La Mennais, p. 213-334.

93. — **Trauerrede auf den General Drouot, Statthalter der Insel Elba, etc., gehalten zu Nancy 1847. Aus**

dem Französischen von L. J. Aldenhoff. *Aachen, Hensen,* 1848. In-12, 46 p.

94. — **Considérations sur le système philosophique de M. de Lamennais, suivies de la Lettre sur le Saint-Siège et d'un Mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre des Frères Prêcheurs.** *Louvain, Fonteyn,* 1848. In-8, 232 p.

95. — **Conférences à Notre-Dame. Carême 1848.** In : *La Tribune sacrée,* t. III (1847-1848). [D. 53655

P. 269-278 (1re conf.), 331-354 (2e-3e), 383-401 (4e-5e), 443-464 (5e suite, et 6e), 503 514 (7e), 563-578 (8e).

In : *Journal des prédicateurs,* IV, 1847-1848, p. 191-196, 202-207, 219-226. [D. 8263

(Les trois premières conférences seulement.)

96. — **Éloge funèbre | de | Daniel O'Connell, | prononcé à Notre-Dame de Paris, | le 10 février 1848, | par le révérend père | Henri-Dominique Lacordaire, des Frères Prêcheurs.** | *Paris, Sagnier et Bray,* 1848. In-8, 35 p. [8° Nx. 837

97. — **Éloge funèbre de D. O'Connell, prononcé à Notre-Dame de Paris, le 10 février 1848, par le R. P. H.-Dominique Lacordaire.** In : *La Tribune sacrée,* t. III (1847-1848), p. 141-157. [D. 53655

(« Nous donnons cet éloge funèbre tel qu'il a été prononcé à Notre-Dame. On pourra y remarquer quelques variantes avec la reproduction de l'*Univers.* »)

98. — **Éloge funèbre de Daniel O'Connell, prononcé à Notre-Dame par le R. P. Lacordaire, le 10 février 1848.** In : *Journal des prédicateurs,* IV, 1847-1848, p. 60-68. [D. 8263

99. — **Leichenrede auf Daniel O'Connell, gehalten in Paris am 10. Februar 1848. Aus dem Französischen übersetzt von Wolfgang Reithmeier.** *München, Kaiser,* 1848. In-8, 26 p.

100. — **Leichenrede O'Connells gehalten am 10. Februar 1848 zu Paris.** *Wiesbaden, Schellenberg,* 1848. In-8, 26 p.

101. — **Ventura und Lacordaire über O'Connell und Pius IX. Nebst der Rede des Lacordaire auf O'Connell und Drouot. Von Joseph Lutz.** *Tübingen, Laupp,* 1848. In-8, XXXII-88 p.

102. — **Prospectus. | L'Ère nouvelle.** | (*Paris,*) *impr. Bailly, Divry et C*[ie] (1848). In-4, 4 p. [Gr. fol. Lc[2]. 1776

(Signé : Le R. P. Lacordaire, l'abbé Maret, Ozanam, de Coux. Charles Sainte-Foi, Lorain, de Labaume, J.-P. Tessier, H. Gouraud.)

103. — **L'Ère nouvelle.** 1[re] année, n° 1, 15 avril 1848-2[e] année, n° 145, 1[er] juin 1849. *Paris, impr. de H. Vrayet de Surcy.* Gr. in-fol. [Gr. fol. Lc[2]. 1776

(Pour la liste des articles de Lacordaire, voir H. L. Villard, *Correspondance inédite* (1[re] éd., p. 573 ; 2[e] éd., p. 649) n° 258. Une partie a été reproduite par Fesch, *Lacordaire journaliste,* n° 853.)

104. — **Sermones | predicados | en la iglesia de Nuestra Señora de Paris | por el R. P. | Enrique Domingo Lacordaire, | del orden de Predicadores. | Traducidos al castellano | bajo la direccion de D. Juan Gonzalez, presbitero. | Nueva edicion, revista y corregida.** | *Paris, A. Bourel y Morel,* 1848. In-18. [D. 40009

T. I. VI-374 p. Sermon I-XX. Discurso sobre la vocacion de la nacion francesa. Elogio funebre de Mgr de Forbin-Janson.
II. 324 p. Sermon XXI-XXXVI.

105. — **Conférences du P. Lacordaire, prêchées à la ca-**

thédrale de Dijon, pendant l'Avent 1848. In : *La Tribune sacrée*, t. IV (1848-1849). [D. 53655

P. 89-120 (1re-4e confér.), 135-155 (5e et 6e), 191-208 (7e et 8e).

106. — **Conférences | du | R. P. Lacordaire | à Dijon, | pendant l'Avent de 1848.** | *Dijon, aux bureaux du « Spectateur »*, 1849. In-12, 96 p. [D. 39987

(A la suite : paroles adressées par l'évêque au P. Lacordaire à la fin de la station, puis : Résumé du discours adressé par le R. P. Lacordaire aux élèves du grand séminaire, réunis dans la chapelle à l'occasion de la fête de saint François de Sales (p 90-96).

107. — **Conférences.** — *Paris*, 1849, T. II. Voir nº 58.

108. — **Conférences.** — *Bruxelles*, 1849. T. III. Voir nº 74.

109. — **Conférences de Notre-Dame, par le P. Lacordaire (carême de 1849).** In : *La Tribune sacrée*, t. IV (1848-1849), p. 301-312 (1re confér.), 361-372 (2e), 421-432 (3e), 481-493 (4e), 541-566 (5e et 6e), 661-673 (7e et dernière). [D. 53655

In : *Journal du clergé catholique*, 1849, p. 13-25, 65-71. [D. 39527

110. — **La Madeleine, par l'abbé Lacordaire** [sermon]. In : *La Tribune sacrée*, t. IV (1848-1849), p. 393-403. [D. 53655

111. — **Discours de charité prononcé par le R. P. Lacordaire, à la cathédrale de Nancy (août 1849)** [en faveur des Frères de la Doctrine chrétienne]. In : *La Tribune sacrée*, t. IV (1848-1849), p. 589-593. [D. 53655

« Nous essayons de présenter aux lecteurs de la *Tribune sacrée* une ébauche incolore, une pâle esquisse de ce discours. »

112. — **Elogio funebre di Daniello O'Connell.** *Lugano, Veladini*, 1849. In-16.

(Avec celui de Ventura.)

113. — **Die Kanzelvorträge in der Notre-Dame Kirche zu Paris. Aus dem Französischen übersetzt von Joseph Lutz und J. A. Hitzfelder. III. Vorträge von 1848-1850.** [**IV. Vorträge von 1851. Von J. A. Hitzfelder.**] *Tübingen, Laupp*, 1849-1852. In-8, XXVI-570 et VI-240 p.

114. — **Conférences de Notre-Dame de Paris, par le R. P. Lacordaire, carême de 1850.** In : *Journal du clergé catholique*, 1849-1850, p. 595-601, 676-689, 720-729. [D. 39527

In : *Journal des prédicateurs*, 2e série, I, 1850, p. 1-14, 106-117, 181-192, 280-292, 338-352, 433-437, 575-587. [D. 39526

115. — **Discours prononcé à l'église des Carmes, par le P. Lacordaire, sur ces paroles : Les pauvres sont évangélisés.** In : *La Tribune sacrée*, V, 1850, p. 27-37. [D. 53655

116. — [**Extraits des conférences.**] 1850. Voir nº 520.

117. — **Sermon prononcé à l'église des Carmes, par le P. Lacordaire, sur ces paroles : Le Royaume de Dieu est semblable à un grain de senevé.** In : *La Tribune sacrée*, 5e année, 1850, p. 87 95. [D. 53655

118. — **Sermon prononcé à l'église des Carmes, par le P. Lacordaire** [sur le baptême de saint Jean]. In : *La Tribune sacrée*, 5e vol., 1850, p. 130-139. [D. 53655

119. — **Sermon prononcé à l'église des Carmes, par le**

P. Lacordaire [sur la pénitence]. In : *La Tribune sacrée*, 5e année, 1850, p. 200-209. [D. 53655

120. — **Cinquième sermon prononcé à l'église des Carmes, par le P. Lacordaire, sur ces paroles : Celui-ci est posé pour la ruine et la résurrection d'un grand nombre en Israël.** In : *La Tribune sacrée*, 5e année, 1850, p. 252-261. [D. 53655

121. — **Sixième et dernier sermon prononcé à l'église des Carmes, par le P. Lacordaire** [sur l'or]. In : *La Tribune sacrée*, 5e année, 1850, p. 261-269. [D. 53655

122. — **Discours prononcé dans l'église métropolitaine de Paris, pour la fondation d'une église gréco-slave, par le R. P. Lacordaire** [14 avril 1850]. In : *La Tribune sacrée*, 5e vol., 1850, p. 557-568. [D. 53655

123. — **Conférences de Notre-Dame, pour le carême de 1850, par le P. Lacordaire.** In : *La Tribune sacrée*, 5e vol., 1850, p. 301-315, 361-374, 421-436, 541-556, 601-616, 661-672. [D. 53655

124. — **(Lettre à « l'Univers », au sujet de l'Inquisition. Paris, 28 avril 1850.)** In : *Univers*, 29 avril 1850. [Fol. Lc2. 1368

In : *Moniteur catholique*, 29 avril 1850. [Fol. Lc3. 42

125. — **Lettera sulla santa sede, con prefazione e note de Vinc. Maneddo.** *Orvieto, Pompei*, 1850. In-8, 60 p.

126. — **Kazanie miane w katedrze paryzkiej dnia 14 kwietnia 1850 r. na rzecz zalozenia kaplicy grecko-slowiansko-katolickiej. Przelozyl Rusin z nad Sluczy.** *Paryz, druk L. Martinet*, 1850. In-12, XXIII-24 p.

(Cf. n° 122.)

127. — **Discours en faveur de l'œuvre de la propagation de la Foi, prononcé à Notre-Dame, le 3 mai 1850, par le R. P. Lacordaire.** In : *La Tribune sacrée*, 6e année, 1851, p. 3-15. [D. 53655

128. — **Discours sur la présence réelle, prononcé à Notre-Dame, le 1er décembre 1850, à l'occasion de l'adoration perpétuelle, par le R. P. Lacordaire.** In : *La Tribune sacrée*, 6e année, 1851, p. 16-28. [D. 53655

129. — **La présence réelle, sermon prononcé à Notre-Dame, le 1er décembre 1850, à l'occasion de l'adoration perpétuelle, par le P. Lacordaire.** In : *L'Enseignement catholique*, I, 1851, p. 33-44. [D. 33668

130. — **La communion idéale, sermon prononcé par le R. P. Lacordaire, le 18 décembre 1850, dans l'église des Carmes.** In : *L'Enseignement catholique*, I (1851), p. 17-25. [D. 33668

131. — **Conférences.** — Paris, 1851. T. III. Voir nº 58.

132. — **Discours en faveur de l'œuvre de Saint-François-Régis, prononcé par le R. P. Lacordaire, le 23 janvier 1851, dans l'église de Saint-Roch.** In : *L'Enseignement catholique*, I, 1851, p. 57-69. [D. 33668

In : *La Tribune sacrée*, 6e année, 1851, p. 121-135. [D. 53655

133. — **Discours sur la famille en faveur de l'œuvre de Saint-François-Régis, prononcé par le R. P. Lacordaire, le 23 janvier 1851, dans l'église Saint-Roch.** In : *Journal des prédicateurs*, nouvelle série, II, 1851, p. 163-177. [D. 39526

134. — **Conférences de Notre-Dame, par le R. P. La-**

cordaire.... 1851. In : *La Tribune sacrée*, 6e année, 1851, p. 181-197, 241-253, 301-315, 361-374, 421-435, 481-494, 541-555. [D. 53655

In : *L'Enseignement catholique*, I, 1851, p. 224-249, 298-309, 376-389, 411-423, 489-500, 587-599. [D. 33668

In : *Journal des prédicateurs*, 2e série, II, 1851, p. 33-47, 67-80, 291-311, 399-413, 485-501, 573-590. [D. 39526

135. — [**Réponse de Lacordaire à un article d'Anaïs Segalas.**] In : *Le Corsaire*, 29e année, 1851, 24 avril. [Gr. fol. Lc2. 1180

136. — [**Discours à l'assemblée générale des conférences de S. Vincent de Paul, le 8 mai 1851, sur le luxe.**] In : *Bulletin de la Société de Saint Vincent de Paul*, T. III (1851), p. 145-149 [8° R. 797

137. — **Sermon pour l'œuvre de la visite des malades, par le R. P. Lacordaire.** In : *La Tribune sacrée*, 6e année, 1851, p. 61-72. [D. 53655

138. — **La Charité du cœur, par le R. P. Lacordaire** [sermon]. In : *La Tribune sacrée*, 6e année, 1851, p. 390-399. [D. 53655

139. — **Premier dimanche de l'Avent, par le P. Lacordaire.** In : *La Tribune sacrée*, 6e année, 1851, p. 638-647. [D. 53655

140. — **Conferences of the Rev. Père Lacordaire, delivered in the cathedral of Notre Dame in Paris, translated from the French by Henry D. Langdon.** *London, Richardson*, 1851. In-8.

T. I seul publié.

141. — **Introduction sur le magnétisme.** In : Delaage (Henri), *Le Monde occulte ou Mystères du magnétisme.* (Paris, Paul Lesigne, 1851, in-12), p. 7-10. [8° Tb^{63}. 44

(Reproduction d'un fragment des conférences de 1846.)

142. — **Conférences.** — *Paris*, 1852. T. IV. Voir n° 58.

143. — **Conférences.** — *Bruxelles*, 1852. T. IV. Voir n° 92.

144. — **Kanzelvorträge.** — *Tübingen*, 1852. T. V. Voir n° 93.

145. — **Vie de S. Dominique.** — *Paris*, 1852. Voir n° 57.

146. — **Fête | de | saint Thomas d'Aquin | dans la basilique Saint-Sernin. | Le R. P. Lacordaire. | Son discours.** *Toulouse, impr. du « Midi », librairie Delboy*, 1852. In-8, 64 p. [8° Lk^2. 9790

(Le discours occupe les pages 16-43. A la fin de la brochure, poésie de Jules de Rességuier : Le R. P. Lacordaire. — Au dos de la couverture, on lit : « D'après les intentions du R. P. Lacordaire, la vente de cette brochure est faite au profit de l'église d'Ancamville, près Toulouse ».)

147. — **Discours pour la translation du chef de saint Thomas d'Aquin.** *Bruxelles*, 1852. In-8, 32 p.

148. — **Mémoire | pour | la restauration | des Frères Prêcheurs | dans la chrétienté, présenté par | le R. P. Henri-Dominique Lacordaire | provincial de France, | à la commission de réforme | instituée par la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers | l'an 1852.** *S. l. n. d. n. n. d'i.* In-12, 60 p. [H. 15643

(Daté de Flavigny 18 avril 1852, avec post-scriptum du 21 mai 1852.)

149. — **Conferenze tenute nella chiesa de N. D. in Parigi. Traduzione di Antonio Lissoni.** *Milano, Guglielmini*, 1852. In-8.

150. — **Considerazioni sul sistema filosofico di La Mennais. Traduzione di Antonio Lissoni.** *Mantova, tip. Virgiliana*, 1852. In-16, 165 p.

Réimprimé en 1857. *Milano, Arzione.* In-16, 322 p.

151. — **Sermones pronunciados | en | Nuestra Señora de Paris | por el R. P. | Enrique Domingo Lacordaire, | del orden de Predicadores, | traducidos al castellano | bajo la direccion del presbitero | Don Juan Gonzalez. |** *Paris, Ign. Foix y C^ia.* In-8. [D. 40010

I. Octobre 1852, portrait. (Serm. I-XXVII. Discurso sobre la vocacion de la nacion francesa. Elogio de Mgr de Forbin-Janson.) II. Enero 1853. (Sermones XXIX-L. Discurso con motivo de la traslacion de la cabeza de S. Tomas de Aquin.)

152. — **Discours prononcé par le R. P. Lacordaire, dans l'église métropolitaine, le 22 janvier 1852, pour l'établissement des Pères Capucins (analyse et fragments).** In : *La Tribune sacrée*, septième année, 1852, p. 130-140. [D. 53655

153. — **Sur le capital, discours prononcé par le R. P. Lacordaire, au petit séminaire Saint-Bernard, à Plombières-lez-Dijon.** In : *L'Enseignement catholique*, II, 1852, p. 651-660. [D. 33668

154. — [**Lettre à l'abbé Landriot | Flavigny, 31 mai 1852.**] In : *Mémorial catholique*, IX, 1852-1853, p. 20. [Z. 54899

155. — **Sermones.** — *Paris*, 1853. Voir n° 151.

155 bis. — **Conférences.** — *Paris*, 1853, T. III. Voir n° 58.

156. — **De la grandeur du caractère, d'après un sermon prononcé le 10 février 1853, à Paris (église Saint-Roch), en faveur des écoles chrétiennes libres, par le R. P. Lacordaire.** In : *L'Enseignement catholique*, III, 1853, p. 136-144. [D. 33668

157. — **Discours par le R. P. Lacordaire, prononcé à Saint-Roch, le 10 février 1853** [sur ces paroles : Esto vir]. In : *La Tribune sacrée*, 8e année, 1853, p. 121-128. [D. 53655

158. — **Sermon du R. P. Lacordaire, | prononcé à l'église Saint-Roch. | Extrait de la correspondance de l'« Observateur ».** | *Bruxelles, impr. de A. Laurent et Cie* (1853). In-8, 4 p. [8° Lb^{56}. 3325

159. — **Sermon | prononcé par | le R. P. Lacordaire, | à l'église Saint-Roch. | Compte rendu de l'Observateur belge.** | *Bruxelles, J. B. Tarride*, 1853. In-16, 8 p. [8° Lb^{56}. 3286

160. — **Panégyrique | du B. Fourier, | prononcé dans l'église de Mattaincourt, | le 7 juillet 1853, | par le R. P. Henri-Dominique Lacordaire, | des Frères Prêcheurs.** | *Paris, Sagnier et Bray*, 1853. In-8, 48 p. [8° Ln^{27}. 7865

161. — **Panégyrique du bienheureux Fourier.** *Bruxelles*, 1853. In-8, 35 p.

162. — **L'or, l'encens et la myrrhe, analyse d'une partie d'un discours prononcé par le R. P. Lacordaire en faveur d'une œuvre de petits orphelins.** In : *L'Étoile du matin*, 1853, supplément de janvier, p. IX-X. [Z. 48571

163. — **Conferenze, sermoni, panegirici, discorsi, elogi funebri. Traduzione di Ant. Lissoni.** *Napoli, Rondinella e Loffredo,* 1853. 3 vol. in-8.

164. — **Lo spirito e la sposa, allocuzione.** *Bergamo, Crescini,* 1853. In-8, 15 p.

165. — [**Analyse du discours de Lacordaire pour la translation des reliques de sainte Colombe.**] 1853. Voir n° 531.

166. — **Conférences.** — *Paris,* 1854, T. IV. Voir n° 58.

167. — [**Remerciement à l'Académie de législation pour sa nomination, 18 janvier 1854.**] In : *Académie de législation de Toulouse,* III, 1854, p. 35-36. [8° F. 165

168. — **Académie de législation de Toulouse.** [**Discours de réception de Lacordaire.**] In : *Revue critique de législation et de jurisprudence,* t. IV, 1854, p. 190-191. [8° F. 290

169. — **De la Loi de l'histoire.** In : *Académie de législation de Toulouse,* III, 1854, p. 206-225. [8° F. 165

170. — **Acta capituli provincialis | provinciæ Franciæ | celebrati in conventu S. Dominici Flaviniacensi, | die sexta septembris, | anno 1854.** | (*Parisiis,*) *ex typis W. Remquet* (1854). In-4, 15 p. [4° Ld^{22}. 35

171. — **Histoire de Jésus-Christ, par M. Foisset.** In : *Correspondant,* XXXV, 1854, p. 321-329. [Z. 21417 (35)

172. — **École de Sorèze. | Religioni, | scientiis, artibus, armis.** | *Toulouse, impr. Gibrac ouvriers réunis* (1854). In-8, 8 p. [8° R. 40

(Prospectus signé : Le directeur de l'école Fr. Henri-Dominique Lacordaire, des Fr. Prêch. Sorèze, 8 août 1854.)

173. — **Opere complete, traduzione di Antonio Lissoni, riveduta da Ant. Daverio.** *Milano, Turati,* 1854. 5 vol. in-16.

174. — **Attributi, influenza e trionfi della chiesa cattolica.** *Milano, Redaelli,* 1854. In-8, 280 p.

175. — **Per lo ristabilimento in Francia dei frati predicatori. Versione di G. Taglio. Perrens (F. T.) Sulla predicazione di Girolamo Savonarola e Chiala (L.), F. R. di Lamennais.** *Milano, Redaelli,* 1854. In-8, 240 p.

176. — **Lettre (Sorèze, 13 août 1854).** In : Alix (abbé Céleste), *Le triomphe de la croix de Jérôme Savonarole. Paris, C. Douniol,* 1855. In-18, XII-294 p. [D. 51676

177. — **École de Sorèze, le 1er décembre 1856.** *Toulouse, impr. de J.-M. Douladoure* (1856). In-8, 3 p. [8° R. 40

(Circulaire signée : Le directeur de l'école, Fr. Henri-Dominique Lacordaire, des Fr. Prêch., réclamant des parents un supplément de 50 fr. par an.)

178. — **Frédéric Ozanam.** In : *Correspondant,* XXXVII, nouvelle série I, 1856, p. 210-253. [Z. 21417 (37)

179. — **Federico Ozanam. Traduzione di Cesare Guasti.** *Firenze, Tip. granducale,* 1856. In-8, 90 p.

180. — **Conférences de Toulouse. 1re conférence : De la vie en général. 2e conférence : De la vie des passions. 3e conférence : De la vie morale ; 4e conférence : De ce que peut la vie morale pour conduire l'homme à sa fin ; 5e conférence : De la vie surnaturelle ; 6e conférence : De l'influence de la vie surnaturelle sur la vie privée et sur la vie publique.** In : *Correspondant,* XXXVII, nou-

velle série I, 1856, p. 801-815 ; XXXVIII, nouvelle série II, 1856, p. 161-178 ; 513-531 ; XXXIX, nouvelle série III, 1856, p. 193-209 ; XL, nouvelle série IV, 1857, p. 217-235 ; XLI, nouvelle série V, 1857, p. 6-24.
[Z. 21.417 (37-41)

181. — **L'Église et l'empire romain au IVe siècle, par le prince Albert de Broglie.** In : *Correspondant*, XXXVIII, nouvelle série II, 1856, p. 897-914 ; XLVII, nouvelle série XI, 1859, p.201-224. [Z. 21417 (38 et 47)

182. — **École de Sorèze, dirigée par le R. P. Lacordaire.** [**Discours aux exercices annuels des 6 et 7 août 1856.**] In : *Revue de l'Académie de Toulouse*, III, 1856, p. 144-153. [Z. 28704

183. — [**Fragments du discours à Sorèze, le 7 août 1856.**] Voir nº 547.

184. — **Conferenze tenute nella chiesa di N. S. in Parigi. Traduzione di Tom. Corsetto.** *Firenze, tip. della casa di correzione*, 1856-1857. 2 vol. in-8.

Réimprimé en 3 vol. en 1880-1883. *Siena, tip. S. Bernardino.*

185. — **Conférences | de | Toulouse, | suivies | de divers opuscules, | par | le R. P. Henri-Dominique Lacordaire, | des Frères Prêcheurs.** | *Paris, veuve Poussielgue-Rusand*, 1857. In-8, 478 p. [D. 39995

P. 3-206, conférences de Toulouse. — P. 209-248, discours pour la translation du chef de saint Thomas d'Aquin. — P. 251-294, panégyrique du R. Fourier. — P. 297-331, discours sur la loi de l'histoire — P. 335-353, discours prononcé à la distribution solennelle des prix de l'école de Sorèze, le 7 août 1856. — P. 357-390, l'Église et l'empire romain au IVe siècle. — P. 393-425, Frédéric Ozanam.

186. — **Œuvres | du | R. P. Henri-Dominique Lacor-**

daire | de l'ordre des Frères Prêcheurs. *Paris, veuve Poussielgue-Rusand.* In-8. [D. 40003

(Le titre général ne se trouve qu'au faux titre. Chaque volume a son titre particulier.)

T. I. Vie | de | saint Dominique | précédée du mémoire | pour | le rétablissement en France | de l'ordre des Frères Prêcheurs | par | le R. P. Henri-Dominique Lacordaire, | du même ordre. | Cinquième édition. | — 1857, 491 p.

(Mémoire, p. 1-146 — Vie, 149-487.)

II. Conférences | de | Notre-Dame de Paris, | par | le R. P. Henri-Dominique Lacordaire, | des Frères Prêcheurs. | Tome premier | années 1835-1836-1843-1844. — 1857, 599 p.

P 1-8, préface. — P. 11-141, conférences de 1835 ; 145-257, 1836 ; 261-408, 1843 ; 411-595, 1844.

III. Conférences | de | Notre-Dame de Paris, | par | le R. P. Henri-Dominique Lacordaire, | des Frères Prêcheurs. | Tome deuxième. | Années 1845-1846-1848. — 1857, 707 p.

(P. 3-209, Conférences de 1845 ; 213-460, 1846 ; 463-703, 1848.)

IV. Conférences, etc. — | Tome troisième. | Années 1849-1850-1851. — 1857, 659 p.

(P. 3-206, Conférences de 1849 ; 209-406, 1850 ; 409-656, 1851.)

V. Conférences | de | Toulouse | suivies de divers opuscules, | par | le R. P. Henri-Dominique Lacordaire | des Frères Prêcheurs. | Année 1854. | —1857, 478 p.

(Même composition que l'édition sans titre général de la même date, n° 185.)

VI. Mélanges | par | le R. P. Henri-Dominique Lacordaire | des Frères Prêcheurs. | — 1857, 424 p.

P. 1-166. Considérations sur le système philosophique de Lamennais. — P. 109-223 Lettre sur le saint-siège. — P. 225-250. Notice funèbre sur Marc-René, comte de Montalembert. — P. 253-272. Discours prononcé devant la Chambre des pairs dans l'affaire de l'ecole libre. — P. 275-298. Discours sur la vocation de la nation française. — P. 301-339. Éloge funèbre de Mgr de Forbin-Janson. — P. 343-386. Éloge funèbre du général Drouot. — P. 389-422. Éloge funèbre de Daniel O'Connell.

Édition in-18, de la même date. [D. 40004

Réimpression in-18 en 1860. [D. 40005

187. — **Madame de Swetchine.** In : *Correspondant*, t. XLII (1857), p. 193-203. [Z. 21417 (42)

188. — **École de Sorèze. | Religioni, scientiis, artibus,**

armis. | *Toulouse, impr. de J.-M. Douladoure* (1857). In-8, 8 p. [8° R. 40

(Prospectus signé : Le directeur de l'école, Fr. Henri-Dominique Lacordaire, des Frères Prêcheurs. Sorèze, 12 août 1857. — Reproduction, avec additions, du prospectus du 8 août 1854, n° 172.)

189. — **Conférences de Toulouse.** In : *Correspondant*, 1857. Voir n° 180.

190. — **Conferenze, discorsi e panegirici, con una biografia dell' autore del P. Lorain.** *Milano, Volpato*, 1857. In-16, 376 p.

191. — **Considerazioni.** *Milano*, 1857. Voir n° 150.

192. — **Regulae | et constitutiones | tertii ordinis docentis | sancti Dominici.** | *Tolosae, e typis fratrum Douladoure*, 1858. In-12, 135 p. [8° Ld²². 36

193. — **Le droit et le devoir de la propriété, discours prononcé à la distribution des prix de l'École de Sorèze, le 11 août 1858.** In : *Correspondant*, t. XLV (1858), p. 5-17. [Z. 21417 (45)

194. — **Discours | sur | le droit et le devoir de la propriété, | prononcé | à la distribution solennelle des prix | de l'École de Sorèze, | le 11 août 1858, | par le R. P. Henri-Dominique Lacordaire, des Frères Prêcheurs, | directeur de l'École.** | *Toulouse, impr. de Douladoure frères*, 1858. In-8, 25 p. [Fp. 2818

195. — **Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne.** In : *Correspondant*, XLIII (1858), p. 381-403 ; XLIV (1858), p. 5-28, 413-431. [Z. 21417 (43 et 44)

196. — **Lettres | à un jeune homme | sur la vie chrétienne | par | le R. P. Henri-Dominique Lacordaire |**

des Frères Prêcheurs. | *Paris, veuve Poussielgue-Rusand,* 1858. 3 fascicules in-8. [D. 39998

(La couverture sert de titre. — Le jeune homme est M. Barral, qui plus tard devint dominicain.)

1r lettre. Sorèze, 24 février 1858. — 43 p.

2e lettre. Sorèze, 23 avril 1858. — Paginé 45-88.

3e lettre. Sorèze, 23 juin 1858. — Paginé 89-123.

Réimpression en 3 fasc. en 1860. — Le titre ajoute : membre de l'Académie française. [D. 33997

197. — **Discours | prononcé par le R. P. Lacordaire | à l'occasion du mariage | de Monsieur le Vicomte de Meaux | avec Mademoiselle Élisabeth de Montalembert | célébré dans la chapelle de Madame Swetchine, | à l'hôtel de Luynes, | le 16 septembre 1858.** (*Paris,*) *impr. Callet* (1858). In-fol., 4 p., lithogr. [Fol. Ln^{27}. 13919

198. — **Conferenze di Tolosa, aggiuntovi diversi opuscoli.** *Milano, Guglielmini,* 1858. In-16, 270 p.

199. — **Le R. P. de Ravignan.** In : *Correspondant,* t. XLIII, 1858, p. 509-515. [Z. 21417 (43)

200. — **Lettere ad un giovane sulla vita cristiana, precedute dalla biografia del p. Ravignan.** *Milano, Guglielmini,* 1859. In-8, 236 p., pl.

201. — **Des études philosophiques, discours prononcé à la distribution des prix de l'École de Sorèze, le 10 août 1859.** In : *Correspondant,* XLVII, nouvelle série XI, 1859, p. 589-598. [Z. 21417 (47)

202. — **École de Sorèze. Discours sur les études philosophiques prononcé par le R. P. Lacordaire, à la distribution des prix, le 10 août 1859.** Extrait du *Correspondant.* In : *Revue de Toulouse,* X, 1859, p. 259-271. [Z. 28711

203. — **Discours | sur | les études philosophiques, | prononcé | à la distribution solennelle des prix | de l'École de Sorèze, | le 10 août 1859, | par le R. P. Henri-Dominique Lacordaire, des Frères Prêcheurs, | directeur de l'École.** | *Toulouse, impr. de Douladoure frères,* 1859. In-8, 26 p. [Rp. 5320

204. — **L'Église et l'Empire romain.** In : *Correspondant,* 1859. Voir nº 181.

205. — **Lettre** (Sorèze, 27 janvier 1860). In : Cochin (Augustin), *La question italienne et l'opinion catholique en France.* (*Paris, Charles Douniol,* 1860. In-8, 30 p.) p. 7-8. [K. 10649

206. — **De la liberté | de | l'Italie | et de l'Église, | par | le R. P. Henri-Dominique Lacordaire, | des Frères Prêcheurs.** | *Paris, veuve Poussielgue-Rusand* (1860) In-8, 47 p. [K. 12039

207. — **De la liberté de l'Italie et de l'Église.** *Bruxelles, L. Decq,* 1860. In-8, 20 p.

208. — **Della libertà dell' Italia e della Chiesa.** *Italia,* 1860. In-16, 45 p.

209. — **Della libertà dell' Italia e della Chiesa. Traduzione di Augusto Conti.** *Firenze, Le Monnier,* 1860. In-16, 37 p.

210. — **O Wosnolci Wloch i Kosciola przeklad Wladyslawa Kulczyckiego.** *Poznan, Merzbach,* 1860. In-8, 35 p.

211. — **Œuvres.** — *Paris,* 1860. Voir nº 186.

212. — **Lettres à un jeune homme.** — Paris, 1860. Voir nº 196.

213. — **O Spolecznosci katolickiej, konferencye miane w kosciele N. Panny Maryi w Paryzu, przeklad A. Nowosielskiego.** *Kijów, naklad L. Idzikowskiego,* 1860. In-8, 319 p.

214. — **Sainte | Marie-Madeleine | par | le R. P. H.-D. Lacordaire, | des Frères Prêcheurs, | membre de l'Académie française.** *Paris, veuve Poussielgue-Rusand,* 1860. In-18, 248 p. [H. 15644

— 1860. 2e éd. *Ibid.* In-18, 248 p. [H. 15645

— 1872. 3e éd. *Paris, Poussielgue frères.* In-18, 252 p. [H. 15646

— 1875. 4e éd. *Ibid.* In-32, 270 p. [H. 15647

(Souvent réimprimé.)

215. — **La Maddalena del Vangelo, versione di un sacerdote milanese.** *Milano, Brigola,* 1861. In-16.

216. — **Die heilige Maria Magdalena. Nach der 2. Auflage übersetzt.** *Regensburg, Manz,* 1861. In-8, 130 p.

217. — **Swieta Marya Magdalena.... Przeklad El Ziemleckiej.** *Wilno, Zawadzki,* 1861. In-12, 173 p.

218. — **Institut impérial de France. | Discours prononcés dans la séance publique | tenue | par l'Académie française | pour la réception | de M. Lacordaire, | le 24 janvier 1861.** *Paris, Firmin-Didot,* 1861. In-4, 54 p. [Z. 5053 (259)

(Discours de Lacordaire sur Tocqueville et réponse de Guizot.)

219. — **Académie française. Discours de réception du R. P. Lacordaire.** In : *La Tribune sacrée,* 16e année, 1861, p. 175-190. [D. 53655

In : *Revue mensuelle de la prédication contemporaine*, V, 1861, p. 83-100. [D. 50436

Reproduit aussi In : *L'Eloquence académique*. [Lille, Société de St-Augustin, 1884. In-8, 415 p.] p. 280-303. [8° Z. 28117

220. — [**Lettre à G. Mabru.**] 1861. Voir n° 578.

221. — [**Lettre à F. Beslay.**] 1861. Voir n° 581.

222. — **Briefe an einen Jüngling über das christliche Leben. Mit Genehmigung des Verfassers aus dem Französischen übersetzt.** *Regensburg, Manz*, 1861. In-8, 163 p.

223. — **Sermon sur l'enfance, par le T. R. P. Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, II, 1861-1862, p. 369-378, 400-409. [8° Lc³. 112

Prononcé à Lyon 8 janvier 1852.

224. — **Paul de Narp, par le T. R. P. Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, II, 1861-1862, p. 665-668. [8° Lc³. 112

225. — **Discours | prononcés à Sorèze | par | le R. P. Lacordaire, | des Frères Prêcheurs, | membre de l'Académie française, | directeur de l'École.** | *Paris*, | *librairie de M^me^ veuve Poussielgue-Rusand*, | *rue Casselle*, 27. | 1862 (*Tours, impr. Mame*). In-8, 55 p. [R. 40278

Discours sur le droit et le devoir de la propriété, prononcé le 11 août 1858. Discours sur les études philosophiques, prononcé le 10 août 1859.

226. — **Entretien du R. P. Lacordaire, recueilli par F. Lacointa.** In : *Revue de Toulouse*, XV, 1862, p. 49-60. [Z. 28716

(11 octobre 1857.)

227. — [**Lettre de Lacordaire à E. de Lacroix d'Orléac.**] 1862. Voir nº 614.

228. — **Die heilige Magdalena. Autorisierte Uebersetzung nach der 2. Auflage des Originals. Nebst einer Biographie des Verfassers.** *Trier, Braun,* 1862. In-16, IX-221 p.

229. — [**Extraits des œuvres de Lacordaire.**] 1862. Voir nº 625.

230. — [**Lettres à A. Guillemin.**] 1862. Voir nº 626.

231. — **Lettres | du Révérend Père | Lacordaire | à des jeunes gens | recueillies et publiées | par | M. l'abbé Henri Perreyve, | Chanoine honoraire d'Orléans, | Professeur d'Histoire Ecclésiastique à la Sorbonne.** | *Paris, Charles Douniol,* 1863. In-8, 399 p. [D. 39999

P. 1-53. Introduction datée d'octobre 1862. — P. 55-379. 99 lettres du 10 janvier 1837 au 23 février 1861. — P. 381-394. L'enfance, la jeunesse et la conversion du R. P. Lacordaire, fragment de ses mémoires inédits. — P. 395-399. Table.

(Voir aussi nºs 618 et 619.)

— 2e éd. *Ibid.*, 1863. In-12, 399 p. [D. 40000

Même composition.

— 3e éd., augmentée de lettres inédites et des approbations de NN. SS. les archevêques et évêques. *Ibid.*, 1863. In-8, XXVI-447 p., XXVI p. pour les approbations. [D. 40001

117 lettres du 11 mai 1824 au 23 février 1861.

— 4e éd. *Ibid.* 1863. In-16, XXVI-447 p. [D. 40002

Même composition.

— 5e éd 1865. *Ibid.* In-16, XXVI-461 p. [D. 55331

120 lettres. Mêmes dates extrêmes.

— 8e éd. 1874. *Ibid.* In-16, XXVI-451 p. [D. 62188

122 lettres. Mêmes dates extrêmes.

— 12e éd. 1901. *Paris, Téqui.* In-16, XXV-471 p. [D. 72125

123 lettres. Mêmes dates extrêmes.

— 13e éd. 1905. *Paris, Téqui.* In-16, XXV-471 p. [D. 73016

Même composition.

232. — **Aux lecteurs de M. Renan. | La Divinité | de | N.-S. Jésus-Christ, | par le R. P. H.-D. Lacordaire. |** *Paris, veuve Poussielgue-Rusand,* 1863. In-8, VIII-128 p. [D. 39986

(Avis « aux jeunes gens », par Mgr L.-G. de Ségur — 37e, 39e, 43e conférences. — Réflexions de Napoléon sur la divinité du christianisme, extraites de Beauterne.)

233. — **Lettres | du | R. P. Lacordaire | à Mme la comtesse Eudoxie de la Tour du Pin, | publiées | par Mme de ***. |** *Paris, Ch. Douniol,* 1863. In-8, VIII-284 p. [Z. 52543

234. — **Lettres du R. P. Lacordaire.** Dans : *Au ciel un ange de plus....* Nouvelle édition. *Paris, R. Ruffet,* 1863. In-18, VIII-193 p. [D. 24272

(Extraites des *Lettres à des jeunes gens*, n° 231. Sorèze, 17 mars 1857 et 28 décembre 1858.)

— 1869. 3e éd. *Ibid.* In-18, VIII-253 p. [D. 58961

235. — [**Lettres de Lacordaire.**] — 1863. Voir n° 662.

236. — **L'or offert par les mages, d'après le R. P. Lacordaire.** In : *L'Enseignement catholique,* XIII, 1863, p. 18-25. [D. 33668

(Cf. n° 121.)

237. — **Le Grain de senevé, d'après le R. P. Lacordaire.**

In : *L'Enseignement catholique*, XIII, 1863, p. 106-112. [D. 33668

(Homélie. — Cf. n° 117.)

238. — **La Maladie, d'après le R. P. Lacordaire.** In : *L'Enseignement catholique*, XIII, 1863, p. 201-210. [D. 33668

(Homélie.)

239. — [**Allocution de Lacordaire à la bénédiction du saint Cœur de Marie.**] 1863. Voir n° 630.

240. — **Consigli ad un giovane precettore.** *Firenze, Cellini*, 1863. In-8, 6 p.

(Extrait des *Lettres à des jeunes gens*, n° 231.)

241. — **Correspondance | du | R. P. Lacordaire | et de | Mme Swetchine, | publiée | par le comte de Falloux, | de l'Académie française.** *Paris, Didier et Cie*, 1864. In-8, XXXIX-584 p. [Z. 52536

— 3e éd., 1864. In-18, XXXIX-536 p. [Z. 52537

Souvent réimprimé.

242. — **Lettres du R. P. Lacordaire et de Mme Swetchine.** In : *Correspondant*, LXI, nouvelle série XXV, 1864, p. 233-266. [Z. 21417 (61)

(Extraits.)

243. — [**Extraits des conférences.**] 1864. Voir n° 644.

244. — **Sermon de charité prêché par le R. P. Lacordaire, à la Société de Saint-Vincent de Paul, dans l'église de Saint-Michel, à Dijon, le 3 avril 1853.** In : *Annales franc-comtoises*, II, 1864, p. 173-181. [8° Lc9. 82 (16)

(Recueilli par Mlle Marie de Saint-Juan.)

245. — **La servitude détruite par l'amour. L'idolâtrie renversée. Livres vénérés.** In : Roosmalen (A. de). *Art*

de la parole (Paris, 1864, in-12), p. 178, 197-198, 210. [X. 31363

246. — **Discours prononcé par le R. P. Lacordaire pour la bénédiction de la chapelle du monastère de Flavigny, le 4 août 1853.** In : *Annales franc-comtoises*, III, 1865, p. 161-166. [8° Lc⁹. 82 (16)

(Recueilli par Mlle M. de Saint-Juan)

247. — [**Lettres de Lacordaire à Ozanam.**] 1865. Voir n° 659.

248. — **Lettere ad alcuni giovani, tradotte da Cesare Guasti, con prefazione di Aug. Conti.** *Prato, Guasti*, 1865. In-16, xx-352 p.

249. — **Lettres à des jeunes gens.** 5e éd. 1865. Voir n° 231.

250. — [**Extraits de Lacordaire.**] 1865. Voir n° 662.

251. — [**Lettre de Lacordaire à l'abbé Rencker.**] 1865. Voir n° 665.

252. — **Lettres | du | R. P. Lacordaire | à Mme la comtesse Eudoxie de la Tour du Pin | et | à Madame de Favencourt, née de Courville, | publiées par Mme de Favencourt. | Nouvelle édition | augmentée de lettres de NN. SS. les archevêques et évêques, | de RR. PP. dominicains | et de M. le comte de Montalembert. |** *Paris, Charles Douniol*, 1866. In-8, xxvi-284 p. [Z. 52544

(Cf. n° 233)

— 3e éd. *Ibid.* 1866. In-18, xxvi-284 p. [Z. 52545

(A été réimprimé.)

253. — [**Conférence de Lacordaire sur l'autorité de l'Église.**] 1868. Voir n° 680.

254. — **La Chasteté, par le R. P. Lacordaire.** In : *Choix de la prédication contemporaine*, III (Bar-le-Duc, L. Guerin et Cie, 1869, in-8), p. 31-51. [D. 60209

(22e conférence de N.-D. de Paris. Reproduction de la sténographie : « diffère, en quelques phrases, de l'édition Poussielgue-Rusand. »)

255. — **Regulae | et | constitutiones | tertii ordinis | sancti Dominici | pro educanda juventute.** | *Lugduni, ex typis L. Perrin*, 1869. In-18, LXVI-151 p. [H. 17809

(Constitutions dressées par Lacordaire, revisées par le chapitre général et approuvées par le P. Jandel Cf. n° 192.)

256. — **Jesus Christ, conferences delivered at Notre Dame in Paris.... Translated from the French.... by a Tertiary [H. D. Langdon].** *London, Chapman and Hall*, 1869. In-8.

(Plusieurs fois réimprimé.)

257. — **Lettres.** In : *Au ciel un ange de plus.* 1869. Voir n° 234.

258. — **Correspondance inédite | du | P. Lacordaire. | Lettres à sa famille et à des amis, | suivies de lettres | à sa mère** [*sic pro* **de**], **d'un appendice | et précédées | d'une étude biographique et critique, | par Henri Villard, | avocat, | avec un portrait inédit.** | *Paris, Victor Palmé*, 1870. In-8, x-582 p. [Z. 52542

— 2e éd., revue et considérablement augmentée. *Ibid.*, 1876. In-8, XIII-658 p. [8° Z. 195

Étude biographique. — 1re édition 123, 2e 150 lettres de Lacordaire. — Des extraits des lettres de sa mère. — Des appendices. — Une notice bibliographique (Liste des articles de l'*Avenir* et de l'*Ère nouvelle*.)

Dans l'appendice ; p. 519, lettre de L.

P. 525. Lettre à l'*Espérance* (9 juillet 1843) contre le *Patriote de la Meurthe et des Vosges.*

P. 535. Le discours de L. au club de l'Union, 11 avril 1848.

P. 569. Analyse du discours à la réunion des conférences de Paris, 8 mai 1851.
P 573 Lettre au *Corsaire*, avril 1851, et autres lettres
P. 579 Discours à l'Ac. de Toulouse.

259. — **God, conferences delivered at Notre Dame in Paris.... Translated from the French.... by a Tertiary [H. D. Langdon].** *London, Chapman and Hall*, 1870. In-8.
(Plusieurs réimpressions.)

260. — **Godefroy** (Fr.). **Prosateurs français du XIX^e siècle.** *Paris, Gaume frères et J. Duprey*, 1870. In-18, 608 p. [Z. 49786
(P. 569-582. Lacordaire. Notice suivie d'extraits de la 6^e conférence de Toulouse, de la 39^e conférence de Paris, de lettres à des jeunes gens, de la 1^re lettre à un jeune homme sur la vie chrétienne et d'une lettre de mars 1852.)

261. — **O Jezusie Chrystusie, konferencye mlane w kosciele N. P. Maryi w Paryzu, przeklad A. Nowosielskiego.** *Naumburg*, 1870. In-8, 227 p.

262. — **Le Testament | du | P. Lacordaire, | publié par | le comte de Montalembert.** | *Paris, Charles Douniol*, 1870. In-8, 151 p. [8° Ln^27. 25610
(Le titre de départ, p. 27, porte : *Notice sur le rétablissement en France de l'ordre des Frères Prêcheurs*.)

263. — **La guerre et le soldat, d'après le P. Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, X, 1870, p. 429-431. [8° Lc^3. 112

264. — **[Lettres à Mgr Haffreingue.]** 1871. Voir n° 705.

265. — **God and Man, conferences delivered at Notre Dame in Paris.... Translated from the French.... by a Tertiary [H. D. Langdon].** *London, Chapman*, 1872. In-8.
(Plusieurs réimpressions.).

266. — **Das Testament des P. Lacordaire, eine Selbst-**

biographie herausgegeben von Graf Montalembert. Aus dem Französischen übersetzt von Dr Magnus Jocham. *Freiburg, Herder,* 1872. In-8, XI-120 p.

267. — **[Lettres de Lacordaire à Montalembert.]** 1872. Voir nº 707.

268. — **Œuvres du R. P. H.-D. Lacordaire, des Frères Prêcheurs, membre de l'Académie française.** 9e éd. *Paris, Poussielgue frères,* 1872. 9 vol. in-8. [D. 61348

In-18 [D. 61777

(Le titre général ne se trouve qu'au faux titre et à la couverture. Chaque volume a son titre particulier.)

I. Vie de saint Dominique. — 351 p.

II. Conférences de Notre-Dame. T. I, 1835, 1836, 1843. — 410 p.

III. Conférences. T. II, 1844, 1845. — 400 p.

IV. Conférences. T. III, 1846, 1848. — 498 p.

V. Conférences. T. V, 1849, 1850. — 408 p.

VI. Conférences de Notre-Dame de Paris et de Toulouse, 1851, 1854. — 456 p.

VII. Œuvres philosophiques et politiques. — 373 p.

(Considérations sur le système de La Mennais. Discours devant la Chambre des pairs dans l'affaire de l'école libre Discours à la distribution des prix de Sorèze en 1856. Discours sur le droit et le devoir de la propriété. Discours sur les études philosophiques. Discours sur la loi de l'histoire. De la liberté de l'Italie et de l'Église. L'Église et l'Empire romain au IVe siècle)

VIII. Notices et panégyriques. — 363 p.

(Notice sur M. R. de Montalembert. Panégyrique du B. Fourier. Éloges funèbres de Mgr de Forbin-Janson, de Drouot et d'O'Connell. Frédéric Ozanam. Discours sur la translation du chef de S. Thomas d'Aquin. Discours de réception à l'Académie française.

IX. Mélanges. — 484 p.

(Lettre sur le saint-siège. Discours sur la vocation de la nation française. Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne. Sainte Marie-Madeleine.

(Souvent réimprimé.)

269. — **Sainte Marie-Madeleine.** *Paris,* 1872. Voir nº 214.

270. — **Lettres | à un jeune homme | sur la vie chrétienne, | par le R. P. | Henri-Dominique Lacordaire, | des Frères Prêcheurs, | membre de l'Académie française.** | 3e éd. | *Paris, Poussielgue*, 1873. In-32, 283 p. [D. 62084

(Souvent réimprimé.)

271. — **Life. Conferences delivered at Toulouse.... Translated from the French.... by H. D. Langdon.** *London, H. S. King*, 1873. In-8.

(Plusieurs réimpressions.)

272. — **Lettres inédites | du | R. P. H.-D. Lacordaire, | des Frères Prêcheurs.** *Paris, librairie Poussielgue frères*, 1874. In-8, 451 p. [Z. 52546

(Lettres conservées au couvent de Lyon : p. 5-143 (lettres 1-50) à des religieux (1843-1856) ; p. 145-218 (lettres 51-75) à M. de Saint-Beaussant (1843-1852), précédées d'une notice de Lacordaire sur M. de Saint-Beaussant ; p. 219-228 (lettres 76-78) à une femme du monde (1838-1857) ; p. 235-426 (lettres 79-150) à des religieux (1845-1853) ; p. 427-450 (lettres 151-159) à M. de Saint-Beaussant (1847-1853).)

273. — [**Lettre de Lacordaire à l'Académie de Dijon.**] 1874. Voir n° 720.

274. — **Influenza del cristianesimo sulla famiglia.** *Verona, Apollonio*, 1874. In-4, 16 p.

275. — [**Fragment d'une lettre de 1852.**] 1874. Voir n° 721.

276. — **Lettres à des jeunes gens.** 1874. Voir n° 231.

277. — **Lacordaire. Life. Conferences delivered at Toulouse. Tr. from the French with the author's permission by Henry D. Langdon.** *London*, 1875. In-12.

(Cf. n° 271.)

278. — **A propos de la reprise de possession de Sorèze par les RR. PP. du tiers ordre enseignant.** In : *Année dominicaine*, XIV, 1875, p. 397-402. [8° Lc³. 112

(Reproduction partielle de la circulaire de Lacordaire en 1854, n° 172)

279. — **Sainte Marie-Madeleine.** 1875. Voir n° 214.

280. — **Correspondance inédite.** 1876. Voir n° 258.

281. — **Parabole du grain de senevé, par le R. P. Lacordaire.** In : *Encyclopédie de la prédication contemporaine* [VII]. Homélies IV (*Marseille, J. Mingardon* [1876], in-8), p. 274-284. [D. 64769

(Cf. n°s 117 et 237.)

282. — **Sermon prononcé par le R. P. Lacordaire, le 10 février 1853, dans l'église Saint-Roch, à Paris, en faveur des écoles chrétiennes.** In : *Année dominicaine*, XV, 1876, p. 89-110. [8° Lc³. 112

(Cf. n°s 156-159)

283. — **Lettres inédites du P. Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, XVII, 1878, p. 485-492; XVIII, 1879, p. 10-15, 49-54, 107-111, 148-151, 193-195, 241-242, 289-291, 337, 443-445, 485-487, 529-530; XIX, 1880, p. 158-159, 195-199, 259-262, 310-311, 337-341, 403-405, 433-436, 484-486, 541-543 ; XX, 1881, p. 62-65, 98-101, 146-147, 194-195, 258-261, 290-292, 338-342, 386-387, 434-437, 532-534 ; XXI, 1882, p. 50-52, 290-294, 350-352, 452-454, 548-549 ; XXII, 1883, p. 6-9, 110-113, 157-160, 203-207, 264-268, 290-294, 338-340, 386-389 ; XXIII, 1884, p. 158-161, 483-485, 531-533.

(Publiées par le R. P. J. D. Mercier.)

284. — **Pensées choisies | du R. P. Lacordaire, | de**

l'ordre des Frères Prêcheurs, | extraites de ses œuvres | et publiées | sous la direction du R. P. Chocarne. | *Paris, Poussielgue frères,* 1879. 2 vol. in-32, XVI-368 et 439 p. [D. 65764

(Préface du P. Chocarne, datée de février 1879. — Recueil dressé par Mme Gény.)

Souvent réimprimé.

285. — **Lettres inédites.** In : *Année dominicaine,* 1879. Voir n° 283.

285 *bis.* — **Le pauvre selon le monde et selon l'Évangile, sermon de charité, inédit, prononcé par le P. Lacordaire, dans l'église du Sablon, à Bruxelles, en 1847.** In : *Année dominicaine,* XIX, 1880, p. 1-13, 49-56, 107-112. [8° Lc³. 112

285 *ter.* — **Lettres inédites.** In : *Année dominicaine,* 1880. Voir n° 283.

286. — **[Lettres de Lacordaire à Regnier.]** 1880. Voir n° 743.

287. — **St Mary Magdalen. Translated by E. A. Hazeland.** *London, Burns and Oates,* 1880. In-32, 217 p.

288. — **Conferenze.** *Siena,* 1880. Voir n° 184.

289. — **Lettres inédites.** In : *Année dominicaine,* 1881. Voir n° 283.

290. — **Santa Maria Maddalena. Traduzione di Gius. Secondo Cuneo.** *Torino, P. Marietti,* 1881. In-16, 110 p.

291. — **[Discours pour la bénédiction de la chapelle des Dominicains à Toulouse, en mai 1855.]** Fragment dans Lacointa, *Le P. Lacordaire à Sorèze.* In : *Correspondant,* CXXIII, 1881, p. 995, n. 1. [Z. 21417 (123)

292. — **Discours inédit du Père Lacordaire, prononcé à l'Institution de Combrée, le 26 mai 1856.** In : *Année dominicaine*, XXI, 1882, p. 6-14. [8° Lc³. 112

(Reproduction de notes prises par les élèves.)

293. — **Lettres inédites.** In : *Année dominicaine*, 1882. Voir n° 283.

294. — **Life of S. Dominic. Translated by Mrs E. Hazeland.** *London, Burns and Oates*, 1883. In-8, XIII-272 p.

295. — **Lettres inédites.** In : *Année dominicaine*, 1883. Voir n° 283.

296. — **Discours inédit du P. Lacordaire sur la puissance de la foi et sur les causes de cette puissance, prêché à la cathédrale de Dijon, le 2 juin 1844.** In : *Année dominicaine*, XXIII, 1884, p. 6-18. [8° Lc³. 112

297. — **Sermons, | instructions et allocutions | du | R. P. Henri-Dominique Lacordaire, | des Frères Prêcheurs. | (Notices : textes, fragments, analyses.)** | *Paris, Poussielgue frères.* 3 vol. in-18. [D. 67445

— Édition in-8. [D. 67458

T. I. Sermons (1825-1849). — 1884, XII-503 p (Préface du P. E.-C. Bayonne, datée du 10 janvier 1884. — 27 sermons et 7 homelies dans l'église des Carmes)

T. II Sermons (1850-1856). Instructions données à l'école de Sorèze. — 1885, 540 p. (20 sermons, 34 instructions.)

T III. Allocutions. — 1888, VIII-395 p. (Avant-propos du P. Ed.-Marc-Humbert Juveneton, daté du 8 septembre 1887. — Comprend : I Discours prononcés devant des cours de justice ; II. Allocutions prononcées dans les chapelles (7, plus les notices sur Mme Swetchine, sur le P. de Ravignan, et l'éloge funèbre du Fr. Augustin de Saint-Beaussant) ; III Allocutions aux religieux de l'ordre de Saint-Dominique ; IV. Allocutions à des conférences de Saint-Vincent de Paul ; V. Allocutions à la jeunesse ; VI. Deux conférences de Notre-Dame, inédites (16 avril 1835, 3 décembre 1843).

298. — **Lettres inédites.** In : *Année dominicaine*, 1884. Voir n° 283.

299. — **Lettres | du | R. P. Lacordaire | à Mme la baronne de Prailly, | publiées | par le R. P. Bernard Chocarne, des Frères Prêcheurs.** | *Paris, Poussielgue frères*, 1885. In-8, LX-383 p. [8° Z. 2849

— Édition in-18, LX-383 p. [8° Z. 2937

(Préface sur la direction et le P. L. — Les lettres vont de 1838 à 1861.)

300. — **Sermons....** T. II. *Paris*, 1885. Voir n° 297.

301. — **Un discours inédit du P. Lacordaire sur les princes de la pensée et nos devoirs envers eux, prêché à Toulouse, dans la basilique de Saint-Sernin, le 7 mars 1854.** In : *Année dominicaine*, XXV, 1886, p. 102-113, 147-154. [8° Lc³. 112

302. — **Lettres du R. P. H.-D. Lacordaire à Théophile Foisset, précédées de la Notice dictée par le père sur son lit de mort, publiées par M. Joseph Crépon.** *Paris, Poussielgue frères*, 1886. In-8, CXXVII-304 et 347 p. [8° Z. 10331

163 lettres. — A la fin du t. II. Lettre de Lacordaire à Prosper Lorain, 2 oct. 1822 ; séance de réception à l'Académie française (notes de M. Foisset) ; discours de réception du P. Lacordaire et réponse de Guizot.

Parfois incorrect, par ex. I, p. 227 et 262, de Loux, au lieu de de Coux ; p. 250, note, Erkstein, pour Eckstein.

303. — **Quelques lettres du R. P. Lacordaire à Mgr Rivet, évêque de Dijon.** In : *Année dominicaine*, XXVI, 1887, p. 538-541. [8° Lc³. 112

304. — **Le R. P. Lacordaire. Le général Drouot. M. de Tocqueville.** Extraits des Œuvres complètes du

P. Lacordaire. *Paris, Henri Gautier*, 1887. In-16, 32 p. [8° Z. 10658

(Nouvelle bibliothèque populaire, n° 6.)

305. — **Sermons....** T. III. *Paris*, 1888. Voir n° 297.

306. — **Tx [Tourneux] (Maurice). Une question de propriété littéraire. Lettre inédite du P. Lacordaire sur la reproduction de ses sermons.** In : *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, XXI, 1888, col. 671-2. [8° Z. 94

Nancy, 18 avril 1843, au directeur de la *Chaire catholique*.)

307. — **[Lettres de Lacordaire à Miller.]** 1888. Voir nos 801 et 805.

308. — **Lettre inédite du P. Lacordaire à Mgr Affre, archevêque de Paris.** In : *Année dominicaine*, XXVIII, 1889, p. 4-5. [8° Lc³. 112

(Nancy, 13 octobre 1846.)

309. — **Lettres inédites du P. Lacordaire à M. le vicomte Fernand de Comminges.** In : *Année dominicaine*, XXVIII, 1889, p. 444-448. [8° Lc³. 112

310. — **Lettre inédite du P. Lacordaire à un ancien élève de Sorèze.** In : *Année dominicaine*, XXVII, 1889, p. 499-500. [8° Lc³. 112

311. — **Lettre inédite du P. Lacordaire à M. l'abbé Leroy, à Houlle.** In : *Année dominicaine*, XXIX, 1890, p. 161-162. [8° Lc³. 112

312. — **Morceaux choisis extraits des conférences du R. P. Lacordaire. par un curé de campagne, E. D.** *Bruxelles, impr. artistique internationale*, 1891. In-8, 125 p. [D. 83771

(La couverture porte : *par M. l'abbé Duvernoy, curé de Chateauneuf-Val-de-Bargis, Nièvre.* — Classement méthodique en 15 cha-

pitres : de Dieu ; de l'homme ... de l'enfer ; variétés. Le ch. XVI est un éloge de Lacordaire extrait des actes du chap. général de l'ordre des Fr. Pr., tenu à Rome, 7 juin 1867. — Table des matières. — Table alphabétique.)

313. — **Lettre du P. Lacordaire sur la présence réelle.** In : *Le très saint Sacrement*, avril 1890. In : *Année dominicaine*, XXX, 1891, p. 248-251. [8° Lc³. 112

(Sans date.)

314. — **Lettres inédites du P. Lacordaire à un protestant converti.** In : *Année dominicaine*, XXX, 1891, p. 157-165. [8° Lc³. 112

315. — **Lettres inédites du P. Lacordaire à un ami.** In : *Année dominicaine*, XXX, 1891, p. 205-208. [8° Lc³. 112

316. — **Lettre inédite du P. Lacordaire à Mgr Affre, archevêque de Paris.** In : *Année dominicaine*, XXX, 1891, p. 446-448. [8° Lc³. 112

(12 sept. 1847, Chalais.)

317. — **[Lettres de Lacordaire à Mgr Maret.]** 1891. Voir n° 816.

318. — **Thoughts and Teachings from Lacordaire.** *London, Simpkin*, 1892. In-8, 388 p.

(Réimprimé notamment en 1902.)

319. — **Lettres inédites du P. Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, XXXI, 1892, p. 535-537 ; XXXII, 1893, p. 3-5. [8° Lc³. 112

(A M. B.)

320. — **Notice nécrologique par le P. Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, XXXII, 1893, p. 99-101. [8° Lc³. 112

(Sur Paul de Narp. — Cf. n° 224)

321. — **Lettre inédite du P. Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, XXXII, 1893, p. 172-173. [8° Lc³. 112

(A Joseph Regnier, 9 janvier 1851.)

322. — **Lettres inédites du Père Lacordaire au Révérendissime Père Vincent Ajello.** In : *Année dominicaine*, XXXII, 1893, p. 339-342. [8° Lc³. 112

323. — [**Lettre de Lacordaire aux tertiaires, 29 janvier 1844.**] 1894. Voir n° 831.

324. — **Lettres inédites du Père Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, XXXIII, 1894, p. 6-11, 56-60, 152-155, 204-207, 250-253, 296-299, 341-343, 389-392, 443-446, 540-545 ; XXXIV, 1895, p. 60-62, 123-124, 232, 260-262.

(A C.... « artiste éminent », c'est-à-dire à Cabat.)

325. — **Un livre de prières d'après le R. P. Lacordaire.** In : *Couronne de Marie*, XXXV, 1894, p. 269-272. [D. 31262

(Lettre à M. R. Chalais, 24 oct. 1847.)

326. — **Henri Lacordaire. | Lettres nouvelles, | publiées par | Mme Victor Ladey et M. P. de Vyré.** | *Paris-Lyon, Delhomme et Briguet*, 1895. In-8, XIV-315 p., portr. de Ladey et de Lacordaire. [8° Z. 13972

— Éd. in-16, XIV-315 p., portraits. [8° Z. 3970

(Dans la préface renseignements sur la jeunesse de Lacordaire à Dijon, dans la maison de Mme André, grand'mère de Mme Ladey.)

Lettres de Ladey, Boissard, Lorain, Foisset, Lacordaire (celles-ci de 1822 à 1857).

L'édition semble parfois incorrecte. P. 35 : « Je ne sais où vous adresser mes épitres » ; la lettre suivante montre que le sens est : je ne sais où vous pourrez m'adresser vos épitres ; p. 62, le dialogue entre Lacordaire et Boucley est mal coupé, etc.)

327. **Le Père Lacordaire à Grenoble.** [4] Lettres inédites

du Père Lacordaire à M. L.-J. Vicat. In : *L'Université catholique*, nouvelle série, t. XX, 1895, p. 481-501.
[D. 66724

(Cite art. d'Albert Taulier dans le *Courrier de l'Isère*, 21 mars 1844, sur la station, et d'Albert Du Boys (?) dans le *Réparateur* du 23 mars sur les conférences aux jeunes gens.)

328. — **Tamizey de Larroque** (Ph.). **Une lettre inédite du P. Lacordaire.** In : *Revue catholique de Bordeaux*, 1895, p. 421-424. [8° Lc^{11}. 166 (98)

(A M. Léon Clauzel. Sorèze. 23 mars 1858.)

329. — **Lettres inédites du P. Lacordaire à M. P. D. L. P.** In : *Année dominicaine*, XXXIV, 1895, p. 339-342, 386-390. [8° Lc^{3}. 112

(A M. Brac de La Perrière.)

330. — **Lettres inédites [à Cabat].** In : *Année dominicaine*, 1891. Voir n° 324.

331. — **[Lettres de Lacordaire à Montalembert.]** 1895. Voir n° 844.

332. — **[Lettres de Lacordaire à V. Cousin.]** 1895. Voir n° 845.

333. — **Rétablissement des Frères Prêcheurs en France par le P. Lacordaire, sa correspondance avec la princesse Borghèse [publiée par le P. Raymond Boulanger].** In : *Correspondant*, t. CLXXXVI, 1897, p. 3-30.
[Z. 21417 (186)

334. — **[Extraits empruntés surtout aux « Lettres à des jeunes gens ».]** In : Guillemin (Abbé Joseph-Abel). *Les voix consolatrices* (Paris, Bloud et Barral, 1897. In-18, 360 p.), p. 28-29, 76-78, 91-2, 142-4, 192-3, 206-7, 216-8, 226-8, 346, 247, 273-6, 285-8, 293-5, 303 4. [D. 84445

335. — **Lacordaire journaliste.** Voir nº 853.

336. — **Lettres | du | R. P. Lacordaire | à un ami de séminaire | publiées | par M. Édouard Rousselle, | avec | une lettre-préface | du R. P. J.-D. Mercier.** | *Paris, aux bureaux de l'Année dominicaine,* 1898. In-16, 159 p. [8º Ln²⁷. 45771

337. — **[Lettre de Lacordaire au baron Guiraud et lettres inédites.]** 1899. Voir nº 868.

338. — **Sur la tolérance religieuse, lettres inédites de Lacordaire, de Montalembert et de Georges Sand.** In : *L'Amateur d'autographes,* 1900, p. 11-16. [Q. 4515 (18)

(Au pasteur Schaeffer, 22 nov. 1860.)

339. — **Une lettre de jeunesse du P. Lacordaire.** In : *L'Amateur d'autographes,* 1900, p. 52-54. [Q. 4515 (18)

(A Léon Bouchet. Dijon, 27 janvier 1821.)

340. — **Une lettre du P. Lacordaire.** In : *Année dominicaine,* XXXIX, 1900, p. 447-449. [8º Lc³. 112

(A l'abbé Gerbet. Rome, 20 avril 1840.)

341. — **Théodore Courtaux. Deux lettres inédites du Père Lacordaire.** *Vannes, impr. Lafolye,* 1900. In-8, 4 p. [Extrait de la *Revue des questions héraldiques* de 1900-1901.) [8º Ln²⁷. 47792

(A Nicolas Courtaux. — Anecdote sur Lacordaire à Sorèze.)

342. — **Conférences | prêchées à Nancy en 1842 et 1843, | par le R. P. Henri-Dominique Lacordaire, | de l'ordre des Frères Prêcheurs, | publiées par les soins du R. P. Tripier.** | *Paris, C. Poussielgue,* 1900. 2 vol. in-16, xv-334 et 330 p. [D. 84779

(Le faux titre porte : *Œuvres posthumes.*)

343. — **Lettres à des jeunes gens.** 12e éd. Voir nº 231.

344. — **Trois lettres du R. P. Lacordaire à Mgr Rivet.** In : *Semaine religieuse du diocèse de Dijon*, 1902, p. 711-713, 726-7, 748-750.

(Communication du chanoine Chorier. — Paris, 29 nov. 1846 ; Chalais, 22 oct. 1847 ; Sorèze, 11 nov. 1858.)

345. — **R. P. Lacordaire. | Conférences | familières à des jeunes gens, | recueillies et mises en ordre par le vicomte de X***. |** *Paris, P. Lethielleux*, 1902. In-16, x-304 p. [D. 85278

« Résumé d'entretiens familiers que, peu après qu'il eut revêtu la robe blanche, le P. Lacordaire eut avec quelques jeunes gens qu'il avait distingués parmi les auditeurs les plus assidus de ses conférences. »

346. — **Lacordaire. Lettere ai giovani. Nuova traduzione italiana, con alcune lettere inedite e cenni biografici del sac. Cesare Orsenigo.** *Milano, G. Palma*, 1902. In-16, XIX-299 p.

347. — **Lacordaire (Père). Jesus Christ, God, God and Man : Conferences delivered at Notre-Dame in Paris. Translated from French, with Author's permission by a Tertiary of the same Order Langdvn.** New ed. *London, Chapman*, 1902. In-8, 428 p.

348. — **Letters to young men.** *London, Ad and book Co.*, 1902. In-8, 250 p.

349. — **Lettre du P. Lacordaire à un élève du lycée de P....** In : *Année dominicaine*, XLI, 1902, p. 113-116. [8º Lc³. 112

(22 février 1851.)

350. — **Courtaux** (Th.). **Le P. Lacordaire et l'ordre**

des avocats. In : *Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, t. XLVI, 1902, col. 393. [8° Z. 94

(Publie la lettre à Maugain. — Cf. la réponse de Ed. C., t XLVII, 1903, col. 12-13)

351. — **Thoughts and teachings,** 1902. Voir n° 318.

352. — **Wagner** (J.). **Une lettre inédite du Père Lacordaire.** In : *Revue catholique d'Alsace*, nouvelle série, 21e année, 1902, p. 481-484.

(A Mme Rencker, 11 mai 1846.)

353. — **Une page du P. Lacordaire.** In : *La France illustrée*, 29e année, 1902, 2e semestre, p. 89. [Fol. Lc². 3595

(Fragment des conférences)

354. — **Quelques lettres inédites de Lacordaire.** In : *Revue augustinienne*, I, 1902, p. 201-210. [8° Z. 16438

(Quatre lettres « à son confident le plus intime. » C'est l'abbé Chéruel. La quatrième avait déjà été publiée dans les *Mélanges Cabrières.*)

355. — **Lacordaire. Lectures choisies de Lacordaire.** T. I (**l'Église**), t. II (**Jésus-Christ**), t. III (**Vertus**). *Paris, Poussielgue*, 1903. In-32, 308, 254 et 300 p. [D. 72630

356. — **La légitimité des ordres religieux dans l'État, d'après le Père Lacordaire, et la protestation des Dominicains contre la loi du 1er juillet 1901.** *Paris, P. Lethielleux*, 1903. In-8, 23 p. [8° Ld⁴. 9434

(Extraits du Mémoire sur le rétablissement des Frères Prêcheurs. Signé : Fr. Thomas Bourgeois)

357. — **Une lettre inédite de Lacordaire.** In : *Revue générale*, LXXVIII, 1903, p. 168-170. [8° Z. 12106

(A l'archev. de Paris. Nancy, 7 octobre 1846. Publiée par M. René Henry.)

358. — **Lettres à des jeunes gens.** 13e éd. 1905. Voir nº 231.

359. — **Passion de N.-S. J.-C. (sermon inédit, prêché par le P. Lacordaire à Sorèze, le vendredi saint 1857).** In : *La Prédication*, III, 1906, p. 67-73, 83-87, 102-106, 112-116. [D. 86129

360. — **Père Lacordaire. | Passion | de | Jésus-Christ.** | *Paris, P. Lethielleux* (1906). In-16, 63 p. [D. 85787

(Sermon prêché à Sorèze, le vendredi saint 1857 D'après une sténographie du P. Chéry. — Imprimatur du 26 mars 1906.)

361. — **Lacordaire** (Enr. D.). **Vita di S. Domenico. In appendice : Saggio apologetico storico sull' ordine di S. Domenico, ossia memorlale pel ristabilimento in Francia dell' ordine dei frati predicatori. Nuova traduzione dal francese.** *Torino, G. Marietti*, 1906. In-16, XIII-435 p. avec table.

362. — **Thoughts from Lacordaire.** *London, S. C. Mayle*, 1906. In-8 (Priory Press Booklets).

363. — **Premier dimanche de l'Avent. Symbolisme du cycle liturgique de l'Église.** In : *La Prédication*, IV, 1907, p. 326-328. [D. 86129

(Sténographié par l'aumônier de Sorèze.)

364. — **Homélie sur l'Évangile du IXe dimanche après la Pentecôte.** In : *La Prédication*, IV, 1907, p. 180-184. [D. 86129

(Extrait de la 63e conférence.)

365. — **La dernière lettre du P. Lacordaire au Père Besson.** In : *Année dominicaine*, 1908, p. 117-119. [8º Lc². 112

(Sorèze, 20 février 1861.)

366. — **Lettre inédite du Père Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, 1908, p. 313-314. [8° Lc³. 112
(A l'abbé J. Morel, 25 avril 1832.)

367. — **Bézy** (abbé J.). **Deux lettres inédites de Lacordaire.** In : *Revue latine*, VII, 1908, p. 507-512, 567-569. [8° Z. 16436
(Réimprimé dans Bézy. *Henri-Dominique Lacordaire*, 1910, p. 37-46, n° 955.)

368. — **Fragments de la XIX^e conférence prêchée à Metz par le Père Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, 1909, p. 497-501. [8° Lc³. 102
(Publiée par le P. Noble.)

369. — [**Lettres de Lacordaire à l'abbé David.**] 1909. Voir n° 941.

370. — **Correspondance | du Père | H.-D. Lacordaire | avec un prêtre lyonnais.** | *Lyon, impr. A. Rey*, 1909. In-16, 40 p. [D. 86421
(Cinq lettres à l'abbé Camille-Benoît Verrière, publiées par l'abbé J.-B. Vanel. — Réimpression du *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, juin 1909.)

371. — **Lettre inédite du P. Lacordaire sur les indulgences.** In : *Année dominicaine*, 1910, p. 225-227. [8° Lc³. 112
(A M^me Carraby, 26 juin 1861, Sorèze.)

372. — **Lettres inédites du P. Lacordaire à Mgr A. Raess, évêque de Strasbourg.** In : *Année dominicaine*, 1910, p. 292-295. [8° Lc³. 112
(Bosco, 12 oct. 1842.)

373. — **Lacordaire autobiographe. Lettre inédite à Prosper Lorain.** In : *Documents d'histoire*, 1910, p. 474-476. [8° Lc². 6392
(Liège, 12 avril 1847. — Publiée par l'abbé Bézy.)

374. — **Une lettre inédite de Lacordaire (communication de M. J. Bézy).** *Documents d'histoire*, n° 2, juin 1910, p. 318-320. [8° Lc². 6392
(Frascati, 4 juillet 1837. — A l'abbé Affre.)

375. — [**Lettres inédites de Lacordaire.**] 1910. Voir n° 955.

376. — [**Quelques lignes inédites du P. Lacordaire.**] 1910. Voir n° 961.

377. — **Lettres du R. P. Lacordaire au comte de Falloux.** In : *Correspondant*, t. CCXLIII, nouvelle série CCVII, 1911, p. 625-647 et 848-873. [Z. 21417 (243)

378. — **Lettre du P. Lacordaire au marquis de N.** In : *Revue Montalembert*, IV, 1911, p. 531-4. [8° Z. 17669
(Non datée, mais de mai 1858.)

379. — **Lettre inédite du P. Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, 1911, p. 152-155. [8° Lc³. 112
(A Cl. Lavergne, Grenoble, 7 mai 1844.)

380. — **Lettre inédite du P. Lacordaire à M. le baron***.** In : *Année dominicaine*, 1911, p. 360-367. [8° Lc³. 112
(Toulouse, 17 juin 1854. Probablement au baron d'Uston de Villerègles.)

381. — **Lettres inédites d'Henri-Dominique Lacordaire (1828-1857).** In : *Revue hebdomadaire*, 20e année, t. VIII, août 1911, p. 176-202. [8° Z. 13581
(Publiées par l'abbé Bézy.)

382. — **Six lettres de Lacordaire (communiquées par J. Bézy).** In : *Documents d'histoire*, t. II, 1911, p. 467-475. [8° Lc². 6392

383. — [**Lettre de Lacordaire à Requédat père.**] 1911. Voir n° 981.

384. — **Les Meilleures pages. Lacordaire. Introduction de Paul Agnius.** *Tourcoing, J. Duvivier* (1912). In-18, XXXIV-438 p. [8° Z. 18734

385. — **Beautés de Lacordaire.** *Anvers, impr. J.-E. Buschmann,* 1912. In-8, 135 p.

386. — **Lacordaire à Metz, | textes nouveaux | avec commentaires, | publiés par | Julien Favre.** | *Fribourg (Suisse), impr. de l'œuvre de Saint-Paul,* 1912. In-8, X-113 p., portrait de Lacordaire.

(Texte des conférences 6-9, 17-18 et dernière.)

387. — **[Extraits des 29e et 39e conférences de N.-D. par Lacordaire.]** 1912. Voir n° 991.

388. — **R. P. H.-D. Lacordaire. | Sainte | Marie-Madeleine. | Ouvrage accompagné | d'une notice biographique sur le P. Lacordaire, | du fragment autobiographique relatif au rétablissement en France | de l'ordre des Frères Prêcheurs, | des lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne, | avec notes et appendices, | par | M. l'abbé A. Chauvin.** | *Paris, Garnier frères* (1912). In-18, 464 p. [8° H. 7521 et D. 8973

(Collection des *Classiques Garnier.* — La notice est de M. l'abbé P. Godet. — Le texte de Lacordaire n'est pas toujours correct.)

389. — **R. P. H.-D. Lacordaire. | Vie | de | saint Dominique, | précédée du mémoire | pour le rétablissement en France | de l'ordre des Frères Prêcheurs. | Nouvelle édition | avec notes historiques et critiques | de M. l'abbé A. Chauvin.** | *Paris, Garnier frères* (1912). In-18, VIII-428 p. [8° H. 7559 et D. 89734

(Le faux titre porte : Œuvres | du | R. P. Henri-Dominique Lacordaire | de l'ordre des Frères Prêcheurs. | — Collection des *Classiques Garnier.* — Édition parfois incorrecte.)

390. — **Correspondance inédite du R. P. Lacordaire, relative à la fondation du couvent de Toulouse (juillet-novembre 1853).** In : *Année dominicaine*, 1912, p. 196-205.
[8° Lc³. 112

(Avec l'abbé Crépel. — Communication de l'abbé Bézy.)

391. — **Lettres inédites à Henri Perreyve.** In : *Cahiers de l'amitié de France*, I, juillet 1912, p. 255-265.

392. — **R. P. H.-D. Lacordaire. | Conférences | de | Notre-Dame de Paris. | Nouvelle édition | avec notes historiques et critiques | de M. l'abbé A. Chauvin,...** *Paris, Garnier frères.* In-18. [D. 89734

(Collection des *Classiques Garnier.*)
T. Ier. Années 1835, 1836, 1843. — 1913. 367 p.
T. II. Années 1844 1845. — 1913. 364 p.
T. III Années 1846-1848. — 1913. 418 p.
T. IV. Années 1849 1850. — 1914. 374 p.

393. — **Sainte Marie-Madeleine, par le P. H.-D. Lacordaire.** *Tours, A. Mame et fils* (1913). In-16, 167 p.
[8° H. 7687.

394. — **Lettres inédites de Lacordaire à la princesse Bonaparte.** In : *Causeries*, de Fribourg, mars-août 1905.

395. — **Ardennes** (Paul). **Conseils à la jeunesse chrétienne, d'après Mgr Dupanloup, les RR. PP. Lacordaire, Olivaint, Lallemant, etc.** *Braine-le-Comte, Zech et fils* (1913). In-32, 288 p.

396. — **R. P. H.-D. Lacordaire. | Conférences | de | Notre-Dame de Paris | et conférences de Toulouse. | Nouvelle édition | avec notes historiques et critiques | de | M. l'abbé A. Chauvin....** | T. V. Années 1851-1854.

| *Paris, librairie Garnier frères* (1914). In-18, 408 p.
[D. 89734

(Collection des *Classiques Garnier*. — Voir les nos 378, 389 et 392.

397. — **Konferencye wypowiedziane w Notre-Dame de Paris. I. O kosciele katolickim. II. O Jezusie Chrystusie. III. O grzechu pierworodnym. Woine tlo maczenie z francuzk. przez Hart.** *Warszawia, M. Szczepanski*, 1914. In-8, 232 p.

398. — **Correspondance inédite du R. P. Lacordaire avec M. Dugied, son oncle, ancien préfet de Strasbourg, 1836-1861.** Publiée pa · M. l'abbé A. Le Sueur, curé d'Erondelle. *Paris, P. Lethielleux*, 1914. In-8, 119 p.

399. — **Pages choisies de Lacordaire, par M. l'abbé Chatelain.** *Lyon et Paris, Emmanuel Vitte*, 1914. In-8, 363 p. [8° Z. 19640

400. — [**Lettre à Paul Belin, Flavigny, 28 février 1853.** 1916. Voir n° 1017.

400 *bis*. — **Lettres | du | R. P. Lacordaire | à | deux jeunes Alsaciens-Lorrains | (1G46-1861) | précédées d'une préface | du | R. P. Janvier, O. P.** | *Paris. J. de Gigord*. 1921. In-16, XXV. 239 p.
[8° Ln^{27}, 60503

II. — Œuvres sur Lacordaire

401. — **Conspiration des aumôniers des collèges royaux de Paris contre l'Université.** In : *Le Lycée*, 3e année, 1830, t. VII, p. 261, 277-279. [R. 7898

(Le deuxième article contient la lettre de Lacordaire du 24 sept. 1830, avec des annotations.)

402. — [Guillard]. — **Réclamation d'un aumônier.** Voir nº 4.

403. — **Picot. Sur une réclamation de M. Lacordaire.** In : *Ami de la religion*, 66, 1830-31, p. 609-612.
[8º Lc². 890

(Réponse à une lettre de L. — Paris, 25 janvier 1831, au sujet du compte-rendu de son procès dans l'affaire des aumôniers de collège.)

404. — **Lettre à Messieurs l'abbé Lacordaire, de Coux et vicomte de Montalembert, à l'occasion de l'école qu'ils avaient ouverte sans autorisation, par M. Benoist** [20 mai 1831]. *Paris, impr. de Éverat* (s. d.). In-8, 4 p.
[8º Lb⁵¹. 938

(Avec la réponse, datée du 23 mai 1831. — Publication nº 21 de la Société pour la publication de brochures : Fais ce que dois, advienne que pourra.)

405. — **Coup d'œil sur le système religieux et politique de l'Avenir.** *Toulouse, Senac* (1831). In-8, 46 p.
[8º Lb⁵¹. 932

(Il y est question entre autres des articles de Lacordaire : « Toutes ces doctrines anticatholiques se trouvent répandues dans le journal de l'*Avenir* ».)

406. — **Picot. — Sur une réclamation de M. Lacordaire et sur le voyage de MM. de l'Avenir.** In : *Ami de la religion*, 71, 1832, p. 513-517. [8º Lc². 890

(Réponse à une lettre de L. Paris, 10 avril 1832.)

407. — **Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais, par M. l'abbé H. Lacordaire.** In : *Dominicale*, 1, 1833-1834, p. 688-694. [H. 4967

408. — **M. (H.). — Ruine du système du sens commun.** In : *L'Union ecclésiastique*, 1, 1833-1834, p. 358-365.
[H. 8929

(Sur les « Considérations philosophiques ».)

409. — **Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais, par M l'abbé Lacordaire.** In : *Ami de la religion*, 80, 1834, p. 225-228, 257-261.

[8° Lc². 890

410. — **Bautain** (abbé Louis). — **Quelques réflexions sur l'institution des conférences religieuses à Paris.** *Paris, impr. de veuve Thuau*, 1834. In-8, 61 p. [8° Lk⁷. 6762

411. — **Eckstein** (baron d'). — **Considérations sur le système philosophique de M. l'abbé de La Mennais, par M. l'abbé H. Lacordaire.** In : *La France catholique, album religieux*, II, 1834, p. 45-49. [Z. 5274

412. — **Eckstein** (baron d'). [**Réponse à Lacordaire.**] 1834.

Cf. n° 21.

413. — **Considérations sur le système philosophique de M. l'abbé de La Mennais, par M. l'abbé Lacordaire.** In : *Le Semeur*, IV, 1835, p. 170-171. [D². 354

414. — **B.** (A.) [**Bonnetty**]. — **Conférences de Notre-Dame de Paris. M. Lacordaire.** In : *Annales de philosophie chrétienne*, t. X, 1835, p. 241-266 ; XII, 1836, p. 269-295. [R. 10205, 10207

415. — **Sur les prédicateurs du carême à Paris, en 1835, lettre de lady Brew.... O'Cl....r à ses fils en Irlande, traduite de l'anglais par M. H. G....d [Gaucheraud].** *Paris, Auguste Vaton*, 1835. In-8, 11-48 p.

[8° Ld⁴. 4725

(L'abbé Cœur à Saint-Roch, l'abbé de Guerry à Saint-Thomas d'Aquin, l'abbé Dumarsais aux Missions étrangères, l'abbé Lacordaire à Notre-Dame, l'abbé Thybault au Sacré-Cœur. — Sur Lac., p. 20-33 et p. 48.)

416. — **De la prédication dans ses rapports avec les besoins de l'époque.** In : *Dominicale*, III, 1835, p. 325-328, 405-410. [H. 4969

417. — **D'une lettre de M. l'abbé Lacordaire.** In : *Dominicale*, III, 1835, p. 379-380. [H. 4969

(Protestant contre le résumé de ses conférences.)

418. — **F[rancheville]** (J. de). — **M. Lacordaire et M. Cœur.** In : *Revue européenne*, 1835, t. I, p. 195-207. [Z. 21412

419. — **Chasles** (Philarète). — **Les Prédicateurs du carême : M. l'abbé Du Guerry** (*sic*), **M. l'abbé Cœur, M. l'abbé Lacordaire.** In : *Revue de Paris*, nouvelle série, 1835, t. XVII, p. 5-25. [Z. 21469

(« S'il y a un apôtre du catholicisme moderne, c'est l'abbé Lacordaire. »)

420. — **Gaucheraud** (H.). — **Trois prêtres à Paris, en 1835, ou du Progrès par la vérité catholique.** *Paris, Aug. Vaton*, 1835. In-8, VIII-136 p. [8° Ld⁴. 4726

(Lacordaire, Cœur et Deguerry.)

421. — **Gaucheraud** (H.). — **Du Progrès social par la prédication catholique.** 2e édition. *Paris, Auguste Vaton*, 1836. In-8, 136 p. [D. 88056 (1)

(2e édition de l'ouvrage précédent.)

422. — **Orateurs chrétiens du XIXe siècle : M. Lacordaire.** In : *Dominicale*, V, 1836, p. 270-272, 313-315. [H. 4971

423. — **Études religieuses. M. Lacordaire chez M. de Chateaubriand (réunion annuelle pour l'œuvre de Marie-Thérèse).** In : *Gazette de France*, 7 avril 1836. [Fol. Lc². 1

244. — **Mouttet. — Prédicateurs du carême de 1830** [*sic*]. **L'abbé Lacordaire et l'abbé Cœur.** In : *L'Écho de la jeune France*, t. IV, 1836, p. 292-299. [4° Lc². 1349

425. — **Les Prédicateurs contemporains : MM. de Ravignan et Lacordaire.** In : *Le Caméléon, miroir de la littérature française*, 1re année, n° 13, 8 mai 1836, p. 100-102. [Z. 7892

426. — **Trollope** (Mrs Frances). — **Paris et les Parisiens en 1835.** *Paris, H. Fournier*, 1836. In-8, IV-376, 371 et 324 p. [8° Lk⁷. 6220

(T. II. p. 191-210, lettre XLV sur Lacordaire et sa prédication à N.-D.)

— **Paris and the Parisians in 1835.** *Paris, A. and W. Galignani*, 1836. In-16, XI-292, VIII-287 p. [8° Lk⁷. 6219

(T. II p. 16-25)

427. — [**Madrolle.**] — **Lettre à tous les membres du clergé, à tous les fidèles et aux auditeurs de Notre-Dame sur la nécessité de rendre l'éloquence ecclésiastique à sa simplicité.** *Paris, Beaujouan* (1836). In-8, 58 p. [8° Ld⁴. 4742

(Violente critique des conférences de 1835 et de 1836)

— 2e éd. corrigée et modifiée. *Ibid.* In-8, 58 p. [8° Ld⁴. 4742. A

428. — **Affre. — Au rédacteur.** In : *Ami de la religion*, 89, 1836, p. 463. [8° Lc². 890

(Sur les causes de la retraite de l'abbé Lacordaire.)

429. — **Au rédacteur.** In : *Ami de la religion*, 89, 1836, p. 449-453, 465-468. [8° Lc². 890

(Signé : Un prêtre du diocèse de Paris. — Contre la brochure attribuée à Mgr Cattet, brochure dont je n'ai pu trouver ni un exemplaire ni une mention bibliographique précise.)

430. — **La semaine sainte. Les prédicateurs.** In : *La Mode*, 8e année, t. II, 1836, p. 3-5. [4° Lc14. 15

(Sur Lacordaire à Notre-Dame notamment.)

431. — **Reuchlin** (Hermann). — **Das Christenthum in Frankreich innerhalb und ausserhalb der Kirche.** *Hamburg, Friedrich Perthes*, 1837. In-8, VI-464 p. et 3 tableaux. [8° Ld2. 4743

(Sur l'*Avenir* et Lacordaire, p. 257-294.)

432. — **B. [Bonnetty]** (A.). — **De l'état de la papauté et de son action à l'époque actuelle, par M. l'abbé Lacordaire.** In : *Annales de philosophie chrétienne*, XV, 1837, p. 423-436. [R. 10210

(A propos de la *Lettre sur le Saint-Siège.*)

433. — **Janin** (Jules). — **Mon voyage à Brindes.** In : *Dodecaton ou le Livre des douze*, t. II (*Paris, Victor Magen*, 1837. In-8, 409 p.), p. 225-326. [Y2. 27966

(Sur Lacordaire à Dieppe, p. 278-279.)

434. — **S.** (C.) — **Lacordaire**, 1837. Voir n° 28.

435. — **Lettre sur le Saint-Siège, par M. l'abbé Lacordaire.** In : *Annales religieuses; philosophiques et littéraires.* I (*Aix*, 1837. In 8), p. 397. [Z. 40454

« Le souverain Pontife a voulu garder entre ses mains le manuscrit de cette lettre. »

436. — **Foisset** (Th.). — **Lettre sur le Saint-Siège, par M. l'abbé H. Lacordaire.** In : *Les Deux Bourgognes*, 1838, p. 65-79. [8° Lc9. 30

437. — **Lettre sur le Saint-Siège, par M. l'abbé H. Lacordaire.** In : *Le Semeur*, VII, 1838, p. 55-56. [D2. 354

438. — **Granier de Cassagnac** (A.). — **Lettre sur le**

Saint-Siège, par M. l'abbé Lacordaire. In : *Revue de Bruxelles*, 1838, p. 163-175 [Z. 58847

439. — **Chuine** (abbé F.). — **Discussion sur le protestantisme, précédée de l'analyse d'une conférence de M. Lacordaire, qui y a donné lieu.** *Metz, Collignon*, 1838. In-8, 213 p. [D. 30198 (1)

(« L'analyse que nous publions de la conférence de M. l'abbé Lacordaire rédigée sur de simples notes et des souvenirs, n'a pas été revue par lui. » — Analyse, p. 5-17. — Les p. 19 et suiv. comprennent les articles de Michel Nicolas dans le *Courrier de la Moselle*, et les réponses de l'abbé Chuine dans la *Gazette de Metz*.)

440. — **Courtes réflexions sur les sermons que M. l'abbé Lacordaire est venu prêcher à Metz contre toutes les réformes opérées dans le christianisme romain.** *Metz, impr. de J. Mayer Samuel* (1838). In-8, 7 p. [D. 30198 (3)

441. — **Nicolas.** — **Réponse à la lettre de M. l'abbé Lacordaire sur le Saint-Siège.** *Metz*, 1838. In-8.

442. — **Oster** (J.). — **Supplément à la lettre sur le Saint-Siège.** *Metz*, 1838. In-8.

443. — **Lettre à M. l'abbé Lacordaire, par un chrétien catholique non romain.** *Metz*, 1838. In-8.

444. — **Observations**, 1838. Voir n° 30.

445. — **Görres** (Guido). — **Vorwort.** 1838. Voir n° 32.

446. — **Du pape, du saint-siège et de la cour de Rome, à l'occasion de la Lettre sur le saint-siège, par M. H. Lacordaire.** In : *Revue ecclésiastique*, II, 1839, p. 3-21, 76-82, 138-151, 161-179. [D. 50435

(Écrit au point de vue gallican.)

447. — **Bonnetty** (A.). — **Mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre des Frères Prêcheurs, par**

M. l'abbé H. Lacordaire. In : *Annales de philosophie chrétienne*, XVIII, 1839, p. 165-183. [R. 10213

448. — **Mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre des Frères Prêcheurs, par M. l'abbé A. [*sic*] Lacordaire.** In : *Le Semeur*, VIII, 1839, p. 96-99.
[D². 354

449. — [**Compte rendu du Mémoire pour le rétablissement des Frères prêcheurs.**] 1839. Cf. n° 36.

450. — **Déus** (Frédérick). — **Lettres sur les prédications de M. l'abbé Lacordaire** [à Metz]. *Paris, A. Pougin*, 1839. In-8, 14 p. [D. 55059

« (J'ai frémi quand le prédicateur, paraissant en proie à une espèce d'extase, a parlé sur l'amour qui doit embrâser (*sic*) la créature pour son Dieu ! .... oh ! pourquoi se servir de telles paroles brûlantes !.... »)

2 réimpressions dans la même année.
[D. 55060 et 55061

451. — **Esquisses des orateurs sacrés contemporains. MM. les abbés Cœur, Lacordaire, Olivier, Ravignan, de Guerry, Le Courtier, Du Fêtre, de Genoude et Dupanloup.** *Paris, A. Vaton*, 1840. In-18, 441 p. [8° Ln⁴. 26

(P. 21-59. — « On aime généralement cet orateur naturel, vif, à la simple et pieuse allure. »)

452. — **Henrion** (baron). — **Vie et travaux apostoliques de Mgr Hyacinthe Louis de Quelen.** 2ᵉ éd. *Paris, Adrien Le Clère*, 1840. In-8, xx-577 p., portrait.
[8° Ln²⁷. 16794. A

(P. 386 et suiv.)

453. — **Poujoulat. — Toscane et Rome, correspondance d'Italie.** *Paris, Dezobry, E. Magdeleine et Cⁱᵉ*, 1840. In-8, III-423 p., planche. [K. 13226

(Lettre XXVIII, p. 383-388. Lacordaire dominicain.)

454. — **Combeguille** (A.). — **Vie de saint Dominique, par le R. P. F. Henri-Dominique Lacordaire.** In : *Annales de philosophie chrétienne*, t. XXIII, 3e série IV, 1841, p. 294-315. [R. 10218

455. — [**Compte rendu de la vie de saint Dominique.**] 1841. Voir nº 41.

456. — **Guillemin** (Alexandre). — **Le souvenir du ciel dans les émotions de la terre.** *Paris, Pitrat*, 1841. In-8, 431 p. [Ye 23874

(P. 247-278. Doléance amicale au R. P. Lacordaire.)

457. — [**Barbier** (abbé Hippolyte)]. — **Biographie du clergé contemporain, par un solitaire.** *Paris, A. Appert*, 1841. In-16, 432 p. [8º Ln4. 8

P. 253-288. Portrait.

2e éd., datée d'oct. 1841, avec un portrait différent, reliée dans le même volume.

458. — (H.) B. — **Analyse des deux 1res conférences.** 1841. Voir nº 50.

459. — **Notice**, 1842. Voir nº 54.

460. — **Bersot** (Eugène). — **Réflexions sur M. Lacordaire.** *Bordeaux, impr. de P. Coudert*, (1842). In-8, 7 p. [8º Ln27. 10807

(Extrait de l'*Indicateur*. — « Hardi dans l'enceinte de la religion, dès qu'il en sort, timide. »)

461. — **Solar** (Félix). — **Le Révérend Père Lacordaire, réponse à M. Bersot.** *Bordeaux, impr. de E. Ramadié*, 1842. In-8, 8 p. [8º Ln27. 10808

(Extrait du *Courrier de la Gironde*, daté du 25 janvier 1842.)

462. — **Lettre adressée à M. l'abbé Lacordaire par un**

chrétien biblique. *Bordeaux, H. Gazay,* 1842. In-8, 31 p.
[D². 8937

(25 février 1842.)

463. — **Bersot** (Eugène). — **Réponse de l'auteur des « Réflexions sur M. Lacordaire »** [à M. Dabon]. *Bordeaux, impr. de P. Coudert* (1842). In-8, 7 p. [8° Ln²⁷. 10809

(Extrait de l'*Indicateur*. — « La méthode de M. Lacordaire est fausse; et s'il voulait la corriger en la complétant, il lui faudrait, après avoir confronté la révélation avec les faits, la confronter avec la raison. »)

464. — **Les adieux du R. P. Lacordaire à ses auditeurs Bordelais et les adieux de ses auditeurs au Révérend Père.** *Bordeaux, impr. d'Honoré Gazay* (1842). In-16.
[8° Lk⁷. 1193

(2 articles sur la dernière conférence, extraits du *Mémorial bordelais* et de *La Guienne*.)

465. — **Le dernier sermon du R. P. Lacordaire.** *Paris, impr. de H. Fournier* (1842). In-8, 14 p. [Ye. 41747

(Vers satiriques sur les prédications de Bordeaux.)

466. — **Le Père Lacordaire à Nancy.** [Signé : **H.-E.**] *Nancy, impr. de Raybois et Cie* (1842). In-8, 4 p.
[8° Ln²⁷. 10810

467. — [**Loménie.**] — **Le Père Lacordaire.** In : *Galerie des contemporains illustres, par un homme de rien,* t. V (*Paris, A. René,* 1842. In-18), fasc. 7, 80 p. et portrait.
[G. 23750

468. — **Teyssier** (Am.). — **Notice biographique sur Louis-Alexandre Piel.** *Paris, Debécourt,* 1843. In-8, 277 p.
[8° Ln²⁷. 16262

469. — **Sainte-Foi** (E.-J.). — **Le Révérend Père Lacordaire.** In : *Correspondant,* I, 1843, p. 107-116.
[Z. 21417 (1)

(A propos de la biographie du P. L. lans la *Galerie des contemporains illustres* par un homme de rien.)

470. — **Chéneau** (C.), négociant. — **A M. Lacordaire, réflexions sur les théologiens futiles et égarés.** *Paris, impr. de Félix Malteste et Cie* (1844). In-8, 7 p.
[8° Ln^{27} 10811

(Daté du 3 janvier 1844. — « Depuis dimanche dernier, j'ai eu la douleur et la preuve que le dominicain n'est qu'une brebis égarée »)

471. — **Taulier** (Frédéric). — **Le P. Lacordaire.** In : *Courrier de l'Isère*, 22 février et 21 mars 1844.
[Fol. Lc^{10}. 185

472. — **Ventavon** (Gas. de). — [**Sentiments exprimés au P. Lacordaire le 28 août 1844 à l'issue de sa 2e conférence à l'église Notre-Dame de Grenoble et réponse du R. P. L.**]. *Grenoble, impr. de Baratier*, s. d. (1844). In-8, 4 p.

473. — **Ventavon** (Gas. de). — **Lettre aux membres de l'ordre des avocats** [sur les conférences.] **Grenoble, 8 mai 1844.** — *Grenoble, impr. Baratier*, s. d. In-8, 7 p.

474. — **Clerc** (Stanislas). — **Les Lacordairiennes.** *Lyon, impr. de Boursy fils* (1844). In-8, 8 p. [8° Ln^{27}. 10812

(Extrait du feuilleton du *Censeur*, du 14 mars 1844. Sur la présence des femmes aux conférences.)

475. — **Un mot en réponse aux Lacordairiennes de M. Stanislas Clerc.** [Signé : **J.-L., bonnetière.**] *Lyon, impr. de Dumoulin, Ronet et Sibuet* (1844). In-8, 4 p.
[8° Ln^{27}. 10813

476. — [**Vêtu** (Xavier).] — **Observations critiques sur les conférences du R. P. Lacordaire, par l'auteur des**

« Vrais principes de la prédication ». *Paris, Théodore Leclerc jeune*, 1844. In-8, 60 p. [D. 46323

— **Suite des observations critiques.** *Paris, Leclerc jeune*, 1844. In-8, 32 p. [D. 46323

— **Observations critiques sur les conférences du R. P. Lacordaire,** avec la suite. 2e édition augmentée d'un opuscule intitulé : Le R. P. Lacordaire réfuté d'avance par la Sorbonne dans la *Censure de l'Emile*, et par Bergier dans la *Certitude des preuves du christianisme*. *Paris, J. Pougeois*, 1870. In-16, 136 p. [D. 60212

477. — **Desgenettes. — Relation d'une prédication du R. P. Lacordaire sur le tiers ordre dominicain et de la consécration de trente jeunes gens.** In : *Journal des prédicateurs*, I, 1844, p. 40-42. [D. 8263

478. — **Du Boys** (Albert). — **Notice sur le R. P. Lacordaire.** In : *Annales de philosophie chrétienne*, déc. 1844, t. XXIX (3e série X), 1844, p. 405-427. [R. 10224

(« Le P. Lacordaire est plutôt un apôtre qu'un prédicateur. » — Contient la Réponse de Lacordaire au discours de M. Ventavon, bâtonnier.

Parus d'abord dans l'*Ami des pauvres, almanach du bon catholique* de Grenoble.

Les *Annales* y ajoutent quelques notes rectificatives. Voir n° 64 une traduction allemande. Voir aussi n° 509.)

479. — **Marcel** (abbé). — **Le P. Lacordaire.** In : *L'Université catholique*, XVII, 1844, p. 223-227. [Z. 21644

480. — **Bonnetty** (A.). — **Biographische Mittheilungen** 1845. Voir n° 65.

481. — **Galerie des prédicateurs célèbres. Le R. P. Lacordaire.** In : *Journal des prédicateurs*, I, 1844-1845, p. 289-291. [D. 8263

482. — **Chatouville** (C. de). — **Les prédicateurs de Paris. Le Père Lacordaire.** In : *Musée des familles*, 2e série) t. XII, 1844-5, p. 186-189 (avec portrait). [Z. 5215 (12,

(Cite la lettre à Mauguin du 24 dec. 1830.)

483. — **Chatouville** (C. de). — **Le Père Lacordaire.** In : *L'Abeille littéraire*, 1845, p. 312 [*sic pour* 307] 311. [Z. 21629

484. — **Biographie.** 1845. Voir n° 54.

485. — **Procès entre MM. Lacordaire et Marle.** *Lyon, impr. de Marle aîné*, 1845. In-8.

(Cité par Favre.)

486. — **Examen critique des huit discours sur le catholicisme et la philosophie, prononcés à Notre-Dame, en décembre 1844 et en janvier 1845, par M. l'abbé Lacordaire, précédé d'une notice historique sur l'ordre des Dominicains et de la biographie de M. l'abbé Lacordaire, par M.*** [T. Dézamy], d'après les principes de la philosophie naturelle.** *Paris, les libraires*, 1845. In-8, 35 p. [D. 34051

(Ne comprend que la critique du *Discours sur l'humilité*. La suite ne paraît pas avoir paru.)

487. — **Kohl** (Ida). — **Paris und die Franzosen.** *Dresden, Arnoldische Buchhandlung*, 1845. In-8, XIV-336, XII-310 et X-278 p. [8° Lk7. 6284

(T. II. Ch. 8, § 5. La semaine sainte, p. 260-263, sur L. et les conférences.)

488. — **Quichely** (A.). — **Épître au R. P. Lacordaire à l'occasion de la reprise de ses conférences suspendues le 26 février.** In : *L'Espérance*, de Nancy, 4 mars 1845. [Fol. Lc11. 709

489. — **Souvenirs des conférences du R. P. Lacordaire, pendant la station du carême de 1845 à Lyon.** Extrait de l'*Étoile du matin. Lyon, au bureau de l'Étoile*, 1845. In-8, 48 p. [D. 40011

(Notice biographique avec la lettre au comte de Falloux sur sainte Sabine et analyse des conférences.)

490. — **X. — Appréciation des conférences de M. Lacordaire pendant le carême de 1845.** In : *Revue sociale*, 6e livraison, 1845, p. 273-292. [8° Lc^{11}. 555

491. — **Thomas** (Alexandre). — **Les sermons de M. Lacordaire.** In : *Revue des deux mondes*, nouvelle série, 10, 1845, p. 265-298. [Z. 21418 (64)

« Ce n'est pas ici l'âme de l'éloquence chrétienne, ni l'âme, ni la forme. C'est une recherche stérile de l'extraordinaire et du bizarre ; c'est une affectation de méthode, c'est une dialectique prétentieuse et creuse, qui couvre mal le vague, le chaos, le néant du fond. »

« Ce n'est qu'un livre posthume de M. de Maistre, pas une idée de plus et le style de moins. »

492. — **Notice biographique sur le R. P. Lacordaire.** *Lyon, impr. de Mougin-Rusand* (1845). In-8, 15 p. [8° Ln^{27}. 10806

(Fragments d'un discours à la Société de Saint-Vincent de Paul de Lyon, d'un discours à l'Institut catholique, et de la lettre à Falloux sur Bosco.)

493. — **Guillemin** (Alex.). — **Au R. P. Henri-Dominique Lacordaire.** In : *L'Institut catholique*, t. VII, 1845, p. 183-186. [Z. 9107

(Poésie.)

494. — **Le Miserere ou la pénitence d'un roi, lettre au R. P. Lacordaire sur son carême de 1845, par P.-J. Proudhon.** In : *Revue indépendante*, t. XIX, mars 1845, p. 203-229. [Z. 59005

— Réimpression sous le même titre, avec avertisse-

ment signé A. D. *Paris, impr. de Boulé* (s. d.). In-fol., 8 p. [D². 347

— Réimpression dans les *Œuvres complètes* de Proudhon. (*Paris, Librairie internationale*, 1868,) t. II, p. 273-306. [R. 47670

495. — **Du Boys** (Albert). — **De la Grande-Chartreuse Chalais, ou Notice sur Notre-Dame de Chalais, couvent récemment acheté et restauré par le P. Lacordaire, pour en faire une maison de dominicains.** *Grenoble, impr. de C. P. Baratier* (1845). In-8, 19 p. [8° Lk⁷. 3324

496. — **Babon** (Hippolyte). — **Du romantisme catholiques M. Lacordaire et son école.** In : *Revue nouvelle*, 1er avril 1846, t. VIII, p. 5-38. [Z. 59056

497. — **Weiss** (abbé Th.), curé à Urbeis. — **Lacordaire, étude catholique et littéraire.** *Strasbourg, Dérivaux*, 1846. In-8, 15 p. [8° Ln²⁷ 10814

(Daté du 2 mai 1846. — « Avec lui, la prédication a change de face ; elle revêt un caractère inconnu jusqu'à ce jour. »)

498. — **Gorgias** [l'abbé Eug. Paignon]. — **Éloquence et improvisation.** *Paris, Cotillon*, 1846. In-8, v-478 p. [X. 25773

(Lacordaire, p. 78.)

499. — **E.** (A.) [**Esquiros** (Alphonse)]. — **Le P. Lacordaire et la folie.** In : *L'Artiste*, 4e série, t. VI, 1846, p. 65-66. [Z. 5434 (34)

(A propos des conférences de Notre-Dame. « La manière dont le P. L. a envisage la folie n'est pas seulement fausse, elle est inhumaine. »)

500. — **Plaidoyer pour le R. P. Lacordaire et ses éditeurs, par Me Énault, avocat près la cour royale de Paris. Chambre des appels de la police correctionnelle,**

audience du 11 décembre 1846. *Paris, impr. de E.-J. Bailly* (s. d.). In-8, 16 p. [8° Fm. 1605

(Contre un jugement du tribunal correctionnel en date du 26 juin 1846 qui renvoie Boiste de Richemont, gérant du *Journal des prédicateurs*, des fins d'une plainte en contrefaçon pour avoir reproduit sans autorisation ses conférences de l'Avent.)

« Dépositaire des traditions de la chaire catholique et gardien de ses droits, le P. Lacordaire a veillé sur eux comme sur un trésor.... dont un jour on lui demandera compte ! »

501. — **Lutz** (Joseph). — **Lacordaire und seine Stellung zu Staat und Kirche in Frankreich. 1846.** Voir n° 78.

502. — **Marcel** (abbé). — **Portraits littéraires. Le P. Lacordaire.** In : *La Tribune sacrée*, t. II (1846-1847), p. 1-4. [D. 53655

« L'éloquence du P. Lacordaire ne peut se conserver et se transmettre avec les signes de l'écriture. »

503. — **Lorain** (P.). — **Biographies contemporaines. Le R. P. Lacordaire.** In : *Correspondant*, XVII (1847), p. 812-842 ; XVIII (1847), p. 17-44, 186-209. [Z. 21417 (17-18)

— Tirage à part. *Paris, Sagnier et Bray*, 1847. In-8, 84 p., portrait. [8° Ln^{27}. 10815

— **Biographie historique du R. P. Lacordaire.** *Liège, Spée*, 1847. In-8, 68 p., portrait.

(Voir une reproduction n° 92 et une traduction italienne n° 190.)

504. — **Le R. P. Lacordaire dans la chaire de Saint-Paul à Liège.** In : *Revue catholique belge*, février, mars et avril 1847.

505. — **Lutz** (Joseph). — **Lacordaire und seine Stellung zu den socialen und philosophischen Bestrebungen in Frankreich. 1847.** Voir n° 90.

506. — **Notice biographique.** 1847. Voir nº 88.

507. — **Schröteler** (Franz-Joseph). — **Lacordaire und sein Wirken zur Wiederbelebung der katholischen Religion in Frankreich.** 1847. Voir nº 91.

508. — **Bon mot du R. P. Lacordaire.** In : *Trésors de la jeunesse* (Lyon, 1847, in-18), p. 169-170. [Z. 48563

509. — **Duboys** (Albert). — **Notice biographique sur le R. P. Lacordaire.** *Liège, Redouté*, 1847. In-8, 7 p.
(J'ignore si c'est une reproduction du nº 478.)

510. — **Dufau** (J. B.). — **Opinion du diable sur le R. P. Lacordaire, la faculté de philosophie et le sénat académique de l'Université de Liège, et par ricochet sur le jubilé de 1846.** *Liège, Lardinois*, 1847. In-8, 16 p.

511. — **Alhoy** (Maurice). — **Biographie parlementaire des représentants du peuple à l'Assemblée nationale constituante de 1848.** *Paris, veuve Louis Janet* (1848). In-8, XXIII-511 p. [8º Ln⁶. 61
(P. 288-289. — Parmi les nombreuses biographies des députés à la Constituante de 1848, nous citons celle-ci, parce qu'elle a une note personnelle.)

512. — **Biographie des candidats à l'Assemblée nationale, par un vieux montagnard. Lacordaire (Henri) devant le club de l'Union sténographié par Corby.** *Paris, Gustave Havard*, 1848. In-24, 32 p.

513. — **Au R. P. Lacordaire. Paris, le 4 mars 1848.** *Paris, typ. de H.-V. de Surcy* (s. d.). In-4, 3 p. [Gr. fol. Lc². 1776
(Signé : Victor-Amédée Waille, libraire éditeur, ancien rédacteur-gérant de l'*Avenir*. — Sur l'*Ère nouvelle*.)

514. — **Montalembert. — Lettre à MM. les rédacteurs de l'*Ami de la religion*** (19 oct. 1848). In : *Ami de la religion*, CXXXIX, p. 179-184, 223-229. [8° Lc². 890

515. — **Lacordaire** (Heinrich). In : *Allgemeine Real-encyclopædie*, de Wilhelm Binder (Regensburg, G. J. Manz, 1848, in-4), VI, p. 498-501. [Z. 12482

(Signé : Cm.)

442. — **Cruice** (Mgr). — **Vie de Denis-Augustin Affre, archevêque de Paris.** *Paris, Perisse frères*, 1849. In-8, VII-568 p. [8° Ln²⁷. 113

(Notamment les ch. XIX et XXXV.)

443. — **Sainte-Beuve. — Le Père Lacordaire orateur.** In : *Constitutionnel*, 31 décembre 1849. Reproduit dans : *Journal du clergé catholique*, 1849, p. 455-464 et 529-538. [D. 39527

Et dans : *Causeries du lundi*, t. 1 (*Paris, Garnier frères*, 1852, in-18), p. 175-190. [Z. 59601

444. — **Alix** (Accurse). — **Au R. P. H.-D. Lacordaire,** p. 33-38 de *Paris et Rome, poésies. Paris, Aug. Valon*, 1850. In-12, 72 p. [Ye. 13942

445. — **Allies** (Thomas-William). — **Journal in France in 1845 and 1848.** *Brussels, J. B. de Mortier*, 1850. In-16, 407 p [8° L²⁹. 71 *bis*

(P. 75, L. et le tiers ordre dominicain ; p. 265-272, conversation vec L. sur la primatie romaine ; p. 234 et 283, L. à l'Assemblée nationale.)

— **Journal d'un voyage en France.** *Paris et Tournai, H. Casterman*, 1857. In-8, 332 p. [8° L²⁹. 71

(P. 75, 208, 233, etc.)

520. — **Henry** (Abbé). — **Histoire de l'éloquence.**

2e édition. Éloquence moderne. T. I. *Paris, J. Lecoffre,* 1850. In-8, 342 p. [X. 26318

(P. 116-182 L., avec extraits des conférences ; p. 211-213, parallèle entre L. et Ravignan.)

3e ed. Ibid , 1855. In-8, 427 p. [X 26323

(P. 179-199 ; 216-218)

521. — **Ségalas** (Anaïs). — **Revue de carême.** In : *Le Corsaire,* 29e année 1851, 14 et 18 avril. [Gr. fol. Lc². 1180

(Cf. la réponse de Lacordaire dans le numéro du 24 avril, avec réplique de Virmaitre.)

522. — **Brégan** (Louis). — **Le mouvement catholique depuis la Révolution de février.** In : *La liberté de penser,* VIII, 1851, p. 101-108. [Z. 53619

(Principalement sur Veuillot et sur Lacordaire.)

523. — **Gordon** (le Rév. Alexander). — **Impressions of Paris.** *London, Partridge and Oakey,* 1851. In-16, IV-216 p. [8° Lk⁷. 6317

(Sur L., p. 126-129.)

524. — **Berthier** (Ferdinand). — **L'abbé de l'Épée.** *Paris, Michel Lévy frères,* 1852. In-8, 413 p., portrait et fac-similé. [8° Ln²⁷. 12330

(Opinion de Lacordaire sur les sourds-muets, exprimée à Nancy en 1844, p. 25-27)

525. — **Rességuier** (Jules de). — **Le R. P. Lacordaire** [poésie]. **1852.** Voir n° 146.

526. — **Bourquelot** (Félix), **Maury** (Alfred). — **La littérature française contemporaine.** T. IV. *Paris, Delaroque aîné,* 1852. In-8, 680 p. [Q. 3464

(P. 508-510, article sur Lacordaire.)

527. — **Dardé** (François). — **Une fête à Sorèze.** *Carcassonne, impr. de L. Pomiès* (s. d.). In-8, 7 p.
[Rp. 10784

(Extrait de l'*Écho de l'Aude*, 22 mai 1852.)

528. — **Dardé** (François). — **École de Sorèze. Exercices de 1852.** *Carcassonne, impr. de L. Pomiès* (s. d.). In-8, 7 p.
[Rp. 10783

(Extrait de l'*Écho de l'Aude*, 21 août 1852.)

529. — **Granier de Cassagnac** (Adolphe). — **Œuvres littéraires.** *Paris, V. Lecou*, 1852. In-12, 302 p.
[Z. 49941

(P. 80-115. Lacordaire. Lettre sur le Saint-Siège. Lacordaire « a oublié au moins deux causes et les plus réelles peut-être du bouleversement des faits et des idées en Europe ». Ces deux causes sont la tendance à substituer dans les fonctions sociales les roturiers aux nobles et la lutte du pouvoir spirituel contre le pouvoir civil. — Reproduction du n° 438.)

530. — **Caro** (E.). — **Saint Dominique et les Dominicains.** *Paris, L. Hachette*, 1853. In-16, II-174 p.
[8° Oo. 327

(P. 169-171, sur la restauration de l'ordre, par Lacordaire.)

531. — **Joiselle.** — **Translation des reliques de sainte Colombe, le 30 août 1853. Relation de la cérémonie et analyse du discours du R. P. Lacordaire.** *Joigny, typ. Zanoli*, 1853. In-12, 24 p. [8° Lk⁷. 9309

(L'analyse remplit les p. 7-16.)

532. — **Signerin** (Abbé). — **La cellule du P. Lacordaire [à Flavigny].** In : *Étoile du matin*, 1853, supplément de juin, p. III. [Z. 4857

533. — **Maffre** (Justin), ancien rédacteur du *Midi*. — **Le R. P. Lacordaire, sa vie et ses ouvrages.** *Toulouse, Delboy*, 1854. In-8, 93 p. [8° Ln²⁷. 10816

534. — **Mirecourt** (Eugène de). — **Les contemporains. Lacordaire.** *Paris, Gustave Havard,* 1854. In-32, 91 p., portrait et autographe. [8° Ln². 117 (19)

(Cf n° 674.)

535. — **Rigault** (H.). — **De quelques prédicateurs du carême.** In : *Journal des débats,* 20 avril 1854. [Gr. fol. Lc². 147

(Le P. Lacordaire, le P. Félix, l'abbé Lecourtier, le P. Ventura.)

— Reproduit dans *Œuvres complètes. Paris, Hachette.* 1859, in-8, t. IV, p. 50-69. [Z. 59230

536. — **La Forge** (I. G.). — **Conférences du P. Lacordaire à Toulouse.** In : *Mémorial catholique,* X, 1854, p. 146-151. [Z. 54897

537. — **Cayla** (J.-M.). — **Célébrités européennes. T. I.** *Paris, Hippolyte Boisgard.* 1855. Gr. in-8, p. 17-32. [4° Ln². 115

(Donne notamment des détails sur la suite de la lettre à Mauguin, sur le sermon sur la vocation de la nation française, etc.)

538. — **Dardé** (François). — **A propos de la réponse du R. P. Lacordaire à la pétition qui lui fut adressée par les élèves des Facultés de Toulouse.** *Carcassonne, impr. de P. Polère* (1855). In-8, 4 p. [Rp. 9563

(Extrait de l'*Écho de l'Aude*, 31 mars 1855.)

539. — **Dardé** (François). — **École de Sorèze. La première communion, 24 juin 1855.** *Carcassonne, impr. de P. Polère* (s. d.). In-8, 8 p. [Rp. 5921

(Extrait de l'*Écho de l'Aude*, 14 juillet 1855.)

540. — **Donnet** (Mgr). — **Allocution dans l'église primatiale pour la clôture des conférences du P. Lacordaire, 3 avril 1842.** In : *Instructions pastorales, mandements,*

lettres et discours. I (*Bordeaux, G. Gounouilhou*, 1856, in-8), p. 166-168. [D. 32757

541. — **Donnet** (cardinal). — **Discours prononcé dans l'église métropolitaine pour la clôture des conférences du P. Lacordaire** (3 avril 1842). Col. 330-331 du t. XXXI de la *Collection intégrale et universelle des orateurs sacrés* (*Paris, J.-P. Migne*, 1856, gr. in-8). [D. 5149

542. — [**Lacordaire et Ravignan**]. In : *Historisch-politische Blätter*, XXXV (1855), p. 866-869. [8° G. 46

(Donne une appréciation des PP. Jésuites sur Lacordaire et sur l'effet de sa prédication).

543. — **Dardé** (François). — **La fête de la Purification à l'École de Sorèze, 3 février 1856.** *Carcassonne, impr. de P. Polère* (s. d.). In-8, 4 p. [Rp. 10782

(Extrait de l'*Écho de l'Aude*, 9 février 1856.)

544. — **Dardé** (François). — **La fête de l'Association sorézienne du second siècle, 15 mai 1856.** (Signé : Dardé.) *Carcassonne, impr. de P. Polère* (s. d.). In-8, 7 p. [Rp. 10785

(Extrait de l'*Écho de l'Aude*, 21 mai 1856.)

545. — **Danzas** (le P.). — **Le P. Hernsheim, de l'ordre des Frères Prêcheurs.** *Nancy, Vagner*, 1856. In-18, 81 p. [8° Ln^{27}. 9745

546. — **Foucher de Careil.** — **Le P. Lacordaire et le prieur de Sainte-Sabine,** § IX des *Lettres sur l'Italie.* In : *Correspondant*, XXXVIII, nouvelle série II, 1856, p. 761-766. [Z. 21417 (38)

547. — **Perreyve** (abbé Henri). — **Discours du R. P. Lacordaire à l'École de Sorèze** [le 7 août 1856]. In : *Cor-*

respondant, XXXIX, nouvelle série III, 1856, p. 162-166. [Z. 21417 (39)

(Fragments du discours.)

548. — **Ségur** (comte Anatole de). — **Témoignages et souvenirs.** *Paris, J. Lecoffre*, 1857. In-18, 403 p. [8° Ln^{27}. 18789

(Ch. III. Notre-Dame de Paris, p. 86-118. — Sur Lacordaire à N.-D. : « Il réalise complètement pour moi le modèle de l'éloquence ».)

549. — **Dardé** (François). — **Exercices de l'École de Sorèze. Fête séculaire des 11 et 12 août 1857.** *Carcassonne, impr. de P. Polère*, 1858. In-8, 8 p. [Rp. 10786

(Extrait du *Courrier de l'Aude* et de l'*Écho du Tarn*.)

550. — **Lacointa** (F.). — **Fête séculaire de l'École de Sorèze.** In : *Revue de l'Académie de Toulouse*, V, 1857, p. 101-113. [Z. 28706

551. — **Mahul** (A.). — **Fête séculaire de l'École de Sorèze, sous la direction du R. P. Lacordaire.** In : *Correspondant*, XLII, nouvelle série VI, 1857, p. 137-144. [Z. 21417 (42)

552. — **Dardé** (François). — **Visites à l'École de Sorèze, depuis la direction du R. P. Lacordaire.** *Carcassonne, impr. de P. Polère*, 1858. In-8, 93 p. [R. 32941

(Extraits de l'*Écho de l'Aude*, de *La Gazette de France* et du *Castrais*, du *Journal de Toulouse*, du *Courrier de l'Aude*, de l'*Écho du Tarn*. La plupart de ces articles, tirés à part séparément, ont déjà été signalés.)

553. — **Martin** (abbé Ch.). — **Portraits littéraires des plus célèbres prédicateurs contemporains et étude sur la prédication au XIX^{e} siècle.** *Paris, aux bureaux du*

Journal de la prédication populaire, 8, rue Cassette, 1858. In-8, paginé I-IV, 9-384. [8° Ln⁴. 30

(Lacordaire, p. 181-193.)

554. — **Perreyre** (abbé Henri). — **Le P. Lacordaire à Notre-Dame** [à propos de l'édition en 6 vol. de ses œuvres complètes]. In : *Correspondant*, XLIII, 1858, p. 305-328. [Z. 21417. (43)

— Tiré à part. *Paris, C. Douniol*, 1858. In-8. 28 p. [8° Ln²⁷. 10817

555. — **Vapereau** (G.). — **Lacordaire** (**Jean-Baptiste-Henri**). In : *Dictionnaire universel des contemporains*. (*Paris, L. Hachette*, 1858. In-4), p. 1003-1004. [G. 6845

— 2e éd. 1861. P. 996-997. [G. 6846

556. — **Veuillot** (Louis). — **Opinion du R. P. Lacordaire** [sur la question des classiques païens]. In : *Mélanges religieux, historiques, politiques et littéraires*, 2e série, t. I (*Paris, Gaume frères et J. Duprey*, 1859. In-8, 580 p.), p. 234-238. [8° Z. 89

557. — **Clos** (Dr **D.**). — **Du degré de dignité de la science botanique, en réponse à un discours du R. P. Lacordaire** [sur les études philosophiques]. In : *Revue de Toulouse*, X, 1859, p. 427-432. [Z. 28711

558. — **Nettement** (Alfred). — **Histoire de la littérature française sous le gouvernement de juillet.** 2e édition. *Paris, J. Lecoffre*, 1859. In-8. [Z. 56130

(T. I, p. 313 et suiv., 368 et suiv.)

559. — **Bragelonne** (A. de). — **Le Révérend Père Lacordaire.** In : *Le Voleur illustré*, 33e année, 1859-1860, p. 268. [Z. 5429 (29)

560. — **Falloux** (comte de). — **Madame Swetchine, sa vie et ses œuvres.** *Paris, Didier et C^ie^*, 1860. 2 vol. in-8. [Z. 61339-61340

(Plusieurs fois reimprimé.)

561. — **Barbey d'Aurevilly. — Les Œuvres et les hommes, 1^re^ partie, les philosophes et les écrivains religieux.** *Paris, Amyot*, 1860. In-18, 459 p. [8° Z. 581

(Sur L., p. 251-265. A propos de sainte Marie-Madeleine.)

562. — **Épinois** (Henri de l'). — **Le R. P. Lacordaire et les conférences de Notre-Dame.** (*Paris,*) *impr. de Pillet fils aîné* (1860). In-18, 36 p. [8° Ln^27^. 10818

563. — **Laverdant** (D.). — **Lacordaire à l'Académie.** In : *Mémorial catholique*, nouvelle série, I, 1860, p. 41-43. [Z. 54905

(Extrait du *Journal des villes et des campagnes*. A l'occasion de l'élection de L. à l'Académie.)

564. — **Audigier** (Henri d'). — [**Réception de Lacordaire à l'Académie.**] In : *Annuaire encyclopédique*, II, 1860-1861, col. 948-949. [Z. 3965

565. — **Louvet** (L.). — **Lacordaire** (**Jean-Baptiste-Henri**). In : *Nouvelle biographie générale*, XXVIII (*Paris, Firmin Didot frères, fils et C^ie^*, 1861. In-8), col. 549-558.

566. — **Le R. P. Lacordaire.** N° 28 du *Musée français*. Paris, au bureau du *Journal amusant* (1861). In-4, 2 p. et portrait gravé. [4° Ln^2^. 132

567. — **Un moine à l'Académie.** *Paris, E. Denlu*, 1861. In-8, 32 p. [8° Ld^13^. 151

« Si l'Académie a renforcé d'un moine son contingent ultramontain, il n'en pouvait être autrement par le temps de jésuitisme qui court. »

568. — **Servulus** (François). — **M. Guizot et M. Lacor-**

daire à l'Académie française. In : *Observateur catholique* (Paris, in-8), t. XI, 1861, p. 264-272. [8° Lc². 83

569. — **Hervé** (Édouard). — **Académie française. Réception de M. Lacordaire.** In : *Revue de l'instruction publique*, 20e année, n° 44, 31 janvier 1861, p. 699-700. [Fol. Lc⁵. 60

570. — **Delord** (Taxile). — **Revue de la quinzaine.** In : *Revue nationale*, t. II, (1861), p. 447-450. [Z. 23075
(Sur la réception de L. à l'Académie.)

571. — **Jouvin** (B.). — **Académie française. Réception du R. P. Lacordaire.** In : *Figaro*, 31 janvier 1861. [Gr. fol. Lc¹³. 9

572. — **Laverdant** (D.). — **Le R. P. Lacordaire, M. Guizot, Alexis de Tocqueville.** In : *Mémorial catholique*, nouvelle série, II, 1861, p. 64-70. [Z. 54906

573. — **Escande** (A.). — **Académie française. Réception du R. P. Lacordaire.** In : *La Mode nouvelle*, t. XXI, 1861, p. 213-224. [4° Lc¹⁴. 15

574. — **Guinot** (Eugène). — **Revue de Paris.** In : *Revue étrangère*, t. CXVII, 1841, p. 240-244. [Z. 18518

575. — **Ludwig** (J.). — **Les Quarante.** In : *Figaro*, 31 janvier 1861. [Gr. fol. Lc¹³. 9
(A propos de la réception de Lacordaire.)

576. — **Prévost-Paradol.** — **Académie française. Réception de M. Lacordaire.** In : *Journal des Débats*, 20 janvier 1861. [Gr. fol. Lc². 147

577. — **Py** (Edmond). — [**Vers sur la réception de La-**

cordaire à l'Académie française.] In : *Revue de Toulouse*, XIII, 1861, p. 153-155. [Z. 28714

578. — **Mabru** (G.). — **Réponse au discours académique du R. P. Lacordaire, suivie d'une lettre de l'illustre dominicain adressée à l'auteur.** *Paris, E. Dentu*, 1861. In-8, 24 p. [8° Lb^{56}. 1113

579. — **Veuillot** (Louis). — **D'un écrit du R. P. Lacordaire.** In : *Mélanges religieux, historiques, politiques et littéraires.* 2e édition. T. VI (1852-1856) (*Paris, L. Vivès*, 1861. In-8, 632 p.), p. 374-384. [Z. 62351

580. — **Le Père Lacordaire à trois époques de sa vie, par MM. Berryer, Guizot et Taxile Delord.** In : *L'Observateur catholique*, t. XI, 1861, p. 275-277. [8° Lc^{3}. 83

581. — **Beslay** (F.). — **Lacordaire, sa vie et ses œuvres.** In : *Revue contemporaine*, t. LV, 2e série XX, 1861, p. 632-679. [Z. 58792

— Réédité, avec une lettre du P. Lacordaire à l'auteur. *Paris, C. Douniol*, 1861. In-18, 121 p. [8° Ln^{27}. 10824

582. — **Monnin** (abbé Alfred). — **Le curé d'Ars, vie de M. Jean-Baptiste-Marie Vianney.** *Paris, Charles Douniol*, 1861. 2 vol. in-8. [8° Ln^{27}. 20328

(T. II, p. 328 et suiv., sur la visite de L. à Ars le 3 mai 1845. — 19e éd. en 1907.)

583. — **Guerle** (E.-H. de). — **Étude morale. De la prédication catholique. Le Père Lacordaire.** In : *Revue chrétienne*, VIII, 1861, p. 139-152. [D^{2}. 10694

« La dernière note d'un discours du P. Lacordaire est toujours une image. »

584. — **Riancey** (Henry de). — **Célébrités catholiques.**

Le R. P. H.-D. Lacordaire. *Paris, V. Palmé,* 1861. Gr. in-8, 16 p., portrait. [G. 31283

(Daté du 16 nov. 1861, avec post-scriptum du 22 novembre. — Cf. n° 840.)

585. — **Guipon** (Dr J.). — **Quelques mots de vérité sur le R. P. Lacordaire.** *Laon, impr. de Ed. Fleury* (1861). In-8, 18 p. [8° Ln^{27}. 10819

(Lettre au rédacteur du *Journal de l'Aisne*, datée de Laon, 25 nov. 1861, et réplique en date du 29 nov. 1861.)

586. — **Feyrnet** (X.). — **Courrier de Paris,** de l'*Illustration,* du 30 novembre 1861 (t. XXXVIII, p. 338). [Fol. Lc^2. 1549

(Souvenirs sur Notre-Dame.)

587. — **Cochin** (Augustin). — **Le R. P. Lacordaire.** In : *Ami de la religion,* t. XI, nouvelle série (1861), p. 501-502. [4° Lc^2. 890

« Sa mémoire grandira ; ses œuvres et son influence seront de jour en jour portées plus haut »

588. — [**Chocarne** (le P. Bernard)]. **Les derniers moments du R. P. H.-D. Lacordaire, par un religieux de l'ordre des Frères Prêcheurs.** *Paris, veuve Poussielgue-Rusand; Toulouse, Ch. Douladours,* 1861. In-8, 48p. [8° Ln^{27}. 10822

589. — **Fontaine.** — **Célébrités contemporaines. Le R. P. Lacordaire.** In : *Journal pour tous,* IX, 1861-1862, p. 479-480 (portrait). [Z. 4349

590. — **Callet** (Auguste). — **Lacordaire (le Père Henri-Dominique).** In : *Annuaire encyclopédique,* III, 1861-1862, col. 1023-1026. [Z. 3696

591. — **Derniers moments du T. R. P. Lacordaire.**

Ses funérailles. Services célébrés pour lui. In : *Année dominicaine.* II, 1861-1862, p. 341-351. [8° Lc³. 112

592. — **Mourey** (le R. P.). — **Dernière maladie et mort du R. P. Lacordaire.** *Toulouse, E. Privat,* 1861. In-8, 30 p. [8° Ln²⁷. 10823

— 1866, 2e édition. *Toulouse, E. Privat.* In-8, 37 p. [8° Ln²⁷. 10823. A

(Cette édition contient le dernier testament de L., 17 décembre 1860.)

593. — **Duilhé de Saint-Projet.** — **Funérailles du P. Lacordaire.** In : *Ami de la religion,* t. XI, nouvelle série (1861), p. 552-554. [4° Lc². 890

(« Le P. Lacordaire est un saint.... »
« L'œuvre du P. Lacordaire, qui sera peut-être l'œuvre par excellence du XIXe s. »)

594. — **Barot** (Odysse). — **Lacordaire.** In : *Figaro,* 28 novembre 1861. [Gr. fol. Lc¹³. 9

595. — **Scherer** (Ed.). — **Le Révérend Père Lacordaire.** In : *Le Temps,* 5 et 8 décembre 1861. [Gr. fol. Lc². 2994

(« Il a les qualités sublimes de l'esprit.... Il manque tout d'abord de ce bon sens qui est le terre à terre, mais qui est aussi la mesure »
« Ses discours sont à peu près illisibles. »)

Reproduit dans *Études critiques sur la littérature contemporaine,* 1863 (*Paris, Michel Lévy frères*), p. 153-169. [8° Z. 194

595 *bis.* — **Cercle catholique du Luxembourg, rue Cassette, n° 11, Paris. Séance solennelle de rentrée, mardi 10 décembre 1861.** *Saint Germain, impr. de L. Toinon* 1862. In-8, 28 p. [8° R. 54

(P. 5-7 — Paroles du président Beluze sur Lacordaire : p. 12-14, dans le rapport du secrétaire Christian de Coulonge, passage relatif

à L ; on y raconte notamment que plusieurs membres du cercle n'ayant pu obtenir des cartes pour sa réception académique « pénétrèrent dans la salle de l'Institut par les tuyaux du calorifère ».)

596. — **Ornant** (D'). — **Le R. P. Lacordaire.** In : *Illustration*, t. XXXVIII, 1861, p. 370-371 (avec portrait de Lacordaire sur son lit de mort).
[Fol. Lc². 1549

« Altier, âpre, imagé, romantique, prêchait avec une sorte de fièvre pittoresque. »

597. — **Bayle** (abbé A.). — **Oraison funèbre du R. P. H.-D. Lacordaire, prononcée le 19 décembre 1861, dans l'église de Saint-Joseph à Marseille.** *Paris, A. Bray ; Marseille, veuve P. Chauffard*, 1861. In-8, 32 p. [8° Ln²⁷. 10820

598. — **Pujol** (Auguste). — **Le R. P. H.-D. Lacordaire.** *Toulouse, Delboy*, 1861. In-8, 58 p.
[8° Ln²⁷. 10821

599. — **Melun** (vicomte A. de). — **Le R. P. Lacordaire.** In : *Revue d'économie chrétienne*, 17ᵉ année, 1861, p. 961-965. [R. 10316

600. — **Lacointa** (F.). — **Nécrologie. Le R. P. Lacordaire.** In : *Revue de Toulouse*, XIV, 1861, p. 441-453.
[Z. 28715

(Contient le discours prononcé aux obsèques par Mgr de la Bouillerie.)

601. — **E.** (J. d'). — **Le Père Lacordaire.** In : *La Ruche parisienne*, 28 décembre 1861, p. 159-160 (portrait). [Z. 10011

602. — **W.** — **Pater Lacordaire.** In : *Illustrirte Zeitung*, XXXVII, 1861, p. 432 (portrait). [Z. 1493 (37)

603. — **Montalembert** (Charles de). — **Le Père Lacor-**

daire. In : *Correspondant*, t. LIV (1861), p. 746-776 ; LV (1862), p. 178-208 et 417-466. [Z. 21417 (55-56)

— Tiré à part. *Paris, C. Douniol*, 1862. In-8, 291 p. [8° Ln²⁷. 10830

— Édition in-12. *Ibid.*, 1862, 287 p. [8° Ln²⁷. 10830. A

— 1862. 2ᵉ édition revue et augmentée. *Ibid.* In-12, 295 p. [8° Ln²⁷. 10830. B.

— Réimprimé sous le titre : **Un moine au XIXᵉ siècle. Le Père Lacordaire.** *Paris, V. Lecoffre*, 1881. In-12, 300 p. [8° Ln²⁷. 10830. C

(Avec la lettre de Montalembert au P. Chocarne sur la *Vie intime et religieuse du P. Lacordaire.*)

604. — **Veuillot** (Eugène). — [**Le P. Lacordaire.**] In : *Revue du monde catholique*, II, 1861-1862, p. 349-356. [Z. 23121 (2)

(Presque toute cette chronique de la quinzaine est consacrée au P. L.)

605. — **Josse** (A.). — **Le R. P. Lacordaire.** In : *Gazette des campagnes*, III, 1861, p. 385-387, 397-400, 411-413. [4° Lc². 2967

606. — **Le R. P. Lacordaire à Bosco** (Piémont). In : *Année dominicaine*, II, 1861-2, p. 627-630. [8° Lc³. 112

(Lettre du P. Morassi, maître des novices de Bosco.)

607. — **Le P. Lacordaire.** In : *Voleur illustré*, 35ᵉ année, 1861-2, p. 119 (avec portrait de L. sur son lit de mort). [Z. 5429 (31)

608. — **Saint-Géran** (Charles). — **Lacordaire.** In :

Mémorial catholique, nouvelle série II, 1861, p. 464-9 ; III, 1862, p. 39-44. [Z. 54906-54907

609. — **Donnet.** — **Lettre au R. P. Lacordaire à l'occasion de sa brochure intitulée : La liberté de l'Italie et de l'Église.** In : *Instructions pastorales, lettres et discours*, V (*Bordeaux, G. Gounouilhou*, 1862, in-8), p. 306-308. [D. 32757

(8 février 1860.)

610. — **Perreyve** (H.). — **Lacordaire** (**Jean-Baptiste-Henri**). In : *Dictionnaire encyclopédique de théologie catholique*, t. XIV (*Paris, Gaume frères*, 1862, in-8), p. 43-47. [D. 54805

611. — **Affichard** (Émile). — **Le R. P. Lacordaire** (extrait de l'*Union de l'Ouest*, du 4 janvier 1862). *Angers, impr. Lemesle frères* (1862). In-4 à 2 col., 7 p. [4° Ln^{27}. 10826

612. — **Donnet** (cardinal). — **Oraison funèbre du Père H.-D. Lacordaire, des Frères Prêcheurs, prononcée le 16 janvier 1862, dans l'église Notre-Dame.** *Paris, veuve Poussielgue-Rusand* ; *Bordeaux, Lacaze* (1862). In-8, 32 p. [8° Ln^{27}. 10827

(Les éléments et en partie les termes mêmes de cette oraison funèbre ont été fournis au cardinal Donnet par le R. P. Minjard.)

— Reproduit dans : *Instructions pastorales, lettres et discours* du même, t. VI. (*Bordeaux, G. Gounouilhou*, 1866, in-8), p. 1-20. [D. 32757

. — *L'Enseignement catholique*, XII, 1862, p. 328-339. [D. 33668

613. — **Hello** (Ernest). — **Le Père Lacordaire, ses**

œuvres et sa doctrine. In : *Revue du monde catholique*, 11, 1862, p. 505-520. [Z. 23121

— Tiré à part. *Paris, V. Palmé*, 1862. In-8, 16 p. [8° Ln^{27}. 10828

614. — **Lacroix d'Orléac** (Édouard de). — **Pièce dédiée au très R. P. Lacordaire, membre de l'Académie française. Exclamation. Précédée d'une lettre du très R. P. Lacordaire.** *Paris, Sagnier et Bray*, 1862. In-8, 8 p. [Ye. 45521

(La lettre est datée de Sorèze, le 20 août 1861.)

615. — **Seigneur** (Georges). — **Le P. Lacordaire, par Ernest Hello.** *Le Monde*, 1er février 1862. [Gr. fol. Lc^2. 2981

616. — **Félix** (le R. P.). — **Saint Thomas d'Aquin et le R. P. Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, II, 1861-1862, p. 425-428. [8° Lc^3. 112

(Fragment de la conférence du 9 mars 1862, à Notre-Dame.)

617. — **Guérin** (Maurice de). — **Journal, lettres et poèmes, publiés par G.-J. Trébutien.** *Paris, Didier*, 1862. In-8, XXXVI-475 p. ,portrait. [Z. 50074

(Quelques lettres parlent de la séparation de Lacordaire et de Lamennais.)

618. — **Perreyve** (abbé H.). — **Lettres du R. P. Lacordaire à des jeunes gens.** In : *Correspondant*, vol. LVII, nouvelle série, XXI, 1862, p. 601-632. [Z. 21417 (57)

(Préface et extraits.)

619. — **Lettres spirituelles du R. P. Lacordaire.** *Paris, impr. de A. Le Clère*, s. d. In-8, 12 p. [D. 65175

(Article extrait de la *Revue d'économie chrétienne*, signé : l'abbé Henri Perreyve. — Annonce de la publication préparée par lui et reproduction de 5 lettres.)

620. — [**Albouy** (abbé)]. — **Le Révérend Père Lacordaire, sa vie, sa mort, ses funérailles, son portrait.** *Paris, Tolra et Haton ; Toulouse, aumônerie de l'hôpital militaire,* 1862. In-32, 64 p., portrait. [8° Ln^{27}. 10825

621. — **Lacointa** (F.). — **Entretien du R. P. Lacordaire.** 1862. Voir n° 226.

622. — **Biographie.** 1862. Voir n° 228.

623. — **Foisset** (Th.). — **Le Père Lacordaire.** In : *Mémoires de l'Académie de Dijon,* 2e série, t. X, 1862, p. 201-231. [R. 15000

— Tiré à part. *Dijon, impr. J.-E. Rabutot,* 1863. In-8, 35 p. [8° Ln^{27}. 10835

— Reproduit dans : *Archives théologiques,* t. VI, 1863, p. 48-54, 109-122.

624. — **Alfrédy.** — **De l'influence du R. P. Lacordaire sur la génération actuelle.** *Paris, J. Lecoffre ; Toulouse, E. Privat,* 1862. In-8, 40 p. [8° Ln^{27}. 10829

625. — **Notice sur le P. H.-D. Lacordaire, de l'ordre des Frères Prêcheurs, suivie de quelques extraits de ses ouvrages.** (Bibliothèque catholique de Toulouse, 2e année.) *Toulouse, au bureau de la Bibliothèque,* 1862. In-32, 128 p. [8° Ln^{27}. 10831

(La notice est signée : F. E.-A. P. — Les extraits, p. 67-127, sont empruntés aux conférences et forment 21 chapitres.)

626. — **Guillemin** (Alexandre). — **Le Père Lacordaire dans l'audace et dans l'humilité de son génie et les Doléances et les consolations d'un vieil ami.** *Tours, impr. de J. Bouserez,* 1862. In-8, VIII-310 p. [8° Ln^{27} 10832

(En partie contre Montalembert. — Lettres de Lacordaire. — Discussion des idées de Lacordaire.)

627. — **Cédoz** (le R. P.). — **École Saint-Thomas d'Aquin (Oullins, Rhône). Ce qui fait un grand cœur, discours prononcé à la distribution des prix, le 5 août 1862.** *Lyon, impr. de Girard et Josserand*, 1862. In-8, 28 p. [Rp. 4928

— Fragment : *Discours du R. P. Cédoz : Monument à ériger au T. R. P. Lacordaire.* In : *Année dominicaine*, II, 1861-2, p. 593-595. [8° Lc³. 112

628. — **Swetchine** (Mme). — **Lettres, publiées par le comte de Falloux.** 2e édition. *Paris, A. Valon*, 1862. 2 vol. in-18, VII-495 et 539 p. [Z. 61326-61327

— 3e édition, 1873. *Paris, Didier.* 3 vol. in-8, VIII-635, 543 et 539 p. [Z. 61330-61332

(A été réimprimé.)

629. — **Magoon** (E.-L.). — **Lacordaire.** In : *Christian Review*, 1862, p. 429 et suiv.

630. — **Blanc** (abbé). — **Vie de Mgr Alexis-Basile Menjaud.** *Nancy, Paris, Ambroise Bray*, 1863. In-12, X-334 p. [8° Ln²⁷. 13981

(P. 111. Allocution de L. à la bénédiction du saint Cœur de Marie, le 8 février 1843.)

631. — **Cournau** (Attale Du). — **Études contemporaines. Le P. Lacordaire.** In : *Revue française*, IV, 1863, p. 348-364. [Z. 23156

632. — **Brac de La Perrière** (Paul). — **Souvenirs de deux pèlerinages à Ars. L'abbé Vianay. Le R. P. Lacordaire.** *Lyon, Girard et Josserand*, 1863.

633. — **Montrond** (Maxime de). — **Le Père Lacordaire, des Frères Prêcheurs, étude historique et biographique.** *Lille, L. Lefort*, 1863. In-16, 142 p., portrait. [8° Ln²⁷. 10833

(L'introduction est datée du 21 nov. 1862 ; La fin de l'ouvrage du 8 déc. 1862. — Quelques souvenirs personnels.)

— 2e édition considérablement augmentée. *Lille et Paris, L. Lefort,* 1865. In-8,230 p. [8° Ln27. 10833. A

(Plusieurs fois réimprimé.)

634. — **Henri Lacordaire.** In : *Blackwood's Magazine,* 93, 1863, p. 169-187. [Z. 33764 (93)

(A propos de la notice de Montalembert.)

635. — **Prévost-Paradol. — Lacordaire,** ch. XXII, p. 347-364, des *Essais de politique el de littérature,* 3e série. *Paris, Michel Lévy,* 1863. In-8, 444 p. [Z. 58027

(« Cette grande mémoire ne sera pas seulement glorieuse et chère à son Eglise et à ses amis, elle appartient par cette indignation généreuse et constante à tous ceux qui aiment la France et la liberté. »)

636. — **Le chapitre général [des Frères Prêcheurs] et le Révérend Père Lacordaire.** In : *Année dominicaine,* III, 1863, p. 101-103. [8° Lc3. 112

637. — **Bonnier** (E.). — **Le P. Lacordaire (d'après Montalembert).** In : *Gazette de France,* 13 janvier 1863. [Gr. fol. Lc2. 1

638. — **Institut impérial de France. Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie française pour la réception de M. le prince de Broglie, le 26 février 1863.** *Paris, Firmin-Didot,* 1863. In-4, 55 p. [Z. 5053 (260)

(Discours du prince Albert de Broglie sur Lacordaire et réponse de Saint-Marc Girardin.)

639. — **Veuillot** (Eugène). — **Le Père Lacordaire et l'Académie.** In : *Revue du monde catholique,* t. V, 1862-1863, p. 619-627. [Z. 23121

(A propos du discours du duc de Broglie.)

640. — **Dumas** (abbé). — **Oraison funèbre du R. P. H.-D. Lacordaire** [**prononcée dans la chapelle des Dominicains à Mazères, Ariège**]. *Pamiers, Fuzéré*, 1863. In-8, 43 p. [8° Ln^{27}. 10834

641. — **Pontmartin** (A. de). — **Le Père Lacordaire.** In : *Nouvelles semaines littéraires* (*Paris, Michel Lévy*, 1863. In-18, 347 p.), p. 206-221. [Z. 57894

642. — **Dumont** (Édouard). — **Le P. Lacordaire.** In : *Le Monde*, 24, 26, 28, 29 et 30 août 1863.
[Gr. fol. Lc^2. 2981

(Publie plusieurs lettres et fragments de lettres.)

643. — **Merlet** (Gustave). — **Les Prédicateurs contemporains, le P. Lacordaire.** In : *La France*, 25 juillet 1864.
[Gr. fol. Lc^2. 1883

644. — **Grimoult** (Louis-Raoul de), **comte de Villemotte.** — **Extrait des conférences du R. P. Lacordaire.** *Bourges, impr. de Pigelet*, 1864. In-8, VI-679 p.
[D. 55079

« J'ai cru faire un travail pouvant avoir quelque utilité, en résumant les trois volumes dans un cadre restreint autant que possible. »

645. — **Falloux** (A.-F.-P., comte de). — **Introduction aux lettres du P. Lacordaire** [à M^{me} Swetchine]. In : *Correspondant*, LXI, nouvelle série XXV, 1864, p. 473-490.
[Z. 21417 (61)

646. — **Blampignon** (E.-A.). — **Correspondance du R. P. Lacordaire et de M^{me} Swetchine.** In : *Correspondant*, LXII, nouvelle série XXVI 1864, p. 337-351.
[Z. 21417 (62)

647. — **Duboul** (J.). — **Correspondance du R. P. La-**

cordaire et de Mme Swetchine. In : *Le Progrès*, t. II, 1864, p. 162-165, 196-199. [8° Lc11. 166 (21)

648. — **Naville** (E.). — **Quelques mots sur la correspondance du Père Lacordaire et de Mme Swetchine.** In : *Bibliothèque universelle et revue suisse*, LXIXe année, nouv. période XXI, 1864, p. 5-25. [Z. 22543 (117)

649. — **Foisset.** — **Le P. Lacordaire et Mme Swetchine.** In : *Correspondant*, LXIII, nouvelle série XXVII, 1864, p. 433-444. [Z. 21418 (63)

(A propos de l'article de Naville dans la Bibliothèque universelle.)

650. — **Prévost-Paradol.** — **Correspondance du R. P. Lacordaire et de Mme Swetchine.** In : *Journal des débats*, 29 sept. et 18 oct. 1864. [Gr. fol. Lc2. 147

651. — **Claveau** (A.). — **Les Amitiés pieuses. Le P. Lacordaire et Mme Swetchine.** In : *Revue contemporaine*, t. LXXV, 2e série t. XL, 1864, p. 417-438. [Z. 58795

652. — **Poitou** (Eugène). — **Le P. Lacordaire, sa correspondance avec Mme Swetchine.** In : *Revue nationale*, XIX, 1864-1865, p. 317-318. [Z. 23092

— Reproduit dans : *Portraits littéraires et philosophiques* (*Paris, Charpentier*, 1868. In-12, 425 p.), p. 234-257. [Z. 57860

653. — **Donnet** (cardinal). — **Lettre à M. l'abbé Perreyve, à l'occasion de la publication des lettres du P. Lacordaire.** In : *Instructions pastorales, lettres et discours*, VI (*Bordeaux, G. Gounouilhou*, 1864, in-8), p. 204-206. [D. 32757

654. — **Ladoue** (Mgr C. de). — **Vie de Mgr de Salinis,**

évêque d'Amiens, archevêque d'Auch. *Paris, Tolra et Haton,* 1864. In-8, IV-132 p. [8° Ln^{27}. 18447

— 1873. Nouvelle édition. *Ibid* In-18, XV-568 p. [8° Ln^{27}. 18447 *bis*

655. — **Mazade** (Charles de). — **Les confessions du P. Lacordaire.** In : *Revue des deux mondes.* 2e période, t. LI, 1864, p. 225-243. [Z. 21418 (157)

(A propos de la correspondance avec Mme Swetchine. Voir n° 626.)

656. — **Bénédiction nuptiale par le R. P. Lacordaire (mariage de Mme Élisabeth de Montalembert avec le vicomte de Melun), dans la chapelle de la comtesse de Swestchine** [*sic*], **à Paris.** In : *L'Enseignement catholique,* XIV, 1864, p. 150-153. [D. 33668

657. — **Lacordaire.** In : *Quarterly Review,* CXVI, 1864, p. 111-143. [Z. 33766 (116)

(D'après Montalembert, les *Œuvres* de L., ses *Lettres à des jeunes gens* et *à Mme de la Tour du Pin,* sa *Correspondance avec Mme Swetchine,* son *Discours de réception,* les *Derniers moments du R. P. H.-D. L.,* et le *Maudit.*)

658. — **Galitzin** (Auguste). — **Correspondance de Mme Swetchine et du R. P. Lacordaire.** : In : *Journal des villes et des campagnes,* 4 août 1864.

659. — **Ozanam** (Frédéric). — **Lettres** (t. X et XI des *Œuvres complètes*). *Paris, Jacques Lecoffre,* 1865. In-8, VI-440 et 525 p. [Z. 57149-57150

(Contient quatre lettres de Lacordaire à Ozanam et deux d'Ozanam à Lacordaire, dont il est plusieurs fois question.)

660. — **Sainte-Beuve.** — **Le Père Lacordaire. Quatre moments religieux au XIXe siècle.** In : *Nouveaux lundis,* IV (*Paris, Michel Lévy frères,* 1865. In-18, 463 p.), p. 392-434 et appendice p. 448 451. [Z. 59625

(A propos des *Lettres à des jeunes gens*, articles des 23 et 30 mars 1863. L'appendice contient la lettre au P. Chocarne, du 25 janvier 1863, sur les rapports de Lacordaire avec Sainte-Beuve.)

661. — **Regnier** (Joseph). — **Mon père Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, V, 1865, p. 281-285, 317-330 ; IX, 1869, p. 283-7. [8° Lc³. 112

662. — **Poitevin** (P.). — **Cours pratique de littérature française, XIX^e siècle.** *Paris, J. Lecoffre et C^ie*, 1865. 2 vol. in-12, IV-504 et 372 p. [Z. 57857-57858

(Lacordaire, t. I, p. 431-438. Trois extraits de *Sainte Marie-Madeleine* et deux de la *Correspondance*.)

663. — **Scherer** (Ed.). — **La correspondance de Lacordaire** [avec M^me Swetchine]. In : *Nouvelles études sur la littérature contemporaine (Paris, Michel Lévy frères*, 1865, in-18), p. 261-282. [8° Z. 194

« Quand j'ai jugé Lac. une première fois, il ne restait rien de lui, semblait-il, que l'écho d'une grande parole ; c'était une erreur, il nous a légué de plus le souvenir d'un caractère plein d'une simplicité touchante et d'une droiture admirable. »

664. — **Le P. Lacordaire et son ordre, première rectification historique.** *Paris, E. Dentu*, 1865. In-8, 16 p. [8° Ln²⁷. 21487

(A propos de la vie du P. Besson, par M. A. Cartier, et des démêlés pour la question d'observance.)

— 2^e édition, augmentée et confirmée par deux approbations. *Ibid.*, 1865. In-8, 30 p. [8° Ln²⁷. 21487. A

(Les additions concernent un article de Foisset dans le *Correspondant*.)

665. — **X.** [**Rapp** (abbé)]. — **Vie de M. l'abbé Paul Rencker.** *Strasbourg, impr. d'Édouard Huder*, 1865. In-8, 234 p. [8° Ln²⁷. 21889

(Lacordaire à Strasbourg, p. 23 et suiv. Lettre de L. à R. — Jugement de R. sur L. à Soreze, p. 182 et suiv.)

666. — **Frossard** (F.). — **Études contemporaines. Le Père Lacordaire.** In : *Revue chrétienne*, XIII, 1866, p. 213-245. [D². 10694

(« Ce dominicain du XIXe siècle n'est ni un philosophe, ni même, à proprement parler, un théologien ; c'est mieux que cela, c'est un cœur d'homme, un cœur ouvert aux instincts généreux. »)

667. — **Lombarès** (L. R. de). — **Étude sur la quarante-septième conférence du P. Lacordaire.** In : *Revue indépendante*, 5e année, 1866, p. 1-14. [Z. 23184

668. — **Chocarne** (le P. Bernard), **O. P.** — **Le R. P. H.-D. Lacordaire, de l'ordre des Frères Prêcheurs, sa vie intime et religieuse.** *Paris, veuve Poussielgue et fils*, 1866. In-8, VIII-688 p. [8° Ln²⁷. 21996

Précédé d'une lettre de Montalembert, 14 février 1866.)

— 3e édition, 1867. *Paris, Poussielgue frères.* 2 vol. in-8, XXXVI-400 et 408 p. [8° Ln²⁷. 21996. A

(Précédé de lettres de prélats et d'hommes divers, Falloux, Cochin, Foisset, etc.)
Souvent réimprimé.

669. — **Marcey** (Mme **de**). — **Le R. P. H.-D. Lacordaire, de l'ordre des Frères Prêcheurs, sa vie intime et religieuse, par le R. P. B. Chocarne.** In : *Le Contemporain*, XI, 1866, p. 961-1001. [Z. 10325

670. — **Pauthe** (abbé). — **L'Ame du P. Lacordaire à Sorèze,** poésie lue à l'école pour l'anniversaire du R. P. Lacordaire, le 28 novembre 1866. *Toulouse, Edmond Privat*, 1866. In-8, 20 p. [Ye. 49018

671. — **Chocarne** (R. P.). — **The Inner life of the R. P. Lacordaire, translated by a religious of the same order. with preface by the Rev. C. Aylward.** Dublin, Kelly, 1867. In-8.

(Cette traduction plusieurs fois réimprimée, notamment en 1901, est de la R. Mère Augusta-Théodora Drane.)

672. — **Perreyve** (Henry). — **Le Révérend Père Lacordaire,** p. 1-49 de *Biographies et panégyriques. Paris, Douniol,* 1867. In-12, XVI-479 p. [8° Ln¹. 72

—2e édition en 1906. [8° Ln¹. 72 A

(Reproduction de la préface des *Lettres à des jeunes gens.*)

673. — **Maffre** (abbé Justin). — **Oraison funèbre du R. P. Lacordaire, prononcée dans la chapelle de l'École de Sorèze, le 28 novembre 1866.** *Paris, J. Lecoffre; Toulouse, Delboy;* 1867. In-8. [8° Ln²⁷. 23021

674. — **Mirecourt** (Eugène de). — **Histoire contemporaine. Portraits et silhouettes du XIXe siècle. Lacordaire.** *Paris, Achille Faure,* 1867. In-32, 71 p., portrait. [8° Ln². 151. A (334)

(Cf n° 534.)

675. — **Dupanloup** (Mgr). — **Le P. Lacordaire.** In : *Correspondant,* LXXI, nouvelle série XXXV, 1867, p. 258-261. [Z. 21417 (71)

(Lettre au P. Chocarne.)

676. — **Hannotin** (Émile). — **Les Grandes questions.** *Paris, Dinlo,* 1867. In-8, VI-539 p. [R. 38173

(P. 234-242 Reponse au P. Lacordaire : Dieu existait-il avant aucune autre partie de l'univers ?)

677. — **Tocqueville** (Alexis de). — **Œuvres complètes.** T. VI. *Correspondance. Paris, Michel Lévy,* 1867. In-8, 500 p. [Z. 30962

(La lettre à lord Radnor, de mai 1835, p. 41-48.)

678. — **Greenwell** (Dora). — **Père Lacordaire.** *Edinburgh, Edmonston and Douglas,* 1867. In-12.

679. — **Morel** (abbé Jules). — **Propositions signées par le P. Lacordaire à Rome, en septembre 1850.** In : *Revue du monde catholique*, XX, 1867-8, p. 723-735. [Z. 23121 (70)

680. — **L***** (A.). — **Les grands orateurs chrétiens.** *Limoges, Eugène Ardant et C.-T. Thiébaut* (1868). Gr. in-8, 208 p. [4° Ln⁷. 48

(Lacordaire, p. 121-173. — Conférence sur l'autorité morale et infaillible de l'Église, p. 190-198.)

681. — **Pontmartin** (A. de). — **Le Père Lacordaire et Mme Swetchine.** In : *Nouveaux samedis*, 1re série (*Paris, Michel Lévy*, 1868. In-18, 374 p.), p. 177-190. [Z. 57892

682. — **Dale** (R. W.). — **Lacordaire, a study.** In : *Contemporary Review*, VIII, 1868, p. 1-22. [8° Z. 909

683. — **Liberalism of Lacordaire.** In : *Month*, 1869, t. II, p. 641 et suiv.

684. — **Huguet** (le R. P.). — **Célèbres conversions contemporaines.** *Paris-Bruxelles, Régis Ruffet*, 1869. In-18, VIII-568 p. [H. 15316

(H. Lacordaire, p. 416-442.)

— 2e édition, 1872. — *Ibid.* In-18, VIII-571 p. [H. 15317

(Lacordaire, p. 430-458.)

685. — **Villard.** — **Étude biographique et critique.** 1870. Voir n° 258.

686. — **Godefroy.** — **Notice.** 1870. Voir n° 260.

687. — **Bernis** (Paul). — **Lacordaire et sa prédication. Thèse présentée à la Faculté de théologie protestante et**

soutenue.... le janvier 1870...., pour obtenir le grade de bachelier en théologie. *Strasbourg, impr. de J.-H.-E. Heitz*, 1869. In-8, 51 p. [D². 13321

(« Des facultés qui sont la source de l'eloquence, Lacordaire n'en possède qu'une : l'imagination. »)

688. — **Cartier** (E.). — **Vie du Révérend Père Hyacinthe Besson, de l'ordre des Frères Prêcheurs.** 2e édition. *Paris, Poussielgue frères*, 1869. In-18, xv-459 p. [8° Ln²⁷. 21187 *bis*

689. — **Delpech** (Henri). — **Académie des jeux floraux. Éloge du Père Lacordaire.** *Toulouse, Rouget frères et Delahaut*, 1869. In-8, 72 p. [8° Ln²⁷. 24984

690. — **Favatier** (Léonce). — **Académie des jeux floraux. Éloge du Père Lacordaire.** *Narbonne, Emmanuel Caillard*, 1869. In-8, 59 p. [8° Ln²⁷. 25380

691. — **Tisseur** (Clair). — **Joseph Pagnon, lettres et fragments, avec une préface par Victor de Laprade.** *Paris, Félix Girard*, 1869. In-12, xliv-419 p. [Z. 57181

(Notamment p. 219 et suiv.)

692. — **Cour de cassation. Chambre des requêtes Consultation. L'ordre des Frères Prêcheurs de Saint-Dominique contre Adrien-Léon Lacordaire et Joseph-Amable Marchal** [Mémoire signé : Paul Besson, 19 mars 1869]. *Paris, impr. V. Goupy* (s. d.). In-4, 20 p. [4° Fm. 28929

693. — **Ladoue** (Mgr C. de). — **Monseigneur Gerbet, sa vie, ses œuvres et l'École menaisienne.** *Paris, Tolra et Haton*, 1870. 3 vol. in-8, xix-488, 455 et 437 p. [8° Ln²⁷. 25373

694. — **Foisset** (J.-T.). — **Le P. Lacordaire.** In : *Correspondant*, LXXXI, nouvelle série XLV, 1870, p. 793-837. [Z. 21417 (81)

(Conclusion de la vie du R. P. L.)

695. — **Foisset** (Th.). — **Vie du R. P. Lacordaire.** *Paris, Lecoffre fils*, 1870. 2 vol. in-8, VII-586 et 556 p. [8° Ln^{27}. 25599

— 1873, 2e édition. *Ibid.* 2 vol. in-16. [8° Ln^{27}. 25599. A

696. — **Champagny** (F. de). — **Le P. Lacordaire. Vie du P. Lacordaire, par M. Foisset.** In : *Correspondant*, LXXXII, nouvelle série XLVI, 1870, p. 969-984. [Z. 21418 (82)

— Tiré à part. *Paris, C. Douniol*, 1870. In-8, 22 p. [8° Ln^{27}. 25918

697. — **Doncieux** (Scipion). — **Vie du R. P. Lacordaire, par M. Foisset... Compte rendu.** *Dijon, impr. de Jobard*, 1870. In-8, 24 p. [8° Ln^{27}. 25599 *bis*

(Extrait du *Bien public*, 16 juillet 1870.)

698. — **Azaïs** (abbé). — **Le P. Lacordaire à Sorèze.** *Nîmes, impr. Clavel Ballivet*, 1870. In-8, 35 p. [8° Ln^{27}. 25906

(Extrait des *Mémoires de l'Académie du Gard.*)

699. — **Sentiments du P. Lacordaire envers le Saint-Siège.** In : *Année dominicaine*, t. X, 1870, p. 292-297. [8° Lc^{3}. 112

(Contre un article de l'abbé Morel dans l'*Univers* du 20 avril 1870.)

700. — **Félix** (le R. P.), S. J. — **Saint Dominique et l'apostolat.** *Paris, J. Albanel,* 1870. In-18, 92 p.
[8° Oo. 329

(Discours prononcé à Nancy, le 4 août 1868, dans la chapelle des Dominicains. — P. 86-89, sur Lacordaire.)

701. — **Molin** (Isaure André du). — **Journal et fragments, publiés par sa sœur.** *Paris* (*Saint-Denis, impr. de A. Moulin*), 1870. In-12, 352 p. [8° Ln^{27}. 25727

(Mère d'un élève de Sorèze, 1857-1865. — Dans les cent premières pages, passages sur le P. Lacordaire, « dernière espérance de la libre pensée catholique ».)

702. — **Cour de cassation. Chambre civile, audience du 30 mai 1870. Léon Lacordaire et Marchal contre le P. Saudreau et autres religieux dominicains.** *Paris, impr. Victor Goupy* (s. d.), In-4, 4 p. [4° Fm. 16764

703. — **Sauzay** (Jules). — **Le P. Lacordaire.** In : *Annales franc-comtoises,* XIII, 1870, p. 321-346.
[8° Lc^{9} 82 (16)

(A propos de l'ouvrage de Foisset.)

704. — **Hedley** (Mgr.). — **Lacordaire and the Conferences of Notre Dame.** In : *Dublin Review,* LXVII, n. s. XV, 1870, p. 356-393. [Z. 33908 (67)

(D'après Foisset, Chocarne, les *Œuvres*, le *Testament*, la correspondance avec Mme Swetchine.)

705. — **Haigneré** (abbé D.). — **Monseigneur Haffreingue.** *Boulogne-sur-Mer, impr. de C. Aigre,* 1871. In-16, 192 p., portrait. [8° Ln^{27}. 26159

(Ch. VIII. Lettres de Lacordaire.)

706. — **Perreyve** (abbé Henri). — **Lettres, 1850-1865.** *Paris, Charles Douniol,* 1872. In 18, XV-385 p., et 1 p. d'errata, portraits. [Z. 57397

— 1875, 3e édition. *Ibid.* In-18, xv-470 p. [Z. 57399
(12 lettres à Lacordaire, jusqu'au 15 juillet 1861.)

707. — **Foisset. — Le P. Lacordaire, documents inédits.** In : *Correspondant*, LXXXVII, nouvelle série LI, 1872, p. 985-1007. [Z. 21418 (87)
(Lettres à Montalembert.)

708. — **Copie de l'arrêt de la cour impériale de Toulouse, du 31 janvier 1868. Lacordaire, le P. Saudreau et Cie.** *Abbeville, impr. Briez, C. Paillart et Retaux* (1872). In-8, 44 p. [8° Fm. 1604

709. — **Affaire Léon Lacordaire contre les Dominicains. Arrêt de la Cour de cassation. Exposé.** *Abbeville, impr. Briez, C. Paillart et Retaux* (1872). In-8, 13 p. [8° Fm. 1603

710. — **Laurent** (abbé J.-A.). — **De la prédication au XIXe siècle.** *Paris, Haton*, 1872. In-18, 155 p. [D. 61141
(Sur Lacordaire, p. 107-110.)

711. — **Ein alter Orden in neuer Auflage.** In : *Historisch-politische Blätter*, LXIX, 1872, p. 725-748. [8° G. 46
(A propos de *Das Testament des P. Lacordaire übersetzt von Dr Magnus Jocham.*)

712. — **Monge** (L.). — **Le Libéralisme du P. Lacordaire.** In : *Revue générale*, avril 1872. [8o Z. 12106

713. — **Sainte-Beuve. — [Lettre au P. Chocarne, 25 janvier 1863].** In : *Volupté.* 7e éd. 1872. Cf. n° 19.

714. — **Arres** (Augustin d'). — **Souvenirs du noviciat de Bosco.** In : *Année dominicaine*, XI, 1872, p. 351-361, 396-406, 483-493 ; XII, 1873, p. 196-206, 323-334, 441-445 ; XIII, 1874, p. 3-9 ; XIV, 1875, p. 448-452 ; XV, 1876, p. 54-63, 271-283. [8° Lc3. 112

715. — **La Bouillerie** (Mgr). — **Le Révérend Père Lacordaire (éloge funèbre prononcé dans la chapelle de l'École de Sorèze, le 28 novembre 1861).** In : *Œuvres*, t. III (*Paris, Louis Vivès*, 1873. In-8, 507 p.), p. 1-17. [D. 62428

716. — **Life.** 1873. Voir n° 271.

717. — **Bonnefon** (D.). — **Lacordaire, 1802-1861,** p. 321-326 de : *Les Écrivains modernes de la France. Paris, Sandoz et Fischbacher*, 1873. In-18, 424 p. [8° Ln⁹. 141 *bis*

718. — **Bleibtreu** (M.). — **Pater Lacordaire's Leben und Wirken.** *Freiburg im Breisgau, Herder*, 1873. In-8, VIII-248 p. [8° Ln²⁷. 27275

719. — **Heriès** (Jules). — **Lacordaire** (sonnet). In : *L'Artiste*, 1873, 45e année, p. 44. [Z. 5434. (88)

720. — **Beaune** (Henri). — **M. Th. Foisset, notice biographique.** *Dijon, Lamarche*, 1874. In-18, 111 p. [8° Ln²⁷. 28279

(Donne en appendice la lettre de remerciement de L. à l'Académie de Dijon.)

721. — **Marchal.** — **Souvenirs d'un missionnaire.** *Genève, Cherbuliez*, 1874. In-18. [8° Ln²⁷. 28157

(P. 54 : Fragment d'une lettre de Lacordaire de 1852.)

722. — **Un prêtre de Saint-Sulpice. Vie de M. Mollevaut.** *Paris, Lecoffre fils et Cie*, 1875. In-18, 474 p. [8° Ln²⁷. 28453

723. — **Reynier** (R. P.). — **Vie du R. P. Captier.** *Paris, J. Albanel et Ed. Baltenweck*, 1875. In-18, III-317 p. [8° Ln²⁷. 28454

724. — **Mas** (le R. P.). — **Lacordaire, poésie.** In : *Année dominicaine,* XIV, 1875, p. 272-275.
[8° Lc³. 112

725. — **Charpentier** (Jean-Pierre). — **La littérature française au XIX^e siècle.** *Paris, Garnier frères,* 1875. In-12, XXIII-370 p. [Z. 45043

(P. 355-358. L'auteur considère Lacordaire comme le successeur de Ravignan dans le chaire de N.-D. !!)

726. — **Mazade** (Ch. de). — **Portraits d'histoire morale et politique du temps.** *Paris, Plon,* 1875. In-12, VII-275 p. [8° Ln². 209

(Les confessions d'un dominicain. Le P. Lacordaire, p. 143-176. Voir n° 655.)

727. — **Saint-Loup** (J. de). — **Quelques lettres de M. Foisset** (extrait du *Correspondant*). *Paris, Ch. Douniol et C^ie,* 1875. In-8, 22 p. [Zp. 2497

(*Passim.* — P. 9. « Ne vous lassez pas du P. Lacordaire. Ce n'était pas un jugement bien sûr, mais c'était une âme admirable, sans parler de son éloquence. »)

728. — **Tribunal de Castres. Procès intenté par MM. Léon Lacordaire et Marchal à plusieurs pères dominicains. Très court mémoire présenté au tribunal de Castres par le R. P. Fr. Marie-Ambroise Potton, provincial de la province dominicaine dite de Lyon.** *Lyon, impr. Pitrat aîné,* 1875. In-8, 8 p. [8° Fm. 1607

729. — **Maricourt** (le P. Antoine). — **Les commencements du couvent de Flavigny, d'après le P. Lacordaire.** In : *Année dominicaine,* XIV, 1875, p. 222-227, 276-284.
[8° Lc³. 112

730. — **Life.** 1875. Voir n° 277.

731. — **Chocarne** (le P.). — **Discours prononcé à l'inau-**

guration de la statue de R. P. Lacordaire au noviciat de Flavigny. In : *Encyclopédie de la prédication contemporaine* [XVII], *sujets de circonstances*, t. I. (*Marseille, J. Mingardon*, 1876. In-8), p. 584-597. [D. 64769

732. — **Le Noir** (abbé). — **Lacordaire (l'abbé Jean-Baptiste-Henri).** In : Bergier, *Dictionnaire de théologie approprié au mouvement intellectuel de la seconde moitié du XIX^e siècle*, t. VIII (*Paris, Louis Vivès*, 1876, in-8), p. 4-7. [D. 71792

733. — **Nouveaux souvenirs du P. Lacordaire : I. La pendule de l'abbé Lacordaire, par le P. Boitel. II. Un portrait inédit du P. Lacordaire, par le P. Mercier.** In : *Année dominicaine*, XV, 1876, p. 21-25. [8° Lc³. 112

734. — **Morel** (abbé Jules). — **Le Père Lacordaire et l'abbé Perreyve**, p. 237-255 du t. II de la *Somme contre le catholicisme libéral. Paris, Victor Palmé*, 1876. In-8. [D. 64468

735. — **Van Weddingen** (A.). — **Les Lettres du P. Lacordaire.** In : *Revue générale*, juin 1877.

736. — **M.** (X.). — **Le R. P. H.-D. Lacordaire révélé par son cœur.** *Fribourg* (*Suisse*), *Impr. catholique*, 1877. In-12.

737. — **La maison natale du P. Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, XVII, 1878, p. 270-276. [8° Lc³. 112

(Reproduction d'un article de la *Défense*, 20 mars 1878.)

738. — **Mercier** (le P. J.-D.). — **Inauguration de la statue du P. Lacordaire à Arcueil.** In : *Année dominicaine*, XVII, 1878, p. 361-370. [8° Lc³. 112

(Le 5 août 1878. Discours du P. Faucillon.)

739. — **Dubois** (Gustave). — **Le P. Lacordaire.** In : *Mémoires de l'Académie d'Amiens*, 3e série, IV (1878), p. 221-266. [Z. 28619

740. — **Cruppi** (Jean). — **Barreau de Paris. Lacordaire à l'audience. Discours prononcé à l'ouverture de la conférence des avocats, le 23 novembre 1878.** *Paris, impr. de P. Mouillot*, 1878. In-8, 34 p. [8° Ln27. 31475

741. — [**Décret de la S. C. des évêques et réguliers sur le prêt à Lacordaire par les Mineurs conventuels d'Assise du** *Collis Paradisi* **d'Angelo da Rivotorto.**] In : *Analecta juris pontificii*, XVIII, 1879, col. 697-8, n° 2061 [E. 1109

742. — **Thureau-Dangin** (Paul). — **L'Église et l'État sous la monarchie de Juillet.** *Paris, E. Plon et Cie*, 1880. In-18, VIII-497 p. [8° Lb51. 5120

(Notamment le ch. Ier et une partie du ch. II.)

743. — **Regnier** (Mgr Joseph). — **Lacordaire. Souvenirs et lettres d'ami.** *Nancy, Vagner*, 1880. In-12, III-198 p.

(Notamment sur les années de séminaire et l'établissement des dominicains à Nancy, 12 lettres de Lacordaire à Regnier et à son père et 1 à l'abbé.)

744. — **Houlès** (Dr B.). — **Dernière maladie du R. P. Lacordaire, notice historique et médicale.** In : *Année dominicaine*, XIX, 1880, p. 485-491. [8° Lc3. 112

(Daté du 27 septembre 1862.)

745. — **Arboux** (J.). — **Lacordaire (Jean-Baptiste-Henri).** In : *Encyclopédie des sciences religieuses*, VII (*Paris, J. Fischbacher*, 1880, in-8), p. 652-662.

746. — **Godefroy** (Frédéric). — **Histoire de la littéra-**

ture française au XIX^e siècle. *Paris, Gaume et C^ie*, 1880. In-8, 551 p. [8° Z. 1368

(P. 65-76.)

747. — **Monsabré** (le P.). — **Allocution pour le service anniversaire du T. R. P. Lacordaire, célébré le 29 novembre 1880, dans l'église Saint-Augustin, à Paris.** In : *Année dominicaine*, XIX, 1880, p. 530-541. [8° Lc³ 112

In : *L'Enseignement catholique*, XXX, 1881, p. 13-21. [D. 33668

748. — **Mercier** (le P. J.-D.), O. P. — **L'ancienne cellule du P. Lacordaire aux Carmes.** In : *Année dominicaine*, XX, 1881, p. 482-488 (avec 2 fig.). [8° Lc³. 112

749. — **Turinaz** (Mgr C. F.). — **Discours prononcé à l'École de Sorèze, à l'occasion du service célébré pour le Père Lacordaire.** In : *Correspondant*, CXXII, nouvelle série LXXXVI, 1881, p. 1-20. [Z. 21417 (122)

750. — **Bayonne** (le P. Emmanuel Ceslas), O. P. — **Le Monastère des dominicaines de Langres.** *Langres, Firmin Dangien*, 1881. In-8. XIX-366 et 406 p. [8° Lk⁷. 22238

(T. II, ch. VI-VII.)

751. — **Histoire du collège Stanislas, publiée par les soins de M. l'abbé de Lagarde.** *Paris, Putois-Cretté*, 1881. In-8, 336 p. [8° R. 6555

(Sur les conférences, p. 179 et suiv.)

752. — **Reuchlin.** — **Lacordaire (Johann Baptist Heinrich).** In : *Real-Encyklopädie für protestantische*

Theologie und Kirche de Herzog, Plitt et Hauck, t. VIII, 1881, p. 362-363. [D². 3355

753. — **Huist** (abbé Maurice d'). — **Allocution au service du P. Lacordaire à l'église des Carmes.** In : *Année dominicaine*, XX, 1881, p. 530-532. 8° Lc³. 112

754. — **Legouvé** (Ernest). — **La Lecture en action.** *Paris, J. Hetzel et C^ie*, 1881. In-18, VI-364 p. [8° X. 2049

(Au ch. IX, *Souvenir du P. Lacordaire*, à propos de son discours de réception à l'Académie.)

— Reproduit sous le titre : **La lecture en action. L'Art de la lecture. La lecture en famille.** *Ibid.* (1882.) In-8, 332 p., illustré. [8° X. 2291

755. — **Lacointa** (J.). — **Le Père Lacordaire à Sorèze.** In : *Correspondant*, CXXIII, nouvelle série LXXXVII, 1881, p. 969-1008 ; CXXIV, nouvelle série LXXXVIII, 1881, p. 5-40, 193-229. [Z. 21418 (123-124)

756. — **Ricard** (Antoine). — **Pourquoi Lacordaire quitta la chaire de Notre-Dame.** In : *Figaro*, 1^er avril 1882. [Gr. Fol. Lc². 1192

757. — **Lear** (H. L. Sidney). — **Henri-Dominique Lacordaire : a biographical sketch.** *London, Rivington*, 1882. In-16, 336 p., vue de Saint-Sernin de Toulouse. [8° Ln²⁷. 33752

758. — **Simcox** (G. A.). — **Henri Dominique Lacordaire, a biographical sketch, by L. Sidney Lear.** In : *Academy*, 1882, p. 231.

759. — **Comte** (P.-Louis). — **Étude homilétique sur**

la prédication contemporaine, Ad. Monod et Lacordaire. *Genève, impr. de C. Schuchardt*, 1882. In-8, 149 p. [D². 14886 et 8° Θ. Gen. th. 2

760. — **Mercier** (le P. J.-D.). — **Le Père Lacordaire au collège de Combrée.** In : *Année dominicaine*, XXI, 1882, p. 98-102. [8° Lc³. 112

(Discours et vers latins.)

761. — **Chocarne** (le P. Bernard). — **Influence du P. Lacordaire sur son siècle, discours prononcé le 14 mars, à l'*Union catholique* de Madrid.** In : *Année dominicaine*, XXI, 1882, p. 146-158. [8° Lc³. 112

762. — **Mercier** (le P. J.-D.). — **Allocutions de Mgr de La Bouillerie et du P. Lacordaire, prononcées à Sorèze, le 8 août 1855.** In : *Année dominicaine*, XXI, 1882, p. 386-388. [8° Lc³. 112

(D'après Lacointa.)

763. — **Plessis** (le P. L.-A.). — **Poésie pour l'érection du buste du P. Lacordaire à Belmonte.** In : *Année dominicaine*, XXI, 1882, p. 428-9. [8° Lc³. 112

764. — **Camauër** (Jules). — **Le Père Lacordaire.** In : *Revue générale*, XXXV, 1882, p. 771-811. [8° Z. 12106

(Lacordaire, orateur, polémiste, historien, moraliste, prophète, théologien.)

765. — **Tribunal civil de la Seine, présidence de M. Benoît-Champy. Audience du 18 novembre 1864. Œuvres posthumes du P. Lacordaire. M. Léon Lacordaire contre M. l'abbé Perreyve et M. Douniol, éditeur.** Dans : Favre (Jules), *Plaidoyers politiques et judiciaires* (*Paris, E. Plon et C^ie*, 1882. In-8). T. II, p. 433-437. [8° F. 2344

(Au sujet de la publication des *Lettres à des jeunes gens.*)

766. — **Cour d'appel de Toulouse, présidence de M. Dulamon, audience du 3 mai 1877. Affaire des héritiers Lacordaire contre les Dominicains.** Dans : Favre (Jules), *Plaidoyers politiques et judiciaires* (*Paris, E. Plon et Cie*, 1882. In-8). T. II, p. 654-668. [8° F. 2344

— **Courte réponse à la note de l'ordre des Frères prêcheurs, mai 1877.** Pour MM. Léon Lacordaire et Marchal. *Ibid.*, p. 669-684.

767. — **Bernard** (abbé Eugène), aumônier de l'École normale supérieure. — **Le Père Lacordaire et la liberté, discours prononcé dans l'église des Carmes, le 2 décembre 1882, au 21e anniversaire de la mort du P. Lacordaire.** *Paris, Gervais,* 1882. In-8, 19 p. [Ln27. 33762

768. — **Besson** (Mgr). — **Vie de S. E. le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon.** *Paris, Bray et Retaux,* 1882. 2 vol. in-16. [8° Ln27. 33199

(Notamment ch. XI sur l'offre à Lacordaire d'établir l'ordre dominicain dans le diocèse.)

769. — **Ricard** (Mgr Antoine). — **L'École menaisienne. Lacordaire.** 2e édition. *Paris, E. Plon,* 1883. In-18, II-344 p. [8° Ln27. 33932

— 4e édition. 1888. *Ibid.* In-18, II-344 p. [8° Ln27. 33932. A

770. — **Ricard** (Mgr Antoine). — **L'École menaisienne. Lamennais.** 2e édition. *Paris, Plon,* 1883. In-18, III-418 p. [8° Ln27 34556

— 4e édition. 1887. *Ibid.* In-18, XIX-300 p. [8° Ln27. 34556. A

771. — **Ricard** (Mgr Antoine). — **L'École menaisienne.**

Gerbet et Salinis. 2e édition. *Paris, E. Plon,* 1883. In-18. XIV-353 p. [8° Ln^{27}. 33920 *bis*

772. — **Lagrange** (abbé F.). — **Vie de Mgr Dupanloup.** *Paris, Poussielgue frères,* 1883. In-8, IV-580, 528 et 540 p. 2 portraits. [8° Ln^{27}. 34030

773. — **Rambert** (le P.), O. M. I. — **Vie de Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, évêque de Marseille.** *Tours, A. Mame,* 1883. 2 vol. in-8, 801 et 720 p. [8° Ln^{27}. 34193

(Voir notamment t. II, p. 274, un fragment de son journal sur Lacordaire à Marseille en 1848.)

774. — **Petrus.** — **L'abbé Lacordaire à Issy, souvenirs d'un condisciple.** *Année dominicaine,* XXII, 1883, p. 484-488. [8° Lc^{3}. 112

(M. Louis Simon.)

775. — **Gardey** (abbé). — **Allocution au service annuel du P. Lacordaire, célébré en l'église des Carmes, rue de Vaugirard, à Paris, le 24 novembre 1883.** In : *Année dominicaine,* XXIII, 1883, p. 530-538. [8° Lc^{3}. 112

776. — **Jenna** (Marie) [**Celine Renard**] : *Mes amis et mes livres.* Paris, J. Gervais, 1883. In-16, XI-171 p. [8° Z. 2286

P. 49-56 : Le P. Lacordaire : « Cette éloquence est à la fois si humaine et si divine... Nul n'a traité son auditoire avec plus de respect. »

777. — **Thureau-Dangin** (Paul). — **Histoire de la monarchie de Juillet.** *Paris, Plon,* 1884-1892. 7 vol. in-8. [8° Lb^{51}. 5144

(T. I, p. 243 et suiv. : L'*Avenir*. T. II, p. 344 et suiv. : Les conférences de Notre-Dame : III. p. 399 et suiv. : La restauration dominicaine, etc.

778. — **Fontaine** (le P. Julien), S. J. — **Le Naturalisme dans la prédication contemporaine et le P. Lacordaire.** Extrait de la *Revue du monde catholique. Paris, E. de Soye et fils,* 1884. In-8, 35 p.

« Les grandes lignes doctrinales sont d'une orthodoxie parfaite et ne fléchissent jamais » (p. 19).

« Une grande vie surnaturelle, tranchons le mot, une véritable sainteté a préservé le P. Lacordaire du naturalisme justement reproché à ses faux imitateurs » (p. 21).

« Ils [ses imitateurs] n'avaient pas su comprendre que, sous ces formes séductrices, Lacordaire avait gardé toute la moelle, toute la substance de la vieille théologie ; que cette vieille théologie avait fait le meilleur de sa force » (p. 34).

779. — **Pignatel** (J.-E.). — **Lacordaire.** In : *Annales de Provence,* III, 1884, p. 217-222, 252-256.
[8° Lc⁹. 122 (9)

(A propos des *sermons*, etc., publiés par le P. Bayonne.)

780. — **Captier** (le P.). — **Lettre inédite sur la mort du P. Lacordaire.** In : *Année dominicaine,* XXIII, 1884, p. 482-3. [8° Lc³. 112

(Sorèze, 28 novembre 1861. Portrait de Lacordaire. Vue de sa maison à Recey.)

781. — **Vollet.** — **Lacordaire.** In : *La Grande encyclopédie* (*Paris, Lamirault,* 1885, in-4), t. XXI, p. 718-720.

782. — **Chocarne** (le P. Bernard), O. P. — **La direction et le P. Lacordaire.** 1885. Voir n° 299.

783. — **Perdrau** (abbé). — **Une nouvelle correspondance du P. Lacordaire** [lettres à la baronne de Prailly, sur laquelle M. l'abbé P. donne des renseignements]. In : *La Controverse et le Contemporain,* nouvelle série, III, 1885, p. 614-627. [D. 66724

784. — **Cavailhon.** — **Le Père Henri Lacordaire.** In

Les Chants du cavalier (*Paris, Léon Vanier*, 1886. In-18, 347 p.), p. 95-96. [8° Ye. 1318

785. — **Rouxel** (A.). —. **Chronique des élections à l'Académie française.** *Paris, Didier*, 1886. In-8, XVIII-475 p. [8° Z. 11176

(Sur l'élection de Lacordaire, p. 336-339.)

786. — **Nicolas** (Auguste). — **Étude historique et critique sur le P. Lacordaire, sa première prédication dominicaine à Bordeaux, son œuvre, son école, son libéralisme.** *Toulouse, Thomas et Conferon*, 1887. In 8, XV-271 p. [8° Ln^{27}. 36445

787. — **Fontaine** (le P. J.), S. J. — **La chaire et l'apologétique au XIX^{e} siècle.** *Paris, Letouzey et Ané*, 1887. In-18, XXIV-371 p. [D. 81163

(1re partie, ch. I. La chaire et l'École naturaliste ; 2^{e} partie, ch. I, § 1 ; ch. II. § 2.)

788. — **M. [Masson]** (L.). — **La Vie du R. P. Lacordaire dédiée à la jeunesse française.** *Paris, Ville et Perrussel*, 1887. In-8, 419 p. [8° Ln^{27}. 37091

— 5^{e} mille, 1908. Ibid. In-8, I-418 p. 8° Ln^{27}. 37091. B

(Édition portant le nom de l'auteur.)

788 *bis*. — **Ricard** (Mgr.). — **Vie de Mgr de La Boullerie.** *Paris, Société générale de librairie catholique*, 1887. In-8 XXIV-438 p. [8° Ln^{27} 36876

(Notamment, l. II, c. 7 et 8 ; l. III, c. 9 ; l. V, c. 2 ; l. VI. c. 10 ; l. VIII, c. 4.)

789. — **Meister** (H.). — **Lacordaire (Jean-Baptiste-Henri).** In : Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopädie*, II^{e} Section. 41er Theil. (Leipzig, F. A. Brockhaus, 1887. In-4, 384 p.), p. 128-130. [Z. 2654 *bis* (41)

790. — **Largent** (le P. Augustin). — **Prédicateurs et apologistes contemporains.** In : *Correspondant*, CXLIX, nouvelle série CXIII, 1887, p. 417-431. [Z. 21417 (149)

(Lacordaire, Ravignan, Perreyve, Gratry, etc.)

791. — **Lorain** (abbé Ch.). — **Vie de M. l'abbé Lorain...., chanoine de la cathédrale de Langres.** *Dijon, impr. Eugène Jobard*, 1888. In-8, XIV-542 p., portrait. [8° Ln^{27}. 37620

792. — **Tourneux** (Maurice). — **Une question de propriété littéraire.** 1888. Voir n° 306.

793. — **Huit** (Charles). — **La Vie et les œuvres de Frédéric Ozanam.** *Lyon, Ville et Perrussel*, 1888. In-8, XI-392 p. [8° Ln^{27}. 37621

794. — **Curnier** (Léonce). — **La jeunesse de Frédéric Ozanam.** *Paris, A. Hennuyer*, 1888. In-8, XX-445 p. [8° Ln^{27}. 37623

795. — **Nisard** (Désiré). — **Souvenirs et notes biographiques.** *Paris, Michel Lévy*, 1888. In-8, 458 et 468 p., portrait. [8° Ln^{27}. 37794

(T. I, p. 419-450, sur la candidature de L. à l'Académie.)

796. — **Broglie** (duc Albert de). — **M^{me} Swetchine. Le Père Lacordaire. Avec étude littéraire sur l'œuvre du duc de Broglie.** *Paris, Henri Gaulier*, 1888. In-16, 32 p. [8° Z. 10658

(Nouvelle bibliothèque populaire, n° 85. Reproduction du n° 638.)

797. — **Falloux** (comte Alfred de). — **Mémoires d'un royaliste.** *Paris, Perrin et C^{ie}*, 1888. 2 vol. in-8, VI-600 et 594 p., 2 portraits et fac-similé. [8° Ln^{27}. 37599

(Publiés par le comte G. de Blois.)

798. — Delorme (H.). — **Les Fêtes de Sorèze. La statue du P. Lacordaire. Le discours de M. le duc de Broglie.** In : *Correspondant.* CLII, nouvelle série CXVI, 1888, p. 542-553. [Z. 21417 (152)

799. — **La statue du P. Lacordaire à Sorèze.** *Toulouse, Édouard Privat,* 1888. In-8, 229 p., planches hors texte. [8° Lk⁷. 26256

(Contient entre autres les discours de Mgr Fonteneau, de M. Serres de Gauzy, du duc de Broglie, de Mgr de Cabrières, diverses poésies et des articles de journaux.)

800. — **Fonteneau** (Mgr), archev. d'Albi. — **Discours prononcé dans la chapelle de l'École de Sorèze, le 23 juillet 1888, à l'occasion de l'inauguration de la statue du Père Lacordaire.** *Albi, impr. Henri Amalric,* 1888. In-8, 22 p. [8° Lk⁷. 26096

801. — **Queux de Saint-Hilaire** (marquis de). — **La Jeunesse de M. Miller.** In : *Revue des études grecques,* I, 1888, p. 209-238. [8° X. 75

(Lettres de Lacordaire et renseignements sur ses rapports avec Miller, p. 220 et suiv.)

802. — **Le T. R. P. Antonin Danzas.** In : *Couronne de Marie,* XXIX, 1888, p. 157-173. [D. 31262

(L'un des premiers disciples de L. et son premier compagnon au couvent de Paris.)

803. — **Gidel** (Charles). — **Histoire de la littérature française depuis 1815 à nos jours.** T. II. *Paris, Lemerre,* 1888. In-16, 469 p. [8° Z. 2019

(P. 159-161. » Original, vigoureux, téméraire et brillant. »)

804. — **Vedrenne.** — **Lacordaire.** In : *Fauteuils de l'Académie française.* (*Paris, Bloud et Barral,* 1888, 4 vol. in-8) III, p. 103-122. [8° Ln⁹. 189

805. — **Queux de Saint-Hilaire** (marquis de). — **Notice sur la vie et les travaux de M. Emm. Miller.** In : Miller (Emmanuel), *Le Mont Athos, Valopedi, l'île de Thasos* (*Paris, E. Leroux*, 1889. In-8, CXIII-409 p. Planches), p. I-XXIII. [8° J. 5337

(La partie relative aux relations avec Lacordaire a été imprimée dans l'article cité sous le n° 801.)

806. — **Jeanroy Félix** (Victor). — **Nouvelle histoire de la littérature française sous la monarchie de Juillet.** 2e édition. *Paris, Bloud et Barral*, 1889. In-8, VII-468 p. [8° Z. 11403

(P. 67-78. « Ce qui frappe surtout dans Lacordaire, c'est le poète, le grand *imagier*. »)

807. — **Broglie** (duc de). — **Le Père Lacordaire.** *Paris, H. Champion*, 1889. In-16, 105 p. [8° Ln^{27}. 38256

(Discours à l'inauguration de la statue de L. à Sorèze le 25 juillet 1888, nos 703-704, et discours de réception à l'Académie le 26 février 1863, n° 638.)

808. — **Caro** (Edme). — **Variétés littéraires.** *Paris, Hachette*, 1889. In-18, 319 p. [8° Z. 11288

(P. 227-238. Lacordaire. Lettres à des jeunes gens. Souvenirs de Notre-Dame en 1843.)

809. — **Cormier** (le P. F. Hyacinthe-Marie), O. P. — **Vie du Rme Père Alexandre-Vincent Jandel, 73e maître général des Frères Prêcheurs.** *Paris, Poussielgue frères*, 1890. In-8, XII-579 p., portrait du P. Jandel. [8° Ln^{27}. 39222

810. — **Perdrau** (abbé). — **Au sortir du séminaire, causerie d'un vieux curé avec un jeune prêtre.** *Paris, Victor Lecoffre*, 1890. In-18, XI-227 p. [D. 84605

(P. 80, 104, 111-113.)

— 2e édition. — *Ibid.*, 1903. XI-247 p. [D. 85081

811. — Vallée (le P.), O. P. — **Le Cinquantenaire de la profession religieuse du T. R. P. Henri-Dominique Lacordaire, sa vocation, discours prononcé à Paris, dans l'église de Saint-Augustin, le 16 avril 1890.** *Paris, Bureaux de l'Année dominicaine,* 1890. In-8, 32 p.
[8° Ln^{27}. 39391

812. — **Mac Nabb** (Le P. Vincent-J.), O. P. — **Lacordaire.** *London,* 1890. In-8.

813. — **Lacordaire.** In : **Robert** (Ad.), **Bourloton** (Edg.), **Cougny** (Gaston), *Dictionnaire des parlementaires,* III (*Paris, Bourloton,* 1890. In-8), p. 497-499.
[8° Ln^{6}. 126

814. — **Marcey** (M. de). — **Sermons, instructions et allocutions du R. P. Lacordaire** [à propos du recueil du P. C. Bayonne]. In : *L'Université catholique,* nouvelle série, t. VIII, 1891, p. 204-223. [D. 66724

815. — **Bazin** (abbé G.). — **Vie de Mgr Maret.** *Paris, Berche et Tralin,* 1891. 3 vol. in-8 de XVI-467, 463 et XV-528 p., portrait. [8° Ln^{27}. 39656
(Plusieurs lettres de Lacordaire.)

816. — **Weinand.** — **Lacordaire, Jean-Baptiste-Henri-Dominique.** In : *Wetzer und Welte's Kirchenlexikon.* 2e Auflage. VII (*Freiburg in Breisgau, Herder,* 1891. In-8), col. 1289-1309. [D. 11244

817. — **Éloge de Lacordaire.** 1891. Voir n° 312.

818. — **Melun** (vicomte Armand de). — **Mémoires revus et mis en ordre par le comte Le Camus.** *Paris, J. Leday,* 1891. In-8, XVII-269 p., portrait. [8 °Ln^{27}. 39650
(Notamment ch. X sur les conférences, p. 155 et suiv.)

819. — **Boissard** (Henry). — **Théophile Foisset, 1800-1873.** *Paris, Plon,* 1891. In-16, III-321 p.
[8° Ln^{27}. 39648

820. — **Villard** (Henri). — **Le Père Lacordaire, 21 novembre 1861.** In : *Année dominicaine,* XXX, 1891, p. 516-517. [8° Lc^{3}. 112
(Poésie datée d'octobre 1891.)

821. — **Dadolle** (Mgr P.). — **Albert Du Boys, notice biographique.** *Lyon, E. Vitte,* 1892. In-16, 232 p., portrait. [8° Ln^{27}. 41152

822. — **Lapeyre** (Paul). — **Auguste Nicolas, sa vie et ses œuvres.** *Paris, P. Lethielleux,* 1892. In-8, XIV-752 p.
[8° Ln^{27}. 40921

823. — **Babonneau** (le P.), des Frères Prêcheurs. — **Le Père Lacordaire et les jeunes gens, lecture faite au cercle Ville-Marie de Montréal (Canada).** 2e édition. *Le Havre, F. Dumesnil,* 1892. In-16, 48 p. [8° Ln^{27}. 40935

— 4e édition. *Ibid.* 1893. In-16, 55 p.
[8° Ln^{27}. 41431

824. — **Parsons** (Reuben). — **A son of S. Dominie.** In : *Ave Maria,* n. sér., XXXV (1892), p. 561-6, 596-9.

825. — **Prothero** (Rowland E.). — **The Life and correspondence of Arthur Penrhyn Stanley D. D.** *London, John Murray,* 1893, 2 vol. in-8. [8° NX. 2401
(Voir notamment : I, p. 395 et suiv. sur Lacordaire, candidat à l'Assemblée nationale et conférencier de Notre-Dame en 1849.)

826. — **Haulleville** (baron P.). — **Portraits et silhouettes.** 2e série. *Bruxelles, Lacomblez,* 1893. In-16, 359 p. [8° G. 7009
(P. 185-192. Lacordaire à Saint-Paul de Liège.)

827. — **Cornut** (le P. Ét.), S. J. — **Monseigneur Freppel.** *Paris, Victor Retaux et fils,* 1893. In-8, 423 p. [8° Ln^{27}. 41581

828. — **Franel** (Jules). — **La Famille d'après les prédicateurs de Notre-Dame de Paris [Lacordaire, le P. Félix, le P. Hyacinthe, le P. Monsabré, Mgr d'Hulst], thèse.... devant la Faculté de théologie protestante de Montauban, en juillet 1894.** *Montauban, impr. de J. Granié,* 1894. In-8, 87 p. [D^{2}. 15875

829. — **Boucher** (abbé Édouard). — **L'éloquence de la chaire, histoire littéraire de la prédication.** *Lille, Desclée, de Brouwer et C^{ie},* 1894. In-8, 472 p. [D. 83612

(P. 437-443. « Ses conférences ont un caractère à part et un air d'étrangeté. »)

830. — **Sanvert** (abbé). — **Lacordaire. Éloquence et politique.** *Tournus, Adolphe Miège, imprimeur,* 1894. In-8, 319 p. [8° Ln^{27}. 42539

831. — **Le cinquantième anniversaire de la restauration du tiers ordre en France.** In : *Année dominicaine,* XXXIII, 1894, p. 52-55. [8° Lc^{3}. 112

(Lettre de L. aux tertiaires. Paris, 26. I. 1844.)

832. — **Gariel** (Georges). — **Les conférenciers de Notre-Dame.** *Grenoble, Impr. Centrale,* 1894. In-8, 62 p. [8° Ln^{4}. 80

(Association catholique de la jeunesse française. Séance solennelle de la conférence Saint-Hugues du 24 janvier 1894. — Lacordaire, p. 5-12.)

832 *bis.* — **Lacointa** (Jules). — **Un ami de Lacordaire, Emile Sahuc.** *Sorèze (Tour),* décembre 1894. In-8, 64 p. [8° Ln^{27}. 42912

(Nombreuses lettres, ou fragments de lettres, de Lacordaire.)

833. — **Lanson** (Gustave). — **Histoire de la littérature francaise.** *Paris, Hachette,* 1895. In-16, 1158 p.
[8° Z. 4003

(L. II, ch. I, § 4, p. 909-910. « Il n'était point profond ; ni l'exacte psychologie, ni la logique sévère n'étaient son fort. »)

834. — **Haussonville** (comte d'). — **Lacordaire intime, l'ami et le prêtre.** In : *Revue des Deux Mondes,* t. CXXIX, 65e année, 4e période, 1895, p. 45-79. [Z. 21418 (343)

(Chapitre de la biographie. A propos surtout des lettres à Mme de V. [Vauvineux.])

835. — **Haussonville** (comte d'). — **Les grands écrivains français. Lacordaire.** *Paris, Hachette,* 1895. In-16, 217 p., portrait d'après une miniature de Mme Deliens. — 1896. 2e édition. [8° Ln27. 46238

4e édition en 1911.

836. — **Delfour** (abbé). — **Lacordaire.** In : *Université catholique,* nouvelle série XX, 1895, p. 400-419.
[D. 66724

(A propos de l'ouvrage de d'Haussonville.)

837. — **Faguet** (Emile). — **Un Livre sur Lacordaire.** In : *Revue bleue,* 4e série. IV (1895), p. 273-7.
[4° R. 16

838. — **Dutoit** (Marie). — **Henri Lacordaire et l'amitié.** In : *Revue chrétienne,* 3e s., II (1895), p. 278-295.
[D2. 10094

839. — **Gautier** (Léon). — **Le P. Lacordaire.** In : *Portraits du XIXe siècle. Nos adversaires et nos amis.* (*Paris, J. Lefort,* 1895. In-8, 352 p.), p. 257-259.
[8° Z. 14072

840. — **Riancey** (Henri de), continué par **X.** — **Le**

R. P. Lacordaire. In : *Les grandes figures catholiques du temps présent* [III] (*Paris, Sanard et Derangeon,* 1895. Gr. in-8, 365 p.), p. 216-266, portr. et fig.
[4° H. 194

(Cf. n° 584.)

841. — **Ladey** (Mme Victor), **Vyré** (P. de). — **Henri Lacordaire.** 1895. Voir n° 326.

842. — **Ginon** (abbé G.). — **Le P. Lacordaire à Grenoble.** 1895. Voir n° 273.

843. — **Tamizey de Larroque.** — **Une lettre inédite de Lacordaire.** 1895. Voir n° 283.

844. — **Lecanuet.** — **Montalembert.** *Paris, Ch. Poussielgue,* 1895. [8° Ln^{27}. 43718

I. La jeunesse, 1810-1836. In-16, IV-506 p., portrait. II. La liberté d'enseignement, 1835-1856, 1898. In-16, XI-519 p., portrait, III. L'Église et le second Empire, 1850-1870. 1902. In-16, XII-492 p., portrait et fac-similé.

(Naturellement, tous les ouvrages qui parlent de Montalembert peuvent être consultés sur Lacordaire. Nous nous contentons de citer celui-ci, qui est le plus complet et le plus important.)

845. — **Barthélemy-Saint-Hilaire** (J.). — **Victor Cousin.** *Paris, Hachette,* 1895. 3 vol. in-8. [8° Ln^{27}. 43326

(T. II, p. 47, 50, 52, 343, 344, sur ses relations avec Lacordaire, dont sont donnés 4 lettres.)

846. — **L'Influence du P. Lacordaire sur l'École normale et les normaliens dans l'ordre de Saint-Dominique.** In : *Année dominicaine,* XXXIV, 1895, p. 195-9.
[8° Lc^{3}. 112

(Extrait de Baudrillart, *Les Normaliens dans l'Église.*)

847. — **R.** (Th. D.). — **Un converti du P. Lacordaire à Madagascar.** In : *Année dominicaine,* XXXIV, 1895, p. 531-537. [8° Lc^{3}. 112

848. — **Ducros** (Alexandre). — **Une visite au P. Lacordaire.** In : *Revue du Midi*, 9e année, 1895, 1er semestre, p. 445-452. [8° Z. 11074

— Reproduit dans : *Année dominicaine*, XXXIV, 1895, p. 405-408. [8° Lc³. 112

849. — **Blanc** (Élie). — **Histoire de la philosophie et particulièrement de la philosophie contemporaine.** *Lyon, Emm. Vitte*, 1896. 3 vol. in-16. [8° R. 13821

(T. II, § 628. Lacordaire, p. 520-523. « La supériorité et les succès incomparables du P. L. viennent en grande partie de son esprit philosophique. »)

850. — **Simon** (Jules). — **Le P. Captier.** In : *Correspondant*, CLXXXIII, nouvelle série CLXVII, 1896, p. 585-601. [Z. 21417 (183)

(Sur les conférences de Lacordaire à Stanislas. Lettres du P. Captier, dont une sur la mort de Lacordaire.)

— Reproduit partiellement sous le titre : *Lacordaire et Captier*, in *Année dominicale*, XXXV, 1896, p. 277-303. [8° Lc³. 112

851. — **Du Hamel** (abbé). — **Vie du Révérend Père Lacordaire.** *Abbeville, C. Paillart*, 1896. In-8, 160 p., portrait, figures. [8° Ln²⁷. 43758

(Pour la jeunesse.)

852. — **Lacroix** (L.). — **Lacordaire.** In : *Revue du clergé français*, V, 1896, p. 525-534. [D. 84139

(A propos d'Haussonville.)

853. — **Fesch** (Paul). — **Lacordaire journaliste (1830-1848).** *Paris, Lyon, Delhomme et Briguet*, 1897. In-12, 416 p. [8° Ln²⁷. 44854

(Étude, suivie d'un recueil d'articles du *Mémorial catholique*, de l'*Avenir*, de l'*Univers* et de l'*Ère nouvelle*.)

854. — **Fèvre** (Mgr Justin). — **Histoire du catholicisme libéral.** *Saint-Dizier, J. Thévenot,* 1897. In-8, 555 p. [8° Ld³. 401

855. — **Philippet** (chanoine). — **Mgr d'Hulst et le P. Lacordaire, impressions et récits, souvenirs de prédications et de conférences, recueillis par un cousin d'O'Connell, revus et publiés par M. le chanoine Philippet.** *Paris, Ch. Poussielgue,* 1897. In-8, 94 p. [8° Ln²⁷. 44779

856. — **N.** (Eugène). — **Au Père Lacordaire, 25 novembre 1861.** In : *Année dominicaine,* XXXVI, 1897, p. 510 (avec gravure représentant Lacordaire sur son lit de mort). [8° Lc³. 112

(Poésie.)

857. — **Roussel** (le P. Alfred). — **Lamennais intime d'après une correspondance inédite.** *Paris, Lethielleux* (1897). In-16, XVI-450 p. [8° Ln²⁷. 44897

(La correspondance est celle d'Eugène Boré. Sur L. et les *Considérations*, ch. IV ; sur la 1re conférence à Notre-Dame, ch. V.)

858. — **Des Valades** (P. B.). — **Martial Delpit, député à l'Assemblée nationale.** *Paris, Firmin Didot et Cie,* 1897. In-8, VII-383 p., portrait. [8° Ln²⁷. 44946

(Contient notamment des lettres sur les conférences de L. à Stanislas et à Notre-Dame, p. 14, 20 et suiv., etc.)

859. — **O'Reilly** (Joseph). — **Cardinal Perraud and the Lacordaire group.** In : *Catholic World,* LXV (1897), p. 331-394.

860. — **Parsons** (Reuben). — **Lacordaire and Lamennais.** In : *American catholic quarterly review,* XXII (1897), p. 256-279.

861. — **Ward** (Wilfrid). — **The Life and times of cardinal Wiseman.** *London, Longmano, Green and Co.,* 1897. 2 vol. in-8. [8° NX. 2631.

862. — **Notes et documents. Les origines de l'Assomption.** *Tours, A. Mame et fils,* 1898. 4 vol. in-8. [8° Ld^{69}. 1 (4)

(T. I, p. 47 et suiv., 427 et suiv. ; II, p. 147 et suiv., sur les conférences de N.-D., les relations de L. avec Eugénie Milleret et avec l'ordre de l'Assomption.)

863. — **At** (le P.), prêtre du Sacré-Cœur. **Les apologistes français au XIX^{e} siècle.** *Paris, Bloud et Barral,* 1898. In-8, XII-460 p. [8° Ln^{3}. 63

(2^{e} période, ch. IV. Les apologistes de la chaire. Lacordaire, p. 73-80. — « Lacordaire est surtout orateur. »)

864. — **Brunhes** (Joseph). — **Lacordaire avocat, discours prononcé à la rentrée de la conférence des avocats, le 23 décembre 1898.** *Dijon, Barbier Marilier,* 1898. In-8.

864 *bis*. — **Barrier** (abbé Gustave). — **Un ami de Rome et du pape au XIX^{e} s. Mgr H. Sauvé.** *Laval, Chailland,* 1898. 21 vol. in-8. [8° Ln^{27}. 45923

(L. II, c. 3 sur le noviciat de Chalais.)

865. — **Maillard** (Firmin). — **Le salon de la vieille dame à la tête de bois.** *Paris, Émile Rondeau,* 1898 I.n-16, 183 p. [8° Li^{2}. 138

(Réception de Lacordaire à l'Académie, p. 67 et suiv.)

866. — **Dossert** (Florent). — **La prédication de Lacordaire, thèse présentée à la Faculté nationale de théologie de Neufchâtel pour obtenir le grade de licencié en théologie, en octobre 1898.** *Alais, impr. de J. Breton,* 1898. In-8, 107 p. [D^{2}. 16903

867. — **Cahen.** — **Lacordaire.** In : Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature française* (*Paris, Armand Colin*, 1899, gr. in-8), t. VII, p. 567-580.
[4° Z. 1129

868. — **Douais** (Mgr P.). — **Lettres au baron Guiraud.** In : *Mélanges de littérature et d'histoire religieuse publiés à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr de Cabrières* (*Paris, A. Picard*, 1899), t. III, p. 171-226. [4° Z. 1219
(Contient une lettre de Lacordaire de 1854.)

— **Deux lettres inédites du P. Lacordaire,** avec fac-similé. *Ibid.*, p. 255-260.

869. — **Haussonville** (d'). — **La correspondance de Lacordaire.** In : *Mél. de litt. et d'hist. relig. publiés à l'occ. du jubilé épiscopal de Mgr de Cabrières* (*Paris, A. Picard*, 1899), t. III, p. 243-254. [4° Z. 1219

870. — **Boitel** (le P.). — **Cinquantenaire du couvent des dominicains de Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or), 26 et 27 avril 1899.** *Tours, Alfred Mame et fils*, 1900. In-8, 1 f. et 173 p., planches et figures.
[8° Ld^{22}. 102

871. — **Veuillot** (Eugène). — **Louis Veuillot.** *Paris, Victor Retaux.* In-8. T. I (1813-1845), 1900. XI-552 p., portrait. T. II (1845-1855), 1901. XI-578 p., portrait. T. III (1855-1869). 1904. IV-602 p., portrait.
[8° Ln^{27}. 46778

872. — **Guillermin** (J.). — **Le P. Lacordaire.** In : *Les Illustrations et les célébrités du XIX^{e} siècle.* 12^{e} série (*Paris, Bloud et Barral*, s. d. [1900]. In-8, 511 p.), p. 1-60.
[8° G. 1264

873. — **Ollivier** (Le P. M.-J.), O. P. — **Le Père Chocarne.** *Paris, P. Lethielleux* (1900). In-8, 416 p.
[8° Ln^{27}. 47956

874. — **Courtaux** (Théodore). — **Deux lettres.** 1900. Voir n° 341.

875. — **Le vénérable Vianney et l'ordre de saint Dominique.** In : *Annales d'Ars*, I, 1900, p. 365-369.
[8° Lc^{11}. 49 (10)

(Reproduit notamment le récit de l'entrevue de L. et de V. du 3 juin 1845, d'après l'*Étoile du matin* de juin 1845 [Z. 48571].)

876. — **Baunard** (Mgr). — **Un siècle de l'Eglise de France, 1800-1900.** *Paris, Ch. Poussielgue*, 1901. In-4, VII-514 p. [4° Ld^{3}. 436

(Notamment p. 55 et suiv. (*L'Avenir*), 84 et suiv. (Notre-Dame).

— 4^{e} édition en 1906. In-8, VIII-538 p.
[8° Ld^{3}. 436. C

877. — **Pardo Bazan** (Emilia). — **La literatura francesa contemporanea. El romanticismo. Renacimiento religioso. Los apologistas. Frayssinous. El libro del papa. Lamennais. Lacordaire. Montalembert. Ozanam. Luis Veuillot.** In : *La España moderna*, 1 nov. 1901, p. 125-149.
[8° Z. 11598

(Lacordaire, p. 136-141.)

878. — **Body** (le P. J.), O. P. — **Un compagnon du P. Lacordaire, le R. P. Ambroise Potron.** *Paris, P. Téqui*, 1901. In-8, 472 p.

879. — **Noble** (H.-D.), O. P. — **La chaire du Père Lacordaire à Notre-Dame.** In : *Année dominicaine*, 1901, p. 175-177 (gravure). [8° Lc^{3}. 112

(Actuellement à Luxeuil.)

880. — **Inauguration du monument du P. Lacordaire en l'église de Recey-sur-Ource.** In : *Sem. relig. du dioc. de Dijon*, 1901, p. 634-637. [8° Lc^{11}. 315 (25)

881. — **Orsenigo** (Cesare). — **Cenni biografici.** 1902. Voir n° 346.

882. — **Courtaux** (Th.). — **Le Père Lacordaire et l'ordre des avocats.** 1902. Voir n° 350.

883. — **Baron** (Paul), curé de Saint-Remy. — **Lacordaire aux champs** (sur l'éloquence de L.), p. 51-63 de : *Les Dessous de nos misères. Chalon-sur-Saône, impr. de E. Bertrand*, 1902, in-16, 207 p. [8° Z. 15691

884. — **Ledos** (Eugène-Gabriel). — **Les grands hommes de l'Église au XIX^{e} siècle. Lacordaire. Préface du R. P. Ollivier.** *Paris, librairie des Saints-Pères*, 1902. In-16, XI-231 p., portrait. [8° H. 6579

(Plusieurs réimpressions.)

885. — **Reuchlin et C. Pfender. — Lacordaire, Johann Baptist Heinrich.** In : Hauck, *Realencyklopädie für protestantische Theologie*, XI (*Leipzig, J. C. Hinrichs*, 1902. In-8), p. 201-203. [D^{2}. 40164

(Refonte du n° 752)

886. — **Touchet** (Mgr), évêque d'Orléans. — **Éloge du P. Lacordaire, restaurateur de l'ordre de Saint-Dominique en France, prononcé à Notre-Dame de Paris, dans le centième anniversaire de sa naissance, le 12 mai 1902.** *Paris, bureaux de l'Année dominicaine*, 1902. In-8, 47 p. [8° Ln^{27}. 49153

887. — **Haussonville** (comte d'). — **L'Éloquence de Lacordaire.** In : *Annales politiques et littéraires*, XXXVIII, janvier-juin 1902, p. 316-317. [Fol. Lc^{2}. 4214

888. — **Sergines.** — [**Souvenirs sur l'enfance de Lacordaire**] dans les *Échos de Paris* des *Annales politiques et littéraires*, XXXVIII, janvier-juin 1902, p. 310-311. [Fol. Lc². 4214

889. — **Fourcaud.** — **Lacordaire.** In : *Gaulois*, 6 mai 1902. [Gr. fol. Lc². 3139

890. — **Lieven.** — **Le P. Lacordaire.** In : *Les Conférences*, 1er novembre 1902, 2e année, nº 45, p. 337-348. [4º Z. 1459

891. — **Orsenigo** (Cesare sac.). — **Il padre E. D. Lacordaire : commemorazione nel centenario della sua nascita, letta il giorno 12 maggio 1902 all' Associazione giovani studenti s. Stanislao in Milano.** *Milano, tip. S. Giuseppe*, 1902. In-8, 31 p.

892. — **Righi** (le P.). — **Lacordaire : conferenza letta il 5 luglio 1902, nel salone della società pio-letteraria di M. Immacolata** (in Venezia). *Venezia, tip. Patriarcale già Cordella*, 1902. In-8, 32 p.

893. — **Lacordaire herbach. Eeuwfeest zijner geboorte den 13n November 1902 te Leuven plechtig gevierd.** *Leuven, Ch. Peeters*, 1902. In-12 64 p.

(Discours de M. l'abbé Verdoodt, de Mlle Belpaire, du P. de Groot. Deux portraits datant de 1842 et de 1859.)

894. — **Frémont** (abbé C.), curé-doyen de Recey. — **Lacordaire à Recey.** — Extrait du *Bulletin d'histoire, de littérature et d'art religieux du diocèse de Dijon. Dijon, impr. de Pillu-Roland*, 1902. In-8, 20 p. [8º Ln²⁷. 48976

(Sa statue inaugurée dans l'église de Recey, le 29 septembre 1901.)

895. — **Le Centenaire du P. Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, XLI, 1902, p. 194-197 (2 gravures).
[8° Lc³. 112
(Lettre du provincial de France.)

896. — **Jay** (P.). — **Un moine libéral, Lacordaire.** In : *Le Salut public*, 13 mai 1902. [Fol. Lc¹¹. 598 (88)

897. — **Malarce** (A. de). — **Quelques souvenirs sur le Père Lacordaire.** In : *Revue hebdomadaire*, 11ᵉ année, t. VI, mai 1902, p. 515-527. [8° Z. 13581

898. — **Chapotin** (le P. M. D.). — **Le Centenaire du P. Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, XLI, 1902, p. 242-283, portrait. [8° Lc³. 112
(Compte rendu des fêtes ; extraits de journaux ; discours du P. Bourgeois ; poésies des PP. Mas et Lhermite.)

899. — **Lefranc** (Henry). — **Un moine libéral, Lacordaire.** In : *Revue bleue*, 4ᵉ série XVII, 1902, p. 577-581. [4° R. 16

900. — **Tavernier** (Eug.). — **Lacordaire.** In : *L'Univers et le Monde*, 26 avril 1902. [Fol. Lc². 1368

901. — **Veuillot** (François). — **L'Éloge du P. Lacordaire par Mgr Touchet.** In : *L'Univers et le Monde*, 14 mai 1902. [Fol. Lc². 1368

902. — **Delfour** (abbé). — **Lacordaire et Sainte-Beuve.** In : *Revue du clergé français*, XXXI, 1902, p. 169-180.
[D. 84139
(La part de L. à *Volupté*.)

903. — **Lacombe** (Hilaire de). — **Deux centenaires. Félix Dupanloup et Henri Lacordaire.** In : *Correspondant*, t. CCVII, nouvelle série CLXXI, 1902, p. 397-433.
[Z. 21417 (207)

904. — **Ingold** (le P.). — **Le P. Antonin Danzas,**

Frère Prêcheur. In : *Revue catholique d'Alsace*, nouvelle série, XXIe année 1902, p. 561-568, 643-652, 732-754, 841-847.

905. — **Coutel** (Alexandre). — **Une soirée à Lacordaire.** In : *L'Ame latine*, VII, 1902, p. 201-203. [8° Z. 15555

(Soirée littéraire à Toulouse, à l'occasion du centenaire.)

906. — **Théron de Montaugé** (Louis). — **Lacordaire à Toulouse.** In : *L'Ame latine*, VII, 1902, p. 220-229. [8° Z. 15555

907. — **Roser** (H.). — **J.-B.-Henri Lacordaire.** In : *Der alte Glaube*, 1902-1903, n° 49.

908. — **Delfour** (abbé). — **Lacordaire**, p. 149-170 de : *La Religion des contemporains*, 2e série. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1903. In-18, 345 p. [8° R. 13378

909. — **Semeria** (Giovanni). — **Il P. Lacordaire o un'anima di oratore cristiano al secolo XIX : lezione inaugurale alla scuola superiore di religione tenuta in S. Ambrogio a Genova il 20 novembre 1902.** *Roma, Società italiana cattolica di cultura*, 1903. In-8, 59 p.

910. — **Dumont** (Alexis). — **A propos du centenaire de Lacordaire.** In : *Revue générale*, LXXVII, 1903, p. 43-62. [8° Z. 12106

— Tiré à part. *Bruxelles, Oscar Schepens et Cie*, 1903. In-8, 24 p.

911. — **Vanel** (abbé J.-B.). — **Le Père Lacordaire,**

Mgr Affre et l'abbé Cattet. Une lettre inédite. In : *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, IV, 1903, p. 49. [8° Lc^{11}. 598 (164)

— Tiré à part. *Lyon, Emm. Vitte*, 1903. In-8, 13 p. [8° Ln^{27}. 49630

(Lettre de Mgr Affre à Mgr Cattet du 12 septembre 1838. — La critique attribuée à Cattet serait de P. Montagnier.)

912. — **C.** (Ed.). — **Le Père Lacordaire et l'ordre des avocats.** In : *Semaine relig. du dioc. de Dijon*, 1903, p. 79-80. [8° Lc^{11}. 315 (25)

913. — **Monteuuis** (Léon). — **Lacordaire et les chevaliers de Malte à l'Aventin.** In : *Revue de Lille*, XXII, nouvelle série VIII, 1903-1904, p. 1004-1018. [8° Z. 11962

— Tiré à part. *Arras, Sueur-Charruey*, 1904. In-8, 15 p. [8° Ln^{27}. 51282

914. — [**Gillet** (le P.), O. P.] — **L'Œuvre apologétique du P. Lacordaire.** In : *Annales dominicaines* (*Paris, Lethielleux*, in-8), I, 1904, p. 159-171. [8° H. 6941

(Article signé M. G.)

915. — **Baille** (Charles). — **Un prélat d'ancien régime au XIX^{e} siècle, sa famille et son groupe, le cardinal de Rohan-Chabot.** *Paris, Perrin et C^{ie}*, 1904. In-16, 491 p. [8° Ln^{27}. 51102

(Voir notamment p. 418 et suiv. sur le rôle de Rohan dans la condamnation de l'*Avenir*.)

916. — **Chambrier** (James de). — **La cour et la société du second Empire.** 2^{e} série. *Neuchatel, Delachaux et Niestlé*, 1904. In-16, 376 p. [8° Lb^{56}. 3459

(Lacordaire, p. 10-12.)

917. — **Folghera.** — **L'Apologétique de Lacordaire.** In : *Revue thomiste*, XII, 1904, p.77-89. [8° R. 12350
(Cf. n° 925.)

918. — **F.** (M.-A.). — **Couvents dominicains. La Quercia (Italie).** In : *Annales dominicaines*, I, 1904, p. 241-247. [8° H. 6941
(2 vues et fac-similé de l'acte de profession de Lacordaire.)

919. — **Louis.** — **Lacordaire éducateur, discours prononcé à la distribution des prix du petit séminaire de Paris (Saint-Nicolas-du-Chardonnet), le 27 juillet 1904.** *Paris, impr. Mersch*, 1904. In-8, 16 p. [8° Ln^{27}. 51100

920. — **Monteuuis** (Léon). — **Lacordaire à Saint-Clément.** In : *Revue de Lille*, XXIII, nouvelle série, X, 1904-1905, p. 276-280. [8° Z. 11962

— Tiré à part. *Paris, Sueur-Charruey*, 1905. In-8, 7 p. [8° Ln^{27}. 51473

921. — **Laurent ***.** — **L'Entrevue du curé d'Ars et du P. Lacordaire.** In : *Semaine relig. du diocèse de Lyon*, 12^{e} année, 1904-5, p. 528-532. [8° Lc^{11}. 598 (147)
(Article par un de ceux qui procurèrent l'entrevue. Il raconte qu'il avait assisté pour la première fois à une messe du P. L quand il était aumônier de la Visitation. Cite une lettre de Lacordaire « à l'un de nous » du 2 mars 1843, manifestant son désir de connaître le saint.)

922. — [**Body** (le P. Ignace), O. P.]. — **Une admirable amitié. Camille Rambaud et Louis Potton.** *Lyon, impr. Aug. Geneste*, 1905. In-8, 302 p., illustré. [8° Ln^{27}. 52066

923. — **Boutard** (abbé Charles). — **Lamennais, sa vie et ses doctrines.** *Paris, Perrin et C^{ie}*, 1905-1913. In-18, 391, VI-409, 485 p. [8° Ln^{27}. 51657

(C'est surtout au t. II qu'il est question des rapports de L. et de Lamennais. C'est le lieu de remarquer que la plupart des ouvrages qui parlent de Lamennais peuvent être consultés sur Lacordaire. Celui de l'abbé Boutard est l'un des plus considérables.)

924. — **Folghera** (J.-D.). — **L'Apologétique de Lacordaire.** *Paris, Bloud et C^ie^*, 1905. In-16, 64 p. (Science et Religion. Études pour le temps présent, n° 348.)
[8° R. 14946

(Cf. n° 849.)

925. — **Bézy** (abbé J.). — **Les conférences du P. H.-D. Lacordaire à Toulouse.** In : *Quinzaine*, LXXII, 1906, p. 328-354. [8° Z. 4099

— Tiré à part. *Paris, Sistac*, 1906. In-8, 31 p.
[D. 85925

(Réimprimé dans Bézy, *Henri-Dominique Lacordaire*, 1910, p. 77-109, n° 956.)

926. — **Longhaye** (le P. G.), S. J. — **Dix-neuvième siècle, esquisses littéraires et morales. 3^e^ période (1850-1900)** (*suite*). **La Comédie. Le Roman. Quatrième série. Auteurs catholiques (1830-1900). Montalembert. Veuillot. Lacordaire.** *Paris, V. Retaux*, 1906. In-12, 462 p. et 1 p. d'errata. [8° Z. 15320

(Lacordaire, p. 388-431.)

927. — **Frémont** (chanoine C.). — **Le Baptême de Lacordaire.** In : *Bulletin d'histoire, de littérature et d'art religieux du diocèse de Dijon*, t. XXIV, 1906, p. 85-100.
[8° Lc^21^. 87

— Tiré à part, *Dijon*, 1906. In-8, 18 p.

— Nouvelle édition. In : *Semaine relig. du dioc. de Dijon*, t. XLVII, 1911, p. 781-4, 821-4, 843-6, 865-71.
[8° Lc^11^. 315 (25)

928. — **Favre** (Julien). — **Lacordaire orateur, sa formation et la chronologie de ses œuvres.** *Paris, veuve Ch. Poussielgue*, 1906. In-8, XIX-599 p., portrait, fac-similé. [4° Θ. Frib.-S. ph. 2

(Contient une très précieuse bibliographie chronologique, dans laquelle se trouvent mentionnés notamment de nombreux articles de journaux.)

929. — **Nessel** (M.). — **P. Lacordaire.** In : *Monatsschrift für katholische Lehrerinnen*, 1906, p. 535-541, 602-607.

930. — **Souvestre** (Émile). — **Causeries littéraires sur le XIX^e siècle (1800-1850), ouvrage inédit publié par M^me A. Beau, née Souvestre.** *Paris, Henry Paulin et C^ie*, 1907. In-18, XI-479 p. [8° Z. 16984

(Lacordaire, p. 330-347.)

931. — **Buche** (Joseph). — **L'abbé Camille Rambaud, de Lyon.** *Lyon, Cumin et Masson*, 1907. In-8, XXII-332 p. [8° Ln^27. 52726

(Voir le ch. IV.)

932. — **Sangnier** (Marc). — **Aux sources de l'éloquence, lectures commentées.** *Paris, Bloud et C^ie*, 1908. In-8, 401 p. [8° X. 13339

(Lacordaire, p. 139-171.)

933. — **Boucher** (Henri). — **Souvenirs d'un Parisien pendant la seconde République (1830-1852).** *Paris, Perrin*, 1908. In-16, 471 p. [8° Lb^52. 102

(Sur la prédication de Lacordaire.)

934. — **Noble** (le P. Henri-Dominique), O. P. — **Le P. Lacordaire, apôtre et directeur des jeunes gens.** *Paris, P. Lethielleux* (1908). In-16, 367 p. portraits. [D. 86523

(Suivi d'une « brève notice sur le P. Lacordaire » et d'un « pèlerinage à Sorèze » en 1907.)

935. — **Souillard** (le P. A.). — **Comment il est parlé du P. Lacordaire dans un livre récent sur Lamennais.** In : *Année dominicaine*, 1908, p. 408-420, 499-512. [8° Lc³. 112

(Abbé Ch. Boutard. Lamennais, sa vie et ses doctrines.)

936. — **Calippe** (Ch.). — **L'apologétique sociale de Lacordaire.** In : *Chronique du Sud-Est*, 29 février 1908. [4° Lc¹¹. 598 (159)

937. — **Mgr Besson et le P. Lacordaire.** In : *Semaine relig. du dioc. de Dijon*, 1908, p. 27-30. [8° Lc¹¹. 315 (25)

(Lettres de Mgr Besson à Villard, 19 juin 1878.)

938. — **Cauvière** (Jules). — **Souvenirs sur Lacordaire à propos d'un livre récent.** In : *Revue de l'Institut catholique de Paris*, XIII, 1908, p. 223-228. [8° Z. 4535

— Tiré à part. *Paris, veuve Charles Poussielgue*, s. d. In-8, 8 p.

(A propos de *Lacordaire orateur*, par J. Favre. Souvenirs, entre autres, du chanoine Connelly et de l'abbé Barnave.)

939. — **Bézy** (J.). — **Lacordaire académicien à Toulouse et à Paris (1854 et 1861).** In : *Revue de l'Institut catholique de Paris*, XIII, 1908, p. 400-418 et XIV, 1909, p. 63-84. [8° Z. 4535

(Reproduit dans Bézy, *Henri-Dominique Lacordaire*, 1910, p. 113-156, n° 956.)

940. — **Lacordaire** (Jan Chrzciciel). In : *Wielka encyklopedia powszechna*. T. XLI (*Warszawa, druk. Gazety handlowej*, 1908. In-4), p. 813. [4° Z. 2091

941. — **Harispe** (Pierre). — **Lamennais et Gerbet, édition ornée de 4 portraits hors texte et contenant des lettres inédites de Lamennais et de Lacordaire.** T. I. *Paris, Société d'édition française et étrangère*, 1909. In-12, 351 p. [8° Ln^{27}. 54102

(Lettres de Lacordaire à l'abbé David.)

942. — **Bézy** (abbé J.). — **Lacordaire et la maison des Carmes.** In : *Revue de l'Institut catholique*, XIV, 1909, p. 225-236 et 461-473. [8° Z. 4535

(Réimprimé dans Bézy, *Henri-Dominique Lacordaire*, 1910, p 49-73, n° 956.)

943. — **Jansen** (E. J. B.), O. P. — **Lacordaire.** *Brugge, Desclée, de Brouwer en C^{ie}* (1909-1911). In-8. T. I, 536 p. ; t. II, 708 p., nombreuses illustrations.

(J'ignore si le t. III, annoncé, a paru.)

944. — **Salembier** (L.). — **Henri-Dominique Lacordaire. Conférence faite aux jeunes filles qui suivent les cours de l'Université catholique de Lille, 1900-1901.** Edition de la *Femme contemporaine. Besançon, impr. catholique de l'Est.* 1909. In-8, 22 p. [8° Ln^{27}. 55436

945. — **Berthier** (le P. J.), O. P. — **Les artistes chrétiens et le P. Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, 1909, p. 385-394. [8° Lc^{3}. 112

946. — **Noble** (le P. H. D.). — **Le Père Lacordaire à Metz (1837-1838).** In : *Année dominicaine*, 1909, p. 486-496 (figure). [8° Lc^{3}. 112

947. — **Moucheron** (Mgr de). — **Le Clergé à l'Académie.** *Paris, Perrin*, 1909. In-12, 383 p. [8° Ln^{4}. 122

(Lacordaire, p. 350-357.)

948. — **Delatte** (Dom). — **Dom Guéranger, abbé de**

Solesmes. *Paris, Plon-Nourrit et C^ie^*, 1909. 2 vol. in-8. [8° Ln^27^. 54240

949. — **Weill** (Georges). — **Histoire du catholicisme libéral en France, 1828-1908.** *Paris, F. Alcan*, 1909. In-16, 312 p. [8° Ld^3^. 517

950. — **Œuvres du P. H.-D. Lacordaire, des Frères prêcheurs, membre de l'Académie française. Notice sur le P. Lacordaire.** *Paris, veuve Poussielgue*, 1909. In-18, LXXI p. [D. 84931

951. — **Dino** (duchesse de). — **Chronique de 1831 à 1862.** *Paris, Plon-Nourrit et C^ie^*, 1909-1910. 4 vol. in-8. [8° La^39^. 40

(Voir à la table du t. IV. Il y a notamment une appréciation du fameux discours sur la vocation de la nation française et des renseignements sur l'élection de L. à l'Académie.)

952. — **Delpech** (Léon). — **Lacordaire à Muret.** In : *Revue de Comminges*, t. XXIV, 1909, p. 122. [8° Lc^19^. 5 (12)

953. — **Ambès** (baron d'), pseudonyme. — **Mémoires inédits sur Napoléon III.** *Paris, Société des publications littéraires illustrées* (1910). 2 vol. in-8. [8° Lb^56^. 3489

(T. II, p. 761-2. Sur la réception de L. à l'Académie.)

954. — **Deux lettres [du P. Chocarne] à Victor Cousin sur la mort de Lacordaire (7 nov. 1861, Sorèze ; 22 déc. 1861, Saint-Maximin).** *Documents d'histoire*, fasc. I, mars 1910, p. 159-160. [8° Lc^2^. 6392

(Publiées par P. Bonnefon.)

955. — **Bézy** (J.). — **Henri-Dominique Lacordaire, études biographiques et critiques, d'après des documents inédits, avec une préface d'Émile Faguet, de l'Académie**

française. *Paris, Bloud et Cie*, 1910. In-8, 217 p. et 1 f. d'errata, portrait et fac-similé. [D. 85925

(L'abbé L. et M. de Montalivet. — 3 lettres inédites de L. — L. et la maison des Carmes. Les conférences de L. à Toulouse L. académicien à Toulouse et à Paris. L initiateur intellectuel des élevés de Sorèze.)

956. — **Barbey d'Aurevilly** (Joseph). — **Joseph de Maistre, Blanc de Saint-Bonnet, Lacordaire, Gratry, Caro.** *Paris, Bloud*, 1910. In-16, 80 p. [8° R. 14946 (543)

(Science et religion. Chefs-d'œuvre de la littérature religieuse, 543.)

(Sur Sainte Madeleine et sur les conférences.)

957. — **Jacquin** (le P. M.), O. P. — **La Restauration de la province de France.** In : *Année dominicaine*, 1910, p. 9-26, fig. [8° Lc². 112

958. — **Scannell** (T. B.). — **Lacordaire (Jean-Baptiste-Henri-Dominique).** In : *The Catholic encyclopedia*, VIII, (New-York, R. Appleton, 1910. In-4), p. 733-735. [4° Z. 1924

959. — **Testis.** — **Un souvenir.** In : *Année dominicaine*, 1910, p. 27-33. [8° Lc³. 112

(Mlle Ferrière et Lacordaire)

960. — **Noble** (le P. H. D.). — **Les portraits du P. Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, 1910, p. 34-54, illustré. [8° Lc³. 112

961. — **Mandonnet** (le P.). — **Quelques lignes inédites du P. Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, 1910, p. 55-58. [8° Lc³. 112

(Extrait d'une lettre d'Oullins, 12 août 1859.)

962. — **Perdrau** (abbé). — **Souvenirs d'un prêtre.** *Paris, Blond*, 1910. In-16, XVI-216 p. [8° Ln²⁷. 94488

(P. 26 28 sur les conférences.)

963. — **Hulst** (Mgr d'). — **Allocution prononcée à l'église des Carmes, le 21 novembre 1881, pour le 20e anniversaire de la mort de Lacordaire.** In : *Nouveaux mélanges oratoires*, VIII (*Paris, J. de Gigord*, 1910. In-8, 479 p.), p. 463-466. [8° Z. 12104

964. — **Noble** (le P. H. D.). — **Le P. Lacordaire en chaire, d'après deux esquisses de Janmot.** In : *Année dominicaine*, 1910, p. 581-588. [8° Lc³. 112

965. — **Daudet** (Ernest). — **Lacordaire.** In : *Revue française, politique et littéraire*, VIe année (1910-1911), t. I, p. 547-552. [Fol. Lc². 6240

966. — **Albalat** (Antoine). — **Les Grands catholiques par l'anecdote, le détail et l'image. Lacordaire.** *Lyon et Paris, Emmanuel Vitte*, 1911. In-16, 228 p., 21 grav. hors texte.

(En collaboration avec Paul Vulliaud. — « Nous avons seulement voulu dégager le côté vivant, la physionomie intime et privée de l'illustre dominicain. »)

967. — **Pauthe** (abbé L.). — **Études religieuses, historiques et littéraires. Lacordaire d'après des documents nouveaux, son œuvre, sa survie et son actualité.** *Paris, J. Gabalda*, 1911. In-8, XII-476 p. [8° Ln²⁷. 58016

(Préface par Étienne Lamy.)

968. — **Perdrau.** — **Souvenir d'un tertiaire sur le P. Lacordaire.** In : *La Milice de Jésus-Christ*, nouvelle série, 1re année, n° 1, 1911, p. 40-41. [8° H. 7509

(Extrait de : *Au sortir du séminaire.* Cf. n° 811.)

969. — **Dubois** (Tony). — **Lacordaire à l'Académie.** In : *Correspondant*, CCXLV, nouvelle série CCIX, 1911, p. 863. [Z. 21417 (245)

970. — **Courteault** (Paul). — **Un prédicateur et un philosophe à Bordeaux en 1842.** In : *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 1911, p. 145-163. [8° Z. 4977

(Bersot et Lacordaire.)

971. — **Jacquin** (le P.). — **L'idée dominicaine d'après le P. Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, 1911, p. 300-309. [8° Lc³. 112

(Extrait de *Le Frère Prêcheur*, n° 984.)

972. — **Gounod** (Charles). — **Une lettre sur le P. Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, 1911, p. 319-320. [8° Lc³. 112

(D'après la *Gazette de France* du 6 juin 1911. Lettre à P. Dupont, Paris, 24 janvier, sans millésime.)

973. — **Le monastère de Prouille et le P. Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, 1911, p. 350-359. [8° Lc³. 112

974. — **Hémon** (F.). — **Bersot et ses amis.** *Paris, Hachette*, 1911. In-16, XII-356 p. [8° Ln²⁷. 54763

(Ch. IV, sur la controverse à Bordeaux entre B. et Lacordaire, p. 33-42.)

975. — **Guépin** (Dom Alphonse). — **Dom Guéranger et Mme Durand, souvenirs monastiques d'après la correspondance de l'abbé de Solesmes.** *Paris, Oudin*, 1911. In-8, 86 p. [8° Ln²⁷. 58032

(Voir p. 30.)

976. — **Sainte-Foi** (Charles). — **Souvenirs de jeunesse, 1828-1835. Lamennais et son école, le mouvement catholique en France et en Allemagne après la révolution de 1830, publiés avec une introduction et des notes par Camille Latreille.** *Paris, Perrin*, 1911. In-16, 454 p. [8° Ld³⁸. 83

(Notamment p. 210 et suiv.)

977. — **Sainte-Foi (Ch.). — Le Père Lacordaire jugé par un de ses contemporains.** In : *Année dominicaine*, 1911, p. 385-393. [8° Lc³. 112

(Extrait des *Souvenirs* publiés par Latreille.)

978. — **Calippe** (abbé Charles). — **L'Attitude sociale des catholiques français au XIXe siècle.** T. II (*Paris, Blond*, 1911. In-12, x-302 p.), p. 1-16 [8° Ld³. 526

979. — **Noble** (le P. H. D.). — **Le cinquantième anniversaire de la mort du P. Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, 1911, p. 484-485. [8° Lc³. 112

980. — **Schwalm** (le P.). — **Sur la tombe du Père Lacordaire.** In : *Année dominicaine*, 1911, p. 486. [8° Lc³. 112

981. — **Le Père Lacordaire et la mort de Requédat.** In : *Année dominicaine*, 1911, p. 488-496, illustré. [8° Lc³. 112

(Lettre de L. au père de Requédat.)

982. — **Eisenmenger** (le P. J.). — **Le P. Lacordaire et le comte de Falloux.** In : *Année dominicaine*, 1911, p. 497-514. [8° Lc³. 112

983. — **Jacquin** (le P. M.), O. P. — **Le Frère prêcheur autrefois et aujourd'hui.** *Paris, P. Lethielleux*, 1911. In-16, xi-312 p. [8° H. 7229

984. — **Arles** (Henri d'). — **Lacordaire, l'orateur et le moine.** *Manchester* (*New Hampshire*), *l'auteur*, 1911. In-8, 54 p.

— 2e édition en 1912. In-8, 105 p.

985. — **Vauthier** (G.). — **Bersot et la neutralité scolaire**

en 1841-1842. In : *Revue internationale de l'enseignement*, LXII, 1911, p. 416-426. [8° R. 4104

986. — **Courteault** (Paul). — **Un nouveau document sur l'incident Bersot-Lacordaire.** In : *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 1911, p. 300. [8° Z. 4977

(A propos de l'article de Vauthier dans la *Revue internationale de l'enseignement*.)

987. — **Deux lettres à Victor Cousin sur la mort de Lacordaire.** In : *Documents d'histoire*, 1911, p. 159-169. [8° Lc². 6392

(Du P. Chocarne à V. Cousin, 7 nov. et 22 décembre 1861. — Publiées par P. Bonnefon.)

988. — **Notes et souvenirs. Le cinquantenaire de la province dominicaine de Sainte-Rose en Belgique.** *Bruxelles* (1911). In-8, 135 p., illustré.

989. — **Le Cinquantenaire du P. Lacordaire à Dijon.** In : *Année dominicaine*, 1912, p. 115-136, 151-163.

990. — **Cinquantenaire de Lacordaire, 1861-1911. Conférences faites à Dijon. Lacordaire et la Bourgogne** [par Olivier Langeron]. **Lacordaire éducateur** [par le P. Noble]. **Lacordaire interprète et inspirateur de son temps** [par J. Brunhes]. **Lacordaire restaurateur en France de l'ordre de Saint-Dominique** [par le R. P. Moreau]. **La sainteté dans Lacordaire** [par Mgr l'évêque de Dijon]. *Dijon, Roux Marchet*, 1912. In-8, 191 p., portrait, planche. [8° Ln²⁷. 58243

991. — **Gondal** (J.-L.). — **Parlons ainsi de la voix et du geste.** *Paris, J. de Gigord*, 1912. In-8, 546 p.

P. 507. Je ne change pas, 29e conférence; p. 509. Le seul éternel-

lement aimé, 39e conférence, dans le chapitre : *Pour s'animer comme il convient.*)

992. — **Sicard** (M. M.), O. P. — **Les trois dernières années du P. Lacordaire au service de sainte Marie-Madeleine.** In : *Revue du monde ancien et nouveau*, LXXXIX, 1912, p. 289-321. [Z. 23121 (189)

993. — **Cuvillier-Fleury** (Alfred-Auguste). — **Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury, t. III.** *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, 1912. In-8, XLI-487 p. [8° La39. 41

(Sur la candidature de Lacordaire à l'Académie, lettres du 12 janvier 1860, du 22 janvier 1860, du 2 février 1860 ; sur la réception de Lacordaire qui « a été presque moins catholique que M. Guizot », lettre du 25 janvier 1861 ; sur la réception de L. par l'empereur, lettre du 8 avril 1861.)

994. — **Godet** (abbé F.). — **Notice biographique.** 1912. Voir n° 388.

995. — **Du Boys** (Netty). — **Souvenirs de Lacombe.** *Paris, P. Téqui*, 1912. In-16, XVIII-330 p. [8° Lk7. 40108

(Sur L., notamment p. 8-11, 136-138.)

996. — **Elkan.** — **Lacordaire** (Jean-Baptiste), in **Gunkel et Scheel,** *Die Religion in Geschichte und Gegenwart*, t. III, 1912, col. 1916-1917. [4° H. 331

997. — **Debroux** (chanoine). — **A propos de Lacordaire.** *Lierre, impr. J. Van In et Cie*, 1912. In-8, 14 p.

998. — **Oderich.** — **Lacordaire als Jugendapostel.** In : *Monatsblätter für den katholischen Unterricht*, 1912, p. 14-21.

999. — **Revue Lacordaire, organe et annexe de l'édition des Œuvres de Lacordaire, publiée par les Domi-**

nicains de la province de France. *Paris, impr. Lethielleux.* In-8.

(1er nº. janvier 1913. — Destinée à publier: 1° des lettres inédites qu'« il y aurait intérêt à faire connaître avant leur insertion définitive ; 2° les textes, notes ou analyses de discours inedits, que « pour se conformer au désir du P. L. », on exclura de l'édition nouvellet ; 3° des documents contemporains ; 4° des articles spéciaux et originaux ; 5° les matériaux d'une bibliographie. — Quelques articles tirés à part sont signalés ci-dessous.)

1000. — **Du Bled** (Victor). — **La société française du XVIe au XXe siècle.** IXe série, XVIIIe et XIXe siècle. *Paris, Perrin,* 1913. In-18, 291 p. [8° Li². 142

(P. 157 et suiv. Élection à l'Académie de Lacordaire.)

1001. — **Riché** (J.). — **Les Grands hommes de l'Église au XIXe siècle. XV. Un modèle de vie sacerdotale. L'abbé H. Perreyve. Préface de S. G. Mgr Gibier.** *Paris, Librairie des Saints-Pères* (s. d.). In-12, 174 p. [8° H. 6579

1002. — **Hermitte** (Charles L'). — **Un grand homme [Lacordaire].** In : *Revue du Cercle Lacordaire,* nº 11, janvier 1913. [8° Z. 20167

1003. — **Benso** (Luisa Giulio). — **Enrico Lacordaire e i suoi tempi.** In : *Rassegna nazionale,* CXCIII, 1913, 1er et 16 juillet, 1er et 16 août, 1er et 16 septembre 1913.

— Tiré à part. *Firenze, Ufficio della* « Rassegna nazionale », 1914. In-8, 187 p.

1004. — **Apponyi** (Rodolphe). — **Vingt-cinq ans à Paris (1826-1850). Journal.** T. II (1831-1834). *Paris, Plon-Nourrit et Cie,* 1913. In-8, 527 p. [8° M. 16451.

(P. 407. Sur les prédications de L. à Stanislas.)

1005. — **Lacordaire à la Sorbonne.** In : *Journal des débats*, 20 octobre 1913. — Cf. 23 octobre.

[Gr. fol. Lc². 147

(D'après la *Revue Lacordaire.*)

1006. — **Horme** (baron de l'). — **La famille du R. P. Lacordaire.** *Langres, impr. champenoise*, 1913. In-8, 37 p., 2 pl. d'armoiries, portrait, tableau généalogique.

[8° Lm³. 3571

(Étude généalogique fort complète. Le portrait est celui de Philippe-Louis, arrière-cousin du dominicain (1726-1804), qui fut premier capitaine de l'École militaire.)

1007. — **Rastoul** (Amand). — **Histoire de la démocratie catholique en France,** 1789-1903. *Paris, Bloud et Cie*, 1913. In-16, 312 p.

1008. — **Sabatier** (Maurice). — **Mes souvenirs. Le P. Lacordaire à Sorèze.** — *Toulouse, Privat*, 1913. In-8.

1009. — **Haussonville** (D'). — **Lacordaire, translated by A. W. Evan.** *London, Herbert and Daniel*, 1913. In-8, 304 p.

1010. — **Marcel** (chanoine). — **Le Père Lacordaire à Langres d'après une relation inédite.** *Langres, impr. L. Martin-Berret*, 1914. In-8, 32 p.

1011. — **Noble** (le P. Henri-Dominique), O. P. — **La vocation dominicaine du P. Lacordaire.** *Paris, P. Lethielleux*, 1914. In-8, VII-203 p.

(Extrait de la *Revue Lacordaire*, n° 1000.)

1012. — **Gazin Gossel** (J.). — **Lacordaire et le carême de 1835.** In : *Semaine littéraire*, III, 1914, p. 246-249.

(D'après Mrs Trollope et lady Brew.... O' Cl.... Z, nos 415 et 426.)

1013. — **Gazin Gossel** (J.). — **Lacordaire et Barbey d'Aurevilly.** In : *Semaine littéraire*, III, 1914, p. 488-490.

1014. — **Lacordaire** (Juan Bautista Enrique Domingo), In : *Enciclopedia universal ilustrada*, XXIX (Barcelona, hijos de J. Espasa (1915. In-4), p. 135-139.
[4° Z. 1798.

1015. — **Cogliandolo** (Giuseppe). — **Lacordaire oratore.** *Messina, G. Principalo*, 1915. In-8, VIII-257 p.
[8° Ln^{97}. 59316

1016. — **Maurlac** (abbé M.-J.). — **Lacordaire et Bersot.** In : *Revue du clergé français*, t. LXXXV, 1916, p. 289-305. [D. 84139

1017. — **Tauzin** (H.). — **De la possibilité du miracle.** In : *Revue du clergé français*, t. LXXXVII, 1916, p. 507-509. [D. 84139.
(Publie une lettre de Lacordaire à Paul Belin. Flavigny, 28 février 1853.)

1018. — **Guillemant** (Charles). — **Pierre-Louis Parisis.** *Paris, J. Gabalda*, 1916-1917. 2 vol. in-8.
[8° Ln^{27}. 59299

1019. — **Mourret** (abbé Fernand). — **Le Mouvement catholique en France, de 1830 à 1850.** *Paris, Bloud et Gay*, 1917. In-16, 272 p., planches. [8° Ld^{3}. 559

1060. — **Olivier** (Léopold). — **Promenades spiritualistes. Au pays natal de Lacordaire : les lieux et la famille ; souvenirs de sa petite enfance.** *Paris*, « *La Démocratie* », 1922. In-16, 27 p.
(Excursion à Voulaines et à Recey en 1919. — Vendu au profit de la souscription pour l'érection d'une statue de L. à Recey.)

1021. — **Baussan** (Charles). — **La littérature française au XIX^{e} siècle. Lacordaire.** In : *La Croix*, 9-10 et 16-17 avril 1922. [Fol. Lc^{2}. 4263

TABLES DES MORCEAUX CHOISIS

I. — TABLE DES CHAPITRES

I. Raisonnement et rationalisme 1
II. Ignorance de la science 3
III. Science et foi 9
IV. Foi 15
V. Génération de la foi 22
VI. L'Incompréhensible 29
VII. *Credo quia absurdum* 33
VIII. Innéité du christianisme 38
IX. Supériorité du christianisme. 41
X. Universalité du catholicisme. 46
XI. Immutabilité de la doctrine catholique 49
XII. Gratuité de l'amour de Dieu 55
XIII. La Création œuvre de la Bonté. 58
XIV. La Providence. 62
XV. La Prédestination 66
XVI. Le Petit nombre des élus 70
XVII. L'Eternité des peines et la Bonté divine . . . 74
XVIII. Le Mal et la Mort. 79
XIX. Balance du bien et du mal 83
XX. Jésus-Christ. 89
XXI. Caractère de Jésus 90
XXII. Jésus sur la Croix 100
XXIII. Marie-Madeleine au tombeau 103
XXIV. Le Christianisme et le monde 108
XXV. Durée du christianisme en dépit des attaques. . 109
XXVI. L'Eglise 111
XXVII. L'Eglise libératrice de l'esprit humain 115
XXVIII. Lutte du monde contre l'Eglise. 119
XXIX. Fécondité des ressources de l'Eglise 122
XXX. Unité et hiérarchie de l'Eglise 123
XXXI. L'Unité 125
XXXII. Force de l'Unité 128
XXXIII. Le Pape 130

XXXIV. Infaillibilité. 135
XXXV. L'Autorité du genre humain et celle de l'Eglise. 140
XXXVI. Rome et les gouvernements 144
XXXVII. Italie et Papauté 145
XXXVIII. Le prêtre 152
XXXIX. Chasteté sacerdotale. 154
XL. Chasteté religieuse, son utilité pour la société . 157
XLI. Nécessité et liberté des ordres religieux . . . 158
XLII. Sainteté des ordres religieux. 163
XLIII. Vœux 165
XLIV. Difficulté de se faire religieux 168
XLV. Injustice de la proscription des ordres religieux. 170
XLVI. Liberté chrétienne 172
XLVII. Apostolat de la parole 177
XLVIII. La parole et l'éloquence 179
XLIX. Théologie 185
L. L'Ecriture sainte 190
LI. La lecture de l'Evangile 194
LII. Multiplicité des évangiles. 198
LIII. La religion est une vertu. 200
LIV. La vie. 203
LV. La vie au point de vue chrétien. 206
LVI. La vie chrétienne. 207
LVII. Jésus-Christ est notre maître. 210
LVIII. Le devoir et le sacrifice 214
XLIX. La vertu 219
LX. L'honneur 220
LXI. Le caractère. 221
LXII. Le mépris de la mort. 223
LXIII. Orgueil et humilité 226
LXIV. Abdication de l'esprit propre. 229
LXV. Mortification 241
LXVI. Sanctification 242
LXVII. Vie intime 245
LXVIII. Sainteté 247
LXIX. L'amour 252
LXX. Réalité de l'amour et du dévouement 257
LXXI. Amour de Dieu 263
LXXII. Même sujet 268
LXXIII. Union de l'âme et de Dieu 272
LXXIV. L'amitié 279
LXXV. La pureté 284
LXXVI. Le mariage. 286
LXXVII. La famille 288
LXXVIII. La femme 292

LXXIX. Rôle éducateur de la femme. 294
LXXX. L'éducation 298
LXXXI. L'homme est un être enseigné 299
LXXXII. Le maître 303
LXXXIII. Succès et mérite 308
LXXXIV. Etudes classiques. 310
LXXXV. La philosophie. 314
LXXXVI. Liberté de l'enseignement. 318
LXXXVII. Société et égoïsme 326
LXXXVIII. La propriété 330
LXXXIX. Heureux les pauvres 333
XC. Le pauvre 335
XCI. L'association 336
XCII. L'Etat. 338
XCIII. Gouvernement. 338
XCIV. Droit chrétien 341
XCV. Droits et devoirs 345
XCVI. La guerre 347
XCVII. Le repos du dimanche 350
XCVIII. Le peuple et l'incrédulité 351
XCIX. La société moderne 353
C. Démocratie américaine et européenne 355
CI. La Révolution.. 359
CII. Socialisme 361
CIII. La Publicité. 365
CIV. La Liberté de la presse. 367
CV. La Tolérance 372
CVI. Liberté des cultes 375
CVII. L'Eglise et la liberté 378
CVIII Amour de l'Eglise et amour de la Patrie . . . 380
CIX. Des candidatures du clergé 382
CX. La Guerre entre la foi et la raison 384
CXI. L'Eglise en France en 1842 385

II. — TABLE CHRONOLOGIQUE DES ŒUVRES DE LACORDAIRE AUXQUELLES SONT EMPRUNTÉS LES DIVERS MORCEAUX DE CE RECUEIL.

1830. Avenir, 318.
1831. Avenir, 367, 375.
1834. Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais, 125, 140.
1835. Conférences de Notre-Dame : 1re, 299; — 2e, 123; — 3e, 135; — 6e, 1, 172; — 7e, 370.
1836. Conférences de Notre-Dame : 9e, 152; — 10e, 351; — 11e, 38; — 12e, 9; — 13e, 22.

1838. Lettre sur le Saint-Siège, 125, 128, 130, 144, 386.
1839. Mémoire pour la restauration en France de l'ordre des Frères prêcheurs, 158, 163, 165, 168, 170.
1841. Vie de saint Dominique, 122, 206, 347.
1843. Conférences de Notre-Dame : 19e, 3.
1844 Conférences de Notre-Dame : 21e, 226; — 22e, 154; — 23e, 157; — 26e, 200; — 28e, 33, 119, 247.
1844 Eloge de Mgr de Forbin-Janson, 177, 353.
1845. Conférences de Notre-Dame : 29e, 49; — 31e, 46; — 32e, 341, 345, 350; — 33e, 333, 361; — 34e, 294; — 36e, 336.
1846. Conférences de Notre-Dame : 37e, 90, 247; — 39e, 229; — 40e, 351; — 43e, 198; — 44e, 378.
1848. Ère nouvelle, 382.
1848. Conférences de Notre-Dame : 47e, 58; — 50e, 252, 257; — 51e, 288, 326.
1849. Conférences de Notre-Dame : 53e, 365; — 54e, 41; — 55e, 268; — 56e, 179; — 57e, 29; — 58e, 15.
1850. Conférences de Notre-Dame : 60e, 272; — 61e, 214; — 64e, 298.
1851. Conférences de Notre-Dame : 67e, 62, 338; — 68e, 55, 66; — 69e, 284, 286; — 70e, 109; — 71e, 70, 79, 83, 292, 335; — 72e, 74.
1852. Discours pour la translation du chef de saint Thomas d'Aquin, 185.
1853. Panégyrique du Bienheureux Fourier, 241.
1854. Discours sur la loi de l'histoire, 359.
1854. Conférences de Toulouse : 1re, 203; — 2e, 242; — 3e, 219, 223, 310; — 5e, 263; — 6e, 220.
1856. Discours à l'Ecole de Sorèze, 303, 308.
1858. Discours sur le droit et le devoir de la propriété, 330.
1858. Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne : 1re lettre, 89, 207, 210, 221; — 2e lettre, 190, 194; — 3e lettre, 111.
1859. Discours sur les études philosophiques, 314.
1860. De la liberté de l'Italie et de l'Eglise, 145; — Lettres à un jeune homme, 380.
1860. Sainte Marie-Madeleine, 100, 103, 279.
1861. Discours de réception à l'Académie, 355.
1861. Testament, 108, 395.

III. — TABLE ALPHABÉTIQUE

Abailard, 316.
Abbaye-aux-Bois, 378 n.
Abel, 160, 374.
Abraham, 20.
Actes des apôtres, 196.
Adoration, 238.
Affre (Mgr), 395.
Afrique, 373, 378.
Alexandre le Grand, 3, 18, 238.
Alighieri, voir Dante.
Allemagne, 387. — Impossibilité pour elle d'atteindre l'unité numérique, 151. — La Prusse tend à constituer son unité, 386.
Ame, 11-13. — Son union avec Dieu, 272 et s.
Américain (Esprit), 356.
Amitié, 279 et s.
Amour, 252 et s. — Sa réalité, 257 et s. — Amour et besoin d'être aimé, 75. — Difficultés que nous avons à être aimés, 234 et s. — Amour, mobile des actions humaines, 59. —

Sa relation avec la foi, 27-28. — Différence entre celui de l'homme et celui de Dieu, 56. — Amour conjugal, 280. — Amour filial, 279. — Amour de Dieu, 263 et s., 268 et s.; sa gratuité, 55; c'est l'aboutissement du christianisme, 29; il fait le fond de l'Eglise, 112; il est la sainteté, 248.
Angleterre, 47, 387. — Intolérance, 373.
Anselme (S.), 36, 316.
Antiochus, 372.
Antoine (S.), 155.
Apostolat de la parole, 177.
Apôtres, 196. — Voir Actes des apôtres.
Aristote, 2, 187.
Association, 336.
Attila, 360.
Augures, 32.
Auguste, 43.
Augustin (S.), 17, 34 n-1, 36, 111, 316, 373.
Autriche, 386.
Avenir (L'), 396.
Axiomes, 13, 26.

Babel, 386.
Babylone, 347.
Bayle, 316.
Beauté, 280. — Beauté du Christ, 266.
Belgique, 389.
Bien (Balance du) et du Mal, 83.
Birmingham, 352.
Bizarrerie, 249.
Bonald, 317.
Bonaparte, voir Napoléon.
Bonaventure (S.), 36.
Bonheur (Vocation de l'homme au), 260.
Bonté, 60. — Bonté divine et éternité des peines, 74.
Bossuet, 194, 316, 369; cité, 60, 305.
Bouddhisme, 188.
Bourbons, 387.
Bourgeoisie, 383.
Broglie, 318.
Broussais, 11 n.
Bruyère (La), cité, 76.
Buchez, 393 n.

Caïn, 260, 374.
Candidatures du clergé, 382 et s.
Cantique des Cantiques, 193
Capitole, 133, 218, 239.
Caractère, 221 et s. — Son abaissement engendre la servitude, 183.
Carthage, 218.
Catacombes, 225.
Catholicisme : son universalité, 46; — immutabilité de sa doctrine, 49.
Celse, 316.
Censure, 369.
César (Jules), 91, 238.
Charité, 260-1.
Charlemagne, 238, 313, 373.
Charles IX, 376.
Charles X, 387.
Chartreux, 52 n.
Chasteté, 216, 218. — Chasteté religieuse, son utilité sociale, 157, 166. — Chasteté sacerdotale, 154.
Chateaubriand, 317. — Cité, 326.
Chéronée, 259.
Chevalerie, 303, 348.
Chimie, 7.
Christianisme : son innéité, 38; — sa naissance, 53; — sa durée en dépit des attaques, 109; — il possède seul une théologie, 189; — aboutit à l'amour de Dieu, 29; — a ouvert des voies nouvelles, 225; — a adouci les lumières, 83; — sa supériorité sur les autres cultes, 41; — son prosélytisme, 209. — Le christianisme et le monde, 108.
Christophe (S.), 200.
Cicéron, 316. — Cité, 32.
Citoyen, 312.
Classiques. Voir Études classiques.
Clergé (Candidatures du), 382 et s.
Clotilde (Sainte), 54.
Clovis, 54, 313.

Cologne (Affaire de l'archevêque de), 349.
Colomb (Christophe), 46.
Communautés religieuses, voir Ordres religieux.
Concile, 37.
Confucius, 359.
Connaissance, ses qualités, 3.
Constance, 51.
Constantin, 54.
Constantinople, 386.
Corneille (Pierre), comparé à Racine, 93. — Cité, 91, 93.
Corps, 11.
Corruption, l'arme la plus dangereuse contre l'Eglise, 123.
Couvents (Anciens), 159.
Création, 8; — œuvre de la Bonté, 58.
Credo quia absurdum, 34.
Crétin, 61.
Croix : centre de lumière, d'amour et de vie, 100; — sceptre du pauvre, 173; — symbole présent et futur du christianisme, 164; — son héritage demeuré à l'Eglise catholique, 120.
Cultes (Liberté des), 375.
Cyrus, 347.

Dante, cité, 78.
Danton, 360.
David, 87, 313.
Démocratie américaine et européenne, 355.
Démosthènes, 259.
Dépendance, 327-8.
Dépouillement volontaire : Dieu y a mis la force de son Eglise, 122.
Descartes, 316.
Devoir, 214, 345. — Mobile des actions humaines, 58. — Il ne se confond pas avec l'intérêt, 214-5; — mais est la force généreuse de la justice, 329, 346,
Dévouement, 254, 257 et suiv.
Dieu : souveraine unité, 128. — Sa bonté et l'éternité des peines, 74. — Il est dans l'histoire, 65. — Union de l'âme avec lui, 272 et s ; — Vertu qu'exige cette union, 201.
Dimanche (Repos du), 350.
Dioclétien, 379.
Domaine temporel, 145, 151.
Don gratuit, 55.
Donatistes, 373.
Dot, 287.
Doute de la science, 34.
Droit : face égoïste de la justice, 329, 346. — Droit et devoirs, 345 et s. — Droit des peuples, 354. — Droit chrétien, 341. — Droit commun, pourquoi refusé au catholicisme, 120.
Droste zu Vischering (Clément-Auguste, baron). Voir Cologne.
Duel, 88.

Ecriture sainte, 190. — Citations de l'Ecriture sainte : Genèse, I. 2, 114; I, 3, 178; I, 28, 290; II, 18. 292; II. 23-24, 289. 290; III, 19, 33. — Deutéronome, VI, 5, 167; XXIX. 15 et 19, 80. — I Rois, IX, 18, 278; X, 7, 278; — Job, VII, 17-18. — Psaumes, VIII, 5, 63; XXXVI, 34, 65; XLI, 269. — Cantique des Cantiques, VIII, 6, 255. — Isaïe, IV, 3, 244; VI, 3, 347; XXVI, 2. 48; XL, 4, 48; LX, 73; LXII, 10, 48. — Daniel, XIV, 25, 92. — Zacharie, IX, 9, 48. — Evangile selon S. Mathieu, V, 3, 92. 185. 333; VII, 13-14, 72; IX, 12, 94; IX, 13, 114; XI, 25, 335; XIII, 38, 100; XVI, 18, 124-5; XX, 5, 48; XX, 13 et s., 70; XXII, 12 et s , 71; XXII, 21, 97; XXIII, 8, 305; XXIII, 10, 212; XXIV, 34-35, 373; XXIII, 37, 94; XXIV, 40-41, 393; XXV, 40. 94; XXVII, 40, 101; XXVIII, 20, 136. — Ev. selon S. Marc, I, 22, 140; XVI, 9, 104; XVI, 15, 343. — Ev. selon S. Luc, I, 28, 294; II, 32, 102; IV, 18, 301; VII, 47. 274 et 294; XII, 6-7, 65; XV, 7, 103; XIX, 5, 94; XIX, 55, 98; XXII, 26, 167; XXIII, 34, 94. — Ev. selon S. Jean,

I, 5 36 : I, 9, 39 ; I, 14, 210 ; VIII, 7, 94 ; X, 18, 241 ; XII, 32, 73 ; XIV, 6, 98 ; XVIII, 11, 96 ; XVIII, 37, 210 ; XX, 29, 17. — Epîtres de S Paul : aux Romains, I, 7, 245 ; III, 30, 20 ; IV, 11, 20 ; VIII, 35 et s., 265 ; IX, 11, 69, X ; 17, 24 ; Ire aux Corinthiens, I, 2, 245 ; I, 21, 248 ; I, 25, 108 ; III, 18, 34 ; VI, 20, 274 ; XIII, 2, 263 ; XV, 56, 81 ; — IIe aux Corinthiens, IV, 10, 242 ; IV, 17, 193 ; — aux Galates, II, 20 ; II, 28, 313 ; — aux Ephésiens, I, 1, 245 ; II, 2, 18 ; — aux Colossiens, I, 15 et s., 214 ; III, 5, 242 ; — Ire à Timothée, VI, 16, 284 ; — IIe à Timothée, II, 9, 178 ; III, 12, 372 ; — aux Hébreux, I, 2-3, 212 ; XI, 1, 10 ; XI, 6, 21 ; XII, 2, 210 — Epître de S. Jacques, II, 5, 335. — IIe épître de S. Pierre, I, 4, 243 ; I, 10, 69. — Apocalypse, III, 20, 275 ; IV, 8, 244

Education, 298. — Rôle de la femme, 294 et s.

Egalité, combattue par l'orgueil, 226 ; — loi suprême du démocrate européen, 357. — Egalité civile, objet de la Révolution, 361.

Eglise, 111. — Unité et hiérarchie, 123, 125 — Sa science, 191. — Son autorité comparée à celle du genre humain, 140. — Son infaillibilité, 135. — Libératrice de l'esprit humain, 115. — L'Eglise et la liberté, 378 et s. — Sa puissance n'est que l'exercice de la liberté humaine, 177. — Sa tolérance, 373-375. — Tout lui importe peu pourvu qu'elle parle, 178. — Fécondité de ses ressources, 121. — Lutte du monde contre elle, 119. — Elle grandit avec les siècles, 116. — Protégée par la chevalerie, 343. — Son amour n'est pas opposé à celui de la patrie, 380 et s.

Egoïsme, 258 et suiv. — Son caractère antisocial, 326 et suiv.

Election dans les ordres religieux, 166.

Elie, 89.

Elisabeth de Hongrie (Ste), 250.

Eloquence, 179.

Elus (Petit nombre des), 70.

Empire (L') et l'Italie, 146.

Empire d'Orient, 386.

Empire romain, sa décadence, 379.

Enfant, 298.

Enfer, 110.

Enseignement : L'homme est un être enseigné, 299. — Liberté de l'enseignement, 318. — N'est pas l'éducation, 299.

Epreuve : son but, 218.

Erreur : son charme est de nous laisser l'esprit propre, 233.

Esclave, 362.

Espagne, 387.

Esprit humain, son désir de connaître, 3. — Esprit propre, 229 et s. — Esprit européen opposé à l'américain, 356 et s.

Etat, 338. — Idolâtrie du démocrate européen pour l'Etat, 358.

Etendue : dévore l'unité, 46.

Eternité des peines, 74.

Etudes classiques, 310.

Eucharistie, 240, 270.

Européen (esprit), 356 et s.

Evangile : comment il se décompose, 29. — Multiplicité des évangiles, 196, 198. — Lecture de l'Evangile, 194. — Il fonde un droit nouveau et universel, 343. — Voir Ecriture sainte.

Evêque, 124.

Excentrique : mot mal fait, 248.

Extravagance : sens de ce mot, 248.

Famille, 288.

Femme, 291, 292 ; — son rôle éducateur, 294.

Flandres, 352.

Foi : son objet, 19 ; — sa génération, 22 et s. ; — son mé-

lange à toute science, 10; — son incompatibilité avec le vice, 43; — ses relations avec la liberté, 15 et s.; — sa guerre avec la raison, 384 et s.; — son extravagance, 33. — C'est un acte de volonté, 27.
Fondateurs d'empires et de doctrines, 93.
Fontaine (La), cité, 350.
Force, vertu qui fait les héros, 250, 311-2. — Jésus-Christ en éloigne ses disciples, 97. — Forces, 5.
France, 64; — pays monarchique, 386; — manque de caractère, 221; — a besoin du concours de toutes les lumières, 382; — sera un jour une terre de liberté, 375. — Communautés religieuses en F., 160. — L'Eglise en F. en 1842, 395.
François de Sales (S.), cité, 249.
François-Xavier (S.), 46.
Froideur pour Dieu : sa cause, 271.

Gama (Vasco de), 2, 6.
Genre humain, voir Humain.
Gibelins, 146.
Gloire, 225-6, 278-9. — Gloire de l'humilité, 229.
Goliath, 87.
Gorgas, 316.
Gouvernement, 338.
Grâce, 24, 175, 266, 275.
Grèce, 312.
Grégoire VII, 347.
Grégoire XVI, 398
Grégoire (Henri), évêque de Blois : ses obsèques, 375 et s.
Guelfes, 146.
Guerre, 347, 384 et s.

Habacuc, 92.
Habileté, inconnue à Jésus-Christ, 98.
Hercule, 318.
Héros, 333.
Histoire : chargée de la promulgation des jugements de Dieu sur l'orgueil de l'homme, 239. — Dieu est dans l'histoire, 65
Homère, 244.
Homme : la plus haute vie de l'univers visible, 205; — animal divin, 31; — participant de la nature divine, 243; — être enseigné, 291; — appelé au bonheur, 260; — vicaire du Christ pour la rédemption de l'humanité, 206. — Son esprit, 222. — Ce qu'il doit à la parole, 179.
Honneur, 220 et s.
Horace, cité, 310.
Hôtel-Dieu, 30.
Humain (Genre) : son unité, 288. — Son autorité, 140.
Humanité : L'ère de l'h. commence à Jésus-Christ, 342.
Humilité, 228-9.

Idées, claires pour les uns, obscures pour les autres, 26.
Idolâtrie, 277; — n'a pas de théologie, 183.
Immutabilité de la doctrine catholique, 49.
Incarnation, 67.
Incompréhensible, 29.
Incrédulité : ce qu'elle a fait pour le peuple, 351.
Infaillibilité, 135 — Inf. prétendue de la raison, 140.
Infini : l'homme s'y meut par la pensée et par la volonté, 205,
Intérêt : ne se confond pas avec le devoir, 214-5
Intolérance du démocrate européen, 356.
Irlande, 393
Islamisme, 187
Italie : siège de l'unité catholique, 132 — Ses divisions, 387. — L'Italie et la papauté, 145.

Jacques (S.), cité. Voir Ecriture sainte.
Jean (S.) l'évangéliste, 102, 155; — au faîte de ceux qui ont vu les choses divines, 211. — Cité

Voir Ecriture sainte.
Jésus-Christ : sa figure dans les évangiles, 199; — sa beauté, 266; — son caractère, 90; — sa certitude de soi, 99; — sa popularité, 89; — fils de l'homme, 342; — tout est humain en lui, 89; — père de l'amour de Dieu, 111; — source de notre raison, 40; — roi des intelligences et des cœurs, 231 et s.; — notre maître, 210; — son pouvoir régénérateur, 43; — seul a fondé son amour sur la terre, 239. — Jésus-Christ sur la croix, 100.

Labarum, 54.
Laboureur, 84, 99.
La Bruyère, cité, 76.
La Fontaine, cité, 350.
Lamartine, cité, 203.
La Mennais, 115 n., 396. — Cité, 140.
Las Casas, 46.
Leibniz, cité, 261.
Léonidas, 259
Léopold de Belgique, 394.
Liberté : introduit dans les choses humaines l'élément de la foi, 16 et s.; — nécessaire à l'amour et au dévouement, 253-5. — C'est d'elle que naît le gouvernement, 339. — Pourquoi refusée à l'Eglise, 120; aux religieux, 170. — Nécessité de l'accorder aux ordres religieux, 161. — La liberté de l'Eglise, 378 et s. — Liberté chrétienne, 172 — Liberté des cultes, 375 et s. — Liberté de l'enseignement, 378. — Liberté de la presse, 367 et s. — Liberté publique fruit de la liberté morale, 54. — La Révolution a voulu la liberté politique et la liberté religieuse, 361.
Libre arbitre. Voir Liberté.
Lois, 6.
Louis XIV, 43.
Louis XVI, 89.
Louis Bernard (S.), 46.
Louis-Philippe, 394, 395.
Lucrèce, 316.
Luther, 138.

Machabées, 313. 372.
Mahomet, 187, 238.
Maintenon (Mme de), 369
Maistre (Joseph de), 317. — Cité, 87, 343.
Maître, 303 et s.
Mal : n'est qu'une négation, 86; — n'est pas prédestiné de Dieu, 66; — n'est pas plus fort que le bien, 371. — Balance du bien et du mal, 83. — Le mal et la mort, 79.
Manchester, 352.
Manès, 316.
Mariage, 280, 286.
Marie (Vierge) : représente au pied de la croix l'assemblée des vierges, 102.
Marie de Cléophas : représente les mères et les épouses chrétiennes, 102.
Marie-Madeleine, 102, 103.
Marius, 360.
Matérialisme, son rêve final, 16.
Matière, 8, 272.
Mennais (La), 115 n., 396. — Cité, 140.
Mérite, 308. — Mérite personnel, seule distinction sérieuse entre les hommes, 354.
Missionnaire, 25, 182.
Moïse, 80, 89, 312.
Monde (Le) : et le christianisme, 108; — et l'Eglise, 119; — et la volupté, 216-7.
Montagnes : impressions qu'elles produisent, 203.
Montaigne, 316.
Montalembert, 397 et s.
Montalivet, 369.
Mort : sa puissance et sa faiblesse, 241. — La m. et le mal, 79. — Mépris de la mort, 223 et s
Mortification, 241 et s.
Mot : doit être peintre, 248.

Napoléon, 318, 387, 395. — Napoléon et l'Italie, 146. — Cité, 278.
Nègre, 378.
Néron, 259, 381.

Obéissance religieuse, 166
Omphale, 318.
Opinion, 312.
Ordres religieux : leur nécessité et leur liberté, 158; — leur chasteté, 157; — leur sainteté, 163; — réalisent les vœux des politiques les plus hardis, 165; — hors de l'égalité par leurs vertus, 171; — difficulté de se faire religieux, 168; — injustice de leur proscription, 170.
Orgueil, 226-8
Orient, terre des ressouvenirs, 195.
Origène, 316.
Ovide, *Métamorphoses*, 187.

Pape, 123, 130; — gardien de la doctrine, 51. — Le pape et les gouvernements, 144.— Le pape et l'Italie, 145.
Paradis, 67.
Parisis (Mgr), 398.
Parole. Qu'est-ce que c'est, 179. — Ministère de la parole, le premier ministère du monde, 178.
Pascal, 317.
Passion, 67.
Paternité, 235.
Patrie (Amour de la) ne s'oppose pas à celui de l'Eglise, 380 et s.
Paul (S.), 155, 197. — Cité. Voir Ecriture sainte.
Paupérisme, 353.
Pauvres, 215-216, 333, 335. — Bienheureux les pauvres en esprit, 92.
Pécheurs, 102; — nécessaires à l'Eglise, 113; — sont à la grâce de Dieu ce que le chaos était à sa puissance, 114.
Peine : n'est pas un bien de soi-même, 84.
Pénétration des corps, 272 et s.
Pensée : tout se transforme sans son acte, 205.
Peuple, 300. — Le peuple et l'incrédulité, 351.
Philopœmen, 313.
Philosophie, 314; — négligée par Jésus-Christ, 98. — Philosophie du sens commun, 115.
Pie VI, 395.
Pie VII, 147, 395.
Pie IX, 147.
Pierre (S.), 197. — Cité, voir Ecriture sainte.
Platon, 238, 244, 316; — prince de la raison, 187. — Cité, 365.
Plutarque, cité, 91.
Police (hôtel de la), 376.
Politique, 96.
Pologne, 349. 377.
Porphyre, 316.
Pouvoir spirituel : comment il s'obtient, 129-130.
Prédestination, 66, 207.
Prédication : intérieure ou pastorale, 178; — extérieure ou apostolique, 179.
Presse : liberté, 367 et s.
Prêtre, 124, 152; — sa chasteté, 154.
Progrès : s'applique au mal comme au bien, 110.
Prophétie, 179.
Propriété, 330 et s., 362.
Prosélytisme. Pas de chrétiens sans prosélytisme, 208.
Protestantisme. Les Eglises protestantes sont des Eglises bâtardes, 388.
Providence, 62.
Preux, 386, 394.
Publicité, 365 et s.
Puissance civile. Le droit de discerner la vérité de l'erreur ne lui appartient pas, 174.
Pureté, 284.
Pythagore, 365.

Racine, comparé à Corneille, 93.
Raison, 301; — sa génération, 22; — jamais insultée par le christianisme, 109; — Jésus-

Christ en est le père, 211. 230; — sa guerre avec la foi, 384 et s.
Raisonnement, 1; — sa force destructive, 137.
Raphaël, 305.
Rationalisme, 2; — vient du démon, 390; — son principe, 391.
Réciprocité, loi de l'amour, 257.
Réflexion, 309.
Religieux, voir Ordres religieux.
Religion : est une vertu, 200.
Remi (S.), 54.
Repos du dimanche, 350.
République, 383 — Est un État bâtard, 387.
Révolution, 359 et suiv. : — les trois idées dans lesquelles elle a ses racines, 360-361.
Richardin, sourd-muet, son entretien avec Lacordaire, 23 n.
Robespierre, 153 n., 360.
Rome, 32, 118, 125, 131, 133, 144, 312, 381.
Rousseau (J.-J.), *Émile*, 19.
Russie, 363, 386, 387.

Sacrements. On ne peut attenter aux Sacrements sans attenter à la grâce, 175.
Sacrifice, 214; — action religieuse par excellence, 164. — Sacrifice de l'esprit propre, 231.
Saint-Barthélemy, 376.
Saint-Siège, voir Pape.
Saint-simonisme, 137, 377, 393.
Sainteté, 247 et s.; — prend naissance partout où la doctrine catholique prend racine, 119; — est le dévouement puisé à sa source la plus haute, 164. — Sainteté des ordres religieux, 163.
Saints, 270, 275.
Salomé, représente les mères et les épouses chrétiennes, 102.
Salomon (Jugement de), 357.
Sanctification, 242 et s.
Satan : son orgueil, 239.
Saül, 68.
Science : n'est pas le principe de l'ordre humain, 21; — son ignorance, 3; — il n'y en a pas de ce qui passe, 15; — négligée par Jésus-Christ, 98. — Science et foi, 9.
Scipions, 313.
Sénèque, cité, 271.
Sennaar, 386.
Sens propre (Abdication du), 229 et s.
Servitude produite : par l'abaissement du caractère, 183; — par la suppression de la propriété, 363.
Sibérie, 373.
Socialisme, 361 et s.
Société : cause de sa faiblesse actuelle, 21; — principes fondamentaux, 353 et s.; — ce que c'est en matière d'administration et de gouvernement, 362. — Société et égoïsme, 326 et s.
Sociétés secrètes, 367.
Socrate, 315, 316.
Sœur de charité, 87.
Solitude, chère à l'égoïsme, 327.
Sophistes, 314 5.
Sophisme, 1.
Sourd-muet, 23.
Sphinx, 33.
Stat crux dum volvitur orbis, 52.
Sublime, 249. — L'intelligence de Jésus-Christ a pour signe le sublime, 90.
Substance, 6.
Succès, 308.
Suisse, 393.

Terre : propriété, 331 et s.
Tertullien, 51.
Theodosia, 313.
Théologie, 185. — Théologiens, 37.
Théophore, nom pris par les premiers fidèles, 274.
Thermopyles, 37, 225, 259.
Thomas d'Aquin (S.), 56, 316. — Cité, 62, 69, 271.
Tibère, 357.
Titus, 259.

Tocqueville, 355.
Tolérance, 372 et s.
Travail, 308; — odieux à l'égoïste, 321.
Trinité, 62, 256.
Turc, 385.
Tyrannie, produite par le désir de l'adoration, 238.

Union : terme de l'amour, 256.
Unité : forme de l'être, 125; de la vérité, 126; du beau, 127; — nécessaire à l'universalité, 123; — sa force, 128; — dévorée par l'étendue, 46. — Unité de l'Eglise, 123, 125

Valens, 51.
Vatican, 155.
Vérité : n'a pas de colonnes d'Hercule, 13; — ne suffit pas à soutenir les intelligences faibles contre les intelligences fortes, 116; — trouvée à Rome, 119; — infaillibilité nécessaire aux rapports de l'homme avec la vérité, 136. — Il n'y a pas de droit contre elle, 174. — Gênée par l'esprit propre, 230.
Vertu, 219 et s. — Pas de droit contre la vertu, 176. — La religion est une vertu, 200. — Produit seule l'amour, 254.
Vice : incompatible avec la foi chrétienne, 43.
Vie : Qu'est-ce, 203; — au point de vue chrétien, 206. — Vie chrétienne, 207. — Vie intime, 245.
Villèle, 318.
Virgile : son épitaphe, 333. — Cité, 85.
Vœu des religieux comparé à celui des époux, 162. — Vœux, 165.
Voltaire, 317. — Cité, 193.
Volupté, 216-7.

Xerxès, 73.

TABLE DE LA BIBLIOGRAPHIE

LISTE ALPHABÉTIQUE DES ŒUVRES DE LACORDAIRE

A M. le baron d'Eckstein, 21.
A M. le rédacteur du *Lycée*, 2, 4, 401.
A propos de la reprise de possession de Sorèze, 278.
Académie de Dijon (Lettre à l'), 720.
Académie française Discours de réception. Voir Discours.
Acta capituli provinciali provinciæ Franciæ, 170.
Acte d'union, 16.
Affre (Lettres à Mgr), 308, 316, 374.
Agence générale pour la défense de la liberté religieuse. Rentrée de l'Université. 15
Ajello (Lettre au P. V.), 322.
Alix (Lettre à l'abbé), 176.
Allocutions : à la bénédiction du S. Cœur de Marie, 630; — à Lyon, 65 *bis*; — au Cercle catholique, 53. — Voir discours.
Analyse des deux premières conférences, 50.
Attributi, influenza e trionfi della Chiesa cattolica, 174.
Aux evêques de France. 18.
Aux lecteurs de M. Renan. La Divinité de N.-S. Jésus-Christ, 232.
Avenir, 7, 853. — cf. 913, — Suspension de l'*Avenir*, 16, 17.
Avent (1er dimanche de l'), 139.
Avis à MM. les donateurs de l'Agence générale, 16.
Baptême de saint Jean. Voir Discours.
Bataille d Ostrolenka, 18.
Beautés, 385.
Belgique. Voir Entrée du prince Léopold.
Belin (Lettre à P.), 1017.
Beslay (Lettre à F.), 581.
Besson (Lettre au P.), 365.
Bonaparte (Lettres à la princesse), 394.
Bordeaux (Conférences de), voir Conférences.
Borghèse (Correspondance avec la princesse), voir Correspondance.
Bosco (Lettre sur), 489.
Boucher (Lettre à Léon), 339.
Brac de la Perrière, voir Perrière.
Broglie (Prince A. de), voir l'Église et l'Empire romain.
Budget du clergé (Suppression du), 18.

Calvaire (Sermon pour l'œuvre du), 81.
Capital (Sur le), 153.
Capucins (Discours pour l'établissement des), 152.
Caractère (Grandeur de), voir Discours prononcé à Saint-Roch
Carraby (Lettre à Mme), 371.
Catholicisme : mouvement d'ascension, 18.

Ce qu'ils sont et ce que nous sommes, 18.
Ce que c'est que la loi, 18.
« Celui-ci est posé pour la ruine et la résurrection d'un grand nombre » (Sermon sur ces paroles), 120.
Charité (La) du cœur, 138.
Chasteté (La), 254.
Circulaire (D'une) de M. le ministre des cultes au sujet de la prière pour le Roi, 18.
Clauzel (Lettre à Léon), 328.
Clergé (Suppression du budget du), 18.
Club de l'Union (Discours au), 258, 512
Cochin (Lettre à Augustin), 205.
Collèges (Mémoire sur l'état religieux et moral des), 8.
Colombe (Translation des reliques de sainte), voir Discours.
Combrée (Discours à l'Institution de), 292.
Comminges (Lettres à M. le vicomte de), 309.
Communion idéale (la), 130
Conférences, 163, 190, 625, 644; — de Bordeaux, 50; cf 460, 461, 462, 463, 464, 465, 786, 970, 974; — de Dijon, 105, 106, 990; — de Grenoble, 60, 67; cf. 472, 473; — de Liège, 87, 89; cf. 504, 826; — de Lyon, 65 *bis*, 66, 67; cf. 489, 490; — de Metz, 28, 29, 30, 368, 386; cf. 430, 946; — de Nancy, 342; — de Notre-Dame de Paris, 22, 23, 24, 25, 26, 55, 58, 59, 62, 64, 65, 70, 71, 74, 75, 78, 83, 88, 90, 91, 92, 95, 104, 109, 113, 114, 123, 124, 134, 140, 144, 149, 151, 184, 186, 213, 232, 245, 254, 256, 258, 260, 261, 265 268, 297, 347, 353, 364, 392, 396, 397, 520, 991; cf 414, 486, 487, 491, 548, 554, 562 586, 667, 680, 828, 857, 858, 862, 956, 962; — de Strasbourg, 77; — de Toulouse, 180, 185, 186, 198, 260, 268, 271, 275, 396; cf. 536, 955, etc.
Conférences de Saint-Vincent de Paul (Discours à l'Assemblée générale des), 136 258.
Conférences familières à des jeunes gens, 345.
Conseils à la jeunesse chrétienne, 395.
Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais, 20, 58, 92, 94, 150, 186, 268; cf. 407, 408, 409, 411, 857.
Correspondance active, 258; — avec la princesse Borghèse, 333; — avec M. Dugied, 398; — avec Mme Swetchine, 241, 242, 662; cf. 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 655, 658, 663, 681; — avec un prêtre lyonnais [Verrière], 370; — relative à la fondation du couvent de Toulouse [avec l'abbé Crépel], 390. — Voir aussi Lettres.
Corsaire (Lettre au), 258.
Courville, voir Favencourt.
Cousin (Lettres à Victor), 845.
Crépel (Correspondance avec l'abbé), voir Correspondance.

Déclaration, 58
David (Lettres à l'abbé), 941.
Déclaration présentée au Saint-Siège, 9, 10.
Dijon : conférences, voir Conférences; — discours aux élèves du grand séminaire, 106; — lettre à l'Académie, 720; — sermon de charité, 244.
Discours, 163, 190; — à l'Assemblée générale des conférences de Saint-Vincent de Paul, 136, 258; — à la Société de Saint-Vincent de Paul de Lyon, 492; — à l'Institut catholique de Lyon, 492; — à l'Institution de Combrée, 292; — à l'occasion du mariage de M. le vicomte de Meaux, 197; — à Tours, 54; — au Club de l'Union, 250, 512; — aux élèves du grand séminaire de

Dijon, 106; — de charité à Nancy, 111; — de réception à l'Académie française, 218, 219, 268, 302. 304; cf. 564, 567, 568, 669, 570, 571, 572, 573, 574. 575, 576, 578, 754, 993; — de réception à l'Académie de législation de Toulouse, voir Remerciements; — en faveur de l'Œuvre de la propagation de la foi, 127; — en faveur de l'Œuvre de Saint-François-Régis, 132, 133; — pour l'établissement des pères Capucins, 152; — pour la bénédiction de la chapelle des Dominicains à Toulouse, 291; — pour la bénédiction de la chapelle du monastère de Flavigny, 246; — pour la fondation d'une église gréco-slave, 122, 126; — pour la translation des reliques de sainte Colombe, 531; — pour la translation du chef de saint Thomas d'Aquin. 146, 147, 151. 185. 186, 268; — pour le Sacré Cœur, 82; — prononcé à la distribution... des prix de... Sorèze, voir Ecole de Sorèze, discours; — prononcé à Saint-Roch [*Esto vir*], 156, 157, 158, 159; — prononcé devant la Chambre des pairs dans l'affaire de l'école libre. 11, 186, 268; — prononcés à Sorèze, 225; — sur ces paroles : Les pauvres sont évangélisés, 115; — sur ces paroles : Le royaume de Dieu est semblable à un grain de sénevé, 117, 137, 281; — sur la loi de l'histoire, 169. 185. 186, 268; — sur la présence réelle, 128, 129; — sur la puissance de la foi, 296; — sur la vocation de la nation française, 40, 45, 46, 47, 58, 104, 151. 186, 268; cf. 537, 951; — sur le baptême de saint Jean, 118; — sur le droit et le devoir de la propriété, 193, 194, 225, 268; — sur les études philosophiques, 201, 202, 203, 225, 268; cf. n° 557; — sur les princes de la pensée, 301.

Divinité (La) de N.-S. Jésus-Christ. Voir Aux lecteurs de M. Renan.

Dominicaine (Œuvre), 43.

Dominicains : de Toulouse, voir Correspondance, Discours; — de Flavigny, voir Discours. — Voir Frères Prêcheurs.

Dominique (Vie de saint), voir Vie.

Droit (Le) et le devoir de la propriété, voir Discours sur le droit.

Droit (du) public, 1.

Drouot (Éloge du général), voir Eloge.

Dugied (Correspondance avec M.), voir Correspondance.

Dumont (Lettres à E.), 642.

Eckstein (au baron d'), 21.

Ecole de Sorèze : circulaire, 177, 278; — discours, 182, 185. 186, 201, 202, 203, 225, 268, 547; — prospectus, 172, 188, 278.

Ecole libre, voir Discours, Procès.

L'Eglise : et l'Empire romain au IV^e^ siècle, par le prince Albert de Broglie, 181, 185, 186, 268; — et la liberté de l'Italie, voir Liberté. — Symbolisme du cycle liturgique de l'Eglise, 363. — Eglise de France (Etat actuel de l'), 20.

Eloge funèbre : de Mgr de Forbin-Janson, 56, 58. 104, 151, 184, 260; — de Daniel O'Connell, 58, 92, 96. 97. 98, 99, 100, 101, 112. 186 268; — du général Drouot, 58, 84, 85, 93, 101, 186, 268, 304.

Eloges funèbres, 163.

Enfance (Sermon sur l'), 223.

Entrée du prince Léopold en Belgique, 18.

Entretien, 226.

Ere nouvelle, 102, 103, 852.

Espérance (Lettre à l'), 258.
Esto vir, voir Discours prononcé à Saint-Roch.
Etat (De l') actuel de l'Eglise de France, 20
Etudes (Des) philosophiques, voir Discours sur les études philosophiques.
Evangile du IXe dimanche après la Pentecôte, 364.
Extrait de l'*Avenir* du 15 novembre 1831, 16.
Extraits, 334.

Falloux (Lettres au comte de), 377, 489, 492.
Famille : voir Discours en faveur de l'œuvre de Saint-François-Régis ; — influence du christianisme, 274.
Favencourt (Lettres à Mme de), née de Courville, 252.
Favigny (Bénédiction de la chapelle de), voir Discours.
Foi (Puissance de la), voir Discours. — Œuvre de la propagation de la foi, voir Discours sur la vocation de la nation française.
Foisset, Histoire de Jésus-Christ, 171 — Lettres à Th. F., 302.
Forbin-Janson (Eloge de Mgr), voir Eloge.
Fourier, voir Pierre Fourier.
Fragment autobiographique, voir Testament.
Française (Vocation de la nation), voir Discours.
France : état actuel de l'Eglise, 20 ; — mémoire pour le rétablissement des Frères Prêcheurs, voir Mémoire ; — mission dans l'Œuvre de la propagation de la foi, voir Discours sur la vocation de la nation française.
Frères Prêcheurs, voir Mémoire pour la restauration des Frères Prêcheurs dans la chrétienté ; — Mémoire pour le rétablissement des Frères Prêcheurs en France ; — *Regulæ et constitutiones*. — Voir aussi Dominicains.

Gerbet (Lettres à l'abbé), 340.
Grain de senevé, voir Discours.
Grandeur (de la) du caractère, voir Discours prononcé à Saint-Roch.
Gréco-slave (Discours pour la fondation d'une église), 122, 125
Grégoire (Obsèques de M.), 13, 18.
Grégoire XVI (Mémoire à), 27.
Grenoble (Conférences de), voir Conférences.
Guerre (La) et le soldat, 263.
Guillemin (Lettres à), 626.

Haffreingue (Lettres à Mgr), 705.
Histoire de Jésus Christ, par M. Foisset, 171.
Homélie sur l'évangile du IXe dimanche après la Pentecôte, 364.

Idolâtrie (L') renversée, 245.
Indulgences (Lettre sur les), 371.
Influence du christianisme sur la famille, 274
Inquisition (De l'), 35. — Voir Lettre à l'*Univers*.
Institut catholique (De l'), 52.
Institut catholique de Lyon (Discours à l'), 402
Institut impérial de France, Discours. Voir Discours de réception à l'Académie française.
Introduction sur le magnétisme, 141.
Italie (Révolution d'), 18.

Jean (Baptême de saint), voir Discours.
Jésus-Christ, 256 ; — Divinité, 232 ; — Histoire, par Foisset, 171 ; — Passion, 259, 260.

Lacroix d'Orléac (Lettre à E. de), 614
Landriot (Lettre à l'abbé), 151,
Lectures choisies, 355.

Légitimité des ordres religieux dans l'Etat, 356.
Léopold (Entrée du prince) en Belgique, 18.
Leroy (Lettre à l'abbé), 311.
Lettre : sur la présence réelle, 313; — sur la reproduction de ses sermons, 306; — sur les indulgences, 371; — sur le Saint-Siège, 31, 32, 55, 125, 186, 268; cf. 432, 435, 436, 437, 438, 441, 442, 443, 446, 529.
Lettres : 44, 272, 283, 319, 324, 326, 341, 352, 354, 357, 367, 381, 382, 868, 955, 961; — à l'Académie de Dijon, 720; — à Mgr Affre 308, 316, 374; — au P. V. Ajello, 322; — à l'abbé Alix, 176; — à deux Alsaciens-Lorrains, 400 *bis*; — à P. Belin, 1017; — à F. Beslay 581; — au P. Besson, 365; — à la princesse Bonaparte, 394; — à Léon Boucher, 339; — à Mme Carraby, 371; — à Léon Clauzel, 328; — à A. Cochin, 205; — au vicomte de Comminges, 309; — à Victor Cousin, 845; — à l'abbé David, 941; — à E. Dumont, 642; — à l'*Espérance*, 258; — au comte de Falloux, 377, 489, 492; — à Mme de Favencourt, 252; — à Th. Foisset, 302; — à l'abbé Gerbet, 340; — à Guillemin, 626; — à Mgr Haffreingue, 705; — à E de Lacroix d'Orléac, 614; — à l'abbé Landriot, 154; — à Cl. Lavergne, 379; — à l'abbé Leroy, 311; — à Prosper Lorain, 373; — à G. Mabru, 578; — à l'abbé Marchal, 721; — à Mgr Maret, 815; — à Mauguin, 356, 482, cf. 637; — à Emm. Miller, 801, 805; — à Montalembert, 707, 844; — à l'abbé Morel, 366; — au marquis de N., 378; — à Auguste Nicolas, 72; — à Ozanam, 659; — à Paul de La Perrière, 329; — à H. Perreyve, 391; — à la baronne de Prailly, 299; cf. 783; — à Mgr Raess, 372; — à J. Regnier, 321, 743; — à Rencker, 665; — à Mme Rencker, 352; — à Requédat, 981; — à Mgr Rivet, 303, 344; — à Sahuc 832 *bis*; — aux tertiaires, 831; — à la baronne de la Tour du Pin 233, 252; — à un ami, 315; — à un ami de séminaire, 336; — à un ancien élève de Sorèze, 310; — à un elève du lycée de P., 348; — au baron Uston de Villerègles, 380; — à un protestant, 314; — à l'*Univers*, au sujet de l'inquisition, 124; — à J. Vicat, 327.
Lettres à des jeunes gens, 231, 234, 240, 248, 257, 260, 334, 346, 343, 618, 619; cf. 653, 660, 765, 808.
Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne, 195, 196, 200, 222, 200, 268, 270, 388.
Liberté : d'enseignement, 18; — de la presse, 18; — de l'Italie et de l'Eglise, 206, 207, 208, 209, 210, 268; cf. nº 609.
Liège (Conférences de). voir Conférences
Liturgique (Symbolisme du cycle) de l'Eglise, 363.
Livre (un), de prières, 325.
Livres vénérés, 245.
Loi (de la) de l'histoire, 169, 185, 186, 268.
Lorain Lettre à Prosper), 373.
Lycée (Au rédacteur du), 2, 4, 5, 6, 401.
Lyon : voir Allocutions, Conférences, Discours

Mabru (Lettre à G.), 578.
Madame de Swetchine 187, 297.
Madeleine (la), sermon, 110, voir sainte Marie-Madeleine.
Magnétisme, 141.
Maladie (la), 238.
Marchal (Lettre à l'abbé), 721.
Maret (Lettres à Mgr, 815.
Mauguin (Lettre à), 356, 482, cf. 637.

Meaux (Discours au mariage du vicomte de), 197.
Meilleures pages, 384.
Mélanges, 186, 268.
Mélanges catholiques, 18.
Mémoire pour la restauration des Frères Prêcheurs dans la chrétienté, 148.
Mémoire pour le rétablissement, en France, des Frères Prêcheurs, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 55, 175, 186, 356, 361, 389; cf. 447, 448.
Mémoire présenté au souverain pontife Grégoire XVI, 27.
Mémoire sur l'état religieux et moral des collèges, 8.
Mémoires inédits, voir Testament.
Mennais (La), voir Considérations.
Metz (Conférences de), voir Conférences.
Miller (Lettres à Emm.), 801, 805.
Mission (De la) de la France dans l'œuvre de la propagation... de la foi, voir Discours sur la vocation de la nation française.
M. de Tocqueville, voir Discours de réception à l'Académie française.
Montalembert (Lettres à Charles de), 707, 844.
Montalembert (Notice sur René comte de), 14, 18, 186, 268.
Morceaux choisis, 312.
Morel (Lettres à l'abbé), 366.
Motifs pour lesquels les rédacteurs de l'*Avenir* suspendent. . la publication de leur journal, voir Suspension de l'*Avenir*.
Mouvement d'ascension du catholicisme, 18.

N. (Lettre au marquis de), 378.
Nancy : conférences, voir Conférences; — discours de charité, 111; — prédication, 51.
Narp (Paul de), 224, 320.
Nicolas (Lettre à Auguste), 72.
Notice : dictée sur son lit de mort, voir Testament; — funèbre sur feu M. le comte de Montalembert, 14, 18, 186, 268; — nécrologique, voir Paul de Narp; — sur le rétablissement en France de l'ordre des Frères Prêcheurs, voir Testament; — sur M. de Saint-Beaussant, 272, 297.
Notices et panégyriques, 268.
Notre-Dame : Conférences, voir Conférences; — sermons, voir Sermon.
Nouvelle lettre à M. le rédacteur du *Lycée*, 5, 6.

Obsèques de M. Grégoire, 13, 18.
O'Connell (Eloge de Daniel), voir Eloge.
Œuvre : de la propagation de la foi, voir Discours; — de Saint-François-Régis, voir Discours; — dominicaine, 43; — de la visite des malades, voir Sermon; — du Calvaire, voir Sermon.
Œuvres, 173, 186, 268.
Œuvres philosophiques et politiques, 268.
Or (L'), offert par les mages, voir Sermon sur l'or.
Or (L'), l'encens et la myrrhe, 162.
Ordres (Des) religieux en France, 34; — légitimité dans l'Etat, 356.
Ostrolenka (Bataille d'), 18.
Ozanam (Frédéric), 178, 179, 185, 186, 268. — Lettres à Ozanam, 659.

P D. L. P., voir Perrière (Paul de la).
Page, 353.
Pages choisies, 399.
Panégyrique du bienheureux Fourier, 160, 161, 185, 186, 268.
Panégyriques, 163, 190.
Parabole du grain de sénevé, voir Discours sur ces paroles : Le royaume de Dieu, etc.

Paris, voir Conférences, Discours au club de l'Union, souscription.
Passion de N.-S. Jésus-Christ, sermon, 359, 360.
Paul de Narp, 224, 320.
Pauvre (le) selon le monde et selon l'Evangile, 285 *bis*.
Pauvres (Les) sont évangélisés, voir Discours.
Pénitence (Sermon sur la , 119.
Pensée (Discours sur les princes de la), 301.
Pensées choisies, 284, 318, 362.
Perreyve (Lettres à Henri), 391.
Perrière (Lettres à Paul de la), 329.
Philosophiques (Discours sur les études), voir Discours.
Pierre Fourier (Bienheureux), panégyrique, 160, 161, 185, 186, 268.
Pologne (La), 18.
Prailles (Lettres à Mme la baronne de), 299; cf. n° 783.
Prédications à Nancy, 51.
Premier dimanche de l'Avent, 139.
Présence réelle, voir Discours, Lettre.
Prière pour le Roi (Au sujet de la), 18.
Procès de l'Ecole libre, 11.
Propagation de la foi (Œuvre de la), voir Discours.
Propriété Droit et devoir de la), voir Discours.
Protestant (Lettres à un), 314.

Raess (Lettres à Mgr), 372.
Ravignan (Le R. R. de), 129, 200, 297.
Réclamation d'un aumônier, voir A M. le rédacteur du *Lycée*.
Regnier (Lettres à Joseph), 321, 743.
Regulæ et constitutiones tertii ordinis, 192, 255.
Remerciement à l'Académie de législation de Toulouse, 167, 168, 258.
Renan (Aux lecteurs de), 232.
Rencker (Lettre à), 665.
Rencker (Lettre à Mme), 352.
Réponse à C. de Ventavon, 472, 478; — à un article d'Anaïs Ségalas, 135
Requédat (Lettre à), 981.
R. P (Le) de Ravignan, 129, 200, 297.
Révolution d'Italie, 18.
Rivet (Lettres à Mgr), 303, 344.
Royaume (Le) de Dieu est semblable à un grain de sénevé, voir Discours.

Sacré Cœur (Discours pour le), 82.
Sahuc (Lettres à), 832 *bis*.
Saint-Beaussant (Notice sur M. de), 272, 297.
Saint-François-Régis (Œuvre de), voir Discours.
Saint-Roch (Discours à), 156, 157, 158, 159.
Saint-Vincent de Paul (Société de), voir Discours, Sermon.
Sainte Sabine (Lettres sur), 492,
Sainte Marie-Madeleine, 214, 215, 216, 217, 228, 268, 281, 290, 388, 393, 662; cf. nos 561, 956.
Ségalas (Réponse à Anaïs), 135.
Sermon : à Notre-Dame (4 février 1841), voir Discours sur la vocation de la nation française; — de charité, à la société de Saint-Vincent de Paul, à Dijon, 244; — en l'assemblée de charité à N.-D. de Paris (12 février 1846), 80; — pour l'œuvre de la visite des malades, 137; — pour l'œuvre du Calvaire, 81; — prononcé à l'église Saint-Roch, voir Discours prononcé à Saint-Roch; — sur ces paroles : « celui-ci est posé pour les ruines et la résurrection d'un grand nombre », 120; — sur l'enfance, 223; — sur l'or, 121, 236; — sur la pénitence. 119.
Sermons, 163; — sermons, instructions et allocutions, 297; cf. nos 779, 814. — Lettre sur la

reproduction de ses sermons, 306.
Servitude (La), détruite par l'amour, 245.
Soldat (La guerre et le), 263.
Sorèze, voir Ecole de Sorèze.
Souscription pour le rétablissement du palais archiépiscopal de Paris, 18.
Spirito (Lo) a la sposa, 164.
Strasbourg (Conférences de), voir Conférences.
Suppression (De la) du budget du clergé, 18.
Sur la tolérance religieuse, 338.
Sur le capital, 153.
Suspension de l'*Avenir*, 16, 17.
Swetchine (Madame de), 187, 297, voir Correspondance.
Symbolisme du cycle liturgique de l'Eglise, 363.

Tertiaires (Lettres aux), 831.
Testament, 231, 262, 302, 388.
Tocqueville (M. de), voir Discours de réception à l'Académie française.
Tolérance religieuse (Sur la), 338.
Tombeau (Un) de juillet, 18.
Toulouse : conférences, voir Conférences ; — fondation du couvent, voir Correspondance ; — bénédiction de la chapelle des dominicains, voir Discours ; — remerciement à l'Académie de législation, 167, 168, 258.
Tour du Pin (Lettres à Mme la comtesse Eudoxie de la), 233, 252.
Tours (Discours à), 54.
Translation des reliques de sainte Colombe ; — du chef de saint Thomas d'Aquin, voir Discours.

Université (Rentrée de l'), 15.
Uston de Villerègles (Lettre au baron), 380.
Univers (Lettre à l') au sujet de l'Inquisition, 124.

Ventavon (Réponse à C. de), 472, 478.
Verrière (Correspondance avec l'abbé), voir Correspondance.
Vicat (Lettres à L.-J.), 327.
Vie chrétienne, voir Lettres à un jeune homme.
Vie de saint Dominique, 39, 40, 41, 42, 48, 55, 186, 268, 294, 361, 389 ; cf. n° 454.
Visite des malades (Sermon pour l'œuvre de la), 137.
Vocation de la nation française, voir Discours.
Volupté, 19.

TABLE DES AUTEURS, ÉDITEURS, ETC.

Affichard (Emile), 611.
Affre (Mgr), 428, 911.
Agnius (Paul), 384.
Albalat (Antoine), 966.
Albouy (Abbé), 620.
Aldenhoff (L.-J.), 93.
Alfredy, 624.
Alhoy (Maurice), 511.
Alix (Accurse), 518.
Alix (Abbé Céleste), 176.
Allier (Thomas-William), 519.
Ambis (Baron d'), 953.
Apponyi (Rodolphe), 1004.
Arboux (J.), 745.
Ardennes (Paul), 396.
Arles (Henri d'), 984.
Arres (Augustin d'), 714.
At (Le P.), 863.
Audigier (Henri d'), 564.
Ault Dumesnil (E. d'), 16.
Aylward (Rev. C.), 671.
Azaïs (Abbé), 698.

B. (A.), voir Bonnetty.
Babonneau (Le P.), 822.
Babon (Hippolyte), 498.
Baille (Charles), 915.
Bailly de Surcy, 16.
Barbey d'Aurevilly, 561, 956.
Barbier (Abbé Hippolyte), 457.
Baron (Paul), 84.
Barot (Odysse), 594.
Barrier (Abbé Gustave), 864 *bis*.
Bartels (A.), 8, 10.
Barthélemy-Saint-Hilaire, 845.
Baudrillart (Mgr), 846.
Baunard (Mgr), 875.
Baussan (Charles), 1021.
Bautain (Abbé Louis), 410.
Bayle (Abbé A.), 597.
Bayonne (Le P. E.-C.), 297, 750.
Bazin (Abbé G.), 815.
Beaune (Henri), 720.
Beissel (Hilmar Heinrich), 89.
Belpaire (Le P.), 893.
Beluze, 595 *bis*.
Benoist, 403.
Benso (Luisa-Giulio), 1003.
Bernard (Abbé Eugène), 767.
Bernis (Paul), 687.
Bersot (Eugène), 460, 463.
Berthier (Ferdinand), 524.
Berthier (Le P. J.), 945.
Beslay (F.), 581
Besson (Mgr), 768, 937.
Besson (Paul), 692.
Bezy (Abbé J.), 317, 323, 374, 381, 382, 390, 925, 939, 942, 955.
Blampignon (E.-A.), 646.
Blanc (abbé Elie), 630, 849.
Bled (Victor du), 1000.
Bleibtren (M.), 718.
Blois (comte G. de), 797.
Body (Le P. J.), 877, 922.
Bois (A. du), voir Boys.
Boissard (Henry), 819.
Boré (Eugène), 857.
Bortel (Le P.), 733, 870.
Bonnefon (D.), 717.
Bonnefon (Paul), 954, 987.
Bonnetty (A.), 65, 414, 432, 447.
Bonnier (E.), 637.
Boucher (Abbé Edouard), 829.
Boucher (Henri), 933.
Bouillerie (Mgr de la), 600, 715.
Boulanger (Le P. Raymond), 333.
Bourgeois (Le P. Thomas), 356, 897.
Bourloton (Edgard), 813.
Bourquelot (Félix), 527.
Boutard (Abbé Ch.), 923.

Boys (Albert du), 64, 478, 495, 509.
Boys (Netty du), 995.
Brac de La Perrière (Paul), 632.
Bragelonne (A. de), 559.
Brégan (Louis), 522.
Brew.... O'Cl ...,r, 415.
Broglie (Prince Albert de), 638, 796, 799, 807.
Broha (J.), 5.
Brunhes (Joseph), 864, 990.
Buche (Joseph), 931.

C. (C.-F.), 22.
C. (Ed.), 912.
Cabrières (Mgr de), 799.
Cahen, 867.
Calippe (Abbé Ch.), 936, 978.
Callet (Auguste), 590.
Camauër (Jules), 764.
Camus (Comte Le), 818.
Captier (Le P.), 780.
Caro (Edme), 530, 808.
Cartier (E.), 688.
Cauvière (Jules), 938.
Cavailhon, 784.
Caylą (J.-M.), 537.
Cédoz (Le P.), 627.
Chambrier (James de), 916.
Champagny (Franz de), 696.
Chapotin (Le P. M.-D.), 897.
Charpentier (Jean-Pierre), 725.
Chasles (Philarète), 419.
Chatelain (Abbé), 399.
Chatonville (C. de), 482, 483.
Chauvin (Abbé A.), 388, 389, 392, 396
Cheneau (C), 470.
Chéry (P.), 360.
Chocarne (Le P. Bernard), 284, 299, 588, 668, 671, 731, 761, 954, 987.
Chorier (Chanoine), 344.
Chuine (Abbé F.), 439.
Claveau (A.), 650.
Clerc (Stanislas), 474.
Clos (Dr D.), 557.
Cm, 515.
Cochin (Augustin), 205, 587, 668.
Cogliandolo (Giuseppe), 1015.
Combalot (Th.), 16.
Combeguille (A.), 454.
Comte (P.-Louis), 759.
Conti (Augusto), 209, 248.
Corby, 512.
Cormier (Le P. H.-M.), 808.
Cornut (Le P. Etienne), 827
Corietto (Tom.), 184.
Cougny (Gaston), 813.
Cournau (Attale du), 631
Courtaux (Théodore), 341, 350.
Courteault (Paul), 970, 986.
Coulange (Christian de), 595 *bis*.
Corvel (Alexandre), 906.
Coux (C. de), 9, 10, 16, 102.
Crépon (Joseph), 302.
Cruice (Mgr), 516
Cruppi (Jean), 740
Cuneo (Gius. Secondo), 290.
Curnier (Léonce), 794.
Cuvillier-Fleury, 993.

D. (A.), 44.
Dadolle (Mgr P.), 821.
Daguerre, 9, 16.
Dale (R.-W.), 682.
Danzas (Le P.), 545.
Dardé (François), 527, 528, 538, 539, 543, 544, 549, 552.
Daudet (Ernest), 965.
Daverio (Ant.), 173.
Debroux (Charles), 997.
Degerickx (E.), 38.
Delaage (Henri), 141.
Delatte (Dom), 948.
Delfour (Abbé), 837, 903, 908
Delord (Taxile), 570.
Delorme (H), 798.
Delpech (Henri), 689.
Delpech (Léon), 952.
Desgenettes, 411.
Dessert (Florent), 600.
Déus (Frédérick), 450.
Dezamy (T.), 486.
Dino (Duchesse de), 951.
Doncieux (Scipion), 697.
Donnet (Mgr), 540, 541, 609, 612, 652.
Donais (Mgr P.), 868.
Drane (Augusta-Theodosia), 671.
Dubois (Gustave), 739.
Dubois (Tony), 969.
Dubonl (J.), 647.
Duboys (Albert), voir Boys.
Ducros (Alexandre), 848.

Dufau (J.-B.), 510.
Duilhé de Saint-Projet, 593.
Dumas (Abbé), 640.
Dumont (Alexis), 910.
Dumont (Edouard), 642.
Dupanloup (Mgr Félix), 675.
Dutoit (Marie), 838
Duvernoy (Abbé E.), 312.

E. (A.), voir Esquiros.
E. (J. d'), 601
Eckstein (Baron d'), 21, 411.
Eisenmenger (Le P. J.), 982.
Elkan, 995.
Enault (Mme), 500.
Epinois (Henri de L'), 562.
Escande (A.), 573.
Esquiros (Alphonse), 499.
Evans (A.-W.), 1009.

F. (J. de), voir Francheville.
F. (M.-A.), 918.
Faguet (Émile), 837.
Falloux (comte de), 241, 560, 646, 668, 797.
Faucillon (Le P.), 738.
Favatier (Léonce), 690.
Favencourt (Mme de), 233, 252.
Favre (Jules), 765, 766.
Favre (Julien), 386, 929.
Félix (Le P.), 616, 699.
Fesch (Abbé Paul), 853.
Fèvre (Mgr Justin), 854.
Feyrnet (X.), 586.
Foisset (Th.), 436, 623, 649, 668, 694, 695, 708.
Folghera (J. de), 917, 924.
Fontaine, 589.
Fontaine (Le P. Julien), 778, 787.
Fonteneau (Mgr), 799, 800.
Forge (J.-G. de), 536.
Foucher de Careil, 546.
Fourcaud, 889.
Francheville (J. de), 418.
Franel (Jules), 828.
Frémont (Chanoine C.), 894, 927.
Frossard (E.), 666.

Galitzin (Auguste), 658.
Gariel (Georges), 832.
Gaucheraud (H.), 415, 420, 421.
Gautier (Léon), 839.
Gazin-Gossel, 1012, 1013.
Geny (Mme), 284.
Gerbet (Ph.), 9, 10, 16.
Gibier (Mgr), 1001.
Gidel (Charles), 803.
Gillet (Le P.), 914.
Ginon (Abbé G.), 327.
Godefroy (Fréd.), 260, 746.
Godet (Abbé P.), 388.
Gondal (J.-L.), 991.
Gonzalès (Juan), 104, 151.
Gordon (Alexandre), 523.
Gorgias, voir Paignon.
Görres (Guido), 32.
Gounod (Charles), 972.
Gouraud (H.), 102.
Granier de Cassagnac (A.), 438, 529.
Greenwell (Dora), 678.
Grimoult (Louis-Raoul de), comte de Villemotte, 644.
Groos (Le P. de), 893.
Gnasti (Cesare), 179, 248.
Guépin (Dom Alphonse), 975.
Guérin (Maurice de), 617.
Guerle (E.-H. de), 583.
Guillemant (Charles), 1018.
Guillemin (Alexandre), 456, 493, 626.
Guillemin (Abbé Joseph-Abel), 334.
Guillermin (J.), 872.
Guinot (Eugène), 574.
Guipon (Dr J.), 585.
Guizot, 218, 302.

H. (B.), 50.
H.-E., 466.
Haigneré (Abbé D.), 708.
Hamel (Abbé du), 851.
Hannotin (Emile), 676.
Harel du Tancrel, 9, 10.
Harispe (Pierre), 941.
Haulleville (Baron P.), 826.
Haussonville (Comte d'), 834, 835, 887, 1009.
Hazeland (E.-A.), 287, 294.
Hedley (Mgr), 704.
Hello (Ernest), 613.
Hémon (P.), 974.
Henrion (Baron), 452.
Henry (Abbé), 520.

Henry (René), 357.
Héries (Jules), 719.
Hermitte (Charles L'), 1002.
Herve (Édouard), 569.
Hitzfelder, 113.
Horme (Baron de L'), 1005.
Houlès (D' B.), 744.
Huguet (Le P.), 684.
Huit (Charles), 793
Hulst (Mgr M. d'), 753, 963.

Ingold (Le P), 964.

J.-L., 475.
Jacquin (Le P. M.), 957, 971, 993.
Jandel (Le P.). 255.
Janin (Jules), 433.
Jansen (Le P. E.-J.-B.), 943.
Janvier (Le P.), 400 *bis*
Jay (P.), 896.
Jeanroy-Félix (Victor), 806.
Jenna (Marie), 776.
Jocham (Magnus), 266.
Joiselle, 531.
Josse, A., 605.
Jouvin (V.), 571.
Juveneton (Le P. Ed.-Marc-Humbert), 297.

Kohl (Ida), 487.
Kulczycki (Wladyslaw), 210.

L*** (A.), 680.
Labaume, 102.
Lacointa (P.), 226. 291, 550, 600.
Lacointa (J), 755. 832 *bis*
Lacombe (Hilaire de). 903.
Lacordaire (M^me^), 258.
Lacroix (L.), 852
Lacroix d'Orléac (Édouard de), 614.
Ladey (M^me^ Victor), 326.
Ladoue (Mgr C. de). 554, 693.
Lagarde (Abbé de), 751.
Lagrange (Mgr F.), 772.
Lamy (Étienne), 967.
Langdon (Henry-D.). 140, 256, 259, 265, 271, 275, 347.
Langeron (Olivier). 990.
Lanson (Gustave), 833
Lapeyre (Paul), 822.
Largent (Le P. Augustin), 790.
Latreille (Camille), 975.
Laurent ***, 921.
Laurent (Abbé A.). 710
Laverdant (O.', 563, 572.
Leas (H.-L. Sidney), 757.
Lecanuet, 844
Ledos (Eug.-G.), 884.
Lefranc (Henry), 899.
Legouvé (Ernest), 754.
Lestang (Abbé de), 5.
L'Hermite (Le P.), 898.
Lièvin, 885
Lissoni (Antonio), 149, 150, 168, 173.
Lombarès (L.-R. de), 667.
Loménie. 467.
Longhaye (Le P. G), 926.
Lorain (Abbé Ch.). 791.
Lorain (Prosper), 102, 190, 503.
Louis, 919.
Louvet (L.), 565.
Ludwig (J), 575 .
Lutz (Joseph), 78, 90, 101, 113.

M. (H.), 408.
M. (L.), voir Masson.
M. (X), 736.
Mabru (G.), 578.
Mac-Nabb (Le P. Vincent-J), 812.
Madrolle, 427.
Maffre (Justin), 533. 673.
Magoon (E.-L.), 629.
Mahul (A.), 551.
Maillard (Firmin). 865.
Malarce (A. de), 897.
Mandonnet (Le P.), 961.
Maneddo (Vinc.). 125.
Manglard (Abbé). 5.
Marcel (Abbé), 479, 502, 1010.
Marcey (M^me^ de), 669, 814.
Marchal, 721.
Maret (Abbé), 102.
Maricourt (Le P. Antoine), 729.
Martin (Abbé Ch. , 553.
Mas (Le P.), 724, 898.
Masson (L.), 788.
Mauriac (M.-J.), 1016.
Maury (Alfred), 526
Mazade (Ch de), 655, 726.
Meister (H), 789.
Melun (vicomte Armand de), 599, 818.

Mennais (F. de La), 9, 10, 16, 27.
Mercier (Le P. J.-D.), 283, 336, 733, 738, 748, 760, 762.
Merlet (Gustave), 643.
Mirecourt (Eugène de), 534, 674.
Molin (Jacques-André du), 700.
Monestès (Mgr), 990.
Monge (L.), 712.
Monnin (Abbé Alfred), 582.
Monsabré (le P.), 747.
Montalembert (Charles de), 9, 10, 16, 252, 262, 266, 514, 603, 668.
Monteuuis (Léon), 914, 920.
Montrond (Maxime de), 633
Morassi (Le P.), 606.
Moreau (Le P.), 990.
Morel (Abbé Jules), 679, 734
Moncheron (Mgr de), 947.
Mourey (le P.), 592.
Mourret (Fernand), 1019.
Mouttet, 424.

Naville (E.), 648
N. (Eugène), 856.
Nessel (M.), 929.
Nettement (Alfred), 558.
Nicolas (Auguste), 786.
Nicolas (Michel), 439, 441.
Nisard (Désiré), 795.
Noble (Le P. H.-D.), 368, 879, 934, 946, 960, 964, 979, 990, 1011.
Noir (Abbé Le), 732.
Nowosielski (A.), 213, 261.

Ochoa (Eugenio de), 40.
Oderich, 998.
Olivier (Léopold), 1020.
Ollivier (Le P. M.-J.), 872.
O'Reilly (Joseph), 859.
Ornans (D'), 596.
Orsenigo (Cesare), 346, 891.
Oster (J.), 442.
Ozanam, 102, 659.

P. (F. E.-A.), 625
Paignon (Abbé Eug.), 498.
Pardo-Bazan (Emilio), 877.
Parsons (Reuben), 824, 860.
Pauthe (Abbé L.), 670, 967.
Perdrau (Abbé), 783, 810, 962, 968.
Perreyve (Henri), 231, 547, 554, 610, 618, 619, 672, 706.
Petit de Julleville, 867.
Petrus, 774
Pfender (C.), 885
Philippet (Chanoine), 855.
Picot, 403, 406.
Pignatel (J.-E.), 779.
Plessis (Le P. L.-A.), 763.
Poitevin (P.), 662
Poitou (Eugène), 651.
Pontmartin (A. de), 641, 681.
Pottron (Le P. Marie-Ambroise), 728.
Poujoulat, 453
Pradines (J.), 5.
Prévost-Paradol, 576, 635, 650.
Prothero (Rowland-E.), 825.
Proudhon (P.-J.), 494.
Pujol (Auguste), 698.
Py (Edmond), 577.

Queux de Saint-Hilaire (Marquis de), 801, 805.
Quichely (A.), 488.

R (Th.-De), 848.
Rambert (Le P.), 773.
Rapp (Abbé), 665.
Rastoul (Amand), 1007.
Régnier (Joseph), 661, 713.
Reithmeier, 99.
Renard (Céline). Voir Jenna (Marie.)
Rességuier (Jules de), 146.
Reuchlin (Hermann), 431, 752, 885.
Reynier (Le P.), 723.
Riancey (Henri de), 584, 840.
Ricard (Mgr Ant.), 756, 769, 770, 771, 788 *bis*.
Riché (J.), 1001.
Rigault (H.), 535.
Righi (Le P.), 892.
Rivet (Mgr), évêque de Dijon, 106.
Robert (Ad.), 813.
Rohrbacher, 9, 10.
Roosmalen (A. de), 245.
Roser (H.), 907.
Roussel (Le P. Alfred), 857.
Rousselle (Edouard), 226.
Rouxel (A.), 785.

S. (C.), 28.
Sabatier (Maurice), 1008.
Saint-Géran, 608.
Saint-Juan (Marie de), 244, 246.
Saint-Marc-Girardin, 638.
Sainte-Beuve, 19, 517, 660.
Sainte-Foi (Charles), 102, 976, 977.
Sainte-Foi (E.-J.), 469.
Salacroux, 5.
Salembier (Abbé L.), 944.
Salinis (A. de), 16.
Sangnier (Marc), 932.
Sanvert (Abbé), 830.
Sauzay (Jules), 703.
Scannell (T.-B.), 958.
Scherer (Ed.), 595, 663.
Schröteler, 91.
Schwalm (Le P.), 980.
Ségalas (Anaïs), 521.
Ségur (Anatole de), 548.
Ségur (Mgr L.-G. de), 232.
Seigneur (Georges), 615.
Semeria (Giovanni), 909.
Sergines, 888.
Serres de Gauzy, 799.
Servulus (François), 568.
Sicard (Le P. M.-M.), 992.
Signerin (Abbé), 532.
Simcox (G.-A.), 758.
Simon (Jules), 850.
Simon (Louis), 774.
Smets (Wilhelm), 65, 79.
Snarski (Stan.), 37.
Scolar (Félix), 461.
Souillard (Le P. A.), 9, 36.
Souvestre (Emile), 930.
Sueur (Abbé A.-L.), 398.
Swetchine (Mme), 628.

Taglio (G.), 175.
Tamizey de Larroque (Ph.), 328.
Taulier (Frédéric), 60, 471.
Taxzin (H.), 1017.
Tavernier (Eugène), 900.
Tessier (P.-J.), 102.
Testis, 958.
Teyssier (Am.), 468.
Théron de Montaugé (Louis), 906.
Thomas (Alexandre), 491
Thureau-Dangin (Paul), 742, 777.
Tisseur (Clair), 691.
Tocqueville (Alexis de), 677.
Touchet (Mgr), 888.
Tourneux (Maurice), 306.
Trébutien (G.-J.), 617.
Tripier (Le P.), 342.
Trollope (Mrs Frances), 426.
Turinaz (Mgr C.-F.), 749.
Tx., voir Tourneux.

Valades (P.-B. des), 857.
Vallée (Le P.), 811.
Vanel (Abbé J.-B.), 911.
Vapereau (Gustave), 555.
Vauthier (G.), 985.
Vedrenne, 804.
Ventavon (Cas. de), 472, 473.
Vêtu (Abbé Xavier), 475.
Verdoodt (Abbé), 893.
Veuillot (Eugène), 604, 639, 871.
Veuillot (François), 901.
Veuillot (Louis), 556, 579.
Villard (Henri), 258, 820.
Villemotte (Comte de), voir Grimault.
Virmaître, 521.
Vollet, 781.
Vulliaud (Paul), 966.
Vyré (P. de), 326.

W., 602.
Wagner (J.), 352.
Waille (Victor-Amédée), 9, 10, 513.
Ward (Wilfrid), 861.
Weddingen (A. van), 735.
Weill (Georges), 949.
Weinand, 816.
Weiss (Abbé Th.), 497.

X., 490. — Voir aussi Rapp (abbé).
X*** (Vicomte de), 345.

Ziemieckia (El.), 217.

BESANÇON. — IMPRIMERIE JACQUES ET DEMONTROND